This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 378514 DUPL

Digitized by Google

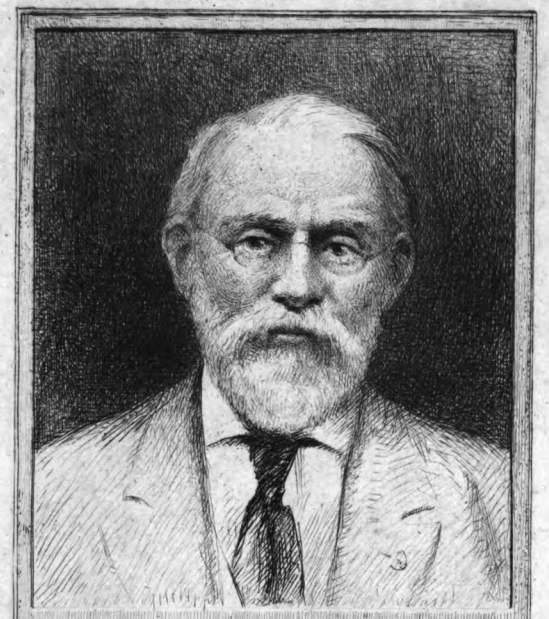

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.P757

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

Poitiers. Université.

FACULTÉ DES LETTRES

DE

POITIERS

ANNÉE 1884

PARIS
E. LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28

POITIERS
BLANCHIER, rue Saint-Porchaire, 25
DRUINAUD, rue de la Mairie, 6

1885

Digitized by Google

Digitized by Google

Printed in France.

JANVIER 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 1.

Dunning
Nijhoff
1-29-37
32961

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

AVIS

Les personnes dont l'abonnement expire le 1er janvier 1884, et qui n'ont pas l'intention de le renouveler, sont priées de vouloir bien nous en informer le plus tôt possible.

On continuera à servir les anciens abonnements jusqu'à avis contraire. Les quittances seront présentées à domicile dans le courant de février 1884.

La table des matières de la 1re année sera jointe à un des prochains numéros du Bulletin.

CHRONIQUE

M. Beaussire vient de faire paraître un livre intitulé : *La liberté d'enseignement et l'Université sous la troisième République*, que liront avec vif intérêt tous ceux qui ont suivi depuis dix ans les vicissitudes de l'instruction publique en France. La liberté de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire, l'instruction morale et civique, les internats, les programmes, les baccalauréats, l'enseignement secondaire des jeunes filles, toutes ces questions qui occupent encore et passionnent l'opinion publique, y sont traitées avec une sincérité d'esprit une largeur de vues auxquelles on ne peut s'empêcher de rendre

Digitized by Google

hommage, même quand on ne partage pas les convictions de l'auteur. A la suite de ces intéressantes études, M. Beaussire a placé un Appendice où sont réunis les discours et les travaux parlementaires qui ont marqué son passage à l'Assemblée nationale et à la Chambre des Députés. Nous ne suivrons pas notre éminent collaborateur dans l'examen des graves questions qu'il expose et discute avec une parfaite compétence : pour ne parler que de l'enseignement supérieur, le moment n'est pas venu encore, comme le reconnaît M Beaussire, d'apprécier les réformes qui s'accomplissent chaque jour et sont loin d'être terminées. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la voie dans laquelle on s'est engagé est bonne et le but qu'on veut atteindre excellent; nous pouvons ajouter que la bonne volonté est générale, et qu'on a confiance dans l'œuvre commencée.

Nous avons été heureux de retrouver dans l'Appendice un discours prononcé par M. Beaussire à la Chambre des Députés, le 26 juin 1880, où il est question de la Faculté des Lettres de Poitiers. C'était à l'époque où le personnel de la Faculté se composait de six personnes, et où le nombre des examens atteignait le chiffre formidable de 1802 par an. M. Beaussire soutint énergiquement notre cause à la tribune. On nous permettra de citer ses paroles :

« La Faculté de Poitiers est, après celle de Toulouse, celle qui fait » passer le plus d'examens de baccalauréat et de licence. C'est aussi » une de celles qui s'imposent le plus rude travail pour la préparation » aux examens. Placée au centre d'une Académie qui comprend huit » départements et huit lycées, elle reçoit chaque semaine un nombre » considérable de devoirs qu'elle corrige par correspondance. Eh bien, » cette Faculté, elle est réduite à six membres, cinq professeurs titu- » laires et un maître de conférences ; elle a à peine la moitié du per- » sonnel des Facultés de Lyon et de Bordeaux. Messieurs, c'est un état » de choses que M. le Ministre de l'Instruction publique ne voudra pas » maintenir. »

Les choses ont bien changé depuis lors ; mais nous n'oublions pas ceux à qui nous devons les progrès accomplis.

CONCOURS LITTÉRAIRE OUVERT ENTRE LES ÉTUDIANTS.

La Faculté remet au concours le sujet qu'elle avait déjà proposé l'année dernière : *Est-il vrai de dire que le genie lyrique ait fait entièrement défaut aux poètes du* XVIIe *siècle*?

Elle met également au concours le sujet suivant :

Exposer et discuter, en s'appuyant sur les textes et les témoignages originaux, les causes sociales, politiques et littéraires qui ont empêché à Rome le développement d un théâtre national.

Digitized by Google

Les concurrents s'affranchiront des idées toutes faites qui ont cours sur la question, et établiront les leurs sur les témoignages des auteurs anciens, sur les textes des ouvrages, qui ont, même par fragments, échappé au temps. Après avoir exposé les causes générales et permanentes, ils s'attacheront à distinguer les époques ; ils chercheront les causes particulières dans l'état de l'esprit public qui ne fournit jamais à l'art dramatique que des éléments hostiles.

Les étudiants de la Faculté qui désireront concourir pourront traiter ces deux sujets, ou l'un des deux seulement, à leur choix.

La Faculté a décidé que ce concours ne serait pas réservé aux seuls candidats à la licence, mais que les candidats à l'agrégation, boursiers ou correspondants, pourraient y prendre part.

Il y aura donc, pour chaque sujet, un double classement, et par suite deux prix à décerner.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Observations sur le sujet de grammaire de la 6e série : *Des degrés de comparaison dans les parties du discours qui sont susceptibles de les recevoir.*

Après un début très court sur la signification des degrés de comparaison, les étudiants pouvaient chercher dans un premier point quelles parties du discours sont susceptibles de recevoir les degrés de comparaison. Ce point rentrait dans la grammaire générale.

Ces parties du discours sont :

1° Le substantif. On participe plus ou moins à la substance, à l'état ou à l'action (substantifs verbaux). De là des substantifs qui ont un un comparatif et un superlatif. Ex. : βασιλεύτερος, *généralissime*. De là un grand nombre de diminutifs et d'augmentatifs. Ex. : *puerulus ; — globule, montagne.* Les fréquentatifs renferment également une idée de comparaison.

2° L'adjectif qualificatif. On peut avoir une qualité au même degré qu'un autre, à un degré plus ou moins élevé qu'un autre, à un degré peu élevé ou très élevé, au degré le plus élevé. Il y a dans les adjectifs des diminutifs, des augmentatifs et des fréquentatifs.

3° Un certain nombre d'adjectifs et de pronoms tels que *alter, uter, uterque, alteruter*, ἕτερος, etc., et aussi certaines prépositions dont les unes peuvent être prépositions ou adverbes : *inter, intra, ultra*, etc. On devait expliquer l'idée de comparaison renfermée dans ces derniers mots. Cette idée est exprimée par le suffixe.

Digitized by Google

4° Le verbe. On peut agir ou souffrir autant, plus ou moins qu'un autre ; on agit et on souffre à tous les degrés ; il y a des verbes qui indiquent un seul moment de l'action ou une action répétée. Le participe, qu on le rattache au verbe ou qu'on le considère comme une partie du discours, est un véritable adjectif, et, comme l'adjectif, il est susceptible de recevoir les degrés de comparaison.

5° L'adverbe qui, comme l'adjectif, modifie ou qualifie. Il fallait dire quelles classes d'adverbes reçoivent les degrés de comparaison.

Les parties du discours dans lesquelles il n'y a aucun mot susceptible de recevoir les degrés de comparaison sont l'article et la conjonction. L'un montre seulement qu'un nom est déterminé ; l'autre sert à réunir deux propositions ou deux membres d'une proposition composée.

Dans un second point, on pouvait faire voir comment les degrés de comparaison étaient exprimés dans les différentes parties du discours :

1° Soit par des adverbes : μᾶλλον, *plus, moins*, etc. ;

2° Soit par les suffixes du comparatif et du superlatif ;

3° Soit par des suffixes indiquant répétition, augmentation, etc. ;

4° Soit par des préfixes : *præ...*, ἐρι..., ἀρι..., etc.

Quelquefois, par pléonasme, le préfixe et le suffixe sont réunis dans le même mot. Il arrive à Hérodote d'employer en même temps le suffixe et l'adverbe de comparaison.

Les remarques que les étudiants étaient le plus exposés à oublier étaient celles qui concernent l adverbe employé avec le verbe, les préfixes exprimant les idées de comparaison, ou encore les inchoatifs, les diminutifs, etc.

Enfin, dans un dernier point, on pouvait traiter la question de syntaxe, exposer brièvement les règles générales, et, par de courtes remarques, faire voir qu'on n'ignorait pas les particularités propres au grec, au latin et au français.

L. BÉNARD.

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 2° SÉRIE (du 1er janvier au 1er février).

(*Nous prions instamment les correspondants de la Faculté d envoyer leurs devoirs aux époques fixées.*)

Épreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSTION LATINE. — Imitatione optimorum similia inveniendi facultas paratur (PLIN. *Epit.* VII, 9, 2.)

Digitized by Google

VERS LATINS. — TACITE, *Hist.* I, 3 : Non tamen adeo virtutum... esse ultionem.

COMPOSITION FRANÇAISE. (Licence ès lettres et agrégation des lettres). — Diderot pensait qu'il n'y a dans la nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caractères vraiment comiques et marqués de grands traits, et il lui semblait que Molière avait épuisé la matière. D'autre part, on trouve dans l'*Impromptu de Versailles* (sc. III) comme une liste des ridicules auxquels Molière n'avait pas encore touché et dont il donne en passant de rapides esquisses. Vous vous demanderez si l'auteur de l'*Ecole des femmes* a voulu se tracer dans ces lignes un programme de travaux dramatiques et si la mort seule l'a empêché de remplir ce programme.

SUJET DE GRAMMAIRE. — Flexion de l'adjectif en français.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Les mots grecs dans le vers latin.

THÈME GREC (Licence). — Le fleuve Indus n'a pas d'autre animal qu'un ver, qui ressemble, à ce que l'on dit, à celui qui naît dans le bois et qui s'en nourrit. Ces vers ont sept coudées de long ; on en trouve qui en ont davantage, et d'autres qui en ont moins. Quant à leur grosseur, un enfant de dix ans pourrait à peine entourer de ses bras un de ces vers. Ils n'ont que deux dents, l'une à la mâchoire supérieure, l'autre à l'inférieure. Ces dents sont quadrangulaires et longues de près d'une coudée. Elles sont si fortes qu'elles brisent facilement tout ce qu'elles peuvent saisir, soit une pierre, soit un animal domestique ou sauvage. Pendant le jour, ils se tiennent au fond du fleuve, parce qu'ils se plaisent dans la vase, et c'est pour cette raison qu'ils ne sont pas visibles. La nuit, ils vont à terre, et tout ce qu'ils rencontrent sur leur chemin, cheval, bœuf ou âne, ils le broyent, et l'ayant traîné dans leur demeure, ils le dévorent dans le fleuve.

(*Traduit du grec*).

LICENCE PHILOSOPHIQUE ET AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

De l'idéalisme chez Berkeley et chez Hume.

LICENCE HISTORIQUE.

Rôle politique des Etats-Généraux de 1306 et de 1560-1561.

AGRÉGATION D'HISTOIRE

Le sujet de la 1re série, qui n'a pas été traité.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

THÈME LATIN. — BOSSUET. *Sermon sur la mort* : « Je ne suis pas de ceux qui font grand état... où il n'ait signalé son industrie. (Edit. Gandar, p. 470).

THÈME GREC (Agrégation). — Quelques jours après que Sylla se fut démis de la dictature, j'appris que la réputation que j'avais parmi les philosophes lui faisait souhaiter de me voir. Il était à sa maison de Tibur, où il jouissait des premiers moments tranquilles de sa vie. Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes. Et, dès que nous fûmes seuls :

« Sylla, lui dis-je, vous vous êtes donc mis vous-même dans cet état de médiocrité qui afflige presque tous les humains ? Vous avez renoncé à cet empire que votre gloire et vos vertus vous donnaient sur tous les hommes ? La fortune semble être gênée de ne plus vous élever aux honneurs.

Digitized by Google

— Eucrate, me dit-il, si je ne suis plus en spectacle à l'univers, c'est la faute des choscs humaines, qui ont des bornes, et non pas la mienne. J'ai cru avoir rempli ma destinée dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses. Je n'étais point fait pour gouverner tranquillement un peuple esclave J'aime à remporter des victoires, à fonder ou détruire des Etats, à faire des ligues, à punir un usurpateur; mais, pour ces minces détails de gouvernement où les génies médiocres ont tant d'avantages, cette lente exécution des lois, cette discipline d'une milice tranquille, mon âme ne saurait s'en occuper.

(MONTESQUIEU, Dialogue de Sylla et d'Eucrate).

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

VERSION LATINE. — De Scauro si me interrogatis, cum illum mecum audieritis, iniqui estis. Non novi quemquam, cujus ingenio populus romanus pertinacius ignoverit. Dicebat neglegenter saepe causam in ipsis subselliis : saepe, dum amicitur, discebat : deinde, similior litiganti quam agenti, cupiebat evocare aliquam vocem adversariorum, et in altercationem pervenire : vires suas noverat. Nihil erat illo venustius ; nihil paratius : genus dicendi antiquum ; verborum quoque non vulgarium gravitas ; ipse cultus habitusque corporis mire ad oratoriam auctoritatem aptatus. Sed ex his omnibus sciri potest, non quantum oratorem praestaret ignavus Scaurus, sed quantum desereret. Pleraeque actiones malae ; in omnibus tamen aliquod magni neglectique ingenii vestigium extabat. Raro aliqua actio bona, sed quam fortunae imputares. Eo illum longa, immo perpetua desidia perduxerat, ut nihil curare vellet, nihil posset. Orationes septem edidit, quae deinde senatusconsulto combustae sunt. Bene cum illo ignis egerat. Sed extant libelli, qui cum fama eius pugnant, multo quidem solutiores ipsis actionibus. Illas enim cum destitueret cura, calor adiuvabat. Hi caloris minus habent. neglegentiae non minus.

SUJET DE VERSION GRECQUE.

Iliade, chant XXII, les 24 premiers vers.

NOTA. — Joindre à la traduction l'analyse grammaticale des mots.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème allemand.

Tu ne le croirais pas peut-être ; depuis un mois que je suis à Paris, je n'y ai encore vu marcher personne. Il n'y a point de gens au monde qui tirent mieux parti de leur machine que les Parisiens : ils courent, ils volent. Pour moi, qui ne suis point fait à ce train, et qui vais souvent à pied sans changer d'allure, j'enrage quelquefois. Car encore passe qu'on m'éclabousse depuis les pieds jusqu'à la tête ; mais je ne puis pardonner les coups de coude que je reçois régulièrement et périodiquement. Un homme qui vient après moi et qui me passe, me fait faire un demi-tour ; et un autre, qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avait pris.

Version allemande.

Der russische General Suwarow, den die Türken und Polacken, die Italiener und die Schweizer wohl kennen, hielt ein scharfes und

Digitized by Google

strenges Commando. Aber was das Vornehmste war, er stellte sich unter sein eigenes Commando, als wenn er ein anderer waere, und sehr oft mussten ihm seine Adjudanten dies und jenes in seinem eigenen Namen befehlen, was er alsdann pünktlich befolgte. Einmal war er wüthend aufgebracht über einen Soldaten, der im Dienst etwas versehen hatte, und fieng schon an ihn zu prügeln. Da fasste ein Adjudant das Herz, dachte er wollte dem General und dem Soldaten einen Dienst erweisen, eilte herbei und sagte : « Der General Suwarow hat befohlen, man solle sich nie vom Zorn übernehmen lassen ! » Sogleich liess Suwarow nach und sagte : « Wenn's der General befohlen hat, so muss man gehorchen.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

Eudamidas, of the city of Corinth, labouring under a mortal disease and stricken in years, is on the point of expiring. The physician having placed one of his hands on the dying old man's breast, listens to the beatings of his heart, and placing his other hand on his own breast, seems to infer by the comparison that all hope must be given up of the recovery of Eudamidas. The latter avails himself of the little strength left him to dictate his last will : « I bequeath my mother unto Aretoeus, that he feed her; unto Charixenes my daughter, that he get her married and give her as large a portion as he can : should one of them die, I expect that the legacy I bestow on him shall fall to the survivor. » This instance is one of the finest that can be cited. Eudamidas relied on his friends' affection, and such a legacy is the greatest eulogium of their virtue.

Thème anglais.

On croit que c'est sous le règne de Constantin le Grand que saint Martin naquit à Sabarie, ville située aux frontières de l'Autriche et de la Hongrie. Fils d'un tribun militaire, il fut forcé de prendre le parti des armes, et servit dans les troupes païennes, malgré l'ardent désir qu'il avait de se ranger sous la foi chrétienne, et la vocation qu'il ressentait pour la vie monastique. Un jour il rencontra à la porte d'Amiens un pauvre qui était nu ; n'ayant rien à lui donner, il ne balança pas à couper son manteau en deux, afin qu'il pût au moins le garantir du froid. Après cinq années de service, il se retira près de Poitiers, où il fonda le monastère de Ligugé. Depuis il fut appelé au siège épiscopal de Tours, et fonda près de cette ville le monastère de Marmoutier.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

CARACTÈRES DE GÉNIE GREC.

Leçon d'ouverture du Cours de littérature grecque.

La première chose qui frappe, quand on envisage l'histoire littéraire et artistique des Hellènes, c'est l'étonnante fécondité intellectuelle de ce peuple. Et par fécondité je n'entends pas seulement abondance, car il y a une abondance stérile; mais j'entends la richesse qui répand à flots d'inépuisables trésors, et cette puissante activité qui embrasse toutes les aptitudes du génie humain. J'entends aussi la continuité ou plutôt la perpétuité de la production. Car, où s'arrête, à quelle époque cesse l'action du génie hellénique ? Quand la Grèce est morte, c'est elle encore pourtant qui, toute morte qu'elle est, entretient, par la transmission arabe, le peu de flamme intellectuelle qui continue à vivre dans le moyen-âge; et après les longs siècles de cette barbarie sacerdotale, c'est elle qui ressuscite l'Europe, qui la fait renaître, comme on dit : ce sont là des vérités qui, à force d'être vraies, sont devenues des lieux communs.

La fécondité du génie grec embrasse, ai-je dit, toutes les aptitudes du génie humain. J'ajoute que ces aptitudes, dans la diversité de leur expression, forment, en littérature, ce qu'on appelle les genres (épopée, poésie lyrique, éloquence, etc.), et que c'est la Grèce seule qui les a créés. Car c'est en vain que l'on a cherché ailleurs, dans l'Inde par exemple, les prototypes des genres littéraires, et qu'on a été jusqu'à appeler l'Iliade un Pourana et à vouloir assimiler l'Odyssée au Ramaya : ce sont là des assimilations choquantes : autant vaudrait comparer le Parthénon à une pagode.

Mais pourquoi l'épopée et les autres genres ont-ils en Grèce une vie réelle, et ne sont-ils pas seulement, comme chez nous, des mots qui représentent un moule convenu ? S'ils ont une vie réelle, c'est qu'ils sont issus de la vie même de la nation et que chacun d'eux y correspond à une phase déterminée de l'existence nationale. L'épopée est issue des souvenirs et récits populaires qui perpétuaient dans chaque famille la mémoire et la gloire, soit des grandes guerres héroïques, soit des voyages aventureux par lesquels ces hommes de l'Orient cherchaient à pénétrer dans les profondeurs obscures des régions occidentales. Et quand l'écho de ces temps héroïques s'est assoupi et que la nation a repris son assiette, le genre lyrique, si varié, est le naturel essor poétique d'une race éminemment portée aux effusions du sentiment et douée en même temps d'un incomparable instinct musical. Plus tard,

Digitized by Google

le théâtre, la tribune, répondront aux besoins d'une société devenue démocratique.

Et c'est parce que ces genres sont naturels et spontanés, qu'ils se coordonnent suivant des lois naturelles, que l'on appela ensuite des règles. Car la loi ou règle d'un genre n'est autre chose que l'adaptation de ses moyens à son but. Or, ici, le but étant bien défini, puisqu il s'agit d'une forme littéraire correspondant à une forme sociale, les moyens s'adaptent d'eux-mêmes au but, et les règles, c'est-à-dire la loi de ces rapports, n'offrent rien de douteux. Aussi la Grèce a non seulement créé les genres, mais les a poussés à la perfection de leur type.

Je n'ai pas compris dans cette classification la philosophie, qui n'est pas un genre, puisqu'elle ne correspond pas à tel ou tel moment social, mais à une préoccupation éternelle de notre nature morale. Je me contente de dire que la philosophie grecque a découvert ou tout au moins mis en lumière les idées absolues qui sont la base de la raison humaine. Elle a réprouvé ce psychologisme étroit qui exclut la métaphysique : comme si les dogmes de l'entendement humain n'avaient pas leurs racines dans les idées spéculatives, innées, nécessaires, et tout aussi légitimes que les phénomènes, qui n'en sont que des fantômes. La philosophie grecque a tenté toutes les voies, il est vrai; car c'était une nation subtile et éristique; mais on peut dire au moins que son grand apôtre, celui à qui aboutit tout le mouvement antérieur et de qui procèdent toutes les écoles définitives, que celui-là a imprimé au monde une direction spiritualiste qui, malgré tout, n'est pas près d'être épuisée.

Sans insister sur ce point, disons que, dans les divers genres qu'elle a créés, et particulièrement dans le genre dramatique la littérature grecque a exprimé tous les sentiments du cœur humain, dépeint toutes les vertus et tous les vices, représenté l'homme dans les conditions les plus diverses dans tous les âges de la vie. Ce fut pour elle une grande ressource d'avoir à puiser dans le trésor des annales héroïques : car là où l'histoire se perd dans la légende, l imagination peut se donner carrière, et la réalité prend les couleurs de l'idéal. De là ces types si achevés de piété filiale ou fraternelle, d'amitié, de dévouement conjugal, d'amour maternel, et tous ces caractères à la fois si vrais et si supérieurs à la réalité, dont le théâtre grec abonde.

Si les Grecs ont peint l'homme avec cette haute vérité qui est le propre de l'art ils n'ont pas été moins fidèles et moins féconds dans la description de la nature. Non pas qu'il y ait chez eux un genre descriptif, genre qui appartient plutôt aux époques de versification qu'aux époques de poésie; mais que d'échappées de paysage, que de vigoureux coups de pinceau dans tous leurs poèmes ! Homère est le peintre par excellence ; mais rappelons-nous aussi le chœur de l'Œdipe à Colone

Digitized by Google

duquel on peut rapprocher la description de l'Attique dans la Médée d'Euripide ; rappelons-nous et les adieux de Philoctète à cette terre de Lemnos qui avait vu ses douleurs, et les sauvages ouragans du Prométhée, et Phèdre soupirant après les fontaines, les bocages, les monts agrestes, où le chasseur aimé poursuit la biche timide. A chaque pas nous trouvons un trait, un vers, une épithète, qui est un tableau.

Les Arts, qui ne se séparent pas de la poésie, et qui en sont comme le reflet, n'attestent pas moins vivement l'heureuse fécondité du génie grec : aujourd'hui surtout que des découvertes multiples ont tant ajouté à nos connaissances sur ce point. Quand Winkeimann, en 1764, publiait son Histoire de l'art, et Lessing vers le même temps son Laocoon, nous n'avions ni les marbres d'Egine, ni ceux du Parthénon, ni la frise de Phigalie, ni la Vénus de Milo, ni les merveilleuses trouvailles de Schliemann, ni les délicieuses figurines de Tanagre qui viennent de nous révéler tout un côté nouveau de l'art antique. Les fresques de Pompéi étaient à peine soupçonnées : la vaste mosaïque de la bataille d'Arbèles, œuvre admirable, copie probablement d'un tableau d'Euphranor, unique spécimen de la grande peinture antique, a été découverte en 1831. A cette heure, les Allemands travaillent à Olympie, où ils ont déjà retrouvé, entre autres marbres précieux, un Mercure de Polyclète: la France a aussi sa grande part dans ces explorations, dont les résultats ont agrandi l'horizon de l'esthétique et mis en pleine évidence la richesse incomparable, la souplesse du génie artistique des Hellènes.

Dans les sciences même, bien que cet ordre de conceptions appartienne plus en propre aux modernes, la Grèce a laissé des traces lumineuses. « Les connaissances que nous ont léguées les anciens ont servi de degrés aux nôtres, » dit Pascal, et il ajoute que « l'heureuse hardiesse de leur génie leur avait ouvert le chemin aux grandes choses » (p. 516 Hav.). C'était aussi le sentiment de Copernic, et ce grand homme déclare lui-même qu'il dut à Philolaüs la première idée de son système cosmique. Sans doute, chez le philosophe pythagoricien, le mouvement de la Terre n'était qu'une sagace intuition; mais on n'arrive pas à la vérité seulement par l'addition et la multiplication. M. Joseph Bertrand, notre illustre mathématicien, n'a pas craint, dans sa notice sur Kepler, de revendiquer les droits de l'imagination, comme instrument de recherche scientifique. Point de vue très juste : car, que de pressentiments féconds chez les anciens ! Quels profonds regards sur toute la complexité du système de la nature ! Quelle étendue dans leurs conceptions! Leur expérimentation est incomplète ; mais leur pénétration y supplée. Newton et Laplace ont prouvé ce que Pythagore avait proclamé, que l'univers est régi par des nombres; l'attraction et répulsion des molécules atomiques de Démocrite est une conception ébauchée du principe chimique des actions moléculaires ; Héraclite n'a-t-il pas rendu avec une singulière force d'expression ce mouvement d'incessante

Digitized by Google

transformation, ce perpétuel devenir, qui emporte toutes choses dans le tourbillon de la vie universelle.

Et puisque j'ai déjà cité Socrate, puisqu'on le retrouve dans toutes les directions de la pensée, ne faut-il pas ajouter qu'il a fait sortir des phénomènes de la conscience tout un ordre, non seulement d'idées morales, mais d'idées absolues qui projettent leurs rayons jusque dans le monde externe, et qu'il a spiritualisé ces puissantes synthèses des vieux penseurs ioniens en y important l'idée de cause : en sorte que la chaîne des êtres, dans la mobilité incessante à laquelle ils sont en proie, se trouve soudée à un point d'attache immuable. Pythagore arrivait, par la conception intuitive de la vertu des nombres, à l'idée de l'harmonie de l'univers ; la science moderne y arrive par l'observation et le calcul. Il y a, pour y parvenir, une troisième voie. La conscience fournit invinciblement l'idée du bien, c'est-à-dire de l'ordre ; elle la fournit sans restriction et absolue : cette idée alors prend son essor, et elle embrasse l'univers. Cette manière est celle de Socrate ; mais ce n'est pas tout : la conscience fournit en outre l'idée d'unité, qu'elle puise dans le sentiment de sa propre substance, et qui en est comme le miroir. Or, cette idée d'unité, en passant dans le monde externe, y devient forcément idée de cause, de cause universelle, suprême, divine. On voit par là quelles vastes conséquences, quel éclat lumineux ce simple concept porte dans le sein de la science expérimentale.

Au reste, si ce spiritualisme (dont la science moderne ferait bien de s'inspirer) est la plus grande gloire de la Grèce, dans l'ordre des idées scientifiques, il ne faut pas croire que les découvertes positives lui ont manqué. Thalès prédisait les éclipses, démontrait les propriétés du triangle sphérique, soupçonnait l'électricité (600 av. J.-C.) ; Anaximandre connut l'obliquité de l'écliptique ; Pythagore a son carré de l'hypoténuse, Méton son nombre d'or ; Hipparque a découvert la précession des équinoxes. Qu'il me suffise de rappeler les noms d'Empédocle, d'Hippocrate, de Pythéas, d'Aristote, d'Eratosthène, d'Euclide, et tant d'autres. Ce serait un travail fort intéressant à faire que celui qui aurait pour objet la science dans l'antiquité grecque.

II.

La seconde des qualités essentielles du génie grec est le sentiment du beau. Ce sentiment, si délicat, qui paraît être le dernier fruit d'une civilisation avancée, est, chez les Hellènes, un fruit spontané. Sans doute, c'est une étrange chose que ce peuple, issu de la même souche que les Latins, Germains, Slaves, Celtes, ait si prodigieusement dépassé ses frères par la culture de l'esprit, par les arts de la pensée et de l'imagination. C'est là un mystère historique, que je ne me charge pas de résoudre : d'autant qu'il se complique de problèmes géologiques encore

Digitized by Google

insuffisamment élucidés et d'une longue période préhistorique très obscure Dernièrement, dans des fouilles à Santorin (l'ancienne Théra), on a retrouvé les débris de toute une civilisation primitive paraissant, d'après des évaluations modérées, dater d'au moins 3,000 ans avant notre ère; et parmi ces débris, assez analogues à ceux qu'on trouve un peu partout pour l'époque appelée âge de la pierre polie, il s'en est rencontré un bon nombre, dénotant un goût artistique déjà pur et correct. M. O. Rayet, qui a rendu compte de ces fouilles, estime qu'il y a là la preuve qu'à une époque fort antérieure à l'histoire, il y avait, dans l'Egée, une population industrieuse et active, bien supérieure aux autres populations de l'âge de pierre par ses qualités intellectuelles et son instinct esthétique.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au moment où les premières lueurs de l'histoire éclairent notre Europe, c'est-à-dire vers 1500 avant J.-C., les peuples qui forment le rameau le plus occidental de la famille des Aryas sont encore engagés dans la nuit, tandis que l'aurore de la civilisation illumine les sommets de la Thrace, de la Piérie et du Pinde. Bientôt paraît Homère et toute l'école homériде, et nous voilà en pleine lumière, vingt siècles juste avant que la race-sœur des Celtes ait produit la chanson de Roland. Reconnaissons donc qu'il y a dans le génie grec une sève, une spontanéité, que l'on doit regarder comme un des plus précieux dons de ce peuple privilégié. La Grèce primitive a produit cette poésie naïve et énergique, que l'on ne retrouve guère que dans la Florence du XIIIe siècle. Si la Grèce de Périclès n'a plus cette naïveté, elle a toujours ce cachet de simplicité noble et élégante qu'aucune autre nation n'a pu reproduire. Et ce qui fait que le génie grec n'a pas cessé, même à son âge adulte, de créer des œuvres où se font sentir la grâce, le coloris, le goût pur et l'aimable sincérité de sa poétique jeunesse, c'est qu'il n'a jamais cessé d'être le fidèle disciple de la poésie homérique, de la muse des premiers âges.

Pour bien comprendre ce premier âge poétique, qui eut une si profonde et si vivace influence sur tout le développement du génie grec, il faut se représenter les jeunes générations des Hellènes prenant possession pour la première fois des deux rives du bassin égéïque, épandant leurs rameaux tout autour de cette mer riante, éblouies des merveilles de ce monde nouveau où une florissante nature étalait ses richesses les plus variées. Leur premier sentiment est l'admiration et, frappée de ce spectacle, leur imagination, devançant la science, pressent l'harmonie qui relie entr'eux les brillants phénomènes étalés à leurs yeux : ils appelent κοσμος c'est-à-dire arrangement, ordre, harmonie, tout ce vaste ensemble de la nature. Puis, une fois attiré dans cette sphère de conceptions, leur esprit gravit plus haut : de ce monde visible, leur imagination s'élance dans la région de l'invisible; ils prolongent au delà même de ce qu'ils voient l'ordre et la beauté dont

Digitized by Google

leurs yeux sont témoins; ils atteignent l'idée d une vie supérieure, vie future pour les hommes, vie idéale pour les dieux. C'est donc par le sentiment de la beauté et de l'harmonie qu'ils arrivent à l'idéal, et par l'idéal au divin. Les conceptions populaires rejoignent ainsi les conceptions philosophiques et en sont le prélude.

Ce sentiment, si puissant, de la beauté, en même temps qu'il élève l'âme du peuple hellène, se répand dans tous les actes de sa vie morale et intellectuelle, et produit en lui cette qualité maîtresse, qui est comme l'essence de son génie, et qu'on appelle le goût, c'est-à-dire, pour ne pas nous écarter de l'analogie commandée par le mot lui-même, le discernement esthétique. Et là peut-être devrait s'arrêter notre définition : car, de cette délicatesse, de ce charme pénétrant qui anime les inspirations de la muse hellénique, ne devrait-on pas dire, comme de la beauté elle-même, que cette grâce on la sent, mais on ne peut la définir, et que son plus grand charme est d'être indéfinissable. Toutefois je crois rester dans le vrai en disant que le goût, c'est surtout le sentiment de la mesure, par conséquent de la proportion, par conséquent aussi de la convenance. Et de tout cela résulte l'ordonnance et le juste rapport des parties entre elles : j'entends non seulement des parties organiques d'un sujet, mais de tous les détails multiples qui concourent à l'ensemble de l'œuvre. Cela aboutit donc à cet art par excellence, qui est dominé, tant dans l'ensemble que dans le détail, par la loi des justes rapports, et qui n'est pas autre chose que l'art de la composition.

C'est cet art surtout, cette harmonie des moyens avec le but, cet exact équilibre de la pensée et de l'expression, que l'on admire dans les œuvres du génie grec. Que nous considérions la structure à la fois savante et simple de l'Œdipe-Roi, ou la pureté de style et la noble élégance du Parthénon, partout, dans l'art comme dans la littérature, nous trouvons la proportion, l'ordre, la régularité, la convenance. C'est même là ce qui constitue essentiellement la perfection classique, perfection que nous ne trouvons pas dans les œuvres, si étincelantes de génie qu'elles soient, d'un Shakespeare, par exemple, d'un Michel-Ange, d'un Beethoven, et d'autres qu'il est inutile de nommer. Disons-le, puisque c'est la vérité, aucun peuple n'a su, au même degré, unir la mesure et la hardiesse, le naturel et la grandeur, s'élever sans tension au sublime, et dans les petites choses mêmes conserver un charme inimitable.

Maintenant, ces qualités sont-elles le fruit du génie propre de la Grèce, et la civilisation hellénique elle-même dans son ensemble est-elle réellement originale et personnelle; ou devons-nous voir dans la religion, les arts, les écrits des Hellènes, un reflet des civilisations orientales, c'est ce qu'il nous reste à examiner.

C. HANRIOT.

Digitized by Google

Notes pour servir à une biographie de Juvénal [1].

III.

Juvénal a-t-il vraiment été exilé ? Tous les biographes sont unanimes à affirmer le fait et n'était le silence absolu de l'auteur sur un évènement aussi important de sa vie, il n'y aurait pas lieu de douter de leur parole, quoiqu'ils s'accordent mal sur l'auteur et le lieu de cet exil. Mais ce silence donne à réfléchir. Est-il admissible qu'un poète satirique, qui détient dans sa main l'arme vengeresse par excellence, celle qui blesse et tue jusque dans la plus lointaine postérité, n'ait fait entendre contre ses proscripteurs aucun cri de colère, aucune malédiction ; qu'on ne rencontre même pas chez lui les récriminations, les plaintes, les prières, faibles quelques fois, mais bien humaines et bien éloquentes souvent, d'Ovide relégué chez les Gètes ? Alors se pose cette alternative : ou les satires que nous possédons sont toutes antérieures à l'exil, puisqu'aucune n'y fait la moindre allusion, ou Juvénal, en dépit du renseignement fourni par les biographes, n'a jamais été exilé. Quelle que soit la solution à laquelle la critique pense devoir s'arrêter, le problème par lui-même n'est pas seulement d'un pur intérêt de curiosité. Il touche jusqu'à un certain point à l'honneur de la personne de Juvénal : car il va de soi que si cet exil supposé avait tari sa verve satirique, si l'auteur de tant l'éloquentes censures, où revivent les vices et les ridicules de son temps, s'était condamné au silence le jour où il fut frappé d'une disgrâce, il devient difficile de défendre son caractère contre une accusation de lâcheté, tout au moins de faiblesse insigne. D'autre part, Ribbeck a bâti sur la tradition de cet exil tout son système de suspicion à l'endroit des dernières satires. Il suppose qu'une fois Juvénal éloigné de Rome, des faussaires ont exploité son nom et son malheur en allongeant le recueil de ses œuvres de plusieurs compositions indignes de son génie. Ceux-là même d'entre les critiques modernes, qui, sans adopter les conclusions radicales de Ribbeck, ont reconnu l'infériorité des satires qu'il déclare apocryphes, se sont appuyés sur l'exil, pour en expliquer la faiblesse par un ébranlement profond des facultés, sous l'influence combinée de l'âge et des disgrâces. De toute façon, la ques-

(1) Voir le Bulletin de Mai 1883.

Digitized by Google

tion de l'exil est la plus curieuse que soulève l'histoire de notre poète (1) : c'est pour cela qu'elle nous paraît mériter une discussion approfondie.

Si vagues, si incomplets, si contradictoires parfois que soient les renseignements fournis sur Juvénal par les sept biographies accueillies dans l'édition de Jahn et par quelques scholies des satires, il est incontestable qu'ils sont d'une haute antiquité : à s'en rapporter au caractère de la latinité qui les distingue et à certains détails qui impliquent une date assez précise, la source où ils ont été puisés n'est guère postérieure à l'année 400 de notre ère, c'est-à-dire au règne de Constantin (2). Scholies et biographies sont entièrement payennes d'esprit et de style (à l'exception toutefois de la notice tirée d'un manuscrit du Vatican, dont il sera question plus loin); elles sont très suffisamment au fait des usages et des mœurs polythéistes, ignorantes au contraire ou du moins insouciantes, plus que Juvénal lui-même, de certaines particularités que présente l'histoire des Judeo-Chrétiens, qui dès le v^e^ siècle préoccupe vivement tous les écrivains latins (3). Les auteurs qui les ont rédigées sont nourris des poètes de la bonne latinité et les citent à chaque ligne : il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur l'index dressé par Jahn, des passages qu'ils ont rapprochés du texte de Juvénal (4). Virgile seul y figure soixante-dix fois. Les auteurs qui sont cités le plus souvent après lui sont Cicéron, Térence, Horace et Lucain. Les scholiastes ont de solides connaissances en grammaire et en rhétorique ; chose assez rare à cette époque, ils savent du grec et en font un usage judicieux. Quoiqu'ils ne nomment nulle part des commentateurs antérieurs, ils emploient souvent l'expression de *alii*, ce qui

(1) C'est l'avis du plus grand nombre des critiques qui se sont occupés de Juvénal avec quelque souci de l'histoire exacte et détaillée. V. notamment SYNNERBERG, *De temporibus vitæ carminumque D. J. Juvenalis rite constituendis*, p. 26 et suiv.

(2) Peut-être même qu'avec Synnerberg, ouv. cit. p. 10, en note, et Heinrich, *Commentar zu Juvenals Satiren*, II, p. 542, convient-il d'en placer la rédaction première entre 230 et 330, sauf à admettre, ce qui saute aux yeux, qu'ils ont été altérés et mêlés dans la suite. Les scholies, telles qu'elles sont arrivées jusqu'à nous, ont dû être rédigées à Rome même, à vue d'un commentaire plus ancien. Cf. MEINERTZ, *zur Kritik und Erklaerung der Satiren des Juvenal. Programme du Gymnase Royal de Konitz*, 1871, p. 4.

(3) Le Scholiaste, au vers 267 de la III^e^ satire (JAHN, p. 213), citant Virgile, dit que de son temps encore (nunc) chez les Athéniens on met une obole dans la bouche des morts pour que Charon les reçoive dans sa barque; et, au vers 296 (ib. 215), il ignore ce que signifie au juste le mot grec *proseucha*, latinisé pour désigner les synagogues des Juifs. Une seconde scholie, évidemment postérieure, rétablit le vrai sens. Les remarques sur le vers 16 de la III^e^ satire (ib. 198) qui nous montre le bois sacré des Camènes affermé aux Juifs mendiants, et sur le vers 542 de la VI^e^ (ib. 267) donnent lieu à des observations analogues. Cf. SYNNERBERG, ouv. cit., p. 8 et suiv. JAHN, *Prolegom. in Persium*, p. CLIV.

(4) Ouv. cit., p. 495.

Digitized by Google

donne à penser qu'il en avait existé (1) ; il arrive même qu'ils ont plusieurs leçons pour le même passage. Ammien Marcellin, qui écrivait au IVe siècle, témoigne de la faveur dont Juvénal jouissait de son temps, en disant que ceux-là même le lisent, qui ont horreur de l'étude comme d'un poison, et ne font d'exception que pour lui (2). Il est tout naturel qu'un auteur aussi populaire ait eu dès lors de nombreux commentateurs, d'autant plus que la lecture, si attachante qu'elle ait paru, n'en offrait pas moins de sérieuses difficultés. D'autre part on s'accorde à considérer les plus anciennes biographies comme contemporaines des scholies, soit qu'elles s'inspirent de ces remarques de détail sur les vers du satirique, soit au contraire que le scholiaste ait tiré parti de quelque notice biographique pour son commentaire. Il faut donc admettre : 1° que les notices biographiques et les scholies dérivent de la même source si elles n'ont pas été rédigées par la même main (3) ; 2° que la rédaction des plus anciennes remonte au-delà de l'an 400, peut-être de l'an 300, et qu'il y en avait dès lors de plus anciennes encore.

Au milieu du Ve siècle, la tradition de l'exil de Juvénal, consacrée durant le IVe par les commentateurs et les biographes, est assez répandue pour que Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont, y puisse faire allusion en passant comme à un fait connu, qui parle de lui-même (4). Dans un poème d'ailleurs fort bizarre, adressé à un certain Magnus Félix, un de ses correspondants habituels, l'évêque lettré passe en revue, pendant près de trois cents vers, les diverses traditions de la mythologie et de l'histoire dont il ne compte pas l'entretenir. A la suite d'un grand nombre de noms célèbres dans les lettres latines, viennent les cinq vers suivants, où il est impossible de ne pas reconnaître Ovide et Juvénal, quoiqu'ils ne soient nommés ni l'un ni l'autre :

Non qui tempore Caesaris secundi
Aeterno incoluit Tomos reatu (5),
Nec qui consimili deinde casu
Ad vulgi tenuem strepentis auram
Irati fuit histrionis exul.....

(1) Ainsi III, 207, 251 ; IV, 67 ; X, 136, 247 ; XII, 3 ; XVI, 23. Cf. MEINERTZ, ouv. cit., p. 4.

(2) AM. MARCEL, XXVIII, 4.

(3) Ce fait ressort encore de la ressemblance presque textuelle que certaines scholies présentent avec les notices biographiques. La scholie du vers 1 de la sat. I, et celle du vers 38 de la sat. IV, concordent avec les notices A, B et D ; celle du vers 97, sat. VII, reproduit l'erreur de la notice G sur les rapports de Néron et de Juvénal.

(4) *Carm.* IX, 266 et suiv. Edit. Savarus de Clermont, 1609, II, p. 129.

(5) Si le mot *reatus* n'a pas été mis là pour les besoins du vers comme synonyme d'*exilium* ou de *pœna*, il est remarquable : car il désigne un état de suspicion, en dehors de toute action judiciaire, l'état du *reus*. Cf. QUINT., VIII, 3, 34, et le Dictionnaire de Freund à ce mot.

Digitized by Google

Le poète qui au temps du deuxième César, c'est-à-dire d'Auguste, se vit pour toujours exilé à Tomes est Ovide ; il a eu soin de nous le dire assez haut lui-même ; celui qu'une disgrâce semblable rendit victime d'un histrion irrité, en possession de la faveur populaire, nous l'aurions sans doute cherché vainement, si les biographes de Juvénal ne nous l'avaient désigné. A s'en tenir à la lettre du témoignage de Sidoine Apollinaire, l'exil de Juvénal n'aurait pas été moins définitif (*aeterno*) que celui d'Ovide, et, en effet la plupart des biographes l'y font mourir (1). Ainsi dès le Vᵉ siècle on parlait couramment entre amateurs de lettres, jusque chez les Arvernes, d'un poète exilé par l'influence d'un acteur, et ce poète ne pouvait être que Juvénal.

Est-il possible d'admettre que la rumeur d'un exil du satirique se soit ainsi répandue dans les écoles du IIᵉ au Vᵉ siècle, sans que l'exil eût réellement existé ? Si respectueux que l'on se montre pour les témoignages de l'antiquité, nous racontant la vie de ses grands hommes, il y aurait exagération à l'en croire toujours sur parole, à ne pas faire un peu en toutes choses la part de l'esprit légendaire. Les grammairiens, en particulier, ont payé largement tribut à cet esprit-là, chose que la fréquentation assidue des poètes excuse et explique dans une certaine mesure. A l'exception des biographies d'écrivains en renom, que l'on peut légitimement rapporter à Suétone et à Probus de Beryte (et encore en est-il où des interpolations postérieures ont glissé des détails suspects) (2), tous ont cédé de temps à autre à la tentation d'orner leurs héros, comme le demande Cicéron à Lucceius : *plusculum etiam quam concedet veritas* (3). Si l'on en veut des preuves multiples et frappantes, on n'a qu'à parcourir le lexique de Suidas, répertoire de toutes les fables mêlées à un peu de critique et d'histoire, qui jusqu'au déclin du paganisme ont eu cours dans les écoles sur les grands écrivains de la Grèce et de Rome. Juvénal y figure, comme de juste (4) : l'auteur raconte son exil d'après le chronographe Jean Malela dont l'ouvrage va jusqu'en l'année 566 (5). S'il faut les en croire, Domitien avait une affection particulière pour un *danseur de la faction des verts*, ce qui comme méprise est assez joli déjà, les factions de danseurs n'ayant jamais existé à Rome ni ailleurs (6). Ce danseur du nom de Paris ayant été insulté par le sénat de Rome et par le poète Juvénal, l'empereur exila

(1) Implicitement A, E, F; d'une manière formelle D et G; au contraire B et C le font revenir à Rome.

(2) Pour n'en citer qu'un exemple, tout le monde s'accorde à retrancher de la notice biographique sur Horace par Suétone (édit. Lem., II, p. 450) un détail concernant les mœurs du poète, détail qui paraît avoir été transporté là de Sénèque, *Nat., Quæst.* I, 16, où il s'applique à un certain Hostius.

(3) Cic, *ad fami'.*, V, 12, 3.

(4) Suid. (édit. Bernhardy, I, 2, p. 1004-5). Voc. Ἰουβεναλιος.

(5) J. Male. *Chronograph.*, I, p. 341, édit Chilmead.

(6) Cf Francke, *Examen critic*, p. 29.

Digitized by Google

le poète dans la Pentapole sur les confins de la Libye. Quant à Paris, il l'envoya chargé de richesses dans la ville d'Antioche, où il se construisit une maison magnifique, des bains et des jardins longtemps célèbres, où l'on montra plus tard son tombeau. Ce mélange de choses absurdes et incohérentes résulte de la fusion de deux histoires diverses, rapprochées à la faveur d'un nom propre. L'une est l'anecdote de l'exil de Juvénal, provoqué, disait-on, par le pantomime Paris ; l'autre, racontée par le rhéteur Libanius (1), parle d'un Paris tout différent du premier, quoique danseur du reste, qui s'était en effet construit à Antioche un vrai palais, avec des jardins et un mausolée que l'on visitait par curiosité (2).

L'erreur de Malela reproduite par Suidas est la tradition la plus récente que nous possédions sur l'exil de Juvénal : nous voyons de quelle confusion de noms elle a dû provenir. Examinons cette tradition sous sa forme la plus ancienne : peut-être que, de méprises en méprises, il nous sera possible d'arriver au fait historique, qui se dissimule presque toujours sous les plus puériles légendes.

Juvénal, disent les biographes qui ne se bornent pas à mentionner le fait de l'exil, mais en indiquent et la cause et l'auteur, a été frappé à cause d'un passage de la VII[e] satire, où est contenue une allusion blessante pour un empereur, pour un acteur, son favori, et aussi, ajoute l'un d'entre eux, non le moins important, pour un poète de cour qui ne serait autre que Stace (3). Si l'on veut apprécier ces quelques vers comme ils doivent l'être, il faut lire en entier la satire dont ils font partie. Elle débute par un hommage à l'empereur, qu'elle représente comme le seul espoir, le seul refuge des Muses en détresse ; puis elle passe en revue tout ce que la condition des hommes de lettres, poètes, avocats, déclamateurs et grammairiens, a de précaire et de misérable. Il y a déjà dans ce dessein de l'œuvre comme une contradiction ; Friedlaender l'a expliquée d'une façon assez vraisemblable, en supposant que l'éloge de l'empereur a été ajouté après coup, pour accommoder une satire précédemment écrite, à des temps nouveaux qui vont sans doute remédier à l'état de choses dont elle est la peinture (4). Le fond de la

(1) LIBAN. édit. Reiske, III, p. 262, 13.

(2) Cf. Sur ce luxe des affranchis, histrions ou autres, FRIEDLAENDER, *Mœurs Rom*, Trad. Vogel, II, p. 83 et suiv.

(3) VII, 82-94. Ribbeck rejette comme interpolés les vers 88 et 89 ; il y voit une amplification qui fait tort à l'ensemble du passage. On peut aller loin avec ces procédés d'épuration. V. ses raisons : *Der echte und der unechte Juvenal*, p. 130. C'est la notice B, la plus complète et la plus intelligente, qui mêle mal à propos Stace à l'aventure : Satira non absurde in Paridem Domitiani pantominum et aulæ histrionem se nostribus tumentem (?) vibrata poetamque P. Statium composita...

(4) Ouv. cit., IV, p. 88, en note.

Digitized by Google

satire se rapporterait au règne de Domitien ; le début saluerait l'avènement de Trajan (1) :

Et spes et ratio studiorum in Caesare tantum.

En parlant des poètes, Juvénal prend pour exemple le plus populaire de tous, mais non pas plus opulent pour cela, Stace, qui est mort lorsque Juvénal publie ses œuvres (2), quoique le passage de la VII[e] satire donne à penser qu'il est encore vivant. Nous n'en citons que les vers indispensables à notre démonstration :

... Cum fregit subsellia versu
Esurit, intactam Paridi nisi vendit Agaven.
Ille et militiae multis largitus honorem
Semenstri digitos vatum circumligat auro.
Quod non dant proceres, dabit histrio. Tu Camerinos
Et Baream, tu nobilium magna atria curas ?
Praefectos Pelopea facit, Philomela tribunos.

Nous voudrions d'abord écarter de cette discussion la personnalité de Stace qui n'a rien à y voir. A supposer, ce qui est tout au moins douteux, que l'auteur de la Thébaïde ait eu connaissance de ces vers avant de mourir, il n'avait certes pas lieu de s'en montrer offensé, de réclamer auprès de l'empereur un châtiment pour celui qui les avait écrits. Le commentateur qui l'insinue prouve simplement qu'il n'y a rien compris lui-même. Il a pris pour une allusion désobligeante ce qui est un éloge très franc, doublé d'une invitation à bien rétribuer le talent. Le pauvre Stace, bien loin de se fâcher, en aurait su à Juvénal la plus vive reconnaissance. Mais quel est ce Paris qui sauve de la famine les poètes, en leur achetant certaines de leurs œuvres, qui leur obtient auprès de l'empereur des fonctions rétribuées, qu'ils solliciteraient vainement dans l'atrium des illustres maisons ? Lui non plus n'est pas bien maltraité par le satirique, puisqu'on se borne à constater sa grande influence, son intervention bienveillante en faveur des hommes de lettres, alors que tout le monde les abandonne. S'il a pour ce motif sollicité l'exil de Juvénal, il ne le pouvait sans pousser la susceptibilité aux dernières limites de l'absurde : un comédien est un homme public, qui, par profession et par tempérament, aime la réclame : Juvénal en fait une à Paris du genre le moins désagréable. Il est tout au moins étrange que le comédien s'en soit irrité, ait poussé le ressentiment jusqu'à demander l'exil de l'auteur.

(1) C. Fr. Hermann, *de Juvenalis satir. septim. temporibus*, suivi par Ribbeck, *præf. ad edit. Juven* p. X. Ce début s'appliquerait moins bien à Hadrien ; car il constituerait alors à l'adresse de son prédécesseur une véritable injustice.
(2) Stace est mort en 96, un an avant Domitien.

Digitized by Google

C'est ici que le désaccord des biographes, unanimes d'ailleurs à affirmer la disgrâce de Juvénal, éclate, et qu'on les voit chercher, chacun à sa façon, le moyen de rendre vraisemblable un récit dont ils ne paraissent pas bien sûrs. L'histoire de l'empire au premier siècle ayant gardé le souvenir de deux Paris, tous deux favoris d'un empereur, c'est au hasard de leurs connaissances souvent peu précises, que les biographes désignent celui que Juvénal aurait irrité ou s'abstiennent d'en désigner aucun d'une manière formelle. L'auteur de la notice (1), tirée du manuscrit d'Is. Vossius qui en attribue, sans preuve d'ailleurs et sans apparence de raison, la rédaction à Aelius Donatus, avait dit vaguement que Juvénal était originaire d'Aquinum et qu'il vivait du temps de Néron. L'empereur, ajoute-t il (mais sa phrase ne signifie pas qu'il s'agisse encore de Néron), ayant cru voir une allusion dans des vers à l'adresse du pantomime Paris, exila le satirique ; celui-ci revenu d'exil et ne retrouvant plus son ami Martial, mourut de chagrin. Cette confusion de trois noms propres qui appartiennent à trois époques différentes est cause qu'un autre biographe (2), n'en retenant que celui de Néron, rendit cet empereur seul responsable de l'aventure ; et il crut faire une grande trouvaille en désignant le plus fameux des Paris, celui dont parle Tacite et qui fut le ministre des débauches impériales (3). Juvénal, suivant lui, se serait décidé pour le genre satirique, parce que sous le règne de Néron : *numerositas vitiorum plurimum viguit, maxime luxuries*. Voilà une latinité qui trahit ses origines, au moins autant que les anachronismes et les puérilités historiques qu'elle est chargée de nous enseigner. La suite de la Notice où le pantomime Paris (le Paris du règne de Néron exerce aussi ce métier) est appelé *delator pessimus*, qui *per hoc gratiam obtinuerat principis cum factione*, fait penser à la confusion de Malela et de Suidas, qui ont inventé des factions de danseurs, en leur attribuant des couleurs que les cochers seuls portaient dans le cirque. Ou je m abuse fort, ou la n tice G qui fait exiler Juvénal

(1) *Notice* C, chez Jahn. p. 388, avec la note. Il y a d'autres notices encore que les sept accueillies par Jahn dans son édition, mais ou plus récentes ou rapportées de seconde main, une chez Crenenius, *Animadv. phil. et hist.* XIII, p. 12 ; l'autre chez Pintzger, *Neue Jahrb f Phi ol.* 1835, p. 267. Elles ont cela de particulier que Juvénal y est dans la force de l'âge sous le règne de Néron. Il est probable que le satirique est lui-même cause de cette erreur, parce qu'il a appelé Domitien le *Néron chauve* (IV, 38). Tertullien, *de Pall.* 4, donne au même empereur le nom de *Subnero*. Autre biographie de Juvénal, qui citée par J. Lipse, *Epist. quæst.* IV, 20, n'est pas autrement arrivée jusqu'à nous.

(2) Not. G. JAHN, p. 390.

(3) TACIT., *Annal.* XIII, 19 : Paridem histrionem, libertum et ipsum Domitiæ... ib. 20 : Paris, solitus alioquin id temporis luxus principis intendere, etc, et 27. Néron le fit mettre plus tard à mort par jalousie d'artiste. V. DION CAS., LXIII, 18 et SUÉT. *Ner.* 54. Cette mort tombe en 67 : Juvénal a alors dix ans ou à peu près.

Digitized by Google

par Néron, à l'instigation du plus connu des Paris, est l'œuvre de quelque moine, qui aperçoit dans le vague de ses souvenirs tous les empereurs, tous leurs favoris, tous les censeurs de leurs vices et les met aux prises sans souci de la chronologie (1). Il n'y a pas à insister : mais pour la clarté de ce qui va suivre, l'erreur du biographe nous fournit l'occasion de fixer de la façon la plus plausible la date de la naissance de Juvénal.

C'est par un calcul élémentaire, mais qui n'en laisse pas moins une marge assez grande aux conjectures, que nous pouvons la déterminer, à la suite de Borghesi (2). La satire XV^e^, dans laquelle d'ailleurs la vieillesse du génie ressemble à de la décrépitude, fut écrite (le vers 27 : *Nuper consule Junco*, en est une preuve certaine) peu après l'année 127, sous le règne de Hadrien, année où un Juncus a été véritablement consul (3). Les biographes nous affirmant d'autre part que Juvénal mourut plus qu'octogénaire, si l'on suppose que sa mort suivit de près la composition de cette satire, nous obtenons comme date de la naissance, l'année 47, la sixième du règne de Claude. C'est la date que les critiques ont généralement adoptée. Mais si nous remarquons que la I^re^ satire, qui fait allusion au procès de Marius Priscus, condamné comme concussionnaire en l'année 100, sous le règne de Trajan (4), aurait été à ce compte écrite par un poète âgé de cinquante-quatre ans (5), il est impossible de maintenir une date qui conduit à ce résultat. D'une part, les biographes nous disent que Juvénal était, non sur le déclin, mais dans la force de l'âge (6), lorsqu'il s'adonna à la poésie satirique. D'autre part, à moins de tomber dans le système de suspicion et de mutilation pratiqué par Ribbeck sur les dernières satires, on ne saurait fermer les yeux à un changement de manière chez l'auteur, à partir de la

(1) Néron est la Bête de l'Apocalypse, le monstre légendaire par excellence ; dès la fin du I^er^ siècle, il y a une tendance à mettre sur son compte toutes les horreurs, tous les crimes que l'on ne peut trouver à placer commodément sur une autre tête. V. RENAN, *Antechrist*, chap. XVI et XVII.

(2) Ouv. cit., Œuvres complètes, V. 49-76.

(3) *Junco* est dans le meilleur des manuscrits, le *Pithœanus* ; d'autres ont *Junio*, *Juno*, *Vinio*, *Vinco*. V. JAHN, 160, note. Une table du temps d'Hadrien découverte par Clém. Cardinali (*Dissert. della pontific. academ. rom. d'archeol.*, VI, 231) confirme la leçon *Junco*, en établissant l'existence d'un consul de ce nom en 127. L. Rénier (dans l'édit. de Borghesi, V, 509) a quelque peu ébranlé les conclusions de l'éminent épigraphiste italien, mais sans les détruire. Un Juncus a bien été consul durant le II^e^ siècle, quoique les *Fasti consulares* n'en nomment point et il n'y a pas de raison sérieuse pour que ce ne soit pas vers l'année 130, pour que l'auteur de la XV^e^ satire n'ait pas désigné celui-là.

(4) I, 49 et 50. Cf. PLINE, *Ep.* II, 11, et JUVEN., VIII, 120.

(5) WIDAL, ouv. cit. p. VIII et suiv., fait naître Juvénal en 47 et lui donne quarante ans sous Trajan, c'est-à-dire plus de cinquante ans après.

(6) Ad mediam fere ætatem (A, B, C, E, F.)

Digitized by Google

dixième (1). Peut on admettre qu'un poète, qui a passé la cinquantaine, fasse preuve des qualités d'imagination vigoureuse, exubérante, presque juvénile qui distinguent ses premiers ouvrages, puis dix ans plus tard s'affaisse subitement, change de ton, de style, de pensée et de passion, au point de paraître un autre homme (2) ? La chose est absolument invraisemblable. Or, il est possible de concilier la date de la XV^e^ satire, celle de la I^re^, ce que les biographes et le bon sens nous disent de l'âge où Juvénal commença à écrire, et ce qu'ils nous apprennent de la haute vieillesse où il est parvenu, en plaçant sa naissance vers l'an 57, la quatrième du règne de Néron. Dans la satire XIII^e^ il est question d'un homme qui paraît toucher Juvénal de fort près, et que l'on peut confondre avec Juvénal lui-même (3). Cet homme a passé la soixantaine, et il est né sous le consulat de Caius Fonteius Capilo, c'est-à-dire en 59 (4). De cette manière Juvénal a une dizaine d'années lors de la mort de Néron ; il touche à la quarantaine vers la fin du règne de Domitien, durant lequel il a dû se borner aux exercices inoffensifs de la déclamation : *ad mediam fere aetatem declamavit.* Il profite de la liberté, de la sécurité que procure aux âmes généreuses le régime de Nerva, de Trajan, pour livrer à la publicité les satires ébauchées, partiellement composées sous le règne précédent. Il a près de soixante ans, ce qui est assez surprenant déjà, et non soixante-dix, chose invraisemblable, lorsqu'il compose la VI^e^ satire contre les femmes qui est de 117 (5), et il entre avec la X^e^, c'est-à-dire vers 120, dans la seconde phase de son talent, dont le dernier spécimen authentique est la satire XV^e^ écrite après 127. Enfin il meurt, comme le dit un de ses biographes, plus qu'octogénaire, sous le règne d'Antonin le Pieux, entre 135 et 140 (6).

Cette discussion un peu aride était nécessaire, ce nous semble ; elle

(1) Ce point a été mis en lumière avec une compétence et une modération parfaites par M. H. WEIL. *Jahrbücher für Philol. und Pædag.* 1870, 3^e^ cahier, p. 222-224. Cf. MEINERTZ, ouv. cit., p. 6.

(2) Cf. WEIDNER, *D. J. Juvenalis satiræ*, Introd. p. 3 et suiv.

(3) XIII, 16. Stupet hæc, qui jam post terga reliquit Sexaginta annos, Fonteio consule natus.

(4) Le problème se complique un peu en ce qu'un Fonteius Capito, vraisemblablement le même, est encore consul huit années plus tard. Borghesi croit qu'il est ici question du second consulat, parce qu'il est d'usage dans les inscriptions et les actes officiels de désigner l'année par le nom du premier consul ; en 59, Fonteius est en second avec Vipstanus Apronianus. Outre que ceci n'a rien d'absolu, surtout quand il s'agit d'un détail chronologique mis en vers, notre raisonnement en est fortifié plutôt qu'ébranlé.

(5) La date de la VI^e^ satire résulte des vers 398-412, où il est fait allusion à un tremblement de terre survenu à Antioche en 117, et à un ébranlement du mont Casius dont parle Dion, LXVIII, 24. Ribbeck (ouv. cit., p. 173 et préf. de son édition de Juvénal, p. X), pour des raisons qui ne nous ont pas convaincu, a encore rejeté ces vers comme interpolés.

(6) Not. D, JAHN, p. 388.

Digitized by Google

établit dès à présent d'une manière péremptoire que Néron et le premier Paris n'ont jamais rien eu à démêler avec Juvénal, que le poète n'entre dans la virilité qu'avec le règne de Domitien. L'étude de ses premières satires, considérées comme un tableau des mœurs et un écho des préoccupations romaines, sous la tyrannie du dernier des Flaviens, confirme de tout point les conclusions qui résultent de ce rapprochement de dates. On y sent à chaque vers l'indignation, la colère, la honte d'un homme vertueux qui est forcé d'assister muet, résigné, peut-être même avec des dehors approbateurs, au spectacle des crimes des folies les plus insignes. C'est ce qu'ont compris du reste les biographes qui ont fait exiler Juvénal par Domitien (1), les uns à l'instigation du Paris qu'il nomme dans le VII^e^ satire, un autre à la fin du règne quand ce Paris était mort depuis longtemps. Examinons les deux hypothèses.

IV.

Le pantomime à qui Stace vend son *Agavé* et qui use de son influence pour obtenir aux poètes des distinctions militaires, était dans toute sa gloire au début du règne (2). En thèse générale, il n'y a aucune absurdité à supposer que vers l'année 82, Juvénal ayant vingt et quelques années, c'est-à-dire l'âge où l'on est assez imprudent encore pour commettre un délit de plume, assez mûr déjà pour faire une œuvre qui attire l'attention, partant le châtiment, une satire, une épigramme contre un personnage tout-puissant à la cour et à la ville, ait valu à son auteur une disgrâce rigoureuse. Mais Paris mourut de mort violente, frappé par ordre de l'empereur qui vengeait son honneur conjugal, en l'année 83, au début du règne. Comme Mnester avait été aimé de Messaline et avait payé de sa vie cette bonne fortune, ainsi Paris avait attiré les yeux de Domitia qui l'aima jusqu'à en perdre la raison (3). Domitien répudia sa femme qu'il reprit plus tard et fit assassiner Paris au tournant d'une rue (4). Suétone raconte même qu'il se débarrassa encore

(1) Not B et D d'une manière formelle. Implicitement A et E.

(2) Sur le Paris, pantomime célèbre des commencements du règne de Domitien, voir outre ce passage de Juvénal, sat. VI, 87: Ludos Paridemque reliquit, dit-il d'Eppia qui s'enfuit de Rome avec un gladiateur, son amant. Cf. SUET. *Domit.* 3, qui signale l'amour de Domitia pour cet histrion, et 10, où il raconte que l'empereur fit tuer un de ses élèves DION CAS. LXXVII, 3. MARTIAL, XI, 13. Ce dernier l'appelle dans une épitaphe: Romani decus et dolor theatri.

(3) Paridis histrionis amore deperditam. *Domit.* 3.

(4) DION CAS. LXXVII, 3.

Digitized by Google

d'un élève du pantomime, qui avait su faire revivre le maître en imitant son art et jusqu'à ses traits. Si Paris a fait exiler Juvénal, comment les biographes peuvent-ils dire que cette disgrâce arriva à Juvénal sur le tard, et qu'il mourut en exil; tout au moins qu'il faut placer cet exil aux dernières années du règne : *extremis Domitiani temporibus ?* Supposons un instant que les vers de la VII[e] satire, composés à un âge où, de l'aveu des biographes les plus autorisés, Juvénal n'en avait point écrit encore et communiqués à Rome sous le manteau (1), l'aient fait exiler. Paris mort, l'empereur se hâtera de rappeler ceux qui ont été frappés pour s'être montrés ses ennemis. Une fois de retour et reprenant la plume du satirique, est-ce que Juvénal ménagera cet amant d'une impératrice, cet histrion, ce délateur désigné à l'outrage par le ressentiment de Domitien ? Se bornera-t-il, en éditant sous Trajan les satires en partie composées durant le règne précédent, à la banale vengeance (est-ce même une vengeance ?) de constater l'influence du pantomime auprès de l'empereur, sa faveur auprès de la foule, de rappeler la protection qu'il savait accorder aux poètes ? Est-ce que Martial, l'ami personnel et très intime du satirique, consacrerait aux mânes de ce Paris une de ses plus flatteuses épigrammes, s'il le croyait responsable de l'exil de son ami (2) ? Veut-on que Juvénal une fois exilé par Domitien et à l'instigation de Paris, soit resté à l'étranger pendant quinze années encore, jusqu'à l'avènement de Nerva qui rappela tous les exilés ? Mais la présence de Juvénal à Rome, ou tout au moins à Aquinum, pendant que Domitien est sur le trône, est attestée par des documents irrécusables, par deux épîtres de Martial, qui sont de l'année 91 ou 92, bien postérieures au meurtre de Paris (3), par l'inscription qui donne à Juvénal les titres de tribun, de duumvir quinquennal, de flamine du divin Vespasien. Il ne cumule certainement pas ces trois distinctions avant la trentaine, plus probablement après; et quant à ses fonctions sacerdotales, il ne peut les rappeler que sous le règne des Flaviens, le culte officiel de cette dynastie n'ayant plus, sous Trajan, aucune raison d'être. Juvénal n'a donc été exilé ni par Paris, au début du règne de Domitien, ni avant l'année 93 où il vit en Italie, comblé d'honneurs, et correspond paisiblement avec son ami Martial. Reste qu'il l'a été après, entre 93 et 97, ce qui est tout ou moins improbable. Nous le retrouverons à Rome avec une nouvelle épître de Martial, adressée du

(1) On s'appuie pour soutenir cette opinion, qui se prête à toutes les combinaisons en dépit des dates, sur le passage d'un biographe: (B) : Ut ea quoque quæ prima fecerat inferciret novis scriptis.

(2) L'épigramme 24 du VII[e] livre de Martial suppose une amitié très vive : Cum Juvenale meo quæ me committere tentas, quid non audebis, perfida lingua, loqui? Viennent les exemples mythologiques d'amitiés célèbres : Oreste et Pylade, Thésée et Picithoüs, etc.

(3) VII, 24 et 91.

Digitized by Google

fond de l'Espagne vers l'année 100 (1), et rien dans les satires composées à cette date ne permet de penser que Juvénal ait eu à souffrir des folies de Domitien d'une façon spéciale. Rien du moins dans la IVe satire, dont cet empereur est le héros grotesque et sinistre à la fois, ne laisse entrevoir une rancune personnelle. Si Juvénal avait été disgracié par Domitien, il n'aurait pas manqué de nous le faire savoir, dans un temps où il y avait sécurité, gloire et profit à le faire, où l'on se créait des titres à la faveur en se donnant pour victime du règne précédent. N'oublions jamais en lisant le satirique qu'il a publié ses œuvres à l'époque fortunée où l'on pouvait penser comme on voulait et exprimer librement sa pensée (2), où il fallait une certaine grandeur d'âme pour ne pas abuser de la flétrissure à l'adresse des tyrans morts; car elle constituait une flatterie vis-à-vis des souverains vivants; sans compter, comme dit Tacite, que si l'adulation entraîne le honteux reproche de servitude, le dénigrement a un faux air d'indépendance (3). Enfin s'il est une indication chronologique d'ordre général, que l'on puisse tirer des neuf premières satires, c'est qu'elles sont la photographie vivante, expressive, saisie au jour le jour, de l'actualité romaine sous le règne de Domitien. Le bon sens s'oppose à ce qu'on les croie écrites à distance, sur la foi des souvenirs amortis et sous l'impression des regrets cuisants, en Égypte ou en Calédonie. Conclusion : Juvénal n'a pas été exilé sous Domitien, ni au commencement du règne par l'intervention de Paris, ni dans la suite à quelque époque que ce soit du gouvernement de cet empereur. Si des grammairiens et des biographes l'ont affirmé, c'est qu'ayant entendu parler d'un exil dont un histrion aurait été l'instigateur, ils ont cherché dans les satires les traces de l'aventure. L'imagination aidant, comme ils n'avaient pour se guider qu'une chronologie incertaine, ils ont rattaché une tradition vague au passage de la VIIe satire qui cadrait tant bien que mal. Nous croyons avoir démontré qu'ils ont fait fausse route.

V.

Si Juvénal n'a pas été exilé par Domitien, faut-il croire qu'il l'a été par un de ses successeurs, par Trajan ou par Hadrien? Un certain nombre de critiques, ne pouvant se décider à rejeter purement et simplement un fait affirmé avec constance et dès la fin du IVe siècle par

(1) XII, 18.
(2) TACIT., *Hist.* I, 1. Cf. *Agricol.* 3.
(3) *Hist.* I: Adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest.

Digitized by Google

les biographes, se sont décidés pour cette hypothèse (1). Il est établi, disent-ils, que les satires, composées en partie sous Domitien, dont la tyrannie grotesque et sanguinaire amasse des trésors d'indignation dans les âmes généreuses, sont publiées sous le règne de Trajan, sous celui d'Hadrien Dans leur donnée générale, elles répondent à un besoin, à un vœu de l'opinion ; elles ne peuvent que paraître agréables, parce que, censurant les crimes des règnes précédents, elles font apprécier davantage l'humanité, la justice, la sagesse des nouveaux maîtres. Elles ne constituent pas d'ailleurs une exception dans la production littéraire de ce temps ; innombrables sont les œuvres à tendance satirique, soit en prose soit en vers (2), qui furent, avec l'avénement de Nerva, comme la revanche de la conscience publique, si longtemps comprimée. Cependant il y a des faiblesses qui sont de tous les temps, et qu'il est souvent plus dangereux de railler que des vices ou des crimes. L'oreille de Trajan, d'Hadrien n'appartient pas aux délateurs ; mais il y a toujours à la cour des favoris. Les comédiens n'ont pas cessé de gouverner l'empereur. Trajan a des complaisances honteuses pour Pylade le pantomime (3) qui règne au palais, qui passionne la ville comme Paris sous Domitien, comme Mnester sous Claude. Les rapports d'Hadrien et du bel Antinoüs sont connus (4). Rappeler l'influence du pantomime Paris sur le dernier des Flaviens, n'était-ce pas un peu, comme disent certains biographes, *tempora figura notare*, faire allusion au présent en évoquant le passé ? Est-ce que Trajan, que nomme expressément un biographe, est-ce que Hadrien, dont les temps s'accommoderaient mieux à l'anecdote de l'exil, se seraient gênés pour éloigner de Rome, sous un prétexte quelconque, le poète indiscret qui aurait donné à rire à leurs dépens ? La nature même du châtiment dont on dit que le poète fut frappé, ne dénote pas une cruauté bien féroce : on l'envoie faire campagne, avec la 1re cohorte des Dalmates dont il est tribun titulaire, ou en Egypte, ou en Calédonie. Domitien aurait châtié d'une façon

(1) Synnerberg, ouv. cité, opte pour Trajan, uniquement parce que cet empereur professa un goût très vif pour les acteurs. Heinrich, ouv. cité, s'est décidé pour Hadrien, et il est suivi par Weidner. On peut dire que tous deux acceptent cette hypothèse, parce que les autres sont insoutenables. Il en est de même de Ribbeck, *præf. ad Juv.* p. XI.

(2) On a le tort de considérer les satires de Juvénal comme un produit exceptionnel de la littérature de son temps et qui suppose chez l'auteur une grande dose de courage. C'est le contraire qui est la vérité. Après l'avènement de Nerva, ce fut comme une explosion d'œuvres à tendances satiriques, qui, pour venger les victimes des règnes précédents, dépecèrent les cadavres des tyrans, à dégoûter de cette besogne les esprits vraiment dignes comme Tacite. Du moins, ce sentiment est visible dans la préface des Histoires. Nous reprendrons quelque jour ce sujet. En attendant nous renvoyons à la correspondance de Pline, V. 5, 3 ; VIII, 12 et IX, I.

(3) Dion Cas. LXVIII, 10. Plin. *Paneg.* 88. Ael. Spart. *Hadr.* 4.

(4) Spart. *Hadr.* 14. Dion Cas. LXIX, 10. Pausan. VIII, 9, 4.

Digitized by Google

moins spirituelle; avec Trajan et Hadrien, généralement justes et humains, quoique non exempts de faiblesses ni de ridicules, une telle punition est fort admissible. A une faute légère et presque plaisante, ils appliquent une peine qui fait une plaisanterie aussi (1), mauvaise pour Juvénal, mais bien propre à ne pas mettre de son côté les rieurs. C'est Pélopée, c'est Philomèle qui font les tribuns, a dit le poète : eh bien! soit : c'est Philomèle qui aura fait son avancement : *Et te Philomela promovit* (2). On considère généralement ces deux noms comme des titres de tragédies ou de ballets-pantomimes mythologiques, pareils à l'*Agavé* de Stace. Il se peut que ce soient des noms d'acteurs en vogue (3) : du moins Martial nous parle d'un histrion Philomelus (4), qui avait amassé une immense fortune. Si Juvénal en a fait Philomela, certain passage de la IIIe satire (5) nous donnera la clef de cette raillerie; mettons simplement qu'elle est une allusion aux mœurs efféminées de ce personnage, allusion dont nous trouverons des modèles chez Aristophane (6). Ainsi ce ne sera pas l'acteur Paris, mort depuis longtemps, quand parut la VIIe satire, mais peut-être Philomelus, plus probablement un histrion quelconque influent à la cour, qui se sera cru désigné par les vers du satirique, et aura provoqué sa disgrâce. Rien ne s'oppose à ce qu'on attribue le fait à Pylade, favori du Trajan. Au pis-aller on avancera cet exil jusque sous le règne d'Hadrien, proclamé empereur en 117, l'année où, suivant toute apparence, fut publiée la VIe satire. C'est à quelque temps de là que le poète aurait été frappé vers l'âge de soixante-cinq ans. Si les biographes disent qu'il en avait quatre-vingts au moment de l'exil, c'est qu'ils confondent l'année de sa mort avec celle de sa disgrâce. Cette relégation subie sur le tard par un homme qui avait jusqu'alors échappé aux atteintes de la politique et vécu, paisible bourgeois, tantôt à Rome, tantôt à Aquinum, sans éveiller l'envie, expliquerait le changement tout au moins étrange, qui s'opère dans sa manière à partir de la Xe satire. Loin de ce centre unique d'observation morale et d'entraînement satirique qui s'appelle Rome, le poète tourne à la mélancolie résignée, à la philosophie prêcheuse et banale. Plus de peintures prises sur le vif, plus d'anecdotes scandaleuses quêtées au jour le jour dans le bruyant quartier de Suburre, plus de gaieté amère ni de railleries tour à tour emportées et plaisantes, mais de graves maximes, des conseils de sagesse bourgeoise.

(1) Ce sont les termes mêmes de la notice B: Id supplicii genus placuit, ut levi et jocularí delicto par esset; V. JAHN, p. 387.

(2) Not. E, ib. 389.

(3) RIBBECK, *Præf. ad Juven.*, p. XII.

(4) III, 31, 6, et IV, 5, 10; Philomelus dans les deux cas signifie ce que Crésus dit dans notre langue : Nunquam sic Philomelus eris (si tu vis en honnête homme).

(5) *Sat.* III, 95 et suiv.

(6) *Nub.* 680.

Digitized by Google

Ribbeck a raison au fond de dire que le Juvénal des dernières satires est autre que celui des premières; mais il a tort quand il invente un faussaire Le talent seul a changé, en changeant de milieu ; avec l'âge et les tristesses de l'exil, la verve du poète graduellement s'affaiblit et s'épuise jusqu'à cette satire XV^e^ où l'on trouve à peine les derniers *éclats d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint.*

Voilà brièvement résumés les arguments des critiques qui penchent pour un exil de Juvénal sous Trajan ou sous Hadrien : il est impossible de nier qu'ils ne soient pour la plupart fort ingénieux et même vraisemblables. Mais pour admettre que Juvénal ait été exilé sous Trajan, il faut faire bon marché de ce fait que ses meilleures satires ont été publiées, successivement sans doute, sous le règne de ce prince : la première postérieurement à l'année 100 (1), la seconde après la mort de Domitien ce qui revient à peu près au même (2), la IV^e^ après Domitien et avant Hadrien, le premier empereur qui laissa pousser sa barbe, ce qui ne s'accommoderait pas de ce vers : facile est *barbato* imponere regi (3) ; la VI^e^, l'année de la mort de Trajan (4) ; et la VIII^e^ à la suite des expéditions de cet empereur contre les Daces, les Parthes et les Arméniens (5). Nous avons déjà dit que l'hommage qui ouvre la VII^e^ satire s'adresse, suivant toutes les probabilités, à l'empereur Trajan, sous le règne duquel les lettres furent vraiment honorées et protégées : qu'il nous suffise de rappeler la faveur dont jouirent à la cour Tacite et Pline, les plus illustres des contemporains de Juvénal. Il est absurde de supposer qu'aucune des satires que nous venons d'énumérer, ait pu être composée en exil : elles témoignent toutes de la quiétude, de l'entrain et de la gaieté d'un homme qui se livre à la satire par goût d'artiste, non par ressentiment personnel. Il n'y en a pas une qui parle des scandales, des vices et des ridicules de Rome, autrement que sur le ton et avec les formules propres à un témoin oculaire. Martial, qui, peu après l'avènement de Trajan, avait pu se retirer dans sa patrie, grâce aux munificences de Pline, y compose le XII^e^ livre de ses épigrammes qui dut parvenir à Rome peu avant la nouvelle de sa mort, c'est-à-dire vers 101 (6) : une de ces épigrammes, sur laquelle nous aurons à revenir, nous montre Juvénal visiteur assidu des plus illustres maisons, suant sous la toge, vêtement de cérémonie incommode, à courir du grand au petit Celius afin d'y remplir les obligations d'un client matinal. Dans le même temps, la correspondance de Pline, qui est comme la

(1) *Sat.* I, 19 et suiv.

(2) I. 159 : Modo captas Orcadas. Cf. TACIT. *Agric.* 10. Les vers 29 à 33 de la même satire supposent absolument que Domitien est mort.

(3) Après Domitien résulte de 37 et 38, de 150 et suiv. ; avant Hadrien de 103.

(4) Vid. supra. Sat. VI, 398-412.

(5) VIII, 143 et suiv.

(6) XII, 18, Cf. BRANDT, *de Martialis poetæ vita et scriptis*, p. 34 et suiv.

Digitized by Google

gazette du monde élégant et lettré, garde un silence absolu sur la personne comme sur les satires de Juvénal, ce qui serait inexplicable si elles avaient fait scandale de quelque manière. Il faut donc abandonner encore l'hypothèse d'un exil sous Trajan et descendre jusqu'à Hadrien.

Or, sur les sept biographes qui ont nommé tour à tour Néron, Domitien, Trajan comme ayant disgracié Juvénal, pas un seul ne mentionne Hadrien ni ne laisse entrevoir qu'il fût le proscripteur cherché. Ribbeck, qui a absolument besoin de cet exil pour donner une base quelconque à son système des interpolations et des additions apocryphes, est le plus déterminé des critiques qui se soit rabattu sur cet empereur, et il est suivi par Weidner (1). Mais il n'apporte d'autre argument que le sort infligé à l'architecte Appollodore, auteur de la colonne Trajane, qui fut mis à mort sous les prétextes les plus futiles par ordre d'Hadrien (2). Juvénal, disent les biographes, aurait été malgré son grand âge envoyé à l'armée avec son grade de tribun : la nature de ce châtiment fait douter qu'Hadrien ait pu en être l'auteur. Borghesi observe avec beaucoup de justesse que c'est précisément ce prince qui remédia sévèrement au relâchement de la discipline militaire, et n'envoya plus sur les frontières que des officiers vigoureux et capables (3). Comment aurait-il donné le commandement d'une cohorte à un poète presque septuagénaire, qui depuis longtemps devait avoir désappris le métier, si tant y a qu'il fût assez robuste encore pour en supporter les fatigues ? Acculé peu à peu par nos démonstrations successives à cette alternative de déclarer ou que les biographes se sont trompés en disant que Juvénal fut exilé, ou de placer cet exil sans autre motif et même en dépit de plusieurs arguments contraires, sous le règne d'Hadrien, nous n'hésitons pas : nous prenons parti pour une erreur formelle des biographes. Voici ce qui la rend manifeste, ce nous semble.

L'avènement d'Hadrien étant de l'année 117, la satire XV^e^ lui est de dix ans postérieure et la satire XIII^e^ fut publiée en 120 (4); si elles sont les seules qui parmi les dernières œuvres de Juvénal renferment des indications chronologiques, en revanche elles ne font aucune allusion à un exil, à une disgrâce, quoique plusieurs fois le sujet traité en présente au poète une occasion toute naturelle. Admettons que Juvénal ait été exilé entre l'année 117 où parut la satire contre les femmes et l'année 127 qui est la date de sa dernière œuvre complète et authentique. Il serait bien resté de l'évènement quelque trace autre

(1) Ribbeck, *Præf. ad Juven.*, p. XI Cf. Weidner, *ouv. cit.*, p. 21.
(2) Dion Cas., LXVIII, 3.
(3) Borghesi, Œuvres complètes, V, 512.
(4) Vid. supra ; XV, 27 et XIII, 17. Si l'observation de Borghesi sur le second consulat de Fonteius était d'application rigoureuse, la satire XIII serait aussi de 127.

Digitized by Google

qu'une faiblesse générale de composition, qu'un amoindrissement des facultés poétiques, que l'âge suffit à expliquer. Tout au contraire : quand Juvénal peint le tableau des misères qu'amène l'âge (1) et démontre à sa manière que la fortune n'aime pas les vieillards, il cite les exemples plus ou moins rebattus de Crésus, de Priam, de Mithridate, de Marius sans se mettre lui-même en scène, sans gémir sur une disgrâce tardive, sans récriminer contre les auteurs de cette disgrâce, tout au moins devant la postérité ? On ne voit pas du tout la raison qui lui aurait imposé ce silence, si la vieillesse lui avait gardé une aussi dure épreuve. Et non seulement il n'a pas une plainte, un regret personnels, mais il parle sans cesse comme s'il était présent à Rome, comme si rien dans sa situation ne se trouvait changé. Une prudence, une discrétion capables de se dissimuler à ce point seraient le comble de la lâcheté. Il nous est impossible de l'admettre (2).

Mais, nous dira-t-on, la satire XV^e^ fait allusion à un séjour du poète en Égypte, qui est précisément le pays où certains biographes placent le lieu de son exil, d'autres ayant opté pour la Calédonie (3). Ne serait-ce pas en vertu des mêmes procédés qui ont fait considérer Paris et Domitien comme les auteurs de l'exil? Le poète cite un nom propre, en rapport avec sa pensée, confirmation ou exemple de ses censures morales : les commentateurs et les biographes, hantés par l'idée d'un exil, en cherchent les traces dans les satires où elles n'existent pas et les trouvent là où elles ne sont pas : ici notamment. La XV^e^ satire, à propos de superstitions égyptiennes, décrit, avec un réalisme souvent dégoûtant, une scène de cannibalisme. L'auteur qui tient à passer pour témoin oculaire, écrit : *Quantum ipse notavi* (4). « Et ce spectacle, j'en ai été témoin. » Cela ne veut pas dire que Juvénal ait été exilé ou soit exilé en Égypte, mais tout au plus qu'il a visité jadis ce pays (5). Si au lieu de s'en tenir à ces mots, on lit la satire entière, on acquiert aussitôt la conviction que le satirique a mal vu l'Égypte, qu'il ne l'a peut-être

(1) X, 188 et suiv.

(2) Synnerberg, ouv. cité, p. 48, croit résoudre cette objection par une phrase jetée en passant : « Nusquam exilii mentionem movit, cujus reticendi satis multæ ei adesse potuerunt causæ. » Nous avouons que nous n'en voyons pas pour notre compte ; Synnerberg et les autres critiques nous auraient fait plaisir d'indiquer ces motifs.

(3) L'Égypte est désignée comme lieu de l'exil par A, B, D et G; la Calédonie par E et F.

(4) XV, 45. Il existe, paraît-il, un fragment d'une biographie de Juvénal, citée par Schurzfleisch dans ses *Spicil. annot. in Juven. Sat.* (1717) qui considère comme une preuve du séjour de Juvénal dans ce pays les vers 27 et 28 de la satire XV ; ils ne prouvent pas cela du tout.

(5) C'était déjà l'avis d'Orelli, *Eclog. poet. lat.* Zurich, 1833, et bien avant lui de Saumaise, *Exercit. Plin.* p. 452. C. Fr. Hermann et Francke, dans les dissertations que nous avons citées, ont également renoncé à bâtir sur la satire XV l'hypothèse d'un exil en Égypte.

Digitized by Google

pas vue du tout, mais en parle par ouï-dire, avec la crédulité naïve d'un bourgeois, en commettant les plus grossières erreurs. Ainsi pour lui Canope n'est pas en Égypte ; les villes de Tentyris et d'Ombos, distantes de quarante lieues, sont représentées comme voisines ; Coptos est placé au nord de Tentyris, tandis qu'il est situé à quelques lieues plus au sud (1). Les croyances et les superstitions de la contrée sont caricaturées avec une ignorance ou une mauvaise foi évidentes. Et l'on veut que cette œuvre déclamatoire, qui prouve tristement jusqu'où peut tomber le génie sous l'influence de l'âge, soit sortie de la main d'un tribun militaire, ayant séjourné et manœuvré pendant des années dans une contrée? A défaut de goût et de poésie, il y aurait mis tout au moins l'exactitude topographique. C'est ainsi que de degré en degré nous en arrivons à démontrer : 1° qu'aucune des satires existantes de Juvénal n'a été composée en exil ; 2° que, si cet exil a existé, il est postérieur à l'année 127, c'est-à-dire à la soixante-dixième année du poète. Des biographes, en effet, disent qu'il en avait quatre-vingts quand il éprouva : *Quantum unius histrionis ira valeret.* Voilà une dernière hypothèse que nous nous abstenons de discuter : jamais homme de bon sens n'admettra qu'un poète presque octogénaire ait été, pour une peccadille, l'objet d'un châtiment rigoureux, et cela de la part d'un prince qui faisait étalage de clémence, de douceur, de libéralisme, tandis que ce même poète, pendant trente années, a pu, sans éveiller la jalousie et même, semble-t-il, sans attirer l'attention de ses compatriotes, censurer les vices, les crimes, les folies d'une époque universellement exécrée, entrée tout assitôt dans le domaine paisible de l'histoire.

D'où vient cependant l'affirmation des biographes qui font guerroyer Juvénal, sous couleur d'exil, tantôt sur les confins du désert Libyen, tantôt dans les brumes de la Calédonie ? Uniquement, ce nous semble, de la profession militaire qu'il a exercée dans la force de l'âge, comme nous le savons par l'inscription trouvée à Aquinum et aussi par les vers convenablement interprétés qui terminent la IIIe satire. Peut-être que la XVIe satire, qui raille les prérogatives de l'état militaire, et dont nous ne possédons qu'un fragment, renfermait quelque autre allusion à des campagnes pénibles, aux ennuis et aux fatigues d'un métier pour lequel Juvénal n'avait qu'un médiocre enthousiasme. Des grammairiens, peu au fait de l'organisation militaire durant le Ier siècle, étonnés de voir un poète égaré dans les rangs des conquérants de la Calédonie (la Ire cohorte des Dalmates, dont Juvénal était tribun, a plusieurs fois stationné dans ce pays sous Trajan et sous Hadrien) (2) en ont conclu qu'il s'y trouvait

(1) XV, 46, 35 et 23. Cf. Ribbeck, *Der echte*, etc., p. 14 et suiv.

(2) En 104, en 106 et en 124. Cf. Huebner, *Rhein. Mus.* XI, 30 et Henzen, *Annal. Antiq. Rhen.* XIII, 87. Francke, ouv. cit., p. 45, a vu un souvenir de la Calédonie dans le vers 112 de la XVe satire : De conducendo loquitur jam rhetore Thule; Duentzer, *Neue Jahrb. f. Philol.* Suppl. B. VI, p. 374 et suiv., avec plus

Digitized by Google

malgré lui et par disgrâce. Il est même possible que le poète, pour quelque indiscrétion, se soit vu sommé un jour de prendre effectivement un service, dont il n'avait goûté jusqu'alors que les honneurs enviés, dont il avait aussi touché la solde. Mais comme ce n'était pas là un exil véritable, comme en récriminant le satirique n'aurait pas mis les rieurs de son côté, il n'en a rien dit lui-même. Les biographes se sont chargés de lui confectionner l'auréole dont il n'a pas voulu se parer. Ne fallait-il pas qu'un homme extraordinaire par son génie, le fût aussi par quelque évènement de sa vie ? Une excursion militaire en Égypte ou en Bretagne, dans un moment où Juvénal se serait volontiers passé d'y prendre part, a été ainsi grossie et dénaturée jusqu'à devenir un exil rigoureux et définitif. Juvénal se prêtait d'autant mieux, vu d'un peu loin, à cette glorification légendaire, que pour un observateur superficiel il semble, comme un être surnaturel, se dresser contre la corruption de son temps et lutter avec elle corps à corps. Il y a chez lui quelque chose de la flamme qui anime les fortes peintures, les mystérieux anathèmes de l'Apocalypse. On se le figure volontiers tel qu'un autre Jean de Pathmos, assis sur un rocher perdu dans les mers et lançant sur Rome, foyer de vices et de crimes, des malédictions de prophète. L'imagination des grammairiens, obsédée par le souvenir de monstres tels que Néron et Domitien, qu'ils voyaient flagellés dans les satires, dut aisément leur persuader, l'incertitude chronologique aidant (1) qu'il y eut comme un combat entre le poète vengeur de la

de vraisemblance dans les vers 159-161, de la IIe satire. Mais induire de là que Juvénal y a passé une partie de sa vie, reviendrait à dire qu'il a vécu déjà du temps de Tibère, puisqu'il décrit la chute de Séjan. Il y a des auteurs sérieux qui sont allés jusque-là : ainsi celui qui dans l'édit. Lemaire, III, 450 et suiv., dispose les évènements de la biographie de Juvénal suivant ses œuvres. Il a eu tort de s'arrêter à Tibère, le déluge de Deucalion trouvant place aussi dans les satires.

(1) Un exemple qui fait en quelque sorte toucher du doigt le procédé par lequel les anciens commentateurs du IIIe au VIe siècle, ont violemment arraché les éléments d'une biographie, aux satires très impersonnelles du poète, nous est fourni par une notice manuscrite que cite Pinzger, *Neue Jahrb. f. Philologie,* 1835, p. 267, et que Jahn n'a pas accueillie dans son édition. Juvénal, sat. III, 223, faisant ressortir les avantages d'une vie aisée à la campagne, cite parmi les raisons qui retiennent tant de gens dans le séjour ruineux et malsain de Rome, le goût excessif des spectacles : *Si potes avelli circensibus*, etc. De même dans la satire XI, 53 : *Ille dolor solus patriam fugientibus, illa Mœstitia est, caruisse anno circensibus uno.* Il s'agit du débiteur qui va attendre loin de Rome la prescription de sa dette. Le biographe en question, ayant su vaguement que Juvénal mourut d'ennui et de chagrin, se croit bien fin de découvrir la cause de cet ennui, et il écrit ceci : « *Unde, cum careret consuetis spectaculis et ludis quæ Romæ fiebant, ægritudine et tædio periit.* » Un autre biographe, plus connu (C. chez Jahn, 338), ayant lu l'épigramme affectueuse de Martial que nous avons citée plus haut, en a tiré que Juvénal mourut du chagrin de ne plus retrouver son ami au retour de l'exil. Il n'y a

Digitized by Google

conscience humaine, et ces tyrans qui résumaient en eux tous les vices avec toute la puissance : *Summa vitia in summa fortuna.* Dans cette lutte où la satire portait les premiers coups, il était aisé de croire qu'il y eut riposte des victimes : est-ce que depuis les temps de Tibère jusqu'à ceux de Dioclétien, le destin des âmes indépendantes n'a pas été de souffrir pour le bien? Est-ce que les stoïciens du paganisme, est-ce que les judéo-chrétiens n'ont pas confessé la vertu, au péril de la vie, de la liberté? Quel dommage pour l'histoire pittoresque, pour la déclamation éloquente, que Juvénal, confesseur à sa manière par la satire, n'ait pas été quelque peu martyr ! Avec de la bonne volonté on découvrit qu'il l'avait été un peu, moins que d'autres, mais enfin qu'il l'avait été. Néron, Domitien devaient avoir frappé le satirique, donc ils l'avaient frappé en effet. Le nom de Trajan fut prononcé plus tard, lorsque des biographes plus instruits, s'avisèrent des impossibilités chronologiques, d'autres laissèrent le fait dans le vague, parce que Trajan ne cadrait pas davantage. Le lieu de la peine fut fixé comme la peine elle-même, au hasard d'une interprétation erronnée de certains vers, puis laissé indécis par la plupart pour les mêmes raisons. Celui qui, le premier, découvrit que l'exil fut infligé à Juvénal dans les conditions que l'on sait, avec la secrète espérance que le poète-soldat fût tué à l'ennemi (1), réédita pour son compte l'histoire biblique de David et d'Uria, le mari gênant de Bethsabée. L'analogie est tellement frappante, qu'on la croira difficilement fortuite (2). Lorsqu'on songe que le David de l'aventure s'appelle chez certains biographes Domitien, qui n'a jamais pris de détour pour se venger d'un grief vrai ou supposé, on mesure du même coup la naïveté doublée d'ignorance qui a élaboré cette légende.

Sous la forme où elle est arrivée jusqu'à nous, elle est le résultat des méprises successives des commentateurs, qui renchérissent les uns sur les autres en expliquant le texte des satires, en y cherchant, sans les trouver, les éléments d'une biographie de l'auteur. Quant au fait de l'exil

pas un détail précis de ces notices qui ne puisse s'expliquer de même, et comme ils reposent presque tous sur une méprise, il n'est pas étonnant qu'ils soient en contradiction les uns avec les autres.

(1) E (JAHN. p. 339): « Sub honoris prætextu fecit eum præfectum militiæ contra Scotos, qui bellum contra Romanos moverant, ut ibi interficeretur Juvenalis. » Presque dans les mêmes termes F, ibid. Il existe une scholie tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque royale de Londres, 15 B, XVIII, et citée par Hermann (ouv. cit., p. 9) qui va jusqu'à donner le commandement supérieur de l'expédition à Juvénal: la ressemblance avec l'aventure d'Uria est complète, et l'origine monastique de cette fable saute aux yeux.

(2) Et le (lendemain) matin David écrivit une lettre à Joab et l'envoya par l'entremise d'Ouria.

Il écrivit dans la lettre, savoir : Placez Ouria vis-à-vis du front de l'armée (où) la bataille (est) forte, retirez vous d'auprès de lui, afin qu'il soit frappé et meure.

Samuel, II, 11 ; versets 14 et 15. Traduction S. CAHEN.

Digitized by Google

réduit à sa plus simple expression, sans circonstances de temps, de lieu, de cause, le poète qui dans ses œuvres embrasse trente années de son existence n'y ayant jamais fait aucune allusion, nous le tenons jusqu'à la date de 128 pour aussi controuvé que tout le reste. A partir de cette date, il n'est possible de nier une erreur des biographes, de Sidoine Apollinaire et de Suidas, qui en ont du reste bien d'autres à se faire pardonner, qu'en accusant l'empereur Hadrien d'une cruauté absurde, inutile, en contradiction avec tous les actes de son existence. Nous croyons qu'il est plus simple d'admettre chez les biographes une méprise de plus. Si la figure de Juvénal perd en pittoresque de ne plus nous apparaître avec l'auréole du martyr, elle gagne du moins en vérité humaine. Il ne sera plus le persécuté d'un tyran, titre douteux à l'admiration de la postérité quand on néglige de le faire valoir soi-même. Il restera toujours le vigoureux censeur de la corruption romaine, continuant jusqu'à l extrême vieillesse, au sein de la grande ville qui ne paraît pas s'en être préoccupée beaucoup, un métier qui depuis Domitien avait cessé d'être dangereux, qui comptait du reste de nombreux représentants. Pour que nous y prenions plaisir et intérêt aujourd'hui, il n'est pas nécessaire que Juvénal ait expié ses satires par la tristesse de l'exil.

J.-A. HILD.

(A suivre).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

LE PROBLÈME DE LA MATIÈRE (1).

Critique de l'Idéalisme et du Criticisme, par M. Ott (librairie Fischbacher, 1883); *La Physique moderne*, par Ernest Naville (Germer-Baillière 1883); *Matière et Force*, par E. Maldant (Dentu, 1883); *Introduction à la théorie de l'énergie*, par E. Jouffret (Gauthier-Villars, 1881); L'*Univers invisible*, par Balfour Stewart et Toit, traduit de l anglais sur la 6e édition, par A.-B., lieutenant de vaisseau (Germer-Baillière, 1883.)

C'est un phénomène psychologique bien digne d'attention que l'ardeur avec laquelle les philosophes se sont portés de tout temps vers

(1) Les numéros VIII et IX du programme de la licence ont pour objet : « le Scepticisme et l'idéalisme; la matière et l'esprit. »

Digitized by Google

l'étude de la matière. Le monde de la conscience, qui est cependant leur domaine propre, semble exercer sur eux une attraction moins vive, moins irrésistible que ce *substratum* mystérieux qui sert de support et de lien aux phénomènes du monde sensible. C'est de ce côté que se tournent les premiers regards de la philosophie naissante. Dès le VII^e^ siècle av. J.-C., les Ioniens affirment hardiment l'unité de la matière et cherchent quel est le principe unique capable, par ses métamorphoses innombrables, de revêtir toutes les formes qui frappent nos sens : après eux, Anaxagore, Empédocle, les Atomistes se demandent quels sont les éléments primordiaux, irréductibles, dont sont formés les corps et dont les combinaisons ont constitué l'univers. Depuis lors, la question de la nature et de la constitution de la matière n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour, et la solution en est poursuivie avec une ténacité que ne peut lasser aucun mécompte. Par une circonstance qui mérite d'être signalée, la physique, la chimie, la mécanique se joignent ici à la philosophie et nous donnent le spectacle de toutes les forces de l'esprit humain unies pour résoudre le même problème.

Nous trouvons ce problème repris et discuté dans plusieurs ouvrages publiés en ces derniers mois, par des savants et des philosophes distingués. Les termes dans lesquels il se pose n'ont pas sensiblement varié depuis plus de vingt siècles. — Pouvons-nous acquérir quelque connaissance, ou même affirmer l'existence du monde extérieur; si nous pouvons le connaître, quelles sont les notions qui doivent être considérées comme certaines et définitivement acquises à la science ? — Ces deux questions comprennent et circonscrivent tout le débat. Nous allons les examiner successivement en nous plaçant au point de vue de la science moderne, et en prenant pour guides les auteurs dont nous avons cité les noms en tête de cet article.

I.

Les philosophes n'ont point attendu les progrès des sciences naturelles pour reconnaître que la représentation du monde extérieur, telle que nous la donnent nos sens, est fantastique et mensongère. Dès que leur attention se porta sur l'esprit humain et sur ses moyens de connaître, ils déclarèrent que la sensation est impuissante à nous donner la science : elle est variable, fugitive, sujette à l'erreur et se contredit à chaque instant; la nature des choses lui échappe; elle ne saisit que des apparences et ne fournit pas de connaissance véritable. Tel est le jugement porté sur la perception des sens par les Eléates, Héraclite et Démocrite (1) Les sophistes vont plus loin, et l'un d eux, Protagoras,

(1) Cf. Zeller, t. II de la trad. française; p. 52, 65, 173, 336.

Digitized by Google

établit nettement le principe de la subjectivité. Toute représentation repose sur l'impression organique ; mais celle-ci varie avec les individus et les circonstances : la même température peut paraître chaude ou froide à deux personnes, suivant leurs dispositions. Il ne faut donc pas dire : les choses sont ainsi, mais elles *paraissent* être ainsi. Ce que les choses sont en elles-mêmes, nous ne pouvons le savoir. L'homme n'est certain que de ses sensations, et rien ne l'autorise à conclure de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, de ce qu'il éprouve, à ce qui est réellement. Pour savoir si la représentation est conforme à son objet, il faudrait pouvoir connaître l'objet autrement que par la représentation ; et qui a jamais connu un objet autrement que par l'impression qu'il fait sur les sens? Nous sommes donc enfermés dans le cercle infranchissable de nos sensations, et le passage du *moi* au *non-moi* nous est à jamais fermé.

Telle est l'objection fondamentale de l'Idéalisme. Après Protagoras, elle fut reprise et présentée avec plus ou moins de force ou d'habileté par les Cyrénaïques, les Sceptiques et les nouveaux Académiciens ; Carnéade, surtout, la fit valoir en dialecticien consommé, dans sa lutte contre les Stoïciens. On peut dire que la philosophie ancienne a tiré de cet argument tout le parti possible.

La science moderne apporta dans la discussion un élément nouveau et sembla donner gain de cause à l'Idéalisme. Des expériences concluantes avaient en effet démontré que la lumière, les couleurs, le son, les odeurs, les saveurs n'existent que par nous et pour nous, et qu'il n'y a rien dans les objets extérieurs qui ressemble aux propriétés que nous sommes portés, sur la foi de nos sens, à leur attribuer. Si vous supprimez la vue et l'ouïe, aussitôt la lumière, la couleur et les sons disparaissent, et le brillant décor du monde sensible s'écroule dans le silence et la nuit. Les sens nous trompent donc, quand ils nous font croire à la réalité objective de ces qualités, et Protagoras avait raison de dire que nous n'avons pas le droit de conclure de ce qui *paraît* être à ce qui *est* réellement.

Telle est précisément la thèse soutenue par Hobles. « Tous les accidents ou qualités, dit-il, que nos sens nous montrent comme existant réellement dans le monde, n'y sont point réellement, mais ne doivent être considérés que comme des apparences; il n'y a réellement dans le monde que les mouvements par lesquels ces apparences sont produites. » (*Traité de la nature humaine*, p. 198). Et il dit ailleurs : Qualitates sensibiles nihil sunt in ipso objecto præter materiæ motum, quo objectum in organa sensuum operatur. (*Leviathan* 3).

Locke reprend avec plus de précision la même doctrine. Il accorde aux corps cinq qualités *premières* ou *originales*, la solidité, l'étendue, le nombre, la figure et la mobilité ; mais il leur refuse les qualités secondes, comme les couleurs, les sons, les odeurs et les saveurs, qui

Digitized by Google

relèvent de la sensation. Berkeley supprime les qualités premières elles-mêmes, et nie absolument l'existence de la matière; il ne voit dans notre représentation du monde extérieur qu'une pure illusion à laquelle ne correspond aucune réalité. En dehors de l'âme et de Dieu, il n'existe rien (1). Hume, allant jusqu'aux dernières conséquences de ce système, nie l'existence de l'âme elle-même qu'il regarde comme une simple série de phénomènes, *un paquet de sensations* (2) : « Quant » à la notion d'une existence extérieure, considérée comme quelque » chose de distinct de nos perceptions, nous avons déjà montré qu'il » était absurde de l'admettre » (3).

Nous arrivons à Kant et aux théories contemporaines; et ici nous rencontrons l'excellent ouvrage que M. Ott vient de publier sur l'idéalisme et le criticisme. M. Ott appelle *idéalistes* ceux qui ne considèrent les objets que comme des sensations complexes, et en contestent l'existence extérieure; et *criticistes* ceux qui reconnaissent l'existence d'objets différents du moi et la réalité du monde extérieur, mais déclarent en même temps qu'il est impossible de rien connaître de ces objets et de ce monde, et que toutes nos conceptions à leur égard proviennent du moi (4). Nous allons suivre l'auteur dans l'examen de cette double doctrine.

Les représentants les plus autorisés de l'idéalisme sont Stuart Mill et M. A. Bain. Le premier dans les chapitres X et XI de son livre sur la philosophie de Hamilton expose ses théories sur la connaissance de la matière, qu'il appelle « une possibilité permanente de sensations. » Les objets, dit-il, excitent ou éveillent en nous certaines sensations, et ce que nous appelons propriétés des objets n'est autre chose que le pouvoir qu'ils ont de produire ces sensations en nous. Un objet n'est donc pour nous rien de plus que ce qui affecte nos sens d'une certaine manière; nous sommes incapables d'attacher à ce mot une autre signification : de sorte que notre connaissance des objets et même nos fictions sur des objets ne se composent que des sensations qu'ils

(1) On peut rapprocher de la doctrine de Berkeley celle de Maupertuis, qui résume sa pensée sur ce sujet dans cette phrase expressive de ses lettres philosophiques : « Nous vivons dans un monde où rien de ce que nous apercevons ne ressemble à ce que nous apercevons. Des êtres inconnus excitent dans notre âme tous les sentiments, toutes les perceptions qu'elle éprouve, et, ne ressemblant à aucune des choses que nous apercevons, nous les représentent toutes. »

(2) A bundle of perceptions. — They are the successives perceptions only that constitute the minde. (De l'entendement, p. 313.) Cf. Compayré, la philosophie de D. Hume, p. 299 et 300.

(3) For as to the notion of external existence, when taken for something specifically different from our perceptions, we have already shown its absurdity. (De l'entendement, p. 239.)

(4) P. 7 et 8.

Digitized by Google

excitent ou que nous nous imaginons qu'ils exciteraient en nous (1).

Je vois un morceau de papier blanc sur une table; je passe dans une autre pièce, et bien que j'aie cessé de voir le papier, je suis persuadé qu'il y est encore. Je n'ai plus les sensations qu'il me donnait, mais je crois que si je me replaçais dans les circonstances où j'ai eu ces sensations, c'est-à-dire si je rentrais dans la chambre, je les aurais encore (2). Ce papier n'est autre chose qu'une possibilité de sensations. Que serait-il en effet ? S'il paraît blanc, lisse, léger, ces qualités lui viennent de celui qui le voit ou le touche; par lui-même, il n'en poosède aucune. Il y a des moments où je peux n'avoir pas de sensations présentes, et, dans tous les cas, elles ne font que la plus insignifiante partie de ce que je saisis. La conception du monde que je me fais à un moment donné comprend avec les sensations que j'éprouve, une variété infinie de possibilités de sensations. Ces possibilités ont des qualités bien tranchées qui les distinguent des sensations particulières.

D'abord, elles sont permanentes : elles ne nous sont pas personnelles, mais se trouvent aussi chez nos semblables : elles nous survivent, tandis que les autres périssent avec nous : elles sont stables; quand nous changeons de place, nous ne les emportons pas avec nous, comme les sensations actuelles qui n'existent jamais où nous ne sommes pas ; elles restent jusqu'à notre retour : elles se présentent par groupes : enfin elles se succèdent suivant un ordre fixe qui, révélé par l'observation, donne naissance aux idées de cause et d'effet. Chacun porte dans son esprit ce monde fixe et stable de possibilités permanentes, et c'est de là qu'est sortie la croyance au monde extérieur, doué lui-même de stabilité et de permanence.

Telle est, exposée à grands traits, la théorie de Stuart Mill, qu'on peut résumer en ces quelques mots : les objets ne sont pour nous que les sensations qu'ils font naître.

La doctrine de M. Bain ne diffère pas sensiblement de celle de Stuart Mill. Toutefois il ajoute aux considérations fournies par ce dernier une distinction qui mérite d'être signalée entre les sensations purement passives, comme la chaleur, le son, la lumière, et les sensations actives qui sont accompagnées de mouvement et donnent le sentiment de force déployée. C'est dans la conscience que nous avons de cette dépense de force qu'il faudrait, d'après M. Bain, chercher la source de la croyance à l'extériorité des objets (3).

Ces théories ont été soumises à un examen très attentif et réfutées avec beaucoup de vigueur par M. Ott. Deux points nous ont surtout frappé dans la discussion très-serrée qu'il engage avec ses adversaires.

(1) Philosophie de Hamilton, p. 6 et 7 de la trad. franç. de M. Cazelles.
(2) Ibid. p. 215.
(3) Les sens et l'intelligence. Trad. de M. Cazelles, p. 335.

Digitized by Google

Le premier a rapport aux possibilités permanentes de sensations, auxquelles M. St. Mill, leur auteur, donne tant et de si brillantes qualités. Elles forment une sorte de monde idéal, peuplé de véritables entités, qui occupent une place dans l'espace, s'y meuvent, commencent et finissent, sont causes les unes des autres, se comportent en un mot comme des êtres réels. Si l'on admet l'existence de telles entités, de quel droit vient-on nier celle du monde extérieur? La nécessité de cette hypothèse ne prouve-t-elle pas que, pour expliquer nos sensations, il faut admettre quelque chose qui soit en dehors de l'esprit humain, et ce monde extérieur qu'on prétend nier ne revient-il pas ainsi sous une autre forme (1)?

Une autre considération décisive contre l'idéalisme, c'est la nécessité où nous sommes d'admettre l'objectivité des choses pour pouvoir nous rendre compte de l'ordre régulier et des lois de la sensation. Supprimez les objets extérieurs, et vous ne pourrez jamais expliquer comment les même sensations se reproduisent dans certaines circonstances déterminées, comment dans d'autres circonstances elles varient sans qu'il soit survenu aucun changement dans notre état intellectuel. Si véritablement les objets qui nous apparaissent ne sont que des ombres sans réalité, si nous vivons au milieu d'illusions continuelles, ces illusions qui se succèdent et s'enchaînent avec tant de régularité que nous pouvons en prévoir et en fixer le retour, ne sont-elles pas la chose du monde la plus inexplicable (2)? Berkeley avait bien compris la difficulté ; pour sortir d'embarras, il faisait intervenir la divinité, et regardait nos représentations comme l'œuvre de l'Esprit suprême qui les produit dans les esprits finis ; mais l'école de Stuart Mill se contenterait-elle de cette explication?

Les arguments particuliers de M. Bain et surtout la distinction qu'il établit entre les sensations passives et les sensations actives, ne nous semblent pas destinés à renforcer beaucoup la thèse de l'idéalisme. Comment l'éminent philosophe a-t-il pu invoquer à l'appui de sa théorie le sentiment de la force déployée et de la résistance que cette force

(1) P. 40.

(2) Cette considération avait déjà été présentée avec beaucoup de force par Turgot dans ses lettres sur le système de Berkeley : « En philosophant sur les rapports de mes sens avec les objets, dit-il, en multipliant les raisons et les expériences, je découvre que tout cela se fait suivant certaines lois. L'anatomie m'apprend que des rayons de lumière, réfléchis de l'objet à mon œil, sont réfractés dans le cristallin ; et toujours supposant que l'objet, que mon œil, que les rayons existent, et que les opérations de l'anatomie et de la physique portent sur des faits réels, j'en conclus que des verres convexes interposés m'agrandiront l'apparence des objets, m'en feront découvrir qui m'échappaient par leur petitesse. Je taille un verre, ou si vous voulez, *l'idée d'un verre* : je le mets entre l'*idée de mon œil* et l'*idée de l'objet*, et cet objet s'agrandit, et j'en vois toujours de nouveaux... L'expérience confirme ce qu'avait annoncé la théorie fondée sur l'observation des objets et des effets. » Œuvres de Turgot, t. II, p. 771.

Digitized by Google

rencontre ? On ne s'y prendrait pas autrement pour prouver qu'il existe quelque chose en dehors de l'homme ; et c'est précisément sur ce sentiment de l'effort et de la résistance éprouvée que s'appuie M. P. Janet pour montrer combien le nihilisme extérieur est difficile à soutenir même en théorie. Un exemple très heureusement choisi contient en substance toute cette démonstration aussi claire que concluante.

Je suppose, dit M. Janet, que nous engageons une lutte corps à corps avec un de nos semblables. Le sentiment de l'effort s'éveille en nous, et se manifeste extérieurement par certains signes sensibles, tels que contraction des membres, coloration du visage, mouvements rapides et brusques... Or, nous voyons les mêmes phénomènes s'accomplir chez notre adversaire ; nous voyons ses muscles se gonfler, ses membres se contracter ou s'étendre, son visage se colorer, ses yeux lancer des éclairs. Dans la lutte, comme il arrête nos mouvements, nous arrêtons les siens ; comme il nous résiste, nous lui résistons ; tout ce qui se passe dans notre corps, nous le voyons se passer dans le sien, et réciproquement. Si une induction est légitime, c'est celle qui nous autorise à lui prêter le même phénomène interne qu'à nous-mêmes, à savoir l'effort musculaire. Les autres hommes sont donc des forces aussi bien que nous-mêmes. Ce que nous disons des hommes, nous avons également le droit de le dire des animaux. Voilà donc au moins toute une partie du monde extérieur dont l'existence est mise hors de doute, c'est le règne animal tout entier.

Mais la matière est capable de tous les modes d'action que nous attribuons à la force dans les autres hommes, et dont nous trouvons en nous-mêmes le type dans l'effort musculaire : tension, traction, pression, choc. Ne devons-nous pas conclure par analogie qu'il y a dans la matière quelque chose de semblable à ce que nous avons affirmé avec certitude chez l'homme ? Les mêmes effets ne prouvent-ils pas une même cause (2) ?

Cette argumentation nous paraît irréfutable ; et les idéalistes peuvent d'autant moins l'attaquer qu'eux-mêmes, après avoir déclaré que nous ne connaissons que nos sensations et qu'il nous est interdit de franchir les limites de notre conscience, ils admettent cependant, en raisonnant par analogie, l'existence d'autres esprits semblables au nôtre.

Nous venons d'établir qu'il existe en ce monde quelque chose d'extérieur et d'étranger à l'homme ; mais ce quelque chose qui est différent de nous et qui agit sur nous, pouvons-nous le connaître ?

On sait comment Kant répond à cette question. Il distingue, dans les connaissances humaines, trois degrés dont le premier comprend les perceptions sensibles, les intuitions. Dans toute intuition, on distingue

(1) Dans son article intitulé : Mill et Hamilton. *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1869.

(2) Ibid. p. 960 et 961.

Digitized by Google

deux éléments, un élément *a posteriori* qui vient du dehors et nous est fourni par nos sens, c'est la *matière* de la connaissance ; et un élément *a priori* que la sensibilité tire d'elle-même et qu'elle ajoute aux données des sens, c'est la *forme* de la connaissance. Cet élément *a priori* se compose du temps et de l'espace, sans lesquels aucune représentation ne saurait avoir lieu Le temps et l espace ne sont pas des objets de perception, ce sont des conditions indispensables de la perception, les cadres dans lesquels viennent se placer les impressions sensibles. La sensibilité est donc à la fois passive et active dans la perception du monde extérieur ; elle reçoit les matériaux fournis par les sens, mais elle leur donne une forme, les marque de son empreinte, les modifie en un mot. Elle ne nous montre pas les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, mais telles qu'elles *lui apparaissent*, ainsi qu'on l'a dit spirituellement, *à travers ses lunettes, dont l un des verres s'appelle le temps, et l'autre, l'espace.* Sans doute quelque chose de réel correspond aux impressions nuisibles ; et pour parler le lan age de Kant, un *noumène* se cache derrière le *phénomène*, mais ce noumène est absolument inaccessible, nous ne saisissons que le phénomène, œuvre commune et indécomposable des données fournies par les sens et des formes inhérentes à la sensibilité.

La théorie de Kant renferme une part de vérité sur laquelle il est inutile d'insister. C'est avec ses facultés de connaître que l'homme étudie le monde sensible, et il entreprend cette étude avec son activité, sa nature et sa constitution propres, de sorte que si ses moyens de connaître étaient modifiés, sa connaissance changerait par là même, rien n'est plus évident ; et si c'est là un motif de doute, il s'étend au savoir humain tout entier, qui s'effondre dans le scepticisme le plus absolu. Mais en laissant de côté les conséquences extrêmes du système de Kant, résulte-t-il de sa critique que les objets extérieurs sont inconnaissables de tout point ? C'est là une conclusion exagérée et qui est démentie par les faits.

Sans doute, dit M. Ott, la sensation du son, par exemple, ne nous suggère nullement l'idée de vibrations de l'air. Mais du moment que nous sommes arrivés à percevoir un rapport constant entre ces vibrations et cette sensation, entre les différences de hauteur, d intensité, de timbre des sons et les différences dans le nombre, la vitesse et la combinaison des vibrations, il est certain que la sensation a pour cause les vibrations de l'air. C'est là du moins une chose que l'on peut affirmer. Des analogies semblables existent entre les couleurs et les ondes lumineuses, les sensations de température et certaines vibrations moléculaires des corps, de telle sorte qu'on peut établir ce principe général : aux differences dans la sensation répondent des différences dans les objets mêmes (1).

(1) P. 14.

Digitized by Google

Le monde matériel n'est donc point inaccessible à l'esprit humain. Mais dans quelle mesure peut-il être connu ; et, sur la question particulière de la nature et de la constitution de la matière, quelles sont les principales théories qui ont été émises jusqu'à nos jours, quelles sont celles qui sont aujourd'hui acceptées par la science ? C'est ce que nous étudierons dans un 2e article.

V. ARREN.

(*A suivre*)

COMMENTAIRE EXPLICATIF ET CRITIQUE

DES ADELPHES

Prologue (1)

Vers 1. POSTQUAM, d'après Donat, serait mis pour *quoniam ;* inversement *quoniam* pour *postquam* chez Plaute Aulul. Prol., 9. — Peut-on dire que *potsquam* soit pour *quoniam ?* Non ; l'un n'est pas mis pour l'autre ; on met l'un ou l'autre selon l'opération de la pensée, selon qu'elle s'arrête à un rapport de temps ou de cause. — Cf. Phorm. Prol 1 *postquam poeta vetus*, etc.

— *Postq. Poet. Sens. Script. Suam* double exemple d'allitération. Plaute use encore plus souvent de ce procédé que Térence : selon Jordan, Térence a une allitération par 20 vers, Plaute par 8 vers 5/6. On peut remarquer que Térence en offre plus d'exemples dans ses prologues que dans le corps de la pièce (Dziatzko) (2).

SCRIPTURAM sa pièce, sens concret (Spengel). Ce mot désigne chez Térence tantôt la manière dont est fait l'écrit, c'est-à-dire le style (Phorm. 5 : *fabulas tenui esse oratione et scriptura levi*), tantôt le contenu de l'écrit, Hecur. 13, 24 ; et ici (Dziatzko).

2. OBSERVARI a le sens de *captari* (Donat). — *Observare* avoir l'œil

(1) Pour l'orthographe du titre *Adelphoe*, pour la didascalie et la *periocha* voy. éd. Benoist-Psichari (Paris, Hachette, 1881).

(2) Les éditions auxquelles je renvoie dans ce commentaire, sont, en dehors de celle de M. Psichari, celles de : Rh. Klotz (Leipzig 1838-1840) ; W. Wagner (Cambridge, 1869) ; Umpfenbach (Berlin 1870) ; Fleckeisen (Leipzig 1874) ; Spengel (Berl. 1879) ; Dziatzko (Leipz. 1882).

Digitized by Google

sur; souvent pris dans un sens honorifique; *observari* être regardé avec respect, considération. Ici c'est le contraire : regardé avec malveillance.

INIQUIS allusion à ses ennemis, Luscius Lanuvinus entre autres. L'adjectif pris substantivement, surtout au masculin est fréquent chez les comiques; chez Salluste; chez T.-Live et les écrivains postérieurs, Q.-Curce par ex.

3. RAPERE IN PEJOREM PARTEM *vitio dare*, *vituperare* (Donat). — Cf. Eunuch. 629 sqq. : *et ea omnia pejorem in partem ;* Pollion dans Cic. *ad fam.* X, 33, 2 : *ne... pium consilium meum raperent in contrarias partes obtrectatores mei.* Voy. encore Eunuch. 876 : *equidem pol in eam partem accipioque et volo* (Spengel).

4. Ce vers diffère suivant les éditions : — *Indicio de sese ipse erit, vos judices* Umpfenbach, Fleckeisen. — *De se ipse indicio erit, vos eritis judices* Dziatzko. — *Indicio de se ipse erit, vos eritis judices.* Wagner, Spengel, Psichari. — Ce dernier texte est le bon ; Umpfenbach et Fleckeisen torturent la leçon des Mss. en écrivant *sese* et en supprimant *eritis ;* Dziatzko intervertit *indicio* et *de se* parce qu'il répugne à la quantité brève de la seconde syllabe dans *erit* (voy. dans son édit. *Kritisch exeget. Anhang* p. 93 et 94); il a tort, bien qu'il s'appuie sur Ritschl. L'abrègement de la seconde dans *erit* n'a rien que de normal : c'est un effet régulier de la loi des mots iambiques.

Voici en quoi consiste cette loi indiquée par M. C. F. W. Müller (*Plautinische Prosodie*), mise en lumière, généralisée et appliquée dans ses conséquences par M. Louis Havet. Dans un mot iambique, il y avait une certaine difficulté à prononcer longue la seconde syllabe, qui est atone, après avoir prononcé brève la première, qui est accentuée; ou la première devait s'allonger, c'est ce qui est arrivé en allemand; ou la seconde devait s'abréger, c'est ce qui arrivait en latin : mŏdŏ, ĕgŏ; mais sērmō, āmbō; quăsĭ, nĭsĭ, mais ĕtsī. C'est ainsi que pŭtă, căvē, cĭnĭs sont devenus pŭtă, căvĕ, cĭnĭs. A l'époque classique, certains mots, comme ceux qui précèdent, ont conservé la quantité brève; la plupart ont perdu cette faculté de s'abréger. L'arbitraire qui a présidé à cette répartition tenait à l'ignorance du motif pour lequel on rencontrait si souvent les finales des mots iambiques abrégées dans les vers des vieux poètes. D'autre part, à l'époque post-classique, par suite du même motif, on s'est imaginé, trouvant dans l'usage des quantités comme celle de vŏlŏ, hŏmŏ, que les finales en *o* étaient communes, et l'on a dit nōlŏ, nātĭŏ, ce qui n'avait jamais lieu antérieurement.

L'abrègement d'une longue après une brève initiale ne se produit pas seulement dans les mots iambiques; elle se manifeste aussi dans les polysyllabes commençant par un groupe iambique : ainsi vŏlŭptatum est régulier chez Plaute et chez Térence. Cependant on ne peut

Digitized by Google

arguer ici de l'accent tonique, puisqu'il ne porte pas sur la première syllabe : mais cette syllabe, en qualité d'initiale, se prononçait avec plus d'intensité, et bien que l'intensité, l'accent et la quantité soient originairement trois faits prosodiques distincts, les langues tendent peu à peu à les confondre et à les associer.

Ce n'est pas tout : par suite du même phénomène, un monosyllabe bref ou un disyllabe à première brève et dont la seconde s'élide, peuvent abréger la première syllabe du mot suivant parce qu'ils font jusqu'à un certain point corps avec lui : quĭd ăbstulisti, tĭbi ĭstum etc.

Ainsi, lorsque l'on rencontre, chez Plaute et chez Térence, les quantités nŏvŏs (acc. plur.) ămănt, sĕd ĕccum, ĕgo ĭstuc, on ne doit pas s'imaginer qu'elles constituent des *licences poétiques;* on trouve de même chez Névius mănŭ (vers sur Scipion, voy. Aul Gell. N. A. VII [VI], 8, 5 éd. Mart. Hertz), bŏnĭs (Voy. Non. p. 486). C'est la conséquence de la loi qui veut qu'une syllabe brève initiale exerce une vertu abrégeante sur celle qui la suit immédiatement, loi des groupes iambiques initiaux; je la désignerai désormais sous le nom de loi des mots iambiques. (D'après M. Louis Havet, à son cours de l'École des Hautes-Études).

Wagner a donc tort d'expliquer, dans notre vers, la seconde brève de *erit* par la chute du *t*

INDICIO DE SE IPSE ERIT. Cf. Lucrèce IV, 1019 :

> Multi de magnis per somnum rebu loquontur
> Indicioque sui facti persaepe fuere.

6. DIPHILI. — Diphile était un contemporain de Ménandre, plus moral que lui; le Rudens, de Plaute, est une adaptation d'une de ses pièces. La Casina était également imitée d'une pièce de Diphile, les Κληρούμενοι. Celle dont il est question ici, les Συναποθνήσκοντες, avait pour sujet l'attachement de deux amis qui voulaient quitter ce monde ensemble, chacun d'eux trouvant la vie insupportable sans l'autre (Wagner, d'après Meineke, hist. cr. com. gr. p. 456).

Nous n'avons plus rien des *Commorientes* de Plaute.

7. EAM. — Une seule syllabe par synizèse, ou deux brèves, d'après la loi des mots iambiques.

9. IN PRIMA FABULA *in prima parte, in primis digitis* (Donat).

10. HIC une brève ; Cf. Hecur. 512 *neque* hĭc *mi*, et autres. — *Eum nunc hic sumpsit sibi* Ritschl. *Hic eum sumpsit sibi* Wagn.

11. VERBUM DE VERBO EXPRESSUM Cf. Cic. de Fin. III 4. — Sans doute, Ter. veut s'attirer la faveur de l'auditoire.

EXPRESSUM EXTULIT recherche d'allitération ; c'est là, en dehors d'un

Digitized by Google

besoin de prosodie, le motif de l'emploi de *efferre* au lieu de *transferre*, non dans l'explication subtile de Donat : celui-ci prétend que, par le choix de cette expression, Tér. veut marquer que la langue latine embellit l'original grec.

12. EAM une longue par synizèse, ou peut être deux brèves d'après la loi des mots iambiques.

SUMUS, la seconde brève ; probablement chute de *s* finale.

PERNOSCITE Cf. Andr Prol. 25 *ut pernoscatis*.

14. REPREHENSUM *reprensum* Wagn. Fleck. Dziatzk.

15. NAM Cf. Hautont. Prol. 16. — Raisonnement avec ellipse : Jugez par vous-même (*pernoscite* v. 12), non d'après ce que l'on dit, *car* une des préventions soulevées contre mes pièces, et que voici, ne doit pas influencer votre jugement, etc.

QUOD ISTI, la première de *isti* brève; groupe iambique initial. — D'après Wagn. cet abrégement serait dû à l'influence rythmique de l'accent ; ce prétendu accent métrique n'a probablement jamais existé. — Voy. Speng. Andr. préf. p 24 ; il constate le fait, mais sans en voir le motif.

MALEDICI *malivoli* Umpf. Fleck. Wagn. Dziatzk. — *Maledici* se lit dans **A** (1), mais les quatre dernières lettres exponctuées. *Malivoli* **F** (2). *Malevoli* les autres Mss.

16. EUM *hunc* Wagn. Dziatzk. — *Hunc* est donné par Suétone dans sa vie de Tér. (Voy. Suét. édit. Roth, p. 293) ; Wagn. remarque de plus que Tér. se désigne toujours par le pronom *hic* dans ses prologues. Mais Tér. ici ne parle pas directement de lui-même : il rapporte ce que d'autres disent. L'argument tiré du texte de Suét. a plus de force : il n'est cependant pas décisif.

ADJUTARE Cf. Pacuvius, v. 98 : *adjutamini et defendite*, v. 157 : *illum quaero qui adjutatur*. Attius, v. 103 : *nec quei te adjutem invenio*. (O. Ribbeck Trag. rom. fragm., 2e éd., p. 89, 96 et 149).

17. QUOD ILLI, la première de *illi* brève ; groupe iambique initial.

VEHEMENS, *vemens*, Fleck. Wagn.

18. DUCIT *Ducere* construit avec deux accusatifs Cf. Plaute Capt. 151 *laudo malum quom amici tuom ducis malum* (Dziatzko).

19. VOBIS UNIVORSIS s'adresse spécialement à l'auditoire ; *populo*, c'est tout le public. Cf. Donat : universis *qui in cavea sunt, dicit ;* populo *qui etiam praeter theatrum, id est universam orbem.*

POPULO PLACENT allitération (Speng). L'*u* de *populo* était peu sensible à la prononciation : *pop(u)lo placent.*

20. IN BELLO, IN OTIO, IN NEGOTIO. Donat explique : *in bello* : *Sci-*

(1) Le Bembinus, principal manuscrit de Térence.
(2) L'Ambrosianus. Voy. pour le Mss. éd. Ben. Psich. préf. p. 17.

Digitized by Google

pionis. in otio : Furii Phili. in negotio : scilicet Laelii sapientis. Cette classification est trop précise ; les trois mots peuvent très bien s'appliquer aux trois personnages ensemble. — L. Furius Philus, consul de l'an 136, aimait la littérature et la civilisation grecques ; c'est un des interlocuteurs du De rep. de Cic. — L'allusion de Tér. porte peut-être sur d'autres personnages ; voy. la note de Psich.

IN OTIO, IN NEGOTIO *otium* dans le sens de *pax* voy. Cic. ad fam. II, 17 : *otium esse in Syria.* — *Negotium* occupation dans la paix, administration civile. — Macrobe, dans le Songe de Scipion, nous transmet une phrase analogue de Cicéron : *in omni rei publicae otio ac negotio* (Wagn.).

21. SUO TEMPORE opposez l'expression *alieno tempore.* Cf. T. Liv. XLII, 43, 3 : *et suo maxime tempore atque alieno hostibus incipere bellum posset.*

SINE SUPERBIA on serait tenté, au premier abord, de comprendre : « Chacun se sert de ces hommes illustres sans trouver auprès d'eux un accueil orgueilleux » ; mais grammaticalement *sine superbia* se rattache au sujet, *quisque* (Cf. Speng.) : Chacun se sert de ces grands hommes, sans en concevoir de l'orgueil ; leur commerce n'est point une faveur particulière, ils sont accessibles à tous ; rien de plus simple, par conséquent, que les relations de l'auteur avec eux.

22. DEHINC monosyllabe par synizèse.

23 et 24. I *hi* Klotz *ei* Fleck. Umpf. Dziatzk. — La forme *i*, préférée par Wagn. Speng. et Psich., se trouve rarement dans les Mss. (voy. Ritschl, prolegom. du Trinummus). — Cf. cependant Plaute Trin. prol. 16-17 (édit. E. Benoist Morc. choisis de Plaute) :

> Sed, de argumento ne exspectetis fabulae,
> Senes, qui huc venient, i rem nobis aperient.

PARTEM... PARTEM τὸ μὲν — τὸ δὲ (Wagn.).

Bentley, suivi par Umpf. Fleck. Wagn. Dziatzko, veut qu'il manque un vers entre les vers *24* et *25*. Il propose quelque chose comme :

> Bonitasque vostra adjutrix nostrae industriae.

Intrusion inutile, par conséquent blâmable. — Klotz. Speng. Psich., avec raison, ne marquent pas de lacune.

Digitized by Google

Acte I.

Scène I.

26. Storax Micion sort de la maison, inquiet parce qu'Eschine n'est pas rentré de la nuit. Il appelle un des esclaves qui avaient été à la rencontre d'Eschine, Storax Ce nom vient du grec στύραξ arbre qui fournit une résine odorante; la résine elle-même. Στύραξ veut dire aussi *bois de lance;* mais ce dernier sens doit être écarté; le premier convient mieux pour le nom d'un esclave favori.

27. Advorsum *proprie locutus est* (*Ter.*) : *nam adversitores dicuntur* (Donat). — On envoyait des *advorsitores* au devant de leur maître en partie parce que ses jambes pouvaient être chancelantes, en partie à cause du peu de sécurité des rues pendant la nuit (Wagn).

Ierant Wagn. écrit *iverant;* il reconnaît pourtant que Nonius et Priscien lisent tous les deux *ierant;* mais la quantité longue de l'*i* devant une voyelle lui paraît tout à fait impossible. Dtziazko répond en citant *audierit* Hecur. 813, *audieras* Phorm. 573; il rappelle aussi *fuit* chez Plaute. — On trouve en effet FVVEIT sur des inscriptions; de même que EI est une notation de I long, VV représente tout simplement un V long; de même encore le prétendu *fuvimus* d'Ennius, qui n'est autre chose que *fuuimus*, c'est-à-dire fūimus. — Voy. également *i* dans les formes sans *r* de *fieri* : *fio*, *fiebam*, etc.

29 et **30** Ritschl, Fleck. Wagner, considèrent comme interpolés *aut ibi si cesses* (29) et *et quae in animo cogitat* (30). Les deux vers se réduiraient à un seul :

> Quae in te uxor dicit evenire ea satius est,

Ibi renvoie à *uspiam*.

Satius dans le sens de *melius*, fréquent chez les comiques. Cf. Prop. II, 34ᵇ, 31.

Dicit... cogitat gradation; elle pense dans sa colère encore plus qu'elle n'en dit, elle imagine (Cf. Phorm. prol. 12).

31. Propitii ne s'emploie généralement qu'en parlant des dieux. Cf. pourtant Lucilius lib. xxvii fragm. 11 vers 14 sq. éd. L. Müller :

> In bonis porrost viris, si irati seu cui propitii
> Sunt, diutius ut eadem una maneant in sententia.

Ces deux vers de Lucil. sont écrits très différemment suivant les édi-

Digitized by Google

tions : voy. Egger, lat. serm rel. p. 264, Lachmann, Lucil. satur. p. 88; Gerlach Lucil. satur. p. 54.

Cf. Plaut. Merc. 953 sq : *Iam propitiam* (matrem) *reddam quam quom propitiast Juno Jovi.*

Cic. ad Att. VIII, 16, 2 : *hunc propitium sperant, illum iratum putant.*

33 ANIMO OBSEQUI Cf. Plaut Mil. Glor. III, 1, 83 (O. Ribbeck vers 676) : *Es, bibe, animo obsequere mecum atque onera te hilaritudine.* — Curc. II, 3, 61 ; Trin, II, 2, 53 ; Poen. I, 1, 48 : *se amare velle atque obsequi animo suo.* — Même sens dans l'expression *animi causa.*

34. Manque dans **A.** Umpf. Fleck. Dzia. le mettent entre crochets ; Wagn. le garde ; tous les quatre placent la virgule après *esse.* Wagn. explique *soli* par *desertae :* tandis que le mari s'amuse en gaie compagnie, la femme reste seule à la maison. Klotz Speng. Psich. ont la virgule après *soli :* le mari est le seul des deux qui prenne des distractions. — Les Mss donnent *quom sibi* retenu par Klotz ; *sibi quom* est une transposition de Bendley, adoptée généralement (Voy Speng. Krit. Anh. p. 115). — Cf. Plaut. Most. 52 : *quin mihi benest et tibi malest.*

35. EGO exemple des *parentes propitii ;* — ĕgŏ quĭă, procéleusmatique ; cela n'est pas rare au commencement du vers.

36. QUIBUS deux brèves ; groupe iambique initial.

37. 38. PRAEFREGERIT *crus fregerit Aliqui* Guyet, suivi par Wagn.

> Ant ceciderit aliqua atque aliquid praefregerit.
> Vah ! quemquamne hominem in animum instituere ant sibi...
> RITSCHL, FLECK.

> Ant ceciderit per tenebras ac praefregerit
> Aliquid.
> DZIA.

Voy. Speng Krit. Anh. p. 115 ; il renvoie au v. 360 (*aliquo* en rejet) etc. — Voy. aussi v. 150 *Aliquid.*

VAH marque chez Tér. des sentiments variés : l'étonnement, l'ironie, le mépris, la résignation.

ANIMUM Klotz Wagn. Speng. Psich. *animo* Umpf. Dzia.

F. PLESSIS.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

FÉVRIER 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 2.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Les conférences du jeudi ont commencé le 10 janvier. Elles auront lieu pendant le mois de février dans l'ordre suivant :

Conférences d'agrégation, le 14 et le 28 (de 1 h. à 3 h.)

Conférences de licence, le 7 et le 21 (de 1 h. à 4 h.)

Certificat d'aptitude à l enseignement des langues vivantes :

Anglais, le 7; *allemand*, le 21.

M. le Ministre a autorisé les professeurs dont les noms suivent à se rendre à Poitiers, avec remboursement des frais de voyage, pour suivre es conférences du jeudi ;

MM. Houlez (collège de Barbezieux), Fournier (collège de Civray), Gache (collège de la Rochefoucauld), Guibaud, Corbet (collège de Saint-Jean-d Angely), Bretz (collège de Châtellerault), Grandin (collège de Parthenay).

Le remboursement des frais de voyage est refusé, pour l'année 1883-1884, aux candidats à la licence. C'est une mesure générale et qui s'applique à toutes les Académies.

La Faculté continuera néanmoins à donner, aux jours indiqués ci-dessus, des conférences de licence : les candidats de l'extérieur qui désirent suivre ces conférences sont priés d'en informer le Doyen.

*
* *

Le discours que M. Aulard a prononcé à la rentrée solennelle des Facultés, le 29 novembre 1883, vient de paraître à la librairie Blanchier et à la librairie Druinaud, à Poitiers, sous ce titre :

Des portraits littéraires au XVIII^e^ siècle, pendant la Révolution.

En indiquant avec détail, dans les notes, les sources auxquelles il a

Digitized by Google

puisé, M. Aulard a voulu faire de ce discours un mémoire, analogue sous certains rapports aux dissertations inaugurales allemandes, et dans lequel on trouvera des renseignements bibliographiques sur une période mal connue de notre histoire littéraire.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Sujets de composition de la 3e série (du 1er février au 1er mars).

Épreuves communes et licence ès lettres.

Composition latine. — Recte Senecam rhetorem de T. Livio professum esse : « Natura candidissimus (est) omnium magnorum ingeniorum æstimator. (*Suasor.* VI, 22.)

Vers latins. — Cum Achaicas urbes perlustraret Nero, Eleusinis sacris, quorum initiatione impii et scelerati voce præconis summoventur, interesse non ausus est (Suét. *Ner.* 34) Fingetis eum noctu templum adiisse, comitante Tigellino ; et vix cum limen institerit, inter spem et metum dubius, vocem intonasse humana majorem quæ parricidam ultra pedem ferre vetuerit ; attonitum Neronem et matris furias adesse ratum, templo se proripuisse

Composition française. — Ne se rencontre-t-il pas dans la tragédie française presque autant que dans la comédie, ce qu'on a appelé des *rôles de raisonneurs ?* Comment expliquez-vous la présence de tels personnages dans les pièces de Corneille et de Racine ?

Thème grec. — Nous savons tous qu'à Sparte les lois et les magistrats sont ponctuellement obéis. Mais je crois que Lycurgue n'eût point changé la forme du gouvernement, s'il ne se fût point concilié auparavant les plus puissants personnages de la République. Je suis d'autant plus fondé à le croire que dans tous les autres États, les grands, loin de vouloir paraître craindre les magistrats, pensent que cela est indigne d'un homme libre ; tandis qu'à Sparte les premiers de la ville leur témoignent les plus grands respects, et se glorifient non seulement de leur humilité, mais encore de voler à leurs ordres lorsqu'ils sont commandés, bien loin de les exécuter avec lenteur : persuadés qu'en donnant l'exemple d'une obéissance sans bornes, le reste des citoyens ne manquera pas de les suivre, ce qui est en effet arrivé. C'est à présumer que ce sont ces mêmes grands qui ont établi, de concert avec Lycurgue, la magistrature des Éphores, lorsqu'ils eurent reconnu qu'il résultait de l'obéissance les plus grands biens pour un État, pour une armée et pour l'administration intérieure d'une maison. (Traduit du grec par Larcher.)

Sujet de grammaire. — Analyser les phrases suivantes :

1. Sapientis est proprium nihil quod paenitere possit facere. (*Étymologie du mot* paenitere).

2. Sunt qui se recusare negent quominus ipsis mortuis terrarum omnium deflagratio consequatur. (*Syntaxe* de *ipse*).

Digitized by Google

LICENCE HISTORIQUE.

Rôle politique des Etats-Généraux de 1588.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. La philosophie de Socrate.
2. L'idée du *moi* dans la psychologie contemporaine.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

VERSION LATINE.

Conseils d'un empereur à son fils.

Hoc te praeterea crebro sermone monebo
Ut te totius medio telluris in ore
Vivere cognoscas, cunctis tua gentibus esse
Facta palam; nec posse dari regalibus usquam
Secretum vitiis: nam lux altissima fati
Occultum nihil esse sinit, latebrasque per omnes
Intrat, et abstrusos explorat fama recessus.
Sis pius in primis: nam cum vincamur in omni
Munere, sola deos æquat clementia nobis.
Neu dubie suspectus agas, neu falsus amicis,
Rumorumve avidus: qui talia curat, inanes
Horrebit strepitus, nulla non anxius hora.
Non sic excubiæ, non circumstantia pila,
Quam tutatur amor: non extorquebis amari.
Qui terret, plus iste timet: sors ista tyrannis
Convenit. Invideant claris fortesque trucident,
Muniti gladiis vivant, septique venenis,
Ancipites habeant artes, trepidique minentur.
Tu civem patremque geras; tu consule cunctis,
Non tibi: nec tua te moveant, sed publica vota.
In commune jubes si quid, consesve tenendum,
Primus jussa subi; tunc observantior æqui
Fit populus, nec ferre negat, cum viderit ipsum
Auctorem parere sibi. Componitur orbis
Regis ad exemplum; nec sic inflectere sensus
Humanos edicta valent, ut vita regentis.
Mobile mutatur semper cum principe vultus.
Iis tamen effectis, neu fastidire minores,
Neu pete præscriptos homini transcendere fines.
Inquinat egregios adjuncta superbia mores.

THÈME LATIN. — FÉNÉLON, *Traité de l'Éducation des Filles*, I: Il faut craindre de faire des savantes ridicules... Une femme judicieuse.

COMPOSITION DE GRAMMAIRE. — Même sujet que pour la licence.

THÈME GREC (Agrégation). — BOSSUET. Discours sur l'Hist. univ, 3e partie, ch. V. Il revint à Babylone craint et respecté..... passa enfin à une autre famille.

VERSION GRECQUE. — Hérodote, VII, 44, 45 et 46 (p. 336-7 des morceaux choisis de Tournier). — On joindra l'analyse des mots.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

Mêmes sujets que pour la licence.

Digitized by Google

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

Projet de la quatrième Croisade, et nécessité de changer la direction des Croisades.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

Belisarius, who had so often lead Justinian's troops to victory, who made with Cabades an honourable peace and defeated the Vandals ; Belisarius who after having successfully lead his fleet to the coasts of Sicily, made himself master of Catania, Siracusa, Palermo and Naples, and defeated the successor of Theodatus; Belisarius, who declined the crown offered him by the nations he had subdued, who fought against Chosroes, routed him and ran to the relief of Rome against Totila, prevented him from achieving the ruin of the city and restored the ancient capital of the world : in short, that hero, a victim to the jealousy of the great, or rather to the weakness of a wicked and cruel emperor reduced to the most deplorable state, bereft of his sight, brought down to beggary, stands as a terrible example of the inconstancy of fortune and the ingratitude of men.

Thème anglais.

Fils d'Éole et d'Aurore, Zéphyre était regardé chez les Grecs comme le vent d'occident, qui ramenait la fraîcheur dans leur climat brûlant. C'est encore maintenant le nom que nous donnons au vent frais et léger qui tempère la chaleur. Les poètes se sont emparés de Zéphyre, et ils l'ont souvent employé dans leurs fictions comme compagnon d'Amour. Ainsi que ce dieu, il portait des ailes; mais au lieu d'être en plumes comme celles des oiseaux, elles étaient formées d'un réseau léger semblable aux ailes des papillons. Prudhon, en représentant Zéphyre se balançant et voltigeant près d'une rivière, semble faire croire qu'il se baigne en effleurant seulement la surface de l'eau. Son tableau est justement admiré pour la fraîcheur du coloris.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version allemande.

Wer haette jemals sich auch nur oberflaechliech mit dem dreisssigjaehrigen Kriege beschaeftigt, ohne den Wunsch zu empfinden, über Wallenstein unterrichtet zu werden : — wohl die ausserordentliehste Gestalt, die in der wieitausgreifenden Bewegung der Epoche auftritt. Er erscheint als eine ihrer eigenthümlichsten Hervorbringungen ; er gelangt zu einer Stelle, in der er eine Reihe von Jahren einen massgebenden Einfluss ausübt, bis er zuletzt von einer Katastrophe erreicht wird, die noch immer unverstaendlich geblieben ist. Ueber diese und das gesammte Thun und Treiben Wallensteins sind in den Archiven zu

Digitized by Google

Wien, in welche auch seine Papiere übergegangen sind, in den letzten Jahrzehnten fleissige Forschungen angestellt worden ; doch ist man damit über Anklage und Vertheidigung, wce sie im ersten Moment einander gegenübertraten, nicht hinausgckommen.

Thème allemand.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède dans le chien domestique aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire ; il vient en rampant mettre aux pieds de so ı maître son courage, sa force, ses talents ; il attend ses ordres pour en faire usage, il le consulte, il l'interroge, il le supplie : un coup d'œil suffit, il entend les signes de sa volonté ; sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

ÉLÉMENTS D'ÉTYMOLOGIE GRECQUE

Par G. CURTIUS

Conclusions

M. G. Curtius termine son grand ouvrage intitulé : *Éléments d'Étymologie grecque*, par des considérations générales et un résumé complet et précis des résultats poursuivis et obtenus ; c'est ce résumé qu'on se propose ici de reproduire littéralement.

Dans tout le cours de ces longues recherches, nous avons pris un soin particulier de faire ressortir la tendance à la fixité, qui, malgré les changements aussi divers que nombreux des sons, pénètre la langue, et permet d'établir des rapports certains et précis entre les sons de la langue grecque (1) et les sons des langues de la famille. Aussi bien

(1) Il est nécessaire, pour bien comprendre la théorie étymologique de M. G. Curtius, et suivre l'application des principes et des règles qui la constituent, de se représenter clairement la classification systématique des sons de la langue grecque, à laquelle il se réfère constamment. Nous la donnons dans le tableau suivant :

A. Voyelles. — Elles se divisent en : { 1. Dures, α, ε, ο, η, ω. 2. Douces, ι, υ.

— ou encore en : { Sourdes, ο, ω. Plus sourdes, υ. Moyennes, α. Claires, ε, η. Plus claires, ι.

Digitized by Google

dans les changements réguliers de sons que nous avons étudiés dans le second livre (1), et qui constituent la loi principale et essentielle de la langue grecque, que dans les exceptions isolées, qui sont l'objet du troisième livre, nous avons reconnu une tendance unique et fondamentale, la tendance à la dégénérescence, qui, conçue sous une forme plus précise, consiste en une articulation amollie de certains sons (2).

B. Consonnes. — Elles se divisent en : { Gutturales. / Dentales. / Labiales.

— ou encore en : { Tenues (ou fortes). / Moyennes (ou douces). / Aspirées.

— ou encore en : { Explosives ou instantanées. / Fricatives ou durantes. / Nasales. / Liquides. / Spirantes.

Tableau des Consonnes

EXPLOSIVES			FRICATIVES			
NON ASPIRÉES		ASPIRÉES	SPIRANTES		NASALES	LIQUIDES
Sourdes	Sonores	Sourdes	Sourdes	Sonore	Sonores	Sonores
(ψιλαί)	(μέσαι)	(δασεῖαι)	' Esprit rude		γ	λ
Guttur. κ.	γ	χ			ν	ρ
Dent. τ.	δ	θ	ς	F	μ	
Lab. π.	β	φ				

Les palatales et les linguales manquent et ont toujours manqué en grec ; le j et le v ont disparu. Le j a été conservé par les Latins ; mais il se montre toujours lié avec des voyelles, jamais avec des consonnes, et n'a d'ailleurs qu'un emploi assez restreint. Il passe la plupart du temps dans la voyelle i, très fréquente en latin (comp. inimicitiis), comme dans les terminaisons ius, ia, ie, skt. *jâs, jâ*, et les verbes en io, skt. *jâmi*.

(1) L'ouvrage de M. G. Curtius est divisé en trois livres : le premier livre est une Introduction où sont exposés les principes essentiels et les questions principales de l'Etymologie grecque. Le second livre traite des lois qui président en grec au changement régulier des sons, et le troisième de leurs changements irréguliers.

(2) Verwitterung. D'après M. G. Curtius, et je dois l'avouer, d'après presque tous les linguistes modernes, la vie d'une langue présente les caractères et les moments suivants :

1. Les sons s'affaiblissent ;

2. Les formes primitives s'altèrent ; les terminaisons s'usent ; les articulations vigoureuses s'amollissent ;

3. L'état primitif s'obscurcit et la conscience même de cet établissement ancien s'évanouit.

4. Chez les peuples bien doués, où l'esprit national reste vivant, la langue se renouvelle et fait, pour réparer ses pertes, un effort qui en conserve l'organisme.

5. On trouve dans les périodes primitives une grande abondance, une extrême richesse de sons et de formes, et en même temps une pauvreté proportionnelle d'idées et de rapports syntactiques.

6. L'analyse des formes grammaticales aboutit à ce résultat que leur différence était primitivement une pure différence de sons qui ne correspondait à aucune différence de signification.

Je suis loin d'accepter comme démontrées toutes les affirmations qui précèdent, et il en est que j'ai essayé ailleurs (*Philosophie du langage*, p. 81) de combattre ; mais il n'en est pas moins utile de les connaître.

Digitized by Google

Mais à côté de ces transitions de sons, comme l'adoucissement, l'altération, et la chute totale, qui étaient la conséquence la plus simple de cette tendance fondamentale, et que, précisément à cause de cela, nous avons pu considérer comme des transitions normales, nous en avons encore reconnu d'autres, qui, au premier aspect, semblent anormales et contredire la tendance essentielle et intime de la langue. A cette dernière catégorie appartient tout d'abord l'influence réciproque des sons les uns sur les autres (1), influence par laquelle un renforcement devient possible, lorsqu'un son plus fort s'est assimilé à un plus faible. Mais, tout bien considéré, ce renforcement n'est qu'apparent, puisqu'il résulte de l'impuissance de prononcer le son primitivement voulu, dans sa vraie et propre nature, malgré les sons voisins. On peut encore ramener à ce fait l'origine des bruits concomitants et des sons parasites. L'articulation très énergique excluant tous les sons de cette espèce, le phénomène de ces sons parasites et concomitants repose sur un certain relâchement des organes de la parole.

Comme nous avons disposé la matière de nos recherches d'après les sons isolés, je ne veux pas omettre de donner ici, à la fin de mon ouvrage, un tableau d'ensemble, conçu suivant les points de vue qui ont été établis par la discussion.

I. CHANGEMENTS RÉGULIERS DES SONS.

A. Articulation amollie.

1. Adoucissement de la *tenuis* ou moyenne.

— Le fait est rare en Grec; presque jamais il ne se produit au commencement des mots; dans l'intérieur, il n'a lieu qu'entre deux voyelles et dans le voisinage immédiat de sons fricatifs. Ex:

κ est adouci en γ dans les mots :

ἀρήγ-ω — R. ἀρκ (αὐτάρκ-ης.)

μίσγ-ω — R. μισκ (latin misc-e-o).

τ est adouci en δ dans les mots :

δάπις — pour τάπις.

θέμιδ-ος à côté de θέμιτος.

π est adouci en β dans les mots :

ἴαμβ-ος — R. ἰαπ (ἰάπτ-ω).

ὕβρι-ς — R. ὑπέρ (superbia).

(1) Grimm a distingué deux sortes de modifications des voyelles radicales : la première modification consiste en un changement du son primitif en un autre la plupart du temps très différent, sans cause antérieure connue; ainsi dans les mots : aptamas, optumus, optimus; bhâramas, λέγομες, legimus, nous voyons se substituer l'un à l'autre l'a, l'u, l'i, l'o, l'e : c'est ce que Grimm appelle l'*Ablaut*. Lorsqu'au contraire le changement est un simple trouble du son primitif amené par l'influence de la voyelle de la terminaison, et afin de les rendre toutes deux plus homogènes, c'est l'*Umlaut*. Mais Bopp (*Vokalism.*, p. 10) croit pouvoir démontrer que même l'*Ablaut* est déterminé par la nature des désinences.

Digitized by Google

2. Altération (1) de groupes de consonnes trop durs.

— Ainsi les groupes σρ, σν, σμ, σκ, σπ, σφ, στ perdent leur sifflante initiale. Ex. :

La R. ῥυ correspond au skt. *sru* (2). — La R. skt. *snu* produit en grec νάω et νέω ; — σμίκρος devient μικρός, σκάπετος se trouve à côté de κάπετος ; — La R. πεν (πέν-ομαι) semble identique à la R. σπα (σπα-σμός) ; — comparez encore σφάλλω et φηλός (fallax), στέγος, στέγη et τέγος, τέγη.

Parfois c'est la seconde consonne qui tombe :

Ainsi le κ de σκῦλον disparaît dans συλάω ; le τ de la R. στυρϐ, dans σύρϐη (att. τύρϐη).

Tantôt l'adoucissement s'opère par le changement d'organe de la consonne : ainsi κ devient π, comme dans σκάλοψ et σπάλαξ, ou τ comme dans σκώρ et στέργανος ; tantôt par l'aspiration de l'explosive suivante : ainsi σχενδύλη de la R. σκεδ, σχελίς et σκελίς ; tantôt par plusieurs de ces procédés réunis : ainsi γράφω qui dérive de la R. *skrabh* (lat. scrob s).

3. Affaiblissement de bh en F (3) ; ainsi :

ῥήγνυμι pour Fρηγνυμι se rattache à la R. skt. *bhrang'* (lat. frango).

4. Passage de μ en ν et inversement : νίν et μίν ; ϐαίνω — skt. *gam*.

5. Passage des liquides dures dans les liquides douces : ἄλλομαι (R. ἀλ, en skt. *sar*, en lat. ir-e).

6. Passage de s en h (esprit rude) devant des voyelles : skt. *sam*. (lat. sim-ul), en grec ἅμ-α ; σῦς et ὗς.

7. Passage de j en h : ὁ, ἡ, ὅς venant du skt. *ja-s*, *ja-t* ; ὑμεῖς, de *jushmé*.

8. Passage de ϝ en h (esprit rude ou doux) : ἄστυ, skt. *vastu* (domus) ; ἵστωρ, de la R. Fιδ (ἰδεῖν), lat. vid-eo.

9. Echange de l'aspiration rude et de l'aspiration douce : ἀλέα et ἀλέα (att.) ; ἀμός, ἀμόθεν et ἀμός, ἀμόθεν.

10. Passage de ϝ en υ, ο, ω : Ὑέλη de la R. Fέλος ; πέποσμαι (Cypr.), pour πέπυσμαι ; ἐράτοθεν (Cypr.), pour ἐρήτυθεν ; ὤανις (Sicil.) de Fάνις.

(1) Le terme adopté par les grammairiens allemands est *Trübung*, qui exprime une altération dont le caractère est de troubler la vraie nature des sons et d'en obscurcir l'origine. Les groupes de sons y sont plus exposés que les sons isolés, les groupes de consonnes plus que ceux des voyelles, et les groupes placés au commencement des mots plus que ceux qui se trouvent à l'intérieur.

(2) Pour arriver à la racine primitive d'un mot grec, il est souvent nécessaire de remonter au sanskrit, et même le sanskrit ne suffisant pas toujours à expliquer les faits, on a été conduit à reconstruire, ou plutôt à construire *à priori* une langue primitive qui pût rendre compte de toutes les formes. Dans cette langue-mère, postulat philologique hardi, mais légitime, on a fait entrer toutes les formes tirées par analogie de la comparaison de toutes les langues de la famille. Mais il n'est pas nécessaire d'admettre que cette langue ait eu une existence réelle. Pour expliquer les faits il faut sortir des faits ; pour trouver la raison de l'histoire, il faut sortir de l'histoire. Ce n'est donc qu'une langue possible qui contiendra les raisons des faits réels et des phénomènes historiques des langues.

(3) Digamma Eolique.

Digitized by Google

11. Passage de j en ι ou ε : Ἰάονες, en skt. *Javanas;* ἰέναι de la R. skt. *jâ.*

Dans les futurs doriques en σιω qui viennent du suffixe skt. *sjâmi*, l'ι a d'abord été affaibli en ε, qui plus tard s'est contracté avec la voyelle suivante : ainsi πραξίω a passé par πραξέω pour arriver à πραξῶ, πραξοῦμες.

12. Altération Trübung de a en e et en o : δέκα, skt. *daçan ;* ὀκτώ, skt. *ashtân.*

13. Affaiblissement de a en i, la plupart du temps par l'intermédiaire d'un e : κτίννυμι, κτέννω de la R. κτα (κτάμεναι).

14. Affaiblissement de a en u : λύκος. Skt. *varkas ;* νύξ (lat. noc-tis) skt. *nak-tis.*

15. Affaiblissement de u en i : φῖτυς, φιτύω de la R. φυ (lat. futuo).

B. Chute complète de sons.

1. Chute d'une consonne : εἴϐω et λείϐω.

2. Perte de l'aspiration : ἀκέων et ἀχέων, αὖτις et αὖθις.

3. Chute de s, v, j : σῦς et ὗς, ὦν pour ἐσ-οντ, par l'intermédiaire ἐόντ ; ἕως, Hom. ἦος pour ἠFος ; ὑμεῖς, Æol. ὔμμες, skt. *jushmé.*

4. Disparition d'une nasale : ἔλυσα pour ἐλυσαμ ; χώρας (acc. plur.) pour χωρανς.

5. Chute d'une voyelle : δοάν, qui a perdu l'ι de la R. skt. *dju, diu,* conservé dans le latin : diem.

II. CHANGEMENTS IRRÉGULIERS DES SONS.

A. Par l'influence de sons voisins :

1. Durcissement de l'explosive douce par l'esprit rude suivant : c'est à cette influence que les aspirées grecques φ, χ, θ, doivent leur origine ; car si elles sont respectivement équivalentes à π, κ, τ suivis de l'aspiration, elles correspondent néanmoins aux aspirées douces du skt. *bh, gh, dh :* leur douce primitive a donc été, avant d'être aspirée, changée en forte ou *tenuis* par l'esprit rude suivant.

2. Durcissement du v en β : βούλομαι, de la R. skt. *var* (lat. vol-o).

3. Durcissement de v en φ : σφε — skt. *sva.*

4. Passage de ν en μ. Quoique cette transition soit déclarée par Benfey « un fait connu et habituel » et qu'elle soit admise par Curtius, aussi bien que par Bopp, je ne puis m'empêcher d'avoir quelques doutes en considérant les exemples par lesquels on essaie de la démontrer, à savoir : ἀμνός qui doit venir du skt. *avi-s* (brebis) par l'intermédiaire ἀFινος ; μάρπτω, qui doit dériver de la R. skt. *vask,* par l'intermédiaire de βρακεῖν. Ne serait-ce pas le cas de dire : *nitimur in vetitum.*

5. Passage de ν en ρ : τρέ (Crét. p. σέ), venant de τFε.

6. Durcissement du j en γ : χωργά = χωρία ; μυῖγα = μυῖα.

7. Assimilation de δj en δδ, de λj, νj, ρj en λλ, νν, ρρ : κριδδέμεν. Beot. = κρίζειν (κριδjειν), — σφάδδω de σφαδjω ; — ἄλλομαι de ἀλjομαι — κτέννω, de κτενjω ; — φθέῤῥω de φθερjω.

Digitized by Google

8. Passage de σj, σF, τj, θj, κj, χj en σσ ou ττ.

Ex. : ἔσ-σομαι de ἐσ-jομαι.
πτίσσω de πτισ-jω.
ἴσσος Æol. de ἰσFος.
τέσσαρες de τεσFαρες (*tchatvâras* skt).
λίσσομαι de λιτ-jομαι.
κρέσσων de κρετ-jων.
μέσσος de μεθ-jος.
μέλιττα de μελιτ-jα.
πράσσω de πραγ-jω.
θρῆσσα de θρηκ-jα.
ἐλάσσων de ἐλαχ-jων.
ἧσσων ou ἥττων de ἡκ-jων.

9. Passage de δj, γj en ζ :
ῥέζω de ῥεδ-jω et de ῥεγ-jω.

10. Passage de πj en πτ :
πτόλις, πτόλεμος de πjολις, πjολεμος.

11. Passage de χj en χθ :
χθές du skt. *ghjas* (gh = χ.

12. Passage de λ en ν et réciproquement :
πλεύμων = πνεύμων.
λίτρον = νίτρον.
ἐνθεῖν = ἐλθεῖν.

13. Passage de σ en ρ :
τίρ lacon. = τίς.
κορμῆται (Elien) = κοσμῆται. Lat. car-men = cas-men.

14. Déplacement (métathèse) :
θέαινα, δέσποινα, où le suffixe féminin ινα (lat. Gall-ina, reg-ina) vient par métathèse de νjα : ἔχιδνα de ἐχ-δνjα.

15. Dissimilation :
Passage de m en n : nonus, de novimus (novem).
de b en h : mihi de mibi (tibi, sibi).
de μ en ν : βαίνω, skt. *gam*.
θάνατος, skt. *dham*.

B. Par la production de sons parasites :

1. Passage de k, g, gh, en kv, gv, ghv, et ensuite en π, β, φ.
— C'est le phénomène appelé labialisme :
ἵππος = ἵκκος, skt. *açvas* (primit. *ak-vas*).

R. Fεπ (εἶπον), — skt. *vak* (lat. voc-o).
ἦπαρ — skt. *jakrt* (lat. jec-ur).
βατός, βάσις, R. βα, de la R. skt. *gâ*, par l'intermédiaire *gva*.
βαρύς — skt. *gurus* pour *garus*.
βοῦς, skt. *gaûs*, them. *gav*.
νίφ-α (accus.), skt. *snigh*. (lat. ning-it).

Digitized by Google

2. Passage de k et g en kj, gj et ensuite en τ et δ :
— C'est le phénomène appelé dentalisme.
πέντε, skt. *panchan* (lat. quinque).
τέ, skt. *cha* (lat. que).
τέσσαρες, skt. *chatvaras* (lat. quattuor).
τίς, skt. *kis* (lat. quis ; Osq. pis).
δελφύς, skt. *garbhas*.
ζάω p. διάω, skt. *gi*.
3. Passage de v en gv et ensuite en γ :
Fάδεσθαι = γάδεσθαι.
Fεμμα = γέμμα.
4. Passage de j en dj et ensuite en δz et en δ :
ζυγόν — skt. *jugam* (Platon, *Crat.* 418 a., suppose la forme δυογόν).
5. Production d'un j après d'autres consonnes :
δορκάς de δjορκας, d'où ζορκάς (Herod. IV, 194).
6. Aspiration d'une explosive :
βληχρός. — R. βλακ.
θρίναξ à côté de τρίναξ.
Le suffixe τρο dans ἄροτρον devient θρο dans κλεῖσθρον.
7. Production de voyelles auxiliaires :
ἐείσατο à côté d'εἴσατο (ε prosthétique).
ἀλείφω. — R. λιπ (α prosthétique).
8. Production de consonnes auxiliaires :
ἀν-δ-ρός pour ἀν-ρος.
μεσημ-β-ρία pour μεσ-ημερια.

Quant aux principes qui doivent, outre les lois qui président aux changements des sons, guider les recherches étymologiques, il faut poser les suivants :

1. L'étymologie recherche la notion essentielle, fondamentale, des mots, et pour cela elle les ramène à leurs derniers sons élémentaires, par une élimination progressive des éléments formels, qui y expriment les rapports.

2. Ces derniers sons complexes significatifs, matière, pour ainsi dire, informe (1), de la langue, nous les nommons Racines. Nous attribuons aux Racines une réalité parce que nous admettons qu'avant l'intervention de l'élément formel développé de la langue, les Racines étaient les mots réels du langage, et que même plus tard, la Racine, comme le

(1) Malgré le correctif *pour ainsi dire*, je crois que c'est encore là une proposition très contestable. Dans le monde sensible, auquel appartiennent les sons, on ne trouve aucune matière réelle privée absolument de forme. Il n'est pas concevable que les Racines aient jamais pu exister et être usitées comme instrument du langage, sans aucun élément formel. Toute pensée est un rapport, c'est-à-dire, est forme. Les langues sémitiques ne font qu'en apparence exception à la règle, qu'aucun mot n'est usité à l'état de pure racine. Les trois consonnes qui composent la racine, dans cette famille, et qui se retrouvent dans le mot usité, ne sont pas susceptibles d'être prononcées, si l'on n'y ajoute des voyelles ; mais aussitôt qu'on les prononce avec des voyelles, la racine s'évanouit et le mot est formé, car il rentre aussitôt dans une des catégories du langage.

Digitized by Google

noyau commun de plusieurs mots apparentés entre eux, se présenta plus ou moins clairement au sentiment du langage.

3. Comme nous apercevons, dans ces Racines, des sons diversement changeants, mais cependant n'appartenant pas au domaine de la forme grammaticale, nous distinguons, pour le domaine dont nous nous occupons ici, des *Racines primaires*, c'est-à-dire des Racines dépourvues précisément de ces sortes de sons par ex : *ju*, et des *Racines secondaires*, c'est-à-dire, élargies par ces éléments; par ex : *ju-dh*. Ces sons qui élargissent la Racine, qui en limitent et par suite en déterminent avec plus de précision la signification, nous les nommons ***déterminatifs de la Racine*** : tel est *dh* dans *ju-dh*. L'élargissement des *Racines primaires* par ces déterminatifs tombe dans une période reculée du langage.

4. Le plus haut et le dernier problème de l'étymologie, qui consiste à ramener tous les mots d'une langue à leur Racine, ne peut être résolue qu'approximativement, et suppose différents travaux préparatoires. Aucune faute, dans l'étymologie, ne s'expie plus cruellement que l'essai prématuré de ramener un mot à sa Racine.

5. Un des travaux préparatoires les plus indispensables pour la cherche des Racines, est de rapprocher les mots d'une langue de ceux qui sont avec eux dans un rapport de parenté, qui se justifie au double point de vue des sons et de la notion. On pourrait appeler cette étude préparatoire le recensement des mots.

6. Ce recensement des mots ne doit pas, en ce qui concerne les langues Indogermaniques, se limiter à une seule langue. Car, puisqu'il est démontré que ces langues, avant de se séparer, possédaient déjà une grande quantité de mots parfaitement frappés et nettement distincts dans les sons et leur signification, l'histoire de famille de ces langues particulières remonte à une époque antérieure, où les différentes langues ne s'étaient pas encore séparées les unes des autres (1). Le recensement des mots grecs doit ainsi rapprocher de chaque mot, dont on cherche l'étymologie, non-seulement les mots grecs, mais encore les mots des autres langues de la famille (2), qui, d'après une vraisemblance bien fondée, sont liés avec lui.

7. Dans ce rapprochement se laisse trouver d'elle-même la forme fondamentale indo-germanique d'un mot, et souvent même la Racine commune, qui, dans les différentes langues, a reçu une forme particulière. Mais, même sans ce dernier résultat, le rapprochement conserve sa valeur (3).

(1) V. plus haut, p. 56, not. 2.

(2) Le sanskrit et tous ses rameaux (Prâkrit, Pâli, Kavi, Indoustani, Bengali), l'ancien Perse conservé dans les Inscriptions Cunéiformes, le Zend, l'Arménien, le Celtique, le Lithuanien, le Slave, le Germanique, le Grec et ses dialectes, les langues italiques et leurs dialectes (Ombrien, Osque) et les langues modernes issues du latin.

(3) Il nous permet de jeter un regard sur ce vieux monde de la vie intellectuelle, d'intuitions et de représentations communes, qui constituent le fondement de la vie nationale d'un peuple particulier.

Digitized by Google

8 Sont liés entre eux, ou appartiennent à la même famille, les mots d'une langue ou de langues parentes, dont les sons et la signification se laissent, avec une évidence immédiate, ou par des analogies démontrées, rapprocher les uns des autres.

9. Les sons d'une langue sont à ceux des langues de la famille dans un rapport qu'il est possible de déterminer avec précision. Ainsi les sons de la langue grecque sont déterminés par des lois et des tendances phoniques, dont la considération attentive, dans toutes les recherches étymologiques, est la première et la plus inviolable de toutes les règles.

10. Il est, en maints cas, beaucoup plus difficile de déterminer la transition des significations. Cependant, même pour cet objet, s'offrent à nous quelques analogies et certaines directions de l'histoire des langues. Avant tout, il est certain que le langage est toujours parti d intuitions déterminées, et non de vagues généralités, et que la faculté de l'esprit qui crée le langage se rapproche beaucoup plus de l'imagination poétique que de l'abstraction logique. Au reste, en ce qui concerne les transitions de signification, la science étymologique en est encore à l'état de tâtonnement. Jusqu'ici, tout au moins dans cette science, comme dans la critique conjecturale qu'on peut lui comparer sous beaucoup de rapports, l'important et l'essentiel est d'avoir un certain sens, nourri par l'étude approfondie de langues arrivées à un riche développement, et, en ce qui concerne l'étymologie grecque, de posséder une connaissance intime de la langue grecque et de la langue latine qui a des liens si étroits de parenté avec elle. C'est la partie de nos études que la science de l'Antiquité (1) peut le moins abandonner à la Grammaire générale ou comparative. Le savant isolé n'a d'autre ressource, pour ces langues de la famille qu'il ne possède pas aussi sûrement, que de s'appuyer sur les renseignements les plus autorisés d'autres savants. Mais l'allemand possède dans l'usage raisonné de sa propre langue un trésor d une richesse incomparable.

11. Sous le rapport des significations, il est important de distinguer les faits des conjectures. Que λύκος, comme lupus, désigne *le loup*, est un fait qui, étant donnée l'étroite parenté des deux langues, prouvée par d'autres raisons, est d'une grande valeur pour témoigner de l'identité primitive des deux mots. Mais quelle est la signification fondamentale du mot, nous n'avons là-dessus que des conjectures. L'étymologiste doit bien se garder de poser une signification qui *peut* servir de fondement à un mot, comme celle qui lui a servi de fondement réel.

12. Une notion fondamentale ou une signification principale, posée par conjecture, — ainsi dans l'exemple précédent, la notion de *brillant* — ne doit pas être admise, si elle ressort de la langue grecque seule,

(1) Die Alterthumwissenschaft.

Digitized by Google

mais si elle convient à tous les mots parents, rapprochés, d'après une méthode rationnelle, du mot dont il s'agit, dans cette langue même comme dans les autres, — ce qui précisément n'est pas le cas dans l'exemple cité.

13. L'accord dans la signification de fait, c'est-à-dire dans l'objet désigné par le mot, nous autorise, si d'ailleurs les sons, après un sévère examen, s'accordent également à considérer comme de la même famille des mots de langues ou de dialectes apparentés : par exemple, dans le cas cité, λύκος, skt. *vrkas,* slave ecclésiastique, vlŭkŭ. S'il résulte de là, ou toujours ou le plus souvent une étymologie, est une question qui, pour la parenté des mots, est indifférente.

14. C'est pour cela que les mots formés qui désignent des objets extérieurs, quand l'une des conditions, à savoir, la signification de fait, est clairement établie, sont plus propres à fournir une base pour des questions difficiles de phonétique, que des Racines ou des mots d'un contenu plus intellectuel, par cela même plus difficile à comprendre et susceptible de diverses origines.

15. Dans ces questions, il ne faut jamais perdre de vue que la langue peut être arrivée par des voies très différentes à désigner un même objet, et c'est pourquoi lorsque les sons peuvent être combinés de différentes manières, le rapprochement de deux mots est très souvent le résultat de considérations diverses et nombreuses, et le choix reste ouvert entre différentes possibilités.

16. En ces cas-là, l'évident donne toujours un point d'appui pour le douteux. On peut aussi, surtout en raisonnant par analogie, réussir à redresser successivement le dictionnaire d'une langue, et placer à côté de chaque mot le mot des langues parentes. Pour les noms propres, dont la signification ne saute pas immédiatement aux yeux, il faut s'appuyer d'une manière toute spéciale sur des mots déterminés, clairement connus et sûrement analysés.

17. Toute étymologie doit partir de la certitude que la langue était, dès ses commencements, richement pourvue et développée en tous sens. Il est par conséquent aussi insensé de n'admettre à l'origine qu'une faible quantité de sons que de n'admettre qu'un petit nombre d'idées primitives ou un cercle très restreint de suffixes primitifs. Dans les cas douteux, il est donc beaucoup plus sage de laisser provisoirement séparés des faits qui n'ont peut être rien de commun entre eux, que de lier prématurément des faits qui ont peut-être entre eux quelque rapport.

Nous terminons par cette sentence d'Épicharme que l'étymologiste devra mûrement méditer :

Νᾶφε καὶ μέμνασ' ἀπιστεῖν ἄρθρα ταῦτα τῶν φρενῶν.

A.-Ed. Chaignet.

Digitized by Google

CONDITION CIVILE DES JUIFS DU COMTAT-VENAISSIN

PENDANT LE XV^e^ SIÈCLE (1409-1513).

II.

RAPPORTS DES JUIFS AVEC LES JURISCONSULTES ET LA MUNICIPALITÉ D'AVIGNON.

Si les principes de tolérance, qui avaient fait leur gloire au XIV^e^ siècle, s'affaiblissaient chez les papes, ils persistaient dans toute leur force chez les légistes d'Avignon. Les doctrines bienveillantes d'Oldrade et de Gilles de Bellemère s'étaient conservées parmi les jurisconsultes avignonnais du XV^e^ siècle. Étienne Bertrand déclarait que les Juifs devaient être soufferts au milieu de la société chrétienne. Il pensait, comme Oldrade, que le prince ne pouvait les chasser sans un motif légitime (1). Il imposait aux fidèles, comme un devoir, l'assistance de la charité envers les Juifs ; et aux papes l'obligation de les protéger et de les défendre (2). Il poussait la condescendance jusqu'à permettre aux Israélites de vivre suivant leur propre loi, même dans les cas où elle était contraire à la loi chrétienne. Ainsi, les Juifs, suivant lui, avaient le droit de divorcer, parce que le divorce était autorisé par la loi judaïque, et il soutenait que l'Israélite, qui avait répudié sa femme pour en prendre une autre, ne pouvait être poursuivi comme adultère, ni séparé de sa dernière épouse (3). Il maintenait d'ailleurs les restrictions du droit romain relatives au droit de succession et à la reconstruction des synagogues (4).

Boniface de Vitalinis professait aussi la tolérance envers les Israélites, comme envers leur religion Il proclamait que les Juifs, bien qu'ils fussent sous la juridiction du prince, n'étaient point ses esclaves, et qu'ils avaient droit à sa protection (5). Il mettait leur personne à l'abri de l'outrage, de la violence et du meurtre, leurs biens à l'abri de la spoliation, et blâmait courageusement les massacres de l'Aragon et de

(1) Le code Théodosien était plus libéral, puisqu'il déclarait que les Juifs ne pouvaient être expulsés des terres de l'Empire pour aucun motif. Il posait, comme un droit incontestable, le droit de domicile des Juifs, et le leur garantissait. Justinien et les jurisconsultes chrétiens du moyen âge ne reconnurent plus ce droit : ils le remplacèrent par une simple tolérance. Etienne Bertrand reconnaissait que les communautés juives n'étaient pas approuvées, mais tolérées (Steph. Bertr., *Consil.*, 126, t. IV, p. 136). — Voir la Rev. Hist. de janv.-févr. 1880, p. 29, seq.

(2) Steph. Bertr., *Consil.*, 192, n^os^ 17, 19 et 20, t. II, part. II^e^, p. 678. Francfort, 1603.

(3) *Ibid.*, p. 160.

(4) Etienne Bertrand déclarait que la succession d'un Juif converti ne pouvait tomber aux mains de ses enfants, qui persévéraient dans le Judaïsme (Steph. Bertr., *Consil.*, 126, t. IV, p. 133; *Consil.*, 145, t. II, part. II, p. 618).

(5) Bonif. de Vitalinis. *Comm. sup. Clem.*, f^o^ 184 v^o^, n^o^ 29.

Digitized by Google

la Catalogne (1). Il leur conservait la possession de leurs privilèges ainsi que l'usage de leurs rites et de leurs coutumes, pourvu, toutefois, que les chrétiens n'en fussent point scandalisés (2). Il osait soutenir que le pape n'avait aucune juridiction spirituelle sur les Juifs, qu'il ne pouvait leur infliger de châtiments qu'en se servant du bras séculier, et que leurs enfants ne devaient pas être baptisés contre la volonté paternelle, ni leur conversion obtenue par la force, mais par la douceur (3). Il approuvait, du reste, certaines rigueurs du droit romain et du droit canonique. Ainsi il ôtait aux Israélites la faculté d'hériter des chrétiens (4), de témoigner contre eux, d'en prendre pour serviteurs et de parvenir aux charges et aux dignités publiques (5). Il les plaçait sous la dépendance des tribunaux chrétiens, mais il laissait à leurs juges particuliers le soin d'instruire et de décider les procès et les contestations qui s'élevaient entre eux (6). Il leur accordait la liberté du commerce, et ne faisait point, à cet égard, de différence entre les Juifs et les chrétiens (7). Il reproduisait toutes les prohibitions des conciles : Point d'intimité avec les chrétiens ; défense de prendre parmi eux des domestiques, des nourrices, des sages-femmes, des épouses (8) ; obligation de porter un habit qui les distingue (9), de ne point paraître en public et de fermer leurs fenêtres pendant la semaine sainte, de ne point outrager la croix, de respecter la religion chrétienne, de payer la dîme (10) et de ne point faire l'usure (11). Boniface de Vitalinis justifiait d'ailleurs les sévérités de l'Église. S'il était interdit aux chrétiens de boire et de manger avec les Juifs, c'est que les Juifs méprisaient les mets dont se nourrissaient les chrétiens, et que ceux-ci, pour ne paraître point leur être inférieurs, devaient leur rendre mépris pour mépris (12).

(1) *Ibid*, p. 185, nos 31 et seq. — *De maleficiis*, f° 29 v° et 30. — Boniface de Vitalinis laissait subsister le privilège qu'avaient les Juifs de ne pouvoir être cités en justice le jour du sabbat (*Comm. sup. Clem*, p. 68, n° 29).

(2) *Ibid.*, *Comm. sup. Clem.*, f° 68 v°, n° 37 et seq ; f° 184, n° 16, et f° 185, nos 38 et 39.

(3) *Ibid.*, f° 68, n° 60. — *De maleficiis*, f° 39 v°. Boniface de Vitalinis explique ce qu'on doit entendre par ces mots : *retrancher les Juifs de la communion des chrétiens :* pœna est magna Judæis dum eis subtrahitur christianorum communio. Ratio ; quia cum foveantur a christianis sola humanitate, ut c. judæi. co. tit., per hanc subtractionem quasi redduntur extra eorum protectionem, et lex dicit magnam esse pœnam conversari inter homines et hominum carere suffragiis.

(4) *Ibid.*, *De malef.*, f° 29 v°.

(5) *Ibid.*, *Comm. sup. Clem.*, f° 69, n° 34. — Item non possunt esse testes contra fideles, sed fideles sic contra eos (*De malef.*, f° 29). — *Comm. sup. Clem.*, f° 76, n° 41.

(6) *Ibid.*, *De malef.*, fos 29 et 30.

(7) *Ibid.*, f° 30.

(8) *Ibid.*, *De malef.*, f° 29. Il permettait aux Juifs d'employer des ouvriers chrétiens à la campagne, et à leurs médecins de soigner les chrétiens en cas de nécessité (*Comm. sup. Clem.* p. 185, n° 47.

(9) *De malef.*, *ibid.*

(10) *Ibid.*, fos 29 et 30.

(11) *Ibid.*, *Comm. sup. Clem.*, f° 201, n° 110.

(12) *Ibid*, f° 69, n° 70.

Digitized by Google

Si toute cohabitation avec les Juifs était défendue aux chrétiens, c'était afin que ces derniers ne pussent être pervertis On n'empêchait pas les Juifs de parler aux chrétiens, parce qu'il n'existait pas dans la conversation la même intimité qu'à table, où l'on se laissait plus facilement aller aux épanchements et aux confidences. D'ailleurs les Israélites n'avaient pas le même mépris pour la langue des chrétiens (1), qu'ils parlaient et employaient aussi souvent que la leur.

Les principes de tolérance et de justice professés par les jurisconsultes étaient mis en pratique par la municipalité d'Avignon Les lois de la cité ne laissaient plus, comme celle de 1306, subsister deux justices, et n'établissaient pas une pénalité pour les chrétiens et une autre pour les Juifs. Sa municipalité plaçait les Israélites sous la loi commune, et les soumettait au même châtiment que les chrétiens. Dans la convention du 20 octobre 1411, par laquelle Louis II, comte de Provence, et la ville d'Avignon s'engageaient à poursuivre et à punir les malfaiteurs qui viendraient se réfugier sur leurs territoires respectifs, il n'y avait point d'exception pour les Juifs, ni de mesures particulières contre eux. Tous les criminels en état de fuite devaient être recherchés et châtiés de la même manière, même les juifs *eciam si Judei essent* (2). La réformation de la cour temporelle d'Avignon, qui eut lieu en 1413, était empreinte du même esprit d'équité. Elle protégeait les chrétiens et les Juifs, sans distinction, contre l'avidité des officiers de la cour, auxquels il était défendu de se fournir, chez leurs subordonnés, de drap, de lit, d'ustensiles de table, ou autres meubles, sans le consentement des propriétaires, et sans leur en payer le prix de location (3). Elle reconnaissait l'existence de la communauté juive comme un état dans l'État, et lui laissait son autonomie, c'est-à dire le droit de se gouverner elle-même et de régler, par des lois particulières, son administration intérieure. Elle la maintenait sous la juridiction temporelle du viguier, et ses décrets n'avaient force de loi qu'après avoir été confirmés par lui. Pour en faire l'examen, le viguier s'adjoignait deux assesseurs, qu'il choisissait lui-même parmi les jurisconsultes. Cet examen entraînait nécessairement quelques modifications. Mais le viguier ne pouvait forcer les Juifs à dresser de nouveaux statuts ou à présenter les anciens à son approbation, avant l'expiration du terme légal de leur renouvellement ou de leur confirmation. Ce terme ne pouvait être avancé que du consentement et à la prière des *bailes* et du conseil de la juiverie. Il était encore interdit au viguier de mettre des gardes, soit dans la synagogue, soit dans les maisons, soit aux portes des Juifs, malgré eux et sans qu'ils les eussent réclamés. Ces mesures n'avaient pas seulement pour but d'assurer l'indépendance de la communauté, mais aussi d'épargner sa

(1) *Ibid.*, f° 69, n° 73.
(2) Stat. et Privil. reip aven , f° 187.
(3) C'était une sorte de droit de prise et de pourparlerie.

Digitized by Google

bourse. Ces gardes étaient, sans doute, placés aux portes des Juifs à leurs frais. A chaque confirmation des statuts de la juiverie, le viguier et ses deux assesseurs touchaient, en récompense de leur peine, le premier cinquante florins, les deux autres vingt-cinq florins chacun. L'acte de réformation de 1413 leur défendait d'exiger davantage : en ne leur permettant pas de faire renouveler les statuts avant l'époque fixée, il leur ôtait la faculté de mettre les Juifs à contribution à leur gré. La même sollicitude paraît dans les autres règlements de l'acte de réformation. Aucun autre officier de la cour temporelle que le viguier ne devait assister à la confection et à la confirmation des statuts de la juiverie : ce magistrat se faisait accompagner d'un notaire des enquêtes chargé de recevoir l'acte de confirmation. Le salaire du notaire était fixé : il ne pouvait dépasser la somme de vingt florins. Quand le viguier se rendait à la juiverie pour assister à une prestation de serment, qui consistait pour les Juifs à embrasser le rouleau de la Bible, il ne pouvait accepter du requérant plus de deux florins. Il ne pouvait amener avec lui que le notaire chargé de la cause en question, lequel touchait seulement quatre gros. S'il arrivait qu'un des juges de la cour fût appelé à se rendre à une prestation de serment, il n'avait droit qu'à un florin. Les employés subalternes de la justice à Avignon se livraient alors à de fréquents abus de pouvoir. Le sous-viguier et ses compagnons se permettaient de faire, par avarice ou méchanceté, des emprisonnements arbitraires. L'acte de réformation leur défendit ces sortes d écarts, sous peine de destitution. C'était encore un grand service qu'il rendait aux Juifs d'Avignon, car l'on pense bien qu'ils n'étaient pas plus épargnés que les chrétiens (1). Ces deux documents, la convention de 1411 et l'acte de réformation de 1413, appartiennent à l'époque de la Légation de François de Conzié, archevêque de Narbonne (1411-1432), qui intervint dans le premier au nom de la ville d'Avignon, et dressa le second sur l'ordre du pape, et conformément aux vœux sans doute exprimés par le conseil de la cité. Le Légat et la municipalité d'Avignon étaient donc unis alors dans les mêmes sentiments de bienveillance et de protection envers les Juifs.

Le même accord et la même bienveillance parurent encore dans la différend, qui s'éleva l'année suivante (1414) entre les syndics d'Avignon et les juges ordinaires de la cour temporelle, autrement dit les juges de Saint Pierre. Deux juges de cette cour, Georges Varo et Ramond de Garnerii, avaient jeté dans les prisons du palais deux Juifs accusés d'avoir mis en vente de l'or falsifié. En vertu des privilèges d'Avignon, ces deux Juifs, en leur qualité de citoyens et d'habitants de la ville, auraient dû être enfermés dans les prisons de Saint-Pierre. C'était, du moins, l'avis des syndics d'Avignon, qui déposèrent une plainte entre

(1) Stat. et priv. reip. aven., f° 175.

Digitized by Google

les mains du Légat. François de Conzié fit comparaître devant lui Ramond de Garnerii, les syndics et les Juifs. Il s'ensuivit une vive altercation, à laquelle prirent part quelques conseillers de la ville. Les syndics soutinrent que les Juifs, citoyens et habitants d'Avignon, jouissaient de tous les privilèges, libertés et franchises de la cité, et que c'était par une inconcevable violation de ces privilèges, qu'ils avaient été incarcérés dans les prisons du palais. Ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient plus considérer comme juge le magistrat qui avait transgressé la loi et violé son serment (1). Le Légat fut du même avis, et leur donna raison : sur son ordre, les Juifs furent transférés des prisons du palais dans celle de Saint-Pierre, pour y attendre leur jugement et leur punition (2). Ainsi la municipalité d'Avignon pensait, comme Balde, que les Juifs devaient participer aux privilèges des localités où ils avaient leur domicile : elle les reconnaissait comme citoyens de la ville, bien que, dans la convention de 1251, ils ne fussent pas, du moins nominativement, désignés sous ce nom.

Elle n'oubliait pas non plus d'adoucir la rigueur des lois enfantées jadis par la haine et le fanatisme Si les statuts de 1441 laissent subsister des prescriptions injustes et outrageantes, il est vrai, mais, depuis longtemps, sans effet ; s'ils assujétissent toujours les Juifs à la marque, s'ils leur défendent encore d'acquérir des censes dans un fief chrétien, s'ils continuent d'assimiler leur contact au contact impur des courtisanes, ils n'en restreignent et n'en modèrent pas moins beaucoup de règlements gênants ou trop sévères. Ils permettent aux *bailons* de sortir de la juiverie pendant les trois derniers jours de la semaine sainte, pourvu qu'ils en aient obtenu la permission de la cour de Saint-Pierre. Ils accordent la même faculté aux médecins et aux chirurgiens juifs. Ils les autorisent à travailler dans leur quartier, les jours de fête, pourvu qu'ils ne puissent être ni vus, ni entendus au dehors. Ils ne leur ordonnent de se cacher en présence du Saint-Sacrement que si cela est possible. S'ils leurs interdisent de se mêler de mariage entre chrétiens, de recevoir en gages et même de toucher des croix, des vases sacrés, des ornements d'église, ils les excusent pourtant de l'avoir fait, dans le cas où ils auraient ignoré le caractère et l'usage de ces objets; ils tolèrent aussi les facilités qu'ils peuvent fournir aux chrétiens pour la vente ou l'achat des missels, à la condition de ne les point porter eux-mêmes et de n'y pas poser les mains. Ils leur assignent un endroit spécial pour vendre la chair des animaux que rejette la loi israélite. Ils les admettent, non toutefois sans une certaine défiance, à exercer, comme les chrétiens et aux mêmes conditions, la charge de courtier,

(1) Ramond de Garnerii avait juré, en prenant possession de sa charge, de respecter les privilèges d'Avignon.

(2) Arch. de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon, boîte IX, n° 20.

Digitized by Google

leur donnant d'ailleurs toute latitude pour faire le courtage à l'intérieur de la juiverie, et pour colporter à l'extérieur des marchandises non prohibées. S'ils maintiennent le statut de 1327, qui les confond avec les usuriers et les prive du droit de faire emprisonner les citoyens d'Avignon, ils traitent les banqueroutiers juifs comme les banqueroutiers chrétiens et suppriment l'odieuse inégalité de 1306. En un mot, tout en conservant certaines rigueurs ecclésiastiques, ils reconnaissent et établissent, au point de vue civil, l'égalité des chrétiens et des Juifs devant la loi (1).

La bienveillance et la faveur de la municipalité plaçaient les Juifs d'Avignon dans une condition très avantageuse. Ils s'en trouvaient si bien qu'ils ne voulaient pas qu'elle fût changée. En 1447, un personnage, qui n'est point nommé, essaya de s'imposer aux Juifs comme *conservateur*, soit qu'il eût obtenu ce titre de l'autorité supérieure, soit qu'il l'eût usurpé. Les Juifs résistèrent et se plaignirent au conseil de ville de cette audacieuse tentative pour les soustraire à la juridiction ordinaire. Le conseil reconnut la légitimité de leurs plaintes et, dans sa délibération du 21 juin 1447, il décida que le Légat serait supplié de daigner accorder aux Juifs sa protection, de les mantenir dans leurs privilèges, et de les conserver sous sa juridiction, comme sous celle de la cour temporelle, de laquelle ils dépendaient depuis un temps immémorial. Le conseil déclara, en outre, que les ambassadeurs envoyés à Rome seraient chargés d'agir auprès de Sa Sainteté, pour obtenir la confirmation de ces mêmes privilèges (2). Nous ne voyons pas qu'il ait été donné suite à ce projet d'établir un conservateur des Juifs à Avignon, et nous croyons qu'il n'y en a jamais eu. Ce ne fut pas un petit bienfait de la part de la municipalité avignonaise. La charge de conservateur, sans être inutile aux Juifs, profitait encore plus à celui qui l'occupait. Il y avait un conservateur des Juifs en Provence. Ce magistrat était le protecteur naturel des Israélites, qui se trouvaient exclusivement placés sous sa juridiction (3). Il entrait aussi dans ses attributions de les garantir de toute injure, violence, outrage, concussion et « autres molestes », de la part des chrétiens et de veiller au maintien du bon ordre dans leurs synagogues (4). Cette charge rapportait de grands revenus ; elle n'était donnée qu'à un des principaux gentilshommes du pays (5). Il paraît que les Juifs de Provence n'étaient pas très satisfaits de la manière dont ce fonctionnaire les protégeait et conservait leurs privilèges. L'argent qui

(1) Statuts de la ville d'Avignon, de 1441, ms. à la biblioth. d'Avig., f^os^ 12, 38, 46 et *passim*.

(2) Registre des délibérations du conseil de ville d'Avign., t. II, f° 26.

(3) Edit de Louis III, du 4 novembre 1424. D'Agut, *Hist. ms. du parlem. de Prov.*, cité par Desmolets.

(4) *Ibid.* — Nostrad., *Hist. de Prov.*, p. 643.

(5) Desmolets, *Mém. pour servir à l'Hist. des Juifs de Prov.*

Digitized by Google

l'enrichissait sortait probablement de leur poche. Au XIVe siècle, ils avaient déjà demandé à Charles VI la suppression de cette magistrature, et le roi l'avait, en effet, abolie en 1394 (1). Mais elle fut rétablie plus tard (2). On comprend que les Juifs d'Avignon aient refusés d'être enlevés à une autorité douce et bienveillante, pour passer sous celle d'un conservateur avide, qui n'acceptait sa charge qu'en vue des profits qu'elle promettait.

En 1460, la municipalité leur rendit un nouveau service. Le pape Pie II, pour subvenir aux dépenses de la guerre qu'il projetait alors de faire aux Turcs, prescrivit la levée d'un vingtième sur le revenu de tous les biens des Juifs du Comtat (3). C'était violer la convention de 1251, que la papauté avait juré de respecter en recevant l'hommage des Avignonais. Le 29 mai de la même année l'assesseur Pierre Robini protesta, dans le conseil de ville, contre la levée illégale de ce subside, et s'opposa à l'exécution de la lettre apostolique. Le pape fut obligé d'en passer par là Il comprit que sa bonne ville d'Avignon, toujours jalouse de ses privilèges qu'elle entendait bien conserver, voulait, qu'avant de lever sur elle un impôt, on daignât au moins lui demander son consentement Le 3 février 1462, Pie II fit remettre aux consuls un nouveau bref (4), par lequel il exhortait les Avignonais à lui accorder un secours en argent, toujours pour faire la guerre aux Turcs. La ville, flattée et reconnaissante de voir ses privilèges respectés, s'exécuta de bonne grâce, et donna au pape un subside de 3,000 florins d'or, libéralité qui lui valut les remercîments du Souverain Pontife (5). Il est assez probable que les Juifs contribuèrent, comme les autres habitants d'Avignon à parfaire cette somme. Un nouvel impôt du vingtième frappé, en 1488, sur les Juifs du Comtat, par Innocent VIII, ne fut pas mieux accueilli que le premier. Les Juifs refusèrent de le payer, et le conseil de ville les encouragea lui-même à la résistance, et les engagea à s'adresser aux consuls, pour obtenir, en ce qui les concernait, le maintien des privilèges et des conventions de la cité. Les consuls les soutinrent en effet, et nommèrent une députation pour conférer sur cette affaire avec le Légat, et le prier d'écrire à Sa Sainteté (6).

(1) *Ordon. des rois de France*, t. XII.

(2) Nous avons vu qu'il y en avait un en 1424. Charles de Castillon était conservateur des Juifs de Provence en 1448, Palamède de Fourbin en 1481, Ferry de Vaudemont en 1477 (Nostrad., *ibid.*, p. 651 et 643).

(3) Camb. Vell., ann. d'Avig., t. IV, f° 75. — Note communiquée par M. Achard. — Le même bref de Pie II ordonnait une levée du dixième sur les biens des ecclésiastiques, et du trentième sur ceux des laïques. Ainsi les Juifs, mieux traités que le clergé, l'étaient moins bien que les chrétiens. (Délib. du conseil de ville, t. III, f° 59).

(4) Il y a eu des syndics à Avignon de 1335 à 1459 et des consuls de 1460 à 1789 (*Annuaire de Vaucluse de 1860*, p. 173 et suiv.)

(5) Camb., Vell., *ibid*, t. IV, f° 76.

(6) Délibération du conseil de ville du 11 décembre 1488.

Digitized by Google

La municipalité ne se bornait pas à défendre les droits des Juifs, elle protégeait aussi leurs personnes. L'année 1484, fut une année malheureuse pour les Juifs de Provence. Le 11 mai, la juiverie d'Arles fut détruite. Une bande de Dauphinois, d'Auvergnats et de montagnards provençaux, venus à Arles, pour faire la moisson, se jeta sur les Juifs, les pilla et renversa leur synagogue (1). Les mêmes excès se renouvelèrent à Tarascon et dans les lieux circonvoisins. Le 20 août, le bruit se répandit à Avignon que le pape venait de mourir. A cette nouvelle la municipalité doubla la garde des portes, pour mettre la ville en sûreté, et empêcher les paysans, réunis en grand nombre dans les environs à l'approche de la vendange, de se précipiter sur les Juifs (2).

Cependant les dispositions bienveillantes de l'hôtel de ville commençaient à s'altérer. Déjà, dans un règlement de police de 1458, la commune d'Avignon, sans refuser sa protection aux Israélites, contre les insultes, les outrages et les mauvait traitements des gens du peuple, était revenue des adoucissements apportés en 1441 aux rigueurs de l'ancienne législation. Elle avait restreint leur liberté industrielle et commerciale, leur interdisant, sans admettre d'excuse, les prêts d'argent sur dépôt de vases et d'objets sacrés, la vente et le transport de leurs marchandises par des voituriers de la ville les jours fériés, le foulage et le lavage des draps à moins d'employer les procédés des ouvriers chrétiens, le trafic des vêtements confectionnés avec du drap neuf mal lavé ou mal tondu, la fabrication de jupons doublés de rognures de laine ou de bourre au lieu de coton, l'exposition sur le marché, par l'intermédiaire de bouchers chrétiens des viandes que réprouvait la loi mosaïque et dont le débit ne leur était permis que sur le rocher (3), enfin toute espèce de brigue et toute concurrence déloyale en matière de courtage. En résumé, elle avait mis en suspicion leur capacité, leur bonne foi et leur probité d'artisans, de marchands et de courtiers ; elle avait même maintenu, dans presque toute sa sévérité, l'ancienne loi d'exception qui leur défendait l'entrée des mauvais lieux, et décidé que les délinquants payeraient une amende de 25 livres et auraient le pied coupé. En 1479 l'altération de ses bons sentiments pour les Juifs parut encore plus sensible. Ses ambassadeurs, à Rome venaient d'obtenir du pape Sixte IV le renouvellement et la confirmation des lettres de Clément VII et de Nicolas V. Ces lettres, on s'en souvient, accordaient aux Juifs d'Avignon trois privilèges très importants : 1° celui de ne pouvoir être soustraits à la juridiction de leurs juges naturels, le viguier et la cour de Saint-Pierre (4) ; 2° celui

(1) Nostrad. *Ibid.*, p. 701. — Desmolets, *Mém. pour servir à l'Hist. des Juifs de Prov.* — Beugnot, les Juifs d'Occid., 1re part., p. 135.

(2) Délibération du conseil de ville, du 20 août 1484.

(3) Ce rocher est la partie la plus élevée de la ville d'Avignon.

(4) Voir la *Revue historique* du 1er janv. 1880.

Digitized by Google

de ne pouvoir être poursuivis avant deux ans au sujet des dettes et des rentes viagères contractées par eux envers les chrétiens; 3° celui de ne pouvoir être forcés de rembourser le capital de ces rentes avant un délai de vingt ans, avec la faculté de se libérer en quatre termes (1). La commune se montra fort peu satisfaite des faveurs pontificales. Elle déclara qu'elle n'avait point chargé ses ambassadeurs de les demander, et supplia le pape de vouloir bien les retirer. Deux ambassadeurs Guillaume Ricci et Antoine Lartessuti, avouèrent qu'ils n'avaient point, en effet, reçu la mission de réclamer ces privilèges, qu'ils ne les avaient jamais sollicités, et qu'ils avaient été concédés à l'insu et contre la volonté de la commune. Sixte IV, qui ne voulait pas déplaire à sa bonne ville d'Avignon, s'empressa d'annuler, par un bref du 4 janvier 1480, les privilèges récemment confirmés (2) Ainsi la ville d'Avignon, naguère si bienveillante pour les Israélites, les abandonnait maintenant à la mauvaise foi de leurs débiteurs, à la dureté de leurs créanciers, à l'impitoyable sévérité des tribunaux ecclésiastiques. Elle les livrait aussi à l'avidité indiscrète des lieutenants et des officiers pontificaux, enchantés de voir anéantir un bref qui limitait à 50 florins, pour le Légat, et à 10 pour les sergents du palais, le maximum des présents qu'ils recevaient des Juifs à chaque fête de Noël (3).

Quelques années plus tard, en 1488, la municipalité, moins par intérêt pour les Juifs que par attachement aux franchises de la ville, se décida à soutenir leurs réclamations contre les exigences du fisc pontifical (4); mais elle eut bien soin de s'excuser auprès d'Innocent VIII, et les consuls « *protestèrent qu'ils n'agissaient point en cela pour s'opposer, ni contrevenir aux ordres du pape, mais uniquement pour maintenir la ville dans ses privilèges* (5). » Elle ne se contentait pas de faire peser sur eux toutes les charges de la cité, comme c'était son droit suivant les jurisconsultes, mais elle les taxait à un chiffre plus élevé que les autres habitants. Ainsi, par une rigueur toute spéciale, elle augmentait, pour eux, d'un denier les droits ordinaires de la gabelle du vin (6). Elle les forçait de payer au maître, ou régent des écoles, une rente annuelle de dix écus (7). En 1480 elle les abandonna tout à fait. Les artisans et marchands d'Avignon se plaignirent de la concurrence que leur faisaient les Juifs. Ému de ces réclamations, le conseil de ville nomma une commission, pour prendre, avec le Légat, les mesures propres à

(1) Voir le n° 8 du Bull. de la Fac. de Poit.

(2) Brefs de Sixte IV, de 1479 et de 1480, insérés dans la bulle ms. de Jean de Rosa, de 1486. — Aux arch. d'Avign., 6, n° 4, cot. D, boîte 91.

(3) Bref de 1480, *ibid.*

(4) Innocent VIII avait ordonné la levée d'un vingtième sur tous les Juifs de certaines provinces et principalement sur ceux d'Avignon et du Comtat-Venaissin (Délib. du 11 décembre 1488).

(5) Délibération du 11 décembre 1488.

(6) Délib. du 14 mars 1475.

(7) Délib. du 18 octobre 1478.

Digitized by Google

les apaiser (1). A la fin du xv^e^ siècle, la conduite de la ville d'Avignon envers les Juifs avait donc complètement changé.

Il en était de même des sentiments du légat, Julien de la Rovère (1476-1503). Le neveu de Sixte IV, qui devait lui-même ceindre un jour la tiare, n'eut pas plus que les papes de règle fixe dans ses relations avec les Juifs. Il leur accorda bien, il est vrai, quelques privilèges; mais, s'il défendit que les bailes de la juiverie fussent emprisonnés pour dettes, afin que la communauté ne restât pas sans gouvernement; s'il fixa à 12 florins seulement la valeur des présents que les Juifs d'Avignon avaient l'habitude d'offrir, tous les ans à la Noël, au capitaine et aux sergents du palais; s'il réduisit à 8 florins les frais d'expédition des lettres du viguier, à 10 ceux des lettres des juges de Saint-Pierre, et à 25 les honoraires du viguier pour la confirmation des statuts de la juiverie, afin que les Juifs ne fussent pas obligés de subir les extorsions des magistrats et des officiers pontificaux; il prêta aussi une oreille trop complaisante aux plaintes que la jalousie, bien plus que la vérité, mettait dans la bouche des marchands chrétiens; il se laissa, plus d'une fois, influencer par les décisions peu impartiales de l'hôtel de ville et partagea souvent, avec plus d'empressement que de réflexion, ses trop promptes alarmes (2).

Ainsi la municipalité et le Légat montraient, sinon la même malveillance, du moins la même froideur pour les Juifs : le temps de leur faveur était passé. En 1486, le Légat fit savoir au conseil de ville qu'il était convenable de réduire le nombre des courtiers juifs et même de les priver tout à fait de leur charge. Les consuls répondirent qu'ils ne pouvaient le faire, les Juifs n'étant pas sous leur juridiction. Julien de la Rovère voulut, néanmoins, que son projet fût proposé au conseil, et la municipalité, forcée peut-être par le Légat, déclara qu'on ferait exécuter les statuts relatifs à la création et à la destitution des courtiers : elle décida, en outre, que les consuls et l'assesseur demanderaient au *Révérendissime gouverneur* l'expulsion des Israélites, qui étaient venus s'établir à Avignon depuis un an, c'est-à-dire en 1485, et qu'ils le prieraient de défendre à la communauté juive d'offrir, désormais, un asile aux Juifs étrangers (3). Sept ans plus tard, la ville d'Avignon revint à cette idée d'arrêter l'accroissement de la population israélite (1493). Les ambassadeurs, qui vinrent complimenter Alexandre VI sur son exaltation, furent chargés d'obtenir du Légat, alors à Rome, que l'entrée d'Avignon fût interdite aux Juifs bannis d'Espagne. La ville fondait sa demande sur ce que les Juifs étaient plus nombreux à Avignon que « *dans aucun des lieux circonvoisins.* » Elle prétendait que leur agglomération dans

(1) Délib. du 13 janvier 1480.

(2) Bulle ms. d'Ange Leonini, de 1510, qui rappelle les privilèges accordés aux Juifs par Julien de la Rovère. Aux arch. d'Avign.

(3) Délib. du 6 avril 1486.

Digitized by Google

la cité devenait préjudiciable à ses habitants, puis elle reprochait aux Israélites « *de ne s'attacher qu'à tromper les autres* (1) ». La prière des Avignonais ne fut pas exaucée. Julien de la Rovère se garda bien de fermer l'entrée du Comtat à une nation malheureuse qu'Alexandre lui-même accueillait généreusement à Rome.

Abandonnés par la municipalité, les Juifs se trouvèrent livrés à l'avidité du fisc pontifical. Vers 1501 ou 1502, Alexandre VI, sous prétexte de faire la guerre aux Turcs, essaya de relever ses finances. Il envoya à Avignon le Père Pierre Terrasse, général des Carmes, avec la mission de lever la dîme sur le clergé du Comtat-Venaissin et sur celui des diocèses d'Orange, d'Apt et de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Les canons et les conciles soumettaient, comme nous l'avons vu, les Israélites à la dîme. Ceux du Comtat furent donc taxés comme les ecclésiastiques. Mais « les Juifs d'Avignon refusèrent de payer cette taxe, sous prétexte que tous leurs biens étoient hypothéqués aux citoyens de cette ville. L'évêque de Mende, qui étoit vice-légat sous le cardinal Julien de la Rovère, son cousin, expédia un courrier à Rome pour demander de nouveaux ordres à ce sujet. Alexandre VI lui enjoint de contraindre les Juifs à payer la taxe, qui leur étoit imposée, nonobstant toute contraire opposition : ce qui fut exécuté » (2). Si la municipalité soutint les Juifs, elle ne le fit pas, cette fois, avec la même énergie que par le passé. Il n'y eut d'opposition sérieuse aux ordres du Saint-Siège que de la part des Juifs, qui craignaient que ces derniers, épuisés par le nouvel impôt, ne fussent mis dans l'impossibilité de restituer les sommes qu'ils leur avaient prêtés. Mais tout dut céder devant la volonté toute puissante d'Alexandre VI (3). « Les Juifs, dit Cambis-Velléron, payèrent mille huit cent florins pour le vingtième qui leur fut imposé pendant deux ans » (4). Le père Terrasse remit cette somme à Laurent Strozzi, négociant florentin résidant à Avignon, qui la fit passer à Rome (5). Ainsi la ville d'Avignon, naguère si jalouse de ses privilèges, laissait établir un précédent contre leur inviolabilité, et cessait d'en étendre la jouissance aux Israélites.

Cependant, si la municipalité renonçait à soutenir les droits des Juifs, si elle s'efforçait d'empêcher leur accroissement, si elle gênait et restreignait leur commerce et leur industrie, elle protégeait encore leurs personnes et revenait, de temps à autre, à ses premiers sentiments de

(1) Délib. du 15 juin 1493.

(2) Camb. Vell., t. IV, f° 131 v°, *Annales d'Avignon,* ms. à la biblioth. d'Avign. — Teyssier, *Hist. ms. d'Avign.*, t. II, f° 59.

(3) Fornery, *Hist. eccl. et civ. du Comté Venaiss.* Ms. à la bibl. ds Carp., t. I, f° 833. — Fantoni, *Istoria della città d'Avignone*, t. I, p. 348.

(4) Camb. Vell., *ibid.* — Mille huit cents florins valaient 1,440 liv, qui vaudraient aujourd'hui une quarantaine de mille francs.

(5) *Ibid.*

Digitized by Google

bienveillance. Point de massacre à Avignon, comme à Marseille, à Arles et même à Carpentras (1). La police prenait des mesures pour défendre les Israélites contre la haine populaire, et punissait les vexations et les violences qu'elle exerçait sur eux (2). Si la municipalité les frappait de surtaxes, elle consentait aussi, plus d'une fois, à les annuler ou à les réduire (3). Elle payait les services qu'elle leur demandait, et nous ne voyons pas qu'elle les ait alors assujettis à aucune corvée (4). Si elle les confinait dans la juiverie lorsqu'ils étaient atteints de la peste, elle ne les condamnait pourtant pas, comme les municipalités moins bienveillantes du Comtat, à pourrir au milieu de leurs immondices, qu'elle leur permettait d'évacuer par la porte de derrière (5). En somme, la position qu'elle faisait aux Juifs, comparée à celle qu'ils avaient ailleurs, était encore assez avantageuse.

Léon BARDINET.

VARIÉTÉS

NAPLES ET LE VÉSUVE

NOTES DE VOYAGE

11 Septembre 1882.

... A la sortie (de Pompéi) on est assailli par les guides, qui proposent aux voyageurs de les conduire à la coulée de laves du Vésuve. Cela pouvait tenter un géologue. Après quelque hésitation je me laisse séduire: il est à peine midi; j'aurai largement le temps d'aller à la coulée et de revenir prendre le chemin de fer à Torre-Annunziata. Dépense d'ailleurs minime: 9 francs pour mon cheval et le guide à cheval qui m'accompagnera. Le ciel est magnifique, mais le sommet de la montagne disparaît dans une brume épaisse: heureuse circonstance, assure le guide car on pourra mieux distinguer l'incandescence de la lave.

Longtemps nous traversons les vergers et les vignes en guirlandes qui produisent le fameux Lacryma-Christi blanc et rouge, lequel, toutes expériences faites, et sauf quelques exceptions honorables, est surtout fameux de réputation. Très expansif et très loquace, mon guide me dit qu'il me vénère comme un père, et qu'au retour on s'arrête toujours à une auberge célèbre par son macaroni. Je lui réponds que je l'aime

(1) Beugnot, *ibid.* 1re part., p. 135.
(2) Criées générales de la police en 1458.
(3) Délib. du 14 mars 1475.
(4) Délib. du 16 mai 1481.
(5) Délib. du 8 juillet 1475.

Digitized by Google

comme un fils, mais que je n'aime ni la familiarité ni le macaroni. Un petit garçon nous apporte du raisin ; il nous accompagnera pour garder les chevaux quand commencera l'ascension à pied : nouvelle occasion de pourboire. Ici il faut avoir le porte-monnaie bourré de ces billets graisseux et dégoûtants qui remplacent le numéraire en argent (1), et une poche remplie de gros sous.

Cependant les vignes et les cultures deviennent rares et bientôt disparaissent. Nos pauvres bêtes cheminent péniblement dans un sable volcanique noir et incohérent ; la barre de nuages qui couvrait le haut de la montagne nous envahit peu à peu : il faut mettre pied à terre. Cinq ou six grands gaillards, à figure patibulaire, surgissent tout à coup d'une anfractuosité à notre gauche, pendant que nous nous donnons des forces en débouchant un flacon de Lacryma, pris en passant à la fameuse auberge. Une grossière chaise à porteur est là, pour les amateurs. Ils nous suivent obstinément, munis de grands bâtons. Leur spécialité consiste à pousser, à traîner au moyen du bâton, ou enfin à porter les voyageurs. Et, en effet, l'ascension est pénible sur la pente du cône, partout extrêmement raide. On enfonce jusqu'à la cheville dans la cendre pulvérulente, et souvent quand on a fait trois pas on dégringole de deux. Enfin nous arrivons, non sans labeur ni fatigue.

Large au plus d'une dizaine de mètres à son extrémité inférieure, la coulée forme une saillie rugueuse, tourmentée, solidifiée à la base et en partie sur les côtés, couverte de larges plaques de scories et toute fumante de vapeur d'eau. Elle s'élève de près de deux mètres au-dessus du sol environnant, et ne progresse plus guère. La lave incandescente se glisse dans les interstices des scories, qui sont entassées de la manière la plus capricieuse, mais sur lesquelles on peut marcher ; elle s'écoule lentement comme une matière visqueuse, et retombe en petites cascades ou en lames minces qui s'enroulent en cylindres. Parfois elle déborde si vite que nous sommes obligés d'opérer une retraite précipitée. La chaleur est grande, et il faut se tenir à distance respectueuse ; ce qui ne nous empêche pas, après avoir repris haleine, de regrimper sur les parties consolidées, mais encore très chaudes, au grand détriment des chaussures. Plongés en plein dans les nuages, nous ne pouvons rien distinguer à la distance de quelques mètres, et l'obscurité est telle que la lave paraît incandescente presque autant que s'il faisait nuit. Le guide assure qu'au soleil tout est noir. Projetant avec un bâton abandonné par nos grands drôles (qui ont fini par nous lâcher) des parcelles de la lave fondue, il y enfonce de mes sous, et fabrique de ces objets d'étagère dont je conserve un spécimen. Nous sommes parvenus au tiers supérieur du Vésuve, mais comme je ferai plus tard l'ascension par le chemin funiculaire, je donne le signal de la retraite. La descente

(1) Depuis que le cours forcé est aboli, l'argent a peu à peu remplacé le papier, surtout dans les provinces du Nord.

Digitized by Google

est facile : il suffit de se laisser entraîner avec le sable et les scories. Parvenus vers la base de la bande nuageuse, nous découvrons au-dessous de nous un paysage que le guide lui-même admire presque autant que moi, malgré l'habitude qu'il en a, et la faible impression que font sur ces gens-là les choses de la nature. Toute la Campanie se dévoile peu à peu, d'abord à peine perceptible, puis de plus en plus dégagée, enfin éclairée par un soleil splendide. Dans la demi-obscurité les maisons blanches brillent comme des objets métalliques. Jamais je n'avais vu, jamais je n'aurais pu imaginer un pareil spectacle. On domine à vol d'oiseau Pompei ; puis, à gauche, l'Apennin, d'un azur incroyable ; à droite, Torre-Annunziata, Castellamare, Sorrente, Capri et la Méditerranée, étincelante de lumière. Ce sont de ces choses dont on garde la mémoire, mais qu'on ne peut décrire

Station à l'auberge du macaroni. Une foule bigarrée d'individus de tout âge et de tout sexe, les enfants dominant, se précipite pour me tenir l étrier et mendier quelques sous : superbe collection de haillons et de nudités dans le plus riche pays du monde. Heureusement l'expérience m'a appris que le plus sûr moyen de se débarrasser de ces amateurs c'est de ne rien donner à personne. Pendant qu'on me prépare le café, des bourgeois paraissant aisés, qui boivent du Lacryma-Christi à une table voisine, offrent courtoisement à l'étranger un de leurs verres, dans lequel je trempe mes lèvres à leur santé. *Mon fils* insinue de nouveau qu'ici le macaroni est bien bon ; à quoi de nouveau je fais la sourde oreille. Pourtant le brave garçon me rend un service réel en me faisant refuser plusieurs billets faux que l'hôte (*perfidus caupo !*) voulait me donner en échange d'un billet de 50 *lire*. Au milieu d'une nuée de mendiants nous nous quittons à Torre-Annunziata, petite ville dans une situation délicieuse, mais horriblement sale, et dont les maisons rendraient des points à celles de Venise. Ce n'est pas seulement Naples, c'est tout le pays napolitain qui ressemble à un immense cloaque.

De retour à la nuit tombante. Éclairs au sud. Le quartier de la gare est en fête, et ses rues sont illuminées *a giorno* au moyen de légers arcs de triomphe en bois chargés de lampions ; sans compter le gaz et le reste. Cependant il y a moins d étalages et de boutiques en plein vent, moins de foule, de cris, de pétards, d'équipages que la semaine dernière à *Pie di Grotta*. Les Napolitains ne vivent que pour les fêtes et pour les démonstrations extérieures ; tout leur est prétexte à chômage, et il ne se passe guère de semaine où l'on n'ait le désagrément de trouver les musées fermés en l'honneur de tel ou tel saint. En compensation, l'aménagement du logis laisse fort à désirer ; aussi n'y est-on jamais. Très correctement habillés, chemisés, cravattés et quelquefois gantés, les hommes vivent dans la rue, dans les cercles, dans les cafés, et souvent mangent au restaurant avec femme et enfants. — Le soir, place Ferdinand, la foule se presse autour d'une musique militaire pas meil-

Digitized by Google

leure que les nôtres et trop bruyante; foule assez tranquille, pour être composée de Napolitains, mais aussi fort mêlée où circulent des industriels interlopes, qui adressent à demi-voix aux messieurs, et le plus souvent dans ma langue maternelle, les propositions les plus incongrues. Le français est ici la langue universelle; dans les quartiers marchands la bonne moitié des enseignes est en français; tout le monde jusqu'aux gamins, baragouine quelques mots de notre langue, juste ce qu'il faut pour exploiter le voyageur. L'italien courant est plus français qu'ailleurs; on dit : *locare* pour *affittare*, *portiere* pour *portinaio*, *entrata* pour *ingresso* et même *sortita* pour *uscita*. Les physionomies aussi sont françaises : cela tient sans doute à la laideur générale, car les Italiens sont plus beaux que nous, les hommes surtout. Mais quelle saleté et quelle canaillerie universelles chez la plèbe napolitaine ! Pour peu que vous vous soyez arrêté dans quelque attroupement sur le Môle ou le long des quais, ne cherchez plus votre mouchoir. Eh bien ! ces pauvres gens ne sont peut-être pas aussi coquins qu'ils en ont l'air. Tout en mendiant des salaires pour la moindre chose, ils se montrent naturellement polis et complaisants. Ces mille petits services qu'ils rendent avec espoir de rémunération, ils les rendent volontiers et spontanément si la rémunération ne vient pas. Ils vous désarment par leurs saillies et leur bonne humeur : ce sont de grands enfants auxquels il faut un peu pardonner, car ils ne savent pas trop ce qu'ils font. On signale d'ailleurs une amélioration notable depuis quelques années; les écoles, les cours d'adultes s'ouvrent partout, mais le difficile est d'y faire aller les gens : longtemps encore le pays napolitain maudira le gouvernement néfaste des Bourbons.

12 septembre.

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, dit le plus sensé des proverbes. Le ciel n'est pas engageant, et l'on pressent qu'il arrivera quelques éclaboussures de cette pluie qui désole maintenant le nord de l'Italie : raison de plus pour bien employer le temps. En conséquence de ce raisonnement, à sept heures et demie du matin, je monte, moi, sixième, dans l'omnibus qui conduit au chemin funiculaire du Vésuve. Mes compagnons sont : un gros garçon blond, portant casque de voyage à la prussienne et ressemblant à un Allemand : c'est un Italien, vice-consul en Algérie; un jeune homme brun, à physionomie fine et distinguée, ressemblant à un Italien : c'est un Suisse-Allemand de Zurich; un bourgeois de Naples; pour mémoire deux jeunes gens qui se tiennent dans leur coin sans rien dire. Mais la conversation ne tarde pas à s'établir entre les quatre autres, d'abord en italien, puis en français, ces messieurs ayant aisément reconnu ma nationalité.

On suit la grande route de Portici; à Resina, la voie se jette sur la

Digitized by Google

gauche, magnifiquement pavée en grandes dalles, comme partout dans l'Italie du Sud. Fortement ascendant, le chemin macadamisé qui lui succède serpente au milieu des vignes, bordées de murs en pierres sèches ; il est assez bien entretenu, mais terriblement poudreux. Un grand drôle en haillons (tête superbe) se détache du coin d'une masure et nous accompagne. Un peu plus loin nous en cueillons deux ou trois autres, qui nous font escorte dans l'espoir d'attrapper quelques sous, et qui cherchent à nous rendre toute sorte de services dont nous n'avons nul besoin. Des enfants entourent la voiture, offrant des fleurs, envoyant des baisers, marchant sur les mains ou à quatre pattes, faisant la roue, récitant des pater, chantant, mendiant, sollicitant avec des mines impossibles. Beaucoup de ces petites figures, affreusement barbouillées, sont charmantes. Mes compagnons disent que c'était bien pis autrefois, mais ils conviennent qu'on extirpera difficilement la fainéantise et la mendicité du beau pays napolitain.

Aux cultures succèdent les forêts, les friches, les broussailles : ce sont des pins, des chênes, des châtaigniers. Le genêt à balais pullule comme dans les landes du Limousin, et la flore est absolument calcifuge. De plus en plus ascendante, et décrivant de nombreux lacets, la voie s'engage dans des coulées de lave à pente très forte, tourmentées et ravinées d'une manière extraordinaire, offrant des aspects infiniment plus sauvages que tout ce que j'ai vu d'analogue en Auvergne et à l'Etna. Cette lave, à base de pyroxène, est noire, très dure, couverte de scories faisant corps avec elle, la plupart enroulées et enchevêtrées comme des paquets de cordes ; le tout d'une fraîcheur et d'une conservation surprenantes. C'est dans cette roche que sont ouvertes les carrières qui fournissent les belles et épaisses dalles de pavage employées dans les moindres bourgades. On découvre de superbes perspectives sur la Somma, qui est profondément ravinée, et semble tomber en ruines. Régulièrement stratifiées et simulant des couches sédimentaires, ses assises plongent au nord d'environ 30 degrés ; on peut voir ailleurs au Vésuve et à l'Etna des laves plus modernes qui ont au moins cette pente : grave atteinte à la théorie de Léopold de Buch et d'Elie de Beaumont ! Depuis longtemps nous avons laissé dernière nous l'observatoire et l'ermitage. Le premier est une longue et solide maison avec terrasses, entourée d'un fort beau jardin ; l'autre, une masure cubique portant l'inscription *eremita*. Le ciel, de plus en plus noir et menaçant dans la direction de Naples, s'assombrit autour de nous, et bientôt éclate un orage aussi subit que violent, avec tonnerre formidable, éclairs et averse à l'avenant. C'est superbe. Nos chevaux, harassés, s'arrêtent à chaque instant ; une fois ils refusent net d'aller plus loin. On descend pour les alléger. A peine nous voit-il à terre, le malicieux cocher fouette son équipage, et nous oblige à faire à pied une ascension beaucoup trop longue. Mais l'orage s'est éloigné, le soleil reparaît au milieu des va-

Digitized by Google

peurs, qui semblent se fondre dans l'air, en face de nous se dresse la voie funiculaire, en apparence verticale : nous sommes arrivés.

Notre premier soin est de dénoncer la conduite du jeune drôle, qui est mis à l'amende séance tenante malgré notre intercession. Nous avons le temps de déjeuner au restaurant établi par la Compagnie, pendant que les voyageurs d'une première fournée effectuent leur ascension. Le jeune suisse, M. Jules H.., est employé dans une maison de banque à Messine; apprenant que j'irai en Sicile, il me remet un mot de recommandation à l'adresse d'un oncle, horloger à Messine, et me fait promettre d'aller le voir (1); il me cède une de ses cartes postales, afin que je puisse envoyer, du Vésuve, de mes nouvelles à ma famille. On ne saurait se montrer plus obligeant.

Enfin arrive notre tour; vers midi nous nous installons de notre mieux sur les banquettes du funiculaire. On monte doucement pendant dix minutes environ, qui n'en semblent pas une, tellement on est distrait et fasciné par l'effrayant et magnifique tableau qui se déroule aux regards. La pente dépasse 60 pour cent, mais la voie est solidement installée sur la lave. En effet, le cône du Vésuve renferme autant de roche solide que de cendre et de débris incohérents; partout, jusqu'à l'extrême sommité, des filons de laves se sont insinués dans les déjections, et constituent une carcasse résistante On descend très près du sommet, où mène un sentier bien entretenu. Les employés du funiculaire nous remettent à d'autres guides, qui conduisent au cratère en prélevant une nouvelle contribution de cinq francs par guide. Comme le cratère n'est qu'à quelques pas, on peut fort bien se passer de leur service. Au retour, le directeur de la station nous explique que ces hommes sont imposés par la municipalité de Resina, laquelle n'a consenti à la cession du terrain que moyennant une redevance annuelle de dix-neuf mille francs et les guides en sus. Nos *co-ascensés* grognent et protestent contre cet impôt, aussi désagréable qu'inattendu; la plupart refusent d'aller plus loin. Suivi de Jules H... et du jeune consul, je cours en avant, et nous prenons un guide à nous trois.

Le cratère actuel du Vésuve renferme dans son intérieur un autre cratère plus récent, par lequel s'échappent d'épaisses vapeurs. Ils sont à peu près de même niveau. Un profond ravin les sépare, de façon que le cône central demeure inaccessible On est donc obligé de se tenir sur le cratère extérieur, encore appelé vieux cratère. Tout ce sommet consiste en une lave noire, fendue, crevassée, tourmentée, sur laquelle on ne peut s'avancer qu'avec une extrême circonspection : c'est un entassement de scories et de coulées de toutes les époques. Les surfaces altérées, principalement du côté de l'ouest, ont une couleur d'un jaune

(1) Cet oncle, M. Henri Ruegg, m'a fait un accueil dont je garde un reconnaissant souvenir.

Digitized by Google

vif, et semblent de soufre. Si grande est l'illusion que j'emporte de menus morceaux pour les essayer, sachant bien à l'avance àquoi m'en tenir. Il n'y a pas de vent; la chaleur du soleil s'ajoute à celle du milieu igné: impossible de tenir la main sur la lave, qui bientôt nous échauffe les pieds. La colonne de vapeurs s'élève verticalement, et de temps en temps s'échappent, avec le mugissement d'une locomotive, d'énormes bouffées, qui lancent à vingt ou trente mètres de hauteur des scories et des morceaux de lave dont quelques uns recouvrent le sol autour de nous. Instinctivement on fait alors le gros dos. De toutes les fentes sortent des fumées blanchâtres, où les Italiens trouvent l'odeur du soufre, mais où je ne constate que celle de l'acide chlorhydrique. Elles sont suffoquantes telles qu'elles; ma chaîne de montre en acier noircit et se couvre de rouille en un instant. Au sud-est, ce cratère extérieur est profondément échancré: c'est par là que s'écoule, beaucoup plus bas, la lave où je suis allé hier, et dont les fumerolles s'aperçoivent depuis Pompéi. Le panorama est au dessus de toute description: c'est certainement le plus beau que j'ai vu de ma vie, le plus beau sans doute qu'on puisse admirer en Europe. Encore plus étendu, celui de l'Etna ne le vaut pas. Le ciel a repris sa sérénité, l'air est tiède et délicieux, la lumière, éblouissante. Avec peine, et non sans regimber contre les instances du guide, qui assure que le funiculaire n'attend pas, nous nous décidons à partir. La descente s'effectue sans encombre, en un clin d'œil, me semble-t-il toujours. Plusieurs voyageurs se tournent du côté de la montagne, n'osant regarder le vide au-dessous d'eux.

A Naples, l'omnibus dépose successivement mes compagnons, et m'abandonne le dernier place Ferdinand. L'impudique cocher a le toupet de me demander un pourboire! Achevé la soirée à la Villa-Reale. Une musique civile assez médiocre occupe le kiosque, tout étincelant de gaz et de verreries. Les exécutants sont habillés en soldats, et flanqués d'un grand sabre de cavalerie, auxiliaire indispensable des musiques bourgeoises en Italie. Feux d'artifice au Pausilippe, éclairs au large. La fraîcheur est délicieuse; longtemps encore je me promène sur le quai de la Chiaia, admirant la patience de braves citadins qui pêchent à la ligne, par une nuit obscure, dans une mer fort agitée et quelque peu phosphorescente.

CH. CONTEJEAN,
Professeur à la Faculté des Sciences.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

MARS 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 3.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Nous avons une dette de reconnaissance à acquitter envers plusieurs Journaux et Revues qui ont, le mois dernier, donné au *Bulletin mensuel de la Faculté des lettres de Poitiers* des témoignages d'estime et d'intérêt auxquels nous avons été très sensibles. M. Sarcey, dans le *XIX^e^ siècle,* M. Jules Gautier, dans la *Revue de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement supérieur,* ont parlé de notre journal et apprécié quelques-uns des articles qu'il a publiés avec une cordiale sympathie dont nous les remercions sincèrement.

La *Revue des Deux-Mondes* s'est aussi occupée de notre Bulletin dans son dernier numéro, à propos d'un article de M. Hild sur la version latine au baccalauréat en 1883. M. Albert Duruy, dans un travail fort intéressant sur la réforme des études classiques invoque le témoignage et cite les paroles de notre collègue, qu'il croit, bien à tort, hostile aux programmes nouveaux. — Mais fût-il animé des sentiments qu'on lui attribue, M. Hild n'aurait pas besoin, pour les exprimer, d'un aussi grand courage qu'on se l'imagine. M. Albert Duruy s'est évidemment trompé d'époque en écrivant les lignes suivantes : « Croit-on qu'un » simple professeur de Faculté qui dépend de son recteur, lequel ap- » partient, corps et âme, à M. le Directeur de l'enseignement supérieur » qui lui-même... oserait s'élever avec cette force contre les nouveaux » programmes et les nouvelles méthodes, si ces programmes et ces » méthodes étaient seulement défendables ? Il est clair que non. »

Que M. A. Duruy se rassure : un simple professeur de Faculté peut aujourd'hui, sans courir aucun risque, donner son avis sur toutes les

Digitized by Google

questions de programme et d'enseignement. Quant à la collection des bulletins « que les Facultés de province ont pris l'excellente habitude » de publier, » elle serait en effet très intéressante à consulter; malheureusement, elle n'existe pas : et la Faculté des lettres de Poitiers est jusqu'à présent la seule Faculté de province qui publie chaque mois un bulletin spécial, rendant compte de sa vie journalière et de ses travaux.

***

M. Plessis, maître de conférences de littérature ancienne, va faire paraître à la librairie Klincksieck (Paris, 11, rue de Lille) un Commentaire explicatif des *Adelphes* de Térence, commentaire dont des fragments ont été publiés par le Bulletin. Nous n'avons pas besoin de présenter à nos lecteurs, moins encore à nos étudiants, le jeune collègue qui prête à M. Hild, pour l'enseignement de la langue et de la littérature latine, un appui aussi précieux que dévoué. Ils ont pu maintes fois, à cette place, apprécier la solidité de ses connaissances, la sûreté de sa méthode, la clarté et le charme de son exposition. Disciple de M. Benoist, dont il s'attache en tout à suivre les procédés d'interprétation scientifiques, M. Plessis y apporte une valeur qui lui est propre, un sentiment juste et délicat des beautés littéraires qui s'alimente dans la connaissance approfondie de la langue, de la grammaire et de la métrique latines. Toutes ces qualités, les étudiants les trouveront dans ce commentaire des *Adelphes*, rédigé à leur intention, en vue des examens de la licence et de l'agrégation. M. Plessis a jugé avec raison qu'entre l'édition de M. Psichari, destinée surtout aux candidats pour le baccalauréat, et les grands travaux des maîtres, aussi difficiles à manier que coûteux à acquérir, il y avait place pour une explication solide, rigoureuse, telle qu'on est en droit de la demander à de futurs professeurs. En souhaitant bonne chance à ce travail, nous faisons desvœux pour que certains auteurs inscrits aux programmes de l'enseignement supérieur, trop délaissés par les commentateurs, soient à bref délai l'objet d'interprétations analogues.

AVIS

Une session extraordinaire de baccalauréat s'ouvrira le lundi 31 mars 1884, dans la Faculté des lettres de Poitiers. Cette session est exclusivement réservée aux candidats ajournés aux épreuves de la 2e série et qui en justifient.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté,

Digitized by Google

du 10 au 25 mars Ils pourront demander leur inscription par lettre affranchie.

Le secrétaire leur délivrera immédiatement ou leur enverra par la poste un *bulletin de versement* indiquant le montant de la somme à consigner, qui devra être versée soit à la caisse du percepteur de la ville, siège de la Faculté, soit à la caisse du trésorier général ou du receveur particulier de l'arrondissement où ils résident.

Le récépissé qui leur sera délivré sera soumis au visa du secrétaire, avant l'admission aux épreuves.

***

Les conférences du jeudi auront lieu, pendant le mois de mars, dans l'ordre suivant :

Conférences d'agrégation, le 13 et le 27 (de 1 h. à 3 h.).
Conférences de licence, le 6 et le 20 (de 1 h à 4 h.)
Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes :
Anglais, le 6 ; *allemand,* le 20.

M. le Ministre a autorisé les professeurs dont les noms suivent à se rendre à Poitiers, avec remboursement des frais de voyage, pour suivre les conférences du jeudi :

MM. Boissière, Canivinq, Garcenot (lycée de Niort) ; Contal (lycée de Tours) ; Charlanne (collège de Chinon) ; Russeil (collège de Civray).

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

OBSERVATIONS sur la version grecque de la 2e série. (*Iliade* XXII, 1-24).

Apollon, sous la figure d'Agénor, a entraîné Achille loin des portes Scées et jusque sur le terrain en déclive qui aboutit aux rives du Scamandre (1) (XXI, 603), afin de donner aux Troyens le temps de rentrer tous dans leur ville. C'est là-dessus que se termine le 21e chant. Au début du 22e, nous les voyons rentrer tout haletants au sein de la cité et s'affaissant de fatigue le long des remparts, tandis que les Achéens continuent à s'approcher, couverts de leurs boucliers. Le seul Hector s'obstine à braver encore l'ennemi et reste en dehors des murs.

Cependant Apollon, qui a défendu à ce héros de combattre Achille

(1) Ce fleuve est distant de 2 k. environ des portes Scées, tout près desquelles s'élevait le hêtre plus d'une fois mentionné dans l'Iliade et qui est un des points topographiques du poème. C'est à ce hêtre que Agénor avait osé attendre Achille (XXI, 549), pour l'empêcher d'entrer, à la suite des fuyards, dans Ilion (v. 544).

Digitized by Google

(xx, 576) et qui, déjà deux fois en ce jour, l'a sauvé de son bras terrible, doit être persuadé qu'il est rentré avec les autres Troyens, et en sûreté. Il faut saisir cette circonstance, pour comprendre le ton ironique du dieu s'adressant à Achille, qui poursuit de sa fureur un faux Agénor pendant que les Troyens se sont mis à l'abri de ses coups. Au reste, il suffisait pour bien comprendre ce passage, qui est le plus difficile du morceau, de se rappeler qu'Apollon était le protecteur des Troyens : ce que l'on ne peut ignorer, quand on a à expliquer un chant de l'Iliade.

Les autres difficultés étaient moindres, mais encore réelles. La principale est la construction de la phrase. Le grec, surtout d'Homère, est pourvu de quantité de particules très délicates, qui non seulement établissent le lien des idées entr'elles, mais font ressortir les nuances qui rendent les unes principales et les autres accessoires. Dans les vers 1-6, ces particules montrent, par la correspondance du vers 1 avec le vers 5, que l'idée principale est celle d'Hector arrêté au dehors des portes. Il fallait donc que toute la phrase convergeât vers ce point, et que le reste fût traité en accessoire. « Tandis que dans la cité les Troyens fugi-» tifs, comme des faons timides, séchaient leur sueur et, appuyés aux » solides remparts, buvaient pour calmer leur soif; que les Achéens de » leur côté s'approchaient de la muraille, le bouclier à l'épaule, une » funeste destinée entraîna Hector et le retint au-devant d'Ilion et des » portes Scées. » Si nous séparons en trois phrases (« Ainsi les Troyens. De leur côté, les Achéens... Mais Hector... »), la dernière se mettra forcément, par la construction grammaticale, en opposition avec la deuxième, et non avec la première, comme l'exige le texte : nous aurons ainsi un faux sens.

L'office des particules est encore plus sensible dans le second passage (7-13), où leur accumulation produit un remarquable mélange d'affirmation et d'ironie. Évidemment le dieu ne peut reprocher à Achille d'avoir laissé enfuir les Troyens, il s'en applaudit au contraire et se plaît à jouir de sa confusion : « Cependant Phébus Apollon s'adresse au » fils de Pélée : pourquoi de tes pieds agiles me poursuivre ainsi, fils » de Pélée ? Que peut un mortel contre un dieu ! Tu ne vois pas que je » suis un dieu, et tu t'obstines en ta fureur, sans plus te soucier des » Troyens, qui fuyaient éperdus devant toi. Eux se sont ramassés dans » leur cité, et toi te voilà ici bien loin. Quant à moi, tu ne me tueras » pas, puisque je ne suis pas sujet à la mort. »

La 3e partie (14-20) ne présentait que des difficultés de détail. « Avec » un profond gémissement, Achille aux pieds légers lui répond : Tu » m'as égaré, dieu qui lance de loin les traits, toi le plus pernicieux » des immortels, en m'entraînant ici loin du rempart. Certes, beaucoup » encore eussent mordu la poussière avant d'arriver dans Ilion. Oui, » tu m'as ravi une grande gloire, et tu les as sauvés, bien à l'aise, puis-

Digitized by Google

» que tu n'avais à craindre aucune vengeance : certes, je me vengerais » de toi, si je pouvais. »

La 4e partie (21-14) n'offrait également que des difficultés d'expression et les particules n'y jouent plus aucun rôle. « Il dit et s'élance plein » d'ardeur vers la ville, impétueux comme un coursier de victoire, qui » dans les luttes de chars effleure en courant la plaine ; ainsi les pieds » et les genoux d'Achille semblent avoir des ailes. »

Je complèterai cet aperçu par quelques observations sur les compositions envoyées. Vers 1 : « Ainsi donc s'étant enfuis dans la ville, semblables à des biches timides, les Troyens.. » Construction lourde ; biches, terme impropre. Vers la ville, est une faute de sens : la préposition grecque correspond au latin *per* et souvent au français *dans*.

2. Le 1er verbe ne pouvait se rendre ni par ennuyaient, ni par éventaient ou étanchaient ; les deux autres avaient besoin d'être réunis par la préposition pour. La traduction la plus étrange est « prenaient un peu de fraîcheur et de repos : la coupe en main (!) ils étanchaient leur soif. »

3. On a généralement mis « superbes remparts » ; l'épithète grecque renferme à la fois l'idée de bon et de beau, elle exprime que l'objet auquel on l'applique a la qualité qui lui convient : celle d'un rempart est d'être solide.

4. Ne point mettre « murs », quand « mur » suffit. Quant à « inclinant leurs boucliers sur leurs épaules » ce double « leurs » est lourd, et ce « sur » fait un faux sens (et la lance inclinée sur l'épaule) : le datif grec, par sa compréhension, est parfois difficile à rendre. En tous cas, il ne s'agit pas de boucliers faisant la tortue, comme quelques-uns l'ont entendu.

5. Le verbe final devait être rendu par une métaphore analogue. Parque n'est pas un mot du langage homérique.

6. Portes Scées, c'est-à-dire Gauches, et non de Scées.

7. L'adverbe initial a des sens divers, qui dépendent du sens général.

8. Ne pas ajouter « lui dit-il ». Conserver l'inversion ; si on dit « me poursuis-tu de tes pieds... », cela choque. L'inversion convient souvent dans la traduction des poètes.

9. Ce rejet et cette opposition vive ne pouvaient être noyés dans une phrase languissante ; il fallait en outre conserver le pronom initial. La traduction « poursuivre d'un pied agile un dieu immortel, toi qui est mortel » est convenable

10-13. Il fallait conserver la répétition significative du mot « dieu » (9 et 10). Les verbes « renfermés, concentrés, repliés » ne rendent pas suffisamment le verbe grec (12) qui indique l'idée d'une foule se précipitant en tourbillons confus dans la ville. De même le verbe ruer (13) ne devait pas être amolli. Quant à « détourner ici », c'est une faute de français.

Digitized by Google

14-20. L'idée de poitrine gonflée par la douleur domine dans le 1er verbe. Le 2e (15) a dans Homère le sens de embarrasser, troubler, égarer, empêcher (dans l'ancienne acception comme dans « il a les mains empêchées »). Eussent mordu plus léger, que « auraient »; et « ravi » plus du style poétique que « enlevé » (18). « Succès facile » rend assez bien l'adverbe de rejet du vers 19. Au vers 20, il fallait que le verbe venger, punir, ou tout autre, répétât le substantif correspondant du vers 19.

21-24. Le plus-que-parfait final du vers 21 a une énergie que plusieurs ont bien rendue Mais pour la comparaison, il fallait éviter l'expression « vainqueur à la course »; car s'il est vainqueur, il n'a plus besoin de courir. Au dernier vers, les pieds et les genoux étaient très embarrassants, on pouvait essayer de les conserver (ce qui était très désirable) au moyen d'une métaphore admise dans notre langue. Mais « la plaine bordée de spectateurs, » au vers 23, est un étrange contre sens.

Ce texte serait susceptible de beaucoup d'autres observations, qui ne peuvent trouver place ici. J'engage seulement les candidats à ne pas trop se fier aux traductions imprimées, ni même à quelques notes des éditions dites savantes. Pour les dédommager d'ailleurs de la sécheresse des remarques ci-dessus et de l'essai de traduction littérale qui les accompagne, je vais transcrire une traduction que Millevoye a faite de ce passage :

Tel que le daim léger qui devant le chasseur
Fuit la plaine, et des bois regagne l'épaisseur,
Les Troyens éperdus rentraient dans leurs murailles.
Essuyant sur leur front la poudre des batailles,
Ils respiraient, debout près du large foyer;
Et les Grecs s'avançaient couverts du bouclier.
Hector, le seul Hector, aux portes de la ville,
Par le sort enchaîné, demeurait immobile.

« Achille, dit le dieu dans Claros adoré,
Que te sert de poursuivre un ennemi sacré ?
Reconnais-moi. Tandis que ta vaine furie
Attaque follement une immortelle vie,
Tu laisses à tes coups échapper le Troyen :
Mortel, respecte un dieu sur qui tu ne peux rien. »

Achille lui répond en frémissant de rage :
« Dieu jaloux ! tu te plais à tromper ton courage,
Tu me fais de ma gloire un perfide larcin.
Oh ! de quels flots de sang tu as privé ma main !
Sans ton lâche détour, des victimes sans nombre
Eussent de mon ami consolé la grande ombre,
Triomphe impunément ! Eacide outragé,
Si tu n'étais un dieu, serait déjà vengé. »

Il parle et vers les murs vole d'un pied rapide :
Moins prompt est le coursier vainqueur aux jeux d'Élide.

C. HANRIOT.

Digitized by Google

Thème Grec, 2e série (agrégation).

Ὀλίγων ἀφ' ἡμερῶν Σύλλα τοῦ Δικτάτωρος ἀποθεμένου τὴν ἀρχήν, ἤκουσα αὐτὸν ἐθέλειν ἐμοί, ἅτε παρὰ τοῖς φιλοσόφοις δοκίμῳ ὄντι, διαλέγεσθαι. Τοῦτον δὲ ἐγώ, ἐν Τιβούρᾳ οἰκοῦντα καὶ ἡσυχάζοντα τὸ πρῶτον ἐν τῷ βίῳ, οὐκ ἐθάμβησα ἰδών, ὥσπερ εἴωθέ τις, ὅτε μέγιστόν τινα. Καὶ μονωθέντων ἡμῶν· Ἐθελοντὴς οὖν, ὦ Σύλλα, ἔφην, κατέβης εἰς τοῦτο τὸ μέτριον ἐφ' ᾧ οἱ ἄνθρωποι λυποῦνται σχεδὸν πάντες; Καὶ ταύτῃ τῇ δυνάμει ἀπεῖπές σοι διὰ τῆς τε δόξης καὶ τῶν ἀρετῶν ἐν πᾶσιν ἀνθρώποις ἐνούσῃ; Δοκεῖ δὲ ἡ τύχη χαλεπαίνειν οὐκ εἰς τιμὰς προάγουσά σε.

Λύτὸς δὲ ἔφη· Ὅτι ἐγώ, Εὔκρατες, οὐκέτι νῦν τῇ οἰκουμένῃ εἶμι περίβλεπτος, τοῦτο τῶν ἀνθρωπίνων ἐστί, ὡρισμένων δή, οὐκ ἐμοῦ. Καὶ μὲν γὰρ ἐνόμισα τὸ πεπρωμένον ἀποτετέλεσθαί ἐμοι, εἰ δρᾶν τι ἄξιον λόγου μηκέτι ἐξῆν. Ἐγὼ δὲ οὐ πέφυκα πρὸς τὸ ἔθνος τι δούλευον ἐν ἡσυχίᾳ διοικεῖν. Ἥδομαι μὲν καὶ νίκας ἀποφερόμενος, καὶ πόλεις ἢ κτίζων ἢ ἀναιρῶν, καὶ ποιούμενος συστάσεις, καὶ τύραννον κολάζων· τοῖς δὲ λεπτοῖς τῆς πολιτείας, οἷς οἱ τὴν φύσιν μέτριοι οὕτω προέχουσι, καὶ τῷ τὰ τῶν νόμων κύρια σῦν τινι βραδύτητι ποιεῖν, καὶ τῷ στρατηγεῖν ἐν εἰρήνῃ ἐγὼ οὐκ ἂν προσέχοιμι τὸν νοῦν.

L. Bénard.

Thème grec, 2e série (licence). — Voir Elien, *Histoire des Animaux*, liv. V, chap. 3.

Sujets de composition de la 4e série (du 1er mars au 1er avril).

Épreuves communes et licence ès lettres.

Composition latine. — Quaeretur quid significare voluerit Horatius scribendo (*Ep. ad.* Pison, 264) : ... Data Romanis venia est indigna poetis.

Composition française. — On lira la *Thébaïde* et l'*Alexandre* de Racine, et on comparera ces deux tragédies avec *Andromaque* pour la méthode dramatique et pour le style, en insistant plutôt sur les ressemblances que sur les différences.

Sujet de grammaire. — Syntaxe du participe en grec.

Question de métrique. — Reconstruire les vers suivants, signaler les particularités de métrique, s'il s'en rencontre :

1. Et me hospitae tuae injuriam ajo fecisse.
2. Ita adulescentis patrem haec facta violenter tolerare audio.
3. At hic ne tibi darem illam me dehortatus est.

Vers latins. — Plauti temporibus senatusconsulto edictum fuerat ut stans populus spectaculis scenicis interesset ne, si consideret, theatro totos dies ignavia continuaret (Tacit. *Annal.* XIV, 20). Inducetis poetam in prologo quodam de nimia illa severitate jocose simul et caute querentem.

Thème grec (Licence). — L'administration d'Hipparque ne fut pas dure envers le peuple, et il évitait d'exciter les haines. Pendant longtemps même, ces tyrans pratiquèrent la vertu et la sagesse : sans exiger des Athéniens plus

Digitized by Google

du vingtième du revenu, ils embellissaient la ville, supportaient les frais de la guerre, et faisaient la dépense des sacrifices. Quant au gouvernement, rien n'était changé aux anciennes lois : seulement, ils avaient soin d'avoir toujours dans les premières charges quelqu'un de leur famille. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux exercèrent à Athènes la magistrature annuelle, en particulier le fils du tyran Hippias, nommé Pisistrate, comme son aïeul. C'est lui qui a élevé sous son archontat, l'autel des douze dieux sur l'Agora, et celui d'Apollon dans le Pythium. Plus tard, le peuple athénien ajouta de nouvelles constructions à celui de l'Agora pour l'agrandir, et fit disparaître l'inscription qui s'y trouvait. Celle du Pythium, quoique fruste, est encore lisible, et porte que Pisistrate, fils d'Hippias, a élevé ce monument de son archontat dans le temple d'Apollon Pythien.

(*Traduit du grec*).

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Théorie des concepts dans Stuart Mill.
2. La physique des Stoïciens.

LICENCE HISTORIQUE.

Etat de l'Italie dans la seconde moitié du XV^e^ siècle. Expédition de Charles VIII en Italie.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — LA BRUYÈRE, *de la chaire*. (27, édit. Chassang) : Quel avantage n'a pas... que parce qu'il est bon.

VERS LATINS et COMPOSITION DE GRAMMAIRE. — Les mêmes que pour la licence.

VERSION GRECQUE. — *Œdipe à Colone* : Les deux premières strophes du chœur : Éloge de Colone. Analyse des mots.

Version latine.

Memini, cum mihi desipere videbare, quod cum Græcis potius viveres, quam nobiscum : erat enim multo domicilium hujus urbis (cum quidem hæc urbs) aptius humanitati et suavitati tuæ, quam tota Peloponnesus, nedum Patræ. Nunc contra et vidisse mihi multum videris, cum propse desperatis his rebus, te in Græciam contulisti, et hoc tempore non solum sapiens, qui hinc absis, sed etiam beatus : quanquam quis, qui aliquid sapiat, nunc esse beatus potest ? Sed quod tu, cui licebat, pedibus es consecutus, ut ibi esses,

Ubi nec Pelopidarum,....)

nosti cetera : nos idem propemodum consequimur alia ratione. Cum enim salutationi nos dedimus amicorum, quæ fit hoc etiam frequentius, quam solebat, quod quasi avem albam videntur bene sentientem civem videre, abdo me in bibliothecam. Itaque opera efficio tanta, quanta fortasse tu senties. Intellexi enim ex tuo sermone quodam, cum meam mœstitiam et desperationem accusares domi tuæ, te ex meis libris animum meum desiderare. Sed, mehercule, et tum rempublicam lugebam, quæ non solum suis erga me, sed etiam meis erga se beneficiis erat mihi carior : et hoc tempore, quanquam me non ratio solum consolatur, quæ plurimum debet valere, sed etiam dies, quæ stultis quoque mederi solet, tameu doleo, ita rem communem esse dilapsam, ut ne spes quidem, melius aliquando fore, relinquatur. Nec vero nunc quidem culpa in eo est, in cujus protestate omnia sunt (nisi forte id ipsum esse non debuit), sed alia casu, alia etiam nostra culpa sic acciderunt,

Digitized by Google

ut de præteritis non sit querendum. Reliquam spem nullam video Quare ad prima redeo. Sapienter hæc reliquisti, si consilio ; feliciter, si casu.

Thème grec. (Agrégation).

Pourquoy la langue françoise n'est si riche que la grecque et latine. *(Titre à traduire)*

Si nostre langue n'est si copieuse et riche que la grecque ou latine, cela ne doit estre imputé à defaut d'icelle comme si d'elle mesme elle ne pouvoit jamais estre sinon pauvre et sterile : mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos majeurs, qui ayans (comme dit quelqu'un, parlant des anciens Romains) en plus grande recommandation le bien faire que le bien dire, et mieux aymans laisser à leur postérité les exemples de vertu que des preceptes, se sont privez de la gloire de leurs bienfaits, et non du fruit de l'imitation d'iceux, et par mesme moyen nous ont laissé nostre langue si pauvre et nuë, que elle a besoin des ornemens (s'il faut ainsi parler) des plumes d'autruy. Mais qui voudrait dire que la grecque et la romaine eussent toujours esté en l'excellence qu'on les a veues du temps d'Homere et de Demosthene, de Virgile et de Ciceron? Et si ces auteurs eussent jugé que jamais, pour quelque diligence et culture qu'on y eust peu faire, elles n'eussent sceu produire plus grand fruit, se fussent-ils tant efforcez de les mettre au poinct où nous les voyons maintenant? Ainsi puis-je dire de nostre langue qui commence encore à fleurir sans fructifier ou plutost, comme une plante et vergette, n'a point encore fleury ; tant s'en faut qu'elle ait apporté tout le fruict qu'elle pourroit bien produire.

J. DU BELLAY (La Defense, etc., lev. 1, chap. 4).

Agrégation de Philosophie. — Mêmes sujets que pour la licence.

Agrégation d'Histoire. — Le sujet de la 3e série, qui n'a pas été traité.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème anglais.

Les États-Unis d'Amérique constituent une partie essentielle d'un grand système politique qui embrasse toutes les nations civilisées de la terre. A une époque où la puissance de l'opinion s'accroît rapidement, ils ont la préséance dans la pratique et dans la défense du droit d'égalité parmi les hommes. La souveraineté du peuple est posée en axiome, et les lois établies sur cette base sont aimées avec un fidèle patriotisme. Pendant que les nations de l'Europe aspirent à un changement, la constitution des États-Unis excite la plus profonde admiration du peuple par lequel elle a été établie. La prospérité découle de l'observation de la justice, et le travail est récompensé par un gain certain et sans exemple. La paix intérieure est maintenue sans le secours d'institutions militaires.

Digitized by Google

Version anglaise.

Shakespeare, who is horribly unjust to Joan of Arc, has put a sublime speech into her mouth, where she answers Burgundy, who accused her of sorcery.

« Because yon want the grace that others have,
Yon judge it straight a thing impossible
To compass wonders but by the help of devils ! »

The whole theory of popular superstition comprised in three lines ! But Joan herself — how at her name the whole heart seems to rise up in resentment, not so much against her cowardly executioners as against those who have so wronged her memory ! Never was a character, historically pure, bright, definite, and perfect in every feature and outline, so abominably treated in poetry and fiction, — perhaps for this reason, that she was in herself so exquisitely wrought, so complete a specimen of the heroic, the poetic, the romantic, that she could not be touched by art or modified by fancy, without being in some degree profaned.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème allemand.

Le chien a de plus que l'homme la fidélité, la constance dans ses affections ; nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance. Plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements; il les subit, il les oublie ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves ; il lèche cette main, instrument de douleur qui vient de le frapper; il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin que par la patience et la soumission. L'on peut dire qu'il est le seul animal dont la fidélité soit à l'épreuve.

Version allemande.

Wenn man, um über Wallenstein unterrichtet zu werden, in andern Archiven weiter nachforscht, so erhaelt man nur einseitige Antworten, dem Verhaeltniss gemaess, in welchem die Staaten, denen sie angehoeren, zu den Begebenheiten standen. Die sonst so aufmerksamen Venizianer treten dem inneren Getriebe der in Deutschland kaempfenden Interessen nicht nahe genug, um eine genügende Auskunft geben zu koennem. Die franzoesischen Sammlungen haben sehr merkwürdige Aufklaerungen geboten, die sich jedoch nur auf den einen Punkt beziehen, über den mit Frankreich unterhandelt wurde; über alle andern Fragen lassen sie im Dunkel. Aehnlich verhaelt es sich mit den aus den schwedischen Archiven erhobenen Notizen. Die aus den münchener Archiven stammenden Mittheilungsn stellen hauptsaechlich nur den Standpunkt der Feindseligkeit und des Argwohns dar, auf dem sich der damalige Baiernfürst gegen Wallenstein hielt.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

HANS SACHS ENTRE BOCCACE ET MOLIÈRE

I.

Hans Sachs naquit à Nuremberg en 1494, et y mourut en 1576. Sa vie de poète s'étend de 1514 à 1567 ; pendant ces cinquante-trois ans, il fit 6048 poèmes, qui ne sont pas tous, cela va sans dire, des chefs-d'œuvre. Je ne veux parler ici ni de ses *Lieder* (chants), ni de ses *Schwaenke* (contes), ni de ses tragédies, ni de ses comédies. Dans ces genres et dans d'autres il a souvent réussi. Il en est un où il a rarement échoué, c'est celui des *Fastnachtspiele* (farces de carnaval). On a compté 85 de ces compositions sorties de sa plume. Elles se publient en ce moment chez M. Max Niemeyer, à Halle-sur-Saale, dans de jolies petites brochures, par les soins de M. Edmond Goetze. Quatre volumes ont paru de 1881 à 1883 ; ils sont d'un usage commode, et, par leur bon marché, remplacent avantageusement les éditions antérieures.

Les *Fastnachtspiele* de Hans Sachs sont des plus variés. Il savait mettre en drame tout ce qu'il lisait, et il lisait beaucoup. Les anecdotes de Plutarque, les fabliaux de nos trouvères, les contes de Boccace, lui fournissaient des sujets auxquels son génie donnait une tournure allemande, de manière à en faire des *domestica facta*. Quand on remonte aux sources où il a puisé, on est frappé du tact avec lequel il savait choisir. Entre vingt exemples je prends celui qui me paraît le plus concluant, parce qu'il offre un moyen de comparaison avec deux pièces de notre propre théâtre. Le talent comique de Hans Sachs peut le mieux s'apprécier, mis en présence de celui de Molière dans une des premières farces du poète français, utilisée plus tard pour une comédie.

Dans la quatrième nouvelle de la septième journée, *le Jaloux corrigé*, Boccace raconte comment une femme, nommée Gitta, joua un beau tour à son mari. Voici le fait en abrégé.

Tofano, marié à une jeune et belle demoiselle, en devint extrêmement jaloux ; sans la moindre raison, il redoutait ce sort qui donne autant de gaieté au public que de tourments à celui qui le subit. Il fit tant qu'à la fin sa femme ne crut devoir mieux faire que de chercher à confirmer ses craintes. Pour y réussir, elle favorisa son penchant pour le vin Elle l'enivrait quand elle le voulait. Lorsqu'il était ivre, elle le faisait coucher et s'en allait passer la plus grande partie de la nuit avec un amant. Le mari cependant conçut des soupçons. Pour avoir des preuves, il resta dehors une grande journée sans boire, et se rendit le soir dans sa maison, chancelant et tombant, comme s'il eût été

Digitized by Google

véritablement ivre. Sa femme ne crut pas nécessaire de le faire boire davantage ; elle le fit coucher Dès qu'elle le crut endormi, elle courut chez son amant, où elle demeura jusqu'à minuit. Tofano se leva et ferma la porte au verrou. Il alla se poster à la fenêtre pour voir Gitta revenir. Elle retourna chez elle bien tard, et tout doucement voulut ouvrir la porte. « C'est temps perdu, ma femme, lui dit Tofano, tu ne saurais entrer. Tu feras beaucoup mieux de retourner à l'endroit d'où tu viens. Tu peux être assurée de ne remettre les pieds dans la maison, que je ne t'aie fait la honte que tu mérites, en présence de tous tes parents et de tous tes voisins. » La dame eut beau solliciter, son mari était absolument décidé à ne pas la laisser entrer. A la fin elle passa des supplications aux menaces. « Si tu persistes à m'infliger une honte injuste, je vais me noyer dans le puits qui est ici tout près. On ne manquera pas de dire que c'est toi qui m'y as jetée dans un moment d'ivresse. Tu t'exposes à avoir la tête coupée. » Tofano restant inébranlable : « C'en est donc fait de moi, dit Gitta ; Dieu veuille avoir pitié de mon âme et de la tienne. Je laisse ici ma quenouille, dont tu feras l'usage qu'il te plaira. Adieu, mon mari, adieu. » La nuit était sombre. La femme alla droit au puits et y jeta une grosse pierre, après s'être écriée : « Mon Dieu, ayez pitié de moi ! » La peur saisit Tofano, il courut chercher le seau avec la corde et sortit de la maison pour aller retirer sa femme du puits. Au même instant, la belle, qui s'était cachée près de la porte, entra, poussa le verrou et de la fenêtre se mit à crier : « C'est lorsqu'on boit le vin qu'il faut y mettre de l'eau, et non quand on l'a bu. » Qu'on juge de la surprise de Tofano Il revint sur ses pas, et voulut entrer. Nenni ! « Maudit ivrogne, je t'apprendrai à vivre. Je suis lasse de ta mauvaise conduite. Tout le quartier va voir l'heure à laquelle tu rentres chez toi. » Tofano de se récrier, sa femme de riposter. Les voisins se mirent aux fenêtres, écoutèrent et donnèrent tort à Tofano. Le bruit fut si grand, et courut si vite de maison en maison, qu'il parvint jusqu'aux parents de la belle. Ils accoururent et donnèrent tant de coups à Tofano, qu'ils faillirent l'assommer. Ils emmenèrent sa femme. Pour la ravoir, le pauvre diable dut promettre d'user envers elle de toute sorte de complaisances ; il alla jusqn'à lui permettre de vivre comme elle voudrait, pourvu qu'elle s'y prît de manière à ne pas l'en faire apercevoir.

Hans Sachs a vu dans ce conte une matière heureuse pour une farce de carnaval. Il a pris pour titre : *Das Weib im Brunnen* (la femme dans le puits). Si Boccace a voulu faire voir les conséquences que peut avoir la jalousie des maris, lui s'est proposé un autre but : celui de les convaincre de l'impossibilité d'empêcher les coquineries d'une femme perverse. C'est un peu la pensée de Molière :

> Pensez-vous, après tout, que ces précautions
> Servent de quelque chose à nos intentions ?
> Et, quand nous nous mettons quelque chose à la tête,
> Que l'homme le plus fin ne soit pas une bête ?

Digitized by Google

Je vais traduire la farce de Hans Sachs, non pas mot à mot; il s'y trouve quelques expressions que je ne pourrais ni ne voudrais rendre en français, bien qu'à dire vrai notre poète soit loin des libertés de Molière dans la même farce. Comme d'ailleurs cette vieille langue allemande est souvent diffuse, je tâcherai de condenser la pensée du poète dans le moins de mots possibles. Je négligerai quelques expressions que je ne parviens pas à comprendre.

II.

TRADUCTION.

FARCE DE CARNAVAL AVEC TROIS PERSONNAGES :

La Femme dans le puits.

ÉTIENNE (*seul*).

J'ai là une femme qui me veut du bien : presque chaque soir elle me donne du vin en abondance et me conduit elle-même au lit. Il y a un an ce n'était pas cela, elle me versait moins. Elle n'agit point ainsi par amitié pour moi. N'irait-elle point trouver quelque amant pendant que je dors ivre dans mon lit ? Je soupçonne maître Martin de recevoir ses confidences. Il faut m'en assurer. Je vais dès aujourd'hui faire semblant d'être ivre, rentrer le soir en titubant, et dire que j'ai bu avec mon frère quatre pintes de vin du Rhin. Elle ne manquera point de me conduire au lit sans rien me faire prendre, et de sortir comme de coutume. J'aurai l'œil au guet. Mais voilà qu'elle vient.

GITTA.

Etienne, pourquoi veux tu sortir ? Ne pourrais-tu pas rester à la maison ?

ÉTIENNE.

Je vais chez mon frère.

GITTA.

N'est-ce point pour quelque plaisir (1)... ? Vas-y. Je ne crains pas que tu rentres à jeun.

ÉTIENNE.

Tu ne m'attendras pas avant une heure.

(Il s'en va.)

GITTA (*seule*).

Si tu rentres plein, je serai quitte de te remplir. Car enfin il faut que

(1) Du liegst auch geren in dem luder.

Digitized by Google

tu sois en ribote chaque soir, pour que je puisse vaquer à mes amours, recevoir chez moi mon amant ou aller le trouver chez lui. C'est là ce que je fais pendant que mon fou ronfle et..... (1) comme un porc, pue le vin à pleine bouche, et parfois rend de quoi rassasier une truie (2). Quand je reviens, je m'étends à côté de lui et je dors jusqu'au matin. Je n'ai pas à craindre qu'il s'aperçoive de mes escapades. Mais il revient déjà ; il n'a pas l'air d'avoir l'estomac creux.

ÉTIENNE (*chancelant*).

Ma femme, ma femme, ma femme, je suis soûl, je suis soûl.

GITTA

Pas besoin de le dire, je le vois.

ÉTIENNE.

Quatre pintes ! quatre pintes ! Un mur, un mur pour me tenir !

GITTA.

Allons, va te coucher et cuve ton vin.

ÉTIENNE

Oui, oui, mène-moi au lit ; la tête me tourne déjà.

(Elle l'emmène, revient et dit) :

Voilà mon porc sous son toit (3). Je puis m'en aller en toute sûreté ; mon homme ne se réveillera point avant deux heures du matin. Quand il ouvrira les yeux, il croira que je n'aurai bougé d'auprès de lui. Je fais ce jeu depuis six mois. Si lui aime le vin, moi j'aime mes amants. A chacun ses plaisirs.

(Elle sort.)

ÉTIENNE *entre.*

Bon, ma femme s'est glissée dehors, elle court à ses amourettes. Il m'a bien semblé qu'elle n'était qu'une pendarde, qu'elle me donnait le change avec son vin avant de me mettre au lit. Je sais ce que je vais faire. Je vais fermer la porte au verrou et me poster derrière la fenêtre jusqu'à ce qu'elle revienne de son rendez-vous de.... (4). Je saurai l'en dégoûter et la faire rester chez elle. Mais la voilà qui se faufile dans la cour. Voyons ce qu'elle va faire devant la porte fermée.

(Gitta vient, pousse la porte avec la clef et dit) :

Corps de mort ! le verrou de fer est poussé à l'intérieur. Qui diantre a pu faire cela ? Est-ce que mon mari serait réveillé ? Comment diable

(1) Grœltzet und fartzet wie ein Schwein.
(2) Ein Saw het wol daran jr speiss.
(3) Nun hab ich mein Saw bracht in Stal.
(4) Von jr Hurweiss auss den Schlopfecken.

Digitized by Google

aurait-il fait ? Il était plein comme un tonneau hier soir, on aurait enfoncé une porte avec lui. Je suis dans une mauvaise position, on va tout savoir. Mais tiens, ne pourrais-je pas avec mon couteau repousser le verrou ? Non, cela ne va pas Je m'en vais frapper tout doucement, la servante m'entendra avant mon mari ; elle m'ouvrira, j'entrerai et pas un chat ne le saura (1).

(Elle frappe.)

ÉTIENNE.

Ne te fatigue pas tant, ma femme. Tu n'entreras pas ; retourne à l'endroit d'où tu viens. Il faut que l'on connaisse tes exploits et qu'on te rende les honneurs qu'ils méritent.

GITTA.

Mon ami, je te prie, ouvre ; ne m'inflige point cette honte. Tu crois peut-être que je sors pour mal me conduire ; tu te trompes, mon cher mari. Je ne puis supporter le lit dès le soir. C'est pourquoi je vais filer la quenouille chez la voisine. Ouvre, ne fais pas de folie, ne provoque pas de cancans.

ÉTIENNE.

Oh ! tu viens de chez ta voisine, tu as filé la quenouille jusqu'à minuit. Où est ta lumière, mon honnête femme?

GITTA.

Elle s'est éteinte. Mon petit mari, ouvre-moi, laisse-moi entrer.

ÉTIENNE.

Non, tu n'entreras pas. Qu'on te mette en prison ou au pilori, cela m'est égal. Inutile d'approcher, tu n'entreras pas, te dis-je ; arrange-toi en conséquence.

GITTA.

Si tu persistes à me déshonorer, moi qui suis innocente, je ferai de toi le plus malheureux des hommes, repoussé et méprisé de tout le monde ; et cela sur l'heure même.

ÉTIENNE.

Eh ! que feras-tu, misérable peau de putois (2)?

GITTA.

Ce que je ferai, perfide coquin? Je vais me noyer dans le puits. En me voyant morte, chacun dira que c'est toi qui m'y as jetée. Tu seras arrêté, et mon sang innocent sera vengé sur toi. Tout le monde te tom-

(1) So kraet kein Han darnach.
(2) Du zernichtiger yltes Balck.

Digitized by Google

bera dessus. Tu seras pour le moins banni. Mais pourqui tarder? Allons, sauvons notre honneur. Seigneur, je vous recommande mon âme, préservez-la de la mort éternelle.

(Elle jette une pierre dans le puits)

ÉTIENNE.

J entends le bruit, ma femme se noie. Malheur à moi! Je l'y ai poussé par mes dures paroles. Mais plutôt, courons la retirer. Je vais tout lui promettre.

(Le mari sort, la femme entre, pousse le verrou et dit :)

A la bonne heure! te voilà dehors et moi dedans. Je pense que c'est moi qui vais gagner la partie. Tu vas chanter ma chanson, cette fois. Voyons ce que le drôle fait près du puits.

ÉTIENNE.

Gitta, Gitta, est-tu là-bas? Vis-tu encore ou es-tu morte? Réponds-moi donc. Mets toi dans le seau pour que je te fasse monter. Ne crains point ma colère, je te pardonne tout pourvu que je te voie en vie.

(Il se gratte la tête).

Elle est morte, je ne l'entends pas Malheureux! c'est moi qui l'ai tuée Ayez pitié de moi, je suis perdu!

GITTA.

Ivrogne, que rôdes-tu si tard autour de ce puits? N'as-tu pas bu assez?

ÉTIENNE.

N'est-ce pas la voix de ma femme que j'entends? Vite, entrons! Tiens, la porte est fermée. Où es-tu, ma femme?

GITTA.

Ah! te voilà, porc soûl (1). Le jour ne te suffit plus pour boire; il te faut la nuit jusqu'à deux heures du matin.

ÉTIENNE.

Ouvre donc, ne sois pas si inconvenante. Tu m'as fait peur. Je craignais que tu ne te fusses jetée dans le puits.

GITTTA.

Que parles-tu de puits? Je crois que tu radotes ou que tu rêves.

ÉTIENNE.

Ne parle pas tant et ouvre-moi, que je retourne au lit.

(1) Kompst ytzt vom Wein, du folle Saw?

Digitized by Google

GITTA.

Maudit ivrogne, tu n'entreras point. On va t'enfermer, les gardes vont te saisir. Tous, et mes frères les premiers, sauront comment tu te conduis le jour et la nuit. Tu as avalé ma dot, ou peu s'en faut.

ANTOINE, *frère de* GITTA.

Mon beau-frère, pourquoi criez-vous tous deux pendant la nuit? Allez vous coucher, et laissez les gens dormir.

GITTA.

Mon frère, donne donc une correction à mon mari, qui rentre ivre toutes les nuits. Il nous ruine à boire.

ANTOINE.

Voilà qui est mal, mon beau-frère. Garde ton argent, laisse les auberges, ne rentre pas ivre chaque nuit. Les parents de ta femme ne sont pas disposés à te laisser faire. Prends-y garde.

ÉTIENNE.

Voyez-vous la coureuse. De peur que je ne l'accuse, elle prend les devants. Ecoute plutôt mon beau-frère. Ta sœur est sortie ce soir pour courir après les plaisirs. Je me suis levé et j'ai fermé la porte au verrou. Lorsqu'elle est revenue, je n'ai pas voulu la laisser entrer. J'ai tenu à dévoiler sa conduite à ses parents, afin de la corriger. Pour se tirer d'affaire, elle a inventé une ruse, et m'a dit qu'elle allait se noyer. Elle a jeté une pierre dans le puits ; le bruit sourd m'a fait craindre que ce ne fût elle ; j'ai accouru pour lui sauver la vie. A peine m'a-t-elle vu dehors, qu'elle est entrée et a fermé la porte ; c'est ainsi que me voilà dans la position où tu me trouves.

ANTOINE.

Ma sœur, ta conduite ne me plaît point. Si tu as fait ce que dit ton mari, tu mérites d'être battue.

GITTA.

Que penses-tu, mon frère? Ne vois-tu pas qu'il est ivre et ne sait ce qu'il dit? Moi, j'aurais quitté la maison ! Ne suis-je point chez moi? Lui n'est-il point dehors? Il tourne autour du puits comme s'il avait perdu la raison; il peut à peine se tenir debout. Pour moi, je n'ai pas de pain; si mes parents savaient ce que j'endure ils m'auraient depuis longtemps emmenée chez eux.

ANTOINE.

Ah ! je vois clair. Tu fais un beau ménage, mon beau-frère. Tu te noies dans le vin, tu bois le bien de ta femme. Tu as su prendre d'abord

Digitized by Google

un air d'honnête homme, et tu n'es qu'un vaurien qui trompe ma sœur.

ÉTIENNE.

Ta sœur ment. Je n'ai pas bu aujourd'hui une goutte de vin, et elle dit que je suis soûl. Les autres soirs, elle me fait boire avec excès, puis elle va courir. Quel sac à ruses ! Attends que j'entre, tu me payeras celle-là !

(Antoine bat Etienne et dit :)

Te taieras-tu, âne soûl, insensé vaurien ! Tu n'es pas digne de ma sœur.

ÉTIENNE.

Mon beau-frère, crois-moi, je ne suis pas un malhonnête homme.

GITTA.

Frappe ! frappe dur ! n'écoute pas. Il ne mérite pas mieux. Il a déjà dit assez de mal de toi.

ÉTIENNE.

Cesse, mon beau-frère, je te prie. Allons plutôt devant le juge demain, si tu ne me crois point.

ANTOINE.

Soit, j'y consens. En attendant, v ens ma sœur chez nous. La justice prononcera demain Si je te laissais ici, ce brutal pourrait te maltraiter. Allons, viens avec moi.

(Les deux s'en vont).

ÉTIENNE *seul.*

Ne suis-je pas le plus malheureux des hommes ? M'être marié avec cette maudite femme ! Ce que j'avais depuis longtemps craint, je l'ai enfin vu. Avec cela elle me fait maltraiter et battre. Irai-je demain devant le juge ? Fertile en inventions, elle n'aurait qu'à regarder la terre pour en faire jaillir des mensonges. Que me reste-t-il à faire ? Je m'en vais m'adresser à deux hommes de confiance pour qu'ils me la ramènent. Elle continuera de me tourmenter, de m'humilier jusqu'à la fin de ma vie. C'est le propre de son sexe. Mais le comble de mon malheur est qu'on lui donne raison. Et voilà ce que dit Hans Sachs (1).

III

La Femme dans le puits est de 1553. Environ cent ans plus tard, Molière lut le *Jaloux corrigé* de Boccace et en fit la farce de *la Jalousie du*

(1) Das aller sach jr gibet recht.
Das mehret mir vil ungemachs
In meiner Eh, so spricht Hans Sachs
Le poète trouve toujours moyen de signer ainsi la pièce de son nom.

Digitized by Google

Barbouillé. Rien ne permet de présumer qu'il connût une seule des compositions ni même le nom du poète nurembergeois. Lui fut-il inférieur, égal ou supérieur? Examinons sa pièce.

Sur vingt-quatre pages qu'elle a dans l'édition des *Grands Écrivains de la France*, quatorze environ sont presque étrangères à l'action principale ; elles n'y tiennent que par des scènes épisodiques qui la font attendre. Dans son inexpérience de poète dramatique naissant, Molière ignore l'art de développer une matière et de l'enrichir de son propre fonds. Il ne sait pas comme Hans Sachs rompu par une longue habitude aux difficultés de la mise en drame, étendre un sujet restreint, donner une vie propre à un personnage, le faire agir longtemps et parler toujours d'accord avec lui-même, quand il ne l'a trouvé marqué dans le conte que par quelques traits. Que fait-il alors pour donner à sa pièce des proportions honnêtes, pour retenir une heure au moins les spectateurs? Il a recours à un moyen qui devait le tirer d'embarras plus d'une fois dans la suite : il fait intervenir un docteur, un pédant, comme *Métaphraste* dans le *Dépit amoureux*, comme *Pancrace* et *Marphurius* dans le *Mariage forcé*. Le Barbouillé, las des déportements de sa femme Angélique, commence la pièce par une longue consultation avec le docteur. Il en obtient, au lieu des éclaircissements qu'il demande, des citations latines, des étymologies de mots, des vanteries sur la qualité de docteur. Les deux s'en vont, courant l'un après l'autre; la scène reste vide. Angélique et son amant Valère la viennent remplir ; un instant après le Barbouillé les surprend se contant des fleurettes. Il querelle sa femme, dont le père Gorgibus survient aussi et veut mettre fin au tapage Le docteur ne manque pas de rejoindre le groupe et de l'assommer avec Socrate, des apophthegmes et des obscénités. A la dix-septième page enfin on voit Angélique à la porte après un tour à un bal. Elle trouve le Barbouillé à la fenêtre. C'est alors la même scène que dans Hans Sachs : Angélique demande à entrer, le Barb uillé lui signifie qu'elle restera dehors. Il y a une différence dans la ruse de la femme pour tromper le mari. Sur son théâtre encombré de spectateurs, Molière n'aurait pas pu se servir d'une pierre et d'un puits ; son Angélique feint de se donner un coup de couteau, c'est une mise en scène plus simple. Gorgibus vient encore une fois gronder, suivi de l'insipide docteur, qui veut lire un chapitre d'Aristote. La farce en reste là, sans vrai dénouement. Dans sa composition, son économie, elle est inférieure à *la Femme dans le puits*. Hans Sachs a su, en vrai artiste, avec la seule ressource de trois personnages, faire une pièce arrondie : elle a un commencement, un milieu et une fin. Dans le monologue du début, Etienne apprend au spectateur les soupçons que lui inspire la conduite de sa femme, et la ruse qui lui donnera des preuves. Il a dans son invention une confiance naïve. Gitta, dans un monologue aussi, n'espère pas moins du procédé qu'elle a essayé. Qui des deux l'emportera ? Ce

Digitized by Google

sera Etienne d'abord en fermant la porte, ce sera Gitta ensuite en se la faisant ouvrir. Le tout finit par le triomphe de la femme et l'humiliation du mari.

Si les deux farces sont inégales par l'art de la composition, elles se valent par la grossièreté du langage. Hans Sachs écrivait pour sa scène populaire de Nuremberg, Molière pour les tréteaux de province. Hans Sachs n'est pas obscène ; pourtant il travaillait pour les fêtes de carnaval, qu'on ne célébrait pas précisément dans sa ville avec l'austérité du vendredi saint. Molière ne s'en tient pas aux expressions choquantes et aux équivoques françaises ; il dit en latin trop facile à comprendre des choses que personne ne voudrait traduire ni expliquer. Heureusement il n'a pas laissé se perdre dans une ébauche un épisode comique digne d'un meilleur sort, et il l'a repris pour une autre pièce, cette fois une vraie comédie, *George Dandin ou le Mari confondu*. Si cet épisode seul a pu suffire à Hans Sachs pour une courte plaisanterie de carnaval, il ne pouvait, entre les mains du meilleur génie, se laisser étendre à travers trois actes et vingt-deux scènes Molière lui a réservé la place d'honneur, il l'a enrichi et fait précéder d'autres emprunts au Décaméron. Dans la huitième nouvelle du septième jour, *la Femme justifiée*, Boccace raconte les déboires d'un riche marchand de Florence, Henri Berlinguier, entiché de la manie de s'anoblir par mariage, et qui prit, dans cette vue, une femme de condition qui n'était pas du tout son fait ; voilà l'idée de *George Dandin*. Le pauvre bourgeois une nuit se lève et va faire la chasse à un des amants de sa noble dame, dont la mère et les frères accourent au bruit qui se fait ; Berlinguier accuse sa femme ; elle répond qu'il ne sait ce qu'il fait, qu'il est ivre, qu'il n'a pas encore achevé de cuver son vin ; voilà l'idée qui a enrichi le dialogue. George Dandin n'a pas bu une goutte, et pourtant on veut qu'il pue le vin.

CLAUDINE (*dans la maison*).

Il a tant bu, que je ne pense pas qu'on puisse durer contre lui, et l'odeur du vin qu'il souffle est montée jusqu'à nous.

GEORGE DANDIN (*dehors*).

Monsieur mon beau-frère, je vous conjure...

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Retirez-vous : vous puez le vin à pleine bouche.

GEORGES DANDIN.

Madame, je vous prie...

MADAME DE SOTENVILLE.

Fi ! ne m'approchez pas : votre haleine est empestée.

Digitized by Google

GEORGES DANDIN.

Souffrez que je vous ..

MONSIEUR DE SOTENVILLE.

Retirez-vous, vous dis-je, on ne peut vous souffrir.

MADAME DE SOTENVILLE.

Poua ! vous m'engloutissez le cœur. Parlez de loin, si vous voulez.

Dans *George Dandin*, on ferait injure à Molière de mettre à côté de lui Hans Sachs. La richesse de la pensée, l'ampleur et la flexibilité du dialogue sont hors de pair, la verve poétique coule avec abondance, l'écrivain est dans toute sa vigueur. Il n'en est pas moins honorable pour Hans Sachs de soutenir avec avantage à l'âge mûr, par sa *Femme dans le puits*, la comparaison avec Molière jeune homme, dans la *Jalousie du Barbouillé*.

J. PARMENTIER.

Estienne Pasquier grammairien.

Les écrivains qui ont traité de la grammaire française et des grammairiens au XVI^e^ siècle ont parfois introduit Estienne Pasquier au rez-de-chaussée de leurs volumes, en lui accordant la faveur de le citer de temps à autre dans une note. Mais Pasquier a droit à une place plus élevée et plus honorable. S'il n'a pas écrit une Grammaire française, et essayé comme Dubois, Meigret, Pelletier, Ramus, et plusieurs autres, de réglementer une orthographe qui échappait par tant de côtés à la règle, il n'est pas resté indifférent à leurs luttes, il a dit son mot sur leurs théories ; et, de plus, il a été le premier historien de la langue française, historien consciencieux et érudit, qui étudie les origines de notre langue, en suit avec attention les accroissements, en apprécie les ressources, cherche les moyens de l'enrichir, et, descendant aux détails, ne dédaigne pas de s'occuper de prononciation, d'orthographe et d'étymologie. Il a consacré à la langue française plusieurs lettres et le 8^e^ livre en entier de ses *Recherches de la France*. Si le lecteur remarque dans ses écrits quelques lacunes et même des erreurs, c'était inévitable pour un homme qui s'avançait sur un terrain non encore défriché et dans une science qui était à créer tout entière. Mais la part de la vérité est infiniment la plus grande, et Pasquier, lu avec une sage défiance, sera toujours lu avec profit.

Digitized by Google

I.

Estienne Pasquier commence le VIII[e] livre des *Recherches* (1) par établir des propositions générales d'une vérité incontestable. Considérant les causes qui amènent des changements dans les langues il les réduit à deux : *La première mutation,* dit-il, *est un changement qui procede de nos esprits, comme ainsi soit que selon la diversité des temps, les habits, les Magistrats, voire les Républiques prennent divers plis sous un mesme peuple... elle se presente sans y penser ;* et il ajoute avec beaucoup de justesse que les langues se changent par une *taisible alluvion.* Ce qui détourne ainsi les langues de leur cours par un travail continuel et insensible, c'est le développement des idées ; ce sont les relations des hommes entre eux, les échanges pacifiques entre les peuples qui se communiquent leurs découvertes, et exercent les uns sur les autres une influence presque toujours heureuse.

A côté de ces changements opérés avec une lenteur pour ainsi dire régulière, il y a les altérations subites et violentes qui résultent des conquêtes : *Le vaincu,* dit Pasquier, *est contraint, pour complaire au victorieux, d'apprendre sa langue... Quelquesfois le pays vaincu est tellement nettoyé des premiers habitateurs que les nouvelles colonies y plantent du tout leurs langues.* Dans ces secousses terribles, quand un peuple tient ses armées sur les possessions d'un autre, le linguiste doit compter avec la durée de l'invasion. Pasquier n'a garde de l'oublier : « *Selon la diversité des conquestes et remuements de nouveaux menages, les Langues reçoivent corruption plus ou moins selon la longueur du temps que les conquereurs demeurent en possession du pays par eux conquis.* Cette pensée fort juste d'ailleurs a besoin d'être complétée par une autre. Les Barbares qui firent invasion dans la Gaule au V[e] siècle n'ont pas cessé d'habiter la France ; et ils n'ont pas changé la langue comme les Romains l'avaient fait quatre siècles auparavant. Au contraire, ils ont accepté la langue gallo-romaine, et l'action s'est exercée du vaincu sur le vainqueur C'est qu'il faut tenir compte non-seulement de la durée des invasions, mais aussi du degré de civilisation des peuples qui sont aux prises. Le *Græcia capta ferum victorem cepit* est vrai dans tous les lieux et dans tous les temps, et Pasquier, chez qui nous surprenons une lacune, n'a pas songé à nous le signaler.

Si des propositions générales nous passons à ce qui regarde particulièrement la langue française, Pasquier (*Recherches,* VIII, 1 et 2) va nous apprendre quelles langues ont été les sources de notre français.

C'est d'abord le latin, qui fournira le plus grand nombre d'éléments,

(1) L'édition d'Estienne Pasquier qui nous a servi pour les citations est l'édition in-folio d'Amsterdam, 1723.

Digitized by Google

et il devrait en être ainsi pour beaucoup de raisons que Pasquier n'indique pas; il se contente d'en développer une seule et il le fait avec toute l'érudition d un savant du XVI[e] siècle. Appliquant ses aphorismes du début, il eût pu nous montrer comment les Romains détruisirent en Gaule les Druides, les Eubages, les Bardes et tout ce qui avait au cœur le patriotisme. Il eût pu aussi nous faire voir leur habileté à coloniser le pays et à rendre pour les Gaulois la connaissance du latin nécessaire, puisque la guerre, la loi, les tribunaux, la questure parlaient en latin. Il nous eût dépeint par quels divertissements funestes, *blandientibus vitiis,* ils faisaient pardonner leur domination en abaissant les caractères. Mais il s'est contenté de montrer le soin jaloux des Romains à faire respecter et à répandre la langue latine Etendre la domination du latin, c'était déjà étendre la domination de Rome ; c'était surtout la consolider et la sanctionner dans les pays conquis. Selon Valère Maxime (1), les Romains ne répondaient aux ambassadeurs grecs qu'en latin, et les contraignaient à parler latin ou à recourir à des interprètes ; et cela, non-seulement à Rome, mais au milieu de la Grèce et de l'Asie. Pourtant, la plupart des Romains de haute condition parlaient le grec. D'après Plutarque, Caton, qui savait le grec, harangua les Athéniens en latin et se fit comprendre par un interprète. On pourrait objecter que Caton, qui avait appris le grec fort tard, ne le savait peut-être pas assez pour le parler couramment. Suivant Suétone, Tibère s'excuse devant le Sénat d'user du mot grec *monopolium*, et fait enlever d'un sénatus-consulte le mot *emblème* comme emprunté à la langue grecque. Saint Augustin (2) écrit dans la *Cité de Dieu: Opera data est ut imperiosa civitas non solum jugum, verum etiam linguam suam domitis gentibus imponeret*. Ces témoignages et beaucoup d'autres que Pasquier ne manque pas d'invoquer montrent que le latin devait, au détriment du celtique, se répandre rapidement dans un pays conquis, que les Romains voulaient occuper à demeure, et où les victoires de César, les ordres de Tibère et de Claude avaient fait périr six ou sept millions des anciens habitants.

Le latin se répandit-il également dans toute la Gaule ? Pasquier dit avec raison que dans la Provence et dans les contrées circonvoisines, le langage approcha beaucoup plus qu'ailleurs de celui de Rome.

Le français, dont les éléments les plus nombreux nous viennent du latin, a fait aussi des emprunts aux Grecs et aux Barbares, et Pasquier s'est livré sur ces emprunts à une étude intéressante. Les Gaulois voisins de Marseille savaient-ils le grec? Oui, s il faut en croire Strabon. « *Les Phocenses, peuple de Grèce, vindrent surgir à Marseille... et entr'autres choses y fonderent une Université en langue grecque :*

(1) Valère Maxime, Hist., liv. II·
(2) Saint Augustin, Cité de Dieu, liv. 19; chap. VII.

Digitized by Google

laquelle ils seurent si bien faire provigner, que la plus grande partie des contracts, que l'on dressoit ès Gaules, estoient faicts en grec » (1). A ce témoignage, l'auteur oppose celui de César qui, étant en Gaule, écrivait en grec à Cicéron assiégé dans une ville gauloise, pour que sa lettre ne fut point comprise des Gaulois, si elle était interceptée (2) ; et il arrive à cette conclusion, aujourd'hui universellement reconnue, que les Gaulois se servaient des caractères grecs, ainsi que les Helvétiens, mais n'entendaient point la langue grecque.

L'opinion personnelle de Pasquier est que les Gaulois ou Gallo-Romains n'ont rien pris directement aux Phocéens ou aux autres Grecs. Mais comme, à ce propos, il ne s'accorde pas avec les savants de son époque, il cède et dit : « *J'aime mieux croire que de me rendre en cest endroit partial contre la commune : encores que j'ayes assez d'arguments pour me divertir de ceste opinion, et croire que ceste symbolisation et rencontre de mots grecs vienne plus d'une incertitude et hazard que d'un discours* ». Pasquier a raison de céder : tout le monde sait aujourd'hui que la langue de XI^e^ siècle possédait environ vingt mots venus directement du grec et dont le relevé a été fait avec soin. Elle renfermait bien d'autres termes d'origine grecque, mais ils étaient venus en Gaule par Rome qui les avait d'abord reçus en Italie. Plus tard, du XIII^e^ au XVI^e^ siècle, beaucoup d'autres mots grecs passèrent dans notre langue : « *Mais,* dit l'auteur, *je ne veux pas dire des paroles que nous tenons en foy et hommage de l'Eglise et des Universitez fondées en France depuis trois cents ans ; mais de celles que nous avons rendues nostres, comme les latines, le tout sans grécaniser ou latiniser.* »

Puis il arrive à l'ancien *estoc* gaulois dont il cite quelques mots passés dans la langue française, *braye, brayette, boulge, boulgette, alouette, bec, etc.* « *Dun,* dit-il, *en vieux langage gaulois signifioit une montagne... Lugdunum, Verodunum, Laudunum, Melodunum, et les Dunes encores qui sont les levées des environs de la Mer nous en tesmoignent quelque chose* ». Pour les mots *soudard* et *soldat*, l'étymologie universellement acceptée aujourd'hui est *solde* ou *soude,* de *solidus*. Est-il bien démontré que Pasquier n'ait pas raison de faire venir le mot *soudard* du mot gaulois *soldurius* (3) (un *brave,* un *fidèle*) que l'on trouve dans César : *quos galli soldurios vocant ?* Pasquier s'est trompé pour l'origine des mots *mener, flaccon,* etc., dans lesquels il n'a pas reconnu le latin populaire qu'il ne distingue point de l'autre dans son ouvrage. Mais sa

(1) Pasquier dit qu'il emprunte cette citation au livre VI de la Géographie de Strabon. Il cite de mémoire et Strabon dit au livre IV, ch. 1. : Ἡ πόλις τοῖς βαρβάροις ἀνεῖτο παιδευτήριον καὶ φιλέλληνας κατεσκεύαζε τοὺς Γαλάτας ὥστε καὶ τὰ συμβόλαια ἑλληνιστὶ γράφειν.

(2) César, B. G., liv. V.

(3) *Soldurius* n'est pas dans Du Cange, mais *Soldarius*, « *a vetere gallico Soldar.* »

Digitized by Google

science est appuyée sur la lecture de tant d'auteurs que ses erreurs mêmes nous instruisent Il fait venir le mot *glaise* (*terre glaise* du gaulois *Galba,* qui, suivant Suétone, signifiait un *homme gras*. L'étymologie de *glaise* n'est ni le gaulois *Galba,* comme le veut Pasquier, ni le latin *Crassus,* comme on le prétendait de son temps, mais le mot *glis, glitis*. Nous pouvons tirer toutefois de ce qu'a dit l'auteur cette conclusion, que des membres de la gens Sulpicia, à Rome, avaient eu des rapports avec les Gaulois, comme le montre le nom de Sulpicius Galba, et celui de son frère Sulpicius Gallus.

Les Francs ont fourni aussi un contingent au langage français, et si l'auteur se trompe sur le mot *Somme*, qui vient directement du grec σάγμα, en l'attribuant à l'idiome des Barbares, nous ne saurions qu'adopter ses conclusions sur le terme *maréchal*. (Cf. Dictionn. de Littré). Pausanias dit que *Mark apud Celtas* signifie *cheval ;* mais, comme le remarque Pasquier, ici, par Celtes, il faut peut-être en tendre les Français ; et l'écrivain rapporte un témoignage emprunté aux lois d'Allemagne insérées à la suite de la loi Salique : *Si quis equo quem Mark dicunt oculum excusserit*, etc. En résumé, *Maréchal* est un mot d'origine germanique, et il signifie *celui qui est chargé de soigner les chevaux*. Pasquier rapporte de même avec raison à la langue franque les mots *Ban, Bigot, franc, franchise, échevin, bourg, etc.*

Telles sont, d après cet écrivain, les langues qui ont prêté inégalement leur concours pour la formation du français. Il s'agit ici non pas du français du XVI^e^ siècle qui, outre les éléments indiqués ci-dessus, renfermait des mots italiens, espagnols, anglais, slaves, sémitiques, orientaux et même américains ; mais du français primitif, de la langue du XI^e^ siècle ; et l énumération d'Estienne Pasquier est complète. L'auteur va-t-il être aussi heureux en mettant sous nos yeux les altérations subies pas les mots quand ils ont passé dans la langue française, et les causes de ces altérations ?

II.

D'après les *Recherches*, la nouvelle langue, formée d'éléments si divers, se serait conformée aux habitudes du Gaulois qui lui aurait servi de fondement. De là, sans doute, les changements subis par les mots : « *Ils bastirent une nouvelle langue sur le fonds de l'ancienne* ». C'est une erreur : le véritable fondement de la langue française, c'est le latin, la syntaxe latine populaire ; et s'il est resté de l'ancien monument de la langue gauloise quelques pierres qu'on a employées dans la langue nouvelle, on les a placées çà et là, au hasard, dans l'édifice, mais non pas à la base. On jurerait d'ailleurs que Pasquier tient à nous persuader qu'il avait de la langue gauloise une connaissance que personne ne pos-

Digitized by Google

sède. Il dit plus loin que les mots empruntés aux langues étrangères furent formés *au cours de l'ancienne gauloise.* Sans relever ce que peut avoir de vague une telle expression, on peut dire qu'il n'y a rien de plus hypothétique que cette action directe du celtique sur le français. Selon Pasquier, qui s'appuie sur des témoignagnes incontestables, les Gaulois se faisaient remarquer par la brièveté de leur langage. De même, les Français raccourcirent les mots qu'ils empruntèrent; mais faut-il s'étonner que deux langues parlées dans le même pays, sous le même climat et en partie par le même peuple, aient subi les mêmes influences?

Pasquier est plus dans le vrai quand il dit : « *Que nos langages, tant en particulier qu'en général, accompagnent les dispositions de nos esprits* ». Un homme brusque a la parole brusque comme les manières, « *et peu de personnes tardives et saturniennes qui n'aient aussi le langage morne et lent. Le général va de mesme* ». L'auteur compare alors le langage quelque peu traînant du Normand avisé à celui du Gascon « *qui escarbillat par-dessus tout* », à la parole lourde et massive du Manceau, à la langue superbe de l'Espagnol et à l'idiôme si rude de l'Allemand. Chaque peuple modifie, suivant son caractère, les termes d'emprunt. La langue est efféminée et molasse chez l'Italien qui ne possède plus l'antique vertu romaine et adoucit en les accumulant les consonnes qui se rencontrent *Optimus, maximus, factus* deviennent *ottimo, massimo, fatto.* Le Gaulois a l'esprit plus brusque et plus prompt; son parler sera plus bref : *tempus, corpus* et *asper* deviendront *temps, corps* et *âpre.*

Pasquier, dans tout ce passage, se montre profondément spiritualiste : c'est l'esprit qui commande au corps et le caractère qui fait la langue. La théorie est-elle complète? Les influences extérieures, la diversité des races n'ont-elles pas aussi leur action sur le langage? Il est vrai qu'elles se font sentir également sur les caractères; mais sans nier l action du caractère sur la parole, ce qui serait absurde, n'est-il pas vrai qu'il y a des influences qui s'exercent sur les langues immédiatement et sans recourir à l'intermédiaire de l'esprit?

Parmi ces causes purement physiques, on met en première ligne la race et le climat, qui créent entre les hommes des ressemblances et des différences. Tacite le fait remarquer en parlant des Bretons : *Proximi Gallis et similes sunt, seu durante originis vi, seu procurrentibus in diversa terris, positio cœli corporibus habitum dedit* (1). Les différences de prononciation, chez les peuples qui ne sont pas de même race, viennent d'un développement inégal de certaines organes. Les races différentes sont comme les espèces diverses dans la grande famille humaine.

Pour ce qui est des climats, on a remarqué, chez les peuples néo-latins, que les sons s'assourdissent à mesure que l'on avance vers le Nord.

(1) Tacite, Vie d'Agricola, XI.

Digitized by Google

Comment des peuples chez qui tout ce qui constitue l'appareil vocal ne diffère pas sensiblement ont-ils une prononciation si diverse ? Comment le plus ou moins de froid ou de chaud, d'humidité ou de sécheresse peut-il modifier ainsi l'émission des sons ? C'est peut-être en vertu de la loi du moindre effort et d'une autre qu'on pourrait appeler la loi du *moindre danger*. Plus l'air est froid et le ciel humide, moins nous ouvrons la bouche en parlant et plus les sons deviennent sourds. L'unité de la langue n'empêche point la diversité de l'expression ; ainsi, en France, quelle différence entre la prononciation sonore, large, éclatante de la Provence et les sons dissimulés, amincis, retenus de la Normandie !

Il serait à souhaiter que Pasquier, après avoir constaté l'altération des mots d'emprunt, eût fait un pas de plus et cherché si cette corruption n'avait pas lieu d'après certaines lois fixes. Dans l'état où se trouvait la langue du XVI^e^ siècle, cette étude était possible pour un savant de ce mérite, et au lieu d'être seulement l'historien de la langue française, Pasquier fût devenu le créateur de la grammaire historique. Mais il a ignoré ce que c'était que l'accent tonique ; il n'a pas vu que le vieux Français possédait deux cas, l'un pour exprimer le sujet, l'autre pour le régime. Il s'est à peine douté qu'il y avait en France deux langues, la langue populaire d'une part, et de l'autre, la langue des savants qui *latinisaient* et *grécanisaient* à leur aise.

De là des faits dont il ne peut rendre raison et des erreurs nombreuses : c'est la partie faible de l'ouvrage. Il constate avec raison que certains mots ont passé sans altération du latin au français ; cela est vrai de certains monosyllabes qui ont échappé au changement par leur brièveté même : *tu, plus, es, est, qui*, etc. ; mais les polysyllabes qu'il cite, *item, cadaver, instar, examen, tribunal* sont des mots restés latins et qui n'appartiennent qu'à la langue savante. Il commet une erreur qu'il est à peine nécessaire de relever quand il dit : *Nos anciens en eurent pareillement d'autres auxquels ils n'avaient rien changé... Mont, front, font, dent, art, part. Vray que par succession de temps nous changeasmes s en t.* C'est que Pasquier faisait descendre le mot du cas nominatif.

Une fois au moins il avoue sincèrement son ignorance. Il s'agit du verbe *avoir* employé comme auxiliaire. « *Je n'ai jamais leu dans un vieux livre que sur le dechet de la langue latine on usast du mot Habere en ceste façon.* » On en avait usé cependant, et nous le trouvons non-seulement dans le latin vulgaire, mais dans Cicéron et dans César (1)

Cependant l'auteur se relève quand il nous montre le moment où apparaît cette jeune langue dont il suit la marche avec tant de sollicitude. Il nous fait voir le mot *Romanus*, avec le sens de *Français*, dans Sidoine Apollinaire. Plus loin, c'est l'historien Luitprand parlant de la France,

(1) Cf. Cicéron, De Amicitia, 52 ; César, passim.

Digitized by Google

quam romanam vocant ; puis vient une citation empruntée au XXXVII^e^ titre de la loi Salique. Au concile d'Arles, en 851, nous voyons la *Rustica romana* ; c'était la langue française qu'on désignait sous le nom de Langue romane.

Passant aux œuvres de nos vieux auteurs français, Pasquier rapporte les vers de Marie de France qui déclare avoir tourné les fables d'Esope de l'*Anglois en Roman.* Plus loin, elle ajoute : « *Et je l'ay tourné en François.* » Le Français et le Roman étaient donc la même chose. On peut, à l aide des découvertes modernes invoquer beaucoup d'autres textes inconnus de Pasquier. On n'en doit pas moins rendre hommage à cet homme qui, grand jurisconsulte vivant en pleine Renaissance, ayant étudié les bons auteurs latins, et lui-même poète latin très élégant, a trouvé le temps de lire nos vieux auteurs et, dans un ouvrage rempli de savantes recherches, a fait une si belle part à la langue.

III.

Dans ses études si approfondies sur le Français, Pasquier ne pouvait manquer d'être frappé de la diversité de la langue française, suivant les pays et suivant les temps ; et aujourd hui même, on ne saurait mieux rendre compte qu'il ne l'a fait de ces différences et de ces variations. « *Anciennement*, dit-il, *nous n'eusmes point une langue particulierement courtizane, à laquelle les bons esprits voulussent attacher leurs plumes* » ; et il nous apprend que l'extension de notre langue a suivi les progrès de la puissance de nos rois. Autrefois « *ceux qui avoient quelque asseurance de leurs esprits escrivoient au vulgaire de la cour de leurs Maistres, qui en Picard, qui Champenois, qui Provençal, qui Tholozan... Aujourd'huy tous ces grands duchez et comtez estans unis à nostre couronne, nous n'escrivons plus qu'en un langage, qui est celuy de la cour du Roy, que nous appellons langage François.* Cette unité n'était pourtant que relative, et Montaigne ne se gêne pas pour user de plus d'une expression gasconne.

Aujourd'hui lorsqu'on veut étudier la langue du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, la première difficulté, c'est de se procurer des textes. M. de Wailly a restitué avec beaucoup de peine la *Vie de Saint Louis,* de Joinville, et il n'est pas certain qu'il ait retrouvé le vrai texte, en se guidant sur les pièces de la chancellerie du vieux chroniqueur Cette difficulté, Pasquier l'a sentie et signalée : « *S'il y eust un bon livre composé par nos ancestres, lors qu'il fut question de le transcrire, les copistes le copioient, non selon la naïfve langue de l'autheur, ains selon la leur* », c'est à-dire que chacun traduisait le livre en son dialecte ; et l donne comme exemple le Roman de la Rose : *Prenez-en une douzaine escrits à la main, vous y trouverez autant de diversité de vieux mots comme ils son puisez de diverses fontaines.* » Les copistes ne se contentaient pas de

Digitized by Google

traduire les textes en un autre dialecte ; ils les rajeunissaient ; témoin l'ordonnance de Saint Louis, de 1254, concernant les baillis, sénéchaux, prévôts, viguiers et la police générale du royaume, « *ordonnance que je voy diversifiée en autant de langages*, dit Pasquier, *comme il y a eu de diversité de temps* ».

Il devait y avoir bien des différences entre les copies de cette ordonnance, car le langage avait beaucoup changé en trois siècles. Pour nous faire toucher du doigt ces changements, Pasquier met en regard le début de la chronique de Ville-Hardouin et la traduction libre de ce passage, faite au XVI^e^ siècle par Viginelle. Bien qu'aujourd'hui les points de comparaison ne nous manquent pas, il est intéressant de citer une phrase au moins des deux morceaux. Ville-Hardouin écrit : *Tuit cil qui se croiseroient, et feroient le service deu, un an en l'ost seroient quittes de tous les pechez qu'ils avoient faits. Parce que cil pardon fu issy gran, si sen esmeurent mult li cuers des gens, et mult s'en croissierent porce le pardon ere si grand* (1). Viginelle traduit : *Tous ceux qui se croiseroient pour servir à Dieu un an durant, en l'armée qui se dressoit pour conquerir la terre saincte, auroient planiere absolution de tous leurs pechez dont ils seroient confez et repens : et pour ce que ces Indulgences furent si grandes, s'en esmeurent fort les cœurs des personnes, et plusieurs se croiserent à ceste occasion* ».

Suivant Pasquier, ce fut vers le milieu du règne de Philippe de Valois que la langue commença « à *se polir de ceste ancienne rudesse* », et il cite comme des œuvres se rapprochant déjà de la langue du XVI^e^ siècle, les écrits d'Alain Chartier, de Commines, de Jean le Maire de Belges et de Claude Seissel. Après vint Amyot, qui eut une plus grande naïveté de langage que ses prédécesseurs. Pasquier croit remarquer en lui des signes de décadence : « *Il me semble que je voy en lui ceste belle fleur qui estoit aux autres se ternir* ». C'est là une grosse hérésie.

Les écrivains de chaque siècle se figurent aisément que leur langue est la plus parfaite. Pasquier ne donne pas aveuglément dans ce travers : « *En ceci chacun est trompé... le vieux valoit bien le nouveau* » ; et en comparant sa langue avec celle des siècles précédents, il voit des pertes regrettables et des acquisitions de peu de valeur. Il regrette *Barat*, *Guille*, *Lozange*, qui signifiaient *tromperie*, et les verbes *Barater*, *Guiller*, *Lozanger* ; il aime beaucoup moins *dol*, *fraude* et *circumvention*, expressions de la langue savante calquées sur le latin. A côté de *Beneir* (bénir, il voudrait voir *Maleir* (maudire) qui se trouve dans Thibaut de Champagne et dans le Roman de Pepin. *Empoisonner* a, par malheur, pris la place d'*enherber* ; *maistrement* de Hugues de Bersy était préférable à *magistralement* ; *Barguigner* valait mieux que *chi-*

(1) Ce texte est copié dans Pasquier. Cf. l'édition de Ville-Hardouin, par M. de Wailly.

Digitized by Google

caner, endementiers que *en ce pendant.* Le *Drapeau* ne vaut pas l'*estendard,* la *bannière* et l'*enseigne.* Il ne fallait point remplacer *guet, escoutes* par *corps de garde* et *sentinelle; prologue, embuches* par *avant-propos* et *embuscade; chambrière* par *servante* que l'auteur considère comme un néologisme de mauvais aloi. Que dirait-il de nos jours s'il voyait que le mot *servante* même est démodé, et que dans la vie de ménage, nous disons une *bonne,* sans doute par euphémisme? Il trouve un certain plaisir à poursuivre de ses sarcasmes les néologismes qu'il désapprouve, et la liste en est longue. Ceux qu'il rejette avec le plus de vivacité, ce sont les mots empruntés à l'Italie, termes bâtards qui ont remplacé d'excellents mots français. Pourquoi dire *contraste, accort, cavalerie, infanterie,* au lieu de *contention, advisé, chevalerie, piétons ?*

Il voit aussi avec colère le v euphonique des Grecs s'introduire dans le français par les écrits de Ronsard et de Montaigne, qui écrivent *ainsin,* pour *ainsi,* devant une voyelle. Disons pour la justification de ces deux auteurs qu'*ainsin* n'était pas de leur invention, et qu'aujourd'hui encore, il est employé journellement dans le patois normand.

Pasquier n'est pourtant pas un esprit ennemi du changement; il sait que les langues ne sauraient demeurer fixes, et il les compare aux rivières « *lesquelles demeurant toujours en essence; toutesfois, il y a un continuel changement des ondres.* » Mais si la langue doit varier, comment choisir les nouveaux éléments? Il nous l'apprend dans une lettre intéressante à M. de Querquisinem, seigneur d'Ardivilliers (1). Il ne veut pas qu'on s'adresse exclusivement à la cour : « *Le courtisan, au milieu des biens et de la grandeur, estant nourry à la mollesse, vous voyez qu'il a transformé la pureté de nostre langage en une grammaire toute effeminée, quand au lieu de roine, alloit, tenoit et venoit, il dit maintenant reine, allet, tenet et venet.* » Le temps devait donner tort à Pasquier, et ces formes dialectales allaient rester françaises. Il ajoute un mot qui témoigne de sa prudence · *Je vous passe sous silence dix mil autres particularitez, ne m'estant proposé d'offenser ceux qui ont puissance de nous offenser* ». Il est d'avis que la pureté de la langue n'est point restreinte en un lieu ou en un pays, mais éparse par toute la France. Il veut que l'on prenne dans toutes les provinces : « *Tout ainsi que l'abeille volette sur unes et autres fleurs dont elle forme son miel, aussi veux-je que ceux qui auront quelque asseurance de leur esprit, se donnent loy de fureter par toutes les autres langues de nostre France et rapportent à notre vulgaire tout ce qu'ils trouveront digne d'y estre approprié.* » Il aime les mots qui peignent l'esprit de chaque province, et il a un faible pour *escarbillat,* qu'il admet dans la langue comme très propre à montrer le caractère gascon. Conseillant les emprunts faits aux langues étrangères (c'est-à-dire à l'espagnol et à l'ita-

(1) Est. Pasquier, Lettres, II, liv. 12.

Digitized by Google

lien), il ne veut pas qu'on en arrive *à ineptement italianiser*, à dire *berrete* pour *bonnet*, à saluer ses connaissances d un *Buongiorno* ou d'un *Buon di*, à remplacer par des termes italiens d'excellents mots français qui sont à notre usage. Qu on mette à contribution le grec et le latin, mais non pas comme Helisaine, dont Rabelais s'est si bien moqué dans la personne de l'écolier limousin. Il faut user de ces emprunts avec sobriété, « *comme le bon estomach qui ne se charge point mal à propos de viandes, ne les rend morceau pour morceau, mais les digère et transforme en un sang pur qui s'estend et distribue par toutes les veines, jetant le marc ès lieux les plus vils ;* » et plus loin : « *Il y a plusieurs choses bien seantes en chaque langue et qui seroient de mauvaise grâce en la nostre... Avec une belle expression latine, on en fait une très mauvaise en français.* »

Comme les auteurs de la Pléïade, il conseille de choisir des néologismes dans les termes particuliers à chaque profession et de n'en mépriser aucune. Pour parler de faits militaires, il faut « *haleiner* » les capitaines et les guerriers ; pour la chasse, les veneurs, pour les finances, les trésoriers, et descendre jusqu'aux plus petits artisans.

Quant à trouver soi-même un terme nouveau, à former de toutes pièces un mot composé, il y a peu de chances que l'usage l'accepte. Louis Charond (1), a réussi pour *avant-propos*, mais il a échoué dans *droict-conseillant*, mis à la place de *jurisconsulte*. Pasquier se demande avec défiance si Montaigne (2) réussira à faire accepter les expressions *abrier [mettre à l'abri], silence parlier, réduit en enfantillage, asture [à cette heure],* ou des constructions inusitées, des changements de genres, *un depte, un rencontre, ces ouvrages sentent à l'huile,* etc., et Montaigne a échoué.

Si Pasquier n'a pas écrit une grammaire, il s'est occupé néanmoins des détails de prononciation et d'orthographe qui étaient à l'ordre du jour au XVI^e^ siècle. On a vu qu'il désapprouvait la prononciation *ai* à l'imparfait, au lieu de *oi*, et prononçait *roine*, comme féminin de *roi*. Pour l'orthographe, la grande question, la question brûlante au XVI^e^ siècle, c'était de savoir si l'orthographe devait être conforme à la prononciation. Une dispute s'engagea, qui s'est renouvelée au commencement de notre siècle, mais sans prendre les proportions qu'elle eut au XVI^e^, où les grammairiens étaient séparés en deux camps bien tranchés. Il existe de Pasquier une lettre bien connue à Ramus (3), où il prend sans hésiter le parti de l'ancienne orthographe, de l'orthographe étymologique et donne les meilleures raisons pour la soutenir. Pour ne rappeler qu'un de ses arguments, il montre avec un grand sens que la prononciation étant différente dans les diverses provinces,

(1) Recherches, VIII, 3.
(2) Est. Pasquier, Lettres, XVIII, 1, à M. de Pelgé.
(3) Est. Pasquier Lettres, liv. III, 4.

Digitized by Google

l'orthographe différera de même. Tandis que les uns prononcent *aministration, contenner, sutil, calonnier,* les autres disent *administration, contemner, subtil, calomnier.* Pelletier prononce *sinifier, dine, réver,* tandis que d'autres font sentir le g. Puis l'auteur s'appuie sur les Latins qui, au témoignage de Quintilien, ne prononçaient pas comme ils écrivaient. Auguste voulait une écriture conforme à la parole, mais c'était une opinion particulière que ne partageaient pas ses contemporains.

D'ailleurs ces changements dans l'orthographe mettraient la confusion dans la grammaire française. Comment distinguer désormais les homophônes ? Pasquier multiplie les exemples, et il conclut que s'il y a quelque changement à faire dans l'orthographe, il faut y mettre le temps : « *Les langues et anciennes coustumes se doivent petit à petit desnoüer, et suis de l'opinion de ceux qui estiment qu'il vaut mieux conserver une loy, ores qu'il y ait quelque défaut, que d'en introduire une nouvelle pour les inconvéniens qui en adviennent auparavant qu'elle ait pris son ply entre les hommes.*

Les VIII[e] livre des *Recherches* est composé de 44 chapitres dont 3 seulement sont consacrés aux questions générales. Dans les autres, l'auteur s'occupe d'étymologies, éclaircit certaines habitudes du langage français, des expressions, des proverbes. Ici, il explique d'où nous vient *vous* employé pour *tu* et *nous* pour *je* ou *moi*, et, avec une érudition étonnante, il invoque l'autorité de Quintilien, de Pline le jeune, de J. Capitolin, de Saint-Cyprien et de Symmaque. là, il nous donne l'origine du mot *villon, villoner*, synonymes de *voleur* et *voler,* et que notre langue doit au célèbre poète vagabond du XV[e] siècle. Ce que Pasquier ne dit pas, c'est que *Villon* n'était qu'un surnom, emprunté par le poète à son oncle Claude Villon, qui l'avait pris lui-même de la petite commune de Villon, où il était né. Pasquier explique de même *patelin, pateliner, patelinage.* Tantôt il s'arrête devant une onomatopée, comme *ahan, ahaner,* fort usités au XVI[e] siècle et encore employés en Normandie ; tantôt il nous explique par le menus le mot *ribaud* et nous expose les fonctions du *Roi des ribauds.* L'histoire se mêle à chaque instant à la grammaire et la rend intéressante. C'est à l'aide de l'histoire que Pasquier nous donnera la meilleure étymologie du mot *huguenot ;* à l'aide de l'histoire, il nous expliquera le mot *chaperonner*, et nous saurons que la chausse étendue sur l'épaule du professeur était autrefois sur sa tête : c'était le chaperon, remplacé plus tard par le bonnet.

Ne soyons pas sévères, s'il a fait venir *vrai* de *verus* et *sire* de κύριος Pardonnons-lui quelques erreurs de détail, en échange des grandes vérités que nous puiserons dans la lecture de ses œuvres. Il a dit quelque part(1) que *peut-être* les grammairiens ne se montrent qu'au moment

(1) Est. Pasquier. Lettres, III, 6. A. M. de Fonbomme.

Digitized by Google

où les langues ont atteint leur perfection et il s'est donné à lui-même un éclatant démenti.

L. BÉNARD.

L'Enseignement du français dans les lycées

ET LE NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES.

La *Revue des Deux-Mondes* du 15 février dernier contient un article de M. Albert Duruy sur le programme d'études qui est en vigueur depuis trois ans dans les établissements publics d'enseignement secondaire. Cette amère critique de l'œuvre du Conseil supérieur a été visiblement inspirée par deux sentiments fort divers, par la haine de la démocratie républicaine et par l'amour des anciennes méthodes universitaires. L'auteur exalte le génie de Bonaparte qui a, dit-il, restauré en France l'étude des belles-lettres et qui a « renvoyé les idéologues (lisez: *les penseurs*) à leurs chimères. » Plus loin (p. 847), il insinue qu'un républicain ne peut pas être un vrai lettré, ignorant peut-être qu'un républicain illustre, mort récemment, se nourrissait de Rabelais et se plaisait à traduire à haute voix, devant ses amis, des fragments des tragiques grecs. Ailleurs (p. 849) il affirme que la Révolution a condamné les études classiques, comme si Condorcet, mal compris d'ailleurs par M. Albert Duruy, personnifiait la Révolution, comme si les discours des Conventionnels qui s'occupèrent d'éducation ne respiraient pas au contraire un amour superstitieux de la Grèce et de Rome, qui sont pour eux les vraies éducatrices du genre humain ! Enfin (p. 853), cet admirateur de Bonaparte verse une larme sur l'expulsion des Jésuites, pour lesquels son héros ne fut pourtant certes pas tendre. Mais ce n'est pas le lieu d'insister davantage sur les préférences politiques et religieuses d'un écrivain dont le nom, cher à l'Université, a été jusqu'ici synonyme de réformation et de libéralisme. Je ne signale cette haine de la Révolution et cette tendresse pour les Jésuites que parce qu'elles semblent avoir accru encore chez M. A. Duruy l'horreur des changements introduits depuis peu dans l'Université, changements auxquels M. Victor Duruy (et ce sera son honneur) avait si courageusement préparé la voie.

I.

Je n'ai pas qualité pour défendre ce vaste plan d'études œuvre de bonne volonté et de transaction, œuvre modestement présentée par ses auteurs comme un essai, que l'expérience amendera, améliorera peu à peu et qu'on ne pourra juger que le jour encore éloigné où une génération d'élèves aura parcouru, depuis la huitième jusqu'à la philosophie, cette

Digitized by Google

nouvelle carrière scolaire. Il ne serait d'ailleurs pas facile de suivre M. Duruy dans toutes ses critiques: il les présente sans plan, sans ordre, souvent avec plus de vivacité que de précision. Mais j'en retiens une qui intéresse particulièrement l'enseignement de la littérature française et à laquelle M. Duruy semble attacher une importance capitale: le nouveau plan d'étude, dit-il en substance, restreint la part du latin et du grec pour accroître démesurément celle du français, et il arrive qu'on ne sait plus ni latin ni grec sans mieux posséder pour cela la langue française.

Au fond de cette critique, il y a une vieille querelle. M. Duruy (p. 854 croit, avec une partie de l'ancienne Université, que « la meilleure manière d'apprendre le français, c'est encore de traduire beaucoup de latin et beaucoup de grec. » Sans rouvrir ce débat infini, je dirai qu'à mon sentiment propre, ces deux langues mortes sont *utiles* pour apprendre à écrire en français, mais non *indispensables*. Des femmes, ignorantes des deux antiquités, écrivent notre langue avec pureté et justesse. J'ai lu, comme examinateur, bon nombre de compositions françaises rédigées par des élèves de l'enseignement spécial qui n'apprennent ni latin ni grec: je reconnais que la moyenne de ces devoirs était fort inférieure à celle des discours français de nos bacheliers grécisants et latinisants, ce que j'explique par la qualité également inférieure des élèves et peut-être (en quelque cas) des maîtres : toutefois, parmi ces devoirs, il y en avait d'excellents, non seulement pour le savoir, mais pour le style. Donc il n'est pas indispensable de lire Homère ou Cicéron pour écrire une bonne page de français.

Que ce soit utile, je serai le dernier à le contester. D'autres études aussi seraient fort utiles à qui veut bien écrire notre langue : l'italien, l'espagnol, toutes les langues romanes, sœurs de la nôtre, donnent le secret de plus d'une tournure de Rabelais et de Corneille. Le sanscrit ne nuirait pas non plus. Tous les idiomes indo-européens s'éclairent les uns les autres. Mais quoi? Avons-nous le temps, l'argent, la volonté, les moyens pour cet enseignement cyclique du français? Il faut se borner à l'indispensable et lui sacrifier l'utile. L'histoire littéraire, politique, sociale, géographique de la France; les éléments des sciences (1); l'étude directe, tant théorique que pratique, de la langue nationale; la philosophie; un aperçu des connaissances nécessaires à la vie d'un Français, quelque carrière qu'il choisisse ; voilà autant de notions indispensables. Joignez-y l'éducation physique. Faites autrement, à votre manière, dans le nouveau programme d'études, le compte de ce qui ne se peut, à aucun prix, retrancher; calculez le temps disponible pour une éducation, et voyez, quand vous aurez fait la part de l'indispensable,

(1) Quoique M. Albert Duruy (p. 861) laisse entendre que l'étude des mathématiques empêche d'être bon patriote.

Digitized by Google

ce qui restera pour l'utile, par exemple pour le latin et pour le grec. Ce calcul fait, il apparaîtra aux yeux les plus prévenus que la part laissée depuis 1881 à l'étude des langues mortes est plutôt au-delà qu'en deçà des justes limites.

Mais, dira-t-on, la France ne saura plus ni latin ni grec, et n'est-ce pas compromettre le génie national qui, à cette double école, a produit des chefs-d'œuvre? Certes, la rupture de la tradition antique ferait courir à l'esprit français un risque inquiétant. Mais est-il nécessaire, pour maintenir cette tradition, que l'ensemble des jeunes Français pâlisse, huit ans durant, sur des textes grecs et latins? J'ose dire toute ma pensée (et ici on a pleine liberté de le faire): je crois que, dans l'intérêt même de la culture antique mieux vaudrait qu'elle fût comme centralisée dans une demi-douzaine de grands gymnases, munis de maîtres excellents, peuplés d'élèves d'élite. Là enseigneraient nos meilleurs philologues; là étudieraient les enfants qui ont le temps, les moyens et le goût d'approfondir Sophocle et Virgile, comme le font les riches Anglais. Les plus aisés n'obtiendraient pas seuls le bienfait d'une instruction savante, raffinée et lente: des concours pourraient tirer sans cesse de la démocratie laborieuse des sujets distingués auxquels des bourses donneraient le moyen d'apprendre à voir, à comprendre, à sentir la beauté antique. Là, si on voulait, on ferait des vers latins, des vers grecs (comme à Oxford): on se préparerait à une vie vraiment libérale et littéraire.

Mais à quoi bon inculquer hâtivement quelques mots latins et quelques syllabes grecques à des écoliers qu'appellent des carrières où ils lutteront pour l'existence, où nul loisir ne leur sera réservé pour continuer ces commencements de savoir ? Le français qu'on apprend sans le secours du grec et du latin, le français de Béranger et de tant d'autres, ne suffira-t-il pas au négociant, à l'employé, à l'industriel ? De bons collèges et de bons maîtres leur donneront partout ce *minimum* d'instruction indispensable où ils puiseront, non la technique de la vie (il ne s'agit pas d'écoles professionnelles), mais une culture générale et toute moderne, avec l'art et le goût d'apprendre.

Les mœurs, non les lois, peuvent amener cette sélection entre les jeunes esprits à instruire. Malheureusement, l'opinion publique n'est pas favorable à cette idée de réserver les études antiques à ceux qui peuvent réellement en profiter. Le petit commerçant veut que son fils, qui sera commerçant, épèle néanmoins des textes que lui même n'a jamais épelés. Que dis-je? c'est lui qui s'est le plus indigné de la suppression des vers latins ! Avant de passer l'aune à son enfant, il l'oblige donc à des exercices d'imagination dans une langue morte, sans se douter que cette exigence nuit précisément à la culture de ce grec et de ce latin, où il voit l'instrument mystérieux du savoir et du bonheur. Voilà pourquoi le Conseil supérieur a dû laisser dans les programmes ces ves-

Digitized by Google

tiges presque dérisoires de grec à côté de ce peu de latin, au lieu d'honorer ces deux langues dans des séminaires peu nombreux et sagement organisés.

Oui, chaque lycée qui s'ouvre ôte à ces langues, si chères aux lettrés, une chance de reprendre, en ne s'offrant qu'à une élite, la place d'honneur qu'elles occupaient au XVII[e] siècle La force des choses amènera lentement la fin de cette erreur excus ble de l'opinion publique,mais elle l'amènera, et l'idée de M. Victor Duruy, l'idée qui a présidé à la fondation de l'École de Cluny, triomphera de ce préjugé et aura son heure et son jour.

Tels sont à notre avis les motifs pour lesquels le nouveau plan d'étude n'est encore qu'un essai, qu'une tentative transitoire, mais honorable pour les politiques et les professeurs qui, en la faisant, ont bien senti et ce que leur permettait l'état de l'opinion et ce qu'elle leur défendait.. C'est là le point de vue auquel, pour être juste, aurait dû se placer M. Albert Duruy.

II.

Mais, dit-il, en fait, on n'écrit pas mieux en français depuis que la part du grec et du latin a été rognée. D'une façon générale, « c'est un fait constant, écrit M. Duruy, que, depuis les réformes de 1880, le niveau des études littéraires, tant au baccalauréat qu'à la licence, a baissé d'une façon inquiétante. » Et, pour le latin, il allègue ce que M. Hild a dit dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers* de la version latine donnée par notre Faculté, à la session du baccalauréat de juillet dernier. M. Hild, qui évidemment a voulu stimuler l'enseignement et donner des conseils aux maîtres des lycées, a dû être étonné de se voir transformé par M. Duruy en adversaire du programme d'études. D'ailleurs, M. Duruy oublie que les candidats qui ont manqué cette version avaient parcouru l'ancien cycle d'études et que leur faiblesse en latin prouve seulement qu'avec l'ancienne méthode on mettait beaucoup de temps à mal apprendre. Mais, pour le français, qui est en cause et qui m'occupe, je puis rassurer M. Duruy. La suppression du discours latin et l'établissement d'une composition française ont donné, dans l'Académie de Poitiers, les meilleurs résultats. On écrit mieux le français depuis qu'on l'étudie davantage. Surtout on raisonne plus sensément, plus rigoureusement depuis qu'on ne s'exerce plus à ces déclamations pseudo-latines où la forme était tout, le fond tellement peu de chose que des copies couronnées au concours général, si on les traduisait en français, feraient pitié pour la bêtise, la nullité des idées. Les élèves, aujourd'hui, se paient moins de mots que du temps où nous-même, en 1867, nous suivions la classe de rhétorique du lycée Louis-le-Grand. Il nous semble que la moyenne (nous ne parlons pas de la

Digitized by Google

tête) de cette classe était inférieure, pour les exercices français, aux élèves actuels des lycées et des collèges de province. Voilà de sérieux résultats que notre profession nous a mis plus qu'un autre à même de constater, et que nous offrons aux réflexions de M. Duruy.

Veut-on des chiffres ?

Au mois de juillet 1883, dans l'Académie de Poitiers, 482 candidats ont traité pour le baccalauréat un sujet assez délicat (Lettre de Huet à la Fontaine), qui demandait autant de style que de savoir. Sur ces 482 candidats, 3 ont mérité, pour la composition française, la note 5 (*très bien*); 2 une note intermédiaire entre 5 et 4 (*4 est bien*); 9 la note 4; 17 une note intermédiaire entre 4 et 3 (*3 est assez bien*); 32 la note 3; 60 une note intermédiaire entre 3 et 2 (*2 est passable*); 136 la note 2; 89 une note intermédiaire entre 2 et 1 (*1 est mal*); enfin 134 la note *mal*. Je ne parle pas de la note *nul* qui a été rare et que je confonds pour abréger avec la note *mal*.

Quand on songe aux provenances diverses des candidats, au nombre de ceux qui se présentent pour la forme, pour *voir l'examen*, avec une préparation hâtive ou nulle, n'a-t-on pas le droit d'être satisfait de la façon dont le français est enseigné dans nos collèges, puisque, sur 482 candidats, 134 seulement ont mérité la note *mal*, 89 une note insuffisante sans doute, mais encourageante, 259 (plus de la moitié) une note satisfaisante, assez bonne, bonne ou très bonne.

Ajoutons que, sur ces 482 candidats, 207 seulement ont été admissibles aux épreuves orales; rapprochons ces chiffres des notes des compositions françaises et constatons que dans ces exercices, favorisés par le nouveau programme, les candidats ont mieux réussi que dans la version latine, peut être même que dans le thème de langue vivante; ce qui détruit pour une académie de huit départements, l'assertion un peu hâtive de M. Albert Duruy.

Mais quand on pousse l'amour du passé jusqu'à regretter, comme l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, l'enseignement de l'histoire sainte d'après la Bible (p. 858), il n'est pas étonnant que l'on condamne en bloc une réforme dont le grand tort est d'avoir été tentée par le gouvernement de la République. M. Duruy s'indigne même de ce qu'on enseigne la grammaire par une autre méthode que celle de Lhomond. Quoi, dit-il (p. 863), on explique aux enfants ce que c'est qu'un radical, un suffixe, une désinence ! et il maudit M. Bréal et M. Chassang (1). Quoi ! en quatrième on enseigne ce qu'est un *doublet !* Et il nous informe que récemment, dans une compagnie d'académiciens et de professeurs, personne ne savait ce que c'était qu'un *doublet*, sauf un malin qui le

(1) Que dirait-il des Italiens qui, pour le grec, ont introduit depuis dix ans Curtius dans les lycées ? Que dira-t-il quand les bibliothèques scolaires offriront à nos élèves, comme complément de l'excellente grammaire de M. Chassang, la traduction française du même Curtius que va faire paraître M. Clairin ?

Digitized by Google

soupçonnait depuis six mois ! Donc, il est pédant d'enseigner aux élèves qu'il y a en français deux sortes de mots, les uns, anciens et formés populairement d'après l'accent tonique, les autres plus récents et formés savamment par un calque littéral des mots latins, si bien que du même mot latin on a souvent tiré deux mots français, et que *portique*, par exemple, est un doublet de *porche* ! En quoi cette simple leçon est-elle plus pédante que l'empirisme de Lhomond ?

M. Duruy s'étonne encore que le programme recommande les analyses littéraires, les explications orales les expositions faites par des élèves avec controverse familière : il préfère, dit-il, un discours de Germanicus à ses soldats. Mais les deux exercices ont du bon, et nous reprocherions plutôt aux professeurs de n'user pas davantage de ces discussions littéraires où l'élève parle autant que le maître.

Notre spirituel ancien à l'Ecole Normale s'étonnerait sans doute de notre naïveté, si nous discutions plus longtemps sa critique du nouveau programme, comme s'il avait, dans ces pages écrites de verve, poursuivi un autre but que de railler doucement et élégamment la grossièreté républicaine. Des méthodes, du discours français, de toute cette pédagogie, soyez sûrs qu'au fond il ne se soucie guère : en daubant une réforme républicaine, il a voulu chanter avec grâce un air à la mode et plaire aux salons où on gémit de la barbarie démocratique

Nous autres cependant, qui prenons au sérieux ces choses sérieuses, nous sommes heureux d'avoir une occasion de constater que, dans les classes, la langue nationale est mieux sue, mieux écrite, depuis qu'elle y occupe enfin la place qu'elle mérite. Ce n'est pas, certes, que tout soit bien. Ainsi nos professeurs de rhétorique n'exercent pas suffisamment leurs élèves à expliquer les textes français, et trop souvent, à l'examen, quand on prie un candidat de commenter une page de Bossuet, il reste muet et étonné. Les notions d'histoire littéraire sont commencées, rarement achevées, et les élèves s'obstinent à ignorer le XVIII^e^ siècle. Les compositions françaises pèchent souvent pour le plan, et on n'y sent pas assez l'influence directe d'un enseignement, d'une doctrine. Mais enfin, même et surtout dans les petits collèges, où nos boursiers portent leur jeunesse et leur activité, il y a des progrès des promesses sérieuses. Il faut le dire bien haut, puisque des esprits chagrins s'acharnent à le nier.

F.-A. AULARD.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Écriture et prononciation du latin savant et du latin populaire et appendice sur le chant dit des frères Arvales, volume orné de neuf planches dont deux hors texte, par Georges Édon. — (Veuve Eugène Belin et fils, éditeurs, Paris).

Le traité de langue latine que M. Georges Édon a fait paraître récemment est destiné à prendre une place des plus honorables dans les bibliothèques des philologues et à rendre des services immédiats aux étudiants qui sauront s'en servir. Il nous offre le résultat d'informations considérables et d'un travail consciencieux avec des vues personnelles aventureuses parfois, mais qui méritent au moins l'attention sérieuse de la critique. Sous le nom d'*écriture,* l'auteur entend tout ce qui se rattache à l'art de reproduire les sons par des lettres, c'est-à-dire les diverses questions relatives à l'origine et à la composition de l'alphabet, l'étude et la représentation des différentes formes que, suivant les temps et les circonstances, reçurent les caractères latins et l'histoire si intéressante des variations de l'orthographe; par le mot *prononciation,* il désigne non seulement ce qui a rapport à l'articulation des lettres, mais aussi la quantité et l'accentuation des syllabes. On voit quel vaste champ d'études M. Édon s'est imposé de parcourir; ajoutons qu'en plus d'un endroit il a creusé fort avant. Son livre laisse loin derrière lui, quant à l'étendue et à la profondeur des connaissances, des ouvrages de titre analogue comme, par exemple, les *Practical hints on the quantitative pronounciation of latin* de M. Alexandre J. Ellis (Londres 1874, Macmillan).

Lorsque M. Édon amassait les matériaux qui lui ont servi à constituer son livre, il n'avait aucune idée de publication ultérieure; recueillant au jour le jour, sans autre but que de connaître et de comprendre, les faits intéressants constatés par la philologie moderne, il est devenu un des mieux avertis parmi nos grammairiens, en même temps que des idées personnelles se dégageaient peu à peu dans sa pensée en présence de certaines théories qu'il n'avait fait d'abord qu'enregistrer sans songer à les combattre. C'est ainsi qu'on fait les bons livres. Un auteur qui se met à la tâche en voulant trouver du nouveau, risque fort ou de ne rien trouver du tout ou, ce qui est pis, d'inventer sans bonne foi et de sacrifier sa conscience à son ambition. Ceux qui travaillent en vue du succès et pour plaire au public, travaillent mal; ceux-là seuls travaillent bien et sont sur le chemin des justes découvertes qui apprennent pour apprendre et qui cherchent la vérité sans se préoccuper du profit qu'ils en peuvent retirer. Après de longues années d'un labeur stérile en apparence, ils se trouvent non seulement savoir plus que les autres mais comprendre mieux, et ce qu'on appelle fort injustement le hasard leur livre tout à coup des vérités encore inaperçues.

L'ouvrage de M. Édon méritait le succès de bon aloi qui l'a accueilli; ce succès est naturellement restreint au monde philologique. Bien qu'il se soit accompli à cet égard un certain progrès depuis quelques années le public français demeure trop indifférent aux livres sérieux pour qu'on puisse lui demander de prendre garde à celui-ci. Aussi la maison Belin

Digitized by Google

doit elle être louée de n'avoir pas reculé devant une entreprise plus honorable que lucrative : le volume de M. Édon contient neuf planches dont deux hors texte, et demandait, pour se présenter sous un bon aspect, une série de combinaisons typographiques dont la difficulté n'échappera pas à ceux qui connaissent l'imprimerie.

Les deux planches hors texte nous offrent, l'une la reproduction de l'as libral de Lucéria dont M. Édon donne un moulage plus exact qu'on ne l'avait fait jusqu'ici (1), l'autre un fac-similé de trois mots pris sur la colonne rostrale de Duilius où se trouve un spécimen du grand I ; sur la même planche, on voit un exemple du Z archaïque emprunté à une inscription marse lue auprès des ruines de Milionia.

Je ferai au livre de M. Édon quelques critiques de détail : p. 54, M. E. dit que le son du *v* latin était, selon toute vraisemblance, pareil à celui de notre *v* français ; il me paraît beaucoup plus vraisemblable de croire que le *v* latin devait se prononcer à peu près comme le *w* anglais. On s'explique mieux ainsi que cette lettre pût reprendre parfois le caractère vocalique dans un mot où elle était habituellement consonne *silva*, *silua ;* l'*u* se prononçant généralement *ou,* comme M. E. le pense avec presque tous nos contemporains (v. p. 29 de son livre), on voit qu'une nuance seulement sépare la prononciation *sil(ou)a* de la prononciation *sil(w)a*, tandis que *sil(ou)a* ou *silva* sont bien loin l'un de l'autre (2).

Le chapitre VI, *des infractions à la règle de l'allongement par position chez les poètes scéniques*, s'il est intéressant par l'abondance des renseignements, est sujet à contestation dans ses conclusions. M. E. a raison de condamner la doctrine de la chute des voyelles (p. 191 et suiv.) ; mais il préconise la théorie inverse qui n'est pas plus satisfaisante, celle de la chute des consonnes ; elle le conduit à de longues nomenclatures, à peu près inutiles, car il pourrait les remplacer par une affirmation générale, et d'ailleurs arbitraire, à savoir : que toutes les fois qu'une voyelle longue par position est brève chez les poètes scéniques, c'est qu'une ou plusieurs consonnes à la suite tombaient dans la prononciation. Je trouve l'opinion de M. C.-F.-W. Müller (Plautin. Prosodie) et de M. Louis Havet (*De saturnio versu*) beaucoup plus satisfaisante. J'ai déjà indiqué cette théorie ici même, dans mon commentaire sur les Adelphes ; je la résume de nouveau.

Les syllabes initiales, en latin, se prononçaient avec plus d'intensité que les autres ; certains faits de phonétique le prouvent surabondamment : *accipio* devient *ăd-căpio*, Ἀκράγαντα, *Agrigentum :* l'a faible des syllabes intérieures se change en *i* ou en *e* ; l'a intense des syllabes initiales reste non altéré. De l'intensité de la syllabe initiale, il résultait une certaine difficulté à prononcer, dans les mots iambiques, la seconde syllabe longue après avoir prononcé brève la première plus intense (3). Ou la première devait s'allonger, ou la seconde devait s'abréger ; c'est cette dernière hypothèse qui s'est réalisée ; on a dit amănt, de même qu'on disait modŏ, cavĕ ou bonĭs. Il n'y a donc pas besoin, pour *amant*, de

(1) M. Édon donnant sur la même planche les moulages de Wiczay et de Riccio, la comparaison est facile et toute à son avantage.

(2) Au sujet de l'*u* voyelle, je me demande si la prononciation ne se rapprochait pas souvent de notre diphtongue *eu,* plutôt que de *ou*.

(3) L'accent tonique n'a du reste rien à voir ici ; je rectifie à ce sujet ce que je disais dans le commentaire des Adelphes.

Digitized by Google

supposer une chute de consonne. Il en est de même pour les mots volŭptas, vetŭstas, qui commencent par un groupe iambique ; pour les groupes quid ăbstulisti, tibi ĭstum.

J'ai hâte d'arriver à l'appendice, *Restitution et nouvelle interprétation du chant dit des frères Arvales*. Selon M. E., ce chant a usurpé son nom ; le fait qu'on l'a trouvé dans les Actes des frères Arvales n'est pas une preuve suffisante que nous ayons là leur chant traditionnel. C'est en réalité un chant lémural, destiné à conjurer les Lémures, et voici comment M. E. le restitue :

E nos lases juvate !
Hi mihi lua fave ; Marmar, serp, incure se !
Inde foris satur fuce Remars : limen sali !
(Stabe aversi *ou* abersi)
Manes paternei abvolate !
(Conctes)
E nos Marmor Juvato !
Triumpe !

Ce qui donne en latin classique, puis en français :

O nos, Lares, juvate ; — his mihi luam fabis ; Umbra, serpe, incurre iis ! inde foras satur fuge, Lemur ; limen sali ! (stabit aversim) Manes paterni, avolate ! (cuncti) O nos Umbra juvato. Triumphe !

O Lares, soyez-nous favorables. Je paierai pour moi avec ces fèves. Ombre, glisse-toi, cours après elles. Maintenant que tu en as assez, fuis hors de ces lieux. Lémure, saute le seuil ! (on s'arrêtera en se tournant le dos). Mânes paternels, envolez-vous ! (Tous ensemble) O ombre ! sois nous favorable. Triomphe !

On sait quel était le culte des Lémures ; on l'a rattaché à Rémus (changement de *l* en *r*) dont Romulus voulait, dit-on, apaiser l'ombre irritée par l'institution d'une fête spéciale. Les Lémuries duraient trois nuits (9, 11 et 13 mai). C'était à l'origine une fête générale des morts, comme les *Feralia* en février ; mais, tandis qu'aux Feralia on apaisait les morts auprès de leurs tombeaux aux Lémuries on les considérait comme des revenants et on les invoquait dans la maison, où ils étaient censés reparaître. Ovide dans les Fastes (V, 419 sqq), nous a transmis sur cette cérémonie d'intéressants détails : le père de famille se lève vers minuit, traverse pieds nus la maison, écarte d'un geste les esprits, se lave les mains et mettant dans sa bouche des fèves noires, il les crache en arrière en disant : « Avec ces fèves, je me rachète moi et les miens. » Les esprits se glissent invisibles sur ses pas et ramassent les fèves. Alors il se lave les mains et les prie d'abandonner son logis : *Manes exite paterni* Ovide nous apprend aussi que, de son temps, cette fête avait perdu beaucoup de son importance.

On voit que le nouveau texte du chant dit des Arvales, tel qu'il est constitué par M. E., est parfaitement conforme au passage d'Ovide ; mais comment M. E. a t-il obtenu un texte aussi incroyablement différent de la vulgate ? M. E. est parti de cette idée que le graveur, qui traçait l'inscription au moins en partie en capitales, avait pour modèle un feuillet écrit en cursives ; il avait donc à faire une traduction graphique dans laquelle il dut commettre des erreurs ; M E. espère avoir découvert ces erreurs en faisant le travail inverse, c'est-à-dire en traduisant en cursives les capitales de l'inscription. C'est ainsi que Lume-

Digitized by Google

MULIA lui paraît sans aucun doute la corruption graphique de *Lemuralia* ; et de même du reste.

M. E. ne m'a pas convaincu ; mais la tentative est sérieuse, et malgré le résultat singulier auquel elle aboutit, il faut se garder d'y voir une de ces fantaisies bruyantes et toutes d'imagination par lesquelles certains philologues essaient de se faire un nom. Nous sommes ici en présence d'un travail scientifique, consciencieux et méritant la discussion. M. E. devant, sans tarder, publier un livre entier sur le chant des Arvales pour soutenir et développer son hypothèse, je remets à ce moment un examen approfondi de la question. Je me contente aujourd'hui d'indiquer un motif qui suffit pour me mettre en garde contre le prétendu chant Lémural : chacune des erreurs supposées par M. E. est possible ; il n'est guère possible que toutes à la fois aient été commises.

En tout cas, le livre de M. E. fait honneur à la philologie française ; ce sont là des travaux que l'on ne saurait trop encourager et qui montrent que les études de l'antiquité ont encore chez nous de fervents adeptes. Cela donne bon espoir dans l'avenir des études classiques.

F. PLESSIS.

COMMENTAIRE EXPLICATIF ET CRITIQUE

DES ADELPHES

SUITE (1)

40. SED FRATRE EX MEO. Guiet Fleck. Speng. Psich. *sed* ĕx *fratrē meo* Wagn. ĕx s'expliquerait par la loi des groupes iambiques initiaux sĕd ēx. *Sed* ĕx *fratre est meo* Dzia. *Set ex fratre. Is adeo* Klotz Umpf. — Le texte des Mss. est obscur. — Donat explique : *Ex me non est [Aesch.], et sic afficior: quid paterer, si genuissem!*

41. DISSIMILI IS *dissimilis* Umpf Klotz (parce qu'ils écrivent *is adeo* au vers précédent).

43. ISTI *hi qui a me dissentiunt* (Don.).

44 CONTRA toujours adverbe chez Tér., voy. plus bas v. 50. — Ellipse de verbe ; on peut supposer *agit* (Dzia.)

45. 46. 47. Succession d infinitifs historiques et de parfaits de l'indicatif Dzia parle à tort d'une impression de nonchalance et de naïveté donnée par l'infinitif historique ; la raison est beaucoup plus simple : dans le premier cas, il s'agit d'un état qui dure (genre de vie rustique, économique) ; dans le second, d'évènements qui, une fois accomplis, ne se renouvellent plus (un mariage, naissance d'enfants, etc.). — Voy. Speng.

(1) Voy. le n° du *Bulletin* de janvier 1884.

Digitized by Google

PARCE AC DURITER Cf. Andr. 74 *primo haec pudice vitam parce ac duriter Agebat.*

INDE *ex his, eis* ou *quibus.* Cf. Eun. 114. 115 *Mercator hoc addebat: e praedonibus Unde evenerat, se audisse abreptam Sunio.*

HUNC Eschine; *hunc,* parce qu'il s'agit de celui qui vit dans la maison de Micion; qui est *ici.*

48. EDUXI *educere* plus fréquent en vieux latin, dans le sens d'élever des enfants, que *educare* (Dzia). — Cf. Cic. de Orat. II, 28 = *neque enim est boni neque liberalis parentis, quem procrearis et eduxeris, eum non et vestire et ornare,* etc. — Voy. F. Schultz Lat. Synon. § 81.

PRO MEO appartient à la fois à *amavi* et à *habui.*

49. IN EO neutre comme le *solum id* qui suit (Speng. Dzia.). *Nove dixit pro eo me oblecto; plus autem significat quam si diceret: solus is est carus mihi* (Don.).

50. CONTRA adverbe; cf. plus haut v. 44.

51. DO *sumptum,* PRAETERMITTO *delicta* (Don.).

52. PRO MEO JURE allusion à la *patria potestas.*

CLANCULUM, *clam* avec l'accusatif, anciennement, par analogie avec *celare:* Plaut. Merc. 43, 361, 545; Amph. 107; Mil. glor. 112; Ter. Hecur. 396. Quand on trouve chez Plaute et Tér. *clam me, clam te,* on doit considérer *me* et *te* comme des accusatifs. — En langue classique, *clam* se construit avec l'ablatif: Caes. de bell. civ. II, 32, 8 *clam vobis* (Voy. R. Kühner Ausf. Gramm. der lat. Spr. II, § 94, p. 373).

56. Audacter tanto magis audebit ceteros (DZIA.)
Fraudare tanto magis audebit ceteros (RITSCHL, FLECK. WAGN.)
... aut
Audebit: tanto magis audebit ceteros (KLOTZ.)
† Aut audebit tanto magis audebit ceteros (UMPF.)

57. LIBERALITATE non celle du père dans le sens de *bonitas,* comme l'a cru à tort Donat, mais celle du fils. Cf. 633-4 (676-7 Psich.) *nam ingenium novi tuom Liberale;* Andr. 38 *propterea quod servibas liberaliter.*

LIBERALITATE LIBEROS allitération, et *annominatio* ou paronomase : rapprochement de deux mots ayant la même racine ou des parties communes; figure fréquente chez les comiques. Cf. 20, 322, 668, 990 et autres (Dzia.).

58. RETINERE *a vitiis scilicet* (Don.).

59 HAEC FRATRI... En prose il y aurait: *de his mihi cum fratre non convenit.* — Cf. Hecur. 659 *nec conventurum inter nos posthac arbitror;* Cic. pro Rosc. Am. 79 *conveniat mihi tecum necesse est.*

60. CLAMITANS : QUID MICIO *clamans: quid agis, Micio* Guiet Bentley Fleck. Umpf. Dzia. *Clamitans: quid agis Micio* Klotz. Les Mss. ont *clamitans* et *agis.* — *Et congrue, postquam saepe dixit, adjecit aptius verbum non dicens clamans, sed clamitans* (Don.).

61. QUOR *qua re, quār;* voy. R. Kühner Ausf. Gramm. der lat. Spr. I, § 18, p. 75.

Digitized by Google

63. VESTITU datif; voy. Bücheler trad L. Havet, § 285, p. 176. La forme *u* est plus souvent usitée à l'époque classique que la forme *ui* employée sous les empereurs. Tér. Hautont. 357 *neclectu;* Lucil. IV, 9 éd. L. Müller : *anu nocco;* IV, 8 L. Müll. :

Quod sumptum atque epulas victu praeponis honesto.

Lucrèce III,971 Lachmann (969 Bernays) :

Vitaque mancipio nulli datur, omnibus usu.

V, 101 :

Nec tamen hanc possis oculorum subdere visu.

Sall. Jug VI, 1 *luxu ;* XXXIX, 2 *exercitu.* Verg. Georg. IV, 198 *concubitu ;* Aen. I, 257 : *Parce metu, Cytherea ;* VI, 465 *aspectu.* Dans ces trois passages de Virgile, Priscien voyait à tort des ablatifs, et par conséquent des *licences poétiques.*

64. AEQUOMQUE ET BONUM *Potuit* et *non addi : praeter aequum bonum* (Don.). — La construction *que et* appartient à la langue de la conversation et des comiques. Nombreux exemples relevés par Speng. et Dzia. : Eun. 876 Phorm. 637. 1051 Andr. 676 ; Plaut. Amph. prol. 5. Voy. auss: *que* trois fois v. 301 de notre pièce (Speng.). — *Que et,* fréquent chez Plaute et Tér., reparaît dans Sall. et T. Live ; aucun exemple de cette construction chez Cés. Cic. Corn. Nep. (deux exemples dans le de Bell afr., qui n'est point de César). Remarquez, de plus, que Sall. et Tacite n'emploient *que et* que lorsque le premier des deux termes à unir est un pronom ou un adverbe ; T. Live, au contraire, emploie cette construction surtout pour unir deux substantifs (voy. O. Riemann Langue et gramm. de T. Live, Append. § 31, p. 212).

65. MEA une seule syllabe par synizèse, ou plutôt mëă, mot iambique.

69 MALO par le châtiment ; *malum* se dit dans ce sens surtout en parlant des esclaves (Speng.).

F. PLESSIS.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

AVRIL 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 4.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Dès le mois prochain, chaque numéro de notre *Bulletin* sera enrichi d'une partie complémentaire que rédigeront les étudiants de la Faculté. Nos élèves vont ainsi devenir nos collaborateurs, et leurs travaux figureront ici après les nôtres. Pour commencer, ces travaux seront tout simplement de modestes, mais très utiles traductions. On trouve en Angleterre, en Allemagne surtout, des morceaux de critique et de philologie, de philosophie et de littérature, des articles, des préfaces, des introductions, que tous les candidats auraient intérêt à connaître. Les étudiants de la Faculté des Lettres de Poitiers vont faire passer dans notre langue quelques-uns de ces fragments, et ils s'empresseront d'adresser leur travail aux étudiants de toutes les Facultés des Lettres de France. Nous voudrions que leurs collègues répondissent par un envoi analogue, et qu'un échange de travaux sérieux et utiles s'établît ainsi entre les élèves de toutes les Conférences de licence et d'agrégation.

***

La *Revue de l'histoire des Religions* annonce qu'elle vient de changer de Directeur et de s'assurer la collaboration de plusieurs savants distingués. La nouvelle Direction a pu, nous dit-elle, « ajouter au patronage de MM. Barth, Bouché-Leclercq, Decharme, Guyard, Maspero et Tiele, celui de MM. Ernest Renan, Hild, Stroehlin, etc. Nous avons vu avec plaisir le nom de M. Hild figurer entre ceux de MM. Renan et Stroehlin sur la couverture de la savante Revue. Notre excellent collègue se trouve là en bonne et illustre compagnie ; mais nous sommes assurés qu'il saura y tenir sa place.

Digitized by Google

Plusieurs réclamations nous ont été adressées au sujet du fond et de la forme d'un article qui a paru dans notre dernier numéro. Nous nous contenterons de répondre à nos correspondants que tout article signé n'engage la responsabilité et n'exprime les opinions que de l'auteur de cet article. Mais quelles que soient les thèses qui aient été soutenues, nous pouvons affirmer qu'aucun rédacteur n'a écrit une seule phrase avec la pensée qu'elle pourrait blesser qui que ce soit. Nos critiques s'adressent aux choses et non aux hommes, surtout à des hommes pour qui nous professons la plus sympathique estime.

AVIS

La Faculté des lettres de Poitiers a été autorisée par M. le Ministre à tenir en avril une session extraordinaire de licence. Cette session commencera le *mercredi 23 avril,* à 7 heures du matin, par la composition latine. Le registre d'inscriptions sera ouvert jusqu'au 19 avril.

Les conférences du jeudi seront suspendues pendant le mois d'avril. Elles auront lieu pendant le mois de mai dans l'ordre suivant : *Conférences d'agrégation :* 1er, 15 et 29 mai ; *Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes : Allemand,* le 1er et le 29 : *Anglais,* le 15.

Les conférences du jeudi préparatoires *à la licence* n'auront pas lieu dans le 2e semestre.

M. le Ministre a autorisé M. Jeantin, professeur au lycée de Niort, à se rendre à Poitiers, avec remboursement des frais de voyage, pour suivre les conférences préparatoires à l'agrégation de philosophie.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Observations sur la composition latine, 3e série (1er février au 1er mars).

Recte Senecam rhetorem de T. Livio professum esse : Natura candidissimus (est) omnium magnorum ingeniorum æstimator. Suas. VI, 22.

Dans la VIe *suasoria* (sur le sens de ce mot désignant les exerçices de rhétorique réservés aux commençants voir Tacite, *dial. des orat.*, 35), de beaucoup la plus intéressante parmi les sept qui sont arrivées jusqu'à

Digitized by Google

nous (1), Sénèque le père traite ce thème fort en honneur, paraît-il, dans les écoles de déclamation depuis le règne d'Auguste : « *Deliberat Cicero an Antonium deprecetur.* » La prodigieuse mémoire de l'auteur (*Controv.*, I, præf. 2) lui fournit sur la question nombre de citations empruntées aux rhéteurs ses amis et ses rivaux, aux historiens qui ont écrit sous Auguste et durant les premières années de Tibère, et aussi aux poètes. Toutes ces citations se rapportent aux derniers évènements de la vie de Cicéron, à sa mort, à l'appréciation de son caractère, de son génie, de sa destinée. Par là cet exercice d'école qui, s'appliquant à quelque autre personnage, aurait pu nous laisser indifférents, prend une importance considérable. Entre autres textes précieux qu'il nous a conservés, figure le récit de la mort du grand orateur romain par Tite-Live (17) et l'appréciation en quelque sorte oratoire du rôle qu'il a joué dans la république (22). Car comme dit Sénèque : « *Quoties magni alicujus (viri) mors ab historicis narrata est, toties fere consummatio totius vitæ et quasi funebris laudatio redditur.* » C'est à la suite de ce morceau que Sénèque prononce sur Tite-Live lui-même le jugement qui fait l'objet de la dissertation.

1° Que veut dire l'épithète de *candidissimus*, décernée par le rhéteur à l'historien. Dans son sens le plus général, elle résume l'idée que développe le vers célèbre de Racine : *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.* Horace, *Sat.* I, 5, 40, qualifiant les plus chers de ses amis, parle d'eux en ces termes : *Plotius et Varius... Virgiliusque occurrunt, animæ quales nec candidiores terra tulit...* Le contraire de *candidus*, au sens propre et au sens métaphorique, est *niger;* Cicéron ayant à qualifier une âme double et sans franchise, dit (*pro Cœcin.*, 10, 27) : *Nec minus* NIGER *nec minus confidens quam* etc. Horace donne une définition complète de cette noirceur qu'il oppose à la candeur de ses amis, *Sat.* I, 4, 81 et suiv. : *Absentem qui rodit amicum... fingere qui non visa potest, hic* NIGER *est,* etc. Appliqué à l'historien, le qualificatif *candidus* désigne l'impartialité sereine, la bienveillance qui a sa source dans la bonne foi, l'esprit d'équité exempt de fiel et de malice. Tite-Live mérite-t-il véritablement d'être qualifié ainsi ? Si l'on s'en rapporte au jugement qu'il prononce sur Cicéron, il n'y a pas à en douter. Quoiqu'il apprécie sévèrement les faiblesses de son caractère (*omnium adversorum nihil ut viro dignum erat tulit præter mortem*), on peut affirmer avec Sénèque qu'il rend à ses qualités : *plenissimum testimonium.* Il en parle avec une dignité exempte d'affectation, une élévation tranquille qui exclut toute velléité de dénigrement, tout sentiment de jalousie rétrospective. Que l'on compare à cette page celle d'Asinius Pollion sur le même sujet, que cite également Sénèque. Si indépen-

(1) *Annæi Senecæ, oratorum et rhetorum sententiæ, divisiones, colores.* CONR. BURSIAN recensuit. Leipzig, 1857.

Digitized by Google

dant que soit Pollion par sa situation et par son caractère, on sent qu'il s'ingénie péniblement à rabaisser au moyen de formules variées le mérite personnel de Cicéron, à contester jusqu'au courage de sa mort que Tite-Live reconnaît hautement. Entre les deux historiens caractérisant l'orateur, il y a précisément toute la différence qui sépare le juge intègre, clairvoyant dans sa candeur, bienveillant dans sa sérénité, d'un homme de parti qui dissimule des préventions personnelles sous un air de sévérité impartiale, plus perfide en somme que la partialité brutale.

2° Tite-Live qui, par le portrait de Cicéron, justifie l'épithète de *candidissimus,* l'est-il naturellement *(natura)* à toutes les pages de son histoire ? Il n'y a aucune exagération à répondre affirmativement. Chaque fois qu'il rencontre sur son chemin quelqu'un des grands génies qui ont été mêlés aux évènements de Rome, il fait preuve en les appréciant, non pas de clairvoyance toujours et d'équité objective, mais de la candeur d'une belle âme qui ne veut servir que la vérité et qui croit la servir en effet. Cette candeur n'apparaît même nulle part avec autant d'évidence que dans les erreurs de jugement dont elle a été la cause. L'amour profond que Tite-Live professe pour la patrie romaine, le sentiment très vif qu'il a des vertus d'autrefois, l'exagération inconsciente avec laquelle il peint les héros du passé, et aussi le chauvinisme qui l'empêche de dire des ennemis de Rome, de ceux-là surtout qui l'ont vaincue quelquefois ou dont la gloire pouvait lui porter ombrage comme Hannibal et Alexandre, tout le bien qu'ils méritaient, sont autant de preuves de cette candeur. Sénèque en la constatant, avait sous les yeux des pages autrement démonstratives que celles qui sont arrivées jusqu'à nous; il ne songeait guère aux glorieux récits où sont embellies les origines de Rome, aux tableaux saisissants où par la lutte contre Carthage éclate la constance romaine; mais il a en vue l'histoire des guerres civiles et des proscriptions, cette histoire qu'Asinius Pollion en même temps que Tite-Live racontait à sa manière et moins bien que lui. Aussi Tacite fait-il de cette haute impartialité de Tite-Live un argument dans la bouche de Cremutius Cordus, plaidant au sénat devant Tibère, pour l'indépendance de l'historien menacée dans sa personne : *Titus Livius eloquentiæ ac fidei præclarus in primis, Cn. Pompeium tantis laudibus tulit ut Pompeianum eum Augustus appellaret; neque id amicitiæ eorum offecit.* (An. IV, 34). Il ne s'ensuit pas que tous les portraits de Tite-Live soient fidèles et tous ses jugements véridiques; mais seulement qu'il n'a jamais sciemment ou sous l'influence de l'esprit de parti, faussé sa bienveillance, altéré son équité naturelle.

3° Cependant le jugement de Sénèque le père, sur le fond même de l'histoire de Tite-Live, a passé dans la critique littéraire chez Quintilien avec un sens tout différent et ne désigne plus que la plus frappante des qualités de son style. Au livre II, 5, 19, des Instit. orat., Quintilien con-

Digitized by Google

seille aux jeunes gens de lire pour se former le style : *candidissimum quemque et maxime expositum*, et recommande Tite-Live de préférence à Salluste. Il ne s'agit plus d'impartialité dans l'exposé des faits, dans la peinture des caractères, mais de clarté lumineuse dans les procédés narratifs De là l'expression de *lactea ubertas* (X, 1, 32) appliquée à la langue de Tite-Live ; Quintilien la considère comme quelque chose de doux, de simple, de fortifiant, de pareil au lait, nourriture de l'enfance. Il répète cet éloge plus loin (101), quand il dit que, dans la narration, il est *miræ jucundidatis clarissimique candoris*. D'autres écrivains appréciés par lui ont mérité la même épithète que Tite-Live. Ainsi Hérodote est *dulcis, candidus et fusus* (73) ; l'orateur Messala : *nitidus et candidus et quodammodo præferens in dicendo nobilitatem suam* (113); enfin Julius Secundus, un des contemporains dont Quintilien parle avec le plus d'estime, aurait possédé : *candidum et lene et speciosum dicendi genus* (121). Ce genre de style clair, limpide, transparent, toujours égal, était déjà par Cicéron désigné de la même manière ; il l'oppose au genre véhément et heurté en ces termes (*Orat.*, XVI, 53) : « *Elaborant alii in lenitate et æquabilitate et puro quasi quodam et candido genere dicendi.* » Pour Tite-Live Quintilien se répète et insiste, quand il lui prête la clarté lumineuse du style. Peut-être y a-t-il là un souvenir de Sénèque le père, attribuant à l'historien l'impartialité sereine pour le fond des choses. Quintilien, dans les jugements qu'il prononce, est surtout préoccupé de la forme, dans ses rapports avec le style oratoire ; il emprunte au plus célèbre rhéteur des commencements du siècle une épithète restée célèbre ; mais il lui donne un sens plus restreint. Or, la limpidité du style de Tite-Live qui le recommande particulièrement à la lecture et à l'imitation des commençants, n'est que l'image de la sérénité de sa pensée : *Oratio vultus animi est.* Il n'y a rien de tourmenté, de forcé, d'obscur dans l'expression, parce que l'esprit de l'historien voit tranquillement toutes choses, parce qu'il s'élève au-dessus des misérables querelles et apprécie de haut les évènements et les hommes (1). C'est ainsi que le jugement de Sénèque et celui de Quintilien, quoique ayant une portée différente, reviennent en somme à une signification identique.

J.-A. HILD.

OBSERVATIONS SUR LE SUJET DE COMPOSITION FRANÇAISE DE LA 3e SÉRIE.

« *Ne se rencontre-t-il pas dans la tragédie française, presque autant* » *que dans la comédie, ce qu'on a appelé des rôles de raisonneurs ?*

(1) Asinius Pollion (chez Sénèque le Rhét. Controv. VII, præf. 2) au lieu de *candidus*, employait, pour caractériser cette sorte de pensée, l'expression de *albus*, d'ailleurs d'un goût douteux : *Sententias albas vocabat Pollio Asinius simplices, apertas, nihil occultum, nihil insperatum afferentes.*

Digitized by Google

» *Comment expliquez-vous la présence de tels personnages dans les* » *pièces de Corneille et de Racine ?* »

Nons avons pris l'idée de ce sujet dans la thèse française de M. Faguet, dont nous rendons compte plus loin, et nous ne saurions mieux faire que de mettre sous les yeux des étudiants les expressions mêmes de l'auteur de *La Tragédie française au* XVI^e *siècle :*

» On a remarqué avec beaucoup de justesse qu'il y a chez la plupart de nos écrivains un fonds de raison pratique qui reparaît à travers toutes les créations de l'imagination et de la sensibilité. Nous aimons à enseigner, à écrire pour prouver, à mettre l'art au service d'une vérité. Nos écrivains, nos artistes même sont volontiers moralistes.Ces inclinations, nous les avons portées au théâtre plus qu'aucun autre peuple. Il ne faut pas croire que Voltaire soit l'inventeur de cette théorie de la tragédie destinée à remplacer le sermon, que Marmontel et de Diderot ont si vivement soutenue. D'Aubignac nous dit aussi formellement : « C'est en vain qu'on veut porter à la vertu les peuples, les âmes vulgaires et les esprits du dernier ordre par un discours soutenu de raisons et d'autorité..... ce que ces discours ne sont pas capables de faire, la tragédie et la comédie le font. » Tous ceux qui ont écrit de l'art dramatique au XVI^e siècle sont très soucieux de l'instruction morale qui doit sortir de l'œuvre dramatique Cette préoccupation est chez nous universelle.

Elle s'est marquée dans nos habitudes dramatiques et dans nos habitudes de critique dramatique. Nous avons au théâtre, et presque autant dans la tragédie que dans la comédie, tout un « emploi » que nous connaissons sous le nom de « rôles de raisonneurs ». Il nous faut dans une comédie un peu sérieuse, qu'au milieu des sottises dites ou faites par les autres personnages, il y en ait un qui représente le bon sens et parle la langue de la raison. Dans la tragédie, c'est d'ordinaire les confidents qui ont cet office, et qui, au milieu des passions déchaînées, marquent la ligne du juste et du bien. La chose est d'expérience dans nos théâtres, jusque-là que c'est devenu, pour nos auteurs, un secret du métier pour forcer le succès que de mettre au milieu de leur drame une manière de professeur de morale. Critique et public sont d'accord là-dessus, et l'on sait la grande faveur dont les Sévère et les Burrhus sont en possession sur notre scène. »

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 5^e SÉRIE (1^er avril au 1^er mai.)

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Perpendetur Quintiliani in X^o libro (65), de antiqua comoedia judicium, cum praecipuo ad *Ranas* Aristophanis respectu

COMPOSITION FRANÇAISE. — Expliquer cette pensée de Vauvenargues : « Je

Digitized by Google

serais très surpris qu'un grand poète n'eût pas de vives lumières sur la philosophie, au moins morale, et il arrivera très rarement qu'un vrai philosophe manque totalement d'imagination. »

SUJET DE GRAMMAIRE. — Des traces du locatif en latin.

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Reconstruire les vers suivants ; montrer en quoi y paraît la différence de la prosodie et de la métrique grecque par comparaison avec la prosodie et la métrique latines :

> Ἀρίστων ὁ Κυρηναῖος, ὦ ναυτίλοι πλώοντες,
> πάντας ὑπὲρ Διὸς Ξενίου ὕμμε λίσσεται
> πατρὶ Μένωνι εἰπεῖν ὅτι παρ Ἰκαρίαις πέτραις
> κεῖται, ἀφελὶς θυμὸν ἐν πελάγει Αἰγίῳ.

VERS LATINS. — Augustus Pyladen pantomimum Urbe atque Italia summovit, quod spectatorem, a quo exsibilabatur, demonstrasset digito conspicuumque fecisset (SUÉT., *Oct.*, 45.) Fingetis Mæcenatem qui, maximo cum favore pantomimos eorumque ludos prosequebatur, epistola ad Augustum veniam exsulanti expostulare. (Hunc revera revocatum fuisse docet DIO CASSIUS, 57, 17.)

THÈME GREC (licence). — Il me semble prouvé, et par ce que j'ai dit jusqu'ici, et par d'autres indices que je vais ajouter, qu'Homère était Eolien, et non pas Ionien ou Dorien. Voici, entre autres, un de ces indices. Il était naturel qu'un écrivain si supérieur, et qui peignait avec tant d'exactitude les mœurs et les coutumes des peuples, s'attachât particulièrement à introduire dans ses poèmes celles qui lui paraissaient les plus remarquables, et surtout celles de son pays. C'est, en effet, ce qui est et ce dont vous pouvez juger vous-mêmes, d'après les vers d'Homère. En décrivant les rites en usage pour les sacrifices, il a dû représenter, ou ceux qu'il jugeait les plus parfaits ou du moins ceux de sa patrie, et il l'a fait dans les vers où il parle des sacrifices... Il n'y fait pas mention des reins, parce que les Eoliens sont de tous les peuples les seuls qui ne brûlent pas les reins de la victime.

(*Traduit du grec.*)

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Théorie de la liberté chez Descartes, Malebranche et Spinoza.

LICENCE HISTORIQUE.

Rôle politique des Etats-Généraux de 1588.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN. — CORNEILLE, *deuxième discours sur la tragédie* : « Le malheur d'un homme fort méchant... et l'application sur cet exemple.

VERS LATINS ET COMPOSITIONS DE GRAMMAIRE (Les mêmes que pour la licence).

VERSION GRECQUE. — EURIPIDE, *Hécube*, 239-266. Ed. Weil., Analyse des mots.

THÈME GREC. — J'imagine un homme tel qu'on peut croire qu'était le premier homme au moment de la création, c'est-à-dire un homme dont le corps et les organes seraient parfaitement formés, mais qui s'éveillerait tout neuf pour lui-même et pour tout ce qui l'environne. Quels seraient ses premiers mouvements? Si cet homme voulait nous faire l'histoire de ses premières pensées, qu'aurait-il à nous dire? Quelle serait cette histoire? Je ne puis

Digitized by Google

me dispenser de le faire parler lui-même, afin d'en rendre les faits plus sensibles. Ce récit philosophique, qui sera court, ne sera pas une digression inutile.

« Je me souviens de cet instant plein de joie et de trouble où je sentis pour la première fois ma singulière existence ; je ne savais ce que j'étais, où j'étais, d'où je venais. J'ouvris les yeux, quel surcroît de sensation ! la lumière, la voûte céleste, la verdure de la terre, le cristal des eaux, tout m'occupait, tout me donnait un sentiment inexprimable de plaisir. Je crus d'abord que tous ces objets étaient en moi et faisaient partie de moi-même. »

BUFFON.

VERSION LATINE. — Maritale conjugium sic a natura comparatum est, ut non solum jucundissima, sed etiam utilissima vitæ societas iniretur, quæ mortalibus adjutoria senectutis, nec minus propugnacula suppeditaret. Tum etiam, cum victus et cultus humanus non, uti feris, in propatulo ac silvestribus locis, sed domi sub tecto accurandus esset, oportuit alterutrum foris et sub dio esse, qui labore et industria compararet ; intus, qui tectis recondita custodiret. Rusticari enim, vel navigare, vel etiam alio genere negotiari necesse erat, ut aliquas facultates acquireremus. Paratas vero res aliquem esse oportuit qui custodiret, et cetera conficeret opera, quæ domi deberent administrari. Nam et fruges et cetera alimenta terrestria indigebant tecto ; et ovium fetus fructusque claustro custodiendi erant, nec minus reliqua utensilia quibus aut alitur genus humanum aut excolitur. Quum et operam et diligentiam ea desiderarent, nec exigua cura foris acquirerentur quæ domi custodienda erant, jure a natura comparata est opera mulieris ad domesticam diligentiam, viri autem ad exercitationem forensem et extraneam. Itaque viro calores et frigora perpetienda, tum etiam itinera, et labores pacis et belli distribuit ; mulieri deinceps, omnibus his rebus inhabili, domestica negotia curanda tradidit. Idcirco hunc sexum timidiorem reddidit ; nam metus plurimum confert ad diligentiam custodiendi. Quod autem necesse erat, foris et in aperto victum quærentibus, nonnunquam injuriam propulsare, virum fecit audaciorem. Quia vero, partis opibus, æque fuit opus memoria et diligentia, non minorem earum rerum feminæ quam viro tribuit possessionem. Tum etiam, quod simplex natura non omnes res commodas amplecti valebat, idcirco alterum alterius indigere voluit ; quoniam, quod alteri deest, præsto plerumque est alteri.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

Même sujet que pour la licence.

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

Des négociations de Venise avec le sultan Malek-el-Adel et de leur date.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

As to art, I never saw yet any representation of *Jeanne la grande Pastoure*, except, perhaps, the lovely statue by the Princess of Wurtemberg, which I could endure to look at ; and even that gives us the contemplative simplicity, but not the power, intellect, and energy which must have formed so large a part of the character. Then as to the poets—what shall be said of them ? First, Shakespeare, writing for the English

Digitized by Google

stage, took up the popular idea of the character as it prevailed in England in his own time. Into the hypothesis that the greater part of *Henry VI.* Is not by Shakespeare, there is no occasion to enter here ; the original character of Joan of Arc may not be his, but he has left it untouched in its principal features. The English hated the memory of the French heroine, because she had caused the loss of France, and humiliated us as a nation

Thème anglais.

Ce qui me frappa surtout dans la conversation de sir Robert Peel, ce fut sa constante et passionnée préoccupation de l'état des classes ouvrières en Angleterre ; préoccupation morale autant que politique, et dans laquelle, sous un langage froid et un peu compassé, perçait l'émotion de l'homme aussi bien que la prévoyance de l'homme d'Etat. « Il y a là, » disait-il sans cesse « trop de souffrance et trop de perplexité ; c'est une honte comme un péril pour notre civilisation ; il faut absolument rendre la condition de ce peuple du travail manuel moins dure et moins précaire. On n'y peut pas tout, bien s en faut ; mais on y peut quelque chose, et on y doit faire tout ce qui se peut. » Dans l'activité de sa pensée et le loisir de sa vie, c était évidemment là pour lui l'idée dominante de l'avenir.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version allemande.

Verse und Komoedien, sagt man, heissen Spielwerke ; allenfalls nicht unnützliche Vorübungen, mit welchen man sich hoechstens bis in sein fünf und zwanzigstes Jahr beschaeftigen darf Sobald wir uns dem maennlichen Alter naehern, sollen wir fein alle unsere Kraefte einem nützlichen Amte widmen ; und laesst uns dieses Amt einige Zeit, etwas zu schreiben, so soll man ja nichts Anderes schreiben, als was mit der Gravitaet und dem bürgerlichen Range desselben bestehen kann ... Wer nichts hat, der kann nichts geben. Ein junger Mensch, der erst in die Welt tritt, kann unmoeglich die Welt kennen und schildern Das groesste komische Genie zeigt sich in seinen jugendlichen Werken hohl und lehr ; selbst von den ersten Stücken des Menanders sagt Plutarch, dass sie mit seinen spaetern und letztern Stücken gar nicht zu vergleichen gewesen

Thème allemand.

Je vous avoue que la majesté des Ecritures m'étonne ; la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si simple, soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle

Digitized by Google

douceur, quelle pureté dans ses mœurs ! quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ?

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Le HENNO de Reuchlin et la farce de Maistre PIERRE PATHELIN

(Premier article.)

Reuchlin naquit à Pforzheim en 1455 et mourut à Stuttgard en 1522. Il est à la tête des humanistes allemands au temps de la Renaissance. Dans les histoires de littérature on l'appelle quelquefois *Capnio,* de καπνίον, parce que son nom est le diminutif de *Rauch* (fumée). Il fut le grand-oncle de Schwarzerd, autrement Mélanchthon. Il fit deux voyages en France. Dans le second, il s'arrêta à Orléans et y donna des cours de grec et de latin. Il vint jusqu'à Poitiers où, en 1481, il fut reçu licencié en droit, avec permission de prendre le bonnet de docteur dans l'université qu'il choisirait. C'est dans notre ville que, d'après certains érudits allemands, il aurait fait la connaissance de Pierre Blanchet, lu ou vu représenter la farce de *Maistre Pierre Pathelin,* et conçu l'idée d'une petite comédie analogue, le *Henno* ou *Scenica progymnasmata hoc est Ludicra præexercitamenta.*

Cette pièce de Reuchlin est devenue célèbre à divers titres, dont quelques-uns, il est vrai, sont reconnus aujourd'hui faux. Représentée par des étudiants en 1497 à Heidelberg devant l'évêque de Worms, *Johann von Dalberg,* protecteur de l'auteur, elle a passé longtemps pour le premier exemple en Allemagne d'une pièce dramatique jouée par la jeunesse des écoles. On sait que des écoliers s'étaient donné antérieurement ce plaisir en Allemagne. Par exemple, l'*Archive für Litteraturgeschichte* de 1882, XI^e^ volume, 3^e^ livraison, donne l'analyse d'une *Schulcomoedie* latine intitulée : *Codrus* et représentée à Cologne en 1485. Dans l'ignorance où l'on a été longtemps de l'histoire du drame en Allemagne, on a même cru que le *Henno* avait été la première comédie jouée de l'autre côté du Rhin ; on s'est fondé sur un passage de la dédicace à Dalberg, écrite par Johann Bergmann de Olpe : *novæ et nunquam a Germano attentatæ compositionis.* Par ces mots il faut entendre simplement que Bergmann de Olpe voulait dire la première comé-

Digitized by Google

die en bon latin et sur le patron antique. C'est en ce sens peut-être que le titre est exact : *scenica progymnasmata,* c'est-à-dire premiers exercices scéniques.

Ce qui a le plus contribué à rendre le *Henno* célèbre, c'est la soi-disant parenté qu'il aurait avec l'avocat *Pathelin.* Dans cette question il faut distinguer une erreur et une opinion. L'erreur est que Reuchlin aurait pris l'idée de sa comédie dans ses relations avec Blanchet à Poitiers ; la farce de Pathelin n'a été faite ni à Poitiers ni par Blanchet. L'opinion est que la pièce latine doit sa naissance à la pièce française, elle est digne d'examen, d'autant qu'elle vient d'être affirmée par M. Guillaume Scherer, avec l'autorité qui s'attache à son nom, dans sa récente histoire de la littérature allemande : « Le *Henno* de Reuchlin, dit cet écrivain, est tiré d'une farce française par excellence, le *Maitre Pathelin* encore bien connu aujourd'hui. » [Der *Henno* des Reuchlin ist aus einer echten franzoesischen farce, aus dem noch heute wohlbekannten *Maitre Pathelin* entnommen (1).]

Tous les critiques allemands ne sont pas aussi catégoriques que M. Scherer ; mais ils sont tous plus ou moins intrigués. Il y a cent ans qu'ils flairent autour de ces pièces, touchant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, et souvent aux deux à la fois. C'est, pour ne citer que les principaux, Lessing, Gottsched, Flœgel au XVIII^e^ siècle ; Wakernagel, Gervinus, Kurz, Herman Grimm, Goedeke au XIX^e^. Aujourd'hui que l'attention se porte en Allemagne plus que jamais sur le moyen âge et le XVI^e^ siècle, le *Henno* et *Maitre Pathelin* y sont à l'ordre du jour. J'ai pensé qu'en France aussi on s'intéresserait à une étude comparée de ces deux pièces au moment où la littérature du moyen âge y prend l'importance qu'elle mérite et est honorée d'une chaire spéciale à la Sorbonne. La question est celle-ci : le *Henno* est-il né de *Maitre Pathelin* (2). Je suppose que mes lecteurs connaissent assez la farce française pour qu'une courte analyse suffise à leur rafraîchir la mémoire (3). Il ne peut en être de même du Henno : il n'a jamais été traduit en français, et en latin on ne se le procure pas aisément. Gottsched l'a imprimé dans son *Noethiger Vorrath,* devenu rare (Leipzig, 1765). Il dit qu'après l'avoir vainement cherché plus de vingt ans dans les plus grandes

(1) Geschichte der deutschen Litteratur von Wilhelm Scherer, Berlin, 1883 (p. 251).

(2) Dans un bel essai intitulé *das Luzerner Neujahrspiel und der Henno des Reuchlin (1854),* M. Herman Grimm est amené à se demander si le Henno est bien sorti de la farce de Pathelin ; mais il répond trop brièvement. J'aurai à le citer plusieurs fois. (Essays, Hanovre, 1859, Carl Rümpler.)

(3) Je crains qu'il n'en soit autrement, nous ne lisons pas assez ce chef-d'œuvre. Les étrangers l'étudient peut-être plus que nous. On le connaît jusqu'au fond des provinces baltiques ; il a paru en 1881 à Fellin une brochure sur la métrique de cette farce par M. Vogt.

Digitized by Google

bibliothèques, il l'a trouvé par hasard dans une vente de livres au milieu de vieilleries de toute sorte. « Sans ma curiosité, s'écrie-t-il avec satisfaction, il aurait passé aux mains d'un épicier ; la postérité devra à mes modestes services un chef-d'œuvre de Reuchlin, qui autrement aurait peut-être été perdu pour toujours » Il arrive ici au bon Gottsched — soit dit en passant — ce qui arrive à plus d'un de nos découvreurs de curiosités : le Henno n'était pas perdu, puisque, entre autres éditions, il en existait une de 1503 que Floegel déclare avoir possédée lui-même en 1787. (Histoire de la littérature comique, t. V, p. 294.)

La lecture de cette pièce est indispensable pour l'intelligence de l'objet que j'ai en vue. Je la donne ici traduite aussi fidèlement que possible. La ponctuation est mal mise. Le texte, outre qu'il renferme des mots que ne donne aucun dictionnaire, paraît fautif en plusieurs endroits et offre des contradictions. J'ai cherché à éviter les erreurs auxquelles entraînerait une traduction toujours littérale. Pour gagner du temps, j'ai fait appel au concours de quatre de nos étudiants, MM. Dufour, Juteau, Nicolle et Vessereau, tous candidats à l'agrégation de grammaire ; je les remercie de leur obligeance.

Traduction du HENNO de Reuchlin

PROLOGUE.

Notre poète est nouveau. Ses acteurs ne peuvent disposer que de peu de temps pour préparer leurs rôles ; c'est pourquoi il a converti en une sorte de conte de bonne femme la comédie qu'il avait faite, et il l'a appelée *progymnasmata*. Elle ne s'élève ni par le fond ni par la forme. Un mari trouve de l'argent que sa femme avait caché, l'enlève et le confie à un domestique infidèle. Celui-ci devient voleur à son tour et comparaît en justice. Il a recours à la ruse de son avocat pour le tromper lui-même. Le style n'est pas celui de la prose, ce sont des trimètres iambiques. Le poète voudrait plaire par ces quelques vers. Il croirait sa gloire assez grande si, grâce à lui, la jeunesse d'une école d'Allemagne pouvait se récréer par un jeu imité des Grecs et des Latins:

Accordez-nous votre bienveillance et prêtez aux acteurs une oreille favorable.

ACTE I.

LISETTE, HENNO, DROMO.

LISETTE, *seule* (1).

Par Hercule ! la condition des femmes est misérable, surtout si elles sont mariées. J'en sais quelque chose, moi qui ai mon homme Je file, je

(1) Je traduis *Elsa* (Elisabeth) par *Lisette*.

Digitized by Google

travaille, j'ai soin du ménage, je me fais un peu d'argent grâce aux revenus de la ferme. Mais tout ce que, par mon économie je puis mettre de côté, mon mari le boit ou le perd au jeu. Il me reste à peine une couvertu e usée pour mon lit, et pour ma personne un mantelet râpé, une pauvre cape et un mauvais voile. Bientôt je n'aurai plus un ruban pour lier mes cheveux.

HENNO (*seul*).

Il faut que j'écoute ce que murmure ma femme Se serait-elle aperçue que je touche quelquefois à sa bourse ? Doit-elle se rogner les ongles pour ses pièces d'or ! Je suis un homme, et avec tout mon travail j'amasse à peine un talent par an. Hier je lui ai enlevé huit écus d'or qu'elle tenait cachés en un lieu dont on ne se douterait guère. Avec sa parcimonie, elle arrive à bien plus que moi avec tout mon travail. Je devrais compter, il est vrai, comme profit de l'année, ce que je dépense chaque jour à boire, à jouer, à flâner à la maison de bains (1). Tout cela fait mon bonheur. Le proverbe dit : A femme avare, mari prodigue. N'est-ce pas le cas de nous deux ? Mais voici ma femme, elle est en colère. — Cela ne va donc pas, ma petite femme ?

LISETTE.

Absolument pas. Je n'ai à me louer de rien. Le travail du jour m'accable, et il ne me laisse plus le soir la force de respirer.

HENNO.

Nous travaillons tous deux, il est vrai, et pourtant nous sommes pauvres. Quand l'année est finie, il ne me reste à peu près rien, et je vais portant des habits rapiécés. Cela me fait d'autant plus de peine que dans mon misérable accoutrement il faut que j'aille tous les jours à la ville ; là me voient des gens à leur aise qui me connaissent, parce je leur vends du fromage, des noix, du lait, des légumes, des pommes, des poires et des fruits de toute sorte. Cependant je me suis mis quelque chose à la tête. Si je m'adressais à Daniste, l'ami de notre fille, tu sais ?

LISETTE.

Oui, je sais. Tu veux parler de ce marchand, de ce ladre qui voudrait faire de notre fille sa servante.

HENNO.

Juste. J'ai conçu la pensée de le prier de me donner à crédit dix palmes de drap, fût-ce du plus commun ; ce serait pour me faire une

(1) Au moyen âge les bains étaient déjà un simple prétexte de distractions. Des réservoirs y étaient livrés au public et servaient de lavoir à la plèbe et aux petites gens. On y trouvait sans doute des estaminets, rendez-vous des flâneurs et des buveurs.

Digitized by Google

veste. Je crois même que je pourrais lui en soutirer plus. Je lui ai d'ailleurs parlé déjà, et lui ai dit que pour le moment j'étais à court d'argent. Il m'a paru disposé à ne pas refuser. Nous allons lui envoyer Dromo, qui recevra le drap de ses mains à crédit jusqu'au jour où nous pourrons payer.

LISETTE.

Soit; entends-toi avec Dromo. Je vais en attendant m'occuper du bétail.

HENNO.

Hé! Dromo!

DROMO.

Qu'y a-t-il?

HENNO.

Viens ici. Tu sais que je t'aime et que tous les domestiques n'ont pas des maîtres comme le tien. J'ai besoin de toi pour une affaire sérieuse et pour laquelle je te demande par-dessus tout la discrétion.

DROMO.

Parlez. Il n'est pierre ni terre pour être plus discrète que moi quand il faut se taire.

HENNO.

Tu sais que ma femme fait toujours la pauvre. Elle ne me donnerait jamais un sou pour boire un verre; le plaisir de m'obliger de cette façon est celui qu'elle goûte le moins. J'ai cependant voulu savoir si elle avait perdu ou caché le pécule, fruit de son avarice. Si elle l'avait caché, j'étais décidé à profiter de son absence pour le lui enlever. J'ai eu la bonne fortune de le découvrir dans un coin au fond de l'étable; il se compose de huit écus d'or. Les voilà, porte-les à l'instant en ville au marchand de drap, mon ami; tu le connais.

DROMO.

Oui, oui, je le connais et il me connaît aussi. Que lui dirai-je?

HENNO.

Tu lui diras de te donner une pièce de bon drap pour me faire une jolie veste. Je ne veux pas toujours aller déchiré et sale chez mes amis, au cabaret ou à la maison de bains.

DROMO.

Je ferai comme vous dites.

HENNO.

Suis bien mes ordres.

Digitized by Google

DROMO.

Je les suivrai.

HENNO.

Surtout ne donne rien de cet argent à personne d'autre.

DROMO.

N'ayez crainte. — (*Seul.*) Mon maître me donne là un avis qui n'était pas nécessaire. Il veut que je prenne l'or et que je n'en donne rien à personne d'autre. Donc je moucherai le marchand pour son drap, que je prendrai à crédit ; je le vendrai à quelque étranger pour de l'argent comptant. Ce sera double profit à faire. C'est entendu, partons.

LISETTE, MARGUERITE (1).

LISETTE *(seule)*.

Mon mari se plaint de sa misère; en attendant il boit et jette son argent au vent comme de la paille. Je ne fais pas de même : je ne reçois pas un sou sans en garder quelque chose. Quand il y en a assez, je le convertis en or, que je cache au fond de l'étable. Il n'est point de jeu qui me fasse plus de plaisir. Deux ou trois fois par jour je le déterre et m'assure si c'est bien de l'or, s'il devient encore plus brillant. Je le remets ensuite à sa place. J'y vais de ce pas; personne ne me verra, Dromo est à recevoir les ordres de mon mari, les deux causent ensemble. — Bonjour, ma petite cassette ; comment ça va ? — Que vois-je ! Tout est sens dessus dessous ! Malheur, malheur ! affreux malheur ! Mon or a disparu ! Marguerite, ma voisine, au secours ! je suis perdue !

MARGUERITE.

Lisette, mon amie, qu'y a-t-il ? Quel est ce malheur ?

LISETTE.

Je suis perdue ! C'en est fait, je suis morte !

MARGUERITE.

Mais voyons, qu'avez-vous ?

LISETTE.

J'avais réuni un peu d'or et je l'avais enfoui dans l'étable. Mon mari n'en savait rien. Pendant qu'il gémissait de sa pauvreté, je voulais venir contempler ma richesse. La place a été fouillée, l'or a disparu. Malheur !

MARGUERITE.

Je sais ce qu'il faut faire ?

(1) Je traduis *Greta* (Margarita) par *Marguerite*.

Digitized by Google

LISETTE.

Quoi ?

MARGUERITE.

Il y a en ville un savant : il est astrologue et quasi prophète. Allons le trouver. Pour un sou il nous dira le voleur de votre trésor.

LISETTE.

Pour un sou ! O bienheureux sou, tu vaux plus qu'une pièce d'or.

MARGUERITE.

Allons vite.

LISETTE.

Oui ; pendant que mon mari garde la maison.

Chœur.

La joie des mortels est incertaine et passe aussi vite que les tourbillons de neige. La gloire n'est pas plus constante ; pourquoi vous y fieriez-vous ? Celui qui est riche craint la pauvreté ; sa vie est troublée par la peur des changements qu'amène la roue de la fortune. Celui qui est pauvre n'a rien à craindre parce qu'il n'a rien à perdre ; l'espoir d'acquérir fait son bonheur ; il pratique la vertu et s'attache à Dieu.

ACTE II.

ALCABITIUS, MARGUERITE, LISETTE.

ALCABITIUS (*seul*).

Oui, c'est dans les livres de l'Alarbamakalet de l'astrologue Ptolémée qu'il faut chercher la science ; c'est là qu'on devient maître ; c'est là que les hommes apprennent à connaître les astres avec leurs révolutions et leurs sympathies réciproques. Ces livres nous expliquent les signes qui nous révèlent le présent, le passé et l'avenir.

LISETTE.

Entends-tu, Marguerite ? Nous trouvons l'astrologue juste à son affaire.

MARGUERITE.

Oui, c'est le cercle qu'il tient en main, qu'il lui révèle toute chose. Veux-tu que nous lui parlions de ton trésor ?

LISETTE.

Certainement, et vite.

ALCABITIUS.

Qui est là ?

MARGUERITE.

C'est nous.

Digitized by Google

ALCABITIUS.

Qui, nous ?

MARGUERITE.

C'est une pauvre femme réduite à la plus grande misère.

ALCABITIUS.

Ma maison est pour ceux qui ont de l'argent et non pour ceux qui n'en ont pas. Ici on met les pauvres à la porte. Comprenez-vous ce que je dis ?

MARGUERITE.

Maître, cette femme serait riche sans la scélératesse des voleurs. Elle tenait caché en terre tout un trésor, il vient de lui être dérobé.

ALCABITIUS.

A quelle heure ?

LISETTE.

A deux heures environ.

ALCABITIUS

Je m'en vais voir. Voici le bélier, voici le taureau, voici les gémeaux, voici le cancer, voici le lion, voici la vierge, voici la balance, voici le scorpion. Je le tiens : le scorpion marque un malheur.

LISETTE.

Oui, un très grand.

ALCABITIUS.

Silence ! voilà le sixième signe qui indique aussi un malheur. Femme, dis-mois l instant précis, la minute, la seconde.

LISETTE.

Par Castor, je ne m'en souviens pas. Le garde règle mal l'horloge.

ALCABITIUS.

Si tu ne me dis l'heure, je ne puis te dire le voleur ; tu comprends cela.

LISETTE.

Je sais que c'était dans l'après-midi.

ALCABITIUS.

Voyons si cela suffit. Un, deux, trois... Voilà Mercure ; j'y suis à présent. Faites silence. Mes calculs sont exacts, ils vont me dire tout de la manière la plus parfaite. Je le tiens, le voleur. Il est déjà âgé, il habite la campagne, il porte un bonnet avec une bordure rouge, il se couvre d'une peau de daim hérissée.

Digitized by Google

LISETTE.

Tiens, il ressemble à mon mari.

MARGUERITE.

Taisez-vous, je vous prie.

ALCABITIUS.

Il aime à boire.

LISETTE.

Mais c'est lui.

MARGUERITE.

Taisez-vous donc.

ALCABITIUS.

Il flâne dans la maison de bains.

LISETTE

Oui, oui, c'est lui.

MARGUERITE.

Mais voyons, taisez-vous.

ALCABITIUS.

Il est très amoureux.

LISETTE.

Oh ! non, ce n'est pas lui. Il ne m'embrasse seulement pas (1).

ALCABITIUS.

Autrefois il demeurait près de toi.

LISETTE.

Voilà du vieux. Puis-je me rappeler avec qui je demeurais, courais et jouais autrefois.

MARGUERITE.

Vous ne vous tairez donc pas ?

ALCABITIUS.

Pour finir, il habite la même ferme que toi. Les lois de l'astronomie me défendent d'en dire davantage. Paye-moi de ma peine.

LISETTE.

Voici, maître. Je fais des conjectures, mais je ne sais pas plus qu'avant.

(1) Il y a ici dans le texte une expression choquante que ma traduction tourne. M. Herman Grimm l'a remarquée, mais il a mal lu le prologue quand il y a vu une promesse d'éviter tout mot grivois. On n'y trouve point d'allusion à des plaisanteries grossières.

Digitized by Google

ALCABITIUS.

Adieu.

LISETTE.

Par Hercule, il me semble bien avoir désigné mon mari.

MARGUERITE.

Mon Dieu ! ce qu'il dit peut se dire de tous les hommes. Il me serait impossible de soupçonner l'un plutôt que l'autre. Pourquoi au bout du compte, votre mari voudrait-il voler votre argent, lui qui, s'il l'avait, le donnerait aux pauvres ?

LISETTE.

Oh ! Marguerite, vous ne connaissez guère les hommes. Le plus sûr est de ne se fier à aucun. Mais voyons que fait-il là avec Dromo ?

MARGUERITE.

Ils se disputent.

LISETTE.

Pourquoi ? Qu'ont-ils ?

DROMO, HENNO, LISETTE.

DROMO (*sans voir les deux femmes*).

Daniste a gardé l'argent et le drap ; il vous prie d'aller le trouver après-demain.

HENNO (*sans voir les femmes*).

Si, comme tu le prétends, le marchand ne voulait pas te donner le drap, il ne fallait pas non plus lui donner l'argent. (*Bas*). Voilà ma femme qui entre ; prends garde, ne parle plus d'argent. (*Haut*). Qu'est-ce qu'a dit Daniste ?

DROMO.

Il se met tout à votre service, et demande votre fille pour servante.

HENNO.

Pourquoi ne la lui donnerions-nous pas ?

LISETTE.

Ce n'est pas Dromo qui serait de ton avis.

HENNO.

Pourquoi pas ?

Digitized by Google

LISETTE (*et non pas Marguerite*).

C'est que lui et notre fille ne se haïssent point. Mais voyons, mon mari, débrouillez votre affaire (1) !

HENNO.

Dromo !

DROMO.

Quoi donc ?

HENNO.

Daniste n'a-t-il rien dit de plus ?

DROMO.

Non, si ce n'est que vous vous portiez bien, vous et ma maîtresse. Au prochain marché il voudrait vous parler.

HENNO.

Bon ! Que Dieu le protège !

LISETTE.

Qu'il protège aussi les honnêtes gens !

LE CHŒUR.

La poésie est la langue d'Apollon ; les prophètes sont les interprètes de la divinité. Honneur aux poètes sacrés ; leurs jeux scéniques sont nos plus douces récréations (2).

ACTE III.

HENNO, LISETTE, DROMO.

HENNO.

Bon ! tout est prêt à présent. Partons pour le marché. Que personne ne reste en arrière !

LISETTE.

Chargerons-nous tout cela sur le traîneau ou sur nos épaules ?

HENNO.

Le traîneau serait inutile. Prenez ces légumes, ces choux, ces ails, ce

(1) Il y a ici une faute dans le texte : ces paroles sont mises dans la bouche de Marguerite. L'expression *expedi marite negotium* n'a plus de sens M. Herman Grimm s'y est cependant laissé prendre. Il aurait dû voir qu'en tête de la scène, Marguerite n'est point nommée, et qu'au V^e^ acte Lisette lui apprend comme une chose qu'elle ignore, l'amour de Dromo et de sa fille.

(2) On remarquera que le chant du chœur n'est pas toujours lié parfaitement au sujet, comme le veut Horace ; mais il n'y est non plus toujours étranger, comme le croit M. Herman Grimm.

Digitized by Google

lait, ce fromage ; portez une partie sur vos têtes et fourrez le reste dans vos poches. Surtout tâchez de bien vendre; il nous faut de l'argent; sans argent nous ne pouvons plus vivre.

LISETTE.

C'est bien mon avis.

HENNO.

Je prendrai les devants, vous me suivrez. Toi, Dromo, tu viendras avec moi, et tu te chargeras de deux bottes de foin aussi grosses que possible.

DROMO.

Comptez sur moi.

HENNO.

Allons donc.

DROMO.

Je vous suis.

DANISTE, HENNO, DROMO.

DANISTE.

M'apportez-vous de l'argent, Henno ?

HENNO.

Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé le drap par Dromo ? Pourquoi gardez-vous les huit écus d'or que je vous ai fait remettre par lui ? Si je n'étais plus confiant que vous, j'aurais de fâcheux soupçons comme en ont ceux tous qui ne savent pas distinguer le fripon de l'honnête homme.

DANISTE.

Vous avez de l'argent et moi j'ai besoin d'argent. La confiance de l'un vaut celle de l'autre.

HENNO.

Je jure que j'ai donné de l'argent et je n'ai rien reçu en retour.

DANISTE.

Moi je jure que j'ai donné du drap et que je n'ai rien reçu en retour non plus.

HENNO.

Dromo, viens ici. Daniste, t'a-t-il donné du drap ?

DROMO.

Non.

HENNO *(à Daniste)*.

Eh bien ?

Digitized by Google

DANISTE *(à Dromo)*.

M'as-tu donné donné de l'argent ?

DROMO.

Non.

DANISTE *(à Henno)*.

Eh bien ?

HENNO.

Dromo, m'as-tu apporté du drap ?

DROMO.

Non.

HENNO *(à Daniste)*.

Eh bien ?

DANISTE.

Ma parole, j'ai donné à Dromo quinze aunes de bon drap pour vous les porter, et je les lui ai données à crédit.

HENNO.

Comment, à crédit ? Je lui ai compté dans sa main huit écus d'or pour vous.

DROMO.

Je nie le fait, mon maître.

HENNO.

Et moi, je nie, Daniste, avoir reçu une seule aune de drap.

DANISTE.

J'avoue que ce n'est pas à vous, Henno, que j'ai donné le drap ; c'est à votre domestique.

DROMO.

Je nie le fait, Daniste.

DANISTE.

O l'honnête homme de Dromo ! Tu n'échapperas pas ainsi, toi qui ne mérites qu'un nom en trois lettres (1).

DROMO.

Un nom en trois lettres ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Vous m'attaqueriez donc mon honneur ! La justice avisera (2).

(1). Ce passage repose sur un sens défavorable du mot *trillitteras*, qui s'applique ici au *voleur, fur,* comme nous disons *un sot en trois lettres*. Pour ne pas se faire prendre, le marchand joue sur ce mot et dit qu'un *sus* et un *bos* sont aussi des *trillitteri*. La traduction littérale n'est pas possible parce que *voleur, porc* et *bœuf* n'ont pas trois lettres. (V. Aulu aria, Act. II, sc. IV, v. 12.)

(2) M. Herman Grimm fait remarquer avec raison l'adresse du berger voleur de se faire insulter par le marchand pour mettre le droit de l'offensé de son côté.

Digitized by Google

DANISTE.

Est-ce que le nom du *sus* (porc) et celui du *bos* (bœuf) n'est pas en trois lettres ? N'ai-je pas le droit de t'appeler *bos ?* Mais ô Dromo !.....

DROMO.

Quoi ? Que signifie votre *ô Dromo ?* Quel crime ai-je commis ?

DANISTE.

Mais toi, tu dis que tu en appelles à la justice.

DROMO.

Oui, j'en appelle.

DANISTE.

Tout de suite ?

DROMO.

Certainement.

DANISTE.

Est-ce entendu.

DROMO.

Oui.

DANISTE.

Eh bien, suis-moi.

CHŒUR.

Rendez grâces aux muses, aux poètes et au divin Phébus. L'œil d'Apollon voit tout, mais l'œil de l'ignorant ne voit pas le poète. Rendez grâce aux muses, aux poètes et au divin Phébus. Détournez-vous comme d'un dangereux ennemi, de celui qui ne sait rien. Le poète adoucit jusqu'aux vipères. Rendez grâces aux muses, aux poètes et au divin Phébus. Sans les insultes de Thersite et de Zoïle, rien ne serait plus sacré que les poètes.

ACTE IV.

DROMO, PETRUCIUS.

DROMO.

Salut, habile avocat, père du pauvre, son protecteur, son conseiller, son défenseur, salut !

PETRUCIUS.

Père du pauvre, non ! — du riche, oui ! J'ai des enfants, une femme, un ménage ; pour suffire à leurs besoins, il faut que je gagne de l'argent ; ce n'est pas le pauvre qui me fait riche. Si tu n'as rien, voilà la porte.

DROMO.

Mais enfin, ma cause pourrait vous rapporter quelque chose.

Digitized by Google

PETRUCIUS.

Voyons, de quoi s'agit-il ?

DROMO.

Connaissez-vous Daniste ?

PETRUCIUS.

L'usurier ! Si je le connais !

DROMO.

Il me traduit en justice, et doit savoir pourquoi.

PETRUCIUS.

Pourquoi ? Explique-toi.

DROMO.

Mon maître m'avait donné huit écus d'or pour lui faire un achat. Je les ai gardés, j'ai pris la marchandise à crédit et je l'ai revendue. Maintenant lui et le marchand réclament ; je nie tout ; ils n'ont point de preuves.

PETRUCIUS.

Si tu donnes la moitié des huit écus d'or, ta cause est bonne ; sinon, elle est mauvaise.

DROMO.

A qui donnerai-je ?

PETRUCIUS.

A moi, ton défenseur, qui te mettrai à l'abri de toute poursuite.

DROMO.

Je vous donnerai deux écus ; songez que je suis dans le besoin.

PETRUCIUS.

Soit, mais prends garde de ne jamais répondre à mes questions que par *blê*, toujours par *blê*.

DROMO.

J'y veillerai.

PETRUCIUS.

Pour deux écus d'or, c'est entendu.

DROMO.

Oui, pourvu que je sois acquitté.

PETRUCIUS.

Tu le seras, allons par ici. Voilà le juge à son tribunal

Digitized by Google

MINOS, DANISTE, PETRUCIUS, DROMO

MINOS.

Huissier, commandez le silence. Où sont les parties? Le greffier est donc absent ?

DANISTE.

Je suis le demandeur. Dromo a eu de moi quinze aunes de drap que je lui ai mesurées moi-même. Il ne m'a rien donné. Forcez-le de me payer huit écus d'or.

MINOS.

Tu ne dis rien, Dromo ?

DROMO.

Blê.

PETRUCIUS.

Le pauvre homme est sourd.

MINOS.

Alors dis-lui de s'en aller; comment défendrais-tu la cause d'un sourd ?

PETRUCIUS.

Lui dire de s'en aller ! Il ne m'entendrait pas. Je vais l'emmener.

MINOS.

Vous autres avocats, préparez vos pièces ; nous n'avons pas de temps à perdre. Mais voilà Petrucius qui revient. Allons, expédions son affaire.

PETRUCIUS.

Minos, cet homme n'entend ni ne parle. On ne peut donc rien obtenir de lui. Sa cause est en mes mains. Si Daniste croit ses réclamations fondées, qu'il produise des témoins.

DANISTE

Que cet homme parle ou ne parle point, peu importe. Je lui ai donné le drap sans témoins. Je n'ai d'autre preuve que son serment. Faites-le jurer sur sa conscience que je le calomnie.

MINOS.

Petrucius, amenez-le, je m'en vais l'interroger. Dis-moi, que peux-tu répondre à Daniste ?

DROMO.

Blê.

MINOS.

Ne trouves-tu point que cet homme te calomnie ?

Digitized by Google

DROMO.

Blê.

MINOS.

Voyons, je t'interroge ; dis-moi la vérité.

DROMO.

Blê.

MINOS.

Quelles sont tes preuves ? Il faut savoir si elles sont bonnes.

DROMO.

Blê.

MINOS.

As-tu suborné quelqu'un avec ton argent ?

DROMO.

Blê.

MINOS.

Mais tu fais traîner le procès en longueur.

DROMO.

Blê.

MINOS.

Blê et rien que Blê ! Laissez-moi donc aller cet homme, Daniste ; vous n'en obtiendrez jamais rien.

DANISTE.

J'obéis à vos ordres. La peste soit du voleur !

MINOS.

Quant à moi, Petrucius, j'absous votre client.

LE CHŒUR.

Loin de nous les querelles et les procès, si nous voulons vivre en paix. C'est le seuil de l'enfer qui est la demeure de Minos, d'Eaque, de leurs conseillers et des avocats. Les Muses détestent la chicane ; elles fuient les lieux où habitent la ruse, la calomnie, le mensonge, la fourberie et la fraude. Elles aiment les lauriers verdoyants, les chants célestes d'Apollon ; elles en font leurs délices le jour et la nuit. Aimez leur compagnie, et votre vie sera celle de Phébus.

ACTE V.

PETRUCIUS, DROMO.

PETRUCIUS.

Eh bien, la fortune nous sourit ; elle dispose chaque chose à notre avantage ; tout s'est bien passé devant le juge ; tu échappes aux pour-

Digitized by Google

suites de Daniste ; bref, te voilà acquitté. Ai-je bien travaillé, et ma défense te paraît-elle sage? Il te reste à présent à te montrer discret sur la part du profit qui me revient. Elle n'est pas grande, il est vrai : deux écus d'or! Je les ai bien gagnés. Voudrais-tu me les compter sans retard ?

DROMO.

Blê.

PETRUCIUS.

Ce n'est plus ainsi qu'il faut répondre maintenant.

DROMO.

Blê.

PETRUCIUS.

Plus de ces manières là ; tu peux parler librement.

DROMO.

Blê.

PETRUCIUS.

Puisque nous voilà seuls, il n'est plus besoin de ce blê.

DROMO.

Blê.

PETRUCIUS.

Veux-tu me les compter ou non! Réponds.

DROMO.

Blê.

PETRUCIUS.

Point de plaisanterie. Je te parle sérieusement. Tu commences à me fatiguer.

DROMO.

Blê.

PETRUCIUS.

(*A part.*) Va, tu es plus rusé que je ne croyais et tu me joues un tour que je mérite. (*A Dromo*). Voyons, me donneras-tu mes deux écus d or?

DROMO.

Blê.

PETRUCIUS.

Tu ne me lasseras point : j'aurai mon argent, ou tu me le payeras d'une autre façon.

LISETTE, MARGUERITE, HENNO, DROMO, ABRA.

LISETTE.

Je suis inquiète, ma chère voisine. J'attends mon mari. Il est en ville à plaider contre Daniste. Je crains qu'il ne s'emporte. Il n est bruit que

Digitized by Google

de ce procès. Daniste est puissant, et mon mari n'est pas homme à céder. Mais le voilà qui vient à travers champs. Il est agité, il bat l'air de ses bras. L'affaire est-elle réglée ? Je n'en puis plus.

MARGUERITE.

Pourquoi vous souciez-vous de ces choses-là ?

LISETTE.

C'est que vous ne savez pas ce qui se passe entre Dromo et notre fille. Je l'ai caché à mon mari jusqu'ici. Notre fille aime Dromo, et lui est fou d'elle (1) ! J'aurais voulu qu'ils se marient, mais le sort, maître de nos desseins, s'y est toujours opposé. Aujourd'hui même Dromo se trouve entraîné dans le procès de mon mari ; cela me bouleverse. J'oublierais bien l'argent qu'on m'a volé si Dromo échappait.

MARGUERITE.

Laissez-moi parler à votre mari dès qu'il sera arrivé. Je le calmerai, il sera doux comme un mouton.

LISETTE.

Chut ! le voici.

HENNO.

Y a-t-il quelqu'un ?

LISETTE.

Oui, ta femme.

HENNO.

J'enrage. On se joue de moi. On fait de moi une girouette, un sot, un lâche.

LISETTE.

Quoi ? Qu'y a t-il, mon petit mari ?

HENNO.

Il y a que Dromo passe pour un voleur. Daniste soutient qu'il lui a donné du drap à crédit. Dromo soutient qu'il n'a rien reçu de Daniste. Tous deux comparaissent en justice.

MARGUERITE.

Bonjour, mon voisin Henno ; le jour est bon là où vous êtes.

HENNO.

Bonjour, Marguerite.

MARGUERITE.

Quoi de neuf en ville ?

(1) C'est ici le passage auquel fait allusion la note à la fin de l'acte II.

Digitized by Google

HENNO.

Je viens de le dire à ma femme, Dromo passe pour un voleur.

MARGUERITE.

Pour un voleur !

HENNO.

Oui, mais je ne puis le croire, il vient d'être acquitté en justice.

LISETTE.

Acquitté ! quel bonheur ! c'est un brave jeune homme ; depuis qu'il est chez nous, sa conduite n'a rien laissé à désirer. Il a plus d'une fois parlé d'avoir notre fille en mariage. Je n'ai pas voulu te le dire

HENNO.

Oui, il est acquitté. Daniste en est furieux. On voit maintenant de quel côté est l'honneur, la sentence du juge le montre.

MARGUERITE.

Permets-tu qu'il se réconcilie avec toi ? Je sais où il est.

HENNO.

Pourquoi pas ?

MARGUERITE.

Dromo, viens ici.

DROMO.

Qu'y a-t-il ?

HENNO.

On vient de faire bien du bruit. Je ne sais quel est le coupable. Raconte-nous comment tout s'est passé, et ma femme et moi nous te donnerons notre fille Abra en mariage.

DROMO.

En mariage ?

HENNO.

Oui.

DROMO.

Eh bien, ce ne sera pas long. Vous, Henno, vous avez volé à votre femme huit écus d'or et vous me les avez donnés pour acheter du drap chez Daniste. Je savais que ce marchand n'était qu'un usurier, et je lui ai joué un tour avec les huit écus. Pour me défendre, j'ai eu recours à la perfidie d'un coquin d avocat qui a voulu se faire sa part. Il m'a appris à tromper ; je me suis servi de son artifice contre lui-même. Déclaré homme d'honneur au nom de la loi, je vous demande votre fille pour femme et vos huit écus d'or pour dot.

Digitized by Google

MARGUERITE.

Bien dit, Dromo.

LISETTE.

Je consens pour ma part, bien que je perde mon trésor, et que depuis le jour de ma naissance je n'aie éprouvé de plus forte contrariété que cette perte.

MARGUERITE.

Vous ne pouvez plus faire d'opposition, Henno. Dromo a du courage, il aime le travail, il réussit dans ce qu'il fait. Il n'est ni trop vieux ni trop jeune, et puis il est bel homme.

HENNO.

Te plaît-il, ma fille?

ABRA.

Certainement.

HENNO.

Sois donc à lui, et qu'il soit à toi. Aimez-vous en bons époux. Nous vous donnons une dot aussi forte que possible, c'est-à-dire tout le fruit de notre long travail.

LISETTE.

C'est une affaire entendue.

MARGUERITE.

Je vous salue, heureux fiancés ; je salue aussi les spectateurs. Et maintenant applaudissez.

J. PARMENTIER.

(A suivre.)

Notions sur l'histoire de l'art en Grèce

I

Le Temple est le point central que nous choisissons pour grouper nos observations sur l'art en Grèce ; car, c'est autour de lui et pour lui que la sculpture, la statuaire, la peinture, la toreutique ou ciselure, la céramique, etc., se développent, afin de concourir à l'ensemble de l'œuvre architecturale.

Le Temple, envisagé sous son aspect principal, est une habitation, ναός (cf. ναίω, habiter), et ce mot, sous sa forme ionienne, a encore ce sens dans Homère, où pourtant il commence à prendre aussi la signifi-

Digitized by Google

cation de Temple. Dans Hésiode, il n'a plus que cette seule signification : preuve nouvelle (si cela pouvait encore être contesté) qu'Hésiode est postérieur à Homère et que, dans l'intervalle, le culte s'est de plus en plus localisé dans des demeures affectées à la divinité, au lieu de n'être, comme aux temps anté-helléniques, qu'une simple adoration religieuse dont le foyer familial était l'antique symbole. C'est donc bien, à l'origine, une demeure, que le νάός ; et plus tard même, arrivé au point culminant de l'art, il conserve ce caractère : le mot Parthénon, παρθενών, n'a pas d'autre sens que chambre de la Vierge.

Ce point était essentiel à fixer ; car c'est de cette idée primitive que dérivent les principes de la construction des Temples et, par conséquent, de l'art qui préside à cette construction. Prenons pour exemple le Parthénon lui-même, puisqu'il est le type le plus parfait du Temple grec.

Sur le rocher de l'Acropole qui domine de 170 mètres la plaine d'Athènes, et dont la surface, probablement nivelée, servit jadis d'aire à la ville primitive, sur ce rocher, vers la face nord qui regarde la plaine intérieure et les défilés de la Béotie, s'éleva, dans les temps anté-troïques et anté-helléniques, la solide maison, πυκινός δόμος (Odyss. VII, 81) du chef pélasge Erechthée ; et dans ce logis, l'ἄδυτον (*penus, penetrale*), encore accusé aujourd'hui par la disposition intérieure de l'Erechtheum, était à la fois le foyer de la famille et le sanctuaire où le chef de famille accomplissait les rites sacrés. C'est là que se trouvait l'effigie sainte, le ξόανον, idole de bois d'Athéné, originairement identique à la Terre-mère, Déméter, et symbole divin de la végétation, de la fécondité, comme le marque son nom même (R. 'AΘ, idée de floraison). La maison d'Erechthée fut donc la première demeure d'Athéné en Attique ; et c'est ce qu'exprime Homère, au vers ci-dessus indiqué ; elle était le génie du foyer (δαίμων), la gardienne des provisions (voy. le sens de *Penus* dans le Thesaurus), la protectrice de la famille.

Plus tard, ce symbole divin se détache du foyer, et l'idée religieuse qui lui a donné naissance s'agrandit. De simple symbole agricole et patriarcal qu'elle était d'abord, Athéné devient une personne auguste, fille incréée de Jupiter, Sagesse du Dieu suprême. Ce n'est plus un Lare domestique, c'est une divinité indépendante et souveraine. Déesse de la vertu guerrière, en même temps que de la prudence, de la justice et des arts de la paix, elle est la vraie reine de l'Attique. Il lui faut donc son palais à elle ; et on le lui élève à quelque distance de l'antique palais d'Erechthée, sur cette même plate-forme de l'Acropole, mais vers la face sud, du côté qui regarde la plaine maritime, les ports et la mer, désormais théâtre de la puissance et de l'activité athénienne.

Ce changement se produisit-il dès l'époque troïque, comme un passage d'Homère le donnerait à entendre ? Athéné avait-elle dès lors quitté le foyer d'Érechthée, et avait-elle sa demeure à elle, où, dans des solennités annuelles, la jeunesse d'Athènes lui offrait des sacrifices de

Digitized by Google

taureaux et de béliers? C'est ce qui résulterait en effet des vers 549-551 du 2e chant de l'Iliade. Mais tout me porte à croire que ces vers sont interpolés, et que tout ce passage, concernant Athènes, qui va du vers 546 au vers 558, se ressent fortement des remaniements qu'y a introduits l'amour propre des Athéniens ou la complaisance des chanteurs ambulants pour flatter cet amour-propre. Déjà, dans l'antiquité, le vers 558 était reconnu pour avoir été ajouté par Solon, afin de justifier les prétentions d'Athènes contre Mégare au sujet de la possession de Salamine. Les vers 553-555, où est vantée l'habileté militaire de Mnesthée, étaient rejetés et frappés d'athétèse (ἠθέτησε) par Zénodote. L'auteur de la Vie d'Homère attribuée à Hérodote les regarde aussi comme insérés après coup, et il dit la même chose des vers 547-548 (ch. 28). Or, les vers 549-551 qui nous occupent ne sont que la suite grammaticale des précédents et sont entraînés dans la même condamnation.

En fait, les premiers temples dont nous puissions constater l'existence à Athènes, et vraisemblablement en Grèce, ne remontent guère qu'au VIIe siècle. Tous les Temples antérieurs, que nous rencontrons chez les poètes, sont de purs produits de leur imagination. Virgile notamment, surtout au chant II, ne s'est pas fait faute d'anachronismes de ce genre (Voy. v. 165, suiv., et 227; 404, 713, 761. *Adde* I, 416, 428, 446 suiv.) : tous ces détails, ces portes d'airain, ces sculptures et bas-reliefs, ces statues à la Phidias (II, 175 et 227), ces portiques, ces colonnes, ces théâtres, sont peu compatibles avec l'époque (1270) où se place le voyage d'Enée. Homère même, quoique à un degré bien moindre, me semble avoir parfois mêlé peut-être aux traditions antiques des impressions et des descriptions empruntées à la civilisation de son temps.

Quoi qu'il en soit, il est certain que, en nous plaçant au point de vue de la création artistique, nous ne trouvons point en Hellade de temple plus ancien que celui de Corinthe dans la Grèce propre, celui de Junon à Samos dans la Grèce asiatique et celui de Métaponte dans la Grèce italique, tous trois du VIIe siècle.

II.

Jusqu'à quel point cette primitive architecture artistique dérivait-elle des exemples fournis par la civilisation assyrienne, phénicienne ou égyptienne? C'est une question qui peut se résoudre de la même manière que celle de l'origine de l'alphabet grec, c'est-à-dire qu'il y a eu adaptation du génie grec aux éléments fournis par le dehors. De même que d'un alphabet sémitique où les voyelles étaient à peine représentées, et où les caractères répondaient à un système d'articulations différent du leur, les Grecs avaient su tirer, par modification ou transformation, une série complète de signes appropriés avec une suffisante exactitude au délicat organisme de leurs vocables; de même, ils ont pu emprunter

Digitized by Google

aux vieux empires sémitiques ou chamitiques quelques procédés d'industrie et même peut-être quelques germes d'art. Mais eux seuls ont créé le véritable art. On peut trouver des piliers de soutien ou même des colonnes, en Egypte et en Perse, mais rien qui approche de la beauté architecturale de la colonne grecque. C'est ainsi que l'on peut trouver dans l'Atergatis syrienne l'analogue de l'Aphrodite grecque; mais d'une part vous avez une femme-poisson, et de l'autre l'idéal féminin le plus parfait.

La tectonique grecque compte, parmi ses principaux artistes au VII^e^ siècle, le Samien Rhœcus, premier architecte de l'Herœum de Samos (v. 650), et dont le fils Théodore commença, aux frais de toute l'Asie hellénique, le temple de Diane à Ephèse (v. 610). C'est à eux que l'on attribuait (Paus. VIII, 14) l'art de couler le bronze, et même, suivant Pline (H. N. VII, 56) le niveau, *libella,* et l'équerre, *norma.* Leur élève Glaucus de Chio invente la soudure des métaux (Hérodot., I, 25; Plat., Phédon, ch. 58; Paus., X, 16). Ces inventions montrent bien que les Grecs n'ont pas reçu de l'étranger les procédés de l'art et ses perfectionnements.

Mais ici une autre observation se présente. Si l'art hellénique ne date réellement que du VII^e^ siècle, et si on en était encore à cette époque à inventer des procédés tels que la fonte en forme et la soudure, ou même des instruments tels que l'équerre et le niveau, que devons-nous penser alors de tous ces merveilleux ouvrages que décrit Homère; et quand même on supposerait qu'il décrit et peint l'art de son temps plutôt que celui de l'époque où eut lieu la guerre de Troie, cela ne nous force-t-il pas à reculer de trois siècles, au moins, le vrai commencement des arts en Grèce ? Cette question a besoin d'être éclaircie et comporte une double réponse.

La première, c'est qu'il y eut réellement en Grèce, à l'époque dite héroïque et qui comprend celle de la guerre de Troie, un primitif et incontestable essor de l'art, dont les poèmes d'Homère nous offrent le fidèle et brillant reflet; mais qu'à la suite de cette guerre et par l'épuisement même qu'elle produisit, comme par les calamités de toute sorte qui assaillirent les chefs au retour, et surtout par la violente et longue commotion que causa dans toute la Grèce l'invasion des tribus doriennes avec les Héraclides, il y eut comme une nuit qui se répandit sur l'Hellade et une interruption de civilisation durant plusieurs siècles. Fait historique bien étrange, mais qui se reproduit plus tard chez nous-mêmes, où, après l'éclat héroïque de l'époque de Charlemagne, nous trouvons, à partir du IX^e^ siècle et jusqu'aux approches du XVI^e^, cette sorte de nuit que l'on appelle le moyen âge.

Et de même aussi que chez nous, au sein de cette période de troubles, de dévastations, de misères, de barbarie en un mot, une voix pourtant se fait entendre qui chante les héros des vieux âges, et que nous avons

Digitized by Google

l'épopée de Roland, de même la Grèce a Homère. Et pour compléter l'analogie, autour du grand trouvère normand flotte tout un cycle d'aèdes et de rhapsodes, dont les compositions, dites Chansons de geste, sont au poème de Roland ce que les Cycliques grecs sont à l'Iliade. Enfin, dès le XII^e^ et surtout le XIII^e^ siècle chez nous, commence à briller l'aurore de la Renaissance ; et c'est le moment où l'architecture, qui sommeillait dans les formes massives et archaïques du plein-cintre, élève dans le ciel les flèches et les ogives majestueuses de ses cathédrales en attendant les splendeurs de Brunelleschi, du Bramante, de Michel-Ange ; comme en Grèce les artistes du VII^e^ siècle et du VI^e^, les Rhœcus et les Théodore de Samos, les Métagène et les Callœschros préludent aux grandeurs d'Ictinus, de Callicrate et de Phidias.

La seconde réponse à la question est celle-ci : c'est que, si brillantes que soient les peintures d'Homère, l'état artistique décrit par lui est assez borné en réalité, l'imagination du poète ajoutant naturellement ses richesses à celles que créa la main des artistes de cette époque. Ainsi, les esclaves d'or qui soutiennent les flambeaux dans la salle de festin du palais d'Alcinoüs (Od. VII, 100), les jeunes filles également d'or et vivantes sur lesquelles s'appuie en marchant le boiteux Vulcain (*Il.*, XVIII, 417), les merveilles du bouclier d'Achille, ce sont là des féeries orientales à la façon des Mille et une Nuits. Le poète n'est pas obligé à la vraisemblance, quand il s'agit de l'industrie divine. Mais si nous nous en tenons aux ouvrages purement humains dont il parle, que voyons-nous ? Rien qui dépasse les limites d'un art encore très limité dans ses moyens.

Les constructions n'étaient plus dressées en blocs bruts ou en quartiers de roc grossièrement équarris, comme les murs cyclopéens des Pélasges ; mais il n'y a pas bien longtemps que l'on sait tailler et polir la pierre, et on regarde encore ce travail comme une œuvre admirable : « Hector, dit Homère (VI, 244) arrive au superbe palais de Priam, construit en pierres polies. »

Si les Dieux ne sont plus seulement des ἐφέστιοι, des associés et protecteurs du foyer domestique, et s'ils ont une demeure, un νηός à eux, comme l'Athéné d'Ilion (*Il.* VI, 88, 269, 279 et 297) et l'Apollon de Chryse (I, 39), ou de Pergame (V, 446), ce logis du Dieu était quelque chose de fort simple, une sorte de σηκός, de lieu fermé. Car Homère, qui n'a pas l'habitude de ménager les épithètes et les descriptions, ne nous parle ici ni des pierres polies et des portiques, comme pour la demeure de Priam, ni des magnificences dont brillent les palais de Ménélas (*Od.* IV, 43, 46 et 72-75), de Nestor (*Od.* III, 387-9, 399, 401, etc), d'Alcinoüs (*Od.* VII, 83, suiv.), d'Ulysse (*Od.* XVII, 264, XIX, 38, etc.) : il dit νηός, et pas autre chose. Le plus souvent même les dieux n'ont que des enceintes, ou des bois sacrés, avec de simples autels.

Digitized by Google

Ainsi, pour Déméter en Thessalie (*Il.* II, 696), pour Jupiter sur l'Ida (VII, 48), pour Aphrodite à Paphos (*Od.* VIII, 363), pour les Nymphes à Ithaque (XVII, 208-10), pour le Sperchius à ses sources (*Il.* XXIII, 148), pour Neptune dans l'agora des Phéaciens (*Od.* VI, 266).

Ce qui trompe, c'est que les traducteurs ont assez l'habitude d'introduire dans ces passages le mot Temple, qui est inexact. Il en est de même du λάϊνος οὐδός de Delphes (*Il.* IX, 404; *Od.* VIII, 80), terme qui en réalité paraît désigner l'entrée du Trésor souterrain destiné à recevoir les riches offrandes des consultants de l'oracle. Bâti jadis par les constructeurs minyens Agamède et Trophonius, et probablement en blocs cyclopéens, ce Trésor pouvait, malgré sa rudesse architecturale, avoir quelque analogie de forme avec le Trésor de Minyas à Orchomène de Béotie (*Paus.*, IX, 38) et celui, encore existant aujourd'hui, d'Atrée à Mycènes, mais rien qui ressemble à un temple. Peut-être même faut-il regarder ce premier sanctuaire apollinien comme une construction ou plutôt une excavation dans le genre de l'antre de Trophonius à Lébadée.

III.

Les mêmes réflexions me sont suggérées par ce qu'Homère dit de la statuaire. Quand il s'agit de créations de sa propre imagination, il est prodigue, nous l'avons vu, de chefs-d'œuvre : les jeunes porte-flambeaux en or, les statues animées ne lui coûtent que la peine de se les figurer. Mais s'il s'agit d'ouvrages réels, c'est tout autre chose, et nous ne trouvons dans ses deux poèmes qu'une seule mention de statue : c'est encore dans ce νηός d'Athéné à Ilion qu'elle est placée. « Les femmes » troyennes, dit-il (VI, 303), déposent sur les genoux de la déesse un » magnifique péplos. » Ainsi Athéné était représentée par une statue assise. Mais qu'était cette statue ? Très vraisemblablement, une simple idole de bois, un simple ξόανον ; car il n'y a pas autre chose en Grèce à cette époque.

C'était même déjà un art nouveau et récent que ces idoles de bois sculpté : tous les anciens simulacres que l'on faisait remonter aux âges les plus reculés, et que la piété des peuples conservait longtemps après dans le fond des sanctuaires, étaient encore bien plus grossiers. L'Héra-Junon d'Argos n'était qu'un simple κίων, stèle ou pilier, ainsi que l'Apollon de Delphes ; l'Amour de Thespies était un ἀργός λίθος (*Paus.*, IX, 27, 1). A Pharæ, en Achaïe, on montrait encore, au IIe siècle de notre ère, une trentaine de pierres debout, de forme à peu près quadrangulaire, que, d'après une antique superstition, l'on révérait comme des effigies sacrées. Et, ajoute Pausanias (VII, 22, 4), c'était, dans les temps les plus anciens, la coutume chez tous les Grecs de dresser de hautes pierres brutes, en guise d'images de la divinité ; témoignage des plus

Digitized by Google

curieux, et qui, peut-être, permettrait d'attribuer la même origine et le même sens à ces mystérieux *menhirs* ou pierres debout qui, de l Inde à la double Bretagne, forment comme un long sillon marquant la trace de l'antique migration d'un ancien peuple.

Il avait fallu des siècles pour passer de ces symboles grossiers aux images informes par lesquelles on essaya de représenter les dieux sous la figure humaine ; et pendant longtemps ces images furent des espèces de gaînes, où le dieu, comme dans un maillot, apparaissait les bras collés le long du corps et les jambes non séparées l une de l'autre. Dédale fut le premier, suivant la tradition, qui sépara les pieds et donna une attitude aux statues. Ce Dédale (l'industrieux) n'est peut-être que la personnification de toute une famille d'artistes dont les œuvres se répandirent dans la Grèce entière : quoique je sois assez porté à penser qu'il y eut réellement un artiste célèbre, dont le nom, tout symbolique qu'il est, représente un personnage vrai, et dont le génie, encore inculte, fit pourtant briller en Hellade les premières lueurs de l'art. En parlant d'un ξόανον γυμνόν d'Héraclès qui se voyait à Corinthe et que l'on attribuait à Dédale, Pausanias (II, 4, 5) dit que « tous les ouvrages de cet artiste, malgré ce qu'ils avaient d'étrange ou même de choquant à la vue, laissaient percer quelque chose d'inspiré, ἔνθεόν τι ».

Voilà donc trois époques à distinguer dans cette première période de la statuaire : 1° l'époque des pierres debout, des blocs bruts dressés ou fichés sur le sol ; 2° l'époque des blocs soit de pierre, soit surtout de bois, taillés en gaîne et simulant approximativement la forme humaine ; les hermès ou images de Mercure conservèrent jusqu'aux derniers temps quelque chose de cette double origine ; 3° l'époque des ξόανα ou statues de bois, peut-être aussi quelquefois d'argile, où déjà l'idole avait une certaine physionomie, les bras et les jambes dégagés, une attitude et une sorte d'expression générale.

Cette 3e époque coïncide avec le nom de Dédale, qui lui-même, d'après les traditions légendaires, coïncide avec l'époque de Minos et de Thésée, vers le milieu du XIVe siècle, 70 ans environ avant la guerre de Troie (1280). C'est à cette époque, par conséquent (v. 1350), que l'on peut rapporter la Minerve assise d'Ilion, et cela suffit pour nous montrer ce qu'était, au point de vue de l'art, cette antique idole.

Mais si dans les grandes parties de l'art, telles que les statues et les édifices religieux, l'époque décrite par Homère était encore dans l'enfance, il faut dire qu'il n'en était pas de même pour ce que nous appellerons les parties secondaires de la technique artistique, c'est-à-dire pour ce qui concerne le vêtement, l'armure, les meubles, les bijoux, en un mot les emplois variés de la laine ou du lin, ceux du bois, de l'ivoire et des métaux précieux, particulièrement de l'or, métal à la fois le plus brillant et le plus facile à travailler. Les découvertes de Schliemann à Mycènes et en Troade, ainsi que d'autres plus récentes

Digitized by Google

confirment à cet égard tous les détails homériques et donnent une idée complète de ce qu'était l'art grec avant la nuit dorienne.

IV.

Cette interruption de la civilisation et par conséquent des arts qui en dépendent, qui eut lieu à la suite des temps troïques, par l'effet de la perturbation générale que causa l irruption des tribus du nord, s'étend depuis le commencement du XII^e^ siècle (v. 1190) jusqu'aux approches du VII^e^. Le IX^e^ et le VIII^e^ siècles même ont été encore un âge de fer pour la Grèce, comme le dit énergiquement Hésiode (Tr. et J. 174). Sparte, transformée par l'héraclide Lycurgue en un camp toujours armé, ne cesse de faire à tous les anciens peuples du Péloponnèse une guerre de domination et de destruction. Elle réduit les Hilotes en servitude (799), et après une terrible lutte qui se prolonge durant 75 ans, elle finit par étouffer totalement le vieux foyer achéen et pélasgique tout ensemble de la Messénie et de l'Arcadie (743-628). Les héroïques débris d'Ira vont rejoindre en Sicile les migrations nombreuses qui ont déjà fui sur ce sol nouveau ou en Italie l'oppression des Doriens-Héraclides ; comme les Ioniens et les Eoliens l'ont fui en allant rejoindre sur les côtes d'Asie Mineure d'anciens rameaux de leur race.

C'est en Asie Mineure aussi que se sont en même temps réfugiés les restes de civilisation qui ont pu survivre à toutes ces tempêtes. Le foyer des arts ne s'est jamais éteint dans ce beau pays. La poésie s'y continuait par l'Éolien Hésiode, qui va ensuite s'établir à Ascra en Béotie, mais sans pouvoir y faire souche de poètes ; elle se continuait par les Cycliques, tels que Stasinus de Chypre, Créophyle de Samos, Arctinus de Milet, qui prolongent l'écho du génie homérique, pendant que les rhapsodes homérides de Chio allaient dans toute l'Hellade, et jusqu'à Sparte avec Lycurgue, dit-on, faire entendre les chants où le divin Mélésigène avait célébré la gloire des anciens héros Achéens et de la dynastie Pélopide.

Ceci est pour le IX^e^ siècle. Au VIII^e^ nous n'avons plus d'Hésiode, mais seulement la suite des Cycliques, Leschès de Lesbos, Eumèle de Corinthe et autres, qui ne font toujours que compléter les chants de la muse épique. L'originalité manque à ces poèmes, ce sont les reliefs d'Homère.

Les arts ne sont aussi, dans ces deux siècles, que la continuation de ceux de l'époque héroïque et homérique : c'est-à-dire que ce sont surtout des arts d'ornementation et d'ameublement Je citerai dans ce genre le trône de Midas, ouvrage admirable, dit Hérodote (I, 14) et qui, suivant les supputations des chronologistes, se rapporte non à l'ancien Midas, célèbre par ses oreilles, mais à l'un de ses successeurs vers la fin du VIII^e^ siècle (737)). Ce trône royal, sans doute incrusté d'or et d'argent, comme les autres ouvrages précieux de ce temps, avait été offert par ce

Digitized by Google

prince au sanctuaire de Delphes, où on le conservait dans le même trésor que les vases d'or, cratères d'or et les nombreuses offrandes en argent qu'envoya, peu d'années après, Gygès (715) lorsqu'il eut tué Candaule et pris possession du sceptre lydien.

En lisant dans Hérodote le détail de ces offrandes dont la valeur métallique était de plus de deux millions, on ne peut s'empêcher de penser à ce luxe homérique dont nous avons parlé, à ces cratères tout d'argent (*Od.* IX, 203) et merveilleusement ornés (*Il.* XXIII, 741) dont il est si souvent fait mention, à ces trônes aux clous d'argent (*Od.* IX, 366 et *passim*), à ces aiguières d'or versant l'eau dans des bassins d'argent, que l'on voit dans le palais d'Ulysse (*Od.* I, 136-7), comme on admire dans le palais de Ménélas la profusion de l'airain resplendissant, de l'or et de l'électrum, de l'argent et de l'ivoire (*Od.* IV, 72-3.)

Tout ce luxe décrit par Homère ressemble si bien à tout ce qu'on sait de l'art phrygo-lydien et ionien du VIII^e^ siècle, qu'un savant (allemand il est vrai, et qui a nom Sengebusch) a été jusqu'à faire d'Homère une sorte de Phygien; supposition d'ailleurs à peu près admise par Curtius (t. I, p. 291 fr.) qui ne repousse pas ces rapports entre Homère et Midas, et qui voit dans l'Iliade et surtout dans l'Odyssée « une pein- » ture de la vie ionienne, telle qu'elle s'est développée sur le sol de » l'Asie-Mineure (*Ibid.* 284-5) » : en sorte que l'art décrit dans les poèmes homériques serait tout simplement l'art du VIII^e^ siècle à la cour de Midas en Phrygie, de Candaule et de Gygès en Lydie, et dans les villes ioniennes du littoral.

Cette idée, que les peintures homériques ne seraient autre chose que la représentation de la vie des colonies ioniennes d'Asie Mineure, je la trouve amplement contredite et refutée par les découvertes faites à Mycènes et à Troie, qui établissent clairement qu'il y eut à l'époque héroïque du XIII^e^ et du XII^e^ siècle, peut-être même du XIV^e^ c'est-à-dire au temps des Pélopides, une richesse artistique à laquelle les colonies ioniennes, bien postérieures, n'ont rien à voir. Ces curieux produits de l'art du XIII^e^ siècle, ces coupes d'or à deux anses, ces bassins d'argent, ces pendants d'oreille en filigrane d'or, ces magnifiques couronnes d'or si artistement ornées de dessins en bossette exécutés au repoussé, ces armures splendides et tous ces innombrables bijoux de forme élégante et variée, en un mot cette quantité étonnante de précieux objets d'art où toutefois ne se trouve pas une seule ligne ni un seul mot d'écriture, les vers d'Homère en sont le plus souvent l'exacte description et pourraient en quelque sorte leur servir de livret.

Il est donc très simple d'admettre que cet art si ancien de l'Hellade (et j'entends par Hellade les deux rives du bassin égéïque), que cet art de l'époque héroïque s'est prolongé dans l'époque suivante, surtout au sein de la Grèce asiatique, où nous le retrouvons, tant dans les poèmes d'Homère à la fin du X^e^ siècle, que dans les riches offrandes de Midas

Digitized by Google

et de Gygès au VIIIe. Depuis le fameux collier d'or d'Eriphyle (XIVe siècle), qui provenait d'Harmonie, épouse de Cadmus (XVIe siècle) et qui est mentionné par Homère même (*Od.* XI, 326); et depuis la coupe d'argent d'Atrée, sur laquelle était appliqué en relief un agneau d'or (Athen. VI, p. 231, C), ouvrage du XIIIe siècle probablement, jusqu'au trône de Midas et aux cratères de Gygès (VIIIe siècle), nous suivons la transmission en quelque sorte héréditaire de l'art, à travers toutes les vicissitudes politiques de la nation. Cet art primitif, Homère nous en offre la peinture la plus brillante; les historiens et Pausanias complètent Homère; les merveilleuses découvertes faites à Mycènes, si bien nommée πολύχρυσος par Homère (VII, 180, etc.), en Troade, à Jalysos de Rhodes, à Spatta en Attique, et ailleurs, ces découvertes montrent à nos yeux, après trente siècles d'enfouissement, les propres produits créés par cet art dont le caractère et jusqu'à un certain point les phases successives sont ainsi mis en pleine évidence.

C'est donc là ce que nous appellerons la 1re période de l'art grec, puisque arrivés au VIIe siècle nous entrons dans l'ère d'une vaste rénovation artistique, ainsi que nous avons maintenant à le faire voir.

C. HANRIOT.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

A.-H. SAYCE : *Principes de Philologie comparée*, traduits en français pour la première fois par E. JOVY, professeur au collège de Loudun, et précédés d'un avant-propos par M. BRÉAL, de l'Institut. Paris, 1884, Delagrave.

Ce n'est pas sans une surprise fort agréable que sur la couverture d'un ouvrage de philologie comparée, nous avons lu le nom de M. Jovy, professeur dans un des plus modestes collèges de notre ressort, étudiant correspondant de la Faculté des Lettres. Non certes que les jeunes travailleurs qui, sous notre direction, se préparent aux rudes épreuves de la licence et de l'agrégation, nous aient paru jusqu'à ce jour incapables de goûter les charmes sévères d'un tel ouvrage et hors d'état de le traduire convenablement dans notre langue. On a vu par la chronique du *Bulletin* que bientôt ils prouveront le contraire sur une assez vaste échelle en publiant les traductions d'un certain nombre d'opuscules étrangers qui ont semblé, pour la préparation des programmes d'enseignement supérieur, offrir un intérêt et des avantages exceptionnels. Cependant, si bonne opinion que nous eussions des étudiants boursiers ou correspondants assidus de la Faculté, nous avouons humblement qu'entre le collège de Loudun et la Philologie comparée, notre imagi-

Digitized by Google

nation n'avait pas osé encore établir de rapport. Tout au plus la ville illustrée, avec Urbain Grandier, par de Vigny et Dumas père, nous semblait-elle propre à suggérer à une âme enthousiaste, qui veut oublier dans la rêverie idéale les ennuis de l'existence, des plans de tragédies plus ou moins classiques, des ébauches de romans, destinés à ne jamais voir le jour. Mais qu'à titre de distraction entre les heures de surveillance monotone dans une salle d'études, après la lutte souvent ingrate contre la paresse ou l'inintelligence des élèves, un jeune professeur s'attaque à la traduction consciencieuse d'un livre dont la lecture seule constitue un travail méritoire, voilà qui dénote un tempérament exceptionnel, et qui promet pour l'avenir.

De l'ouvrage de M. Sayce lui-même, nous ne dirous que peu de chose; cet ouvrage est de ceux que les professeurs de l'enseignement classique, à tous les degrés de la hiérarchie, liront avec profit, que des spécialistes seuls peuvent convenablement juger et discuter. Lors de sa première apparition (qui remonte à dix ans) « je fus charmé de trouver, sous une forme élégante et facile, tant d'aperçus nouveaux, une telle abondance de savoir, une manière de voir si indépendante et si originale. » Le juge qui, en tête de la traduction de M. Jovy a inscrit cette appréciation, est un des hommes les plus capables en France de la formuler en parfaite connaissance de cause. J'ai nommé M. Michel Bréal, inspecteur général de l'Enseignement supérieur, l'auteur justement renommé des *Mélanges de Mythologie et de Linguistique*. Il y aurait de l'outrecuidance de notre part à vouloir, non pas modifier ce jugement, nous y souscrivons sans restriction, mais le rééditer sous une autre forme. Parmi les neuf chapitres du livre, les grammairiens et les linguistes préfèreront avec M. Bréal ceux qui traitent des *idoles* de la Philologie comparative, laquelle avait voulu déduire de la seule famille aryenne les lois générales de la science; les philosophes trouveront des idées aussi neuves que justes dans celui qui examine l'influence de l'analogie sur les idées et sur le langage. En ce qui nous concerne, nous avons lu avec un plaisir particulier les pages consacrées à la mythologie comparée et à la science des religions. M. Sayce, qui a recueilli à l'Université d'Oxford la succession si lourde à porter de M. Max Müller, y continue l'enseignement du maître, y applique sa méthode, sans accepter servilement ses idées, avec une grande indépendance de vues, avec une originalité si personnelle, qu'elle ne craint pas toujours le paradoxe et les hypothèses audacieuses. Dans des questions en soi fort obscures et toujours indécises par quelque côté, il sait apporter, grâce à des divisions nettes qui ne laissent jamais les idées s'entremêler, non les clartés banales du savoir vulgarisateur, mais la lumière sereine de la science profonde, sûre d'elle-même. Il n'y manque même pas la pointe d'*humour* britannique qui, au bout des déductions les plus abstraites, amène le sourire et réveille l'attention par une observation originale. Ainsi les pages

Digitized by Google

consacrées par M. Sayce à montrer que la mythologie doit être expliquée par l'histoire des mots « ces fossiles des couches primitives de la société et de la science » doivent être rangées, malgré certaines vues aventureuses sur les poèmes homériques, parmi les plus pénétrantes, les plus claires et en même temps les plus agréables qui aient été écrites sur ce sujet.

En mettant ce livre à la portée du lecteur français, M. Jovy n'a pas fait œuvre de traducteur vulgaire. Non seulement son style est d'une précision et d'une élégance remarquables; mais serrant de très près l'original, le traducteur a su lui garder sa physionomie. Et ce n'était pas toujours chose facile : pour rendre dans un autre idiome un ouvrage aussi spécial, il faut au préalable posséder dans ses données essentielles la science même de l'auteur. Là seul on puise la connaissance du vocabulaire, le maniement des formules consacrées qui ne se rencontrent pas dans les lexiques. M. Jovy a donc préludé à sa traduction par des études de linguistique, qui ont fait de lui un interprète intelligent et compétent. Elles lui ont permis, pour l'éclaircissement de certains détails peu familiers aux lecteurs français ou pour indiquer des traités à consulter, d'intervenir avec des notes personnelles quelquefois fort longues (v. notam. p. 156, 161, 194, 199, 202 et passim), toujours discrètes et d'une compétence très suffisante. M. Sayce en a sans doute jugé ainsi lui-même, puisqu'il a ajouté à la traduction française une préface, qui, venant à neuf années d'intervalle après la dernière édition anglaise du livre, rectifie certains détails et apporte quelques observations nouvelles. Je relève avec plaisir dans ce morceau la mention répétée des travaux de M. de Saussure, jeune savant français qui a conquis sur le terrain de la philologie comparée une grande autorité.

J'ai dit que M. Bréal a bien voulu écrire un avant-propos où les idées et la méthode de l'auteur sont appréciées avec une rare compétence. Si l'éminent linguiste a accepté avec plaisir, comme il le dit de présenter au lecteur français la traduction du professeur de Loudun, l'Université ne sera pas moins charmée de constater cette présentation par le membre de l'Institut, par l'inspecteur général de l'Enseignement supérieur, du modeste débutant dont le travail a su mériter cet honneur. Je ne sais s'il est des professeurs du haut enseignement en France qui seraient moins portés à applaudir aux efforts, aux succès de leurs collègues des lycées et des collèges, qu'à prendre vis-à-vis d'eux des airs de censeurs ou de pédagogues, je n'en connais point pour ma part. Mais nous rencontrons quelquefois des professeurs distingués de l'enseignement secondaire, qui nous voient avec défiance hasarder, non des critiques, nous n'avons pas à en faire, mais de timides conseils pour le bien des études, dans l'intérêt de la jeunesse confiée à leurs soins. Si l'exemple de M. Bréal pouvait contribuer à augmenter encore la bienveillance des uns et à dissiper les préventions des autres, il faudrait

Digitized by Google

se féliciter une fois de plus que la traduction de M. Jovy en ait fourni l'occasion.

J.-A. HILD.

SOCRATE FONDATEUR DE LA SCIENCE MORALE par Emile Boutroux, in-8°, Orléans, Colas (1).

M. Boutroux vient de publier sous ce titre un excellent ouvrage que nous recommandons tout particulièrement aux candidats qui se destinent à l'enseignement de la philosophie. L'auteur n'a pas eu l'intention de présenter un exposé complet et détaillé de la philosophie de Socrate, mais il en donne la clef, pour ainsi dire ; son livre ne dispense pas de lire les beaux travaux de MM. Fouillée et Ed. Zeller, mais il les fait mieux comprendre. En se plaçant au point de vue choisi par M. Boutroux, on saisit la pensée dominante de Socrate, on retrouve cette idée maîtresse dans toutes les parties de son œuvre : les détails s'enchaînent et s'expliquent naturellement. Nous ne chercherons pas à résumer ce petit livre très substantiel et d'une exposition assez serrée ; nous voulons seulement en donner une idée et inspirer à nos lecteurs le désir de l'étudier avec soin.

Socrate, qui se pose en réformateur, ne peut accepter la doctrine des philosophes qui l'ont précédé, et pourtant il ne répudie pas entièrement leur héritage. Il blâme ses prédécesseurs d'avoir consumé leur temps et leurs forces à chercher le principe du monde. Cette recherche était *vaine,* puisqu'ils n'ont pu se mettre d'accord sur aucun point ; *stérile,* puisqu'on ne pouvait en attendre aucun résultat pratique ; *impie* et *sacrilège,* puisque les dieux se sont réservé la connaissance des choses divines, telles que la formation de l'univers, et que c'est s'exposer à leur déplaire que de chercher à pénétrer leurs secrets. Mais les anciens physiologues ont du moins le mérite d'avoir cru à la puissance de l'esprit humain ; ils ont voulu *savoir.* Cette conception de la *science,* Socrate la garde ; seulement, il veut l'appliquer à un objet plus accessible, et cet objet lui est fourni par une autre classe d'adversaires, par les Sophistes.

Le but des Sophistes était de donner une instruction, sinon solide, du moins très étendue, et de créer chez leurs auditeurs des aptitudes universelles. Ils enseignaient la rhétorique, la jurisprudence, la grammaire, la philosophie, l'art de la guerre, la politique, tout enfin. Socrate approuvait fort cette culture générale, cette gymnastique intellectuelle, qui assouplissait et ornait les esprits. Sur ce point, Socrate donne la

(1) Voir le sujet de dissertation de la 3e série : *Philosophie de Socrate.*

Digitized by Google

main aux Gorgias et aux Protagoras, mais on sait avec quelle énergie il s'élève contre les procédés d'enseignement, contre les recettes qu'ils emploient pour réussir vite. Les écoles des sophistes étaient des fabriques d'orateurs, d'hommes d'état, de généraux ; on en sortait, après un certain nombre de leçons, sachant tout et capable de tout. Mais l'instruction ainsi acquise, ne reposant sur aucun principe, était nécessairement fausse et superficielle : ce qui manque à la sophistique, c'est la *science*.

On trouvait donc chez les physiologues la forme scientifique, mais elle restait stérile parce qu'elle était appliquée à un objet qui la dépasse : chez les sophistes, l'objet de la science était bien choisi, mais la science elle-même faisait défaut, elle était remplacée par la routine. Socrate eut l'idée de réunir le sens des choses humaines qu'il rencontrait dans la sophistique avec la conception de la science qu'avaient eue les philosophes de la nature. En un mot, il voulut constituer *la science des choses humaines*.

Pour cela, il fallait élaborer l'idée de science, de manière qu'elle s'adaptât aux choses humaines, puis soumettre les choses humaines à cette forme scientifique une fois déterminée.

La science a pour objet le *général ;* tel est le premier axiome de Socrate. Il n'y a pas de science du particulier, de l'individuel. Pour bien connaître le courage, par exemple, on ne considèrera pas séparément les actions courageuses, mais ce qui est commun à toutes les actions courageuses. Si donc on veut constituer la science des choses humaines, il faut découvrir le fonds commun des discours et des actions des hommes, les idées et les vérités générales, les règles de conduite, les lois de la pensée qui sont acceptées de tous et sur lesquelles tout le monde est d'accord. Pour apprendre tout cela, le moyen le plus sûr est de consulter les hommes, de converser, de discuter avec eux. De là, dans la philosophie de Socrate, l'importance du dialogue. Socrate n'interroge pas ceux qu'il rencontre par modestie ou par défiance de soi-même, comme l'a prétendu Zeller, mais parce qu'il a fait du dialogue une condition, une nécessité de son système, et l'âme de sa méthode.

Le dialogue n'a pas toujours la même allure. Aux jeunes disciples, désireux de s'instruire, le fils de Phénaréte fait découvrir au fond de leur âme ces notions et vérités fondamentales, d'où découlent toutes les connaissances particulières ; c'est la *maïentique*. Pour les sophistes arrogants, qui n'admettent que le relatif et le par iculier, Socrate les ramène de force à ces principes premiers devant lesquels il sont forcés de s'incliner, et il leur montre qu on ne peut méconnaître ces lois universelles de la pensée et de l'action sans tomber dans la contradiction et l'erreur, c'est l'*ironie*.

Mais ce ne sont là que les dehors, les formes extérieures de la méthode, et il faut dire avec plus de précision comment on arrive au *géné-*

Digitized by Google

ral, qui est l'objet propre de la science. Socrate place au point de départ un certain nombre d'exemples qu'il prend dans les discours, les actions, les occupations même les plus vulgaires des hommes : il parle de cordonniers, de charpentiers, de foulons, comme Critias le lui a reproché ; il multiplie, varie, renverse les exemples, et s'appuyant sur l'induction et l'analogie, il établit une définition. Puis il oppose à cette définition qu'il vient de donner celle de l'objet contraire, et voit si cette nouvelle définition est bien à la précédente ce que l'affirmation est à la négation.

Quel homme, par exemple, mérite d'être appelé juste ? Ce n'est pas celui qui fait des actions justes ; on peut faire des choses justes par hasard, et non par justice Le charpentier est celui qui connaît le métier de charpentier ; le musicien, celui qui connaît la musique ; le médecin, celui qui sait la médecine. De même, l'homme juste est celui qui connaît la justice. En général, savoir, c'est être vertueux.

La science est la condition *nécessaire* et *suffisante* de la vertu ; nécessaire, parce qu'il faut être instruit de son devoir pour l'accomplir ; suffisante, parce que l'homme fait toujours ce qu'il croit lui être le plus avantageux.

Or celui qui connaîtra sa propre nature et qui connaîtra les choses humaines verra clairement quel est son véritable bien ; et, par intérêt, il sera vertueux. Nous revenons ainsi au point de départ, car tout se tient dans cette simple et féconde doctrine : connais-toi toi-même

Nous n'avons fait qu'indiquer les lignes principales de cette ingénieuse dissertation, qu'il faut lire en entier, et qu'on trouvera plus instructive que bien des gros volumes

Tous ceux qui s'occupent de philosophie savent quels importants services M. Em. Boutroux a déja rendus à l'enseignement de cette science. Ils ne peuvent que le prier de continuer cette série d'utiles et intéressantes études sur la philosophie ancienne.

V. ARREN.

I ROBERT GARNIER : *Les tragédies ;* treuer Abdruck der ersten Gesammtausgabe (Paris, 1585) mit den Varianten aller vorhergehenden Ausgaben und einem Glossar, herausgegeben von Wendelin Foerster, *Heilbronn, libr. Henninger,* 1882-1883, 1 vol. in-8° en 4 parties.

II. LA TRAGÉDIE FRANÇAISE AU XVI^e SIÈCLE (1550-1600) par Émile Faguet, ancien élève de l'École normale supérieure, docteur ès lettres, *Paris, Hachette,* 1883, in-8°.

I.

Les Allemands font ce que nous devrions faire : ils réimpriment des textes français du XVI^e et du XVII^e siècle que leur rareté rendait inacces-

Digitized by Google

sibles quiconque travaille loin des grandes bibliothèques, et dont l'importance est néanmoins capitale pour l'histoire littéraire de la France. Signalons en première ligne l'excellente collection de réimpressions françaises que la librairie Henninger, à Heilbronn, publie sous la direction de M. Karl Vollmöller, parallèlement à la collection des *Französische Studien* de MM. G. Körting et E. Koschwitz, dont nous aurons occasion de reparler. Avant le *Robert Garnier*, ont paru : 1° DE VILLIERS, *Le festin de Pierre ou le fils criminel*, commenté par M. W. Knörich (1881) ; 2° ARMAND DE BOURBON, PRINCE DE CONTI, *Traité de la Comédie et des spectacles*, commenté par M. Karl Vollmöller (1881). On sait de quelle importance est la tragi-comédie de De Villiers pour l'histoire du *Don Juan* de Molière et la dissertation du prince de Conti ne sera pas inutile aux étudiants qui s'occuperont des questions soulevées par les *Maximes et réflexions sur la comédie* de Bossuet et par la *Lettre à d'Alembert* de J.-J. Rousseau.

Le même éditeur nous promet les œuvres complètes de Jean de Mairet (1) et des drames choisis de Rotrou (2). Enfin il va réimprimer parmi les grammaires du XVI^e^ siècle : 1° *Le tretté de la grammère françoèze, fèt par Louis Meigret, Lionoès* (1550) ; 2° *La grammaire de P. de la Ramée, lecteur du Roy, en l'Université de Paris* (1572) ; 3° *Jacobi Sylvii Ambiani in linguam gallicam Isagωge* (1531).

Quant aux tragédies de Robert Garnier, qui n'avaient pas été réimprimées depuis 1686, M. W. Foerster nous les donne d'après le texte de l'édition générale de 1585, la dernière que l'auteur ait revue (3). Ce texte est reproduit avec une exactitude littérale. C'est à peine si l'éditeur s'est permis de supprimer des abréviations et quelques grosses fautes de ponctuation. Un choix de variantes empruntées aux éditions antérieures éclaircit encore ce texte et apporte à l'histoire de l'orthographe au XVI^e^ une contribution qui serait plus considérable si l'éditeur avait pu consulter *toutes* les éditions qu'il a signalées. Aidé de notes de M. E. Picot il a pu, dans une consciencieuse *Bibliographie*, réunir un ensemble de renseignements fort curieux sur les poésies lyriques de l'auteur des *Juives*. Moins heureux pour la biographie de Garnier, il a du moins rapproché et sagement contrôlé le peu de détails qu'on possède, remet-

(1) Cf. *Étude sur la vie et les œuvres de J. de Mairet*, par G Bizos, Paris, 1877, in-8°.

(2) Nous avons déjà une bonne édition du théâtre choisi de Rotrou, avec une introduction fort instructive, par F. Hémon, *Paris, Laplace et Sanchez*, 1883, in-12. Ce recueil comprend *Les Sosies, Laure persécutée, La sœur, Saint-Genest, don Bernard de Cabrère, Venceslas, Cosroès.*

(3) Les tragédies de Robert Garnier, conseiller du Roy, lieutenant-général criminel au Siège présidial et Sénéchaussée du Maine. — Au roy de France et de Pologne. — A Paris, par Mamert Patisson, imprimeur du Roy, chez Robert Estienne, MDLXXXV. Avec privilège, in-8°.

Digitized by Google

tant un travail plus ample à l'époque où M. Henri Chardon, qui compulse à ce sujet les archives du Mans, aura publié le résultat de ses recherches. Le point faible de cette étude, c'est l'appréciation même de l'œuvre dramatique de Garnier. Il est fort bien de nous recommander à ce sujet le livre de M. Ebert sur l'*Histoire du développement de la tragédie française, principalement au XVI^e siècle* (1). Mais depuis l'époque où a paru ce livre, c'est-à-dire depuis plus d'un quart de siècle, la science n'a-t-elle pas en faisant mieux connaître le mouvement dramatique du moyen âge, suggéré des points de vue nouveaux sur la place que Garnier occupe dans la renaissance classique du théâtre ? S'il est vrai de dire que l'histoire renouvelle la critique tous les vingt-cinq ans, il faut reconnaître que M. Foerster n'a pas entièrement mis *à jour* la question Garnier. Son but a été plus modeste : il a vulgarisé un texte devenu rare. Mais il n'a même pas tenu toutes les promesses de son titre : au lieu d'un *Glossaire*, il ne nous donne qu'une liste fort courte des termes les plus difficiles à entendre pour un lecteur inexpérimenté : si bien qu'une étude sur la langue de Garnier reste encore à faire.

II.

A peu près en même temps que M. Foerster achevait son édition, qui, telle qu'elle est, rendra de grands services aux études, M. Emile Faguet dans sa thèse française donnait la place d'honneur à Robert Garnier, et montrait que, même après le livre d Ébert, qu'il connaît et qu'il cite, on pouvait apprécier avec originalité le développement de la tragédie française au XVI^e siècle.

Mais le travail de M. Faguet est mieux qu'une thèse : c'est un livre par deux qualités qui se font chaque jour plus rares dans ces dissertations pour le doctorat, je veux dire par la composition et par le style. On voit que l'auteur a été élevé à bonne école : le soin heureux de la forme est héréditaire en lui comme le goût des recherches exactes. Son père, longtemps professeur au lycée de Poitiers et attaché un instant à nos jurys du baccalauréat, a honoré l'Université par un enseignement aussi élégant que solide, laissant entre autres écrits, deux thèses remarquées, l'une sur le talent poétique de Cicéron, l'autre sur Métastase considéré comme critique (1856). Celle-ci offre les qualités de méthode et de style que nous retrouvons, avec un goût plus moderne, mais non moins sûr, en M. Émile Faguet. Si l'élégance, chez le nouvel historien de la tragédie, ne va pas sans quelque coquetterie, si le souci du bien dire lui fait écarter parfois ou écourter certaines vues plus hardies qui semblent faites pour son esprit courageux, mais qui répugnent à sa

(1) Adolph Ebert, Entwickelungsgegichte der frenzösischen Tragödie, vornehmlich in-16. Jahrhundert. Gotha, 1856, in-8°.

Digitized by Google

plume trop délicate, trop éprise de clarté classique, quel agrément n'est-ce pas en revanche pour un lecteur habitué au sans-façon littéraire de la plupart de nos érudits, qu'on lui démêle enfin les origines obscures de notre renaissance théâtrale dans des pages courtes et sobres, dans une langue travaillée sans doute, mais sincère, agréable et pure de tout germanisme ?

M. Faguet, avec sa méthode rigoureuse, commence par définir la tragédie « en soi » à la manière d'Aristote. Selon lui, la tragédie est le premier des arts, en ce qu'elle associe les trois grandes formes de l'art, « dont l'une fait voir, l'autre fait penser, l'autre fait sentir : dont l'une embrasse l'espace, l'autre se prolonge dans le temps, l'autre plane au-dessus de la durée et de l'étendue. »

Justement, la définition de la tragédie idéale se trouve être celle de la tragédie grecque. « Avant la tragédie, il y a, en Grèce, les arts plastiques, l'épopée, l'art lyrique, celui-ci art déjà complexe puisque la musique et la danse s'y unissent à la poésie. Le jour où Thespis inventa son ὑποκριτής, il fit entrer l'épopée dans le lyrisme. Le jour où Eschyle inventa le second acteur, il fit dialoguer l'épopée, c'est-à-dire il la fit vivre sous les yeux du spectateur au sein du lyrisme. Le jour où Sophocle inventa la σκηνογραφία, il fit entrer les arts plastiques au sein de l'épopée lyrique. La tragédie grecque est essentiellement synthétique. Elle admet l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique, les évolutions rythmiques : la poésie domine et mène ce grand chœur. »

Moitié épique, moitié lyrique, la tragédie grecque ne produit pas par l'action son effet le plus puissant : « elle est un bel épisode épique à l'allure majestueuse et lente, ralentie encore par de magnifiques développements, inutiles à l'action, de poésie lyrique ; le tout présenté sous forme de drame. »

A la Renaissance des lettres, la tragédie se fractionna, en quelque sorte, « et ce qui s'est donné depuis sous ce nom n'a été souvent qu'une province plus ou moins étendue de l'ancien empire. » Mutilée selon le génie de chaque peuple, elle fut plus dramatique et plus épique chez les Espagnols et chez les Anglais, qui en viennent à mettre l'histoire sur le théâtre, et poussent l'amour de la réalité jusqu'à mêler le comique et le tragique, mélange que M. F. appelle « nouveau et périlleux ». Elle n'est plus lyrique, musicale, plastique : elle enseigne en représentant la vie.

Les Français tronquent de même la tragédie. Ils font plus : s'ils ne conservent qu'une faible partie des éléments lyriques, ils suppriment l'élément épique, qui est « le fond même du drame shakespearien. » Pas de nouvelles unités, ils restreignent encore le champ du drame. Notre goût pour la logique nous fait voir dans l'intrigue l'âme de la tragédie : la rapidité et la progression sont les deux moyens par lesquels une action séduit le spectateur français.

Digitized by Google

Comme nous aimons la clarté, nous avons généralement évité de compliquer beaucoup les intrigues. « Comment donc remplir le cadre de la tragédie avec une action relativement simple, après tout ce que nous en avons ôté ? » Hommes de raison pratique, nous avons tourné la tragédie à l'édification du public ; nous avons plaidé la cause de la morale. D'où le caractère sentencieux et le caractère oratoire de notre théâtre. « Maximes et discours, voilà ce que nous avons, avec grand zèle, avec grand succès aussi, versé dans ce moule de l'ancienne tragédie que nous avions un peu rendu vide. » Si, dans ce cadre étroit, les caractères sont abstraits, l'effet produit est plus fort. Nous sommes le peuple enfin « qui, tout en étant très artiste, a mis le plus de raison dans l'art. »

C'est ainsi que M. F. esquisse à grandes lignes la figure de la tragédie française, non sans une prédilection que nous n'éprouvons pas, faut-il le dire ? à un degré aussi vif. Mais ces pages si pensées et si écrites suggèrent tant de réflexions fécondes, satisfont si pleinement le goût qu'on profite à les relire, quand même on n'admettrait pas cette *tragédie en soi* qui se trouve être la tragédie grecque, quand même on se méfierait de cette méthode de déduction si rigoureusement appliquée à une science historique.

Mais l'auteur entre bientôt dans le domaine des faits. Il étudie d'abord les théories dramatiques au XVI^e^ siècle, et cet ordre est le vrai, puisqu'à la Renaissance la critique a précédé et provoqué l'art.

En tout, la Pléïade s'est attachée à imiter l'antiquité plutôt dans la forme que dans le fond et plutôt l'antiquité latine que la grecque. Si Aristote est alors en honneur, c'est qu'Aristote propose une tragédie dont l'action était le principal ressort, la tragédie de son temps, aujourd'hui inconnue, et non l'ancienne tragédie grecque. Si, d'autre part, on se plaît alors à Sénèque le tragique, c'est que Sénèque satisfait le goût français de la moralité au théâtre. Ces tendances, ces théories sont résumées dans la Poétique de Scaliger (1661), dont M. Faguer souligne le premier l'importance capitale, importance qui avait échappé à M. Pellissier dans sa thèse sur les Arts poétiques aux VI^e^ siècle (1).

« La tragédie française classique est née dans les universités, comme la tragédie classique italienne. » A l'exemple de sa devancière, elle s'est d'abord exprimée en latin. M. Faguet aurait même pu généraliser cette remarque et l'étendre à d'autres genres littéraires, notamment à la poésie lyrique. Ainsi l'ode est d'abord latine avec Jean Salmon avant d'être française avec Ronsard. Les poètes latins du XVI^e^ siècle ont joué souvent le rôle de précurseurs, d'initiateurs des poètes en langue vulgaire. Considérée à ce point de vue, l'histoire de la littérature latine à la Renaissance serait curieuse à étudier. Au point de vue spécial de la tragédie, c'est maintenant une étude faite.

(1) Cf. le *Bulletin* de février 1883.

Digitized by Google

Pendant tout le XVIe siècle, ce théâtre scolastique est florissant : il procède des mystères et des moralités qui se trouvent rajeunis en cette forme cicéronienne, abregés, régularisés par une imitation très indirecte de la tragédie antique. C'est ainsi que M. F. met en lumière la sobre et judicieuse ordonnance du *Jephté* de Buchanan (1539), pièce digne, selon lui, de servir de modèle aux tragiques du XVIe siècle. Buchanan avait eu pour prédécesseurs, Ravisius Textor, qui professa au collège de Navarre de 1500 à 1524 et qui a laissé des Dialogues dramatiques (1536) dont les personnages sont le plus souvent allégoriques, mais où respire la verve libre du moyen âge ; un certain Gnaphæus, auteur d'un *Acolastus* (1529), sorte de tragi-comédie sacrée ; Cornélius Crocus dont le *Josephus* (1535) n'est plus un *mystère* sans être encore une tragédie ; enfin Barthélémy de Loches, Bernard Evrard, Jean Jacomot et Johannes Surius, dont les œuvres, puériles et curieuses, attestent la persistance du genre. La méthode exacte de la tragédie régulière se trouve dans le *Pétrus* de Rouillet (1556) et dans ce célèbre *Jules-César* de Muret, pièce aussi froide que sagement ordonnée.

Les premières tragédies françaises, dit M. F., ont été des traductions, puis sont venues les imitations, puis quelques essais originaux et voilà tout le théâtre tragique du XVIe siècle.

Les principales traductions sont l'*Electre* de Sophocle par Lazare de Baïf (1537) ; l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide par Sibilet (1549) ; l'*Hécube* d'Euripide par Bouchetel ; l'*Hélène* d'Euripide par Hugues Soclel ; enfin l'*Antigone* de Sophocle par Antoine de Baïf.

Quant aux imitations, la fameuse *Cléopâtre* de Jodelle (1552), tragédie en cinq actes avec chœurs, n'est au fond qu'une élégie en quatre actes, suivie d'un récit. Unité et composition exacte, beaux détails de style poétique, nulle invention, nulle imagination créatrice, telles sont les qualités et les défauts de cette première imitation du théâtre antique. M. Faguet juge de même la seconde, *Didon se sacrifiant*, dont la date, quoi qu'en dise M. Ebert, est incertaine.

La *Médée* de Jean de la Péruse (1553 ou 1554) marque le premier pas dans cette imitation de Sénèque où se complaisent les tragiques français.

Cependant Théodore de Bèze, de La Croix et Desmazures font un effort notable pour accommoder l'esprit religieux des mystères aux formes de la tragédie antique. L'*Abraham* de Th. de Bèze (vers 1553) inaugure la *tragédie psychologique*. Toute l'action y est dans l'âme d'Abraham, et c'est une action très vivante et théâtrale. En 1561, Antoine de La Croix donnait sous le titre de tragi-comédie (c'est la première fois que ce terme apparaît) un mystère dont l'agencement ne se ressent guère du voisinage de la tragédie classique. Mais, en 1557, Louis Desmazures avait fait jouer une trilogie sur la vie de David, qui est la plus considérable tentative pour fondre les deux genres, pour associer le moyen âge et l'antiquité, et dont M. F. a l'honneur d'avoir signalé le

Digitized by Google

premier la haute importance historique et littéraire. Le fond et la forme sont déjà ceux de la véritable tragédie française, mais Desmazures voulait garder la libre allure du vieux drame national : son essai, alors illustre, tomba depuis dans l'oubli le plus complet. A coup sûr, il n'eut pas de suite : jusqu'à la fin du XVIe siècle, le vieux mystère apparaît par intervalle à côté de la tragédie classique : « mais de tragédie sacrée aucune trace. »

C'est là la première période de la tragédie au XVIe siècle. La seconde va de Desmazures à Robert Garnier (1558-1568). Toutes les pièces qui ont paru dans ces dix années témoignent de la victoire de l'esprit classique sur l'esprit du moyen âge, victoire qui, dans la période suivante, sera si sérieusement contestée. Dans les tragiques de cet *âge de jeunesse* de la tragédie française, dans Grévin, François Habert, Florent Chrétien, Nicolas Filleul, André de Rivaudeau, l'action compte de moins en moins et le développement oratoire tient une place de plus en plus étendue. Jean de la Taille est le théoricien de cette tragédie *à outrance*.

Quand parut Robert Garnier (et il occupe la scène de 1568 à 1580), une sorte de réaction s'essayait contre un système dramatique trop étroit, ou plutôt le théâtre purement français et religieux, un instant disparu devant le théâtre imité de l'antique, reparaissait, se relevait en face de l'autre, souvent même lui empruntait ses acteurs et ses spectateurs. A ce moment-là, il y a trois théâtres réguliers : l'Hôtel de Bourgogne (Confrère sde la Passion), les Basochiens, les Enfants-sans-souci, sans compter une foule de théâtres d'amateurs. Déconcertés par l'arrêt du Parlement de 1548 qui leur interdisait les sujets religieux, les Confrères, pour tirer parti de leur privilège, avaient formé avec les Basochiens et les Enfants-sans-souci un pacte par lequel ceux-ci prêtaient à ceux-là leurs acteurs pour jouer les pièces nouvelles. De là des rapprochements et des conflits dont l'histoire est obscure.

Mais chaque troupe garde son caractère : les Basochiens représentent le progrès, la mode ; ils jouent Larivey ; les Enfants-sans-souci représentent l'audace aventureuse : ils donnent la première tragédie sur un sujet moderne, la *Sultane* de Gabriel Bounyn (1561) : plus tard, ils reviennent à leurs *Soties ;* enfin l'Hôtel de Bourgogne (*Confrères*) est la scène officielle, presque neutre, accueillant tour à tour le drame national et le drame imité. Car il n'y a pas, comme le croit M. Ebert, deux théâtres, deux publics rivaux, deux camps ennemis : le goût n'est pas encore fixé ; il se plaît également au mystère et à la tragédie.

En tout cas, le mouvement théâtral est très brillant, très fécond, dans ces douze années que, par une erreur historique, Robert Garnier nous paraît remplir de sa seule gloire. Lui-même suivit le progrès de l'esprit du XVIe siècle, autant qu'il l'accéléra.

« Dans une première période (trois pièces : *Porcie, Cornélie, Hippolyte*, 1568-1573), il en est, avec toute l'école classique du temps, avec

Digitized by Google

Jodelle, avec Grévin, à ne considérer une tragédie que comme une élégie mêlée de développements oratoires. L'influence de Sénèque est sur lui sans partage et Scaliger signerait ses plans.

» Dans une seconde période (trois pièces : *Marc-Antoine, La Troade, Antigone,* 1578-1579), deux soucis se montrent chez lui : creuser les caractères, nourrir de plus de matière la fable de sa tragédie. Le moule de la tragédie classique lui a semblé trop vide ; il cherche à le remplir de matériaux pris çà et là et ramassés quelquefois avec une curiosité malheureuse.

» Dans la troisième période, par deux puissants efforts (*Les Juives, Bradamante,* 1580) il tâche à renouveler son talent. Plus sûr, après de longs tâtonnements, de sa composition, il revient à la simplicité du plan ; mais habile déjà à le remplir du seul développement des situations et des caractères, il anime ses personnages, il les fait parler, au lieu de parler par leur bouche, et, sans laisser d'être le représentant du théâtre oratoire au XVI^e^ siècle, il nous permet déjà de songer au théâtre psychologique du siècle, suivant. » Et M. F. (p. 184-308) apprécie en détail les trois manières de Garnier : nous renvoyons les étudiants à ces pages délicates où ils trouveront d'excellents modèles d'analyses littéraires.

Vient ensuite une revue de ceux des contemporains et des successeurs de Garnier qui subissent son influence : dans ce groupe littéraire généralement médiocre, M. F. donne une place à part à un tragique de talent, à un écrivain exquis et maniéré, à Antoine de Montchrestien qui, toute proposition gardée, serait, d'après notre critique, le Racine du XVI^e^ siècle, comme Garnier en est le Corneille : il marque la fin de la première école classique dans le génie dramatique en France.

Le livre se termine par un chapitre sur le *théâtre irrégulier* qui, à la fin du XVI^e^ siècle, prépara, par tant d'œuvres hardies ou étranges, le règne de la tragi-comédie pour les vingt premières années du XVII^e^ siècle.

M. F. a judicieusement démêlé trois tendances dans ce mouvement dramatique si difficile à débrouiller : 1° retour aux mystères ; 2° tragédie bourgeoise ; 3° tragédie romanesque.

Les meilleures pages de ce dernier chapitre sont consacrées à la tragédie bourgeoise, issue de la moralité renouvelée et renonçant enfin à l'allégorie, de la moralité bourgeoise, *larmoyante,* dramatique, par exemple de la moralité *d'une villageoise qui aima mieux avoir le col coupé qu'être violée par son seigneur* (1536) : ces tendances inspirèrent à Jean Bretog sa tragédie *traitant de l'amour d'un serviteur pour sa maîtresse* (1551). En 1560, Rouillet fit jouer une curieuse *Philanire,* où il raconte une histoire vraie, avec force détails réels jusqu'à la crudité : l'action est « très rapide, très pressée et pleine de faits, et ce n'était pas chose commune en 1560. » En 1576, une tragi-comédie *en prose, la Lucelle* de Louis le Jars, est précédée d'une dissertation où se trouvent

Digitized by Google

esquissées plusieurs des théories que l'auteur du *Fils naturel* mettra en honneur. Ainsi M. F. signale, en pleine Renaissance, les idées de La Chaussée, de Diderot et de Sedaine : s'il était remonté plus haut, il les aurait encore retrouvées en plein moyen-âge, mais non sous cette forme théorique ni avec des applications aussi voulues. Ce XVI^e^ siècle avait formulé toutes les théories littéraires que devaient agiter si éloquemment et le siècle de Voltaire et celui de Victor Hugo.

M. F. s'arrête, avec la tragédie romanesque, au seuil du XVII^e^ siècle: souhaitons qu'il le franchisse et qu'il mène ces études, comme il semble le promettre, jusqu'à cette *Athalie* où il voit, dit-il, le point lumineux qui le guide. Il admire même si vivement ce poème qu'il en est un peu injuste, à notre avis, pour la tragi-comédie. Non, *Athalie* n'est pas le drame parfait, puisque le poète n'y offre pas un tableau complet de la vie avec ses joies et ses douleurs, puisque le comique ne s'y mêle pas au tragique. Non, la tragi-comédie n'est pas en soi une tentative équivoque, bâtarde, condamnable; c'est la forme naturelle du drame, et si la tragi-comédie n'a pas donné de chefs-d'œuvre à la France, c'est que la nature nous a refusé un Shakespeare.

F.-A. AULARD.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU & C^ie^

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

—

La Faculté a tenu, dans le courant du mois de mars, deux sessions extraordinaires, l'une de baccalauréat exclusivement réservée aux candidats de philosophie qui avaient déjà subi au moins un ajournement ; et l'autre de licence.

L'examen de baccalauréat a donné les résultats suivants : candidats examinés, 58 ; admis, 27 ; ajournés, 31, dont 26 après les épreuves écrites et 5 après l'examen oral.

A l'examen de licence, sur six candidats, quatre ont été admissibles aux épreuves orales, et trois admis définitivement. Ce sont MM Brun, correspondant de la Faculté ; Ramonet et Tourrette, maîtres répétiteurs au lycée de Poitiers, élèves de la conférence de licence. On trouvera plus loin les sujets de composition donnés dans ces deux sessions.

*
* *

M. Hild va faire paraître pour la fin de l'année scolaire une édition du X[e] livre de Quintilien, destinée spécialement aux candidats à l'agrégation, à la licence et aux bourses de l'enseignement supérieur (chez Klincksieck, rue de Lille, 11, Paris). Le Bulletin en publie dès aujourd'hui un fragment.

Digitized by Google

M. Parmentier a fait tirer en brochure son étude sur *le Henno de Reuchlin et la farce de Maître Pierre Pathelin*, dont le présent numéro du Bulletin publie la fin. Cette étude emprunte un caractère d'actualité aux travaux publiés dans ces derniers temps en Allemagne sur le même sujet, notamment par Hermann Grimm et Albert Vogt.

*
* *

M. Bénard, chargé d'un cours complémentaire à la Faculté, va publier des *extraits d'Hérodote* en deux volumes, l'un pour la classe de 3e, l'autre pour la classe de 2e. Ces volumes, actuellement sous presse, paraîtront chez P. Dupont, rue J.-J. Rousseau, 41, Paris.

SUJETS DE COMPOSITIONS DONNÉS DANS LES DERNIÈRES SESSIONS DE LICENCE ET DE BACCALAURÉAT.

Baccalauréat.

Dissertation philosophique. — 1° Indiquer et apprécier les raisons pour le quelles certains philosophes ont prétendu que l'homme ne peut arriver à la certitude.

2° Quelle est la nature et quelles sont les limites de l'influence que l'intelligence et la volonté exercent l'une sur l'autre? Indiquer les principaux systèmes philosophiques qui ont exagéré cette influence réciproque.

3° La vertu est-elle une science, un juste-milieu, une habitude héréditaire ou acquise? Quelles sont, d'après les anciens philosophes, les quatre vertus fondamentales?

Composition scientifique. — 1° Mathématiques. Trouver l'expression de la surface latérale d'un tronc de cône. Calculer cette surface dans le cas particulier où le rayon de la grande base est 40 centimètres, le rayon de la petite est égal à 20 cent., et la hauteur égale à 15 cent.

Histoire naturelle. — Description de l'œil et ses annexes. Formation de l'image rétinienne. Vision binoculaire.

Mathématiques. — 1° Démontrer que l'intersection de la sphère par un plan est un cercle.

2° Une sphère de 50 cent. de diamètre est coupée par un plan distant du centre de la sphère de 10 cent. Calculer le rayon du petit cercle qui représente l'intersection.

Digitized by Google

Chimie. — Acide sulfureux et acide sulfurique. Leur préparation et leurs propriétés.

Mathématiques. — Calculer à moins d'un millimètre d'erreur le côté d'un carré équivalent à un rectangle dont les côtés A et B sont : A = 2 mètres 815, B $1^{m}27$.

LICENCE.

Epreuves communes et licence ès-lettres.

Composition latine. — Quæ fuerit inter Ciceronem et eos qui se attice dicere profitebantur de optimo genere eloquentiæ disputatio, exponetis.

Composition française. — Esquisser brièvement l'histoire de la tragi-comédie en France, et expliquer pourquoi cette forme de l'art dramatique a si vite disparu de notre scène classique au XVII^e^ siècle.

Vers latins. — Atossa, nuntiata Xerxis apud Salamina clade, umbram Darii conjugis ab inferis evocat, et precatur ut trepidis in rebus Persarum genti divina ope et consilio auxiliari velit.

Grammaire. — Analyser, au point de vue de la syntaxe, les sept premiers vers de l'Enéide. Arma virumque cano, etc.

Thème grec. — A Peluse je vis, dit Hérodote, une chose fort surprenante, qui me fut signalée par les habitants du pays : c'est que les ossements de ceux qui tombèrent dans la bataille étant encore répandus çà et là, mais séparément, c'est-à-dire ceux des Perses d'un côté, ceux des Egyptiens de l'autre, les têtes des Perses sont si faibles que si vous voulez les choquer d'un seul coup de caillou, vous les percez ; au lieu que celles des Egyptiens sont si fortes qu'à peine en les frappant d'une pierre les entamez-vous. La cause de cela, ils me la dirent, et je les crus aisément : c'est que les Egyptiens dès leur enfance commencent à se raser la tête, et que l'os s'épaissit au soleil ; c'est cela aussi qui fait qu'ils ne deviennent pas chauves, les Egyptiens en effet sont de tous les hommes ceux où vous voyez le moins de chauves. Quant aux Perses, si leurs têtes sont faibles, la cause en est qu'ils vivent à l'ombre dès le début et qu'ils portent des bonnets de feutre appelés tiares. Voilà ce que j'ai vu.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Philosophie. — Nature et causes de l'erreur. Principales théories émises sur cette question.

Digitized by Google

Histoire de la philosophie. — Quel est le sens que Kant attache au mot *noumène*, et quelle est, suivant lui, la position de l'esprit humain vis-à-vis de cette sorte de réalités ?

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

TRADUCTION de la version grecque de la 4e série.

Hôte de ma contrée, l'asile où tu es venu est le lieu le plus aimable de la terre : c'est le blanc Colone, riche en coursiers ; là doucement gazouille le mélodieux essaim des rossignols, amoureux du verdoyant vallon. Abrités sous le lierre aux reflets vineux, ils peuplent l'inaccessible et sacré bocage, que mille fruits embellissent et que ni le soleil ne peut percer, ni les vents émouvoir. Dionysos, escorté de ses divines nourrices, y donne cours à ses tumultueux transports.

Là, sous la rosée céleste, fleurit chaque jour et le narcisse aux belles grappes, antique couronne des grandes Déesses, et le safran doré. Là jamais ne s'endort le doux murmure du Céphise, dont les naïades parcourent la plaine, fertilisant de leurs flots limpides son inépuisable sein. Là se plaisent les chœurs des muses et Aphrodite à la résille d'or.

Mais ce que ni la terre d'Asie ne possède, ni la grande île dorienne de Pélops, cet arbre né de lui-même, qui ne demande rien à la main de l'homme, et qui épouvante les lances ennemies, l'olivier au feuillage bleuâtre, l'olivier nourricier de l'enfance, c'est dans cette contrée surtout qu'il fleurit. Le bras du jeune homme, ni celui du vieillard n'oserait l'attaquer ; car sur lui veille le regard éternel de Jupiter protecteur des enceintes sacrées et celui de Minerve aux yeux pers.

Il est encore pour cette cité mère des peuples une autre gloire que je veux célébrer. Elle a reçu d'une puissante divinité les dons les plus précieux, l'art de dompter et d'élever les chevaux, et celui de franchir les mers. O fils de Kronos, c'est toi qui a placé ma patrie à ce haut rang d'honneur ; instruits par toi, souverain Posidon, nous avons les premiers imposé au coursier le frein qui le maîtrise, et par toi nos mains ont fait voler sur la mer étonnée la nef agile, rivale des infatigables Néréïdes.

Digitized by Google

Sujets de composition de la 6e série (du 1er mai au 1er juin.)

Epreuves communes, licence ès lettres et licence philosophique.

Les sujets donnés à la dernière session de licence (V. plus haut).

Licence historique. — Les légistes, leur origine et leur rôle au XIIIe et au XIVe siècles.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

Thème latin. — Bonaventure des Periers. *Discours :* Des pédants qui corrigent les vers de Térence : « Puisque notre langage actuel est sans quantité... pour la mesure de son vers héroïque. »
(Dans les morceaux choisis des grands écrivains du XVIe siècle, par E. Talbot, p. 172.)

Version grecque. — Aristophane, Grenouilles, vers 814, 829 et 1298-1307. — Analyse des mots et de la syntaxe.

Version latine. — Omnibus a suprema die eadem, quae ante primum : nec magis a morte sensus ullus aut corpori, aut animae, quam ante natalem. Eadem enim vanitas in futurum etiam se propagat, et in mortis quoque tempora ipsa sibi vitam mentitur : alias immortalitatem animae, alias transfigurationem, alias sensum inferis dando, et Manes colendo, deumque faciendo, qui jam etiam homo esse desierit : ceu vero ullo modo spirandi ratio homini a caeteris animalibus distet, aut non diuturniora in vita multa reperiantur, quibus nemo similem divinat immortalitatem. Quod autem corpus animae per se? quae materia? ubi cogitatio illi? quomodo visus auditusque, aut qui tangit? qui usus ejus? aut quod sine his bonum? Quae deinde sedes, quantave multitudo tot saeculis animarum, velut umbrarum? Puerilium ista delinimentorum, avidaeque nunquam desinere mortalitatis commenta sunt. Similis et de asservandis corporibus hominum, ac reviviscendi promissa a Democrito vanitas, qui non revixit ipse. Quae (malum) ista dementia est, iterari vitam morte? quaeve genitis quies unquam, si in sublimi sensus animae manet, inter inferos umbrae? Perdit profecto ista dulcedo credulitasque praecipum naturae bonum, mortem : ac duplicat obitus, si dolere etiam postfuturi aestimatione evenit. Etenim si dulce vivere est, cui potest esse vixisse? At quanto facilius certiusque, sibi quemque credere, ac specimen securitatis antegenitali sumere experimento!

Grammaire. — Y a-t-il, à proprement parler, des *cas* en français?

Vers latins. — Même sujet que pour la licence.

Thème grec. — Ce qui fait que peu de personnes sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe plus à ce qu'il a l'intention de dire qu'à ce que les autres disent, et que l'on n'écoute guère quand on a bien envie de parler.
Néanmoins, il est nécessaire d'écouter ceux qui parlent, il faut leur donner le temps de se faire entendre et souffrir même qu'ils disent des choses inutiles. Bien loin de les contredire et de les interrompre, on doit, au contraire,

Digitized by Google

entrer dans leur esprit et dans leur goût, louer ce qu'ils disent autant qu'il mérite d'être loué, et faire voir que c'est plutôt par choix qu'on les loue que par complaisance.

Après avoir satisfait ainsi au devoir de la politesse, on peut dire ses sentiments, en montrant qu'on cherche à les appuyer de l'avis de ceux qui écoutent sans marquer de présomption ni d'opiniâtreté.

Evitons surtout de parler souvent de nous-mêmes et de nous donner pour exemple Rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos.

LA ROCHEFOUCAULD (*Réflexions diverses*).

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

One of the chief functions of our Sovereigns had long been to preside over the society of the capital. That function Charles the Second had performed with immense success. His easy bow, his good stories, his style of dancing and playing tennis, the sound of his cordial laugh, were familiar to all London. One day he was seen among the elms of Saint Jams's Park chatting with Dryden about poetry. Another day his arm was on Tom Durfey's shoulder, and his Majesty was taking a second, while his companion sang « *Phillida, Phillida* », or « *To horse, brave boys, to Newmarket, to horse* ». James, with much less vivacity and good nature, was accessible, and to people who did not cross him, civil. But of this sociableness William was entirely destitute. He seldom came forth from his closet; and, when he appeared in the public rooms, he stood among the crowd of courtiers and ladies, stern and abstracted, making no jest and smiling at none.

Thème anglais.

Les environs de Madrid sont tristes, nus et brûlés. Les terrains, plutôt tourmentés qu'accidentés, se succèdent uniformément, sans autre particularité que des villages poussiéreux et crayeux, jetés ça et là dans l'aridité générale, et qu'on ne remarquerait pas si la tour carrée de leur église n'attirait l'attention. Les flèches aiguës sont rares en Espagne, et la tour à quatre pans est la forme la plus ordinaire des clochers. A l'embranchement des chemins, des croix ouvrent leurs bras; de temps en temps passent des chars à bœufs, avec le bouvier endormi sous son manteau; des paysans à cheval, la mine farouche et la carabine à l'arçon de la selle. Le ciel, au milieu du jour, est couleur de plomb en fusion; la terre, d'un gris de poudre, micacé de lumière, qui s'azure à peine dans le plus extrême lointain.

Version allemande.

So viel Zeugnisse nun auch, besonders aus Mitteldeutschland, über die Aufführung solcher geistlichen Stücke vorhanden sind, so dass

Digitized by Google

man annehmen muss, es seien dergleichen, zumal der Passions = und Osterspiele, sogar auf den Doerfern sehr gewoehnlich gespielt worden, so hatten sich doch bis auf die neueste zeit verhaeltnissmaessig nur wenig vollstaendige Texte derselben auffinden lassen. Inhalt und Form des Dialogs mochte traditionsmaessig feststehen, so dass man das Aufsschreiben desselben nicht bedurfte; oft war nichts mehr noethig, als nur den Gang des Stückes und die Anfaenge der Reden aufzuzeichnen, wie wir eine solche lateinisch geschriebene Anweisung mit den Anfangsworten der deutschen Verse von einem in Frankfurt aufgeführten Passionsspiel noch übrig haben; nur die kunstreicheren, ausgeführten Partieen wurden vollstaendig aufgezeichnet, wie etwa die Klage der Maria, oder solche Stücke, welche im Ganzen von dem hergebrachten Typus sich entfernten und zu einer groesseren Fülle und Ausführlichkeit sich zu erheben suchten.

Thème allemand.

Socrate inventa, dit-on, la morale. D'autres avant lui l'avaient mise en pratique ; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ? La mort de Socrate philosophant tranquillement avec ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure ; Jésus au milieu d'un supplice affreux prie pour ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

AU BACCALAURÉAT.

Nous avons pu constater une fois de plus, en lisant les dissertations de la dernière session d'examen, une lacune dans les études philosophiques sur laquelle nous croyons utile d'appeler l'attention. La plupart des candidats n'ont aucune idée des discussions actuelles, des progrès de la science, en un mot du mouvement philosophique contemporain. Est-ce par prudence qu'ils sont tenus ainsi à l'écart des questions du

Digitized by Google

jour, qui troubleraient inutilement de jeunes esprits, et ne veut-on leur livrer que des solutions définitives et consacrées par le temps ? Ou encore, croit-on que les bacheliers d'aujourd'hui peuvent fort bien se contenter de l'enseignement traditionnel qui a suffi aux générations précédentes ? Je ne sais trop comment expliquer le fait que je signale ; ce qui est certain, c'est que bon nombre d'élèves arrivent à l'examen de philosophie sans avoir rien lu et rien entendu de ce qui s'est dit et écrit depuis vingt ans. Cette ignorance, quelle qu'en soit la cause, est très regrettable, et nous croyons que par peur d'un excès, on s'est jeté dans un autre beaucoup plus répréhensible.

Pour donner plus de précision à ces critiques, prenons les sujets très simples donnés par la Faculté dans la session d'avril.

Les candidats de la 1re série avaient à parler du scepticisme. Onze copies sur vingt nous représentent le sceptique comme un homme qui doute de tout, qui est condamné par la logique à douter de son doute même. Car « on ne fait pas au scepticisme sa part ; dès qu'il a pénétré dans l'entendement, etc. » Vient ensuite le célèbre dilemme : ou le sceptique croit à son propre système, ou il n'y croit pas : s'il y croit, s'il le regarde comme certain, il affirme donc quelque chose et se réfute lui-même ; s'il n'y croit pas, s'il déclare n'être pas sûr de ce qu'il avance, comment le prendre au sérieux ? Quelquefois, pour achever de terrasser le scepticisme, on fait intervenir les coups de bâton que donne Sganarelle au pyrrhonien Marphurius dans le *Mariage forcé* de Molière ; ou bien, on montre Diogène se contentant de marcher devant un philosophe qui niait le mouvement, et jugeant la réponse suffisante.

Je le demande en toute sincérité, ne serait-il pas temps enfin de proscrire ces banalités convenues, ces formules vides, qui ont d'ailleurs le tort d'être absolument inexactes ? Il est faux en effet que le sceptique doute de tout, qu'il doute de son doute même. Le sceptique tient pour certaines et irrécusables ses pensées, ses déterminations, ses sensations, ses émotions de tout genre ; il croit fermement à la réalité de ce monde intérieur qui lui est révélé par la conscience ; seulement, il déclare ne connaître que cela et ne rien savoir de ce qui n'est pas lui-même ou ses modifications personnelles. Quand on lui demande de franchir les limites de ce monde intérieur, de transporter au dehors ces faits de conscience, de prononcer sur leur valeur *objective*, d'affirmer que les choses sont réellement ce qu'elles lui paraissent être, il suspend son jugement, ne se croyant pas suffisamment renseigné. Celui qui voudrait imiter la réponse de Diogène à Zénon, et marcher devant un sceptique pour lui prouver le mouvement, prouverait seulement qu'il n'a pas compris le système qu'il a l'intention de réfuter. Car le sceptique ne nie pas le mouvement apparent, il reconnaît qu'il semble à l'homme qu'il y a du mouvement, mais il ne se croit pas le droit d'affirmer que réellement quelque chose se meuve. Sur quels motifs s'appuie cette

Digitized by Google

abstention systématique et quelle est la valeur de ces motifs ? Voilà précisément la question qu'il s'agissait d'examiner, et c'est en ces termes qu'elle devait être posée.

Dans cette discussion des arguments du scepticisme, les *erreurs des sens* ne pouvaient manquer de tenir une place importante. Arrivés à cette partie du sujet, les candidats retombent aussitôt dans l'ornière, et les mêmes pauvretés défilent devant nous. La question de la perception extérieure a pourtant été rajeunie, renouvelée par la science moderne. Tout le monde sait aujourd'hui que le son, la lumière, la chaleur, l'électricité, le magnétisme, séparés des impressions qu'ils font sur nous, ne sont que des mouvements, et qu'il n'existe dans les corps rien qui ressemble à nos sensations et à nos idées. Les sens nous trompent donc ; bien plus, ils ne peuvent faire autrement. Attendre d'eux qu'ils nous révèlent la réalité telle qu'elle est, c'est demander l'impossible. Le monde qu'ils nous font apercevoir et qu'ils animent de leurs enchantements est un monde fantastique, peuplé d'illusions et de fantômes. Cependant à travers ce monde apparent créé par les sens, quel monde merveilleux nous découvre la raison ! Ces vibrations de l'air, ces ondulations de l'éther qui nous donnent les sensations de son et de couleur, la science les compte et les mesure ; elle établit par des chiffres les rapports qui existent entre leur nombre, leur rapidité, leur amplitude et les impressions qu'elles font sur nous. Ces découvertes ont été vulgarisées par des ouvrages parfaitement clairs et bien faits pour ouvrir de larges horizons, et inspirer aux élèves le plus vif intérêt. Eh bien ! parcourez les dissertations de nos bacheliers ; vous y trouverez qu'une tour carrée vue de loin semble ronde ; qu'un bâton plongé dans l'eau paraît brisé ; que si un sens nous trompe, c'est que nous ne l'appliquons pas à son objet propre ; que nous avons d'ailleurs la ressource d'appeler à son aide un autre sens et que les deux réunis se corrigeront et se compléteront l'un l'autre. On ne sort pas de là.

Dans le sujet de composition de la 2e série, la question de l'*Erreur* revenait encore, mais envisagée sous un autre aspect. C'était sa nature même et sa cause qu'il fallait étudier cette fois ; il s'agissait de savoir si l'erreur relève de l'intelligence, ou si *affirmer, nier, douter, se tromper*, ne sont, comme le veut Descartes, que des formes diverses de la volonté. Sur ce point de doctrine, très controversé parmi les philosophes, on peut consulter plusieurs études très savantes, très consciencieuses qui, si elles n'apportent pas de solution définitive, approfondissent du moins et élucident le problème. Nous citerons seulement la forte et originale thèse de M. Brochard sur l'Erreur, celle de M. Ollé-Laprune sur la Certitude morale, les articles de M. Renouvier dans la Critique philosophique (7e année), le livre de M. Robert sur la Certitude. Nous espérions malgré nous trouver dans les copies des candidats quelques échos de ces débats, quelque reflet de la lumière abondam-

Digitized by Google

ment jetée sur cette question. Mais combien notre attente fut déçue! La plupart des jeunes philosophes se contentent d'affirmer d'un ton résolu et sans aucune restriction que l'erreur est tout simplement un acte de l'intelligence, et ils ajoutent que si les erreurs dépendaient de la volonté, elles deviendraient des fautes dont nous serions responsables, conséquence que le bon sens refusera toujours d'admettre.

Il est inutile de pousser plus loin ces observations, qui pourraient s'appliquer à toutes les questions du programme.

En résumé, il y a, dans l'enseignement actuel, deux philosophies distinctes, l'une vivante animée, pleine d'ardeur et de curiosité, révisant les solutions anciennes, suscitant des questions nouvelles, produisant des œuvres et obtenant des résultats dont la valeur n'est pas contestable ; l'autre inférieure, *ad usum juventutis,* immobile et figée dans ses cadres, fidèle à ses cahiers, gardant religieusement le dépôt des formules et des doctrines traditionnelles.

Certes, il ne s'agit pas de tout bouleverser, ni de jeter les élèves dans la mêlée de toutes les discussions qui peuvent survenir et au milieu desquelles ils ne sauraient se reconnaître. Mais quand une question importante est entrée dans une phase nouvelle, quand la vérité ou la fausseté d'une opinion est définitivement établie, quand un système considérable s'impose à l'attention de tous, quand quelque fait notable de ce genre se produit, il est bon que les candidats en soient instruits, et que, dans cette mesure du moins, ils soient tenus au courant des choses de leur temps.

Ce que nous demandons en un mot, c'est que des relations intimes s'établissent entre les deux philosophies dont nous venons de parler et qui vivent étrangères l'une à l'autre : c'est qu'on cesse de donner ici comme vrai et profond ce qu'on regarde là comme faux et ridicule Nous savons que plusieurs de nos collègues de l'enseignement secondaire partagent entièrement ces idées et qu'ils se sont déjà engagés dans la voie que nous indiquons ; espérons que tous suivront leur exemple, et bientôt, en dépit de la routine, l'enseignement marchera de pair avec la science.

V. ARREN.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Le HENNO de Reuchlin et la farce de MAISTRE PIERRE PATHELIN

Second et dernier article.

Après la lecture du *Henno,* il faut se faire une idée sommaire de *Maître Pathelin*, si l'on veut suivre la comparaison des deux pièces.

Digitized by Google

La farce ouvre par Pathelin et Guillemette. Celle-ci reproche à son mari la perte de sa réputation d'avocat, et regrette le beau temps où chacun voulait l'avoir pour gagner sa querelle. Pathelin voudrait soutenir qu'il se connaît encore mieux que personne en *avocacion*, mais ses affirmations sont démenties par les faits : dans le ménage, on meurt de *fine famine*, les habits sont usés et on ne sait comment en avoir d'autres. Tenant néanmoins à prouver qu'il est resté digne de lui-même, il dit qu'il va partir pour la foire, d'où il s'engage à rapporter, sans *denier ne maille*, du drap pour habiller largement les deux ; Guillemette n'a qu'à dire *quel' couleur lui semble plus belle, d'un gris vert, d'un drap de Brucelle ou d'autre*. Il sort, et incontinent se trouve chez Guillaume Joceaume, drapier. Après les premiers compliments, il entre en matière avec lui, et donne de grands éloges à feu son père. Joceaume en est d'autant plus flatté qu'il doit ressembler *de visaige comme droicte painture* à celui dont il entend dire tant de bien. Ce n'est pas tout : une tante à lui, la bonne Laurence, est belle, grande, droite et gracieuse ; il a son port et peut être fier de se dire de son lignage. Invité déjà à s'asseoir, Pathelin jette les yeux sur du drap qui est près de lui. Il le trouve bon et fort ; son intention toutefois n'a pas été en venant d'avoir du drap. Il a sur lui quatre-vingts écus, mais c'est pour *retraire une rente*. Ne ferait-il pas bien d'en consacrer vingt ou trente à l'achat d'une si belle étoffe pour avoir une *cotte*, et sa femme aussi? Joceaume demande pour *chacune aulne vingt et quatre solz*. Pathelin marchande, en offre vingt, puis consent, et se fait mesurer six aunes. Il les prend sous son aisselle et invite le marchand à aller chercher l'argent chez lui ; ce sera l'occasion de boire un verre de son bon vin et de manger un morceau de l'oie que Guillemette fait rôtir. De retour chez sa femme, Pathelin lui fait part de la façon dont il a trompé le marchand. Guillemette s'inquiète : on viendra faire une saisie, on lui emportera tout ce qu'elle a. Son mari sait si bien la rassurer, qu'elle ne peut s'empêcher de rire et de le comparer au renard qui a trompé le corbeau. Elle consent à se prêter au tour à jouer à Joceaume. Pathelin se couchera et fera le malade ; le marchand viendra, sera surpris, criera, mais Guillemette l'invitera à parler bas pour ne pas déranger un homme au lit depuis six semaines ou deux mois. Joceaume, chez lui, se demande s'il boira avant de partir ; inutile, puisqu'il doit boire chez Pathelin, en même temps qu'il mangera *de l'oe* et recevra *pecune*. Il s'en va et arrive chez Pathelin. Guillemette se lamente : son mari, le *povre martir*, garde depuis onze semaines le lit, et actuellement est à toute extrémité. Le drapier ne comprend rien à ce discours ; il ne saurait se persuader qu'un homme qu'il a vu le matin en bonne santé, soit dans un état si pitoyable. Pathelin, dans son lit, commence à parler, demande de l'eau de rose, délire, prend le drapier pour un médecin, se plaint de constipation en termes très réalistes, et prie qu'on le soulage. Joceaume est

Digitized by Google

tout ahuri, et ne sait s'il veille ou s'il rêve. Il se retire. A peine est-il sorti, que Pathelin est guéri et se réjouit avec sa femme du succès de son invention. Mais voilà que Joceaume revient; Pathelin de sauter dans son lit. Il s'y démène, s'agite, et commence à parler *Lymosin*. La pauvre Guillemette explique au drapier qu'il avait un oncle de cette province. Puis il parle picard : sa mère était de Picardie; ensuite normand : son maître d'école était venu de Normandie; maintenant, c'est le breton : la mère de son père était bretonne; il finit par le latin, et alors sa femme s'effraye, elle le voit à sa fin. Le marchand prend peur aussi, souhaite à Guillemette le *benoist jour* et s'en va. Il ne lui reste plus que la conviction que c'est le diable sous la figure de Pathelin qui l'a trompé; il renonce à son drap, le laisse à qui l'a pris, et tient à sauver sa personne. Pathelin félicite Guillemette d'avoir si bien *ouvré* pour moucher le beau Guillaume. Quant au marchand, à peine rentré chez lui, le voilà de nouveau en scène; chacun lui enlève une partie de son bien. Son berger Aignelet vient soutenir qu'on lui a volé les meilleures brebis du troupeau. Guillaume n'en croit rien; il va de ce pas le dénoncer à la justice; l'amende qu'il se fera payer sera un dédommagement des six aunes de drap. Aignelet charge l'avocat Pathelin de sa défense, et est instruit de la manière dont il doit se comporter : point d'aveux, *ce sont dyables*; à tout ce qu'on lui demandera, il devra répondre par *bée*. Au tribunal Pathelin s'assied un peu à l'écart Le drapier entre sans le voir; il attend son avocat, qui doit arriver à l'instant. Le juge perdant patience, il commence lui-même à expliquer le cas. Pathelin se couvre le visage avec la main; le juge lui demande s'il a mal aux dents; il répond qu'*oncquesmais ne senty tel raige*. Le marchand le reconnaît et aussitôt s'embrouille, confondant dans son discours les moutons égorgés et volés par Aignelet avec les six aunes de drap emportées par Pathelin. Le juge aussi se perd dans ce galimatias et crie à Guillaume : « Suz, revenons à ces moutons! » Pathelin triomphe du désordre où se trouve le drapier pour faire entendre au juge qu'il n'a que de mauvaises raisons à alléguer contre sa partie. Le juge, pour éclaircir l'affaire, interroge le berger qui, suivant le conseil de Pathelin, ne répond que *bée*. Guillaume veut en vain reprendre son plaidoyer; il est comme perdu de sens. Le juge le prend pour un visionnaire, renvoie le berger absous et se retire en invitant Pathelin à souper avec lui. Celui-ci le remercie, absorbé par la pensée de la *paye* qui l'attend. Il reste seul avec Aignelet et, après l'avoir félicité du gain de sa cause, il lui demande de l'argent. Aignelet, suivant la parole qu'il a donnée à Pathelin, ne répond que *bée* à tout ce que l'avocat lui dit. Pathelin s'aperçoit qu'il est trompé et qu'on a raison de dire que *les oysons mènent les oes paistre*, puisque lui qui *cuidait estre sur tous maistre des trompeurs*, est passé par un *bergier* des champs.

Digitized by Google

Par cette rapide analyse on voit qu'il s'agit dans l'avocat *Pathelin* d'un homme de chicane rompu aux roueries de greffe : il trompe le marchand en lui achetant le drap, il le trompe en feignant d'être à l'article de la mort quand il doit payer, il le trompe en faisant acquitter comme idiot celui qui lui a volé ses brebis; mais à la grande joie des spectateurs il est trompé à son tour, et de plus forcé d'en faire l'aveu. Tout se tient dans la pièce : les scènes, sans être marquées, se suivent et se lient ; une pensée unique domine, une pensée morale. Le principal héros est un personnage important, un homme de loi qui connaît son métier, un maître, — *Maître Pathelin*.

Dans le *Henno*, quel est le héros ? C'est un valet de ferme. Quel rôle joue-t-il ? Il reçoit de l'argent volé par son maître ; au lieu de l'employer à acheter du drap, il le garde et prend le drap à crédit pour le vendre à prix comptant ; traduit en justice, il répond *blê* et au juge qui l'absout et à l'avocat qu'il doit payer. On ne peut lui refuser la ruse, mais on voudrait le voir pris à son tour. Pas du tout : en retour de ses tromperies, il obtient la fille de son maître en mariage, avec l'argent qu'il a volé et toute la fortune de la famille pour dot. Henno, qui, au commencement de la pièce, paraissait devoir être le principal personnage, tombe au second rang. Un astrologue intervient sans raison. La comédie n'a ni unité de composition ni unité de pensée. Deux points, sans plus, sont communs au *Henno* et à *Maître Pathelin* : un marchand est volé et un avocat est trompé. En dehors de là, ils ne se tiennent et ne se ressemblent par rien. Mettez que Reuchlin eût connu la farce française, soit pour l'avoir lue, soit pour l'avoir vu représenter ; à la place de maître Pathelin, aurait-il mis le valet Dromo ? Au lieu d'une rusée Guillemette, aurait-il créé une insignifiante Elsa ? Aurait-il gâté Guillaume Joceaume jusqu'à en faire un Daniste ? Aurait-il fermé les yeux sur la belle scène du marchandage au point de la négliger complètement, de ne pas même avoir l'idee de montrer Dromo extorquant le drap à crédit à Daniste ? Que dire de la scène de justice, scène inimitable et qui assure à la farce de Pathelin le premier rang dans les compositions comiques ? A sa place, le Henno contient un court et banal interrogatoire de Dromo.

Si de la comparaison du fond on passe à celle de la forme, la différence est encore plus frappante. Le dialogue dans *Pathelin* est parfait : il relève, embellit et enrichit les situations. Le plus grand poète dramatique ne ferait rien de plus entraînant, de plus spirituel, de plus compréhensif. Sans être bourré, sans contenir un mot inutile, il renferme tout ce qui se rencontre de risible dans la sphère où il se meut. C'est cette opulence de pensée qui a fait croire que, dans sa première forme, la farce avait dû être bien plus maigre, et que peu à peu seulement y avait été ajouté tout ce que clercs, avocats, juristes et hommes de lois de toute espèce avaient l'occasion d'observer. Ainsi se serait perdu le

Digitized by Google

nom du premier auteur, chacun y aurait eu part, et elle serait devenue l'œuvre de toute une corporation, les clercs de la Bazoche. Reuchlin comprenait le français, il savait écrire en latin. S'il avait connu *Pathelin*, aurait-il osé produire un dialogue de la pauvreté de celui du Henno ? Il avait étudié le droit. Les scènes de procès lui étaient familières ; après les avoir vues idéalisées dans *Pathelin*, s'en serait-il tenu à une insignifiante parodie ?

A ne s'attacher qu'à la comparaison des deux pièces, on a de la peine à croire que l'une soit née de l'autre. Quant à l'argument tiré en faveur de leur parenté du séjour de Reuchlin à Poitiers et de ses relations avec Blanchet, inutile d'y revenir ; il est sans valeur (1).

Si l'on tenait à donner l'avocat *Pathelin* comme père au Henno, pourquoi ne lui reconnaîtrait-on pas le même titre vis-à-vis d'une autre pièce presque pareille, écrite en Suisse, en langue allemande ? C'est un jeu du nouvel an (Neujahrspiel), imprimé dans Mone (Schauspiele des Mittelalters, t. II, p. 378 et suiv.) ; on l'appelle *das Luzerner Neujahrspiel* ou *der Kluge Knecht* (le Valet prudent). Là aussi un domestique vole du drap et le vend ensuite ; cité en justice il ne répond, sur l'avis de son avocat, que *weiw*, et il persiste dans cette réponse quand l'avocat lui demande de l'argent. Personne cependant n'a eu l'idée de faire sortir le *Valet prudent* de l'avocat *Pathelin*. Kurz en donne une courte analyse (t. I, p. 713), et remarque, comme je viens de le faire pour le *Henno*, que si le *Kluge Knecht* avait été imité de *Pathelin*, il n'aurait pas manqué d'en reproduire les traits comiques les plus marquants. Je dois m'y arrêter, parce qu'on a fait sur la date de sa composition une erreur qui a induit quelques critiques à le regarder, au défaut de *Pathelin*, comme la source du *Henno*.

Le héraut (exclamator) maudit l'avarice et expose en quelques mots le vol qu'elle fait commettre à un valet d'écurie (stalknecht), Ruedi s'avance et recommande à sa femme Gret (Marguerite) de bien fermer toutes les portes, parce que les païens (on appelait ainsi les Bohémiens) sont dans le pays et se livrent à la maraude. Gret obéit volontiers, mais elle trouve que son mari n'est pas toujours si soigneux : il dissipe non seulement ce qu'elle économise, mais encore sa dot. Avant de répondre, Ruedi donne ordre au domestique de faire rentrer les vaches à l'étable, d'atteler le cheval blanc, de conduire du fumier aux champs et de revenir bientôt. Il prie ensuite Gret de se calmer, et promet de se corriger. Il a comme un pressentiment qu'un bonheur l'attend, et il veut consulter un Bohémien.

(1) Mon but ici n'est pas de me livrer à des recherches sur la date et l'auteur de *Pathelin*. Après des travaux français très remarquables, auxquels les Allemands rendent hommage, la question est encore indécise ; il reste peu d'espoir qu'elle soit jamais tranchée.

Digitized by Google

Malgré les moqueries de Gret, il aborde le devin et apprend de lui ce qu'il sait déjà, à savoir qu'il boit son bien et qu'il a une femme irascible ; cependant ce qu il ignorait, c'est que, s'il était mieux mis, il deviendrait un homme important au village. Ruedi prie sa femme de lui donner un peu d'argent : la fille du voisin Ruffli va se marier, il sera invité à la noce, et il tient à y faire bonne figure Quand il sera bailli, il achètera à Gret une superbe robe. Elle répond en grommelant et prétend n'avoir pas un denier. Cependant le domestique appelle Ruedi à l'écart, et lui dit qu'il vient de trouver dans l'étable huit florins d'or enveloppés dans un morceau d'étoffe et cachés là par Gret sans doute. Ruedi lui défend d'en dire un mot, et l'envoie avec cet argent à la ville chercher du drap pour un habit tel qu'il sied à un futur bailli d'en porter. Le domestique part aussitôt. Il prie le marchand de lui donner à crédit diverses sortes de drap pour que son maître puisse prendre celle qu'il préfère. Le drapier hésite, puis cède et donne le drap. Le domestique revient dire que, ne sachant la couleur qui convenait à son maître, il a laissé l'argent au marchand, en attendant que Ruedi aille choisir lui-même l'étoffe de son goût. Le paysan demande à sa femme son chapeau et ses souliers neufs, il a des affaires à régler en ville. Pour s'éviter la peine de faire deux fois la route, il emporte un cuveau de lait et un ballot de beurre Il part avec le domestique, et Gret vient se plaindre à sa voisine de ce qu'on lui a volé l'argent qu'elle avait caché dans l'étable. Arrivé chez le marchand, Ruedi demande son drap. Il apprend que le domestique l'a emporté. Les deux reconnaissent qu'ils ont été trompés ; le marchand va accuser le domestique devant le juge. Ruedi, rentré chez lui, reçoit une sommation d'amener son domestique ; il le conduit chez le drapier, qui lui dit son fait et le menace de la potence. Le valet se prétend lésé dans son honneur et parle d'appel au tribunal. Le marchand ne demande pas mieux ; son avocat expose le cas. Le domestique promet au sien huit florins d'or s'il le fait acquitter. C'est convenu : pour échapper, il n'aura qu'à faire le muet. Un juge l'interroge, et n'obtient pour toute réponse que *weiw*. Il le traite d'âne et demande aux autres juges leur sentiment. Tous les quatre sont d'avis que cet homme a perdu la raison et doit être acquitté. Le marchand se promet de ne plus s'y laisser prendre, Ruedi réfléchit au tour qu'il a lui-même joué à sa femme, et l'avocat demande ses huit florins d'or, mais ne reçoit qu'un *weiw*. Le fou fait quelques observations ; le héraut dans l'épilogue renouvelle sa sortie contre l'avarice et souhaite aux spectateurs une bonne année.

La ressemblance de cette pièce avec celle de Reuchlin est frappante : de part et d'autre, une paysanne se plaint des habitudes de dépense de de son mari et est volée de huit pièces d'or qu'elle a cachées dans une étable ; un domestique prend du drap à crédit, est traduit en justice, reçoit de son avocat le conseil de faire le sourd-muet, est acquitté et

Digitized by Google

trompe son défenseur ; un devin est introduit, Alcabitius dans le *Henno*, le Bohémien dans le *Kluge Knecht ;* une voisine reçoit les confidences de la maîtresse de maison volée ; le nom même de *Gret* figure dans les deux pièces, quoique désignant des personnages différents.

Mone pense que le *Kluge Knecht* doit être du milieu, ou au plus tard de la seconde moitié du quinzième siècle ; Herman Grimm le place à la fin du quinzième ou au commencement du seizième. Goedeke y revient en deux endroits de son *Grundriss* (p. 96 et 304). D'abord il le met vaguement au seizième siècle, puis il précise et lui assigne pour date l'an 1560, ajoutant qu'il n'est qu'une imitation des *Scenica progymnasmata* de Reuchlin. Dans sa *Poésie au moyen âge* (Deutsche Dichtung im Mittelalter, p. 970), il cite l'essai de Herman Grimm, et tout en maintenant la ressemblance des deux pièces, se range à l'opinion de ce critique, que le *Kluge Knecht* repose sur une comédie italienne. Dans tout cela, un point est important, c'est la date du *Kluge Knecht*. Si elle est postérieure à l'année 1497, où le *Henno* fut représenté à Heidelberg, ce *Neujahrspiel* ne peut avoir inspiré Reuchlin. Goedeke ne donne point de preuves, il faut le regretter ; malgré sa compétence, on pourrait faire des difficultés de le croire sur parole. Je vais indiquer le résultat de quelques recherches qui me permettront peut-être de refuser l'existence au *Kluge Knecht* avant 1553. J'examinerai en passant si, n'ayant pas donné naissance au *Henno*, il en est né, où s'il est sorti d'une autre source.

L'auteur, dont le nom est perdu, me paraît avoir connu les trois *Fastnachtspiele* de Pamphilus Gengenbach représentés à Bâle en 1515, 1516 et 1517 : les Dix Ages (die zehn Alter), la Gauchmatt (le Pré des fous), et le Nollhart (1).

Pamphilus Gengenbach fait précéder chacune de ses pièces d'un long prologue, qui commence par des réflexions générales sur les vices du temps, puis indique en quelques mots l'objet du jeu. Ainsi fait aussi l'auteur du *Kluge Knecht*. Même analogie dans les épilogues; il faut les lire pour bien en juger. Comme dans le *Neujahrspiel* c'est particulièrement l'avarice qui est attaquée, le poète paraît avoir emprunté des idées au discours de l'homme de soixante ans qui, dans les *Dix Ages*, figure ce vice. Des vers semblent presque avoir été copiés. Par exemple :

Dar zu ouch ander heimlich *gelt*
Das man *jetzt* nimpt in *aller welt*
(Les Dix Ages, 507-508.)

Din eer ist gross, hast du vil *gelt*
Daz *letz* weizt die *gantze welt*
(Der Kluge Knecht, 21-22.)

(1) *Pamphilus Gengenbach*, édité par Karl Goedeke, Hanovre, Carl Rümpler, 1856.

Digitized by Google

Pamphilus Gengenbach a un faible pour les faits historiques, il en bourre ses jeux ; l'auteur du *Neujahrspiel* a l'air de le singer. Il dit dans l'épilogue que par l'avarice *Rome* et *Troie* furent détruites :

Durch *eignen nutz* wart *Rom zerstoert*,
Von *Troij* hant wir ouch gehoert (899-900).

Dans les *Dix Ages*, l'avarice fait périr *Rome ;* l'adultère *Troie :*

Durck *eigen nutz* solt glauben mir
Der *Roemisch* gwalt zergangen ist (531-532).

..... durch schoen Helena zart
Die stat *Troy zerstoeret* ward (379-380).

Dans le dialogue entre le Nollhart et le Eydtgnosz (le Suisse), le thème de l'avarice revient avec les pensées qu'on trouve dans le *Neujahrspiel* :

Allein betracht den *eynen nutz*,
Das selb erst ist der rechte butz,
Dar durch *zerstoeret* wirt manch land
Als wir jn vyl historian hand.

La confusion de tous les états dans la même réprobation est le fond de la pensée de Gengenbach : l'ecclésiastique, le laïque, le chevalier, le lansquenet, le pape, l'empereur suivent la même voie de perdition. C'est exactement aussi ce que prétend l'*exclamator* du *Neujahrspiel*. Hermann Grimm est frappé de la faiblesse de l'action dans ce jeu, et de la prédominance des pensées morales. Il aurait pu remarquer que l'auteur n'est qu'un compilateur sans beaucoup d'originalité ; l'exemple du poète bâlois peut l'avoir égaré : Gengenbach n'a pas d'action, il ne fait que moraliser (1).

Un premier point serait donc établi : le *Kluge Knecht* paraît postérieur à 1517 ; je pense pouvoir prouver qu'il l'est à 1553. L'auteur a pris partout, non seulement des idées, mais encore des mots, des expressions, des vers presque tout entiers. Il semble avoir connu Hans Sachs ; je crois en trouver la preuve dans quelques passages qu'il aurait tirés d'une de ses farces de carnaval, la *Femme dans le puits* (das Weib im Brunnen) (2). Là Gitta reproche à son mari de lui boire sa dot :

Hast schier mein heyratgut umbbracht (217).

(1) Ce luxe de morale seul prouverait que le *Kluge Knecht* n'est pas du xv^e^ siècle, les jeux d'alors renfermaient rarement une pensée élevée pouvant servir de règle de vie.

(2) Voir le 4^e^ vol., p. 102 des *Fastnachtspiele* de Hans Sachs publiés par M. Edmond Goetze chez M. Max Niemeyer à Halle-sur Saale (1883).

Digitized by Google

Elle veut que les siens sachent combien elle souffre :

Das yederman, auch meinen Brüdern,
Dein volle weiss muss jnnen werden (213-214).

Und westens halbs die Freunde mein,
Wie elend ich bey jm muss sein,
Sie hetten mich lengst heim genommen (265-267).

Dans le *Kluge Knecht*, Gret a le même grief, sa dot dissipée ; elle se propose de se plaindre aussi à ses amis :

Ich weltz ee minen fründen klagen,
Dan es ist gar ein gantzen wüst,
Dasst mir min vetterlich erb vertüst (66-68).

L'une et l'autre femme reproche à son mari de se livrer à la débauche, et dans les mêmes termes, les mêmes vers avec les mêmes rimes :

Ich wil ein gang thun zu meim *Bruder*.
Du *liegst* auch geren *in dem luder* (la Femme dans le puits, 27-28).

..... So wil ichs sagen
Minem vatter und minem *bruder*.
Wie du *list* dag und nach *im luder* (Kluge Knecht, 87-89).

La Femme dans le puits de Hans Sachs est de janvier 1553. Donc la date que donne Goedeke, sans toutefois la justifier, ne paraît pas éloignée de la vérité, et le *Kluge Knecht* serait bien postérieur au Henno. D'ailleurs le dialogue et la division assez adroite en actes jureraient avec le temps où Mone songe à le placer. Au milieu, et même dans la seconde moitié du quinzième siècle, les jeux de cette sorte ont une tout autre structure, une tout autre marche. En général le même acteur paraît une fois pour toutes, dit son affaire et retourne à sa place. Si par hasard plusieurs personnages s'entretiennent à la fois, rien n'intéresse que ce qu'ils disent au moment ; ni l'auteur ni le spectateur ne tiennent compte de la situation générale dont cette espèce de dialogue n'expose qu'une partie. Point d'intrigue, point de caractères, point de progrès vers un dénouement désiré, prévu ou imprévu. C'est la Renaissance qui a appris aux humanistes, et aussi dans une certaine mesure, aux poètes nationaux comme Hans Sachs, à diviser leurs drames en actes, à animer le dialogue, à intriguer le spectateur. Le *Henno* de Reuchlin est le premier type du nouveau genre, et dans ce sens son titre est exact : *Scenica progymnasmata hoc est Ludicra praeexercitamenta*. Il n'est point sorti du *Kluge Knecht*, qui, selon toutes les apparences, lui est postérieur d'un demi-siècle. N'étant pas imité non plus de *Pathelin*, d'où peut en venir l'idée ?

Digitized by Google

La scène de l'astrologue Alcabitius lui est commune avec *la Calandria*, comédie en prose de Bibbiena (1470-1520). Il y a là déjà une trace d'origine étrangère : on aimait en Italie les devins et les magiciens. D'un autre côté, les Italiens n'avaient pas laissé périr le germe de la comédie. La décadence des lettres n'avait point fait disparaître chez eux toutes les représentations théâtrales. Goldoni (1) [Mémoires, t. II, p. 192 et suiv. de l'édition de 1787] dit que les premiers qui travaillèrent pour les faire revivre, ne trouvant pas, dans un siècle d'ignorance, des écrivains habiles, eurent la hardiesse de composer des plans, et de débiter, à l'impromptu, les pensées, les plaisanteries et les propos qu'ils avaient concertés entre eux. Il ajoute, comme preuve de son son assertion, qu'il a un manuscrit du quinzième siècle très bien conservé, et relié en parchemin, qui contient cent vingt sujets ou canevas de pièces italiennes. On les appelle *comédies de l'art* (*comedie dell'arte*). La base fondamentale de leur comique est toujours un négociant, un docteur jurisconsulte, un valet adroit et un autre lourdaud. C'est une comédie de ce genre qui a dû servir de modèle au *Henno*, et peut-être aussi au *Kluge Knecht*, si l'un n'est pas né de l'autre. On s'expliquerait ainsi comment les deux ouvrages peuvent se ressembler par leur structure sans avoir rien de commun quant au dialogue. L'*Avocat Pathelin* lui-même pourrait, dans son premier état, tout rudimentaire, être pris d'une esquisse pareille; cependant son caractère est si français qu'il est permis d'en douter. La raison tirée du vol du drap et de la scène de justice qui s'ensuit ne paraît pas suffisante.

Le domaine des idées de l'homme est très varié; il est moins étendu. Le nombre des pensées est restreint, mais chaque pensée peut prendre des aspects multiples : elle varie avec les temps, les pays, les climats, et en même temps elle garde un caractère de permanence qui la fait reconnaître sous toutes ses formes. Ne pas tenir compte de ce fait, c'est s'exposer à des erreurs, surtout en littérature. On trouve une idée analogue dans des écrivains étrangers les uns aux autres par leur langue et leur nationalité; aussitôt on en conclut qu'ils se sont connus par leurs œuvres, qu'ils se sont copiés. Parce que tel conte oriental, découvert ou traduit de nos jours, fait allusion à la lune dans telle ou telle phase prise par un animal pour un fromage intact ou entamé, peut-on soutenir que La Fontaine ait utilisé ce conte pour son renard au fond d'un puits? On a relevé avec raison, il n'y a qu'un mois ou deux, les méprises d'un Allemand, M. Lindau, sur les sources du Décaméron. Certains recueils de contes indous, arabes et persans renferment des faits qui offrent une ressemblance avec les nouvelles de Boccace ; aussitôt M. Lindau d'affirmer que Boccace connaissait et

(1) L'essai de Hermann Grimm m'a donné l'idée de l'argument que je tire de Goldoni.

Digitized by Google

exploitait ces contes. Les idées volent en l'air, comme les nuages, de pays en pays; elles constituent dans le principe la tradition orale; c'est là que les esprits supérieurs les prennent et leur donnent la forme qu'ils veulent. Pour en revenir à notre drap volé et à notre avocat trompé, je me souviens vaguement que parmi les histoires amusantes que nous disait dans notre enfance un conteur de famille, se trouvait précisément celle d'un espiègle qui paya son avocat par un *blê* (1). Cet homme était illettré; il n'avait jamais connu ni *Pathelin*, ni le *Henno*, ni le *Kluge Knecht*. Supposez que l'un des enfants qui l'écoutaient fût devenu poète dans la suite et eût eu à faire une petite comédie d'occasion, une farce de carnaval. Pourquoi n'aurait-il pas eu l'idée de mettre en drame le gentil conte dont le souvenir lui serait revenu ? Serait-il maintenant téméraire d'admettre qu'en France et en Italie il circulât au moyen âge des contes analogues ? Des farces ont pu en sortir, la farce de *Pathelin*, d'abord simple et courte, puis développée et longue, en deçà des Alpes, une *comedia dell'arte* au delà. La pièce française est une œuvre originale; elle reproduit tous les caractères de la vie de chicane des acteurs qui la représentaient, pour qui, et par qui peut-être elle fut composée. La *comedia dell'arte* a dû étaler sur une scène populaire la ruse d'un valet qui aveugle son marchand, embrouille son juge et se joue de son avocat plutôt pour le plaisir de faire parade de son esprit que pour avoir huit pièces d'or ou quelques aunes de drap. C'est cette comédie, bien inférieure en tout cas à *Maître Pathelin*, qui doit avoir servi de modèle à Reuchlin. Si cela est, il faut renoncer à faire naître le *Henno* de *Maître Pathelin*, et cela sera tant mieux : le père n'aurait pas lieu d'être fier du fils, le fils ne serait pas digne du père. Si Gottsched, qui connaissait certainement la pièce française, avait été capable de juger d'une œuvre dramatique autrement que par sa division en actes et en scènes, il aurait évité une bévue que ne peut lui faire pardonner son amour-propre national. En parlant du *Henno*, il affirme avec orgueil que ni les Italiens, ni les Espagnols, ni les Anglais, ni les *Français* ne pouvaient produire alors (en 1497) un chef-d'œuvre digne d'être comparé à la comédie de Reuchlin, tant les Allemands, à son avis, l'emportaient déjà sur tous les autres peuples dans la vraie science de l'art dramatiqne (2). Les critiques allemands plus modernes qui ont lu et comparé *Maître Pathelin* et le *Henno*, n'ont point cette prévention. Hermann Grimm appelle la comédie de Reuchlin une pièce pauvre

(1) Dans le *Pfaffe Amis*, précurseur du *Till Eulenspiegel*, est une scène qui peut être rapprochée de celle qui nous occupe ici. Le curé *Amis* promet à un maçon de faire de lui un évêque pourvu qu'il réponde à toutes les questions par *de ist, de ist*. Le *Pfaffe Amis* fut écrit par Stricker dans la première moitié du XIII^e^ siècle, où sans doute le *bée*, *le blê* et le *weiw* couraient déjà à travers pays dans les contes populaires.

(2) Noethiger Varrath, II, 146.

Digitized by Google

(ein Stück von armseliger Arbeit, p. 133) à côté de notre *Pathelin*; et c'est sans doute une raison pour lui d'ajouter aussitôt qu'il ne faut point faire sortir le *Henno* de la farce française. M. Vogt, dans son travail sur la métrique de *Pathelin* (1), appelle cette pièce un bijou de poésie comique (dieses Kleinod komischer Dichtung). Il paraît croire à une imitation par Reuchlin; mais il reconnaît la faiblesse du *Henno*, et l'attribue, on ne sait pourquoi, à l'introduction du chœur.

Je conclus : *Maître Pathelin* est un ouvrage capital, un incontestable chef-d'œuvre. Le *Henno* en diffère absolument par la conception du sujet, la composition, le dialogue; il n'en reproduit en réalité aucun caractère, aucune scène. Si un humaniste comme Reuchlin avait connu la pièce française, il n'en aurait point fait une pauvre comédie, qu'il appelle lui-même un jeu de vieille femme, *ludum anilem*. Il a dû tirer son sujet d'une comédie italienne, une *comedia dell'arte* aujourd'hui perdue.

J. PARMENTIER.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Lexique latin-français à l'usage des candidats au baccalauréat ès lettres, par E. BENOIST et J. FAVRE (Paris, Garnier frères)

Les candidats au baccalauréat n'ont vraiment pas à se plaindre des livres qu'on leur met entre les mains; ce sont les maîtres de la science, les philologues les plus en renom qui se chargent aujourd'hui de la confection des livres classiques. Voici un lexique latin-français rédigé conformément au décret du 19 juin 1880 par M. Eugène Benoist et par M. J. Favre. Une telle œuvre, dans sa simplicité apparente et sous son titre modeste, est délicate à mener à bonne fin; elle demande une science variée et profonde qui consente à se dissimuler, de l'expérience pédagogique, du sens pratique et de la décision. Aucune de ces qualités ne fait défaut aux auteurs du nouveau livre; les candidats n'auront désormais que l'embarras du choix entre le lexique de M. Chatelain, déjà annoncé ici, et celui de MM. Benoist et Favre, excellent pour eux à tous les points de vue, utile aussi à d'autres travailleurs plus

(1) La Farce de l'Avocat Pathelin. Ein Beitrag zur franzoesischen Metrik, Fellin, 1881, p. 4.

Digitized by Google

avancés qu'eux, car nous ne sommes pas gâtés en France par les bons dictionnaires latins. Par l'étendue de la nomenclature et par l'exactitude des significations, le lexique Benoist et Favre est appelé à rendre de véritables services à tous ceux qui, même dans une sphère élevée, s'occupent d'études latines.

Mais le livre est fait spécialement et tout d'abord pour les candidats; les auteurs n'ont point perdu de vue cette destination. Page 10 de l'*Avertissement*, M. Benoist explique la méthode qu'il a entendu suivre et qu'il a suivie en effet avec la sûreté qui lui est familière. Songeant avant tout aux habitudes et à l'intérêt des jeunes gens qui se présentent à l'examen du baccalauréat, M. Benoist a résisté à la tentation de suivre l'ordre étymologique, ordre naturel dans un livre fait pour des étudiants sérieux et déjà avancés, mais qui ne convient pas du tout pour des écoliers, dont fort peu sont destinés à devenir des latinistes ou même simplement à cultiver plus tard les connaissances classiques acquises avant le baccalauréat. Le lexique Benoist-Favre commence donc, fort sagement, par donner « les sens les plus ordinairement usités d'un mot, ceux auxquels s'est généralement arrêtée la langue classique, d'où sont d'ordinaire extraits les textes que l'on donne à traduire dans les examens ». Rien n'est plus sensé ; c'est là un de ces traits qui montrent dès l'abord le caractère pratique d'une méthode et qui expliquent l'influence qu'elle peut avoir, selon ses manifestations, soit sur l'état des études supérieures, soit sur l'éducation générale de la nation.

Le dictionnaire latin allemand de Georges a été l'une des sources principales du nouveau lexique ; M. Chatelain s'y était également référé. Il est incontestable que le dictionnaire de Georges dans sa dernière édition (Leipzig, 2 vol., 1879-1880), est l'un des meilleurs et le plus complet des dictionnaires latins que l'on possède en Europe à l'heure qu'il est. Mais s'il remporte l'avantage au point de vue de la nomenclature, laquelle se refait sans cesse et progresse rapidement de nos jours, comme le montrent les cahiers du professeur russe Paucker, il serait injuste de méconnaître la valeur très grande du dictionnaire rival de Klotz (6e tirage de la 3e édit. Brunswick 1879, 2 vol.), lequel à certains points de vue est préférable. Ainsi, Georges n'indique que de temps à autre, et sans que l'on sache pourquoi ces différences, les passages des auteurs d'où sont extraits les exemples sur lesquels il s'appuie ; Klotz, au contraire, le fait toujours avec beaucoup de conscience. Il y a là une méthode dont l'avantage n'échappera pas à nos étudiants. Ceci, d'ailleurs, est une digression, et je reviens au lexique Benoist-Favre sur lequel je n'ai pas tout dit.

Le but essentiellement scolaire de cet ouvrage explique la prudence excessive des auteurs sur la question de l'orthographe. Certaines orthographes vicieuses se sont introduites dans nos éditions et dans notre

Digitized by Google

enseignement, où les a maintenues assez longtemps une sorte de vénération superstitieuse. Ecrire mal certains mots était devenu pour quelques personnes une question de patriotisme et de goût; les Allemands et les philologues pouvaient écrire *caelum,* mais un français, un littérateur devait écrire *coelum*. Cependant Wernsdorf, Rob. Unger E. Glaser sont allemands et écrivent *coelum ;* les auteurs de la collection Lemaire et Fr. Dübner étaient français et écrivaient *caelum*. N'importe ; mettre *condicio* et *contio*, comme on le doit, c'était prendre rang dans l'*école allemande ;* à la bonne heure *conditio* et *concio* qui sont des barbarismes, voilà des preuves de sens littéraire et d'esprit français ! Aujourd'hui, Dieu merci, nous n'en sommes plus là, on a renoué la vieille et bonne tradition de la philologie française. Formée à l'école des Patin, des Egger, des Weil, la nouvelle génération ne s'est pas crue obligée de faire mal pour le plaisir de faire différemment des Allemands ou des Anglais quand ils font bien. Je crois donc qu'au point de vue de l'orthographe, les auteurs des nouveaux lexiques montrent un peu trop de timidité. Dans une seconde édition, par exemple, MM. Benoist et Favre pourraient oser un peu plus en plaçant toujours la traduction à côté de la forme la meilleure, et non à côté de celle qu'un mauvais usage a fait régner longtemps dans nos lycées et collèges. Je ne crois pas qu'il y ait là de quoi embarrasser si fort les candidats : si j'en juge par ceux qui se présentent à la faculté de Poitiers, la réforme orthographique a pénétré déjà dans l'enseignement secondaire, grâce précisément aux éditions faites par M. Benoist lui-même, ou sous sa direction, ou sur le modèle des siennes.

Je recommande à toutes les personnes. qui s'intéressent aux questions d'enseignement et d'éducation nationale, la lecture de la préface du lexique, écrite par M. E. Benoist. On ne lit pas assez les préfaces, du moins certaines préfaces ; c'est là parfois que se trouve la pensée des maîtres sur les questions si délicates de pédagogie. C'est en les méditant qu'on se rend compte de ce qu'il y a de bon et de mauvais dans la tradition et dans les réformes; on voit ce qu'approuve ou condamne l'expérience des hommes les plus compétents et ce que l'avenir doit tirer des leçons du passé.

La maison Garnier ne s'est pas contentée d'employer un joli caractère pour le texte du lexique de MM. Benoist et Favre, elle a habillé le volume d'un cartonnage rouge et noir, signé de Ch. Magnier relieur, lequel frappe l'œil agréablement et ne déplaira point sans doute aux jeunes gens appelés à s'en servir.

F. Plessis.

Digitized by Google

Une Ascension de l'Etna, par CH. CONTEJEAN.

M. Contejean, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers, vient de publier un nouveau fragment de son intéressant voyage en Italie (1). Cette fois, c'est une *ascension de l'Etna* que décrit notre savant et spirituel collaborateur. Nous en extrayons la page suivante, où est vivement dépeinte l'arrivée du voyageur au sommet de la montagne et sur le bord du cratère :

« Nous entreprenons l'attaque au sud-est, où l'on peut suivre des yeux une façon de sentier; mais comme les vapeurs sont rejetées de ce côté, j'oblige Antonino à appuyer davantage sur la gauche. Ici commence un labeur d une difficulté inouïe. Il faut grimper, en effet, dans des cendres et des matériaux incohérents, où l'on enfonce jusqu'à la cheville et davantage et sur une pente constante de plus de 30 degrés. Aussi, à chaque instant, devions-nous regagner, avec de nouveaux efforts, le terrain perdu en dégringolant: une ascension en partie double! Souvent la fumée du volcan nous suffoquait ; de furieuses raffales, qui nous glaçaient jusqu'aux os et nous jetaient dans les yeux une poussière aveuglante, nous renversaient quelquefois par terre, quoique nous nous tinssions fortement par le bras et que mon guide eût une vigueur extraordinaire. Mais tout cela n'était rien auprès de la difficulté de respirer. Ne rencontrant plus leur ration habituelle, mes malheureux poumons étaient devenus tout à fait insuffisants. A chaque instant je commandais une pause d'une minute environ pour reprendre haleine, puis je continuais l'ascension, haletant, les jambes tremblantes et cassées par la fatigue. Après une vingtaine de ces stations au moins nous entrevoyons le sommet; un effort de plus, nous y arrivons. L'altitude actuelle est, en nombre rond, de 3312 mètres : jamais je n'avais été si haut placé! L'ascension nous a pris presque une heure. Le vent est tellement épouvantable, qu'il y a danger réel d'être jeté dans le cratère fumant. N'enviant nullement le sort du philosophe d'Agrigente, je me traîne sur le ventre, retenu par Antonino, jusqu'au bord sud-ouest, qui domine presque verticalement la cavité. Celle-ci déborde de vapeur, de sorte qu'on ne peut voir qu une surface assez restreinte de la paroi intérieure du cratère, mais on en devine la profondeur. Aucune projection de cendres ni de scories, en ce moment du moins; seulement, par intervalle, un bruit souterrain assez fort, que je ne puis mieux caractériser

(1) Chez J. Candeletti, rue de la Zecca, Turin.

Digitized by Google

qu'en le comparant à celui d'un train éloigné de chemin de fer, par une nuit calme. »

PRÉPARATION DES AUTEURS INSCRITS AUX PROGRAMMES DE LICENCE ET D'AGRÉGATION.

—

QUINTILIEN

De l'institution oratoire (livre dixième)

Edition annotée par J.-A. Hild, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers (1).

LES ÉPIQUES LATINS.

85. Idem nobis per Romanos quoque auctores ordo ducendus est. Itaque ut apud illos Homerus, sic apud nos Vergilius auspicatissimum dederit exordium, omnium eius generis poetarum graecorum nostrorumque haut dubie *ei* proximus.

85 *Ordo ducendus.* Expression assez singulière pour *tenendus* ou *servandus Ordinem ducere* appartient à la langue militaire : *commander un peloton.*

Illos. Les Grecs dont l'idée a été suggérée par *Romanos.* — *Vergilius*; d'une manière générale Quint. I, 8, 5 avait déjà dit : *Optime institutum est ut ab Homero atque Vergilio lectio inciperet.*

Auspicatissimum. Cf. TACIT. *Germ.* 11 : *Agendis rebus hoc auspicatissimum initium credunt.* L'origine et le sens exact de l'expression nous sont expliqués par Pline, *Panég.* 1 : *Bene ac sapienter majores instituerunt ut rerum agendarum ita dicendi initium a precationibus capere, quod nihil rite, nihil providenter homines sine deorum immortalium ope, consilio, honore auspicarentur.* Homère et Virgile sont pour Quintilien comme les divinités spéciales dont le nom est invoqué au début de son œuvre. Cf. TITE-LIVE, *præfat.* 13.

Ejus generis proximus. Le genre épique; à suppléer : *ei*, Homère. Les manuscrits n'ont pas ce datif, mais il est indispensable.

(1) Klincksieck, 11, rue de Lille, Paris (sous presse).

Digitized by Google

86. Utar enim verbis isdem, quae ex Afro Domitio iuvenis excepi: qui mihi interroganti, quem Homero crederet maxime accedere, secundus, inquit, est Vergilius, propior tamen primo quam tertio. Et hercule ut illi naturae caelesti atque immortali cesserimus, ita curae et diligentiae vel ideo in hoc plus est, quod ei fuit magis laborandum, et quantum eminentibus vincimur, fortasse aequalitate pensamus. Ceteri omnes longe sequentur.

86. Domitius Afer, cité plus bas (118), comme un des orateurs les plus remarquables de la génération antérieure à Quintilien. Il était de Nemausus dans la Gaule Narbonnaise et mourut en 58 après J.-C. Au XII^e^ livre (11, 3) Quint. constate qu'avec l'âge il avait fortement baissé : « *Cum agente illo, quem principem fuisse quondam fori non erat dubium, alii, quod indignum videatur, riderent, alii erubescerent.* — *Excipere* est le mot propre pour l'action d'apprendre directement; *accipere* : par tradition.

Homero accedere. Dans ce sens métaphorique, *accedere* et les verbes du même genre gouvernent plus volontiers le datif; s'il s'agissait d'une détermination locale, l'accus. avec *ad* vaudrait mieux Kuehner, Gr. L. II, 240. Des éditions rappellent mal à propos, VI, 2, 35, où au lieu de *pronuntiatio solis accedit affectibus*, il faut lire *accendit.*

Tertio. Celui qui vient immédiatement après Virgile. Cf. Cic. *Brut.* 47, 173 : *Crasso et Antonio L. Philippus proximus accedebat, sed longo intervallo tamen proximus.* Verg. *En.* V, 320 : *proximus huic, longo sed proximus intervallo.* Hor. *od.* I, 18, 17 : *nec viget quicquam simile aut secundum, proximos illi tamen occupavit Pallas honores* (de Jupiter).

On peut rappeler, à propos de ce jugement, quelques témoignages célèbres de l'Anthol. Latine (Burmann, I. p. 351 et suiv.) en faveur de Virgile. Alexandre Sévère l'appelait *Plato poetarum*, St-Augustin, *Latini eloquii magnus auctor*, Eusèbe : ἐξοχώτατος τῶν κατὰ τὴν Ἰταλίαν ποιητῶν. Au point de vue purement scolaire, v. encore St-August. *C. D.* I, 3 : *apud Vergilium, quem propterea parvuli legunt ut videlicet poeta magnus omniumque præclarissimus atque optimus teneris ebibitus animis non facile oblivione possit aboleri.*

Illi naturæ. Homère; de même Cicer. *Ver.* I, 15 : *Non potest ea natura* (homo ea natura) *quæ tantum facinus commiserit, hoc uno scelere esse contenta.* De même souvent *ingenium* comme plus bas, 118 : *Erant clara et nuper ingenia.*

Ut signifie ici : à supposer que, en suppléant, *vel ita* (Kuehn. II, 822, A. 5); mais le subjonctif n'est pas mis à cause de *ut;* il existe par lui-même, comme formule d'affirmation adoucie. Cic. *Brut.* VII, 25 : *hoc sine ulla dubitatione confirmaverim.* v. K. II, 132. A et suiv. — *Cesserimus.* La première personne du pluriel est usuelle chez Quint. lorsqu'il compare les Latins aux Grecs. Cf. infra, 93 : *Elegia quoque græcos provocamus* et passim.

Eminentibus. Adjectif neutre qui a la valeur d'un substantif. Dans ce cas l'adjectif est généralement déterminé par un substantif au génitif : *inania honoris.* Tac. *Agr.* 6. Cf. K. II, 180. I. — Les *eminentia* de la poésie homérique sont les parties spécialement brillantes qu'Horace (*Art poét.* 144) appelle *speciosa miracula.*

Æqualitate. V. plus haut 54 : *æquali quadam mediocritate.* Cic. *Orat.* 58, 198 parle d'un discours *æqualiter constanterque ingrediens.*— D'autres fois : *æquabilitas;* ib. 16, 53 : *elaborant alii in lenitate et æquabilitate...* Il semble que Quintilien insinue par ce mot que si Virgile est toujours égal à lui-même, Homère tombe quelquefois au-dessous de la moyenne. Ce point de vue étroit est d'un rhéteur qui n'a de la poésie homérique qu'un sentiment incomplet; peut-

Digitized by Google

87. Nam Macer et Lucretius legendi quidem, sed non ut phrasin, id est corpus eloquentiae faciant, elegantes in sua quisque materia sed alter humilis, alter difficilis. Atacinus Varro in iis, per quae nomen est adsecutus, interpres operis alieni, non spernendus quidem, verum ad augendam facultatem dicendi parum locuples.

88. Ennium sicut sacros vetustate lucos adoremus, in quibus grandia et antiqua robora iam non tantam habent speciem quantam religionem. Propiores alii atque ad hoc, de quo loquimur, magis utiles. Lascivus quidem in herois quoque Ovidius et nimium amator ingenii sui, laudandus tamen in partibus.

être une réminiscence du *quandoque dormitat*, auquel Quint. donne une trop grande importance.

87. *Macer.* v. 56. *Lucretius.* (Carus) né vers 99, mort en 55, auteur du poème didactique *de rerum natura* qui expose la physique, la psychologie et, dans ses traits principaux, la morale d'Epicure suivant les procédés de la poésie philosophique d'Empédocle, acclimatés en Italie par Ennius. On remarquera l'enthousiasme très tempéré avec lequel Q. parle de ce poète qui a singulièrement grandi à nos yeux. Aper, au dialogue des orateurs (22) est plus sévère encore et parle avec mépris de ceux *qui Lucilium pro Horatio et Lucretium pro Vergilio legunt.*

Phrasi. V. plus haut, 42.

Alter humilis : Macer qui, imitant le grec Nicandre dans des sujets peu relevés, était condamné par là même à un style terre à terre. — *Alter difficilis.* C'était déjà l'avis de Cicéron, *ad Quint. frat.* II, 11, 4 : *Lucretii poemata ut scribis ita sunt : multis luminibus ingenii, multæ etiam artis. Sed cum ad umbilicum veneris, virum te putabo.* Cette profondeur est constatée aussi par Ovide (Amor. I, 15, 23) qui l'appelle *sublimem* et par Stace (Silv. II, 7, 76) : *et docti furor arduus Lucreti.* Cf. QUINT. I, 4, 4 : *Empedoclea in Græcis, Varronem ac Lucretium in Latinis, qui præcepta sapientiæ versibus tradiderunt.*

Varro, de l'Atax, ville ou rivière de la Gaule Narbonnaise (P. Terentius; 82 à 37 av. J.-C.) composa comme œuvres originales une sorte de poème épique dans la manière d'Ennius et de Nævius : *Bellum Sequanicum ;* des satires où, s'il en faut croire Horace (Sat. I, 10, 46 : *Hoc erat experto frustra Varrone Atacino... Melius quod scribere possem*), il ne réussit guère, et enfin des œuvres de pure imitation, celles dont Quintilien parle ici, épiques ou didactiques : les *Argonautiques* d'après Apollonius de Rhodes, *la Chronographie* d'après Eratosthènes, les *Phénomènes* d'après Aratus, etc.

Nomen-famam, Cf. 72 et 120 et TACIT. Dial. 10 *nomen inserere famæ ;* ib. 36 : *plus notitiæ ac nominis apud plebem parabat.*

88. *Ennium ;* de Rudies en Calabre (293 à 169 av. J.-C.) considéré comme le père de la littérature romaine sous la République ; *qui primus amœno detulit ex Helicone perenni fronde coronam* (LUCR. I, 119) ; célèbre surtout par ses *Annales*, poème épique en 18 livres, qui embraissait l'histoire de Rome depuis l'origine jusqu'à son temps, et où la noblesse de Rome trouvait par la gloire la récompense de son courage (CIC. *Arch.* 9.) C'est de cet ouvrage que parle ici Quintilien ; on le lisait et on le commentait encore sous l'empire. Aulu Gell (XVIII, 5) fait mention d'un *Ennianiste* qui le débitait au théâtre de Pouzzoles. Quintilien ne rappelle ni les comédies, ni les tragédies, ni les satires d'Ennius Pour ces dernières, v. plus bas, 95.

Sacros vetustate lucos. Comparaison pénétrée d'un respect tout religieux. En

Digitized by Google

89. Cornelius autem Severus, etiamsi sit versificator quam poeta melior, si tamen [ut est dictum] ad exemplar primi libri bellum Siculum perscripsisset, vindicaret sibi iure secundum locum. Serranum consummari mors immatura non passa est, puerilia tamen eius opera et maximam indolem ostendunt et admirabilem praecipue in aetate illa recti generis voluntatem. Multum in Valerio Flacco nuper amisimus.

lire le commentaire chez Prieller, *Roem. Mythol.* p. 95 et suiv. — *Grandia et antiqua robora;* Cf. Sén. Ep. 41 : *Si tibi occurrit vetustis arboribus et solitam altitudinem egressis frequens lucus et conspectum caeli densitate ramorum aliorum alios protegentium submovens, illa proceritas silvæ secretum loci et admiratio umbræ in aperto tam densæ atque continuæ, fidem tibi numinis facit.*

Speciem. De même Ovide, *Trist.*. II, 424 : *Ennius ingenio maximus, arte rudis; Am.* I, 15, 19 : *Ennius arte carens;* et Quint. I, 8, 8 : *plus ingenio quam arte valuerunt (veteres latini).*

Propiores. Non pas *Vergilii*, par déduction du : *ceteris omnes longe sequentur*, qui est trop loin, mais de *nostri operis*, contenu dans *ad hoc de quo loquimur.*

Lascivus : badin; ainsi Hor. *Art poet.* 107 : *ludentem lasciva* (verba decent). Cf. Tac. *Dial.* 29 : *parvulos assuefaciunt... lasciviæ* (le badinage sans frein) *et dicacitati.* Dans le même sens Quint. IV, 1 77 : *Ovidius lascivire in metamorphosesin solet.*

In herois. Non pas dans les Héroïdes, mais dans les métamorphoses, écrites en vers héroïques. Quint. IX, 4, 88, nomme le dactyle *pes herous* comme les Grecs l'appelaient μέτρον ἡρῷον. *Quoque* signifie qu'Ovide qui avait droit au badinage dans l'Élégie, a eu tort de le transporter *aussi* dans le poème héroïque. Ainsi Mart. III, 20, 6 : *lascivus elegis an severus heroïs?* Pour *lascivia*, Cf. 43.

Nimium amator. Quint. insiste plus bas (98) à propos de la *Médée* sur ce défaut d'Ovide et regrette qu'il n'ait pas mieux aimé : *imperare ingenio suo quam indulgere.* Reproche analogue à l'adresse de Sénèque (130) : *si non omnia sua amasset.* Sénèque le rhet. (*Controv.*, II, 10, 12) dit également d'Ovide : *verbis minime licenter usus est nisi in carminibus, in quibus non ignoravit vitia sua sed amavit.* Et plus loin : *Summi ingenii viro non judicium defuisse ad compescendam licentiam carminum suorum, sed animum.* Cf. Sen. N. Quæst. II, 27, 13 : *poetarum ingeniosissimus... nisi tantum impetum ingenii et materiæ ad pueriles ineptias reduxisset.*

In partibus. De même *in parte*, plus bas, 7, 25; s'oppose à *totum.* Cf. VII, 2, 22 : *Si quando in partibus laborabimus, universitate pugnandum est.*

Ovidius. (P. Naso, 43 av. J.-C. à 17 après). Pour la biographie, v. Teuffel, *Hist. de la Litt. Rom.* 247.

89. *Cornelius Severus.* Contemporain d'Ovide qui lui adresse l'épître *ex Pont.* IV, 2 (Cf. *vates magnorum maxime regnum;* et *Pont.* IV, 16, 9); auteur d'un poème épique qu'Ovide appelle *regale carmen* et dont la *guerre de Sicile* (avec Sextus Pompée, 33 av. J.-C.) ne formait qu'un épisode. Sénèque le rhét. cite de lui (*Suas.* VI, 26) avec beaucoup d'éloges, 25 hexamètres sur la mort de Cicéron.

Etiamsi sit. Par eux-mêmes *etiamsi, tametsi, quanquam* réclament l'indicatif; le premier cependant se présente plus souvent avec le subjonctif, parce qu'il sert à exprimer une possibilité incertaine, une affirmation contestable. Ainsi à cet endroit : Quintilien par le subjonctif prend parti pour Cornelius contre ceux qui lui refusent le génie poétique. Cf K. II, 957, 4.

Digitized by Google

90. Vehemens et poeticum ingenium Saleii Bassi fuit, nec ipsum senectute maturuit. Rabirius ac Pedo non indigni cognitione, si vacet. Lucanus ardens et concitatus et sententiis clarissimus, sed, ut dicam quod sentio, magis oratoribus quam poetis imitandus.

Versificator. Ne se rencontre qu'à cette place et chez Justin, VI, 9. Pour le sens exact de l'antithèse *versificator* et *poeta*, cf. Hor. *Sat.* I, 4, 39 : *neque enim concludere versum dixeris esse satis.. (ut) putes hunc esse poetam.*

Si tamen. Tamen par le sens est à replacer dans la proposition principale : *vindicaret. — Ut dictum est :* Quint. lui-même ne l'a dit nulle part. Il faut donc admettre qu'il fait allusion à une opinion connue : *comme on l'a dit ;* mais cette concision est tout au moins étrange. Halm croit à une glose; Krüger (préf. XVI) propose de placer ces mots avant *si tamen;* et de fait, en les rapportant à l'antithèse *versificator... poeta,* ils fournissent un sens plus satisfaisant.

Perscripsisset. Avait traité d'un bout à l'autre (comme son premier livre). Par analogie avec *perlegere, pervenire* et autres composés de *per ;* n'a pas généralement ce sens.

Secundum.. Parmi les épiques latins, après Virgile.

Serranum. Les manuscrits donnent *farrenum, ferrenum,* etc. C'est par conjecture que Lange et Sarpe ont mis ici le nom de Serranus que Juvénal, *Sat.* VII, 79 oppose à Lucain : *Contentus fama jaceat Lucanus in hortis marmoreis; at Serrano tenuique Saleio gloria quantalibet quid erit, si gloria tantum est ?* Rien n'est moins sûr que cette correction; on peut voir chez Frotscher, *excurs.* I, 230, comment Sarpe a essayé de mettre à la place du Serranus, absolument inconnu, le nom de Calpurnius, ami de Perse, mort très jeune en laissant quelques ouvrages pleins de promesses. C'est le seul détail qui cadre avec le jugement de Quintilien. — D'autres ont conjecturé : *Sed eum :* au lieu d'apprécier un nouveau poète, Q. continuerait sur le compte de Cornelius Severus; mais cela ferait beaucoup de lignes et un éloge bien développé pour un auteur seulement estimable. Nous gardons *Serranus* à défaut de mieux. Serranus comme Saleius Bassus est un contemporain de Quintilien : à ce titre il ne pouvait guère venir à cette place.

Consummari. Inconnu chez Cicéron, fréquent chez Quintilien et les auteurs de son siècle. Cf. plus bas, 122 : *consummati patroni;* 5, 14 : *consummatus ac jam in foro clarus :* Syn. de *perfectus. — Voluntatem;* avec le génitif de l'objet, comme *libertatis novæ gaudium,* chez Flor. I, 9, 3, et autres expressions du même genre. V. K. II, 304, 3. — *In ætate illa :* chez un jeune homme.

90. Valerius Flaccus; mourut vers 87, durant le règne de Domitien, et laissa un poème inachevé que nous possédons encore, huit livres imités des *Argonautiques* d'Apollonius. *Nuper* : la composition de l'*Institution* de Quint. se place entre 90 et 96.

Saleius Bassus. Nommé par Juvénal, VII, 80, avec l'épithète de *tenuis* qui indique qu'il fut pauvre; plusieurs fois dans le Dial. des orat. 5: *Saleium Bassum, cum optimum virum, tum absolutissimum poetam;* et 9 : *Saleium nostrum, egregium poetam vel... præclarissimum vatem.* Plus loin il est question d'un don de 500,000 sesterces qu'il aurait reçu de Vespasien comme encouragement au talent. Il n'était donc pas si pauvre que l'insinue Juvénal.

Rabirius C. Contemporain d'Ovide; *Pont.* IV, 15, 5 : *magnique Rabirius oris.* Velleius Paterculus (II, 36, 3) l'associe à Virgile, en oubliant Horace : *Inter quæ (ingenia) maxime nostri ævi eminent princeps carminum Vergilius Rabiriusque.* Sénèque (*de Ben.* VI, 3), cite de lui un fragment d'un demi-vers placé dans la

Digitized by Google

91. Hos nominavimus, quia Germanicum Augustum ab institutis studiis deflexit cura terrarum, parumque dis visum est esse eum maximum poetarum. Quid tamen his ipsis eius operibus, in quae donato imperio iuvenis secesserat, sublimius, doctius, omnibus denique numeris praestantius? Quis enim caneret bella melius quam qui sic gerit? Quem praesidentes studiis deae propius audirent? Cui magis suas artes aperiret familiare numen Minervae?

bouche de M. Antoine. On en a conclu que Rabirius est l'auteur du fragment recueilli sur un rouleau d'Herculanum, où sont décrites la bataille d'Actium et la mort de Cléopâtre.

Pedo C. Albinovanus, autre contemporain et ami d'Ovide qui le nomme après Rabirius avec l'épithète de *sidereus*. Sénèque le philosophe l'a connu personnellement et lui donne le titre de *fabulator elegantissimus*. Ovide (*Pont.* IV, 10, 71 et suiv.) nous apprend qu'il était l'auteur d'une *Théséide*. Sénèque le rhét. cite de lui un fragment de 23 vers qui faisaient parti d'un poème épique dont Germanicus était le héros. (*Suas.* I, 14 et suiv.) On lui attribue une *Consolatio ad Liviam Augustam de morte Drusi Neronis*, et une élégie *in Mæcenatis obitum;* mais à tort. La première de ces œuvres est vraisemblablement un pastiche assez habile composé au XV^e^ siècle. V. BERNHARDY, *Grundr. der rœm. Litt.* 487.

Lucanus, l'auteur de la Pharsale (38 à 65 après J.-C., M. Annaeus); fut classique dans les écoles de Rome moins de vingt ans après sa mort. *Dial. des orat.* 20 : *Exigitur... ab oratore etiam poeticus decor. . ex Horatii et Vergilii et Lucani sacrario prolatus*; fortement discuté par les lettrés, comme le prouvent outre ce passage de Quintilien, le jugement célèbre de Pétrone, *Sat.* 118 qui lui refuse la qualité de poète à cause du choix de son sujet; la remarque de Servius. (*En.* I, 382) : *Lucanus ideo in numero poetarum esse non meruit quia videtur historiam composuisse non poema;* et l'épigramme de Martial (XIV, 194) : *Lucanus. Sunt quidam qui me dicant non esse poetam, sed qui me vendit bibliopola putat.* Quintilien n'est pas de l'avis du libraire; le *ut dicam* etc., indique que autour de lui on en jugeait autrement. — Sp. écrit *annumerandus* au lieu de *imitandus*, tout en remarquant que la phrase se terminerait ainsi comme un hexamètre, chose que Quint. évite et défend. La plupart des MS. ont *imitandus*.

91. *Hos :* ceux-là seulement, avec ellipse de *tantum* comme souvent en Grec.

Germanicum. Domitien qui avait pris ce titre après son expédition contre les Chattes en 84. et le triomphe dont Tacite dit (*Agr.* 39) : *derisui fuisse falsum e Germania triumphum.* On a souvent reproché à Quint. l'éloge hyperbolique qui suit; il est dépassé encore par l'adulation qui s'étale dans la préface du IV^e^ livre (2 et suiv.) Domitien y est appelé *sanctissimus censor, ut in omnibus, ita in eloquentia eminentissimus;* l'auteur qui vient d'être chargé de l'éducation de ses neveux, l'invoque comme une divinité : *quo neque præsentius aliud, nec studiis magis propitium numen est.* La seule excuse d'une telle bassesse est dans l'état de l'opinion et dans les habitudes des Romains. Stace dans les *Silves* (I, 1, et 4; III, 3; IV, 1 et 2), Silius Italicus (III, 618 et suiv.), Valerius Flaccus (I, 12) et Martial (dans l'épître dédicatoire du VII^e^ livre des épigrammes; Cf. ib 65, 82 et passim sont aussi lyriques que Quintilien. Si indulgent que l'on doive être pour des capitulations de conscience devant la tyrannie impitoyable, c'est aller loin que de dire comme Frotscher : *neque potest non laudari Quint. nostri prudentia quod non contumacia neque inani jactatione libertatis famam fatumque provocaret* (TAC., *Arg.* 42.): contentons-nous de l'excuser.

Digitized by Google

92. Dicent haec plenius futura saecula: nunc enim ceterarum fulgore virtutum laus ista praestringitur. Nos tamen sacra litterarum colentes feres, Caesar, si non tacitum hoc praeterimus et Vergiliano certe versu testamur :

Inter victrices hederam tibi serpere laurus.

Ab institutis studiis. SUET. *Dom.* 2 : *Simulavit* (pendant les règnes de son père et de son frère)... *poeticæ studium, tam insuetum antea sibi, quam postea spretum et abjectum; recitavit etiam publice.* TAC. *Hist.* IV, 86 : *studium litterarum et amorem carminum simulans...* Pline l'ancien, dans la préface de l'*histoire naturelle* vante l'érudition de Domitien. Mais Suétone (20) nous dit ce qu'il en faut penser : *Nunquam... aut historiæ, carminibusve noscendis operam ullam, aut stilo vel necessario dedit. Praeter commentarios et acta Tiberii Cæsaris nihil lectitabat; epistolas orationesque et edicta alieno formabat ingenio.*

Parumque dis. Cf. Martial, VIII, 82, 3 : *posse deum rebus pariter Musisque vacare.* Le passage de Valerius Flaccus I, 7 et suiv., donne à penser que Domitien avait parlé d'écrire un poème épique sur la guerre de Judée.

Donato imperio. Après avoir abdiqué l'empire (en faveur de son frère et même de son père). Telles furent du moins les prétentions de Domitien; SUET. *Dom* 13: *Principatum adeptus neque in senatu præstare dubitavit et patri se et fratri imperium dedisse.*

Numeris, v. 70.

Qui sic gerit. Cf. plus bas, 114, pour César : *eodem animo dixisse quo bellavit.* Stace de même en parlant de Domitien, *Achil.* I, 15, 16 : *cui geminæ florent vatumque ducumque certatim laurus : olim dolet altera vinci.*

Præsidentes deæ. Cf. 48: *quas præsidere vatibus creditum est. — Propiùs;* indique que Domitien est en quelque sorte dans la compagnie matérielle des dieux, qu'il les entend réellement de près, tandis que les autres poètes ne communiquent avec eux que par la pensée. D'autres *promptius* ; nous proposons *pronius.*

Familiare. Domitien affichait la prétention d'être un fils de Minerve (PHILOSTR. *Vit. Apol.*, VII, 24), et avait fait mettre à mort un prêtre de Tarente qui en sacrifiant s'était dispensé de le dire. Il avait institué une fête spéciale en son honneur (*Quinquatria Minervæ.* SUET. 4) où il y avait des concours de poésie et d'éloquence. Aux fêtes de Jupiter Capitolin qu'il célébrait tous les cinq ans, il présidait aux luttes littéraires et artistiques : *capite gestans coronam auream cum effigie Jovis ac Junonis Minervæque...*

Si non, différent de *nisi* en ce que celui-ci fait prédominer la notion conditionnelle, celui-là la notion négative. V. K. II, 934 et suiv. C'est ainsi qu'on emploie *si non* dans certaines formules d'affirmation énergique, comme : *peream male, si non optimum erat* (HOR. *Sat.* 2, 1, 6). Ici la particule conditionnelle sera traduite par *puisque, alors que. — Vergiliano. Ecl.* VIII, 13, où il est adressé à Pollion. Cf. MART. 16, 7 : *Non quercus te sola decet, nec laurea Phœbi : fiat et ex hedera civica nostra tibi.*

Feres. De même Martial, VIII, 82, 5 : *Fer vates, Auguste, tuos.*

J.-A. HILD.

Digitized by Google

RELIGION ET PHILOSOPHIE CHEZ LES ROMAINS,

Par Ed. ZELLER.

—

La nation romaine doit sa religion, comme sa langue et ses coutumes, aux peuples qui ont concouru à sa formation. Elle en a emprunté les principes essentiels aux croyances des tribus latines et sabines, dont les colonies jetèrent sur le Capitole et sur le Palatin les fondements de la future capitale de l'univers. Ces tribus appartiennent à la grande famille arienne ou indo-germanique. Aussi, dès la plus haute antiquité, leur religion offre-t-elle avec celle de plusieurs autres peuples, Grecs, Germains, Perses et même Indiens, des rapports frappants, visibles non-seulement dans l'ensemble mais encore dans les détails, dans les noms des divinités, dans les mythes, et jusque dans les pratiques religieuses. Leur principe commun c'est le culte de ces êtres invisibles et réputés surnaturels qui gouvernent en maîtres le monde et la vie de l'homme. Parmi eux et au premier rang, apparaissent les puissances lumineuses de l'Ether, ramenées à l'unité dans la personne de Jupiter, le dieu du ciel. Une seconde classe de divinités naquit du spectacle de la nature terrestre et du sentiment des forces qui agissent ici bas, qui nous environnent dans les ténèbres des forêts et dans la solitude des montagnes, qui nous parlent dans le murmure des fontaines et dans le pétillement du foyer et à qui nous devons la croissance des plantes et la fécondité des troupeaux.

Enfin à ces deux premières classes de dieux s'en adjoignit une troisième, qui eut pour domaine les profondeurs de la terre, avec tous les mystères recélés dans ses entrailles et toutes les richesses qui jaillissent de son sein.

Mais le caractère de toute religion en général, lors même qu'elle cherche la divinité dans la nature extérieure, est de considérer moins la nature en elle-même que dans ses rapports avec l'humanité, et ce caractère est particulièrement celui de la religion romaine. Sans doute la plupart de ses dieux sont des forces de la nature personnifiées; mais la représentation de ces forces ne dérive pas d'une étude et d'une explication scientifique de l'univers; car toute personnification mythique eût été, dans ce cas, radicalement impossible. Ce sont les influences que l'homme ressent ou croit ressentir du dehors qui sollicitent son

Digitized by Google

imagination à se figurer les êtres dont elles émanent. Cette représentation n'eut pas d'abord d'autre raison d'être. Les dieux sont les puissances de la nature considérées dans leur action heureuse ou funeste sur la vie humaine. C'est à eux qu'il faut rapporter, comme à leur cause première, les prospérités ou les calamités qui se font tour à tour sentir, et les impressions agréables ou terribles que les phénomènes extérieurs produisent sur nous. L image que l'homme se forme de ces dieux réfléchit bien moins les phénomènes eux-mêmes que les sentiments dont ils sont la source et les états qu'ils déterminent dans l'humanité. Voilà pourquoi le caractère, d'abord physique des divinités, se transforme en un caractère moral. La religion romaine est précisément une de celles où ce caractère est le plus marqué.

Ainsi Jupiter n'est pas seulement le souverain du ciel et des astres ; il est encore le maître suprême de la vie et de la destinée humaine. Il décide du sort des batailles, accorde la victoire, protège le droit et la bonne foi. Roi des Dieux, maître des Etats de la terre, occupant le premier rang parmi les divinités nationales, il est « le très haut et le très bon », le Dieu dont l'idée grandit à mesure que se développe la puissance romaine, jusqu'à ce qu'elle aboutisse à la conception d'une divinité unique, maîtresse de l'univers.

Junon est la déesse de la lumière et préside à la naissance ; de plus les femmes voient en elle une protectrice et jurent par leur Junon comme les hommes par leur génie ; elle est aussi la déesse de l'hyménée et le type idéal de l'épouse, gardienne de la maison. Comme reine du ciel, elle partage avec son époux la garde de la ville qui lui offre des sacrifices dans ses citadelles.

Les Dieux du foyer sont encore les génies de la maison ; leur culte d'une extrême simplicité, forme, à l'origine, le centre religieux de la vie de famille. La déesse du foyer de la cité, Vesta, représente la pureté morale la plus sublime. Les divinités du sol ne se bornent pas à prendre les semences sous leur protection et à faire jaillir du sein de la terre la fécondité sur les campagnes. C'est auprès d'elles que descendent les âmes des morts, et qu'habitent ces bons génies, ces lares des familles, gardiens des villes et des rues.

Ce caractère moral se développe plus nettement encore et est plus marqué dans Mars ou Quirinus. A l'origine, c'est une divinité champêtre ; c'est le Dieu des bois et des prés, du printemps et de la fécondation. On l'invoque pour appeler la bénédiction sur les troupeaux. Comme Dieu du printemps, on lui dédie le premier mois du vieux calendrier romain, c'est-à-dire le mois de mars. Quand on a besoin de son assistance extraordinaire, on lui offre, sous le nom de « printemps sacré », le produit de l'année nouvelle, en hommes, en bétail, en fruits ; c'est ce même *ver sacrum* que Uhland a immortalisé dans un de ses plus beaux poèmes. Tel est le fond primitif em-

Digitized by Google

prunté à la nature; mais il se rattache par les rapports les plus variés au genre humain. Si Mars est le protecteur de l'agriculteur et du berger, il est aussi une des divinités de l'hyménée et de la vie de famille.

Il conduit les légions dans les combats et les émigrants dans leur nouvelle patrie. Mars résume aux yeux des races italiennes tous les attributs de la puissance virile comme Apollon symbolisait pour les Grecs l'idéal moral du génie hellénique Plus tard, sans doute, ses qualités guerrières priment toutes les autres dans la croyance de ces peuples, à mesure que sous les drapeaux de Rome, les travaux de la guerre étouffent toute autre activité. Néanmoins son caractère primitif, conservé par de nombreuses formes du culte, ne tomba jamais entièrement dans l'oubli. Quant à Minerve qui, à l'origine, semble avoir été, comme l'Athéné grecque, la déesse de la lumière, elle se transforme si vite et si complètement en déesse de l'imagination créatrice, que son nom n'a bientôt plus d'autre signification.

Plusieurs autres Divinités, telle que la Fortune, objet d'un culte important, la Foi, la Chasteté, l'Honneur, etc., sont de simples personnifications d'idées générales. Quoique de tels êtres n'aient pas trouvé place parmi les dieux supérieurs, leur grand nombre n'en prouve pas moins quelle importance on doit leur accorder dans la vie religieuse de Rome.

Mais il faut bien le dire, pour le Romain comme pour tout Italien en général, les dieux sont moins l'objet de conceptions religieuses et d'œuvres artistiques que de cérémonies extérieures. Ici comme ailleurs prévalent les tendances et les aptitudes éminemment pratiques de ces races. Si leur imagination pieuse a pu créer les dieux, elle ne s'arrête pas devant leur image à des considérations désintéressées pour se représenter leur nature et leur forme, leur vie et leur condition. Le même calcul réfléchi, qui dirige tout vers un but positif et déterminé, préside exclusivement à la conception de la Divinité.

La vieille religion romaine n'a pas produit de mythologie comparable à la mythologie hellénique. Aussi ne fut-elle point souillée par ces aventures honteuses des dieux qui nous scandalisent chez les Grecs. Pendant plusieurs siècles, son culte, comme celui de nos ancêtres germains, n'eut pas de statues. Il était grave, chaste, pur de tous les éléments sensuels propres aux autres religions naturelles. Mais en revanche, une pareille religion était incapable de produire un art comme l'art grec, et de représenter vivantes et incarnées dans les dieux toutes les formes de l'idéal humain. Quel est donc le fond religieux du romain ? c'est la crainte des puissances inconnues comme l'indique le mot même de religion ; c'est le sentiment de dépendance inséparable de la croyance à des influences surnaturelles que l'homme subit sans cesse, et à des actions mystérieuses qui régissent tous les événements et toutes les choses possibles. L'idée que les dieux sont des puissances morales,

Digitized by Google

engendre ce respect de la loi, cette horreur de l'injustice, ces scrupules étroits qui aux belles époques de la République, paraissent être le trait distinctif de la vie romaine.

A la vérité elle engendre en même temps cet esclavage spirituel, ce culte exagéré de la coutume et de la tradition, tous ces défauts enfin que nous trouvons associés à ces qualités, comme revers de la médaille. D'autre part l'idée que les dieux sont des puissances surnaturelles qui agissent, non d'après des lois déterminées et immuables, mais suivant des caprices incompréhensibles et mystérieux, d'où dépendent tous les phénomènes de la nature et toutes les destinées de l'homme, fait dégénérer la religion romaine en magie. La piété est corrompue par les angoisses de l'épouvante et de l'horreur. Partout et toujours on se trouve entouré d'êtres invisibles; partout et toujours on se sent à leur merci. Chaque pas nous met en contact avec eux; on a constamment besoin de leur aide, dans l'ensemble de la vie et dans ses détails

Quoi que l'homme puisse dire ou faire, il doit scrupuleusement veiller à ne pas les offenser, à ne point appeler par quelque faute le malheur sur sa propre tête. Rien de plus irrationnel que tous ces rapports établis entre les Dieux et les hommes. On ne se borne pas, comme dans les autres religions, à poser en principe que l'homme pieux peut compter sur la bénédiction des Dieux, et que l'impie doit redouter leur vengeance; on va jusqu'à attendre d'un acte isolé, d'un simple mot, des effets heureux ou funestes, qu'on fonde non sur la nature même de ces actions, mais sur une vertu imaginaire qu'on leur attribue.

L'impression produite sur l'imagination par un objet ou par un événement est substituée à leur effet réel.

Il en résulta, pour la religion romaine comme pour toutes les religions antiques, cette multitude variée de superstitions, cette croyance aux présages de toute nature, à l'influence des formules magiques, des cérémonies et des conjurations, à la nécessité de mille pratiques, usages, abstentions, qui aujourd'hui nous paraissent absolument puérils.

La masse de ces superstitions s'accroit à l'infini chez les Romains, parce qu'en ayant un zèle sacré pour la religion, ils n'avaient pas encore appris à placer dans le cœur même de l'homme le culte véritable de la divinité, et à n'estimer la valeur des pratiques extérieures que d'après leur action sur le cœur et sur la volonté. Aussi tout est-il, chez eux, consacré par des formules et des actes spéciaux. Il n'y a pas de cas où il ne faille invoquer la protection du ciel ou conjurer les coups de la mauvaise fortune par des pratiques déterminées. Et lorsqu'on réfléchit à la quantité de devoirs qui encombraient la vie publique et privée, quand on songe à la rigueur avec laquelle elle était enchaînée et réglée dans tous ses détails et dans tous ses mouvements, on se demande si l'on doit souscrire aux éloges que les auteurs païens décernent à la piété de leurs ancêtres, ou bien aux

Digitized by Google

critiques que leurs adversaires chrétiens n'ont pas ménagées à tant de superstitions.

Quelle que fût cependant la variété des pratiques religieuses, aucune d'elles n'était abandonnée au caprice individuel. Tout, jusqu'au moindre détail, était réglé et déterminé par la tradition. Cet amour si profondément enraciné dans la vie romaine pour l'ordre strict, pour les rites invariables, pour la stabilité des formes extérieures ; cet esprit auquel elle dut la discipline de fer de ses légions, le progrès régulier de sa puissance, et l'admirable monument de sa jurisprudence, toutes ces qualités se retrouvent dans la religion.

Les rapports de l'homme avec la divinité y sont conçus comme de véritables rapports juridiques dont l'unique but est d'assurer l'accomplissement des pratiques du culte dans la forme prescrite. La moindre faute, une négligence accidentelle, une omission involontaire peuvent annuler l'acte entier, ou même le rendre funeste. Pour chaque action, pour chaque détail, il y a des rites spéciaux. A chaque pas que l'on fait, il faut, par des prières, par des conjurations, par des sacrifices, en consultant le vol des oiseaux et les entrailles des victimes, par tous les moyens possibles enfin, s'assurer le concours de la Divinité. Et de même que le droit des Romains abonde en précautions de toute espèce, de même leur culte est riche en formules et en expédients pour conjurer les catastrophes que pourrait attirer tout vice de forme même insignifiant. A la vérité, plus ce minutieux cérémonial devait gêner la vie pratique et entraver la politique et la guerre, plus il était naturel de chercher à briser, coûte que coûte, les chaînes de la tradition.

Craignant de le faire ouvertement, le Romain était conduit à recourir aux interprétations et aux artifices les plus ingénieux, très souvent à des subterfuges et à des stratagèmes évidents pour conserver au moins les apparences et le nom des prescriptions qu'il enfreignait en réalité. Aussi finit-on par voir dans la religion, non un culte intérieur et spirituel, mais un système de formes extérieures et de cérémonies légales.

Ce caractère du culte réagit d'une façon toute particulière sur la théologie romaine. Les dieux du Polythéisme sont en général venus de ce que l'homme, au lieu de rapporter les différentes parties de l'univers, les phénomènes de la nature et les actions de l'humanité, comme un tout indivisible, à un même principe, unique et infini, confia chaque classe d'objets, d'évènements et de faits à la direction et aux soins d'une divinité particulière. Or, plus dans la considération religieuse des choses, on multiplia les distinctions et les divisions de détail, plus aussi fut considérable le nombre des êtres divins auxquels on fut conduit. Il devint même à peu près impossible de l'évaluer quand cette division fut poussée aussi loin qu'elle l'était dans le culte romain. Tout étant consacré par ses pratiques spéciales et placé sous la protection divine, il

Digitized by Google

advint que pour les plus petits besoins, pour des actions insignifiantes on institua des divinités spéciales ; et c'est ainsi qu'autour des grands dieux de la ville et du peuple se groupa une foule de dieux subalternes. Cette tendance à multiplier les êtres célestes éclate déjà dans l'habitude de donner aux divinités supérieures toute une série d'épithètes qui expriment chacune un de leurs attributs et ne servent à les invoquer que dans des cas déterminés. Plusieurs de ces épithètes finirent par former des divinités particulières qui se détachèrent de la divinité primitive.

Beaucoup d'autres divinités furent créées uniquement parce qu'avec le nom d'un objet ou d'une action on forma une dénomination personnelle, qu'on invoqua ensuite comme le dieu de cet objet ou de cette action. Et c'est ici qu'éclate visiblement le prosaïsme de l'esprit romain ; la plupart du temps en effet, ce sont de pures abstractions qui sont ainsi élevées au rang de divinités. Ainsi Janus était le dieu de l'entrée et de la sortie ; Forculus gardait les portes de la maison ; Limentinus, les solives ; Cardea, les gonds. Vagitanus avait sous sa protection le vagissement des nouveaux-nés. On recommandait l'enfant à Levana, afin que son père, en le soulevant de terre, le reconnût pour son fils. Cunina était la gardienne de son berceau ; Rumina prenait soin de sa nourriture. Le 9e jour, où il recevait son nom, était consacré à Nundina. Carna le protégeait la nuit contre les sorciers qui sucent le sang ; Educa et Potina l'habituaient à manger et à boire ; Cuba le transportait du berceau dans le lit ; Ossipago veillait à ce que ses os fussent solides. On offrait un sacrifice à Statanus le jour où il commençait à se tenir debout ; à Fabulinus, le jour où il commençait à parler. Adeona et Abeona prenaient soin de sa marche ; Farinus et Locutius, de son langage. Iterduca le conduisait à l'école, Domiduca le ramenait à la maison ; Numeria lui apprenait à compter, Camena à chanter ; Strenua assurait le développement de son corps, Catius celui de son esprit. Les autres facultés intellectuelles avaient également leur divinité protectrice. Tout se passe de même dans la suite. A chaque pas qu'il fait dans la vie, le Romain voit s'accroître le cortège de ses dieux. Non-seulement tous les actes qui paraissent avoir quelque importance pour lui sont recommandés aux divinités supérieures par des prières et des pratiques déterminées, mais il y a encore des dieux spéciaux pour chacun d'eux en particulier. Autant les principes originaux de la théologie des romains furent simples, autant fut grande et pour ainsi dire incalculable la multitude de divinités qu'ils produisirent.

Mais, de très bonne heure, des éléments étrangers pénétrèrent dans la religion romaine. Il en vint du nord, c'est-à-dire de l'Etrurie ; il en vint du Sud et de l'Est, c'est-à dire des cités grecques de la basse Italie et de la Sicile. Plus tard il en vint de la Grèce elle-même et de l'Asie Mineure. Il ne paraît pas que les Romains aient emprunté aux Etrusques

Digitized by Google

aucune divinité importante ; mais ils leur prirent les pratiques du culte, la manière d'interpréter les signes et de faire des cérémonies expiatoires et autres superstitions analogues. L'art religieux lui-même leur vint exclusivement d'Etrurie. Temples, statues des dieux, drame, ils durent tout à leurs voisins. Quant à l'influence grecque, elle se signala dès le début en introduisant non seulement des formes du culte, mais encore des divinités et des mythes nouveaux. C'est ainsi que déjà sous la royauté, peu après le commencement du VI^e^ siècle, furent importés à Rome, Apollon, comme divinité prophétique et expiatoire, et les oracles de la Sybille grecque qui devaient, pendant plusieurs siècles, jouer un rôle capital dans la vie de la République. En 496 furent acclimatés sous des noms latins Déméter, Perséphone, Dionysos. Un siècle après, on rencontre les premières traces du culte d'Hercule ; il arriva même que plusieurs vieilles légendes et divinités indigènes se confondirent sous son nom. En 291 avant J.-C., à l'occasion d'une peste, le Dieu de la santé, Asclepios, en latin Esculape, et en 205, au moment où la lutte suprême allait être engagée avec Annibal, la grande mère des dieux, furent transportés à Rome, le premier d'Epidaure, la seconde de Pessinonte sur le mont Eryx en Phrygie, et admis au nombre des divinités de la ville. Douze ans plus tôt, après le désastre de Trasimène, on érigea un temple à Vénus Erycine, dans laquelle le culte punique d'Astarté s'était marié au culte grec d'Aphrodite. Les cultes extérieurs purent s'acclimater à Rome avec d'autant plus de facilité, que le nombre des résidants étrangers de toute condition y était plus considérable dans les dernières années de la République. A leur suite se glissa bientôt une foule de divinités et de cultes qui, sans être reconnus par l'Etat, sans être comptés parmi les cultes officiels, n'en trouvèrent pas moins un puissant écho dans une grande partie de la population. Ces cultes secrets constituaient un danger des plus graves tant pour la pureté de la religion nationale, que pour la moralité publique. Rien ne le prouve mieux que l'enquête à laquelle donnèrent lieu les mystères de Bacchus en 186 avant J.-C. Ces mystères s'étaient étendus des cités de la Grande Grèce dans le centre et dans le nord de l'Italie. A Rome même, ils firent beaucoup de prosélytes. Bientôt, sans l'influence des prêtresses et des prêtres venus de l'étranger, de honteux désordres se propagèrent, et les réunions devinrent le théâtre de désordres et de débauches infâmes. Dès que le fait parvint à la connaissance du Sénat, il sévit avec la dernière rigueur. Mais en même temps, il mit en lumière toute l'étendue du mal. Les mystères avaient enveloppé dans leurs réseaux l'Italie tout entière. A Rome seulement, ils comptaient plus de 7,000 adhérents, et parmi eux, les femmes étaient encore plus nombreuses que les hommes. On trancha la tête à plusieurs centaines d'initiés ; les moins coupables furent bannis. L'association dionysiaque fut sévèrement interdite dans toute l'Italie et ses chapelles rasées. Malgré ces

Digitized by Google

mesures, tant que Rome réunit sous sa domination universelle cette multitude variée de religions, il n'y eut pas de digue assez puissante pour résister à l'invasion des cultes étrangers A mesure que les aigles romaines s'avançaient dans l'orient, les religions fantastiques et les cultes sauvages de l'Asie fondaient avec un élan irrésistible sur l Occident. Tout le monde sait quelle masse de superstitions, quel mélange effréné de Religions s'ensuivit, et comment à la fin tous les éléments nationaux de la religion romaine furent étouffés par des éléments étrangers.

C tte invasion des cultes orientaux ne commença guère que vers la fin de la République ; leur prépondérance date du IIIe siècle de l'Empire. Quant à la religion grecque, son influence est antérieure, comme on l'a vu. à la fondation de la République, et elle ne cesse de progresser tant que prévaut cette forme de gouvernement. Mais elle eût été certainement peu dangereuse pour les antiques croyances nationales, si l'on n'avait eu affaire qu'à la religion grecque seule. Tant qu'il en fut ainsi, ses progrès furent très lents ; ils furent au contraire irrésistibles, dès que les monuments du génie grec, dès que son art et sa littérature franchirent l'horizon des Romains.

On avait passé de longues années sans en avoir aucune notion. C'est seulement dans la deuxième moitié du IIIe siècle avant J.-C., après la seconde guerre punique, que l'on rencontre à Rome les premières traces de la connaissance des poètes et des historiens grecs, ainsi que les premières tentatives faites pour les imiter. C'est à la fin de ce même siècle, après la défaite d'Annibal, la conquête de la grande Grèce et la guerre de Macédoine, que commence pour la première fois ce mouvement irrésistible de civilisation qui, dans une période relativement peu étendue, transforma la physionomie intellectuelle du peuple romain, transplanta sur les bords du Tibre et dans la capitale du monde les fruits de la science et de l'art hellénique et soumit Rome à la Grèce. Cette grande révolution intellectuelle devait atteindre profondément la Religion. Tant qu'on s'était borné à accueillir isolément des cultes étrangers parmi les cultes nationaux, les idées religieuses traditionnelles n'avaient pas en somme à subir de grandes altérations.

Mais bientôt, les choses se passèrent autrement. Une forme toute nouvelle de civilisation s'introduisit à Rome, dans l'espace de quelques générations ; on connut brusquement tous les chefs-d'œuvre qu'un peuple aussi bien doué que les Grecs avait mis plusieurs siècles à produire. On se trouva devant une civilisation supérieure à laquelle on n'avait absolument rien de comparable à opposer, devant des modèles où tout était à prendre et à imiter. Aussi, en art comme en littérature, les Romains se bornèrent-ils à s'assimiler et à imiter les maîtres grecs. Mais n'étaient-ils pas pour cette raison forcés de s'approprier en masse les conceptions de la religion hellénique ?

Digitized by Google

Les poëtes qu'on admirait et qu'on imitait vivaient de l'élément religieux. Les chefs-d'œuvre dont on décorait les temples, les palais, les places publiques représentaient les conceptions de l'idéal grec et en premier lieu les conceptions religieuses de cet idéal.

(*A suivre.*)

(*Traduit de l'allemand, par* J.-B. DUBOURDIEU, *boursier de la Faculté des Lettres de Poitiers.*)

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de Marcireau & Cie.

Digitized by Google

JUIN 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 6.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Plusieurs professeurs de l'Académie, correspondants de la Faculté, nous ont offert de collaborer aux traductions entreprises par les étudiants résidant à Poitiers. Nous acceptons leur offre avec empressement, et nous sommes certains que, grâce à ce précieux concours, les préfaces, introductions, articles, etc., qui vont passer dans notre langue formeront bientôt un volume très intéressant et très utile.

La méthode que nous avons adoptée pour l'organisation de ce travail est très simple. Dans chaque section, philosophie, littérature latine, littérature grecque, etc., les morceaux à traduire sont indiqués par le professeur compétent et traduits sous sa direction par un ou plusieurs élèves de la Faculté. Ainsi M. Arren a choisi le fragment de Zeller dont nous continuons aujourd'hui la publication ; il en a confié la traduction à M. Dubourdieu et a revu son travail. Sur son indication encore, M. Martin, professeur au collège de la Rochefoucauld, a traduit une autre étude de Zeller sur Marc-Aurèle. M. Hild a distribué aux étudiants plusieurs *Introductions* importantes, l'introduction aux Grenouilles d'Aristophane, par T. Kock (traducteur, M. Tribert) ; l'introduction au *Brutus* de Cicéron, par O. Jahn (trad. MM. Faivre et Ollivier) ; le *Tite-Live* de Weissenborn, introduction et étude générale (trad. M. Vessereau) ; Quintilien, *Institution oratoire*, liv. X, introduction de Bonnel (trad. M. Dubourdieu). Tous ces travaux sont à peu près terminés et n'attendent que la révision du professeur ; ils se suivront dans l'ordre que nous venons d'indiquer.

***

Ces traductions, et en général la situation et les travaux de la Faculté nous ont valu, dans le courant du mois dernier, une haute et flatteuse

Digitized by Google

approbation. M. le Ministre de l'Instruction publique a écrit à M. le Recteur de l'Académie de Poitiers, sous la date du 14 mai, la lettre suivante :

« Monsieur le Recteur, je tiens à vous faire connaître que j'ai vu avec » satisfaction le témoignage qui m'a été rendu de la Faculté des Lettres » de Poitiers par M. l'Inspecteur général.

» Il rend hommage au bon esprit qui y règne, grâce à votre influence, » Monsieur le Recteur, grâce à M. le Doyen, et au corps des profes- » seurs.

» Les relations qui existent entre professeurs et étudiants, l'institu- » tion du Cercle universitaire méritent toute approbation. Il en faut » dire autant des travaux de traduction entrepris en collaboration avec » les élèves.

» Je vois que je puis envoyer avec confiance de nouveaux élèves à la » Faculté des Lettres de Poitiers. »

***

Par arrêté ministériel en date du 12 mai, M. Plessis, maître de conférences de littérature ancienne à la Faculté des Lettres de Poitiers, a été transféré en la même qualité, sur sa demande, à la Faculté des Lettres de Caen. Tous les Membres de la Faculté ont vivement regretté le départ de leur sympathique et savant collègue, qui était en même temps l'un des administrateurs et des rédacteurs les plus zélés du *Bulletin*.

Par arrêté du même jour, M. Ernault, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, a été nommé maître de Conférences de langue et littérature anciennes à la Faculté des Lettres de Poitiers, en remplacement de M. Plessis.

M. Ernault remplacera également M. Plessis comme membre du comité de rédaction et trésorier du Journal.

AVIS

Les conférences du jeudi auront lieu pendant le mois de juin dans l'ordre suivant :

Conférences d'agrégation. — Le 12 et le 26 juin ;

Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes : Anglais, 12 juin ; *Allemand,* 26 juin.

Digitized by Google

Concours pour les Bourses de licence et pour l'auxiliariat. — C'est pendant le mois de juin que doivent se faire inscrire, au secrétariat de l'Académie, les candidats aux Bourses de licence et à l'auxiliariat. Nous croyons utile de résumer les instructions ministérielles relatives à ces examens.

Bourses de licence. — Un concours pour l'obtention des Bourses de licence entretenues par l'État, les villes et les départements, a lieu vers le 15 juillet de chaque année, au siège de la Faculté (1). Les candidats doivent s'inscrire au secrétariat de l'Académie du 1er au 30 juin, et désigner la Faculté à laquelle ils désirent être attachés. Ils doivent être Français et âgés de 18 ans au moins, de 30 ans au plus. Ils ont à produire en s'inscrivant les pièces suivantes : 1° leur acte de naissance ; 2° leurs diplômes ; 3° une note revêtue de leur signature et indiquant la profession de leur père, la demeure de leur famille, l'établissement ou les établissements dans lesquels ils ont fait leurs études, le lieu ou les lieux qu'ils ont habités depuis leur sortie desdits établissements ; 4° un certificat du chef ou des chefs desdits établissements contenant, avec une appréciation du caractère et de l'aptitude du candidat, l'indication des succès qu'il a obtenus dans le cours de ses classes, et des renseignements sur la situation de fortune de sa famille.

Avant d'être admis à concourir, les candidats devront signer l'engagement décennal. Ils devront également avant l'examen déclarer quel ordre de licence (lettres, philosophie, histoire) ils ont l'intention de choisir.

Les épreuves écrites sont une composition française et une composition latine. Quatre heures sont accordées pour chacune de ces compositions. Les épreuves orales consistent en une explication approfondie d'un auteur français, d'un auteur latin et d'un auteur grec des classes de rhétorique et de philosophie des lycées. L'épreuve latine comprend en outre la traduction orale d'un morceau français en latin. Les épreuves orales, pour chaque candidat, durent une heure au moins.

Les jeunes gens qui ont passé la 1re partie de l'examen de Baccalauréat et qui doivent passer la 2e partie à la session de juillet-août, peuvent être autorisés à concourir conditionnellement pour les bourses.

(1) Au moment de mettre sous presse, nous recevons communication d'un arrêté de M. le Ministre, fixant, au *jeudi 3 juillet*, l'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de licence.

La composition française aura lieu le 3 juillet, la composition latine le 4 juillet. Il est accordé quatre heures pour chacune des compositions ; elles commenceront à huit heures du matin et dureront jusqu'à midi. Les sujets de composition sont envoyés par le Ministre.

Les candidats doivent s'inscrire au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 28 juin, à quatre heures.

Digitized by Google

Auxiliariat. — Les candidats au poste de maître auxiliaire dans un lycée doivent produire les mêmes pièces, remplir les mêmes formalités, et passer le même examen que les candidats aux bourses de licence. Les deux examens ont lieu en même temps ; les candidats doivent déclarer s'ils concourent seulement pour l'auxiliariat, ou s'ils sont simultanément candidats aux bourses de licence et aux fonctions d'auxiliaire.

Concours d'agrégation. — L'ouverture du concours d'agrégation est fixée au lundi 11 août. Les candidats doivent se faire inscrire, au moins deux mois avant l'ouverture du concours, au secrétariat de l'Académie.

EXAMENS DU BACCALAURÉAT

SESSION DE JUILLET-AOUT 1884.

Par arrêté en date du 4 juin 1884, M. le Recteur de l'Académie de Poitiers a arrêté ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La session de juillet-août 1884, pour le baccalauréat ès sciences et pour le baccalauréat ès lettres, s'ouvrira dans l'Académie de Poitiers, le 9 juillet prochain.

Le registre d'inscription, ouvert le 10 juin, sera clos le 25 juin, à 6 heures du soir.

ART. 2.

Les épreuves écrites se feront, pour la 1re partie du baccalauréat ès lettres, le 9 et le 10 juillet ; pour le baccalauréat ès sciences, complet et restreint, le 11 juillet ; pour la 2e partie du baccalauréat ès lettres, le 12 juillet.

ART. 3.

Tous les candidats composeront simultanément au chef-lieu de chaque département de l'Académie. Les inscriptions seront reçues au secrétariat des Facultés des Sciences et des Lettres.

ART. 4.

Il n'y aura pour chaque composition qu'un seul et même sujet.

Les compositions seront surveillées par les professeurs des Facultés de Poitiers, aidés d'assesseurs pris parmi les fonctionnaires de l'Administration académique.

Digitized by Google

ART. 5.

Les compositions, régulièrement scellées, seront remises par les professeurs surveillants aux doyens qui feront procéder à la correction par les professeurs des deux Facultés.

ART. 6.

Les candidats déclarés admissibles seront appelés à subir l'examen oral à Poitiers, à partir du 28 juillet ; une lettre du secrétaire fixera à chacun le jour où il devra se présenter. Les appels auront lieu par département. L'ordre des départements sera tiré au sort par le Conseil des doyens, sous la présidence du Recteur.

Pour chaque département, les candidats admissibles subiront l'épreuve orale par ordre alphabétique.

ART. 7.

Les candidats se feront inscrire au secrétariat de la Faculté, où ils déposeront leur acte de naissance dûment légalisé, et, s'ils sont mineurs, une autorisation de leur père ou tuteur, également légalisée. Ils pourront demander leur inscription par lettre affranchie, accompagnée des pièces ci-dessus indiquées.

Le secrétaire leur délivrera immédiatement ou leur enverra par la poste un *bulletin de versement*, indiquant le montant de la somme à consigner, qui devra être versée, soit à la caisse du percepteur de Poitiers, soit à la caisse du Trésorier général, ou du Receveur particulier de l'arrondissement où ils résident.

Le récépissé qui leur sera délivré sera soumis au visa du Secrétaire avant l'admission aux épreuves.

En cas d'échec, le remboursement des consignations qui ne sont pas acquises au Trésor sera effectué sur le vu d'un ordre de remboursement délivré par le Secrétaire, et dont le montant sera acquitté, soit par le Percepteur de Poitiers, soit par le Trésorier général, le Receveur particulier ou le Percepteur de la résidence de la partie versante.

INSTRUCTIONS COMPLÉMENTAIRES

Aux termes des précédents arrêtés, les compositions écrites pour chaque ordre de baccalauréat se feront dans chaque chef-lieu du ressort académique : Angoulême, Châteauroux, La Rochelle, La Roche-sur-Yon, Limoges, Niort, Poitiers et Tours.

Pièces à produire.

Les pièces à produire au secrétariat des Facultés sont :

1° L'acte de naissance du candidat, dûment légalisé, constatant qu'il est âgé de 16 ans accomplis au moment de l'examen.

Digitized by Google

2° La demande sur papier timbré d'admission aux épreuves, écrite en entier de la main du candidat, avec le consentement du père, ou du tuteur en cas de minorité.

Les deux signatures devront être légalisées par le maire de la commune où résident le candidat et le père ou tuteur.

3° Un mandat de 2 fr. *au nom de l'appariteur* de la Faculté (Sciences ou Lettres).

Les candidats devront indiquer sur la demande timbrée :

1° Le chef-lieu qu'ils choisissent pour composer, et l'adresse exacte à laquelle devra être envoyée la lettre de convocation *à l'examen oral.*

2° La langue vivante sur laquelle ils désirent être interrogés.

Tout candidat déjà bachelier et qui désire bénéficier de ce premier diplôme pour un nouvel examen ne sera admis à invoquer ce diplôme que s'il en a fait mention dans sa demande timbrée.

Les candidats à la deuxième partie des lettres devront indiquer sur leur demande timbrée à quelle époque ils ont subi le premier examen à Poitiers. Si cet examen a été passé devant une autre Faculté, ils devront faire parvenir leurs pièces (extrait de naissance et certificat d'aptitude) au secrétariat de la Faculté.

Il est expressément recommandé aux candidats de faire parvenir au secrétariat de la Faculté, avant le 1er juillet *au plus tard*, le récépissé du Percepteur constatant leur versement.

Consignations.

Les candidats recevront du Secrétaire de la Faculté, après l'envoi de leurs pièces, un bulletin de versement, ainsi qu'il est dit dans l'arrêté précédent (art. 7).

Montant des consignations :

Baccalauréat ès sciences complet.	100 fr.
Baccalauréat ès sciences restreint. . . .	50
Baccalauréat ès lettres, deuxième partie. .	80
Baccalauréat ès lettres, première partie. . .	40

Ces consignations seront versées, soit à la caisse du Percepteur de Poitiers, soit à celle du Trésorier général ou du Receveur particulier de l'arrondissement, ainsi qu'il est indiqué plus haut.

Epreuves écrites.

Tous les candidats se rendront, *sans autre convocation*, au chef-lieu choisi par eux, pour composer, au jour fixé par l'arrêté (art. 2), à 7 heures du matin.

Une affiche placée sur la porte du lycée de chaque chef-lieu indiquera le local où se feront les compositions.

Digitized by Google

Il est rigoureusement interdit aux candidats d'apporter dans la salle de composition autre chose que des plumes et de l'encre, sans livre, cahier ou manuscrit d'aucune sorte. Toutefois, les candidats au baccalauréat ès sciences complet et restreint devront avoir une table de logarithmes à 7 décimales; les candidats au baccalauréat ès lettres, un lexique latin-français pour la version, et un lexique français-allemand ou français-anglais pour le thème de langue vivante. Ces lexiques doivent avoir reçu l'approbation ministérielle exigée par les règlements.

Epreuves orales.

L'examen oral commencera le 28 juillet. Chaque candidat admissible recevra une lettre l'informant du jour où il devra se trouver à Poitiers pour subir les épreuves orales.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

—

TRADUCTION de la version grecque de la 5e série. — (Euripide, *Hécube*, 239-66, Ed. Weil.)

Tu sais, quand tu vins à Troie en espion, des haillons te défiguraient ; de tes yeux des larmes coulaient ensanglantées jusqu'à ton menton?

Je sais : oui, ce souvenir est gravé dans mon cœur.

Hélène te reconnut, et ne le dit qu'à moi seule?

Nous nous souvenons d'avoir été en grand péril.

Humble alors, tu pressais mes genoux?

Oui, ma main s'attachait défaillante à ton voile.

Je te sauvai et te fis sortir de Troie?

Grâce à toi, la lumière du soleil brille encore pour mes yeux.

Et que disais-tu alors que tu étais mon esclave?

Tout ce qu'on peut dire pour ne pas mourir.

T'acquittes-tu donc aujourd'hui envers moi par ce que tu médites, toi qui, traité par moi comme tu reconnais l'avoir été, loin de bien agir envers nous, nous fais tout le mal que tu peux? Ingrate est votre race, vous tous qui recherchez les honneurs de l'éloquence populaire. Plût au ciel que je ne vous connusse point, vous qui nuisez à vos amis, sans en avoir souci, pourvu que vous charmiez les oreilles de la multitude. — Mais enfin de quel prétexte colorent-ils le décret meurtrier qu'ils viennent de rendre contre cette enfant? Est-ce un devoir pour eux d'offrir une victime humaine sur un tombeau, où un sacrifice de bœufs convient bien mieux? Ou bien Achille poursuit-il contre elle, par de justes

Digitized by Google

représailles, la vengeance de sa propre mort ? Mais elle jamais ne lui fit aucun mal. C'est Hélène qu'il doit réclamer pour victime expiatoire ; car c'est Hélène qui l'a perdu, c'est elle qui l'a conduit à Troie.

(D'après les copies de divers candidats.)

Erratum de la traduction précédente, p. 180 du Bulletin : Au lieu de « les naïades », lisez « les nomades ruisseaux » ; et dans la traduction antérieure, p. 86, ligne 41, au lieu de « tu as privé », lisez « as-tu privé ».

OBSERVATIONS.

Vers 239-41. — Affirmation interrogative qu'il ne fallait pas traduire par une interrogation formelle. — 239. Aoriste à rendre par un parfait défini. Ce temps, en grec comme en français, implique l'idée d'un fait complètement écoulé ; il convient au style narratif. — 240. Déguisé ne rend pas exactement le terme grec. — 241. Ulysse s'était meurtri le visage (Hom., *Od.* IV, 244), et le sang de ces meurtrissures se mêlaient à ses larmes. Il ne s'agit pas de larmes de sang.

242. Le γάρ grec peut souvent se traduire par oui. — Aventure, terme très impropre.

243. Même observation ici (et aux v. 245 et 247), que pour les v. 239-41, sur la forme mitigée de l'interrogation.

244. Il fallait conserver le pluriel. On n'a pas le droit de changer les indications du texte. Il y a dans ce pluriel une sorte de dignité, qui attire aussitôt le « mais » et le « humble alors » du vers suivant.

245. La « main mourante » de Châteaubriand n'a rien à voir ici. Il s'agit, dans cet auteur, d'une pauvre jeune fille de Mégare, expirante d'une fièvre putride (p. 133 de l'édit. Ledentu). Rien de semblable dans Ulysse, qui n'était mourant que de peur.

247. Il s'agit du sol de Troie, et non de la contrée, puisqu'Ulysse retourne au camp des Grecs.

248. Très bonne observation de Pflugk : « Particula γέ et hoc loco et sæpe in responsionibus ita ponitur, ut et confirmet quod alter dixerat, et novum quid ac sæpe majus adjungi indicet ».

249. Tour interrogatif plus formel, après les aveux successivement arrachés à Ulysse. Cette gradation, que l'on pourrait appeler psychologique, repousse la correction d'Hermann, qui, d'après un mss du XIII^e^ siècle, place les vers 249-50 avant 247-8.

251. L'ancienne leçon « Ne te déshonores-tu pas (nonne improbus sis) », est très défendable. Elle marque mieux le mouvement d'indignation qui, à la fin, l'emporte dans l'âme d'Hécube. Les deux verbes d'ailleurs, celui de l'ancienne leçon et celui de la nouvelle, sont également autorisés par des exemples d'Euripide et d'autres auteurs classiques.

254-8. Tirade assez déplacée, mais bien vraie.

Digitized by Google

260. Il s'agit d'un devoir imposé par les Dieux, d'une nécessité fatale (voy. le v. 43). Le mot « devoir », ou même « devoir sacré », peut servir ; mais non « convenance ».

262. Il fallait rendre la conjonction, elle annonce le second prétexte qu'on pouvait alléguer. Plus bas, Hécube parlera d'un troisième prétexte, qu'elle réfutera aussi. C'est un discours en règle, comme souvent dans les tragiques.

263. Bonne observation de Weil (voy. son édit. class.).

265. Autre bonne observation de Pflugk « Notabilis Græcorum consuetudo, appositionem ad nomen singularis numeri accommodatam plurali numero proferendi ».

266. Il fallait, autant que possible, ne pas intervertir l'ordre du texte.

C. H.

OBSERVATIONS SUR LA COMPOSITION DE GRAMMAIRE DE LA 5e SÉRIE :
Des traces du locatif en latin.

Dans toutes les langues aryaques, il y avait primitivement un cas appelé *locatif* qui, comme son nom l'indique, servait à désigner le lieu. Par une extension naturelle de sa signification, le locatif servit à désigner non seulement l'espace, un point ou une partie de l'espace, mais aussi le temps, un point dans le temps ou une portion de la durée. La désinence casuelle la plus commune du locatif est *i* et cet *i* vient probablement d'une racine pronominale démonstrative.

Le locatif a disparu des grammaires communes de la langue latine ; mais il a laissé dans le latin des traces nombreuses qui font voir la place importante qu'il a dû tenir. On doit reconnaître que cette place était légitimement occupée, quand on songe au grand nombre d'idées que l'on peut exprimer et que l'on dût exprimer primitivement à l'aide des notions de lieu et de temps.

SUBSTANTIFS. *Locatif singulier.* Les génitifs en *æ* (anciennement *ai*) et en *i* de la première et de la seconde déclinaison sont pour la forme des locatifs. C'est là un fait incontestable reconnu pour la première fois par Fr. Rozen et dont on a comme preuves :

1° L'emploi du génitif singulier de la première et de la deuxième déclinaison pour marquer le lieu : *militiæ, Romæ ; belli, Corinthi ;*

2° La forme ancienne du génitif de la première déclinaison, dont la désinence casuelle était as : pater familias ;

3° La comparaison du génitif latin avec le génitif grec ,

4° La comparaison du latin avec l'osque et l'ombrien. Ces dialectes ont pour les déclinaisons génériques (c'est-à-dire pour celles qui marquent par diverses terminaisons la diversité des genres) deux formes,

Digitized by Google

l'une pour le génitif et l'autre pour le locatif. En osque, cette dernière est en *ai* au génitif singulier de la première déclinaison, et en *ei* à celui de la seconde : *Esai viai méfiai, in ea via media.*

Rex Romæ signifie donc proprement le *roi à Rome.*

Dans toutes les déclinaisons, le datif singulier est par sa forme un locatif : *rosæ* (*rosai*) : *populo* (*populoi*), *arbori, manui, dici. Do vestem pauperi* signifie donc proprement *Je donne un habit chez le pauvre.* D'ailleurs le datif sert parfois à marquer le lieu. On dit *ruri, Salamini,* comme on dit *Romæ, Corinthi.*

A la quatrième déclinaison (déclinaison contracte), le mot *domi,* que les grammairiens donnent comme une seconde forme de génitif, est un locatif, et son emploi est tout à fait différent de celui du génitif *domus*

Dans la cinquième déclinaison (déclinaison mixte), le génitif et le datif ont pris au locatif leur désinence casuelle.

Aux trois dernières déclinaisons, quelquefois même à la première (*terra marique*), le locatif a été remplacé par l'ablatif. Dans ces déclinaisons l'*i* du locatif s'est affaibli en *e* (*Romæ, militiæ*), et aux trois dernières déclinaisons, cet affaiblissement a rendu le locatif semblable à l'ablatif. Par suite de cette ressemblance, on employa l'ablatif pour désigner le lieu (*ubi*) et le temps (*quando*).

Nous trouvons en assez grand nombre dans les auteurs des locatifs tels que *Carthagini, Lacedæmoni, Sicyoni, Trœzeni, Anxuri, Tiburi, Archerunti,* etc. (1). Plus tard, on dit *Babylone, Tarracone, Medeone, Trœzene.* On employa simultanément, à la question *ubi, ruri* et *rure.* Ex : *Rure morari.* Insc. Or. 7404. *Uxor rurest.* Pl. Merc. 760. *In foro aut in curia potius quam rure apud te inclusa.* Titin. *Rure movens quid agam respondi pauca rogatus.* Mart., etc.

LOCATIF PLURIEL. Le pluriel n'a point de locatif. Des grammairiens considèrent les désinences *bus* et *is* (ces deux flexions ont une même origine) comme des désinences locatives. Il paraît qu'elles appartiennent en propre à l'instrumental, bien qu'elles aient souvent un sens locatif.

Emploi du locatif dans les substantifs latins. Le locatif singulier, considéré à tort comme un génitif, s'emploie à la question *ubi* pour les noms propres des deux premières déclinaisons. Il est de règle pour les noms de ville et de pays peu étendus : *Ephesi sum natus.* On le trouve aussi quand il s'agit de contrées d'une plus grande étendue *Fuit Romæ, Cariæ, Cappadociæ.* Mar. Victorinus. *Mercatores qui Alexandr. Asiai Syriaique negociantur.* Inscription trouvée à Naples par Mommsen. On peut voir un locatif dans la phrase suivante de Virgile *Ægram nulli quondam flexere mariti non Lybiæ, non ante Tyro.*

(1) Cf. la grammaire lat. de Kühner, Tom 1, § 61 ; et, pour les exemples, la grammaire lat. de Guardia et de Wlerzeiski.

Digitized by Google

On se sert souvent du locatif *humi*, et de *militiæ*, *belli* ou *duelli*. Ces trois derniers mots sont rarement employés seuls ; on les trouve le plus souvent avec le locatif domi. *Valete... domi duellique duellatores optumi* (Pl.). *Domi militiæque. Viciniæ* s'emploie aussi comme locatif. *Vidi juvenes hic Viciniæ*. Tér. Dans les expressions *Angor, fallor animi*, et autres semblables, *animi* est en réalité au locatif.

Aux datifs déjà signalés des noms propres de la déclinaison simple, on peut ajouter les datifs des noms communs *vesperi, temperi* et *tempori, luci*. (Pour l'emploi du mot *luci*, cf. Kühner, gramm. lat., tome 1, § 61.)

Die est une forme locative (= *diei*) dans *die noni, die quarti, postridie*.

Adjectifs. Les adjectifs se déclinant comme les substantifs, on peut considérer comme étant au locatif les adjectifs se rapportant aux substantifs employés au locatif : *domi meæ, tuæ, suæ. Die crastini, proximi*, etc. Dans *postridie*, postri est un adjectif contracte au locatif.

Pronoms. Les pronoms *mei, tui, sui, nostri, vestri, cui* et ses composés, sont par leur forme des locatifs. *Mihi, tibi, sibi, nobis, vobis* ont la flexion instrumentale-locative.

Adverbes. Les adverbes de lieu *hi-c, isti-c illi-c* sont des locatifs auxquels s'est ajoutée une particule.

L'adverbe *ubi* qui a le suffixe instrumental-locatif est l'instrumental-locatif de *qui*. *Ubi* = *Cubi*, en franç. *où*, et probablement dans le principe *avec quoi*.

De même *ubique, utrubi* et *utribi, alibi*, etc., désignent le lieu et *où* le suffixe instrumental-locatif ; *ibi* est l'instrumental-locatif de *is*.

Les adverbes de temps *heri, mani* (*mane*), *oli-m*, ainsi que ceux qui sont composés de *die : predie, quotidie*, etc., sont des locatifs. De même l'adverbe de comparaison *si-c*.

L. Bénard.

Sujets de composition de la 7e et dernière série (du 1er juin au 1er juillet.)

Epreuves communes et licence ès lettres.

Composition latine. — Quaeretur quid praecipue apud Quintilianum in Xo libro de Graecis Latinisque auctoribus oratori utilissimis judicantem desideretur.

Vers latins. — C. Melissus, Maecenatis libertus, qui, Augusto delegante, curam ordinandarum bibliothecarum in porticu Octaviæ susceperat et novum ipse comoediae genus, trabeatas scilicet, inchoatus erat, perlecta quarta Horatii satira, Lucilii memoriae patrocinatur.

Composition française. — Exposer brièvement quelle a été l'influence des

Digitized by Google

salons et de la conversation sur les idées et sur le style des grands écrivains du XVIII[e] siècle.

GRAMMAIRE ET MÉTRIQUE. — Des traces de l'aoriste en latin.
Syntaxe du pronom réfléchi en grec et en latin.
Sur les différentes espèces de vers iambiques.

THÈME GREC (*Licence*). — Un philosophe péripatéticien, homme considéré et très estimable à tous égards, jaloux de tout rapporter au fondateur de son école, s'était fait fort de démontrer que Démosthène tenait d'Aristote la méthode oratoire qu'il transporta dans ses discours, et que c'est en se conformant aux préceptes du philosophe qu'il devint le plus grand des orateurs. Mais on peut prouver que Démosthène jouissait déjà d'un grand crédit politique, qu'il avait prononcé ses harangues les plus célèbres, soit du genre judiciaire, soit du genre délibératif, qu'il était admiré de toute la Grèce pour la puissance de sa parole, quand le philosophe écrivit sa *Rhétorique*. Démosthène naquit un an avant la centième Olympiade, Aristote était né dans la quatre-vingt-dix-neuvième Olympiade, trois ans avant la naissance de Démosthène. Ce qu'Aristote a écrit au premier livre de sa Rhétorique, montre avec la dernière évidence qu'il n'était plus adolescent quand il écrivit ce traité, mais qu'il était dans toute la force de l'âge. Or, Démosthène, à dix-sept ans, plaida contre ses tuteurs, et il commença à écrire des discours politiques à l'âge de vingt-cinq ans.

(*Tr. du grec.*)

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

1. Esquisse d'un cours de psychologie comparée.
2. Résumer et apprécier les théories contemporaines sur la vie inconsciente.
3. Philosophie de Marc-Aurèle.

LICENCE HISTORIQUE.

Résumer rapidement l'histoire du Parlement de Paris depuis son origine jusqu'à la fin du XIV[e] siècle.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

THÈME LATIN — CHARRON. *Traité de la Sagesse,* liv. I, chap. 59 : L'occupation et profession militaire... que l'on ne vit jamais.
(Dans les morceaux choisis de Talbot, p. 144.)

VERSION GRECQUE. — Platon, Gorgias, ch. XLII, les 25 premières lignes.

VERSION LATINE. — Ita est, mi Junior, quo apertior est adulatio, quo improbior, quo magis frontem suam perfricuit, cecidit alienam, hoc citius expugnat. Eo enim jam dementiae venimus, ut qui parce adulatur pro maligno sit. Solebam tibi dicere Gallionem fratrem meum, quem nemo non parum amat, etiam qui amare plus non potest, alia vitia non nosse, hoc etiam odisse. Ab omni illum parte tentasti. Ingenium suscipere coepisti, omnium maximum et dignissimum, quod consecrari malles quam conteri : pedes abstulit. Frugalitatem laudare coepisti, quae sic a nummis resiluit, ut illos nec habere, nec damnare videatur : prima statim verba praecidit. Coepisti mirari comitatem et incompositam suavitatem, quae illos quoque, quos transit, abducit, gratuitum etiam in obvios meritum. Nemo enim mortalium uni tam dulcis est, quam hic omnibus : cum interim tanta naturalis boni vis est, uti artem simulationemque non redoleat. Nemo non imputari sibi bonitatem publicam patitur : hoc

Digitized by Google

quoque loco blanditiis tuis restitit, ut exclamares, invenisse te inexpugnabilem virum adversus insidias, quas nemo non in sinum recipit. Eo quidem magis hanc ejus prudentiam, et in evitando inevitabili malo pertinaciam te suscipere confessus es, quia speraveras posse apertis auribus recipi, quamvis blanda diceres, quia vera dicebas. Sed eo magis intellexit obstandum. Semper enim falsis a vero petitur veritas. Nolo tamen tibi displiceas, quasi male egeris mimum, et quasi ille aliquid jocorum aut doli suspicatus sit. Non deprehendit te, sed repulit. Ad hoc exemplar compone te. Cum quis ad te adulator accesserit, dicito : Vis tu ista verba, quae jam ab alio magistratu ad alium cum lictoribus transeunt, ferre ad aliquem, qui paria facturus, vult quidquid dixeris audire? Ego nec decipere volo, nec decipi possum.

VERS LATINS ET COMPOSITION DE GRAMMAIRE. — Mêmes sujets que pour la licence.

THÈME GREC (*Agrégation*). — Quand le théâtre fait prévaloir les émotions du corps sur les émotions de l'esprit, il se rapproche du cirque; mais il en est aussitôt puni par une prompte décadence. En effet, les émotions qui viennent du corps sont bornées et monotones : on connaît bien vite toutes les contorsions tragiques des passions exagérées; on s'aperçoit promptement que ces cris de souffrance et d'agonie qui, la première fois, ont frappé l'oreille d'un coup inattendu et terrible, rendent toujours le même son, et, au bout de quelque temps, l'auteur et le spectateur viennent échouer contre l'impossibilité de faire et de sentir autre chose que ce qu'ils ont fait et senti hier. J'ajoute que c'est sur cet écueil que doivent venir échouer tous les arts qui s'enfermeraient dans le cercle de l'imitation matérielle. La nature matérielle est beaucoup plus bornée que la nature morale, soit pour jouir, soit pour souffrir. L'âme, dans ses douleurs, est patiente et variée, parce qu'elle est immortelle, tandis que le corps, après souffrir, ne sait que mourir. C'est la seule variété et la seule péripétie qu'il sache mettre dans ses douleurs.

SAINT-MARC GIRARDIN (*Litt. dram.*).

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version anglaise.

It would be amusing to make a digest of the irrational laws which bad critics have framed for the government of poets. A law of heroic rhyme, which fifty years ago was considered as fundamental, was, that there should be a pause, a comma at least, at the end of every couplet. It was also provided that there should never be a full stop except at the end of a line. Well do we remember to have heard a most correct judge of poetry revile Mr. Rogers for the incorrectness of that most sweet and graceful passage,

« Such grief was ours, — it seems but yesterday, —
When in they prime, wishing so much to stay,
'Twas thine, Maria, thine without a sigh
At midnight in a sister's arm to die.
Oh thou wert lovely; lovely was thy frame,
And pure thy spirit as from heaven it came;
And when recalled to join the blest above
Thou diedst a victim to exceeding love,
Nursing the young to health. In happier hours,

Digitized by Google

When idle Fancy wove luxuriant flowers,
Once in thy mirth thou badst me write on thee ;
And now I write what thou shalt never see. »

Thème anglais.

Il est évident qu'il faut réprimer autant que possible les vices qui détruisent le bonheur domestique. Il est tout aussi évident que la législation pénale ne peut pas les réprimer. Il est donc juste et désirable que l'opinion publique se tourne contre eux constamment, fermement et modérément, au lieu de les attaquer par accès et par chocs soudains. Il faudrait n'avoir, en ce cas, qu'un poids et qu'une mesure. Décimer est une manière de punir contre laquelle il y a toujours beaucoup d'objections. C'est la ressource des juges qui sont trop indolents et trop impatients pour rechercher les faits et pour établir des distinctions délicates entre les diverses nuances de crimes. C'est une pratique déraisonnable, même lorsqu'elle est adoptée par les tribunaux militaires. Mais elle est infiniment plus déraisonnable encore, lorsqu'elle est adoptée par le tribunal de l'opinion publique.

Version allemande.

Wie weit ist Sophokles von aller übelangebrachten und unwahrscheinlichen Zierlichkeit entfernt ! Er laesst den Oedipus nichts als gebrochene Worte sagen. Alles ist lauter Traurigkeit. Es ist vielmehr ein Seufzen, oder ein Geschrei, als eine Rede. « Ach, ach ! ruft er ; es ist » alles am Tage ! O Sonnenlicht, jetzt sehe ich dich zum letzten Mal !... » Ach, ach ! wehe mir ! Wo bin ich, Unseliger ? Wie kommt es, dass mir » die Stimme auf einmal gebricht ? O Glück ! wo bist du geblieben !... » Ich Unglückseliger ! ich Unglückseliger fühle eine grausame Raserei, » nebst der Erinnerung meines Elendes in mir... O ihr Freunde ! was » habe ich noch mit Trost zu sehen, zu lieben, zu sprechen, zu hoeren ? » Verbannet doch von euch, Freunde, je eher, jeh lieber einen » Boesewicht, einen verfluchten Menschen... Wehe dem, der mich in » der Wildniss, wohin ich geworfen war, von meinen Stricken » losgemacht, und mir das Leben gerettet hat ! O grausame Hülflei- » stung ! Ich würde mit viel geringerem Schmerze für mich und die » meinigen gestorben sein... » So redet die Natur, wenn sie dem Schmerze nachgeben muss.

Thème allemand.

Il faut avouer que Molière est un grand poète comique. Je ne crains pas de dire qu'il a enfoncé plus avant que Térence dans certains caractères. Il a embrassé une plus grande variété de sujets. Il a peint, par des traits forts, presque tout ce que nous voyons de déréglé et de ridicule. Térence se borne à représenter des vieillards avares et ombrageux,

Digitized by Google

de jeunes hommes prodigues et étourdis, des courtisanes avides et impudentes, des parasites bas et flatteurs, des esclaves imposteurs et scélérats. Ces caractères méritaient sans doute d'être traités suivant les mœurs des Grecs et des Romains. De plus, nous n'avons que six pièces de ce grand auteur. Mais enfin, Molière a ouvert un chemin tout nouveau. Encore une fois, je le trouve grand, mais ne puis-je pas parler en toute liberté sur ses défauts? En pensant bien, il parle souvent mal. Il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles.

LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

AU BACCALAURÉAT

M. A. Espinas, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux, nous a fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante, que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs :

« Monsieur le Doyen et cher collègue,

Permettez-moi de vous féliciter au sujet de votre article sur la *dissertation philosophique au baccalauréat* et de m'associer sans réserve aux justes observations qu'il contient Il n'est que trop vrai qu'il y a en France deux philosophies : une philosophie réelle, vivante ou qui tend à le devenir, celle des penseurs et des écrivains, et une philosophie artificielle, surannée, chose morte depuis longtemps, qui ne se voit plus que dans l'enseignement d'un trop grand nombre de professeurs et dans les manuels. La philosophie française est loin de marcher du même pas que la philosophie anglaise et la philosophie allemande; nous sommes en retard de vingt ans sur nos voisins et il y a tel problème capital, comme par exemple la philosophie technique ou des arts utiles comme manifestations du vouloir, qui, soulevé pour la première fois par un des nôtres au XVIII^e^ siècle (Diderot dans l'Encyclopédie), est absolument oublié chez nous et a suscité toute une littérature en Allemagne. Il en était de même pour l'esthétique avant de tout récents travaux (MM. Lévêque et Guyau). Mais quoique nous nous attardions encore dans des discussions métaphysiques autour de questions mal posées la plupart du temps, et que nous ne traitions que les problèmes de la connaissance, et encore trop souvent séparés des recherches physiologiques sans lesquelles on ne peut les résoudre, cependant il est incontestable que la philosophie française a sa vie propre et s'est renouvelée grâce aux travaux des criticistes d'une part, des positivistes, (Taine, Ribot, Fouillée) de l'autre ; or la plupart des candidats au bac-

Digitized by Google

calauréat et même à la licence ignorent complètement l'histoire des idées pendant ces vingt dernières années, même en France. A plus forte raison est-il inutile de leur demander ce qui s'est passé en Allemagne après Kant, en Angleterre depuis Reid et Dugald-Stewart. Les professeurs des collèges sont-ils, eux mêmes, informés du mouvement de la pensée moderne ? Je l'ignore. J'aime mieux croire que beaucoup, dans les lycées comme dans les collèges, pensent encore que la philosophie des classes doit être différente de la philosophie du monde.

Ce serait là une erreur funeste. Il n'y a pas une géométrie vraie et une géométrie d'enseignement ; l'histoire naturelle des laboratoires ne diffère pas, ou ne devrait pas différer de celle des examens.

Pourquoi la philosophie actuelle, celle qui se fait, celle qui résulte des discussions contemporaines ou récentes, serait-elle dérobée à la connaissance de nos jeunes étudiants en philosophie ? On allègue que ses conclusions ne sont pas certaines. Mais suffit-il qu'une doctrine ait cinquante ans de date pour être consacrée ? Les *esprits animaux* et le *principe vital* valent-ils plus, en raison de leur ancienneté seule, que le *consensus organique* comme explication de l'unité du sujet sentant ? Le temps ne fait rien à l'affaire, et s'il y a un préjugé favorable, il est plutôt, ce semble, du côté des doctrines modernes, à moins qu'on ne continue à croire que l'humanité marche à reculons. Une doctrine récente a de plus ce grand avantage d'exciter la curiosité, de frapper les jeunes esprits, de jeter du mouvement dans la classe. Mais il y a une raison décisive en faveur de l'enseignement des nouveautés ; les élèves des lycées et des collèges seront demain des citoyens, et sans admettre la politique des classes dirigeantes, il faut bien reconnaître qu'étant les plus instruits, ces jeunes gens seront appelés à former l'opinion éclairée, à communiquer l'impulsion dans le milieu social de demain. Or en ce moment la science pénètre tout ; ce sont des théories philosophiques ou biologiques qu'on invoque en faveur des solutions de la politique radicale et de la politique socialiste. Veut-on que les élèves de l'Université, en entrant dans la vie réelle, se heurtent à ces doctrines comme à des obstacles inattendus et incompréhensibles, ou, au contraire, ce qui arrive souvent, concluent de ce qu'on les leur a cachées, qu'elles doivent être vraies et se précipitent les yeux fermés à la suite de leurs propagateurs ? Eveiller le sens critique, rendre le jugement plus ferme et plus délicat, tel est apparemment le but de l'éducation ; mais le jugement ne saurait en des matières comme celles-ci discerner le vrai, s'il n'est muni au préalable d'amples informations. Pour accepter ou rejeter l'opportunisme en connaissance de cause, il faut avoir discuté la théorie de l'évolution ; pour démêler les sophismes de certains socialistes, il faut savoir où en sont les sciences sociales et avec elles, les sciences biologiques dans leurs résultats généraux.

De tout jeunes gens peuvent-ils porter un pareil enseignement ?

Digitized by Google

Oui, à la rigueur ; l'expérience le prouve. Je vois fréquemment des candidats qui sont pleinement préparés pour la vie et sont des esprits modernes largement informés. Qu'on regrette ou non d'ailleurs de tant demander à des élèves si jeunes, la nécessité nous y oblige. Où ces futurs citoyens, ces futurs électeurs influents ou conseillers généraux, ou députés, ou ingénieurs, ou médecins, ou juges, etc., puiseront-ils ces connaissances indispensables, si nous ne les leur donnons pas au lycée ? Cousin eût pu organiser l'enseignement philosophique dans les Facultés ; il a préféré en faire un exercice classique, justiciable du baccalauréat. Il est trop tard pour revenir sur cette erreur grosse de conséquences Tout ce que nous pouvons, c'est transformer des études immobilisées, catéchistiques, qui n'ont plus rien de commun avec le mouvement d'idées contemporain, en une préparation attrayante à la vie réelle. Je vous remercie, Monsieur le Doyen, d'avoir si clairement démontré la nécessité de cette réforme, et je vous prie de vouloir bien me considérer sur ce point comme un partisan de vos idées et un auxiliaire de vos efforts. Dans un article envoyé à la *Revue internationale de l'Enseignement*, j'exprimais, il y a un mois, au sujet de l'agrégation de philosophie, des opinions que vous trouverez, je l'espère, d'accord avec les vôtres.

Veuillez agréer, etc.

A. Espinas. »

22 Mai 1884.

Un autre maître de la philosophie contemporaine, M. Emile Boutroux, veut bien nous écrire qu'il partage entièrement notre opinion et que « le progrès sagement entendu, réclamé dans l'article très judicieux et très opportun du *Bulletin*, est certainement la condition de la prospérité et même du maintien de l enseignement philosophique dans les lycées ». Nous remercions MM. Espinas et Boutroux de vouloir bien prêter l'appui de leur nom et de leur expérience à la cause que nous avons soutenue ici, et sur laquelle nous reviendrons. La question est importante : la réforme que nous réclamons et que des maîtres éminents demandent avec nous est devenue nécessaire ; nous ne devons rien négliger pour la faire accepter.

V. A.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

CÉSAR ET LES JUIFS (1)

Au sein de l'agitation que les démêlés de Pompée et du futur dictateur allaient entretenir à Rome et dans tout l'empire, les Juifs, désintéressés du fond de la querelle et voyant les Romains trop occupés d'eux-mêmes pour prendre garde aux nouveaux venus, pouvaient ainsi tout à l'aise tâter la législation de leurs maîtres, apprendre à en éluder ce qui froissait leurs convictions, à exploiter ce qui leur constituerait loin de Jérusalem l'indépendance religieuse, le seul de leurs intérêts, mais aussi le plus précieux, qui *a priori* ne paraissait que médiocrement assuré, pour ne pas dire compromis sans remède. Quelque part que les Juifs se fussent jusqu'alors fixés dans l'empire, ils avaient cherché à se constituer en communauté distincte, non pas en vue d'un isolement politique, mais parce que leur foi, absolument différente des cultes polythéistes, souffrait d'un mélange avec les payens, quels qu'ils fussent. Cette prétention qui tendait, au moins en apparence, à constituer une cité dans la cité, un Etat dans l'Etat, ne pouvait manquer de désigner ceux qui l'affichaient à l'attention malveillante, soupçonneuse des pouvoirs publics. Nous voyons, en effet, par une foule d'indices, qu'en Egypte, en Syrie, dans les îles de l'Archipel, partout où des communautés juives s'étaient organisées, il y eut des tiraillements de ce chef, des méfiances officielles, et comme une connivence des magistrats avec le fanatisme populaire, qui, lui, s'autorisait, pour courir sus aux Juifs, de causes d'un ordre moins théorique (2). A Rome même, l'existence de confrèries et de collèges payens, qui faisaient partie, non pas seulement de l'organisme religieux, mais de la vie sociale depuis plusieurs siècles, offrit aux Juifs pour se constituer, eux aussi, en communauté séparée, des facilités inattendues (3).

Ils n'eurent, à vrai dire, qu'à détourner pour leur usage une institu-

(1) Extrait de la *Revue des Études Juives*, Janvier-Mars: les Juifs à Rome devant l'opinion et la littérature (p. 1-38).

(2) Voir sur les tracasseries et les persécutions dont les Juifs sont l'objet à Alexandrie, Josèphe, *Ant. Jud.*, XVIII, 8, 1; XIX, 5, 2; *Bel. Jud.*, II, 18, 7; à Antioche, id., *Bel. Jud.*, VII, 3 et suiv.; à Ephèse, id., *Ant. Jud*, XVI, 6, 5; 6, 7, etc. Voir encore Phil., *Leg. ad Cai.*, 28; οὐ γὰρ ἠγνόει γε ὄντας Ἰουδαίους οἷς ἀγαπητὸν τὸ μὴ ἐλαττοῦσθαι. Les Juifs étaient trop heureux quand on ne leur faisait point de tort au profit d'autrui. Cf. Friedlaender, IV, p. 294 et suiv.

(3) Sur ces collèges, voir le traité classique de Mommsen, *De collegiis et sodaliciis Romanorum*, Kiel, 1843. Marquardt-Mommsen, *Roem. Staatsverw.*, III, 131 et suiv. Boissier, *Religion romaine d Auguste aux Antonins*, II, 267 et suiv. : Les classes inférieures et les associations populaires.

Digitized by Google

tion romaine par excellence, qui remontait, pour le moins, au roi Numa, qui était consacrée par l'antique loi des Douze Tables et avait passé dans les habitudes. Chaque fois qu'une conquête par les armes ou une annexion par l'alliance amenait à Rome, soit une divinité nouvelle, soit une forme particulière d'un culte déjà existant, chaque fois que la piété des masses, surexcitée par des fléaux ou des désastres, donnait droit de cité à un ensemble de cérémonies qui, une fois accomplies, devenaient par là même périodiques, il se fondait, pour honorer le dieu et vaquer au culte, des *collegia* ou *sodalitates*, calqués sur les collèges des Pontifes, sur les grandes confréries des Saliens, des Arvales ou des Décemvirs « *sacris faciendis* ». C'est-à-dire que les membres de certaines familles, puis de certains corps de métier prenaient la religion nouvelle à leur charge, faisaient du dieu leur protecteur spécial et célébraient sa fête, suivant le rite conservé par tradition au sein de la confrérie. Entre les membres de ces communautés s'établissaient ainsi des rapports qui équivalaient à ceux d'une étroite parenté (1), et aboutissaient à des immunités, à des privilèges de l'ordre social ou politique. Il y en a qui furent de véritables sociétés de secours mutuels, fondées en vue des circonstances graves de la vie ; d'autres qui se proposèrent plus spécialement de pourvoir aux funérailles de leurs membres, d'honorer par des offrandes perpétuelles la mémoire des morts. Comme bien on pense, les compétitions électorales et les ambitions politiques se faisaient de ces confréries, longtemps défendues par leur origine et leur essence religieuse, un point d'appui (2). L'année qui précéda la conquête de Jérusalem les vit, pour ce motif, interdire par un sénatus-consulte à l'instigation de l'aristocratie que menaçait le parti de Catilina. Clodius les fit rétablir en 58, juste au moment où, par le discours pour *Flaccus*, nous pouvons constater le nombre, l'union, l'influence politique des Juifs. Les termes mêmes dont Cicéron se sert, en parlant d'eux, semblent indiquer qu'il les considère comme formant une véritable *sodalitas*, ayant sa signification religieuse et sa puissance électorale (3). Peut-être y a-t-il là comme une insinuation perfide de l'orateur qui, dans un temps où les menées de Clodius renouvelaient les terreurs

(1) Voir Cic., *De pet. consul.*, V, 16, et *Brut.*, 45, 166, et la définition de Gaius, *Digest.*, XLVII, 22, 4 : « Sodales sunt qui ejusdem collegii sunt, quam Græci ἑταιρίαν vocant. Philon, *Contre Flac.*, I, p. 45, édit. Tauchn. (II, 518, Mang), dit de Flaccus : τὰς τε ἑταιρείας καὶ συνόδους, αἃ ἀεὶ ἐπὶ προφάσει θυσιῶν εἱστιῶντο... διέλυε...

(2) Ascon., p. 75 : « Frequenter tum etiam cœtus factiosorum hominum sine publica auctoritate malo publico fiebant, propter quod postea collegia S. C. et pluribus legibus sunt sublata præter pauca atque certa, quæ utilitas civitatis desiderasset, ut fabrorum lictorumque ». Cf. pour la suppression, le même, p 7, avec le commentaire de Mommsen, ouv. cit., p. 74.

(3) « Scis quanta sit manus, quanta concordia, quantum valeat in contionibus », *Pro Flac.*, 28, 6.

Digitized by Google

naguère causées par la conjuration de Catilina, avait chance d'influencer quelques timides parmi les juges, en jetant sur les adversaires de Flaccus le soupçon de société secrète. S'il n'est question nulle part d'un *collegium Judæorum*, c'est que les Juifs présents à Rome se contentèrent de tirer parti de l'institution, mais se gardèrent d'en prendre l'enseigne devenue compromettante. Etablis les uns près des autres dans certains quartiers déterminés, se retrouvant au jour du sabbat dans les lieux de prière où seuls ils avaient accès (1), les Juifs constituaient à Rome de tous les collèges existants le plus compact, le plus uni; séparés par les intérêts moraux et religieux du reste de la population, ils se sentaient d'autant plus portés à se secourir, à se défendre les uns les autres. Cette organisation en confrérie qui les rendit suspects lorsqu'elle devint un privilège, pouvait au début presque passer inaperçue; en tous cas, elle était légale, et les Juifs, parmi les nations soumises, n'étaient pas seuls à en tirer parti : les adorateurs d'Isis et de la grande Mère de Phrygie l'avaient également adaptée à leur culte (2); ceux-là faisaient ouvertement des processions où ils exhibaient les objets sacrés, c'est-à-dire le πάστός, sorte de châsse où reposaient leurs divinités, et le pin sacré, symbole du dieu Attis (3).

Tandis que les Juifs profitaient ainsi pour s'organiser, à Rome, suivant la loi et la coutume héréditaire, des institutions existantes, César livrait au parti de l'aristocratie routinière, bornée, tyrannique en matière religieuse aussi bien que politique, une lutte où le suivaient avec sympathie et les vaincus des dernières guerres, résignés aux conséquences de leur défaite, et la grande majorité du parti démocratique, impatient d'un nouvel ordre de choses. Les Juifs à qui le vieil esprit romain était éminemment défavorable (car ils n'en pouvaient attendre ni la sécurité des consciences, ni le libre exercice du culte), sentaient instinctivement que leur cause était liée à celle de César, intelligence ouverte, sceptique, positive et par conséquent libérale. Pour cette seule raison, les Juifs, aussi bien à Rome qu'en Palestine, firent des vœux pour la défaite de Pompée; ils y contribuèrent dans la limite de leurs ressources (4). A ce premier motif se joignait la haine que les croyants zélés avaient vouée au violateur du temple. De même qu'ils applaudirent à la défaite

(1) Phil., *Legat ad Caium*, 23 : ἐπίστατο οὖν καὶ προσευχὰς ἔχοντας καὶ συνίοντας ἐς αὐτὰς καὶ μάλιστα ταῖς ἱεραῖς ἑβδόμαις, ὅτε δημοσίᾳ τὴν πάτριον παιδεύονται φιλοσοφίαν.

(2) Il y a une mention d'un *collegium Isidis* dans une inscription, *Orelli*, 1878; d'un *Sodalicium Isidis* C. I. L., II, 3730; des *Isiaci* à Pompéi, *Henzen*, 6028.

(3) Sur les *Pastophores*, voir Plin., *H. N.* VIII, 71, et Apul. *Met.*, XI, p. 250, 260, 262. Sur les *Dendrophores* et le culte public de la *Magna Mater*, Preller *Roem. Myth.*, 736.

(4) Sur les rapports publics de César et des Juifs, voir les chapitres très importants de Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 7, 4 et suiv., et *Bel. Jud.*, 1, 8, 1, et suiv.

Digitized by Google

de Crassus par les Parthes, parce qu'en passant il avait pillé le trésor sacré de Jérusalem, précédemment respecté par Pompée (1), ils accueillirent le crime de Pharos comme un châtiment providentiel, comme une sorte de revanche. César leur parut l'instrument choisi par Dieu pour l'accomplissement de ses desseins. Ajoutons que les Pompéiens en Orient firent tout au monde pour exaspérer encore les ressentiments des Juifs en empoisonnant Aristobule, l'héritier des Macchabées que César avait fait mettre en liberté et en coupant la tête à son fils Alexandre (2). Hyrkan, d abord hésitant dans la grande lutte, où se jouait le sort du peuple de Dieu avec celui de l'empire, suivit les conseils de l'Iduméen Antipater ; il prit franchement parti pour César. Tous deux y gagnèrent d'évincer la race des Macchabées qui n'était plus représentée que par Antigone. Ils obtinrent de la reconnaissance de César, pour eux-mêmes, le sacerdoce et la royauté, pour la nation entière, les plus beaux privilèges qu'elle eût pu espérer.

Les temps de la dictature furent pour les Juifs, dans l'empire romain, l'âge heureux après l asservissement. Aucun texte ne nous dit d'une manière formelle les raisons qni dictèrent à César sa conduite large et tolérante à l'égard des Juifs. Mais il est aisé de les supposer. Nous laisserons aux dramaturges, aux romanciers, les explications tirées de services rendus et d'argent prêté dans les circonstances difficiles où César engagea la lutte contre l'aristocratie (3). Les hommes politiques sont généralement disposés à accepter les services d'où qu'ils viennent, lorsqu'ils jouent quelque grosse partie ; ils promettent alors autant de reconnaissance qu'ils souscrivent d'intérêt pour le cas du succès. Mais le lendemain de la victoire, si la popularité ou la raison d'Etat y invitent, ces promesses sont vite oubliées Il n'est pas impossible que les titres des Juifs à la reconnaissance de César aient été de diverses

(1) *Ant. Jud.*, XIV, 7, 1 et 3; *Bel. Jud.*, 1, 8, 8.

(2) *Ant. Jud.*, XIV, 7, 4. Alexandre est tué par Scipion sur l'ordre de Pompée cf. *Bel Jud.*, I, 9, 2.

(3) Nous nous souvenons d'avoir lu un *Vercingétorix* où l'auteur, dont le nom nous échappe, avec une connaissance assez exacte des choses romaines, fonde les rapports de César et des Juifs sur des questions d'argent. La chose n'est pas impossible ; les Juifs de Rome auraient fait preuve de perspicacité en s'intéressant ainsi à la cause du futur dictateur. Est-il nécessaire d'ajouter que, sauf la constatation des dettes de César (Suét., *Cæs.*, 13, 54), l'histoire sérieuse ne fournit absolument aucun témoignage en ce sens ? Avec un peu de fantaisie on peut voir un Juif dans l'affranchi, client de César, à qui son illustre patron doit de l'argent ; ib. 2 : *Per causam exigendæ pecuniæ quæ deberetur cuidam libertino, clienti suo.* Suétone atteste, d'autre part, en rapportant de lui un mot des plus énergiques, sa reconnaissance pour tous ceux qui l'avaient servi dans la mauvaise fortune. V. *ib.*, 72 : « Quosdam etiam infimi generis ad amplissimos honores provexit, etc. ». Nous voyons par Josèphe, *Ant. Jud.* XIV, 9, 3, qu'Antipater poussait Hyrkan à envoyer de l'argent aux Romains et s'en attribuait le mérite. Les Romains, c'était évidemment César.

Digitized by Google

sortes ; pour y faire honneur, le dictateur n'eut pas à déroger aux principes de sa politique, à sacrifier son idéal de gouvernement. Comme l'a dit dans les meilleurs termes M. Mommsen, qui, en sa qualité d'allemand, n'est du reste rien moins que bienveillant pour les Juifs (1) : « N'étaient-ils point créés exprès pour avoir leur place dans l'empire, dans cet État bâti sur les ruines de cent États divers ayant eu leur vie propre, dans cette nationalité nouvelle en quelque sorte abstraite, aux angles à l'avance émoussés ? Le Judaïsme dans l'ancien monde apportait, lui aussi, un ferment actif de cosmopolitisme et de désagrégation des peuples. C'était donc toute justice qu'il entrât dans l'orbite de la cité césarienne, cité universelle par son principe politique, cité de l'humanité par son principe national. » César, avec le coup d'œil profond et sûr qu'il apportait en toutes choses, pénétra-t-il la force moralisatrice du judaïsme, sous l'enveloppe de pratiques bizarres qui le masquait aux regards du vulgaire ? Eut-il le pressentiment du rôle immense que cette force allait être appelée à jouer dans un avenir prochain, pour le rajeunissement d'un monde qui se désagrégeait ? Le génie du dictateur fut tel, que cette supposition n'a rien d'invraisemblable. Lors même qu'il se serait arrêté au principe nettement entrevu et délibéré de la liberté de conscience, de l'égalité de tous les cultes devant la loi se faisant exclusivement civile et humaine (et nous ne croyons pas qu'on puisse refuser à César le mérite de cette clairvoyance), il faudrait lui en savoir gré comme de l'une des conceptions les plus étonnantes qui pût surgir en un cerveau payen et romain (2).

Quoi qu'il en soit des motifs et des causes, le résultat est constant. Parmi tous les vaincus des dernières guerres, les Juifs furent traités avec une faveur spéciale par César. Il autorisa tout d'abord la reconstruction des murs de Jérusalem, demeurés en ruines depuis le siège de Pompée (3). Le traité d'alliance et d'amitié autrefois conclu entre le Sénat et la dynastie des Hasmonéens fut solennellement renouvelé, et dans les termes les plus flatteurs aussi bien pour le peuple juif tout entier que pour les ambassadeurs délégués (4). Il est vrai qu'ils se présentèrent au temple de la Concorde avec une coupe et un bouclier en or, présent d'une valeur considérable. Dans le même temps, le peuple d'Athènes rendit pour Hyrkan un décret de couronnement, dont les termes rappellent exactement celui de Ctésiphon en faveur de Démosthènes (5). La cité qui personnifiait encore avec éclat toutes les gloires

(1) *Hist. rom.*, trad. Alexandre, t. VIII, p. 166 ; cf. *ib.*, 114.

(2) Le scepticisme religieux de César n'a pas besoin d'être prouvé. Les historiens ont eu soin cependant d'en relever quelques preuves formelles. Voir Suét., *Caes.*, 59, et Plut., *Caes.*, 52.

(3) Jos., *Ant. Jud.* XIV, 8, 5.

(4) *Ib.*, ἄνδρες ἀγαθοὶ καὶ σύμμαχοι.. , etc.

(5) *Ib.*, cf. *Pour la Cour.*, 48 ; cf. *ibid.*, 23.

Digitized by Google

intellectuelles de l'hellénisme, s'accordait avec Rome maîtresse du monde par les armes, pour accueillir dans une sorte de triple alliance, dont nul ne pouvait soupçonner les conséquences, le petit peuple de Judée jusqu'à ce jour dédaigné, vaguement deviné comme l'ennemi irréconciliable des civilisations polythéistes.

Au point de vue de l'opinion, cette reconnaissance en quelque sorte officielle du Judaïsme par Athènes et par Rome, était certainement un fait considérable.

Tandis que la statue en bronze du grand sacrificateur prenait place au temple de Démos et des Charites, tandis que ses vertus et ses mérites étaient solennellement proclamés par la voix du héraut aux fêtes de Dionysos et de Déméter, César réglait par des édits spéciaux le libre exercice du culte monothéiste de Javeh, sans se préoccuper davantage de Jupiter (1). A Rome cette liberté est entière alors que dans les îles, en Egypte et en Asie-Mineure, s'élèvent encore des contestations entre Juifs et payens. L'exemple de Rome sert à trancher les différends, toujours en faveur de la plus grande liberté. Les confrèries et les collèges ayant été partout abolis, parce qu'ils se transformaient aisément en centres d'agitation politique, César excepta formellement les assemblées des Juifs (2). Philon nous apprend que c'est pendant sa dictature que fut bâtie au-delà du Tibre la première synagogue (3). Enfin, ce qui passerait toute croyance si des témoignages formels ne l'affirmaient, les Juifs obtinrent de César et conservèrent, sous ses lieutenants, dans toute l'étendue de l'Empire, le droit de ne pas payer certains impôts durant l'année sabbatique (4), et celui de ne pas aller à la guerre comme soldats soumis à la discipline romaine, laquelle ne pouvait s'accommoder des exigences de leur loi (5).

(1) Voir sur ces divers points Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 10. L'historien dit des Romains qui traitèrent avec tant de faveur les Juifs : τήν τε ἀνδρείαν ἡμῶν καὶ τὴν πίστιν ἀγαπήσαντες. César se réserve de trancher par lui-même jusqu'aux contestations de l'ordre religieux qui pourraient surgir entre les Juifs. (V. la lettre aux magistrats, au sénat et au peuple de Sidon, *ib.*, 2.) Il entend que Hyrkan et ses fils soient pontifes et prêtres : ἐπὶ τοῖς δικαίοις καὶ τοῖς νομίμοις οἷς καὶ οἱ πρόγονοι αὐτῶν τὴν ἱερωσύνην διακάτεσχον, *ib.*, 4, cf. 8 : αὐτοὺς τοῖς πατρίοις ἔθεσι καὶ ἱεροῖς χρῆσθαι, et la suite avec la mention : τοῦτο ποιεῖν αὐτῶν μηδ' ἐν Ρώμῃ κεκωλυμένων (édit du préteur Caius Julius aux habitants de Paros).

(2) Suet., *Caes*, 42 : « Cuncta collegia præter antiquitus constituta dextruxit ». La réserve faite en faveur des Juifs est constatée par l'édit ci-dessus.

(3) Phil., *Leg. ad Cai.*, 23.

(4) Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 10, 5 et 6.

(5) *Ib.*, 11 et 12, lettre de Dolabella : δίδωμι τὴν ἀστρατείαν καὶ συγχωρῶ χρῆσθαι τοῖς πατρίοις ἐθισμοῖς ἱερῶν ἕνεκα καὶ ἁγίων συναγομένοις, avec les considérants qui précèdent. Mêmes faveurs consacrées par l'édit du consul Lucius Lentulus, *ib.*, 13, et par le décret des Déliens, *ib.*, 14, où il est dit que si certains Juifs étaient citoyens romains, il ne fallait pas les inquiéter à cause du service militaire.

Digitized by Google

Non-seulement le nom de César, mais ceux d'Antoine, de Dolabella, de Lentulus, figurent dans les édits qui consacrent ces privilèges; des tables et des colonnes en bronze, placées au Capitole et dans les temples les plus fameux de l'empire, en perpétuent le souvenir. Le Sénat de Rome en écoute la lecture sans qu'un seul de ses membres élève la voix en faveur des vieux principes de politique religieuse, dont ils sont la négation. Les représentants attitrés du polythéisme, le grand Pontife en personne, se désintéressent si bien de la cause des divinités héréditaires que, sous le regard même de Jupiter très bon et très puissant qui préside aux délibérations de la Curie, ils laissent consacrer le droit de le nier, de lui opposer un rival.

Ces faveurs octroyées par le gouvernement de César aux communautés juives de l'empire, faveurs qui furent précieuses, importantes, fécondes à Rome plus que partout ailleurs, prouvent que les Juifs avaient prévu juste en abandonnant des premiers la cause de l'ancienne République, personnifiée par les aristocrates du parti pompéien. Elles démontrent non moins clairement que César, rompant en matière de politique religieuse avec toutes les vieilles traditions, au risque de se rendre impopulaire, devançait de beaucoup, non pas seulement les politiques les plus clairvoyants de son temps, mais les plus avisés des âges à venir. Il n'y a pas d'exagération à dire que les diverses mesures prises par lui et par son parti à l'égard des Juifs, ne constituent pas des concessions fortuites, des mesures provisoires, explicables par la modération de quelques hommes, encore moins par le laisser-aller ou l'indifférence en face d'une situation nouvelle. Dans leur ensemble elles sont l'application d'un véritable système de politique religieuse au sens moderne du mot; elles organisent l'Eglise libre au sein de l'Etat romain, lequel est autant un organisme religieux que politique. Cette Eglise obtient du législateur tous les privilèges indispensables à son existence, dans les conditions où elle-même l'a définie. Elle les obtient contre les lois mêmes et contre les institutions de l'empire dans lequel elle a conquis une place. A la prétention hautement et énergiquement proclamée par les adorateurs du dieu unique de n'obéir à la constitution de Rome que jusqu'à un certain point et non au-delà, César, le réformateur de cette constitution, l'organisateur d'un nouvel état de choses, répond par la plus large tolérance dont jamais minorité religieuse ait joui chez aucun peuple. L'autorité despotique du génie, le césarisme représenté par une intelligence supérieure était seul assez puissant pour braver ainsi l'opinion qu'avaient façonnée les siècles, et, en la bravant, pour chercher à la modifier.

Si César avait assez vécu pour tirer de son système toutes les conséquences, pour en cultiver les fruits, si ses successeurs après Auguste avaient été capables de se pénétrer des principes de sa politique et avaient comme lui cherché à les faire prévaloir, l'âge suivant eût échappé

Digitized by Google

sans doute à bien des hontes, à bien des crimes ; les destinées mêmes du paganisme s'en fussent trouvées changées. Mais le césarisme, assez fort pour proclamer en dépit de l'opinion et pour faire passer dans la réalité des choses le principe de la liberté religieuse, portait en lui-même le germe destructeur de ce principe. Tandis que les Juifs répandaient des larmes de reconnaissance et de regret sur le bûcher de l'homme (1) qui les avait garantis contre la persécution des foules haineuses et ignorantes, le génie auquel ils devaient ce bienfait était, par l'admiration de ces foules, transformé en divinité vivante et réelle, placé sur les autels de la cité à côté de Jupiter et imposé à l'adoration. Ceux là même qui auraient toléré que des citoyens refusassent aux dieux héréditaires l'encens et les sacrifices, exigeront d'eux ces hommages pour un homme déclaré égal à ces dieux. C'est la pratique de l'apothéose, conséquence suprême du césarisme, qui annulera ses efforts en faveur de la liberté de conscience et motivera les premières persécutions : Caligula, Néron, Domitien, anéantiront sur ce point comme sur bien d'autres l'influence salutaire du fondateur de l'empire.

J.-A. HILD.

Notions sur l'Histoire de l'Art en Grèce

(2e article.)

V.

Le VIIe siècle est remarquable en ce qu'il ouvre un nouvel âge pour la Grèce, l'âge démocratique et ionien. En un sens plus absolu et qui pénètre mieux, je crois, aux racines mêmes de l'Histoire, on peut dire que c'est la résurrection ou tout au moins la revivification de l'ancienne race dépossédée jadis par l'invasion héraclide et dorienne. Ce VIIe siècle a été appelé le siècle des tyrans, parce que c'est alors que les tyrannies ont commencé à s'établir dans les cités grecques, par l'appui du peuple et contre la domination des dynasties héraclides. Le mot tyrannie même, qui ne se trouve ni dans Homère, ni dans Hésiode (si amer pourtant contre les « rois dévorateurs de présents », *Trav*, 38), on le rencontre pour la première fois dans Archiloque (fr. 2, Liebel), au commencement du VIIe siècle.

Thucydide a bien marqué ce relèvement national et ce nouvel essor

(1) Suét., *Caes.*, 84 : « In summo publico luctu exterarum gentium multitudo circulatim, suo quæque more, lamentata est ; præcipueque Judæi, qui etiam noctibus continuis bustum frequentaruot ».

Digitized by Google

de l'Hellade, quand il dit : « La Grèce étant devenue plus puissante, et » l'activité (commerciale) y étendant de plus en plus la richesse, des » tyrannies s'établirent dans la plupart des cités, antérieurement sou- » mises à des royautés héréditaires (I 13). » C'est alors en effet que nous voyons s'établir à Corinthe la tyrannie de l'Eolide Cypsélus, à Argos celle de Phidon, à Epidaure celle de Proclès, à Mégore celle de Théagène, à Sicyone celle d'Orthagoras, tous ligués avec la classe populaire contre l'aristocratie dorienne. Ce mouvement démocratique se fait sentir aussi à Athènes où, en 683, l'archontat devient une simple magistrature annuelle, et où déjà va naître (v. 603) le futur tyran Pisistrate. A la même époque et par un contre-coup naturel, des tyrannies électives (æsymnéties) s'établissent dans la Grèce asiatique, à Milet (625), à Mytilène (Pittacus, 612), et ailleurs.

Il est très remarquable que cette impulsion de l'esprit nouveau qui souffle sur toute l'Hellade se communique en même temps à la poésie. Nous n'avons plus affaire à ces pâles Cycliques, imitateurs de plus en plus médiocres d'Homère, nous voyons naître une poésie jeune et vigoureuse. C'est Callinus d'Ephèse, c'est Terpandre de Lesbos, c'est Tyrtée, c'est Archiloque, c'est Mimnerme, c'est Arion, c'est Alcée, c'est Sapho; et bientôt ce sera Eschyle (525), ce sera Pindare 520). Quels noms, en comparaison de ceux de la période précédente, d'un Leschès, d'un Arctinus, d'un Créophyle, d'un Eumélus, d'un Cercops, et autres cycliques ! Et ce n'est pas seulement une nouvelle famille de poètes, un nouveau genre de poésie, que nous voyons surgir, c'est encore toute une rénovation de la forme du vers. L'hexamètre épique, sans être abandonné, fait place à de nouvelles combinaisons métriques, le pentamètre, l'iambe, et tous les mètres lyriques ou dramatiques.

Quoi donc d'étonnant que l'art aussi participe à ce rajeunissement ? Pourquoi chercher, dans l'influence des civilisations extérieures de l'Assyrie, ou de l'Egypte et de la Phénicie, la cause du progrès en quelque sorte subit qui se manifeste alors dans les arts de la Grèce ? La naissance des différents genres d'architecture, dorique, ionique, corinthienne, n'a pas plus droit d'être rattachée à l'Orient, que la formation, à la même époque du VII^e^ et du VI^e^ siècles, des différents genres de poésie et de mètres poétiques, des différents modes musicaux (éolien, lydien, dorien), des différents dialectes littéraires (éolien, dorien, ionien), des différents systèmes politiques auxquels donne naissance et force l'action des diverses branches dorienne ou ionienne de la race hellénique.

Ainsi, je répugne à dépouiller le génie grec de son initiative et de sa puissance de création et de développement dans les arts, comme dans tout le reste. Je ne crois pas, par exemple, que la colonne soit une imitation perfectionnée des colonnes de Médinet-Abou (ancienne Thèbes d'Egypte), pas plus que je ne vois dans les chiens d'or et d'argent du

Digitized by Google

palais féerique d'Alcinoüs le pendant des taureaux ailés à face humaine du palais de Khorsabad (Ninive), ou dans la statue de la reine Amén-ritis de la 25e dynastie pharaonique (v. 690) l'ancêtre de la Minerve de Phidias. Je croirais plutot, à voir la grossièreté de ce type statuaire, si peu antérieur à l'introduction des Grecs en Egypte (670) par Psammitique, prince qui avait épousé précisément la fille de cette reine Amériris (Maspéro, p. 487-8), je serais porté, dis-je, à croire que ce sont les Egyptiens qui ont eu besoin du secours des Grecs pour améliorer leur statuaire : tout comme je serais disposé à regarder les colonnes de Takht-i-Dschemschid, l'ancienne Persépolis, comme une œuvre des artistes hellènes, plutôt que comme leur modèle · conjecture d'autant moins invraisemblable, que Persépolis ne fut fondée que par Cyrus, ou même par Cambyse, c'est-à-dire, pour prendre une date intermédiaire, vers 540, alors que déjà l'architecture grecque était florissante. Aussi, les ruines de Persépolis témoignent-elles d'un art bien plus avancé que celles de Babylone et même de Ninive, les anciennes capitales chaldéenne et assyrienne.

Mais sans vouloir substituer un système à un autre, ne refusons pas du moins à la Grèce d'avoir pu créer ses arts. La colonne se trouve déjà dans Homère, où elle orne les palais des princes achéens : « O » mon père, dit Télémaque (Od., XIX, 37), une splendeur divine sem» ble illuminer les murs du palais et les fortes poutres et les solives de » sapin et les hautes colonnes » (voy. aussi VI, 307 ; VIII, 66; etc.). Ces palais ont des portiques (Il., VI, 243, etc.) ; ils ont le *mégaron* (Od., XIX, 1, etc.), grande salle centrale qui deviendra la *cella* des temples.

En supposant que ces descriptions soient une fantaisie du poète, ou bien un tableau emprunté aux arts de son temps plutôt qu'à ceux de l'âge héroïque, nous avons un indice réel que la colonne, principe et germe de toute l'architecture grecque, était connue très anciennement en Grèce. Car cette fameuse porte des lions, qui existe encore à Mycènes, nous montre une sorte de colonne proto-dorique, dans le fût vertical, avec socle et chapiteau, le long duquel se dressent les deux lionnes affrontées. Or, le caractère architectural de cette porte, intermédiaire entre le pélasgique brut et la régularité des assises helléniques, ce caractère l'assigne à la période pélasgo-achéenne du XIVe ou du XVe siècle environ.

Ainsi, à moins de vouloir risquer des assertions conjecturales et des systèmes hasardeux sur ce qui a pu ou dû se passer dans les temps antérieurs au XVe siècle, disons tout simplement ce que nous voyons et ce que nous pouvons affirmer avec certitude : c'est que, dès les temps héroïques et même avant la guerre de Troie, la colonne existait en Grèce, du moins sous sa forme archaïque, et que dès lors il est inutile d'aller en chercher le type et le prototype à Karnak (Memphis) en Egypte, à Golgos en Cypre et dans les édicules de la Ptérie d'Asie

Digitized by Google

mineure ; comme si le génie grec, qui a pu perfectionner (nul ne le nie), avait été impuissant à créer.

Ce que j'ai dit de la colonne, sur laquelle j'ai insisté parce que c'est là l'élément générateur de l'ensemble architectural, je pourrais le dire aussi des autres parties de l'art, et particulièrement de la sculpture, de la peinture, et de la céramique.

Nous concluons donc sur ce point, et nous admettons qu'il y a eu, à partir du VII^e^ siècle, un remarquable essor du génie grec dans tous les modes d'activité, soit politique, soit littéraire ou artistique, et que c'est de là que procède une ère nouvelle pour l'Hellade. Mais nous admettons aussi que cette ère de rénovation a ses racines dans l'âge antérieur, et que c'est le même génie qui a donné naissance aux germes et aux développements, aux commencements de l'art et à ses progrès.

Il ne nous reste donc plus qu'à marquer en traits rapides quels furent ces progrès.

VI.

L'ordre dorique est le premier qui se développa en Grèce, parce que c'est la colonne dorique qui procède le plus directement du poteau de support employé dans les constructions primitives On montrait encore à Pise, en Elide, du temps de Pausanias, une vieille colonne en bois, toute vermoulue, qui passait pour avoir appartenu à la maison d'Œnomaüs (XV^e^ siècle). On l'avait soutenue de cercles de fer et flanquée de quatre autres colonnes qui supportaient un toit destiné à la protéger (Paus., V, 20, 6). Les maisons construites pour les dieux eurent aussi des colonnes de bois, et il y en avait même qui étaient tout en bois, comme celle de Neptune, que l'on montrait près de Mantinée en Arcadie, et qui était formée de grumes ou rouleaux de chêne industrieusement ajustés : travail attribué par la tradition aux fameux ouvriers Minyens Agamède et Trophonius (Paus., VIII, 10, 2), que l'on peut, je crois, rattacher à l'époque pélasgo-achéenne de la fin du XIV^e^ siècle. Dans les objets d'or découverts à Mycènes, on a trouvé une petite réduction de temple, qui me semble figurer très bien ce genre de construction en bois, tel que pouvait être le temple de Mantinée (V. Schliemann, *Mycènes*, p. 349).

D'après ce que je viens de dire, on comprend donc que les premiers édifices consacrés aux dieux, quand on leur donna des palais, c'est-à-dire quand l'anthropomorphisme hellénique se substitua peu à peu au culte plus simple des Pélasges, que ces édifices reproduisirent d'abord les formes de construction en bois des antiques demeures princières, telles que celle d'Œnomaüs : le vieil hieron de Mantinée est de ce premier genre archaïque. Plus tard, la pierre vint s'associer au bois. On ne l'avait primitivement employée que pour les fortifications des villes, et ces fortifications n'étaient guère que des blocs bruts entassés. On finit

Digitized by Google

par savoir les tailler, quand l'usage des métaux durs, notamment de l'airain (bronze), puis du fer, eut commencé à se répandre. On tailla alors des blocs, d'abord grossièrement, puis progressivement de mieux en mieux, et on arriva même à leur donner, non seulement des surfaces planes et polies (ce qui, nous l'avons vu, émerveillait les héros d'Homère), mais encore des surfaces courbes et bien arrondies.

On put ainsi former des colonnes en pierre, à l'imitation des primitives colonnes naturelles, qui n'étaient autre chose que des troncs d'arbre. Il y avait encore au IIe siècle de notre ère, sur le territoire d'Olympie, un vieux naos de Héra (la maîtresse), dont l'opisthodome (qui était sans doute l'ancien sanctuaire lui même, plus tard complété) était précédé d'un portique soutenu par deux colonnes, dont l'une était de bois (tronc de chêne) et l'autre de pierre (Paus., V, 16, 1). On faisait remonter cette construction à Oxylus, qui fut le premier roi héraclide de l'Elide, ce qui nous reporte au XIIe siècle.

Nous voyons naître ainsi l'architecture dorique, comme une transformation ou plutôt comme une continuation successivement perfectionnée des vieux et primitifs modes de construction. Aussi Pausanias va-t-il jusqu'à dire que ce temple de *Héra*, contemporain, disait-on, des premiers rois héraclides, était d'ordre dorique.

Il existe encore aujourd'hui un monument de cette ancienne architecture dorique. C'est le temple, ou plutôt la ruine de temple, qui se dresse au pied de la haute citadelle de l'Acrocorinthe. On pense généralement qu'il était consacré à *Athènâ Chalinîtis*. La statue de la déesse était un *xoanon*, mais avec le visage, les mains et le bout des pieds en pierre blanche (Paus., II, 4, 1) : style archaïque et intermédiaire, en accord avec le caractère du temple lui-même, qui participe à la fois de la simplicité un peu rude de l'architecture primitive et de la régularité savante d'où sortira le canon dorique. C'est-à-dire que je le trouve intermédiaire entre le vieux temple d'Oxylus, tel que nous pouvons nous le figurer d'après Pausanias, et le temple déjà canonique, si je puis dire, de Jupiter panhellénien à Egine.

Je ne comprends pas que M. Daniel Ramée, architecte, dans un livre d'ailleurs précieux et que chacun consulte avec fruit, ait exprimé néanmoins l'opinion que le temple de Corinthe était de la même date que celui d'Egine et que celui de Thésée à Athènes (Hist. gén. de l'archit., t. I, p. 475). S'il avait vu les trois monuments, il aurait éprouvé une impression artistique qui ne lui aurait pas, je crois, permis cette assimilation. Car dans une œuvre de ce genre et dans les ouvrages d'art en général, il n'y a pas seulement les mesures architectoniques ou les constatations techniques, il y a l'effet résultant du rapport de ces mesures entr'elles ou de la combinaison des procédés techniques; il y a l'impression qui naît de la pureté des lignes, du relief plus ou moins vif ou adouci des parties saillantes, et mainte autre sensation esthétique

Digitized by Google

propre aux œuvres d'art faites pour être vues, comme sont les œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture. Et même dans les arts de la poésie, une tragédie de Corneille ou de Racine, si on la lit seulement et si on en étudie ainsi les caractères et les ressorts, se comprendra moins réellement que si on en juge en la voyant dans les conditions pour lesquelles elle a été faite c'est-à-dire au théâtre et rendue par un interprète qui soit à la hauteur de sa tâche.

En fait, il y a deux cents ans, pour le moins, de distance artistique entre la colonnade de Corinthe et celle d'Egine ou du *Théseion;* et comme on sait que ces deux derniers monuments sont du commencement du v^e^ siècle, cela nous reporte pour le temple de Corinthe au commencement du VII^e^ siècle, tout au moins, c'est-à-dire à l'époque où le tyran Cypsélus, vers 660, renversa l'oligarchie des Bacchiades.

Ce fut, on le sait, à la suite de ce renversement, que Démarate, l'un des principaux Bacchiades et par conséquent de race héraclide, quitta la Grèce, pour se réfugier avec ses trésors dans la ville étrusque de Tarquinies, d'où son fils, que l'on nomma Tarquin, vint vers 630, s'établir à Rome : fait dont Mommsen (ch. 9) conteste sans preuves l'exactitude. Or, on sait aussi que c'est à cette famille des Tarquins que l'on faisait remonter la construction des premiers grands ouvrages de Rome, le grand cirque, les portiques du forum, la *Cloaca maxima*, le temple de Jupiter Capitolin ; et le goût de cette famille pour les grandes constructions semble ne pas rendre improbable la supposition qui ferait remonter également jusqu'au temps de sa domination à Corinthe l'érection du temple dont l'imposante ruine a survécu à tant de siècles. Nous nous trouverions ainsi reportés, pour l'époque de ce temple, aux années antérieures à Cypsélus, c'est-à dire à la fin du VIII^e^ siècle, et ce monument se trouverait placé à peu près à égale distance chronologique et artistique du vieux temple d'Olympie, avec ses colonnes les unes de bois, les autres de pierre, et du temple de Thésée, avec sa colonnade de marbre. Il est à noter d'ailleurs que M. Mommsen, par une sorte de contradiction avec son propre système, ne rejette pas l'attribution à Tarquin l'Ancien d'une partie des grands ouvrages de la Rome primitive (ch. 7, extr.), et ne se refuse pas non plus à croire (ch. 15, extr.) que ces premiers monuments de l'art sur le sol latin soient dus à des artistes venus de Tarquinies ou de Corinthe.

VII.

Les colonnes du temple de Corinthe dont il y avait encore douze en 1766, sur trente-quatre, et dont, grâce aux Turcs, il ne reste plus que sept sont des fûts monolithiques de 6 mètres 48 d'élévation, surmontés d'un chapiteau et cannelés. C'est sur ce dernier point que j'appelle l'attention ; car on n'a pas assez insisté, ce me semble, sur ce que, par

Digitized by Google

ce seul caractère, l'art grec se met bien au-dessus de ses prétendus modèles, l'art égyptien et l'art assyrien, qui ne connaissent pas la cannelure. Or, c'est la cannelure qui fait la colonne ; auparavant, ce n'est qu'un poteau. Ces stries longitudinales qui amincissent le fût sans lui rien ôter de sa solidité, qui distribuent si heureusement la lumière et les ombres par l'alternance à la fois variée et régulière du relief et de l'évidement, voilà ce qui fait de la colonne grecque une œuvre vraiment originale, et que l'on ne saurait sans injustice dériver des piliers de Ramsès II (Sésostris) à Karnac, ou des autres anciens monuments égyptiens. Ces piliers cylindriques servaient comme de registres, pour y inscrire en hiéroglyphes les hauts faits et les abondants titres honorifiques des princes : ce qui repousse la cannelure.

Je n'irai pas non plus chercher le modèle de la colonne grecque en Assyrie, dont le système de construction, ayant pour base l'emploi de la brique et du gypse, ne se prêtait guère à la colonne. Aussi n'en a-t-on retrouvé dans les ruines que de rares et incertains vestiges.

Ce temple de Corinthe nous représente donc le premier exemplaire connu d'une ordonnance architecturale, qui est le propre de l'art hellénique, et qui s'est perfectionnée ensuite en Hellade même et dans l'Hellade seulement, mais en conservant toujours, à travers ces modifications et ces perfectionnements, le même type et les mêmes principes fondamentaux. Car dans cette ruine de Corinthe, nous entrevoyons déjà le Parthénon.

Et ce qui achève, ce semble, de prouver que cette opulente Corinthe, déjà célèbre dès les temps héroïques par sa richesse (*Il.*, II, 570) fut bien en effet l'institutrice de l'ordonnance architecturale dont les temples de l'Attique vont nous offrir la plus sublime réalisation, c'est que la tradition lui attribue l'invention du double fronton en forme d'aigle aux ailes déployées : couronnement qui en outre implique la forme générale du temple, sa largeur, son double portique, et l'ensemble des proportions qui régissent ses diverses parties. Il ne s'agit donc plus de toits aigus, comme cela pouvait exister autrefois, ni de façade étroite et unique. L'édifice s'élargit lui-même, comme l'aigle déployée ; il s'allonge aussi, en proportion de sa largeur, et tout en conservant le plan primitif du *mégaron* devenu *cella*, il ne se ferme plus au fond par un plan aveugle, mais il se décore d'un second portique à colonnes et revêt ainsi un caractère complètement artistique. Ce n'est plus une maison, ni même un palais, c'est un temple :

« Enfants d'Alétès, dit Pindare (*Ol.*, XIII, 29), les florissantes Heures, filles de Zeus et d'Eunomie, vous ont inspiré, dès les temps anciens, plus d'une ingénieuse invention ; et toute la gloire vous en revient. C'est à vous que le dithyrambe doit ses honneurs, le coursier son frein, et les temples des dieux le double aigle qui les surmonte. »

Ces vers de Pindare désignent les descendants d'Alétès comme les

Digitized by Google

auteurs de l'invention du double fronton, et il s'agirait par conséquent des Bacchiades, qui étaient ainsi appelés parce qu'ils tiraient leur origine de l'héraclide Alétès par l'ancien roi de Corinthe Bacchis (Paus., II, 4, 3), leur ancêtre. Il ne convient pas toutefois d'attacher une valeur chronologique trop précise à cette désignation, et il suffit de noter que le poète signale l'ancienneté de cette invention en même temps qu'il en reporte tout l'honneur aux Corinthiens.

La tyrannie des Cypsélides, qui vint après la domination des Bacchiades, fut d'ailleurs aussi une époque déjà brillante pour les arts. On cite notamment le coffre dit de Cypsélus, en bois de cèdre, avec des sujets mythologiques sculptés en relief et des incrustations d'or et d'ivoire, dont Pausanias (V. 17, 18 et 19) fait une description détaillée et très intéressante. Cet ouvrage merveilleux atteste que l'art d'ornementation, déjà si avancé aux temps héroïques, était parvenu, sous les Cypsélides, c'est-à-dire dans la seconde moitié du VII^e^ siècle à un degré éminent et très voisin de la perfection.

Nous arrivons ainsi à la fin de ce VII^e^ siècle, et bientôt à l'époque des Pisistratides (commencement du VI^e^), remarquable par l'érection du vieux Parthénon et par celle du temple de Jupiter Olympien à Athènes, en même temps que par la réunion des poèmes homériques, par l'accueil fait aux poètes Anacréon et Simonide, par les débuts de la tragédie et par plusieurs autres résultats de l'intelligente activité de ces tyrans.

Lors de l'incendie et de la destruction des temples d'Athènes par Xerxès en 480, les édifices commencés par les Pisistratides furent ruinés de fond en comble. On reconnaît encore pourtant, encastrés dans les remparts de l'Acropole, des tambours de colonnes qui ont appartenu au vieux Parthénon. Thémistocle se servit de ces précieux débris et de tous les matériaux qu'il trouva sous sa main, pour élever en hâte, en 479, ce rempart que la jalousie des Spartiates visait à empêcher.

Mais quoique les Pisistratides restent à nos yeux très recommandables par les grands travaux qu'ils avaient entrepris, c'est surtout sous le principat de Périclès et pendant tout le milieu du V^e^ siècle, de 470 à 430, que l'art, dans tous les genres qu'il comporte, atteignit à Athènes et en Grèce un degré de perfection qui depuis n'a été ni surpassé, ni égalé.

Déjà, après le temple de Corinthe (v. 680); après ceux de Samos (v. 616), d'Ephèse, de Sardes, dans la Grèce asiatique ; de Sélinunte, de Syracuse, de Pœstum, dans la Grèce Sicilienne et Italique, tous du VI^e^ siècle, ainsi que le nouveau temple de Delphes après l'incendie qui consuma l'ancien en 548, après tous ces monuments de la plupart desquels il reste des ruines, fort belles malgré leur style archaïque, nous rencontrons, au commencement du V^e^ siècle, le temple d'Egine, dont le profil élégant se dessine au sommet d'une rangée de hauteurs dominant le golfe Saronique. A la même période de l'art, mais un peu plus tard, vers 468, se rapporte le temple de Thésée, construit à Athènes

Digitized by Google

pour recevoir les restes du héros ionien que Cimon était allé recueillir dans l'île de Scyros. Ce temple, où semble déjà se faire sentir la main de Phidias, est intermédiaire par le style architectonique entre le monument d'Egine et le Parthénon, mais beaucoup plus voisin de celui-ci que du premier. Il existe encore presque en entier.

VIII.

Vient maintenant l'époque de Périclès, qui est le moment de la suprême perfection de l'art. Il serait infini de détailler toutes les richesses de cette époque. Le Parthénon, quoique mutilé par la bombe de Morosini (28 septembre 1687) et défiguré par les déprédations de lord Elgin en 1801-12, peut d'ailleurs nous suffire, comme étant le type et le vrai canon artistique, auquel se réfèrent tous les autres monuments, lesquels sont d'autant plus ou d'autant moins appropriés aux conditions esthétiques, qu'ils sont plus ou moins conformes à cet exemplaire unique de l'art. Envisageons donc le Parthénon à ce point de vue, en nous tenant à ce qui est indispensable.

Disons d abord qu'il est en marbre, tandis que les temples antérieurs, tels que ceux d'Egine, d'Agrigente, de Pœstum, de Corinthe, sont en pierre ordinaire, grès, calcaire, travertin, pierre poreuse, et autres matériaux durs de ce genre. Déjà les Pisistrate avaient employé le marbre pentélique pour le vieux Parthénon. Les architectes de Périclès, Ictinus, Callistrate et Phidias, l'employèrent aussi, et ils eurent recours au marbre de Paros pour la sculpture Ce fut une innovation des plus importantes dans l'art : en architecture, pour la finesse des arêtes, la précision des ajustements, la pureté et la délicatesse des lignes, le rayonnement mat et le ton à la fois ferme et brillant des parties nues de l'édifice ; en sculpture et en statuaire, pour la netteté et la souplesse des contours, la transparence du tissu musculaire et le velouté lumineux des surfaces. Le mont Pentélique et les carrières de Marpèse devinrent ainsi une mine de chefs-d'œuvre. Car tout vient en même temps, matériaux et génie pour les employer, quand le moment historique est venu.

Le Parthénon, ou chambre de la vierge, était le sanctuaire de la Vierge divine, immatériellement conçue du cerveau du Dieu suprême. Cette chambre, partie principale du temple, s'appelait le *secos*, la *cella*, dont le fond, l'*àdyton*, le *penetrale*, offrait aux regards la statue de la déesse, comme jadis le Lare domestique protégeait le foyer intime de la famille. De cette idée dérive la forme oblongue de la *cella*.

Mais le Lare domestique ne protégeait pas seulement le foyer, il était aussi le gardien des provisions de la famille, du *penus*, et c'est dans ce sens qu'il était Pénate. C'est pourquoi, derrière la statue de la déesse, se trouve une autre chambre, plus petite, dont elle garde l'entrée, et qui s'appelle l'*opisthodome*, l'arrière-chambre. On y conservait, du temps de

Digitized by Google

Périclès, outre l'argent monnayé formant le trésor public, les riches offrandes faites par la piété des fidèles, les vases sacrés et beaucoup d'autres objets précieux, entre autres ce qu'on appelait les dépouilles médiques, telles que le trône de Xerxès, pris à Salamine, le cimeterre de Mardonius, pris à Platée, le butin de Marathon, etc.

Voilà donc quelles sont les deux pièces capitales de l'édifice. Toutes les autres n'en sont que les appendices. Au-devant de la porte d'entrée, vers l'orient, un vestibule ou *pronaos* est soutenu par six colonnes que fermait une grille ; et par symétrie architectonique, la même disposition se reproduit au-devant du mur correspondant de l'opisthodome, quoique à l'origine cette partie du bâtiment ne comportât point d'entrée extérieure, en tant que c'était le fond même de la maison. La colonnade qui enveloppe tout l'édifice ainsi complété est encore une addition bien plus importante, et due entièrement au goût artistique des Hellènes. C'est une création qui leur est propre ; car les magnifiques portiques et péristyles, dont on voit aujourd'hui les splendides ruines dans la vallée du Nil, à Philæ, à Thèbes, dans le Delta, sont des œuvres de constructeurs grecs, la plupart du IVe siècle, sous le roi Nectanebo, allié d'Agésilas et grand amateur de bâtiments (V. Maspeo, p. 567) ; d'autres sont du temps des Ptolémées ou même de l'époque romaine. Quant à l'Assyrie, il ne peut en être question.

Le temple périptère (c'est-à-dire enveloppé de colonnes faisant galerie tout autour) était le vrai temple grec, réalisant admirablement avec ses frontons, ses frises, ses métopes, sa perspective à la fois aérienne de légèreté et grandiose de solidité, ces conditions de beauté et même de grâce, de dignité et d'utilité, que Cicéron, si connaisseur en œuvres d'art, énonce en ces termes : « Toute la construction, dit-il, est empreinte d'un tel caractère d'élégance, qu on semble y avoir eu en vue autant la jouissance artistique, que la sûreté du bâtiment. Ces colonnes, qui soutiennent le temple et les portiques, n'ont pas moins de dignité et de noblesse que d'utilité. Le double fronton s'accorde avec la pente qu'il a fallu donner au toit pour l'écoulement des eaux pluviales, et en même temps il complète la majesté de l'édifice » (*De orat.*, III, 46).

Les frontons du Parthénon étaient remplis de figures en ronde-bosse (plein relief), dont les unes, au tympan oriental, représentaient la naissance d'Athéné, et les autres, au tympan opposite, sa victoire sur Posidon : 25 figures et 4 chevaux de chaque côté. La frise, bande courante sculptée tout le long de la partie supérieure du mur de la *cella*, représentait en 320 figures la procession des Panathénées ; et les métopes, figures de haut relief qui surmontaient les colonnes, entre l'architrave et la corniche, représentaient en 92 groupes le combat des Centaures et des Lapithes : image frappante de la vie sauvage des premiers temps de la Grèce, mise en regard des bienfaits et des pompes solennelles de

Digitized by Google

la Vierge sainte, fille incréée de Jupiter, inventrice des arts (*Il.*, V. 59-61), personnification divine de la Sagesse éternelle. Sa statue monumentale, à l'intérieur du temple, avait douze mètres d'élévation; elle était toute en or et en ivoire, l'or seul y entrait pour une valeur métallique de plus de deux millions (2,224,000 fr.); mais ce qui la rehaussait plus encore, c'est qu'elle était un ouvrage de Phidias. C. H.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Œuvres complètes de La Rochefoucauld, nouvelle édition, avec des notices sur la vie de La Rochefoucauld et sur ses divers ouvrages, un choix de variantes et des notes, une table analytique des matières et un lexique, par A. Chassang, *Paris, Garnier*, 1883-1884, 2 vol. in-8.

Le tome second et dernier des œuvres de La Rochefoucauld, que M. Chassang vient de faire paraître, contient les *Maximes*, la Correspondance, un lexique, et s'ouvre par une réponse (mesurée et décisive à de récentes attaques. L'auteur n'a pas de peine à démontrer que son consciencieux commentaire a été tenu au courant de la science avec un soin scrupuleux (1), et la meilleure manière d'indiquer à nos étudiants par combien d'informations nouvelles cette édition complète ou rectifie les précédentes, ce sera de citer l'analyse même que M. Chassang nous donne de son travail :

« Dans ma *Notice*, dit-il, dans mes notes et dans l'*Appendice*, je n'ai pas la prétention d'avoir, à proprement parler, recueilli des documents nouveaux; mais, comme le point capital d'une édition de La Rochefoucauld, c'est le livre des *Maximes*, j'ai cru devoir ne rien négliger de ce qui peut éclairer ce livre, soit au point de vue moral, soit au point de vue littéraire. J'ai rappelé tout ce qui en a été dit de notable, particulièrement par V. Cousin et par Sainte-Beuve; j'ai signalé les derniers travaux de la critique, depuis les pages magistrales de M. Nisard jusqu'à l'article du *Dictionnaire philosophique* de M. Franck, sans oublier d'intéressantes *Etudes bibliographiques et littéraires sur les Maximes*, publiées par M. Aulard dans le *Bulletin de la Faculté des Lettres de Poitiers*, en janvier et en novembre 1883; ces deux dernières études, entre autres mérites, ont celui de rectifier deux erreurs de M. Gilbert.

» J'ai appelé particulièrement l'attention :

» 1° Sur l'édition subreptice des *Maximes* publiée en Hollande, avant la première de celles qu'a données La Rochefoucauld, édition reproduite

(1) A ce propos, remercions M. Chassang des termes élogieux dans lesquels il analyse et apprécie, à plusieurs reprises, quelques pages de notre *Bulletin*.

Digitized by Google

cette année-ci même par M. Pauly, et dont l'existence, contestée jusqu'alors, n'a été connue ni de M. Gilbert, ni de M. Gourdault (Voyez t. II, p. 12 et suiv. de la présente édition) ;

» 2° Sur le *Discours* qui précédait la première édition des *Maximes*, et qui leur attribuait, par une inexactitude calculée, une intention religieuse (p. 13 et suiv.) ;

» 3° Sur l'admiration presque enthousiaste que La Rochefoucauld professait pour la doctrine morale d'Epicure, laquelle n'est pas sans rapports avec celle des *Maximes*, et c'est là un point que la critique n'avait pas encore mis en lumière (p. 14 et p. 345-348) ;

» 4° Sur les *Variantes* des *Maximes*, qui offrent d'intéressants et instructifs renseignements au sujet du travail de l'écrivain, par exemple, la substitution du mot *bandeau* au mot *mouchoir*, qui rappelle un épisode de l'histoire littéraire contemporaine (p. 16-25, et en particulier p. 24) ;

» 5° Sur quelques *Maximes* de La Rochefoucauld qui, jusqu'à la publication de M. Pauly, étaient demeurées inédites, ou du moins enfouies dans l'édition de Hollande dont l'existence même était un problème (p. 231 et 232) ;

» 6° Sur divers recueils de *Maximes* et *Pensées* du XVII^e^ siècle, dont un, *la Sonde de Conscience*, a été signalé par un contemporain comme une des sources des *Maximes* de La Rochefoucauld (p. 276) ;

» Venu après M. Gilbert, j'ai, pour mon commentaire des *Maximes*, profité de ses références, comme il avait fait pour celles de ses prédécesseurs ; mais d'une part j'y ai fait un choix sévère, d'autre part j'y ai ajouté de nombreuses citations, empruntées soit aux auteurs classiques, par exemple à Bossuet, qui semble quelquefois se souvenir de La Rochefoucauld (voyez notamment t. II, p., 46), soit à un écrivain du commencement de ce siècle, Joubert, dont le nom était en quelque sorte appelé à côté de celui de Vauvenargues.

» A la fin de l'*Appendice aux Maximes*, on trouvera (p. 250-276) un *Choix de Maximes contemporaines provenant de la Société de M^me^ de Sablé*. Plusieurs de ces Maximes (une partie de celles de M^me^ de Sablé, celles de Méré et de Saint-Evremond) se trouvent citées dans le commentaire de M. Gilbert aux *Maximes* sur le même sujet ; je me suis contenté, dans les notes sur chacune de ces *Maximes*, de renvoyer à l'*Appendice ;* mais là, j'en ai ajouté un grand nombre. Il m'a semblé intéressant de grouper autour du maître plusieurs de ses émules ; chaque nom étant précédé d'une *Notice*, il y a là comme un petit chapitre d'histoire littéraire dont les premiers traits ont été tracés par V. Cousin.

» Pour la *Correspondance*, j'ai indiqué en tête de chaque lettre le nom du premier éditeur. A celles qu'avaient publiées les précédentes éditions j'ai ajouté une lettre nouvelle de La Rochefoucauld à M^lle^ de Scudéry, publiée la dernière fois l'année dernière par M. Pauly.

Digitized by Google

» J'ai donné une *Table de noms propres* assez étendue pour les *Mémoires* et pour les *Lettres*. Une *Table* qui ne se borne pas à renvoyer aux pages a l'avantage d'être facilement consultée et de montrer rapidement quel rôle La Rochefoucauld attribue dans la Fronde à chaque personnage. Pour les *Maximes*, il m'a semblé suffisant, vu leur peu d'étendue, de reproduire celle qu'il a fait faire lui-même pour ses contemporains ; j'y ai seulement ajouté le renvoi aux *Maximes supprimées* et aux *Maximes posthumes*.

» Le volume se termine par un *lexique*, où l'on trouvera relevé avec soin tout ce qui, dans la langue de La Rochefoucauld, surtout dans sa syntaxe, est saillant et vraiment caractéristique. »

Explication de Quintilien (Xe livre)

HISTORIENS & ORATEURS GRECS

73. Historiam multi scripsere praeclare, sed nemo dubitat longe duos ceteris praeferendos, quorum diversa virtus laudem paene est parem consecuta. Densus et brevis et semper instans sibi Thucydides, dulcis et candidus et fusus Herodotus : ille concitatis, hic remissis adfectibus melior, ille contionibus, hic sermonibus, ille vi, hic voluptate.

73. L'ἀρχαίων κρίσις de Denys est très développée sur la question des historiens, qui sont appréciés sous forme de parallèle, Hérodote opposé à Thucydide ; Philiste à Xénophon ; Théopompe est jugé à part, et il n'est pas question des trois autres cités par Quint. V. op. cit. III, 1, 2, 3.

Dubitat... praeferendos. Chez Cicéron, *dubito* et les expressions analogues sont suivis de *quin* avec le subjonctif. *Brut.* 18, 71 : *Non dubitari debet, quin fuerint ante Homerum poetae.* L'accus. avec l'infinitif ne se rencontre chez Cicéron qu'une fois, jamais chez César, souvent chez T. Live et les auteurs de l'âge suivant. Chez Quint. les deux tournures coexistent. V. K., II, 831 et suiv.

Densus, etc. τὸ μὲν σύντομόν ἐστιν παρὰ Θουκυδίδῃ... ῥώμῃ δὲ καὶ ἰσχύϊ καὶ τόνῳ καὶ τῷ περιττῷ καὶ πολυσχηματίστῳ παρηυδοκίμησε... *Instans sibi :* c'est la rapidité de la pensée qui se renouvelle sans cesse. Cf. Hor. *Sat.* I, 10, 10 : *Est brevitate opus, ut currat sententia, neu se impediat verbis lassas onerantibus aures.*

Denys, *Jugem. sur Thucyd.*, 9 et suiv., et *Lettre à Pompée* insiste sur les défauts de Th., dont la *Critique des Anciens* n'énumère que les qualités.—*Thucydides*, né à Athènes en 471, peut-être un peu plus tard, mort vers 396. Pour les détails, v. Pierron, *Hist. de la Littérat. grec.*, p. 342 et suiv. J. Girard, *Étude sur Thucydide*, dans le Magasin de librairie, III et IV, passim, surtout IV, 255 et suiv.

Dulcis... τῆς δὲ σαφηνείας (*candidus ;* cf. plus bas 101 et la note) ἀναμφισβητήτως Ἡροδότῳ τὸ καθόρθωμα δέδοται... ἡδονῇ δὲ καὶ πειθοῖ καὶ χάριτι καὶ τῷ ἀφελεῖ αὐτοφυεῖ ἀβασανίστῳ, μακρῷ διενεγκόντα τὸν Ἡρόδοτον εὑρίσκομεν. Ailleurs Denys (*Comp. Verb.*

Digitized by Google

74 Theopompus his proximus ut in historia praedictis minor, ita oratori magis similis, ut qui, antequam est ad hoc opus sollicitatus, diu fuerit orator. Philistus quoque meretur qui turbae quamvis bonorum post eos auctorum eximatur, imitator Thucydidi et ut multo infirmior, ita aliquatenus lucidior. Ephorus, ut Isocrati visum, calcaribus eget. Clitarchi probatur ingenium, fides infamatur.

3, 4, 24) vante chez Hérodote la γλυκύτης (*dulcis*) qui chez le lecteur produit le plaisir, comme la limpidité produit la persuasion. Catulus chez Cic. *de Orat.* II, 13, 55, dit de ses discours : *tanta est eloquentia ut me magnopere delectet.*

Concitatis. Ib : ἐν μέντοι τοῖς ἠθικοῖς κρατεῖ Ἡ., ἐν δὲ τοῖς παθητικοῖς ὁ Θ. — Pour Hérodote, né à Halycarnasse en Carie, vers 484, mort à la fin du siècle, v. Pierron, p. 237.

Contionibus. Cicéron qui connaissait les harangues de Th. mieux que Q., fait ses réserves; *Orat.* 9, 30 : *Ipsae illae contiones ita multas habent obscuras, abditasque sententias vix ut intelligantur.* Cf. *Brut.* 83, 287. L'antithèse de Q. semble suggérée encore par Denys : Ηρ. μὲν ἐξείργασται ...τὸ πραγματικὸν εἶδος (*sermonibus*) τῷ δὲ λεκτικῷ (*contionibus*) ποτὲ ὁ μὲν πλεονεκτεῖ Θ., ποτὲ δὲ ἔμπαλιν ; ce qui est plus exact que le jugement de Quint.

74. *Théopompe* de Chios, né en 378, élève d'Isocrate, écrivit l'histoire grecque à partir de la guerre du Péloponèse dans deux ouvrages aujourd'hui perdus, intitulés Ἑλληνικά et Φιλιππικά. Il y imitait le style de son maître, avec plus de pompe encore et d'ornement. (Den. ouv. cit. 3.) Cicéron (*Brut.* 17, 66), le comparant à Philiste et à Thucydide, dit qu'il leur faisait tort : *elatione atque altitudine orationis suae.*

Praedictis. Dans la latinité classique, ce mot signifie : *annoncer d'avance;* chez Quint. et les autres écrivains de son temps, il équivaut le plus souvent à : *antea dicere.*

Sollicitatus. Cf. Cic. *Orat.* 2, 13, 57 : *duo praestantes ingenio, Theopompus et Ephorus, ab Isocrate magistro impulsi se ad historiam contulerunt.*

Philiste de Syracuse, contemporain du premier Denys (406-367), auteur d'une *Histoire de la Sicile,* partisan dévoué de la tyrannie des deux Denys, dont il écrivit l'apologie plus passionnée que véridique : θεραπευτικὸν τῆς τυράννων καὶ ἄλλων πλεονεξίας (Den.).

Eximere... turbae. Dans la latinité classique avec *de* ou *ex* seulement ; le datif pour le complément de la personne. K. II, 244. — *Eximere,* avec le sens de *distinguer, mettre à part.* — *Imitator :* Den. op. cit. : μιμητής ἐστι Θουκυδίδου, ἐξω τοῦ ἤθους. Cf. Cic. *ad Quint. Fr.* II, 13, 4 : *Creber, acutus, brevis, paene pusillus Thucydides.* Et *de Orat.* II, 13, 57 : ... *Syracusius Philistus, qui cum Dionysii tyranni familiarissimus esset, otium suum consumpsit in historia scribenda maximeque Thucydidem est, sicut mihi videtur, imitatus.*

Aliquatenus : jusqu'à un certain point, pour *aliquanto* avec le comparatif ; appartient à la latinité d'après Auguste, comme *longe* au lieu de *multo.* Cf. plus haut 67 et la note. — A remarquer dans ce passage la répétition : *ut minor... ita similis... ut qui... ut infirmior... ita lucidior :* négligence.

Ephorus, de Cymé en Eolie, vécut vers 340 et fut comme Théopompe un disciple d'Isocrate ; auteur d'une histoire universelle. Plutarque (Dion, 36) lui reproche des tendances sophistiques contraires à la véracité ; Polybe (V, 33, 2) loue sa science.

Calcaribus. Suidat au mot Ἔφορος : ὁ γοῦν Ἰσοκράτης τὸν μὲν Θεόπομπον ἔφη χαλινοῦ δεῖσθαι, τὸν δὲ Ἔφορον κέντρου. Cicéron rappelle ce jugement, *Brut.*, 56, 204 : *ut Isocratem in acerrumo ingenio Theopompi et lenissumo Ephori dixisse traditum*

Digitized by Google

75 Longo post intervallo temporis natus Timagenes vel hoc est ipso probabilis, quod intermissam historias scribendi industriam nova laude reparavit. Xenophon non excidit mihi, sed inter philosophos reddendus est.

76. Sequitur oratorum ingens manus, ut cum decem simul Athenis aetas una tulerit. Quorum longe princeps Demosthenes ac paene lex orandi fuit: tanta vis in eo, tam densa omnia, ita quibusdam nervis intenta sunt, tam nihil otiosum, is dicendi modus, ut nec quod desit in eo nec quod redundet invenias.

est, alteri se calcaria adhibere, alteri frenos. Cf. *de Orat.* III, 9, 36 : *Quod dicebat Isocrates, doctor singularis, se calcaribus in Ephoro, contra autem in Theopompo frenis uti solere,* etc. V. encore *ad Att.* VI, 1, 12 et QUINT. II, 8, 11. Il paraît que ce jugement a servi pour d'autres ; cf. DIOG. LAERT. V, 39, où Aristote le prononce sur Théophraste et Callisthène, le reprenant à Platon qui l'avait appliqué à Aristote et à Xénocrate.

Clitarque, né à Mégare, contemporain d'Alexandre le Grand dont il écrivit la vie dans un style ampoulé et sur le ton des rhéteurs ; auteur aussi d'une *Histoire des Perses* avant et après Xerxès, à laquelle Cicéron fait une allusion, *Brut.* 11, 42, en employant l'expression de *finxit* qui concorde avec le *fides infamatur* de Quint.

75. *Timagène* d'Alexandrie, contemporain d'Auguste, ami d'Asinius Pollion, écrivit une histoire d'Alexandre le Grand et de ses successeurs. *Intervallo :* il est digne de remarque que Quint. semble ignorer les ouvrages de Timée, de Polybe, de Denys d'Halycarnasse, qui se placent précisément dans cet intervalle. *Intermissam,* que Quint. n'écrit qu'au point de vue des Grecs, n'est donc pas fondé en fait.

Historias. Cf. plus haut, 35. *Historia* au singulier désigne le genre en général ; au pluriel les productions diverses rentrant dans ce genre. Cf. HOR. *Sat.* I, 3, 89 : *amaras Porrecto jugulo historias captivas ut audit.* Cicéron ne connaît que le singulier. *Brut.* 83, 287 : *si historiam scribere... cogitatis.*

Xénophon est jugé comme historien et comparé à Philiste par Denys, qui ne manque pas cependant de faire ressortir le caractère philosophique de son œuvre : οὐδὲ τοῦ πρέποντος τοῖς προσώποις πολλάκις ἐστοχάσατο, περιτιθεὶς ἀνδράσιν ἰδιώταις καὶ βαρβάροις ἔσθ' ὅτε λόγους φιλοσόφους κτλ. (op. cit. 2.) Pour les compositions historiques de Xénophon, v. PIERRON, 384 et suiv. Cf. plus bas, 82. Sur l'ensemble des jugements concernant les historiens, on peut comparer FÉNELON, *Lettre à l'Acad.* 8.

76. *Oratorum.* Quint. suit encore une fois l'ἀρχ-κρίς, qui cite également six orateurs classiques dans l'ordre suivant : Lysias, Isocrate, Lycurgue, Démosthène, Eschine, Hypéride. Quint. a omis Lycurgue et l'a remplacé par Démétrius de Phalère, qu'il connaît surtout, grâce à Cicéron.

Ut cum pour *quippe cum, utpote cum* qui sont seuls usités avec ce sens dans la latinité classique. V. K. Gr. L. 852, 2.

Decem. C'est un chiffre rond ; Quint. en nomme encore cinq au livre XII, 10, 21 : Antiphon, Andocide, Isée, Lycurgue et Aristogiton ; d'autres excluent ce dernier et nomment Dinarque. V. PLUT. *Dec. Orat. Vit.* Cicéron, *Brut.* 9, 36 donne une place à Démade.

Aetas una. Ce mot désigne généralement l'ensemble des hommes qui se groupent autour d'une génération déterminée. Cf. 104 : *ornat aetatis nostrae gloriam vir...* et 38 avec la note : *de omnibus aetatis suae* (oratoribus), *quibuscum*

Digitized by Google

77. Plenior Aeschines et magis fusus et grandiori similis, quo minus strictus est, carnis tamen plus habet, minus lacertorum Dulcis in primis et acutus Hyperides, sed minoribus causis, ut non dixerim utilior, magis par.

vivebat (Cicero) *...silentium egit.* Cf. Cic. *Brut.* 9, 36, parlant des mêmes orateurs que Quint. : *haec enim aetas effudit hanc copiam.*

Démosthène, du bourg de Paeania (384-322) Pour les détails, v. H. Weil, *Vie de Démosthène*, en tête de l'édition des *Harangues*, collection d'éditions savantes.

Lex orandi. Souvenir du *Brutus* (9, 35), qui dicte plus d'une fois à Quint. les termes de ses jugements sur les orateurs attiques : *Nam plane quidem perfectum et cui nihil admodum desit Demosthenem facile dixeris.*

Vis. C'est la qualité que les rhéteurs grecs appellent chez Démosthène δεινότης. Cf. Den. περὶ τῆς λ. Δ. δεινότητος *densa* revient souvent sous la plume de Quint. Cf. 68 et la note; 73 : *Densus... Thucydides;* 106 : *densior ille* (Démosthenes), *hic* (cicero) *copiosior.* Chez les rhéteurs grecs, τὸ πυκνόν, ἡ πυκνότης.

Quibusdam adoucit ce que la métaphore a de trop violent. Dans ce cas il est souvent associé avec *quasi : eloquentia est bene constitutae civitatis quasi alumna quaedam.* (Cic. *Brut.* 12, 45) ; ce sont là des atticismes cicéroniens.

Tam nihil otiosum. Sénèque parlant de Fabianus, un orateur de son temps qui n'a rien de démosthénique, dit de son discours : *Interdum otiosa praeterlabetur oratio. Ep. ad. Luc.* 100. Cf. Tac. *Dial.* 18 : *Brutum... otiosum atque disjunctum.*

Is dicendi modus. Il faut lire chez Fénelon un éloge de Démosthène, qui n'est pas seulement d'un rhéteur mais d'un homme de goût; *Dialog. s. l'éloquence,* I : « *Démosthène émeut, échauffe et entraîne les cœurs,* etc. *Lettre à l'Académie,* 4 : *Démosthène paraît sortir de soi...,* etc.

77. *Aeschine,* le rival de Démosthène en éloquence, son adversaire dans le *Procès de la Couronne et de l'Ambassade,* né à Athènes en 389 av. J.-C., mort à Samos en 314. N'a écrit que trois discours que nous possédons, les deux en réponse à Démosthène et un plaidoyer *contre Timarque.* — *Plenior* et non pas *planior,* par opposition à *densus : bien en chair* comme dans ces vers d'Ovide, *Art. Am.* II, 661 : *Dic habilem quaecumque brevis, quae turgida plenam;* et *Rem.* 327 : *Turgida, si plena est, si fusca est, nigra vocetur.*

Grandiori... quo. L'expression et le tour manquent également de netteté, on voudrait : *eo grandi* (?) *similior quo minus strictus : il a d'autant plus les apparences du sublime que.* La conjecture de Schoell : *gladiatori similis* lui est suggérée sans doute par *non athletarum toris sed militum lacertis opus esse* (v. plus haut, 33 et la note), mais ne s'accommode pas de la suite du texte. *Magis* est à rapporter à la fois à *fusus* et à *similis.* Pour *grandis* au sens de *sublimis,* cf. 65 : *Comoedia et grandis et elegans et venusta* (avec la note) et 2, 16 : *pro grandibus tumidi.* Saint Augustin a gardé ce terme dans la division des trois styles : *submisse, temperate, granditer dicere.* (*Doctr. christ.* IV.)

Lacertorum. Ainsi Cic. *Brut.* 16, 64 : *in Lysia saepe sunt etiam lacerti, sic ut fieri nihil possit valentius.* Pour ce jugement sur Eschine, cf. Den. op. cit., § 5 : ἀτονώτερος μὲν τοῦ Δημοσθένους, ἐν δὲ τῇ τῶν λέξεων ἐκλογῇ πομπικὸς ἅμα καὶ δεινός...

Hyperides. Contemporain de Démosthène et disciple d'Isocrate ; après le triomphe des Macédoniens, fut mis à mort par ordre d'Antipater en 322. Cicéron, *Brut.* 9, 36 le nomme immédiatement après Démosthène et avant Eschine : *Huic* (Demostheni) *Hyperides proximus,* cf. 36, 138; plus loin (17, 67) il l'associe à Lysias comme fait ici Q. à titre de représentant du *genus atticum : Hyperidae*

Digitized by Google

78. His aetate Lysias major, subtilis atque elegans et quo nihil, si oratori satis sit docere, quaeras perfectius : nihil enim est inane, nihil arcessitum, puro tamen fonti quam magno flumini propior.

79. Isocrates in diverso genere dicendi nitidus et comptus et palaestrae quam pugnae magis accommodatus omnes dicendi veneres sectatus est, nec immerito : auditoriis enim se, non iudiciis compararat : in inventione facilis, honesti studiosus, in compositione adeo dilgens, ut cura ejus reprehendatur.

volunt esse et Lysiae (les faux attiques de Rome cf. 82, 285), ce qui a suggéré à Quint. la restriction : *minoribus causis... magis par.*

Acutus. Cic. *de Orat.* III, 7, 28 : *acumen Hyperides .. habuit.* C'est sa qualité dominante comme *vis* celle de Démosthène. Cf. plus haut, 76 et la note. Cf. Den., op. cit. 5, 6 : καὶ συνέσει πολλῇ (acumen), κεχορήγηται καὶ χάριτος μεστός ἐστι (dulcis) καὶ δοκῶν ἁπλοῦς, οὐκ ἀπήλλακται δεινότητος. Τούτου ζηλωτέον μάλιστα τῶν διηγήσεων τὸ λεπτὸν καὶ σύμμετρον. Pour *acumen*, cf. 106 et la note.

Minoribus. Rien dans l'existence oratoire d'Hypéride, qui cultiva avant tout l'éloquence politique, n'autorise ce jugement. Outre ses souvenirs inexacts de Cicéron, Q. est ici trompé par certaines expressions de Denys telles que : εὔστοχος μὲν, σπάνιον δ'αὐξητικός, qui veulent dire que si Hypéride voit bien le fin d'une cause, il ne la grossit pas par l'amplification. Sur la vie et les discours d'Hypéride, v. J. Girard, *Études sur l'éloquence attique*, 85 et suiv.

78. *Lysias*, né à Athènes vers 459, fut avant tout un avocat, c'est-à-dire qu'il écrivit pour des clients les plaidoyers qu'ils avaient à prononcer en justice ; de là le nombre considérable de ses discours. Denys lui en attribue plus de 200 authentiques ; mourut à l'âge de 80 ans.

Subtilis. Cf. Cic. *de Orat.* III, 7, 28 : *subtilitatem Lysias... habuit. Brut.* 9, 35 : *in causis forensibus non versatus, sed egregie subtilis scriptor atque elegans et quem jam prope audeas oratorem perfectum dicere.* Cf. Den. op.cit. 5, 1 : κομψὸς καὶ ἀληθὴς καὶ τῶν ἀττικισμῶν εὔχαρις...

Docere. Den. (ib.) constate également le caractère pratique de l'éloquence de Lysias : ὁ Λυσιακὸς λόγος πρὸς τὸ χρήσιμον καὶ ἀναγκαῖον ἐστὶν αὐτάρκης... Pour la restriction de Quint, cf. IV, 5, 6 : *non enim solum oratoris est docere, sed plus eloquentia circa movendum valet.*

Inane : rien ne sonne creux. Arcessitum : ce qui est tiré de loin. Cf IX, 4, 17 : *illud in Lysia dicendi textum tenue atque rasum .. Gratiam, quae in eo maxima est, simplicis atque inadfectati coloris...* Sur l'*Atticisme dans Lysias*, lire J. Girard, ouv. cit. 1 et suiv.

79. Isocrate, né en 436 au dème d'Erchia en Attique, le plus célèbre des professeurs d'éloquence de l'antiquité : *cujus domus cunctae Graeciae quasi ludus quidam patuit atque officina dicendi.* (Cic. *Brut.* 8, 82.) Cf. *de Orat.* II, 22, 94 : *cujus e ludo tamquam ex equo Trojano meri principes exierunt ;* et *Orat.* 13, 40. Il se laissa mourir de faim à l'âge de 94 ans, quelques jours après la bataille de Chéronée, 338.

In diverso genere. Comparé à Lysias, qui est le représentant du genre simple (Cf. plus haut, 52 et la note), il est le coryphée du genre fleuri.

Palaestrae. Souvenir de Cicéron, *de Orat.* I, 18, 80 : *nitidum quoddam genus est verborum et laetum, sed palaestrae magis et olei quam hujus civilis turbae et fori.* Cf. *Brut.* 8, 32 : *forensi luce caruit intraque parietes aluit eam gloriam ..*

Dicendi veneres. Cf. 100 : *solis concessam Atticis venerem ;* les grâces délicates et aimables. Hor. A P. 320 : *Fabula nullius veneris*, syn. de *Venustas* personnifié, généralement au singulier. Cf. Sen. *de Benef.* II, 28, 2 : *habuit suam venerem.*

Digitized by Google

80. Neque ego in his, de quibus sum locutus, has solas virtutes, sed has praecipuas puto, nec ceteros parum fuisse magnos. Quin etiam Phalerea illum Demetrium, quamquam is primus inclinasse eloquentiam dicitur, multum ingenii habuisse et facundiae fateor, vel ob hoc memoria dignum, quod ultimus est fere ex Atticis, qui dici possit orator, quem tamen in illo medio genere dicendi praefert omnibus Cicero.

Auditoriis. Cf. 36 et la note. Isocrate nous fait connaître lui-même le motif qui le tient loin de l'arène politique, *Panath.* 10 : οὕτω γάρ ἐνδεὴς ἀμφοτέρων ἐγενόμην, φωνῆς ἱκανῆς καὶ τόλμης, ὡς οὐκ οἶδ' εἴ τις ἄλλος τῶν πολιτῶν. Cf. PLIN. *Ep.* VI, 29, 6 : *Infirmitate vocis, mollitie frontis, ne in publico diceret impediebatur.*

Compositione. L'*agencement de la phrase;* cf. 44 et la note ; IX, 4, 166 : *Quem in poemate locum habet versificatio, eam in oratione compositio.*

Cura. Quint. fait allusion plus bas, 4, 4, au temps considérable qu'Isocrate employa à la composition de son Panégyrique « *qui est un discours sur les besoins de la Grèce* ». Cf. FÉN. *Dial. s. l'Éloq.* I, et *Lettre à l'Acad.*, 4. DEN. ouv. cit, 5, 2 : ὁ δὲ Ἰσοκρατικὸς (λόγος) κομψεύεται μὲν, ἀλλὰ μετὰ σεμνότητος, καὶ πανηγυρικώτερός ἐστι μᾶλλον ἢ δικανικώτερος... οὐ μὴν ἀγωνιστικός. Cicéron, comme qualité dominante, lui reconnaît : *suavitatem. De Orat* III, 6, 28.

80. *Demetrium.* Cf. plus haut, 33 et la note. Cité ici à la suite des orateurs attiques, en souvenir du *Brutus,* 9, 37 : *Phalereus... successit his senibus adulescens,* etc.

Inclinasse. Ib. 38 : *Hic primus inflexit orationem et eam mollem teneramque reddidit.*

Ultimus .. ex Atticis. Ib. 82, 285 : *Phalereus ille Demetrius Atticene dixerit* (quaero) ? *mihi quidem ex illius orationibus redolere ipsae Athenae videntur.*

Medio genere. Cf. 52 et 44 avec la note. Il est un représentant du style fleuri et tempéré. Cf. CIC. *Brut.* 82, 285 : .. *floridior... quam Hyperides, quam Lysias.* — *Praefert :* cette préférence est marquée, *de Orat.* II, 23, 95 : *omnium istorum mea sententia politissimus.* Le pronom comprend tous les attiques postérieurs à la génération de Démosthène, alors que : *alia quaedam dicendi molliora ac remissiora genera viguerunt.* De même dans l'*Orat.* 27, 92 et d'une façon plus explicite : . .*in qua* (*suavitate orationis*) *multi floruerant apud Graecos, sed Ph. D. meo judicio praestitit ceteris ; cujus oratio cum sedate placideque loquitur, tum illustrant eam quasi stellae quaedam transl'ata verba atque immutata.* Dans le *de Offic.* I, 1, 3, Cicéron l'appelle : *disputator subtilis, orator parum vehemens, dulcis tamen ut Theophrasti discipulum possis agnoscere.*

J.-A. HILD.

RELIGION ET PHILOSOPHIE CHEZ LES ROMAINS,

Par Ed. ZELLER (1).

(Suite)

Il était impossible de parler grec sans substituer des noms grecs aux noms latins des Dieux, et les Divinités d'Homère aux vieilles divinités

(1) *Religion und Philosophie bei den Römern* (*Vorträge und Abhandlungen*, von *Ed. Zeller*, Zweite Sammlung. Leipzig, 1877.)

Digitized by Google

indigènes. On ne pouvait pas transplanter la poésie des Hellènes sur le sol romain, sans y transplanter en même temps leur mythologie. Aurait-on pu se figurer les Dieux sous la forme que leur avaient donnée les Phidias et les Praxitèle, si les antiques représentations des divinités nationales n'avaient fatalement cédé la place à la statuaire grecque ? Il arriva ainsi qu'à Rome même la Religion romaine prit de plus en plus une tournure hellénique. Déjà, du temps de Cicéron, bien des divinités indigènes étaient tombées dans l'oubli ; bien des rites étaient devenus inintelligibles. Un de ses contemporains, Varron n'exprime-t-il pas franchement la crainte que le peuple ne perde, par sa négligence, la notion de ses dieux ? Pour prévenir ce danger, il avait fait lui-même, tant sur l'archéologie romaine en général que sur l'archéologie religieuse en particulier, ces savantes recherches qu'il consigna dans ses Antiquités. Mais quelque inappréciable que fût cet ouvrage, et que soient encore aujourd'hui ses fragments pour la connaissance vraiment scientifique de la religion romaine, les efforts des archéologues n'en étaient pas moins impuissants à conjurer une révolution religieuse, que les progrès de la civilisation et le caractère général du siècle avaient rendue inévitable.

L'art et la poésie amenèrent à leur suite un autre produit du génie grec, la philosophie. Ce fut sur le terrain de la religion que l'influence de ce nouvel élément intellectuel devait être le plus efficace. Les Romains avaient généralement peu de goût pour la spéculation. Ce qu'ils demandaient à la philosophie, c'était de former le caractère, de tracer à l'homme ses devoirs, de lui indiquer les biens qui sont nécessaires à son bonheur et la voie qu'il faut suivre pour y parvenir. Ainsi comprise, la philosophie se trouvait en contact immédiat avec la religion. On ne se demanda pas comment elles se comportent l'une à l'égard de l'autre, ni jusqu'à quel point elles s'accordent ou s'écartent dans leur objet et dans leur méthode. D'ailleurs, avant même que la philosophie s'introduisît à Rome, des tendances analogues s'étaient manifestées dans les écoles grecques. Déjà, dès le commencement du IIIe siècle avant notre ère, les philosophes s'étaient tournés avec une prédilection croissante vers la question pratique, et avaient négligé les recherches purement théoriques; et auparavant encore, dès l'époque de Socrate et Platon, ils avaient pris vis-à-vis de la religion cette attitude hostile qui ne cessa de s'accentuer de plus en plus. Il était clair d'ailleurs que leurs théories scientifiques de l'univers ne s'accordaient pas avec les conceptions du peuple et de la poésie. La Religion rapportait tout à l'action libre et personnelle des Dieux. La philosophie, au contraire, visait à expliquer le monde par des causes physiques et conformément à des lois immuables. Aux Dieux, elle substituait les forces de la nature. La Religion populaire ne pouvait renoncer ni au polythéisme, ni à l'anthropomorphisme. La philosophie se rap-

Digitized by Google

prochait de plus en plus de cette conviction que tout découle d'un principe suprême et qu'il n'y a qu'un seul Dieu, élevé au-dessus de la forme et des faiblesses humaines. La Religion devait nécessairement attribuer la plus grande importance aux cérémonies du culte, aux sacrifices, aux prières, aux mille rites usités pour chercher à deviner la volonté des Dieux. La Philosophie avait déjà proclamé par la bouche de Platon que toutes ces cérémonies n'ont aucune valeur, que pour l'homme, le bonheur et la faveur des Dieux dépendent uniquement de sa conduite morale. Sans doute les philosophes n'étaient pas d'accord sur tous ces points ; leur attitude n'était pas la même en face de la religion du peuple. Mais ceux qui se rapprochaient le plus de cette religion n'auraient pu en accepter même les données essentielles, sans repousser ses principes ou sans modifier profondément le sens de ses dogmes. Le même phénomène dut se produire à Rome, dès que la religion se trouva en relation directe avec la philosophie, c'est-à-dire vers la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C. Dès ce moment les rapports de la philosophie et de la religion purent se dessiner avec netteté. Comme prélude de leur état futur, on peut consulter deux ouvrages remarquables de la première moitié de ce siècle, l'*Evémère* d'Ennius et les prétendus livres du roi Numa.

Le premier de ces écrits introduisit à Rome une œuvre de la plus frivole critique : c'était la traduction latine d'un ouvrage où, cent ans plus tôt, un grec du nom d'Evémère avait soutenu que les Dieux du peuple étaient simplement des hommes divinisés après leur mort, et que l'histoire mythologique de ces mêmes dieux se réduisait à l histoire d'une antique famille de rois. Une telle conception de la mythologie nous choque encore aujourd'hui par son absurdité. Mais elle fut adoptée et soutenue par un homme à qui ses compatriotes décernaient et qui prenait lui-même le titre d'Homère latin, par Ennius qui, pendant deux siècles, resta le poëte favori de Rome. Ce fut d'un mauvais augure pour l'avenir qu'un personnage aussi influent présentât aux Romains une explication aussi inepte des croyances religieuses, comme premier essai d'interprétation de la mythologie grecque.

Pendant qu'on essayait ainsi, à l'exemple des Grecs, de donner une explication naturelle de la religion, on s'efforçait, dans les livres sacrés de Numa, de l'accommoder aux principes de la philosophie grecque. Ces livres auraient été trouvés dans un cercueil en pierre exhumé, dit-on, en 181 avant J.-C., dans une propriété voisine de Rome. Il est évident qu'ils étaient l'œuvre d'un faussaire. Leur objet, suivant les renseignements que nous ont laissés les auteurs anciens, était d'accorder les principes du culte et les données de la mythologie avec certaines idées philosophiques que Pythagore aurait transmises au roi Numa, qui vivait d'ailleurs un siècle et demi avant lui. L'entreprise parut si dangereuse au Sénat qu'il fit brûler les livres, sans qu'on paraisse d'ailleurs

Digitized by Google

avoir mis en doute leur authenticité. A la vérité, ces précautions n'eurent dans la suite aucune efficacité. Le fait n'en prouve pas moins et l'audace avec laquelle des particuliers substituaient déjà leur philosophie à la religion du peuple et la sévérité qu'on se croyait obligé de déployer au nom de l'État contre de pareilles innovations.

La même défense accueillit généralement à Rome les débuts de la philosophie grecque. Vingt ans après le fait qu'on vient de mentionner, le Sénat se vit amené à interdire le séjour de la ville aux philosophes et aux rhéteurs. Quelques années plus tôt ou plus tard, en 173 ou en 155 avant J.-Ch., deux Epicuriens furent expulsés pour leur influence pernicieuse sur la jeunesse. Les nouvelles études étaient fort peu goûtées des Romains de vieille trempe : on peut s'en convaincre par le jugement que portait sur elles Caton l'ancien. En 156 avant J.-Ch., les trois plus célèbres philosophes du siècle vinrent en ambassade à Rome et donnèrent des conférences qui furent très suivies. Le vieux censeur ne cessa de gronder contre ces fantaisies nouvelles qui, d'après lui, enlevaient à la jeunesse le goût des armes et des affaires. Dès qu'il connut les sujets traités dans ces conférences, il éclata en reproches violents contre les autorités, les blâmant de souffrir dans la ville des gens capables de persuader tout ce qu'ils voulaient à leurs auditeurs, et il insista énergiquement pour qu'on dépêchât leur affaire et qu'on les renvoyât dans leur pays. Ces préjugés contre la philosophie étaient assurément communs à la plupart des contemporains de Caton, et même dans la suite, ils ne furent jamais sans compter quelques partisans. Voyez, par exemple, ce que le célèbre historien Cornélius Nepos écrit à Cicéron : « Il ne faut pas croire, dit-il, qu'on doive aller chercher la sagesse chez les philosophes ; car, combien n'en voit-on pas qui se livrent à tous les vices en dépit de toutes les belles maximes qu'ils débitent sur la vertu ! »

Cependant la philosophie continua, sans que rien pût l'arrêter, à passer de la Grèce à Rome, et peu après la mort de Caton, c'est-à-dire vers la seconde moitié du IIe siècle, son établissement était un fait accompli. Le goût de la langue et de la civilisation grecques était plus vif que jamais. Tout concourait d'ailleurs à l'entretenir : les relations multiples qui, depuis la guerre de Macédoine et de Syrie, unissaient l'empire romain aux pays orientaux, l'invasion croissante des artistes, des savants et des esclaves venant de la Grèce, les voyages qu'il devint de plus en plus à la mode de faire dans ce pays pour compléter son éducation, enfin les réductions de l'art et de la littérature. Il était impossible que la science grecque ne pénétrât pas à Rome avec les autres productions du génie hellénique.

Déjà, dès le commencement du IIe siècle, nombre de citoyens des plus considérables et des plus distingués, un Scipion l'Africain, un Quinctius Flaminius, le héros de la guerre de Macédoine, patronaient ces études que le vieux Caton condamnait comme autant d'innovations

Digitized by Google

funestes. Le second vainqueur de la Macédoine, Paul Emile, et Cornélie, la mère des Gracques, donnèrent des précepteurs grecs à leurs enfants. Dans la génération suivante, on voit encore les premiers citoyens de Rome, comme le second Africain et son frère, les deux Gracques, Lélius le Sage et L. Furius Philus, se poser en amis, en disciples et en protecteurs des philosophes grecs. Ceux-ci trouvèrent à Rome un terrain bien préparé; nous n'en voulons pour preuve que l'ambassade, dont nous avons parlé plus haut. Athènes avait été, par la sentence arbitrale des Sycioniens, condamnée à payer une amende de 500 talents, pour avoir pillé sa voisine, la ville d'Orope. Dans le but de se faire libérer, les Athéniens envoyèrent une ambassade à Rome. Ils choisirent pour en faire partie les chefs des trois écoles philosophiques les plus connues, Diogène le stoïcien, Critolaüs le péripatéticien et Carnéade l'académicien. Les ambassadeurs réussirent dans leur mission. Mais en outre ils profitèrent de leur séjour dans la capitale de l'empire romain pour faire des conférences qui eurent un succès prodigieux. Carnéade surtout fit sensation par l'éclat de son éloquence, l'audace de son scepticisme et la souplesse de sa dialectique.

Plus grande encore fut l'influence du stoïcien Panétius. Venu à Rome peu de temps après, il a dû, semble-t-il, y professer pendant de longues années. Panétius est le véritable fondateur du stoïcisme romain, et, à ce titre, un des créateurs de la philosophie romaine. On peut mesurer l'étendue de son crédit et la portée de son influence par le nombre considérable de citoyens distingués qui lui durent leur éducation philosophique Tous les philosophes Romains de quelque valeur, jusqu'au début du 1er siècle avant J.-Ch. et au-delà, sont des disciples de Panétius. A côté du stoïcisme et à la même époque, l'Epicurisne prenait racine. Il ne tarda même pas à dépasser son rival par le nombre de ses adhérents. Cela tenait d'abord à la simplicité et à la clarté un peu superficielle de sa doctrine, puis au soin que les philosophes épicuriens avaient pris, dès le commencement, d'écrire leurs traités en latin et de s'adresser ainsi à la masse du peuple. Au contraire, tous les autres philosophes, jusqu'à Cicéron, enseignaient et écrivaient en grec : aussi, n'étaient-ils compris que des classes élevées et instruites. Les autres systèmes philosophiques ne restèrent pas non plus inconnus. Sans doute, l'école péripatéticienne, avec ses tendances spéculatives et ses recherches scientifiques, trouva peu d'écho : mais le scepticisme de Carnéade, et la vieille Académie qu'Antiochus, contemporain de Cicéron, releva en y mêlant des éléments stoïciens, ne manquaient pas de partisans. Ainsi, peu à peu, toutes les écoles philosophiques du temps s'étaient établies à Rome.

Un Cicéron peut alors, par un choix éclairé et une combinaison habile de ces diverses doctrines, essayer de constituer une philosophie latine. Mais avec lui comme avec ses successeurs, cette philosophie sea

Digitized by Google

borna toujours à imiter les maîtres grecs et à s'approprier leurs idées.

L'attitude des philosophes romains en face de la religion leur fut pour ainsi dire dictée par leurs maîtres grecs. A ce point de vue, les Grecs se divisent en trois camps. Les Épicuriens faisaient à la religion une guerre à outrance et sans merci. Ce n'est pas qu'Épicure niât l'existence des Dieux ; ce n'est pas non plus qu'il fût choqué de leur pluralité ou de leur ressemblance avec l'homme. Il avait au contraire formellement soutenu ces deux thèses, non-seulement parce que l'universalité de cette croyance à la divinité lui semblait une preuve de sa vérité, mais encore parce que c'était pour lui une nécessité de voir réalisé et d'honorer dans les Dieux son idéal du bonheur. Et ces êtres bienheureux, il les conçut avec la forme humaine. Sans doute, il leur donna des corps lumineux à la place de nos corps grossiers; mais il n'en crut pas moins devoir leur prêter bien des qualités qu'on ne saurait associer avec l'idée de la Divinité, telles que le besoin de nourriture, le langage et la distinction des sexes.

Cette façon d'envisager le bonheur des Dieux lui parut exiger qu'ils n'eussent point à se préoccuper du monde et des humains. D'ailleurs, cette indifférence des Dieux à notre égard est réclamée plus impérieusement encore, suivant Épicure, par les intérêts de l'humanité ; car nous n'aurons rien à craindre de la Divinité que si elle n'intervient pas dans la marche de l'univers. Telle est la pensée constante qui domine la doctrine d'Épicure. Pour lui, l'objet de la philosophie est de rendre l'homme heureux en l'affranchissant de toute passion, de toute crainte, de toute inquiétude et en le conduisant à un calme d'esprit absolu. Ce calme n'a pas d'ennemi plus dangereux que la peur des Dieux et de la mort. Jamais nous ne serons délivrés de cette peur, tant que nous n'en aurons pas extirpé les racines, tant que nous n'aurons pas complètement éliminé la croyance à l'intervention divine et à l'immortalité de l'âme. Si les Dieux exercent une action quelconque sur l'univers, nous ne sommes jamais certains que quelque malheur ne nous menace point de leur part, et si nous existons encore après la mort, nous serons pendant toute la vie assiégés par la perspective des horreurs et des tourments de l'enfer. Tels sont précisément, suivant Épicure, les deux dogmes fondamentaux de toute religion. Telle est aussi la raison de l'antagonisme religieux que l'on rencontre chez ce philosophe et chez ses disciples. Pour eux, la mythologie du peuple était un amas de superstitions non-seulement absurdes, mais encore essentiellement dangereuses. Mieux vaudrait, disaient-ils, n'avoir pas de Dieux que d'en avoir comme ceux-là. Détruire cette croyance avec toutes ses dépendances, extirper la crainte des Dieux, la foi aux victimes, aux prières, aux prophéties, aux oracles, tel est, dans l'idée des Épicuriens, l'un des premiers devoirs de la philosophie. Aussi condamnaient-ils absolument tout système qui admettait, avec le peuple,

Digitized by Google

le gouvernement du monde par les Dieux. C'est pour cela qu'ils attaquèrent avec tant de vivacité la théologie stoïcienne, qui par son dogme fataliste de la Providence compromettait la liberté, un des fondements de l'Épicurisme, et par son panthéisme excluait la pluralité des Dieux et leur ressemblance avec l'homme. Bref, ce que l'Épicurisme garde de la religion est si peu de chose, il en relègue si complètement les autres parties dans le domaine de la superstition, qu'il nous apparaît en face des croyances populaires, comme un propagateur d'idées nouvelles uniquement intéressé à combattre et à détruire les anciennes.

Les Épicuriens romains suivirent, sur ce point comme sur les autres, la doctrine du maître. Témoin le poëme didactique dans lequel Lucrèce (60 ou 50 avant J.-C.) a exposé la physique de l'école. Toutes les fois qu'il arrive au poëte de parler de la religion, il ne manque presque jamais de peindre avec les plus fortes couleurs l'oppression dans laquelle elle a tenu les hommes et les ravages qu'elle a exercés parmi eux. Il ne manque pas non plus d'élever aux cieux l'homme qui a terrassé ce redoutable adversaire et brisé les chaînes de l'humanité. Nous ne citerons à l'appui que les vers fameux du premier livre :

Le genre humain, frappé d'une divine horreur,
Traînait honteusement le joug de sa terreur,
Et la religion aux mortels qu'elle accable
Montrait du haut du ciel sa tête épouvantable,
Quand un grec, le premier, sur des spectres affreux
Leva son œil mortel sans plier devant eux.
Ni le pouvoir vanté des dieux, ni le tonnerre,
Ce grondement du ciel qu'on nomme leur colère,
Ne purent incliner le front du combattant ;
Tout ce vain bruit l'irrite, et son emportement
Veut être le premier à forcer la barrière
Où la sombre nature enferma son mystère.
Sa science vaillante est passée au travers
De ces murs enflammés qui couvrent l'univers,
Et dans l'immensité du grand Tout élancée
Longtemps se promena son âme et sa pensée.
Il revint en vainqueur, enseignant aux humains
Qu'il est dans l'univers des principes certains,
Comment tout naît, tout meurt, comment à chaque chose
Telle force préside, et telle loi s'impose :
Voilà donc sous nos pieds le vain culte des Dieux,
C'est nous que la victoire a fait monter aux cieux (1).

(*A suivre.*)

(*Traduit de l'allemand, par* J.-B. Dubourdieu, *boursier de la Faculté des Lettres de Poitiers.*)

(1) Lucrèce, 1,62. Zeller a mis ce passage de Lucrèce en vers allemands ; nous avons emprunté la belle traduction de M. C. Martha : *Le Poème de Lucrèce*, p. 84 (Hachette, 1869).

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. Arren.

Poitiers. — Typ. de Marcireau & C^ie^.

Digitized by Google

JUILLET 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 7.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Par arrêté ministériel du 14 juin, M. Flammermont, docteur ès lettres, ancien élève de l'école des Chartes et de l'école des Hautes-Etudes, vient d'être chargé du cours d'histoire à la Faculté des Lettres de Poitiers. C'est avec une vive satisfaction que nous voyons prendre rang parmi nous ce nouveau collègue qui, à un âge où bien d'autres débutent, s'est déjà fait un nom dans la science contemporaine. M. Flammermont a été couronné trois fois par l'Institut; en 1878 et en 1881, il a été lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; en 1884, l'Académie française a décerné le prix Thérouanne à sa thèse sur le *Chancelier Maupeou et les Parlements.*

*
* *

Dans la dernière session du Conseil académique de Poitiers, le doyen de la Faculté des lettres a renouvelé le vœu, déjà émis l'année dernière, que les programmes des divers ordres d'agrégation soient désormais publiés un an avant l'examen. De cette façon, les candidats pourraient profiter des vacances pour commencer leur préparation, et surtout pour faire les recherches et acquérir les ouvrages nécessaires. Une note de l'*Instruction publique* (numéro du 28 juin) nous apprend que M. Zévort a l'intention de publier très prochainement ces programmes, et qu'il les a demandés pour le 1er juillet aux présidents des jurys. Les maîtres et les élèves seront reconnaissants à M. le Directeur de l'Enseignement secondaire de cette bienveillante mesure.

Digitized by Google

AVIS

Nous rappelons que les *candidats au baccalauréat déclarés admissibles* seront appelés à subir l'examen oral à Poitiers, à partir du 28 juillet ; une lettre du secrétaire fixera à chacun le jour où il devra se présenter. Les appels auront lieu par département, dans l'ordre suivant :

1. Charente.
2. Indre.
3. Charente-Inférieure.
4. Vienne.
5. Deux-Sèvres.
6. Haute-Vienne.
7. Vendée.
8. Indre-et-Loire.

Bourses d'agrégation. — Les candidats aux bourses d'agrégation doivent adresser leur demande, du 1er au 20 juillet, au doyen de la Faculté où ils ont pris le grade de licencié.

Ils joignent à leur demande les certificats des chefs des établissements où ils ont enseigné. S'ils ont été boursiers de licence, ils ajoutent un rapport spécial des professeurs dont ils ont suivi les cours. Toutes ces pièces, accompagnées des notes de licence et des conclusions motivées du doyen, sont adressées au Ministre.

Nous ferons remarquer ici que c'est le candidat *lui-même* qui doit demander les certificats dont il est question ci-dessus aux professeurs dont il a suivi les cours et aux chefs des établissements où il a enseigné. Le soin de recueillir ces pièces n'appartient en aucune façon au doyen de la Faculté. Le candidat doit s'adresser *directement* aux chefs d'établissement et aux professeurs.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

TRADUCTION de la version latine de la 6e série.

Tous les hommes sont dans le même état après le jour suprême qu'avant leur premier jour : après la mort, le corps et l'âme n'ont pas plus de sentiment qu'avant la naissance. C'est la même vanité qui veut étendre notre mémoire dans l'avenir et qui nous promet, même pour l'époque de la mort, un mensonge de vie. Les uns croient à l'immortalité de l'âme, les autres à la métempsychose, d'autres donnent du sentiment aux ombres dans l'enfer, honorent les Mânes et font un dieu de qui a

Digitized by Google

déjà cessé d'être homme. Comme si le mode vital de l'homme différait en rien de celui des autres animaux ! comme si la vie n'offrait pas beaucoup d'êtres plus durables que l'homme, auxquels personne ne prête une semblable immortalité ! Et l'âme, réduite à elle-même, quelle en est la substance ? Quelle en est la matière ? Où est sa faculté de penser ? Comment peut-elle voir, entendre, toucher ? A quoi sert-elle ? Ou quel bien y a-t-il sans ces fonctions ? Enfin, où séjournera cette multitude de générations d'âmes, de générations d'ombres ? Ce sont contes d'enfants, chimères de mortels avides de ne jamais finir. Même vanité dans cette conservation, dans cette résurrection des corps humains promises par Démocrite, qui lui-même n'a pu revivre. Hélas ! quelle folie est-ce de vouloir renouveler la vie par la mort ? Quel repos auront jamais les êtres engendrés, s'ils conservent du sentiment, âmes dans le ciel, ombres dans les enfers ? Oui, cette illusion séduisante détruit le principal bienfait de la nature, la mort. C'est mourir deux fois, s'il faut nous tourmenter à l'idée d'un état à venir. S'il est doux de vivre, à qui peut-il être doux d'avoir vécu ? Combien n'est-il pas plus facile et plus sûr de nous croire nous-mêmes et de puiser des raisons de sécurité dans l'expérience de ce que nous avons été avant notre naissance ?

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Notes pour servir à une Biographie de Juvénal [1]

VI.

Interrogées sur la particularité la plus importante de la vie de Juvénal, telle qu'elle est racontée par ses prétendus historiens, les satires du poète ne nous fournissent que des réponses négatives ou contradictoires. Si nous poursuivons la même enquête sur des points secondaires, nous ne serons guère mieux renseignés. Il est vrai que le reste est fort peu de chose : des indications sommaires touchant le lieu de naissance, la famille et l'éducation de Juvénal, la mention de ses rapports avec les poètes Martial et Stace, de sa vocation satirique très tardive, et enfin du grand âge auquel il serait parvenu. A peine y a-t-il quelque intérêt encore à insister, après le commentaire de l'inscription votive d'Aquinum, qui semble de plus en plus le seul document sérieux et digne de foi. Si nous supposons un instant que les notices biographiques n'existent

(1) Voir le Bulletin de Mai 1883 et de Janvier 1884.

Digitized by Google

pas, sauf à vérifier sur elles les résultats obtenus par d'autres moyens, nous nous apercevons tout aussitôt, ou qu'elles ne nous apprennent rien qu'on ne puisse conjecturer à la lecture des satires, ou que ce qu'elles nous apprennent en dehors des satires est, peu s'en faut, démenti par elles.

Ce qui est démontré et hors de toute contestation par l'accord des biographes avec les derniers vers de la satire IIIe (1), et avec le texte de l'inscription, c'est que Juvénal est né au municipe d'Aquinum, en Campanie. Mais est-il vrai aussi qu'il fût le fils tout au moins adoptif d'un riche affranchi? On a essayé de justifier cette assertion (2), et par le nom que les manuscrits, ainsi que l'inscription donnent à notre poète, et par certains passages de ses satires (3). La conclusion contraire s'en dégage plus naturellement. Juvénal, a-t-on dit, s'appelant de son nom complet, *Decimus Junius Juvenalis*, est un affranchi de la *gens Junia* dont le père aura ajouté au nom qu'il portait avant l'affranchissement le *nomen gentile* de ses anciens maîtres, peut-être leur *praenomen* : c'est ainsi que cela se pratiquait d'ordinaire. M. Tullius Tiro, l'affranchi de Cicéron, qui publia sa correspondance, s'appelait Tiro tout court dans l'esclavage; L. Cornelius Chrysogonus, le chanteur favori de Sylla affranchi par lui, joignit à son premier nom celui de son protecteur; et ainsi pour bien d'autres. Mais de ce que Juvénal porte le nom de la *gens Junia*, on peut conclure tout aussi justement, en l'absence de toute autre preuve, qu'il était un membre authentique de cette *gens*, un citoyen libre et de bonne maison. Le *cognomen* n'est pas spécialement réservé aux affranchis; il sert, dans toute espèce de caste, à distinguer les divers membres d'une famille les uns des autres (4). Il est le plus souvent tiré d'une particularité relative à l'âge, à la physionomie, au caractère, aux habitudes de ceux qu'il désigne. Ainsi, dans la *gens Junia*, parmi les contemporains de Juvénal, nous trouvons un Junius Maximus, qui avait fait un recueil d'extraits choisis dans les histoires de Tite-Live et de Salluste (5); un Junius Rusticus, homme d'État remarquable, philosophe stoïcien, auteur d'une biographie de Thraseas et d'Helvidius Priscus, qui lui valut les rigueurs de Domitien (6); un second Junius Rusticus, stoïcien également et professeur de l'empereur Marc-Aurèle, sans doute un descendant du premier (7). Les inscriptions mentionnent des mem-

(1) III, 319 : *Roma tuo refici properantem reddet Aquino.*

(2) V. l'article de la *Réalencyclopédie*, t. IV, p. 536. L'auteur est Teuffel; dans son Histoire de la Littérature Romaine il n'insiste pas sur ces détails (331).

(3) IV, 97 : *Unde fit ut malim fraterculus esse gigantis;* III, 164 et passim; I, 100; etc.

(4) V. l'article *Nomen* dans la *Réalencyclop.*, t. VI, 673 et suiv.

(5) V. Stace, *Sylv.*, IV, 4.

(6) Tacit., *Agric.*, 2 et 45; Suet., *Dom.*, 10; Plin., *Ep.* III, 11, 3.

(7) Dion Cas., LXXI, 35.

Digitized by Google

bres de la *gens Junia* avec les noms de Modestus, de Rufus (1). Pourquoi n'en aurait-il pas existé avec celui de Juvenalis ? Quoique ce *cognomen* se rencontre chez Tacite comme celui d'un chef germain qui fait alliance avec Civilis (2), il n'indique pas nécessairement une provenance étrangère, circonstance qui constitue souvent, en faveur d'un esclavage antérieur, une présomption suffisante. Il y a, parmi les *Privilegia veteranorum de civitate et connubio* (3), deux inscriptions recueillies par le *Corpus*, qui mentionnent un L. Cassius Juvenalis, consul avec Q. Pomponius Musa. D'autres *Juvenalis* en assez grand nombre figurent également au *Corpus* (4). Mais pourquoi insister davantage ? Il est évident que le *cognomen* en lui-même n'indique pas un affranchi, pas plus que *Junius* en lui-même ne prouve que le satirique tient à la *gens Junia* par les liens de l'affranchissement, et non par ceux d'une descendance légitime. A prendre le nom de notre poète dans son ensemble, on lui trouve bien plutôt, Weidner est le seul de ses commentateurs qui en ait fait la remarque (5), une allure de Romain libre et authentique.

Si nous lisons les satires, en mettant de côté toute idée préconçue, sans chercher systématiquement à en tirer la confirmation des dires des biographes, la présomption tirée de l'examen du nom devient une certitude. Qui dit affranchi et riche, dit parvenu : parvenu du vice ou parvenu du travail, il n'y a point de milieu. Or Juvénal a la haine profonde des uns et des autres. Sans parler des étrangers qui, venus esclaves à Rome, ont obtenu la liberté d'abord, la fortune ensuite, en flattant les défauts de leurs maîtres et en les exploitant, notre satirique a sur la recherche de la richesse par les occupations du commerce et de l'industrie toutes les répugnances du Romain de vieille roche (6). Construire des maisons, endiguer des fleuves, creuser des ports, dessécher des marais, prendre à ferme ou les pompes funèbres ou les vidanges de la ville, vendre à l'encan, sont pour lui autant de métiers infamants, indignes de l'honnête homme. Ceux qui les exercent, il les assimile aux fils d'Alphonse, nés dans un mauvais lieu, aux descendants de gladiateurs ou de bestiaires enrichis les uns et les autres en faisant trafic de leur

(1) C. I. L., VII ; 1331, 59; 603.

(2) *Hist.* IV, 66 ; déjà signalé par Juste Lipse, *Ep. Quæst.* IV, 20 et par Rader dans son édition de Martial, XII, 18, mais appelé à tort personnage consulaire.

(3) C. I. L., III, 2, p. 884 et 835, XLII et XLIII ; ce Juvénal n'a encore été signalé, que nous sachions, par personne. Le Q. Pomponius Musa, qui fut son collègue, figure sur quelques monnaies (Eckhel, V, 232 et suiv.) postérieures à 573 U. C. Il reste à trouver une détermination plus précise.

(4) V. III, 2, 887; 3442 ; 4718. V, 2, 8110, 46. VII, 1336 (540, 541, 545) ; 1536 (543-544).

(5) Introd. à l'édition des *Satires*, p. 5. Il remarque de plus que le *prænomen* Decimus se rencontre fréquemment dans la *gens Junia*.

(6) I, 103. III, 29 et suiv. Ib. 131 et 153. XIV, 267 et suiv. Sur le peu de considération dont le commerce jouissait chez les Romains, cf. Montesquieu, *Gr. et Déc.*, X.

Digitized by Google

corps. Quelle ironie quand il parle de ces joueurs de trompettes, qui ont amassé de l'argent à s'exhiber dans tous les amphithéâtres, qui le font fructifier par quelque entreprise nauséabonde, et en sont arrivés à donner au peuple les spectacles où jadis ils figuraient comme comparses ! Avec quelle humeur il constate, à deux points éloignés de la carrière, que le barbier de sa jeunesse, devenu millionnaire, insulte par son faste, aux plus nobles maisons de la cité (1) ! Si Juvénal était bien vraiment le fils d'un affranchi enrichi, est-ce que toutes ces flétrissures ne retomberaient pas quelque peu sur la mémoire de son père ? Un affranchi ne possède en propre que fort peu de chose, le jour où la bienveillance d'un maître lui confère, avec la liberté, le droit d'acquérir. S'il arrive alors à la fortune, ce ne peut être que par le travail acharné, par la spéculation habile, à moins que ce ne soit par le vice. Or nous voyons comment Juvénal traite, sans faire de distinction (et c'est là une de ses erreurs), les gens qui parviennent, qui s'enrichissent ! Il est inadmissible qu'il ait mis ainsi la conscience de son origine en contradiction avec une partie de ses écrits, avec celle-là même où l'on sent le mieux une conviction ardente, un préjugé enraciné, violent jusqu'à l'absurde. Aurait-il poussé à ce point l'oubli de toute piété filiale, de toute décence, de toute prudence (2) ?

Il faut donc conclure que Juvénal est d'extraction libre, qu'il est un homme de bonne maison : *liber et ingenuus*. S'il a quelque fortune, elle lui vient par héritage, d'une source pure (nous parlons au point de vue des Romains), c'est-à-dire qu'il vit sur les revenus d'un patrimoine antique : *rure paterno, agello paterno* (3). Et nous en jugeons ainsi, moins sur la foi du passage de la VI[e] satire où se rencontrent ces expressions, qui n'ont pas manifestement une application à la personne de Juvénal, que par l'ensemble de ses ouvrages. Il y règne d'un bout à l'autre un ton d'insolente fierté qui est celui du Romain authentique, un dédain étroit pour toute occupation manuelle et mercantile. Quoique, dans l'expression de tous les sentiments quels qu'ils soient, il faille toujours faire chez Juvénal la part de l'exagération, de la *pose* déclamatoire, s'il y a quelque part sincérité dans son œuvre, c'est au fond de ces préjugés de vanité bourgeoise, qui le mettent parmi les poètes latins à une place spéciale. On dirait trop souvent un grand seigneur qui a consenti à s'encanailler jusqu'à la littérature inclusivement, mais non pas au-delà. Ainsi Lucilius, son ancêtre en satire, à une époque où rien n'avait entamé encore les préjugés de caste, ne bravait l'opinion romaine dépréciant les occupations littéraires, que pour s'en faire en tout le reste l'interprète ardent et convaincu.

(1) I, 24, répété en partie et avec les mêmes intentions. X, 226.

(2) Comment admettre que le fils d'un esclave affranchi ait écrit le passage. III, 131 : *Divitis hic servi cludit latus ingenuorum Filius*, etc.?

(3) VI, 55, 57.

Digitized by Google

Juvénal, fils de bourgeois libre et imbu des idées mesquines de sa caste, était-il riche ? Les biographes, qui parlent de la fortune de son père, le donnent à entendre. Mais ce témoignage qui en complète un autre démontré inadmissible, serait insuffisant, s'il ne s'appuyait sur des considérations d'une plus sérieuse valeur. Nous avons déjà remarqué que les titres honorifiques dont Juvénal était revêtu dans sa patrie, que la construction à ses frais d'un sanctuaire à la divinité protectrice d'Aquinum, que son grade de tribun qui le classait dans l'ordre équestre, supposent *a priori* une bonne situation de fortune. M. Boissier, ce fin connaisseur de l'antiquité romaine sous tous les aspects, excelle à montrer (1) que le patrimoine de Juvénal était, sinon à la hauteur de ses prétentions et de ses désirs, du moins fort convenable, et tel qu'un Horace s'en fût montré absolument satisfait (2). Il lui permet de suivre à Rome l'école des meilleurs rhéteurs, qui ne donnaient pas leurs leçons pour rien ; de se livrer à la déclamation pour son plaisir jusqu'à un âge relativement avancé ; de cultiver ensuite la poésie, sans lui demander, comme Stace et Martial, la vie de chaque jour. La frugalité dont le satirique fait étalage dans la XI^e^ satire, constitue une belle aisance ; le repas qu'il offre à un ami n'est modeste que si on le compare aux folies ruineuses des grands seigneurs du temps. C'est le dîner d'un homme simple qui, par hygiène ou par goût, craint les excès, non d'un pauvre diable qui subit les privations malgré lui. Pline le jeune qui est très riche ne dîne pas autrement, même en compagnie (3). Comme Juvénal, il saisit l'occasion de faire montre de sa tempérance qui n'est pas de l'économie, mais une sorte de protestation contre la goinfrerie prodigue, devenue de mauvais ton chez les gens d'esprit.

Il est juste de dire que si Juvénal semble posséder une belle aisance, il peut, par comparaison avec les scandaleuses fortunes qui s'affichent autour de lui, se trouver presque pauvre. Et il n'y manque pas en effet, ce qui ne prouve pas en faveur de son caractère. Dans la I^re^ satire, il trace le tableau pittoresque de la course à la sportule matinale (4) ; il se met en scène lui-même, confondu avec la foule bariolée des solliciteurs qui se pressent dans l'atrium de quelque noble et riche maison. De prime abord, on dirait qu'il est là, comme bien d'autres, pour tendre la main ; que, sur les vingt-cinq as de sportule à recevoir, il fonde l'espoir de sa cuisine. Un examen plus attentif du passage ne permet pas cette interprétation. Si nous passons en revue les diverses catégories de visiteurs qui viennent présenter leurs devoirs au riche patricien, nous voyons que le gros de la troupe est formé par des citoyens sans

(1) *Opposition sous les Césars*, 324 et suiv.

(2) Sur l'aisance très large comme la comprend Juvénal et comme il la possède sans doute. V. IX, 139 et suiv.; XIV, 323.

(3) *Ep.* I, 15.

(4) I, 95 et suiv.

Digitized by Google

conséquence, clients attitrés du maître ; quelques-uns viennent recevoir de l'argent, d'autres réclament l'aumône de quelque recommandation ou d'un conseil ; d'autres enfin s'acquittent seulement d'un devoir de politesse. Il y a à côté de ceux-là des descendants d'illustres familles, des patriciens qui rapportent leur origine aux compagnons d'Enée venus de Troie : *Trojugenas*. Juvénal ne prétend pas à l'honneur de cette caste ; car il ajoute : *vexant limen et ipsi nobiscum*, c'est-à dire, *avec nous autres gens sans conséquence* et non comme le scholiaste explique à tort : *cum pauperibus*. Ces patriciens sont véritablement pauvres, peut-être les plus pauvres de tous; il y a là des prêteurs, des tribuns ruinés, qui viennent pour la sportule : *Da prœtori, da deinde tribuno !* Patriciens authentiques quoique besoigneux, nobles déchus comme le malheureux Corvinus, de la célèbre *gens Valeria*, qui, de chute en chute, est tombé au rang de berger, gardant les troupeaux pour le compte d'autrui dans les maigres champs de Laurente. Enfin, à côté de ces deux catégories de solliciteurs, il y a des affranchis, naguère vendus comme esclaves, venus à Rome du fond de l'Orient, qui s'étant rués à l'assaut de toutes les faveurs, de tous les profits, ont évincé auprès des riches les citoyens misérables qui courent la sportule pour vivre, ont effacé les prêteurs et les tribuns, éliminé en un mot tous les Romains de Rome et des municipes pour qui l'antique clientèle n'est plus qu'un métier de dupes. Ces affranchis sont admis les premiers auprès du maître : dès qu'ils apparaissent, la valetaille est à leurs ordres ; elle les fait passer avant tout le monde : *sed libertinus prior est !* Au besoin, ils savent en faire souvenir ceux qui seraient tentés de l'oublier : *Prior, inquit, ego adsum!* Est-ce pour recevoir, eux aussi, le petit cadeau des vingt-cinq as ? Evidemment non ! Ils n'obtiennent la préséance qu'en raison de leur immense fortune, qui fait d'eux les successeurs directes des Licinus, des Pallas, ces représentants proberviaux de l'opulence rapide autant que démesurée : *Vincant divitiæ... sanctissima divitiarum majestas* ! Il serait absurde de croire qu'aux revenus de toutes leurs entreprises commerciales et industrielles, ces aventuriers daignassent joindre les produits de la mendicité déguisée qui s'appelle la clientèle. Venus chez quelque patricien vraisemblablement moins riche qu'eux, à l'heure des réceptions matinales, ils n'ont que faire de la modique somme, distribuée à des clients pauvres, soit libres, soit même patriciens ! Ils sont là pour un intérêt tout autre : après avoir présenté leurs respects au maître avant tout le monde, ils l'accompagneront tout à l'heure au forum ; ils feront appel à son crédit, à son influence, ils se serviront de sa protection pour enlever quelque grosse affaire industrielle ou commerciale. Le soir venu, ils s'assoieront à la table de l'homme qui les a accueillis le matin avec tant d'empressement. Au contraire, le modeste client qui, durant tout le jour, s'est fatigué à courir à côté des uns et de l'autre, se passera du souper qu'il espérait en récompense de ses peines.

Digitized by Google

Dans ce tableau qui, à la place où le poète l'a mis, est un brillant hors-d'œuvre sans proportion avec le sujet, la verve est telle qu'on dirait des faits non-seulement observés mais vécus. Et ils sont vécus en effet! Martial, dans l'épître à laquelle nous avons déjà fait plus d'une allusion, nous présente Juvénal comme le visiteur assidu des puissants du jour (1). Le bourgeois d'Aquinum qui a bâti un temple à Cérès Helvina, qui remplit dans son municipe les fonctions de duumvir quinquennal, de flamine du divin Vespasien, ne peut se dispenser, chaque fois qu'il vient séjourner à Rome, d'acquitter les visites d'usage aux personnages officiels. Mais il n'a pas à leur tendre la main; cela est bon pour certains magistrats ruinés, avec lesquels il ne veut pas être confondu : *Vexant limen et ipsi nobiscum.* Il se contente de leur faire sa cour, et en la faisant, il contemple de près les supplices de la clientèle, dont cet esclavage journalier est la principale, souvent l'unique ressource (2). Ce curieux spectacle lui offre l'occasion d'un de ses développements satiriques les mieux réussis : en déduire que Juvénal est le fils d'un affranchi, ainsi qu'on l'a tenté quelquefois, est absurde ; qu'il est un pauvre hère, réduit à vivre de la sportule, une exagération évidente.

D'autre part, si Juvénal jouit d'une aisance honorable, il n'est pas exact de dire qu'il a possédé une grande fortune ; s'il est d'origine libre, on n'a pas le droit d'affirmer qu'il fut de noble extraction. Lui-même, dans la Ire satire, se place parmi les gens sans conséquence, qui ne prétendent pas à une illustre origine. Dans la VIIIe, il met une certaine ostentation à vanter les talents, l'activité des hommes nouveaux, de ceux qui, sortis : *de plebe togata,* ont servi et honoré la patrie en paix et en guerre. Voilà ceux auxquels il se fait gloire d'appartenir : *vulgi pars ultima nostri;* avec Cicéron, avec Marius, il réclamera pour titre le : *ignobilis et modo Romæ municipalis eques.* En revanche, c'est donner aux mots un sens qu'ils ne peuvent avoir, lorsqu'on motive la roture de Juvénal sur les vers de la satire IV où, après avoir constaté les rancunes qui sous Domitien menaçaient les familles patriciennes, il ajoute : *unde fit, ut malim fraterculus esse gigantis* (3). Le satirique veut dire qu'il n'est, comme tant d'autres, qu'un fils de la Terre, un modeste descendant de ces géants qu'elle a enfantés autrefois. Horace aurait écrit plus simplement: *Unus multorum ; nos numerus sumus et fruges consumere nati* (4). En définitive, Juvénal paraît être de ceux : *quorum nemo queat patriam monstrare parentis* (5), et il n'en a cure. Cela le met à l'aise pour

(1) Epigr. XII, 18 : *Dum per limina te potentiorum sudatrix toga ventilat.*

(2) Cf. III, 124 : *Limine summoveor, perierunt tempora longi servitii : nusquam minor est jactura clientis.*

(3) IV, 97. Synnerberg en a fait la remarque, op. cit., p. 54.

(4) *Sat.* I, 9, 71. *Ep.* I, 2, 27.

(5) VIII, 45. Cf. Cic. *ad Fam.* I, 9, 3, disant plaisamment *summo loco natus*, au lieu de *nullo loco natus.*

Digitized by Google

flétrir avec la dernière énergie les patriciens oublieux de ce qu'ils doivent à leurs ancêtres, pour exalter tout ce que le sang plébéien a enfanté depuis les premiers temps de Rome, d'hommes vaillants et capables (1).

Il n'a pas le même détachement à l'endroit de la fortune ; trop souvent il en parle avec l'âpreté mécontente d'un homme qui se trouve mal partagé, qui accepterait volontiers le superflu insolent dont il fait un crime aux autres, ce superflu qu'il considère comme la cause de tous les excès, de tous les crimes, l'aliment de tous les vices (2). La conclusion de ses censures est plus souvent un regret chagrin qu'un dédain philosophe (3). Elles manquent de hauteur morale parce qu'elles manquent de désintéressement. La modération sceptique d'Horace, l'austère dédain de Lucilius, nous donnent, du caractère de ces satiriques, une idée tout autre que les revendications ou injustes ou envieuses de Juvénal. Lucilius, quoique grand seigneur, et peut-être parce que grand seigneur, méprise le luxe en le couvrant d'invectives (4), Horace, qui frayait avec les plus grands de son temps, pratique la médiocrité qu'il loue comme un idéal ; il se garde de revendiquer pour lui-même ce qu'il blâme chez les autres, ce qu'il s'abstient dans tous les cas d'envier. Juvénal, au contraire, est bien vraiment de l'époque dont Pline l'ancien a dit : qu'elle n'avait d'éloges que pour la fortune, d'accusations que pour elle ; qu'elle témoignait sa vénération à cette divinité en lui adressant des outrages : *Sola laudatur, sola arguitur et cum conviciis colitur* (5). On sent chez Juvénal l'irritation des désirs mal satisfaits ; il n'est pas exempt de la maladie qui a torturé chez les modernes un Gilbert, un Malfilâtre, un Chatterton ; ou, s'il n'en souffre pas réellement, il veut faire croire à cette souffrance. Voilà le défaut qui, à nos yeux, gâte, avec les passages que nous avons cités plus haut, la VII^e^ satire, où il peint le sort précaire que les lettres font à leurs fidèles. Est-il, en traçant ce tableau, bien sincère avec lui-même ? Certaines contradictions qui sautent aux yeux, certaines affirmations manifestement inexactes, permettent de le supposer. Quoiqu'il en soit, la conviction toute relative avec laquelle il plaide la cause de la littérature, en déplorant la pauvreté où les hommes de lettres sont réduits, pourrait faire croire qu'il est victime lui-même de l'état qu'il constate. Ils sont passés les temps heureux où un grand talent procurait, non seulement la gloire, mais la fortune. Poètes, historiens, avocats, rhéteurs, grammairiens, vivent pauvres et misérables. Il est vrai que si, parmi les noms cités comme exemples, il en est qui démontrent à peu près ce que le satirique leur demande, d'autres

(1) VIII, 254 : *Plebeiæ Deciorum animæ, plebeia fuerunt nomina.*

(2) VI, 298 et suiv.; X, 23 et suiv.; XIII, 34 ; XIV, 172 et suiv., 227 et suiv.

(3) III, 119 et suiv. Ib. 140, 152 et passim. V. notam. : *Nil habet infelix paupertas durius in se, quam quod ridiculos homines facit.*

(4) LUCIL., Fragm.

(5) *H. N.*, II, 5.

Digitized by Google

prouvent exactement le contraire. Pour Quintilien, Juvénal s'en est aperçu lui-même : il ne se tire d'affaire qu'en embrouillant une démonstration impossible (1) ; pour Remmius Palemon, qui représente les grammairiens, l'exemple est plus mal choisi encore : on dirait un défi aux faits les mieux constatés (2). Quant aux avocats, si Juvénal nous les montre réduits à l'extrême pauvreté par l'insuffisance des honoraires (3), le *Dialogue des Orateurs* parle de la scandaleuse fortune que les plus éminents d'entre eux amassent en plaidant (4). Nous savons, d'autre part, qu'au temps même de Juvénal, il fallut renouveler et aggraver les anciennes lois, qui mettaient des bornes à la vénalité de la corporation entière. Il n'y a pas plus de vérité dans les doléances qui concernent les historiens, la situation brillante d'un Tacite, d'un Suétone en est la preuve (5). Reste que, dans cette satire, Juvénal a plaidé la cause des médiocres : mais les Romains de son temps à qui il reproche de ne pas continuer les traditions des Mécène et des Pison (6), auraient eu beau jeu de le renvoyer à ses propres satires. Est-ce que Juvénal n'a pas lui-même, au début de sa carrière, fait la police du temple des Muses en constatant que la littérature du temps n'en donnait pas pour l'argent qu'elle coûtait aux riches ? Est-ce qu'il n'y a pas, dans la foule de ces poètes épiques, tragiques et élégiaques, bien des grotesques, bien des incapables qui feraient mieux d'affermer en effet les bains de Gabies et les fours de Rome, ou de s'établir crieurs (7), que de barbouiller du papier? Il faudrait aux grands seigneurs de Rome une singu-

(1) VII, 188 : *Res nulla minoris constabit patri quam filius.* Tous les commentateurs ont été plus ou moins choqués de la façon dont le satirique cherche à résoudre l'objection : *Unde igitur tot Quintilianus habet saltus.* Quoiqu'il en soit, Quintilien qui toucha le premier un traitement sur le trésor public (HIERON. *ab. Abrah.* 2104) et possédait une clientèle aristocratique, était fort riche. Le Quintilien à qui Pline (*Ep.* VI, 32) offre un supplément de dot pour sa fille, n'est pas notre rhéteur.

(2) V. SUET. *Gram. Illustr.* 23 : *Ex schola quadragena annua capiebat ac non multo minus ex re familiari, cujus diligentissimus erat*, etc. Cf. JUV., VII, 215 et suiv.

(3) Ib. 106 et suiv.

(4) *Dial. des orat.* 8. Id. *Annal.* XVI, 33. Cf. PLINE, *Ep.* V, 13 : *Gloriæ loco poni ex spoliis civium magnos et statos reditus.* La loi Cincia qui défendait les honoraires avait été renouvelée pour ce motif sous Claude (TACIT. *Ann.* II, 5, 7) : elle fut aggravée encore sous Trajan, après les scandales signalés au sénat par un mémoire de Nigidius, ainsi qu'il appert de la correspondance de Pline.

(5) V. J. REGENT, *de C. Suetonii vita et scriptis.*

(6) VII, 94.

(7) I, 1 et suiv. VII, 3. L'histoire n'a pas gardé mention de ces *celebres notique poetæ*, que l'indifférence du public pour leur génie aurait réduits à cette extrémité. Pline toutefois (*Ep.* III, 21), en parlant du cadeau qu'il fait à Martial pour lui faciliter le voyage d'Espagne, ajoute : *Fuit moris antiqui eos qui vel singulorum laudes vel urbium scripserant aut honoribus aut pecunia ornare ; nostris vero temporibus ut alia speciosa et egregia, ita hoc in primis exolevit.*

Digitized by Google

lière perspicacité pour démêler, dans la foule des poètes qui les sollicitent, ceux qui sont vraiment dignes de largesses. Et Juvénal a contribué lui-même à accuser cette situation bizarre ; n'a-t-il pas commencé, très justement, d'ailleurs, par tourner en ridicule la fureur d'aligner des vers, qui s'est emparée des Romains, depuis les générosités de Mécène en faveur de Virgile et d'Horace ? Comment admettre qu'à quelques années de là le même Juvénal réclame, pour tous les successeurs de ces grands poètes sans distinction, les faveurs et les protections dont il les avait déclarés indignes d'abord. Qui donc pourra s'y reconnaître ?

La conclusion à laquelle ces observations nous mènent, c'est qu'il n'y a rien à tirer de la VII^e^ satire pour déterminer l'exacte situation de fortune de Juvénal. Il ne s'y montre pas solliciteur pour son propre compte (1), comme le font trop souvent Martial et Stace, ces bohèmes de lettres, sans cesse aux prises avec les difficultés de l'existence matérielle, tantôt par leur faute, tantôt par celle de leurs protecteurs. A supposer que Juvénal, en demandant pour le talent en général une rétribution meilleure, ait songé à lui-même, cela ne prouverait pas qu'il fût plus pauvre qu'un Saleius (2), un Quintilien, un Suétone, un Palémon, ces prétendus pauvres dont il déplore le sort. Il est évident qu'il n'a pas la fortune de Pallas et de Licinus, pas même celle des affranchis insolents qu'il coudoie dans le vestibule des personnages officiels. S'il avait joui seulement de la grande aisance de Pline le jeune, son talent poétique eût été de son vivant étalé plus au jour ; les contemporains, en faveur de la richesse de l'auteur, auraient vanté ses vers à la postérité, ce qu'ils n'ont pas daigné faire. En somme, tout porte à croire que Juvénal fut un bourgeois d'honnête aisance, qui n'aurait jamais pu dire avec Horace : *Paupertas me impulit audax ut versus facerem* (3) ; mais qui s'est compris lui-même dans cette censure adressée à tout son siècle : *Commune id vitium est : hic vivimus ambitiosa Paupertate omnes* (4).

J.-A. Hild.

(La fin au prochain numéro.)

(1) Il se contente de confondre son sort avec celui de toute la corporation. ib. 47 : *Nos tamen hoc agimus tenuique in pulvere sulcos Ducimus et littus sterili versamus aratro.*

(2) Cité comme tel au vers 80. Tacit. *Dial.* 9, parle d'un cadeau de 500,000 sesterces qu'il reçut en une fois de l'économe Vespasien. C'était un beau denier et qui ne justifie pas l'épithète de *tenuis* donnée à ce poète par Juvénal.

(3) *Ep.* II, 2, 51.

(4) III, 182.

Digitized by Google

NOTES SUR LA COMÉDIE LARMOYANTE

(1er ARTICLE)

I. Nivelle de la Chaussée's Leben und Werke. Ein Beitrag zur Litteraturgeschichte des achtzehnten Jahrhunderts und insbesondere zur Entwickelungsgeschichte der « Comédie larmoyante. » Von Johannes Uthoff. *Heilbronn, Henninger*, 1883, in-8. — II. Marivaux, sa vie et ses œuvres, d'après de nouveaux documents, par Gustave Larroumet, *Paris, Hachette*, 1882, in-8.

—

Depuis Lessing, les Allemands ont toujours été fort curieux de l'histoire des tentatives faites en France, avant et après Diderot, pour abattre les barrières que l'esprit classique avait élevées entre les genres dramatiques et pour mêler ces genres. Voici que M. Uthoff, dans un des fascicules des *Franzoesische Studien* de MM. Koerting et Koschwitz, réunit, en une monographie bien faite, tous les renseignements désirables sur la biographie et la bibliographie de La Chaussée, analysant en outre toutes ses œuvres avec autant d'exactitude que d'intelligence. Mais M. Uthoff ne se borne pas à cette érudition limitée et relativement facile : il rattache la comédie larmoyante à tout le mouvement dramatique du XVIIIe siècle, avec une abondance de savoir et une variété de vues qui rendent son livre utile aux futurs historiens de la littérature française. Assurément, l'auteur, en étranger, ne saisit pas toujours la note juste dans ses appréciations sur la valeur intrinsèque des comédies de La Chaussée ; il n'est pas toujours bon juge dans les questions de style et il ne connaît pas, dans un détail suffisant, l'histoire du théâtre français. Je lui reprocherais aussi, ce qui ne surprendra personne, un penchant à diminuer la part d'influence qui revient à la France dans le développement de la littérature anglaise au XVIIIe siècle. Toutefois, M. Uthoff, pour un Allemand, n'est ni trop pédant, ni trop gallophobe, et, à tous égards, son étude est recommandable.

Quant au livre de M. Larroumet, que nous avons déjà signalé à nos lecteurs et dont l'éloge n'est plus à faire, il se rattache trop étroitement à notre sujet, dans un de ses chapitres les plus nourris, pour qu'il nous soit possible de ne pas le mentionner en tête de ces notes sur la comédie larmoyante. M. Larroumet considère en effet, avant M. Uthoff, Marivaux comme un des précurseurs de La Chaussée et de Diderot ; il lui semble même que l'ingénieux moraliste a écrit un vrai drame bourgeois, *La Mère confidente*, et qu'il en a esquissé un autre, *Le Prince travesti* (1).

(1) *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, pages 298-323.—M. Bizos, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, a composé, sur le sujet qui nous occupe, une série d'intéressantes leçons, encore inédites, dont il a bien voulu nous communiquer le manuscrit.

Digitized by Google

Voilà donc une double occasion de revenir à un sujet sur lequel ni La Harpe, ni Villemain, ni Vinet n'ont été suffisamment éclairés ou avertis et où ils semblent n'avoir aperçu qu'un épisode secondaire de l'histoire des théories dramatiques, au lieu qu'il y faut voir la première manifestation de ce grand mouvement littéraire, non pas seulement français, mais international, qui, parti d'Angleterre, changea tout l'art français, puis l'art allemand, se fit sentir dans toute l'Europe, et chez nous aboutit finalement, après bien des vicissitudes, à la réforme romantique (1).

I.

Oui, c'est d'Angleterre que vint, au commencement du XVIII[e] siècle, cette influence anti-classique, cette réaction contre un goût littéraire trop raisonnable et trop sec, réaction qui, à l'origine, se produisit beaucoup moins au nom du goût qu'au nom de la morale et de la religion.

On sait que la patrie de Shakespeare n'avait pas échappé à l'influence du classicisme français et qu'elle devait avoir, comme le dit M. Uthoff, son Boileau dans Pope. Ce changement dans la forme avait répondu à un changement dans les idées et dans les mœurs, au moment du retour des Stuarts. Cette société protesta contre le puritanisme par sa littérature et par ses mœurs, à peu près comme nos Thermidoriens réagiront, au moyen de leurs actes et de leurs livres, contre le rigorisme archaïque des Jacobins. Quelle corruption ne remarque-t-on pas dans les comédies d'un Congreve, d'un Wycherley, et d'un Farquhar! Mais ce ne fut qu'une mode. Le fond sérieux et moral du peuple anglais, son bon sens, et aussi son goût naturel pour la poésie réagirent et

(1) Cette théorie des *courants littéraires* fait le fond de la doctrine de l'éminent critique danois, Georges Brandes, disciple de Taine et de Renan. Lui-même traduit en allemand son œuvre capitale : *Les courants littéraires du* XIX[e] *siècle*. — Voici comment on a résumé récemment les idées de M. Brandes : « Un siècle littéraire n'est, en somme, qu'un courant qui traverse l'atmosphère intellectuelle. Ce courant ne suit pas toujours une direction simple, régulière. Il est soumis à l'influence des courants opposés. On ne peut pas plus comprendre la littérature d'un siècle, et dans ce siècle la littérature d'un pays, sans tenir compte de cette théorie, qu'on ne pourrait comprendre les mouvements de l'Océan sans posséder la carte de Maury. En d'autres termes, l'historien littéraire ne peut expliquer l'œuvre isolée ou complète d'un écrivain, que s'il la rattache au mouvement général de son époque, et que s'il considère cette époque elle-même comme un produit des époques antérieures et un principe producteur des époques futures. L'œuvre « magasin de pensées et de sentiments » n'est pas seulement la résultante de la personnalité de l'auteur, elle est aussi l'image réfléchie de la Psyché du temps, *ein Spiegelbild der Psyche der Zeit.* » (Charles Simond : *Une nouvelle école de critique littéraire*; *de Sainte-Beuve à Brandes*, dans la *Revue internationale* de M. de Gubernatis, n° du 25 mars 1884.)

Digitized by Google

contre la dépravation des mœurs et contre le classicisme de la littérature. Déjà les poésies didactiques de Young et de Thomson se distinguent par des sentiments sains et vrais, et l'on démêle, dès la fin du XVII[e] anglais, ces tendances vers un *retour à la nature* qui sont comme le mot d'ordre des renaissances littéraires.

Mais cette renaissance anglaise fut plus morale encore que littéraire et aussi religieuse que morale. On songea d'abord à réformer les mœurs par la prédication et on ne réforma la littérature que par surcroît. Ou plutôt le livre fut considéré, au début du XVIII[e] siècle, comme un auxiliaire de la chaire.

C'est alors qu'on inventa les journaux moraux, comme le *Tatler*, fondé en 1709 par Steele en collaboration avec Addison, le *Spectator* de ce dernier (1711-1712). Plus tard vint l'*Examiner* de Swift, et beaucoup plus tard le *Rambler* de Johnson (1750-1752). Ces feuilles étaient mensuelles, hebdomadaires ou même quotidiennes et donnaient une grande variété de dissertations, de récits et d'articles dans le genre des *belletristischen Journale* des Allemands, comme le remarque M. Uthoff, qui compte jusqu'à 227 gazettes morales pendant le XVIII[e] anglais.

Tous ces journaux poursuivent le même but: élever la vie morale du peuple, combattre la philosophie sceptique qui menaçait de détruire le sentiment religieux. Quel est le fond des récits que publiait le *Tatler*, par exemple? La vertu aux prises avec le vice y remporte un triomphe éclatant qui est un encouragement et un avertissement. — La forme ordinaire de cette idée est une histoire de séduction. L'action est empruntée à la vie des classes moyennes. La tendance est l'instruction et l'émotion.

Dans cette œuvre de prédication morale, le théâtre devient l'auxiliaire du journal. Avant même l'apparition du *Tatler*, Steele écrivait des pièces attendrissantes et moralisantes pour lutter contre l'influence corruptrice de Wycherley et de Congreve. Ses *family pieces*, comme *The lying lover* (1704) et *The conscious lover* (1722), ont pour but de corriger par une émotion douce et souriante. M. Uthoff remarque aussi qu'Addison, dans son opéra de *Rosamonde* (1706), visait par des aventures nobles aux mêmes effets que Steele par des aventures bourgeoises.

Ce courant littéraire passa en France, presque aussitôt, sous la double forme du journal et du théâtre. Les plus illustres intermédiaires furent Destouches, qui, de 1717 à 1723, vécut à Londres comme diplomate et y connut familièrement Addison; puis Voltaire, et enfin l'abbé Prévost, qui séjournèrent en Angleterre, celui-là de 1726 à 1729, celui-ci de 1727 à 1734.

Mais ce serait une erreur de croire que ces trois écrivains *révélèrent* l'Angleterre à la France. Il y avait dès lors, entre les deux pays, de

Digitized by Google

nombreuses relations de commerce et de curiosité, comme l'atteste le succès des ouvrages spéciaux du réfugié protestant Abel Boyer, qui composa, à l'usage des voyageurs français, en 1700, une *Grammaire anglaise-française ;* en 1707, *Le Compagnon anglais-français, ou Recueil de sentences, pensées, bons mots en anglais et en français ;* enfin en 1727, un *Dictionnaire royal français-anglais et anglais-français.*

Dans cette même année 1727, de Boissy fit jouer une comédie en un acte, *Le Français à Londres*, qui eut dix-sept représentations de suite et dont le sujet est le tableau de la vie des Français en Angleterre. Le marquis de Polinville apporte à Londres son infatuation française, tandis que son cousin le baron y représente le type du Français ouvert et intelligent :

« *Le marquis.* — Mais sais-tu, mon grand cousin, que trois ans de séjour que tu as fait à Londres t'ont furieusement gâté le goût et que tu y as même pris un peu de cet air étranger qu'ont tous les habitants de cette ville.

» — *Le baron.* — Les habitants de cette ville ont l'air étranger ? Que diable veux-tu dire par là ?

» — *Le marquis.* — Je veux dire qu'ils n'ont pas l'air qu'il faut avoir : cet air libre, ouvert, empressé, prévenant, gracieux, l'air par excellence : en un mot, l'air que nous avons, nous autres Français.

» — *Le baron.* — Il est vrai, messieurs les Anglais ont tort d'avoir l'air Anglais chez eux ; ils devraient avoir à Londres l'air que nous avons à Paris.

» — *Le marquis.* — Ne crois pas rire. Comme il n'y a qu'un bon goût, il n'y a aussi qu'un bon air, et c'est sans contredit le nôtre (1). »

Toute la pièce est une satire très fine de l'esprit de conversation des Français. Ainsi (scène X), le sémillant marquis demeure vaincu et ridiculisé par un Anglais taciturne et brutal. Plus loin (scènes XIV et XV), le même marquis, en définissant avec délicatesse les *airs*, les *manières*, et les *façons*, se convainc, lui et ses pareils, d'incurable frivolité, au moment même où il donne un modèle exquis de papillotage à la française. Lord Craff l'amène plaisamment à reconnaître que ces brillants Français n'ont pas le sens commun :

« *Le marquis.* — Non, monsieur, je ne suis pas si sot de confondre l'esprit avec le bon sens. Le bon sens n'est autre chose que ce sens commun qui court les rues et qui est de tous les pays. Mais l'esprit ne vient qu'en France : c'est, pour ainsi dire, son terroir, et nous en fournissons tous les autres peuples de l'Europe. L'esprit ne fait que voltiger sur les matières ; il n'en prend que la fleur. C'est lui qui fait un homme aimable, vif, léger, enjoué, amusant, les délices des sociétés, un beau parleur, un railleur agréable, et, pour tout dire, un Français. Le bon

(1) Scène première.

Digitized by Google

sens, au contraire, s'appesantit sur les matières, en croyant les approfondir; il traite tout méthodiquement, ennuyeusement. C'est lui qui fait un homme lourd, pédant, mélancolique, taciturne, ennuyeux, le fléau des compagnies, un moraliseur, un rêve creux, en un mot... (*il hésite*).

» — *Le lord Craff.* — Un Anglais, n'est-ce pas?

» — *Le marquis.* — Par politesse, je ne voulais pas trancher le mot, mais vous avez mis le doigt dessus.

» — *Le lord Craff.* — C'est-à-dire, selon votre langage, qu'un Anglais est un homme de bon sens, qui n'a pas d'esprit?

» — *Le marquis.* — Fort bien!

» — *Le lord Craff.* — Et qu'un Français est un homme d'esprit qui n'a pas le sens commun?

» — *Le marquis.* — A merveille!

» — *Le lord Craff.* — Toute la nation française vous doit un remercîment pour une si belle définition... »

Que prouve cette page spirituelle? qu'en 1727, beaucoup de Français voyageaient en Angleterre et en connaissaient intimement les mœurs; ensuite que le public, le grand public, sentait confusément ce qui manquait au génie français, ce qu'il y avait d'incomplet, d'étroit dans les théories classiques. Comme indice d'un état d'esprit nouveau et d'un changement de goût dans la société française, avant même que Voltaire revînt de Londres, la comédie du *Français à Londres* a de l'importance pour l'histoire littéraire du XVIII^e^ siècle.

II.

En 1722, Marivaux publia son *Spectateur Français* (1722-1723), sur le modèle du journal d'Addison.

En 1723, Prévost entreprit *Le pour et le contre*, avec ce sous titre: *Sur les mœurs et les usages de ce siècle.*

Se dégageant d'une imitation servile, tous deux en vinrent plus tard à transformer les courtes nouvelles morales des Anglais en romans développés, dont l'intention édifiante, souvent affichée au début, ne tardait pas à s'altérer et à se dénaturer, comme dans *Marianne* et dans *Manon Lescaut.*

Quant au théâtre, il n'est pas tout à fait exact de dire, avec M. Uthoff, qu'en France les esprits répugnaient absolument à une réforme analogue à celle que Steele avait entreprise en Angleterre.

Le but de cette réforme était l'édification : le moyen, l'attendrissement.

L'attendrissement, considéré comme ressort dramatique à la place de la terreur, de l'admiration, de la pitié ou du rire, n'était pas chose

Digitized by Google

nouvelle, ni dans le théâtre français, ni dans le théâtre antique. Voilà en effet le sentiment moyen et complexe, mêlé de sourire et de larmes, qu'excitaient Ménandre et Térence, plusieurs moralités du moyen-âge, un grand nombre de drames de la fin du XVI^e^ siècle et du commencement du XVII^e^ siècle, Rotrou dans la plupart de ses tragi-comédies, Racine dans *Bérénice*, et Molière en quelques endroits. Si Regnard avait mis à la mode une gaîté franche et sèche, peu avant l'époque où la France connut les comédies et les gazettes morales de l'Angleterre, en revanche, le succès extraordinaire du *Télémaque* avait préparé la voie à un nouveau courant littéraire. Fénelon se fait lire en moralisant et son éloquence, réformatrice des mœurs et de la société, attendrit les cœurs pour les corriger. Certes, ce n'est pas de grosses larmes que provoque l'auteur du *Télémaque ;* mais il est sûr qu'on ne peut lire, sans un sourire ému, certaines pages où il montre à demi, avec la réserve d'un Français, les tendresses presque virgiliennes de son âme triste et douce. Ce ne sont pas davantage des sermons pédants et lourds qu'il prête à ses personnages ou qu'il débite en son nom, comme les prédicateurs de la presse morale d'outre Manche ; mais il est visible qu'avec la réserve d'un homme de goût, il veut corriger les cœurs et glorifier la vertu. C'est du *Télémaque* que date en France la littérature édifiante et *attendrie*, qu'il ne faut pas confondre avec la littérature prêcheuse et *sensible* que les disciples de Jean-Jacques outrèrent jusqu'à la caricature. Le règne de l'*attendrissement* a précédé celui de la *sensibilité*. L'attendrissement est une émotion toute française : on laisse deviner et on cache à la fois le trouble sympathique dont on est atteint ; on écoute son cœur, sans en vouloir être tout à fait la dupe. La sensibilité, que le succès de *Paméla* introduira en France, est une émotion à demi-anglaise : on s'abandonne sans honte à sa sympathie, comme Rousseau, ou même on la provoque, comme les déclamateurs qui imitèrent Rousseau. Ce n'est plus un demi-sourire, un regard mouillé : ce sont des torrents de larmes et des sanglots. C'est Rousseau, c'est Diderot, après Marivaux et La Chaussée.

On voit donc, sans anticiper davantage sur l'histoire de la sensibilité au XVIII^e^ siècle, que déjà le *Télémaque* contient en germe les éléments essentiels de la littérature *larmoyante*. Mais ce genre se serait-il dévoloppé sans l'influence de l'Angleterre ? La littérature *de raison* n'aurait-elle pas triomphé sans partage avec Lesage, avec Montesquieu, avec Voltaire ? Je crois qu'au génie français, qui tournait décidément à la sécheresse, il fallait comme l'infusion, tout au moins le contact d'un génie non moins raisonneur, mais plus passionné, plus sensible.

Digitized by Google

III.

Ce rapprochement s'opéra d'abord par l'entremise d'un homme mieux préparé qu'un autre à comprendre les deux littératures, et en particulier les deux théâtres, par le spirituel et souple Destouches.

En effet, Destouches, en 1710, avait déjà fait jouer une petite comédie, *Le Curieux impertinent*, où il ne songe pas encore à faire verser des larmes, mais où il moralise d'un ton que le voisinage des pièces de Régnard devait faire paraître neuf. Aussi, à son retour d'Angleterre, entre-t-il franchement dans la voie qu'il avait pressentie déjà, mais qu'il n'aurait sans doute pas trouvée sans les leçons de Steele et d'Addison. En 1727, on peut dire qu'il fonde la comédie larmoyante par le succès du *Philosophe marié*.

Le philosophe Ariste n'ose pas aimer sa femme Mélite, si aimante et si aimable : dans cette société, l'amour conjugal est chose ridicule, impardonnable, et Ariste répugne à braver l'opinion. D'autre part, il a caché son mariage à un oncle riche qui le déshériterait s'il le savait marié. Mais la nature l'emporte, il aime sa femme *à la barbe du siècle ;* l'oncle la voit, s'avoue conquis et la reconnaît pour sa nièce.

L'intrigue est puérile, les caractères incertains ou nuls, le style plat ; le sujet lui-même n'est pas tout à fait neuf, puisque Campistron l'avait déjà esquissé, en 1709, dans son *Jaloux désabusé*. Mais ce qui est nouveau, ce qui est anglais dans cette comédie, c'est la prédication morale, non déguisée, dissimulée sous l'intrigue, mais franche et ouverte, avec un ton parfois doctoral et une insistance lourde. Destouches vise à corriger les mœurs, non plus en faisant rire, puisque le rire n'a corrigé personne, mais en amollissant les cœurs par une émotion douce, par le spectacle de la vertu, sinon martyre, du moins négligée et méconnue.

Déjà Lamotte, dans la touchante figure d'Inès de Castro, avait, quatre ans plus tôt, mis au théâtre la pudeur et la fidélité persécutées, mais sans dessein d'édification, sans vouloir mêler la morale à l'art. La Mélite de Destouches, avec sa douce modestie, son cœur délicat, sa bonne foi résignée, est moins une femme que le type de l'épouse idéale, qu'une abstraction formée à l'appui d'une thèse. Elle émut cependant les contemporains, lassés du comique sec des successeurs de Molière, quand, au dénouement, elle désarma l'oncle grondeur par une soumission tout anglaise et qui déjà fait prévoir le ton de Paméla :

> Pour vous fléchir, monsieur, je n'ai pas d'autres armes
> Que ma soumission, mes soupirs et mes larmes.
> Confirmez mon bonheur : pour l'obtenir de vous,
> Je ne rougirais point d'embrasser vos genoux.

Digitized by Google

Mais si je presse en vain, si votre aigreur subsiste,
Je ne veux point causer l'infortune d'Ariste ;
En brisant nos liens, rendez-lui votre cœur :
Un couvent cachera ma honte et ma douleur.

Cependant Ariste s'est corrigé de sa fausse honte : il ne cache plus son amour pour sa femme, et sa conversion est éclatante.

A vrai dire, c'est par des conversions que se terminent toutes les comédies sérieuses de Destouches. En vingt-quatre heures, ses héros se réforment ; la grâce opère sur eux au cinquième acte, quand leur âme est suffisamment préparée par les sermons de la philosophie. Le héros du *Glorieux* (1732), par un effort de volonté et par l'effet d'une bonne leçon, se défait tout d'un coup du plus tenace et du plus incurable des travers, de la vanité. C'est une conversion rondement menée, à la Française : le Glorieux pirouette sur ses talons rouges et se retourne corrigé, méconnaissable, aussi modeste qu'il était fat. Applaudissez, messieurs, et imitez : une semonce, une larme et un bon mot, et vous voilà guéris de vos maladies morales.

Ces invraisemblances ne choquaient pas et cette prédication même, si en fait elle ne réformait personne, mouillait les yeux et faisait battre les cœurs. La scène était toute préparée, dès 1727, pour les infortunes tempérées et édifiantes de la vertueuse Mélanide.

Mais La Chaussée a un précurseur plus illustre et surtout plus grand que l'aimable Destouches : je veux parler de Marivaux. Nous avons vu que M. Larroumet avait déjà montré dans la *Mère confidente* les éléments de la comédie larmoyante et du drame bourgeois. Mais la *Mère confidente* (9 mai 1735) est postérieure de trois mois à ce *Préjugé à la mode* (3 février 1735) qui marque, en quelque sorte, l'avènement officiel de la comédie larmoyante. M. Larroumet n'en a pas moins raison, mais plus raison, à mon avis, qu'il ne semble le croire. Je vois en effet que, dans presque tout le théâtre de Marivaux, les larmes sont mêlées au sourire et que *Le Jeu de l'amour, La Surprise, Le Legs, Les Fausses confidences*, nous attendrissent plutôt qu'ils ne nous égaient. On ne rit, dans Marivaux, qu'aux lazzis des valets qui seraient le plus souvent séparables de l'action même. Tout l'intérêt de sa comédie est dans une équivoque plus touchante encore que comique. D'ordinaire un préjugé, un malentendu mettent pour un temps en embarras, en confusion, un cœur bien né et agité d'un sentiment tendre. Sans doute, la nature ne tarde pas à rompre les fragiles barrières que lui opposent les conventions mondaines. Mais il y a une minute, une seconde d'incertitude où la vertu et l'amour s'offrent à nous dans une anxiété qui nous *attendrit*, comme lorsque Sylvia croit son amour pour Dorante plus coupable qu'il ne l'est. Le spectateur ne tremble pas pour le personnage, dont le danger est purement imaginaire, et il n'en rit pas davantage, parce que la délicatesse morale n'est pas risible : il éprouve

Digitized by Google

une émotion douce qui fait battre son cœur un peu plus vite, sans le serrer jusqu'à l'angoisse, et qui se traduit par un sourire mouillé de larmes, pour répéter les seules expressions qui conviennent aux effets de la comédie attendrissante.

Quant aux tendances morales, elles se cachent le plus souvent dans le théâtre de Marivaux. L'auteur du *Legs* est trop artiste pour mettre sa comédie au service de la prédication, mais il n'accepte pas sans doute cette théorie de *l'art pour l'art* que Lamotte venait de formuler dans la préface de ses odes. Il a sûrement à cœur la destruction des préjugés sociaux qui gênent la vertu et la passion. Lui aussi, il veut rendre les hommes meilleurs, mais il répugne à les prêcher. En un mot, il a trop de génie pour s'enrôler dans la croisade morale entreprise par Destouches et pour déclamer des thèses : mais il a écrit le *Spectateur français*, il connaît l'Angleterre, et il n'est pas insensible aux nouvelles tendances littéraires. Son originalité consiste à n'avoir emprunté aux Anglais que la dose d'émotion et de prédication qui convenait au tempérament français et à son tempérament propre.

IV.

La pièce la plus célèbre de Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, parut en 1730 (1), cinq ans avant la première comédie où La Chaussée abonda sans réserve dans son propre sens.

(1) Voici quelques dates qui serviront au lecteur de point de repère pour l'étude des théories dramatiques de La Chaussée et de Diderot :

1710, Destouches, *Le Curieux impertinent*.
1727, Id., *Le Philosophe marié*.
1730, Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*.
1732, Destouches, *Le Glorieux*.
1733, La Chaussée, *La Fausse antipathie*
1735 (3 février), La Chaussée, *Le préjugé à la mode*.
1735 (9 mai), Marivaux, *La Mère confidente*.
1736 (11 janvier), Marivaux, *Le Legs*.
1736 (10 octobre), Voltaire, *L'Enfant prodigue*.
1736, L'Affichard et Parmentier, *La Famille*, un acte en prose aux Italiens.
1737, La Chaussée, *L'École des amis*.
1740, Apparition de la *Paméla* de Richardson.
1740, Marivaux, *L'Épreuve*.
1741, La Chaussée, *Mélanide*.
1741, Paul Landois (l'abbé de la Porte), *Sylvie*, tragédie bourgeoise en un acte et en prose.
1743, Traduction française de *Paméla*.
1743, La Chaussée, *Paméla*.
1743, De Boissy, *Paméla*.
1747, La Chaussée, *La Gouvernante*.
1747, Gresset, *L'Ennui de vivre* (depuis *Sidney*).
1749 (avril), La Chaussée, *L'Ecole des mères*.
1749 (juillet), Voltaire, *Nanine*.
1750, Mme de Graffigny, *Cénie*.
1757, Diderot, *Le Fils naturel*.
1758, Id., *Le Père de famille*.
1760, Voltaire, *L'Écossaise*.
1765, Sedaine, *Le Philosophe sans le savoir*.

Digitized by Google

On voit donc que, depuis quelque temps déjà, la scène était toute préparée pour la tentative de La Chaussée. Celui-ci d'ailleurs chercha quelque temps sa voie et sa veine, et n'en était même pas encore pleinement maître quand il fit jouer, en 1733, la première de ses comédies sérieuses, *La Fausse antipathie*. C'est, à l'imitation de Destouches, une apologie du mariage, mais voilée par une intrigue un peu enfantine. Deux époux, mariés à regret, se sont séparés, sans même s'être regardés, et ont vécu éloignés ; ils se retrouvent et s'aiment sans se reconnaître. La pièce est faible plus comique encore qu'attendrissante.

Ce n'est que deux ans plus tard, dans le *Préjugé à la mode*, que La Chaussée osa tenter la réforme à laquelle il a attaché son nom et qui consiste moins dans le mélange du sourire et des larmes, que dans le fait d'avoir intitulé *comédies* des pièces où la part du comique est beaucoup plus restreinte que dans Marivaux et dans Destouches et dont l'unique but est d'attendrir par le spectacle de la vertu malheureuse et du vice repentant.

L'occasion de cette nouveauté lui fut donnée, chose curieuse ! par l'homme dont le tempérament semblait le plus réfractaire à toute sentimentalité moralisante, par Voltaire, qui pendant longtemps fut, d'une manière ouverte, le protecteur et le patron du poète novateur dont plus tard il devait se moquer, et même, comme nous le verrons plus loin, l'apologiste prudent, mais convaincu, d'un genre pour lequel, dans sa vieillesse, il n'aura jamais assez de sarcasmes.

« Quelques personnes, lit-on dans le Dictionnaire philosophique (article : *Art dramatique*), s'amusaient à jouer dans un château de petites comédies qui tenaient de ces farces qu'on appelle *Parades*. On en fit une en l'année 1732... » Et Voltaire analyse sa comédie en trois actes et en prose intitulée *Les Originaux* ou *Monsieur du Cap-Vert* (1). Les originaux sont un marin brusque et bonhomme qui rapporte le dénouement dans sa valise ; un président astrologue et une présidente entichée de médecine, caricatures folles et légères. A une intrigue toute bouffonne se mêlent les aventures d'un ménage mal assorti. Le comte des Apprêts, donnant à outrance dans le préjugé du temps, n'a même pas voulu regarder la comtesse, dont il dépense la dot au jeu et avec ses maîtresses. Donc, comme dit Voltaire lui-même, son plus grand air est de mépriser sa femme, laquelle est un modèle de vertu et de raison. Au valet L'Etrier qui plaide la cause de l'aimante comtesse, le fat répond :

« Je ne veux rien faire d'indigne d'un grand seigneur. Ne voudrais-tu pas que je soupasse, comme un homme désœuvré, avec ma femme ? que j'allasse bourgeoisement au lit avec elle, tristement affublé d'un bonnet de nuit, et asservi comme un homme vulgaire aux lois insipides

(1) Ed. Beuchot, t. II, p. 447. — Cf. Bengesco, *Bibliographie de Voltaire*, I, 12.

Digitized by Google

d'un devoir languissant ? que je m'humiliasse jusqu'à paraître en public à côté de ma femme ?....

» — Mais ne la trouvez-vous pas jolie ?

» — Comment ! elle est charmante.

» — Eh bien, donc ?

» — Ah ! si elle était la femme d'un autre, j'en serais amoureux comme un fou ; je donnerais tout ce que je dois (et c'est beaucoup) pour la posséder, pour en être aimé : mais elle est ma femme; il n'y a pas moyen de la souffrir : j'ai trop l'honneur en recommandation, il faut un peu soutenir son caractère dans le monde (1). »

Au contraire la comtesse parle de son mari d'un ton sérieux et tendre, et, quand on lui énumère ses défauts, elle répond avec sensibilité :

« Il a de grands défauts, sans doute, je ne les connais que trop ; je les ai remarqués exprès, j'y ai pensé nuit et jour pour me détacher de lui..., mais à force de les avoir présents à l'esprit, enfin je m'y suis presque accoutumée comme aux miens ; et peut-être qu'avec le temps ils me seront également chers. »

Et elle tâche, par des présents d'abord anonymes, de gagner le cœur de son mari, sans y trop réussir. Tout à coup le comte des Apprêts est convaincu d'imposture ; il n'est ni comte ni noble, mais le fils du bon monsieur du Cap-Vert. Sa femme ne l'en aime pas moins et lui-même se convertit, à l'exemple de tous les autres personnages de la pièce qui, au dénouement, renoncent gaîment à leur caractère passé :

« *Le président :* Ma foi, tout ceci n'était point dans mes éphémérides. Voilà qui est fait, je renonce à l'astrologie.

» — *La présidente :* Puisque ce malade-ci m'a trompée, je ne veux plus me mêler de médecine.

» — *M. du Cap-Vert :* Moi, je renonce à la mer pour le reste de ma vie.

» — *Le comte :* Et moi, à mes sottises. »

Cette conversion, générale qui forme le dénouement de ce badinage de société, est, on le voit, un hommage rendu au goût du temps, hommage tout voltairien par un air de parodie et de persiflage, mais qui prouve sans réplique qu'en 1732, même pour tromper l'ennui d'une villégiature, il ne suffisait plus à la comédie de faire rire : elle devait conclure par une leçon morale et offrir, tout au moins dans un coin du tableau, l'image *attendrissante* de la vertu malheureuse. C'est la comtesse qui joue, dans cette farce, ce rôle sérieux, qui met au service de la morale de Destouches une éloquence juste et simple, quelques mots à la Térence, mots partis du cœur, comme on en trouve beaucoup dans ces premières comédies où Voltaire a mis toute sa jeunesse et le plus naïf de son esprit.

(1) Acte II, sc. 5.

Digitized by Google

Mlle Quinault l'actrice, charmée de cet impromptu, demanda à l'auteur d'en faire une pièce régulière et noblement écrite. Voltaire nous apprend qu'il s'y refusa, fit proposer la chose à La Chaussée et lui donna ainsi l'idée du *Préjugé à la mode*, « qui fut vraiment, dit La Harpe, l'époque d'une révolution. »

Mais il est temps, avant d'étudier cette pièce, de dire qui était La Chaussée, quelle idée il se formait du théâtre et jusqu'à quel point il avait conscience de la portée des innovations qu'il tentait. C'est ce que nous ferons dans un prochain article.

F.-A. AULARD.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Grammaire grecque classique, par G. Curtius, traduite de l'allemand sur la 15e édition par P. Clairin (Paris, Vieweg, 1884). — *Syntaxe de la grammaire grecque*, de J. Madvig, traduite par M. l'abbé Hamant (Paris, Klincksieck, 1884).

Les étudiants de nos Facultés, les professeurs qui préparent les examens de la licence et de l'agrégation de grammaire ou des lettres, tous ceux qui, par goût ou par devoir, éprouvent le besoin de posséder une connaissance sûre et approfondie de la langue grecque, ne pourront plus se plaindre que les instruments de travail leur manquent, ou que les ouvrages où ils la pourraient puiser sont écrits dans une langue qu'ils ne savent pas, ou qui ne leur est pas assez familière. A quelques semaines de distance, viennent de paraître, l'une à la librairie Vieweg, l'autre à la librairie Klincksieck, les deux meilleures grammaires grecques connues, traduites en français, la première, *la Grammaire grecque classique* de M. G. Curtius, par M. P. Clairin, professeur au Lycée Louis-le-Grand; la seconde, *la Syntaxe de la langue grecque*, de M. J. Madvig, par M. l'abbé Hamant, professeur au petit Séminaire de Metz. Il est absolument inutile de faire l'éloge de ces deux excellents ouvrages d'une érudition sûre, forte et sobre, qui ont le mérite d'être accessibles, même à des élèves, par la simplicité de la méthode et la clarté lumineuse de l'exposition, et qui, par une heureuse rencontre, se complètent l'un par l'autre. M. Madvig qui, en publiant en 1847 sa Syntaxe, avait promis d'y ajouter, dès l'année suivante, une théorie des formes exposée d'après les principes de sa grammaire latine, distrait sans doute par les travaux historiques et philologiques qui ont rempli sa longue et glorieuse vie, n'a pas tenu sa promesse, et, d'un autre côté, la syntaxe de M. Curtius, particulièrement la syntaxe des temps, repose sur des principes contestables, au moins téméraires, de nature très conjecturale, qui ne sont pas sans danger, précisément parce que la théorie en est séduisante et systématique.

Je recommanderai donc d'étudier la théorie des formes dans la Gram-

Digitized by Google

maire de M. Curtius où elle est aussi parfaite que complète, mais, en ce qui concerne la syntaxe, de recourir surtout à M. Madvig, dont le sens grammatical est plus pratique et plus sûr, sans que l'érudition soit moins solide et moins étendue.

On ne saurait trop remercier les deux professeurs qui, avec un grand désintéressement et un réel dévouement, se sont imposé l'ingrat labeur d'une traduction d'ouvrages si techniques, et il faut savoir aussi quelque gré aux libraires qui ont eu le courage de se charger de cette entreprise, devant laquelle ont reculé, je le sais, des éditeurs qui n'y trouvaient pas l'espoir de bénéfices assez grands, assez sûrs et assez prompts.

L'utilité que les Études Grecques retireront de ces publications, auxquelles je souhaite tout le succès qu'elles méritent, sera certainement considérable : elle eût été plus grande encore si M. Clairin avait, à la Grammaire de M. Curtius, dont il aurait pu, sans inconvénient sérieux, sacrifier la syntaxe, ajouté les *Erlaüterungen*, complément indispensable de son ouvrage, et qui en forme le commentaire concis, savant et profond. Je regrette également que M. Hamant n'ait pas donné la traduction de la Préface de la première édition de M. Madvig, si intéressante et si curieuse à plus d'un titre.

Ces omissions sont réparables heureusement, et elles peuvent être ici même promptement réparées. Les jeunes étudiants auxquels la Faculté des Lettres, par une très libérale pensée, confie le soin de publier, dans son Bulletin, des traductions « de morceaux de critique et de philologie, des Préfaces, des Introductions », d'une valeur scientifique reconnue, ne pourront guère trouver un meilleur emploi de leur bonne volonté et un plus utile exercice de leur talent.

A.-Ed. Chaignet.

VARIÉTÉS

SYRACUSE : Notes de voyage.

25 septembre 1882.

Départ de Catane un peu après cinq heures. L'air est brumeux, le scirocco, déjà lourd et accablant. Entassées en épais cumulus, les vapeurs se maintiennent à la hauteur d'une centaine de mètres, formant une bande horizontale fort sombre, qui laisse voir tout ce qui est en dessous, mais dans laquelle disparaissent les sommets. Contrairement à l'opinion accréditée, ce vent du désert n'est rien moins que sec et brûlant. En traversant la Méditerranée il se charge de vapeur d'eau et nous arrive saturé d'humidité, sans élever la température, empêchant la transpiration insensible et produisant, surtout chez les personnes

Digitized by Google

nerveuses, une gêne et un malaise qu'il faut avoir éprouvés pour les comprendre. Je voyage avec des négociants, jeunes pour la plupart, tous polis et complaisants. On fait aisément connaissance en Italie; en chemin de fer les hôtes d'un même compartiment ne tardent pas à entrer en relations courtoises, se rendent réciproquement de petits services, partagent souvent leurs provisions et ne se quittent jamais sans un *buon viaggio* accompagné de cordiales poignées de mains Que cette aimable facilité contraste avec la raideur britannique et même avec la réserve française !

Jusqu'à Syracuse la voie se dirige au sud, longeant de très près la côte orientale de la Sicile. On traverse en souterrain la fameuse coulée de lave de 1669, et l'on débouche dans une magnifique campagne, semée de villas et d'élégantes habitations. Puis la scène change brusquement : aux vergers de figuiers et d'orangers bordés de haies de cactus, aux champs de coton et de tomates, aux vignobles, hélas ! affreusement ravagés par le phylloxéra succède une plaine herbeuse et nue, couverte d'étangs, de fossés, de marécages à grands roseaux, et rappelant trait pour trait la campagne romaine. Au nord s'élève la masse imposante de l'Etna, dont le sommet dépasse maintenant la bande nuageuse, au sud et à l'ouest se profilent dans le lointain les crêtes de montagnes beaucoup plus humbles. Se rapprochant de la mer, la voie franchit le petit fleuve du Simeto, puis s'engage dans une série de tranchées et de souterrains où la roche calcaire alterne à chaque instant avec les filons d'une lave ancienne, noire et compacte, provenant d'un centre éruptif distinct de l'Etna. Elle traverse une nouvelle plaine, celle de Lentini, occupée par un petit lac, et se rapproche de nouveau de la mer, qu'elle domine d'assez haut. Ici le plateau tertiaire est sillonné de vallées sèches et de profondes érosions ; ses pentes plongent brusquement dans la Méditerranée, et recèlent, dans leurs déchirures, des anses et de petites plages occupées par des familles de pêcheurs. Survient ensuite une campagne ondulée, couverte de gros oliviers, puis le convoi s'arrête à Augusta, bicoque fortifiée occupant une presqu'île séparée de la côte par une rade profonde, où de grandes flottes pourraient trouver un abri. C'est en vue d'Augusta que Duquesne battit l'amiral Ruyter en 1676. Des bassins d'évaporation plus grands que ceux de nos plages de l'Ouest, mais plus mal construits et plus mal entretenus, n'en produisent pas moins d'énormes quantités de sel. Continuant à longer la côte, toujours profondément découpée, la voie laisse à droite la petite ville de Melliti et les classiques collines de l'Hybla, jadis célèbres par leur miel ; collines calcaires rongées et ravinées, et rappelant, par leur aspect et leur aridité, les *causses* du Midi de la France. En vain les abeilles y chercheraient aujourd'hui leur butin. Les vapeurs en cachent les sommets, le scirocco devient de plus en plus humide et énervant, mais tout se borne à des menaces sans pluie.

Digitized by Google

En ces temps chauds et lourds, les voyageurs italiens mettent un foulard sous le col de la chemise ; coutume qu'il serait bon d'adopter chez nous, car souvent j'ai plus souffert de la chaleur du chemin de fer en France que jamais en Italie. Mais la contrée s'aplanit, le *causse* fuit à notre droite, en avant se déploie une riche campagne couverte de cultures maraîchères extrêmement soignées ; et c'est en traversant des champs de haricots nains, de piments, de tomates et de vulgaires choux (*proh pudor !*) qu'on arrive à l'antique Syracuse ; Syracuse, qui était mon rêve presque au même degré que Rome, et qui sera cette année une de mes colonnes d'Hercule.

Retenu par le soin de ses colis, le plus jeune de mes compagnons de voyage, M. Raffaele F., l'un des patrons d'une grande maison du bijouterie de Palerme, me met dans une voiture et ne tarde pas à me rejoindre à l'hôtel, où nous dégustons, à déjeuner, le célèbre vin blanc de la contrée. M. F. a été en France et à Paris ; il trouve notre politesse et nos manières les plus excellentes — en quoi il a peut-être tort, et notre langue plus distinguée que l'italien — en quoi il a peut-être raison. Et, en effet, pour être infiniment plus harmonieuse et plus accentuée, la belle langue du Dante n'a pas toujours, me semble-t-il, la délicatesse de la nôtre ; aucune dame romaine ou florentine ne peut arriver au parler charmant et presque musical des femmes de nos provinces de l'Ouest ; il y a quelque chose de plus populaire dans la manière de s'exprimer de tout le monde ; on articule les *r* avec une rudesse presque aussi désagréable que le grasseiement des parisiens. Survient au dessert le cocher, qui nous obsède pour nous mener aux antiquités. Il demande douze francs pour la demi-journée et jure ses grands dieux que c'est le tarif. Nous transigeons pour huit francs, et notre homme paraît satisfait, puisqu'il me réclame pour le départ de demain. Les conventions dûment arrêtées, on s'installe dans la voiture, prise à frais communs.

Cette extrémité méridionale de la Sicile est sans grand relief, comme le talon de la botte italienne. Le rivage, qui courait à peu près au sud depuis Augusta, dévie assez brusquemet à l'est, puis revient au sud, et bientôt s'échancre en un vaste port fermé au large par l'île d'Ortygie ; circonscrivant l'extrémité d'un plateau nu et rocailleux, à peu près nivelé en grand, mais d'ailleurs ondulé et raviné par les érosions. Ce plateau, dont l'altitude moyenne est de plus de 50 mètres, s'étend fort loin dans les terres, et domine au sud la plaine marécageuse où serpente l'Anapo, tout rempli de papyrus et de roseaux énormes. La cité grecque occupait, à l'extrémité orientale du plateau, une aire en forme de triangle isocèle fort allongé, défendue de tous côtés par des pentes assez raides. La base de ce triangle fait face à la mer, et le sommet, couronné par le fort Euryèle, en est distant de 7 kilomètres. Beaucoup moins étendue que l'antique Syracuse, dont le circuit était de 25 kilomètres, la ville moderne n'occupe que la petite île d'Ortygie. On y pénètre par

Digitized by Google

plusieurs ponts, qui correspondent à autant d'enceintes de fortifications à la Vauban. Aujourd'hui reliée à la terre ferme, cette île d'Ortygie n'est que la prolongation, vers le sud, de la côte rocheuse du plateau, dont elle est séparée par la profonde échancrure du Petit port, qui est ouvert au large, et seulement fréquenté par des barques de pêche. A l'ouest de l'île s'étend l'immense bassin ovale du Grand port, un des plus beaux et des plus sûrs qui existent. Son entrée est défendue par un fort construit à la pointe méridionale d'Ortygie, et vis-à-vis, de l'autre côté de la passe, s'élève le promontoire du Plemmyrion, actuellement décoré du nom peu poétique de *muso di porco*. De hautes murailles, protégées au large par une barre de récifs, font le tour de l'île, bordant des rues ou boulevards fort élevés au-dessus de la mer, qui enceignent un dédale de rues et de ruelles étroites, toujours en pente, et dont la propreté laisse beaucoup à désirer. Tel est le cadre où nous allons nous mouvoir.

La voiture franchit la quadruple enceinte. Arrivés au rond-point où trifurquent à gauche la route de Noto, en face celle de Floridia et à droite celle de Catane, nous prenons cette dernière, qui se dirige au nord, et bientôt nous descendons vers l'angle sud-est du plateau Syracusain, où sont groupées les principales ruines. Cette partie de l'ancienne ville s'appelait Néapolis. On met pied à terre en face des escarpements de l'Oreille de Denis et des Latomies du Paradis. Ces dernières sont d'immenses carrières ouvertes dans un calcaire pliocène d'un blanc un peu gris, assez grossier, mais d'ailleurs homogène, et formant en apparence une masse compacte, non stratifiée, dans laquelle on peut enlever des blocs de toute dimension. Je n'y vois aucun fossile. Un large sentier en pente, bordé de broussailles, aboutit au fond des excavations, grande aire à peu près de niveau, avec quelques flaques d'eau provenant des suintements du toit, qui n'existe plus qu'ici, les carrières étant partout à ciel ouvert. Les fronts d'attaque empiètent sur la roche au fur et à mesure qu'ils s'approfondissent, de sorte que cette dernière surplombe ; de même les piliers ménagés pour supporter le toit sont beaucoup plus minces à leur base qu'à leur sommet. Les entailles paraissent dater d'hier, tant elles ont de fraîcheur et de netteté, et l'on peut compter tous les coups de ciseaux, vieux de plus de deux mille ans. La hauteur de ces parois inclinées varie de 30 à 40 mètres, et l'ensemble est d'un grandiose inimaginable. Que nos belles carrières du Poitou feraient petite figure à côté ! Et, dans ces excavations où se mouvait jadis la foule des prisonniers athéniens, se meut actuellement la roue d'un cordier, qui marche à reculons en allongeant sa ficelle. Ses enfants viennent nous mendier des sous. La partie à ciel ouvert est transformée en un jardin d'orangers ; elle conserve de nombreux piliers qui ne supportent plus rien, et dont l'un est surmonté d'une petite ruine, où se plaçait, dit-on, le surveillant des travaux.

Digitized by Google

Revenant sur nos pas, nous trouvons le gardien de l'État, qui nous attend, flanqué de son fidèle sabre-briquet, à l'entrée de l'Oreille de Denis. C'est une voûte ogivale d'environ 25 mètres de hauteur, qui s'enfonce horizontalement dans la colline, en tournant régulièrement à gauche, sur une longueur de 65 mètres. Creusée de main d'homme, elle conserve partout la même dimension, et le fond est une paroi verticale. A gauche de l'entrée, un lierre immense descend presque jusqu'à terre. Les échos y sont surprenants, et les moindres bruits acquièrent une intensité extraordinaire ; ainsi, un petit morceau de papier frappé du doigt ou déchiré si doucement qu'on l'entend à peine, donne lieu à des bourdonnements et à des résonnances extrêmement sensibles. Le gardien prononce lentement, et en détachant toutes les syllabes, une phrase peu élogieuse à l'adresse de Denis, et l'écho de les répéter fidèlement, en les renforçant beaucoup ; puis il prononce plus vite les mots complets, dont plusieurs sont assez longs (*Dionisio*, *Siracusa*), et l'écho les reproduit distinctement. Les détonations du revolver de F. sont répercutées avec une intensité et des prolongements qui nous font regretter de n'avoir pas un engin plus puissant à notre disposition : si les oreilles du tyran ne tintent pas à nos clameurs, on n'en peut dire autant de son Oreille.

Nous remontons en voiture, le guide compris. Le chemin un peu ascendant qui se dirige à l'ouest, au milieu des jardins, des vignes et des maisons de campagne, conduit au Théâtre grec, vaste hémicycle taillé dans le roc vif, un des plus grands qui existent, puisqu'il pouvait contenir vingt-quatre mille spectateurs. La scène ne montre plus guère que ses soubassements, mais les gradins sont fort bien conservés. Ils sont un peu creusés en arrière, pour la plus grande commodité des assistants, qui n'étaient pas gênés par les pieds de ceux du rang supérieur. Au milieu du théâtre, la face verticale d'une précinction porte une inscription profondément gravée, où figurent les noms de Hiéron et de Philistis. Tout à fait dans le haut, la *Grotta ninfeo* abrite une fontaine alimentée par l'eau d'un aqueduc découvert en maint endroit, mais toujours plein. Ici aboutit à gauche la Voie des tombeaux, antique chemin qui conduisait à la cité grecque C'est une rue étroite, taillée dans le roc et bordée de caveaux funéraires peu profonds, et de petits cadres vides où étaient enchassées les plaques des inscriptions ; des ornières énormes la sillonnent et témoignent d'un long usage. Quelques plantes aromatiques, telles que le *Thymus*, *Satureia* et autres labiées ligneuses, plusieurs *Hypericum*, la campanule à grandes fleurs et à tige naine si fréquente dans la Grande Grèce, constituent à peu près toute la flore de ces collines, d'ailleurs d'une aridité absolue. De l'autre côté du théâtre, et au niveau des gradins supérieurs, débouche un passage obscur, creusé dans le roc, conduisant à une sorte de balcon ouvert à la partie la plus élevée de l'Oreille de Denis, où la tradition

Digitized by Google

rapporte que le tyran venait, sans être aperçu, espionner les prisonniers et écouter leurs plaintes. Il ne nous semble pas que les résonnances y soient plus fortes qu'ailleurs. Nous rejoignons la route, près de laquelle s'élève, au milieu des vignes et des jardins, le fameux autel de Jupiter où Hiéron immolait ses hécatombes. C'est une énorme plateforme rectangulaire, longue d'un stade (185 m.), haute de plus d'un mètre et bordée d'escaliers dans toute son étendue. Un peu plus loin, et toujours au sud de la route, se trouve l'Amphithéâtre romain, en partie excavé dans le roc. Les murs extérieurs ont disparu et les gradins du haut n'existent plus, mais ceux du bas sont en place ; l'arène est jonchée de colonnes et de chapiteaux, et le bassin central renferme toujours de l'eau. Les portions bâties consistent en grandes pierres posées sans ciment. Sur les gradins inférieurs certaines places étaient délimitées par des entailles, et portaient le nom de leur propriétaire : *locus Stateli*, etc.

Nous congédions le *custode* et rebroussons chemin sur la ville. Arrivés au rond-point, nous prenons une bifurcation de la route de Catane qui mène au quartier oriental de la cité grecque, appelé Achradine. Sans nous arrêter, nous passons devant le couvent de Sainte-Lucie, d'une belle architecture normande, et descendons au couvent des Capucins, actuellement transformé en auberge et en métairie. Un vieux bonhomme, muni d'une immense lampe à quatre becs, qu'il tient au niveau du sol au bout d'une ficelle, nous fait descendre dans les Catacombes. C'est une véritable cité souterraine, avec rues hautes et larges, aboutissant fréquemment à des carrefours circulaires très spacieux, qui prennent jour par une ouverture du plafond. Aussi la lampe si compliquée de notre guide est-elle presque inutile. Infiniment plus vastes et plus grandioses que ceux de Rome, ces souterrains, qui datent des premiers siècles de notre ère, se prolongent à 8 kilomètres, sur plusieurs étages. Le gardien nous rapporte une légende quelconque : dix-huit jeunes gens s'étaient imprudemment engagés dans le labyrinthe, un seul a reparu. Il reste peu de chose de la décoration des murs : quelques inscriptions, quelques fresques à demi-effacées. Les niches funéraires sont généralement profondes, et divisées en fosses parallèles de toute dimension ; les plus grandes se trouvent régulièrement disposées à la périphérie des carrefours. Dans le même clos des Capucins s'élève encore l'église de Saint-Jean, à demi-ruinée, au-dessous de laquelle est creusée la crypte de San Marziano, qui renferme le tombeau du bienheureux, et où saint Paul a fait, dit-on, des prédications. Ici, les quatre becs de la lampe du bonhomme ne sont pas de trop, et cependant il n'y a guère à voir que des parois nues et dégradées et les traces de mauvaises fresques.

Rendus à la lumière, nous allons, à quelques pas, frapper à la porte des Latomies des Grecs, dont l'entrée est close par une barrière en planches. Encore plus vastes que celles du Paradis, mais peut-être moins pittoresques, ces carrières apparaissent au premier abord comme

Digitized by Google

un inextricable fouillis de ruines gigantesques. De toutes parts se dressent dans les airs les énormes piliers carrés qui ne supportent plus rien, mais d'une hauteur et d'une hardiesse incroyables, et disposés sans aucun ordre : ici plus minces et plus rapprochés, là plus massifs et plus distants, la plupart tordus, inclinés et singulièrement corrodés à leur sommet, qui est toujours beaucoup plus large que la base. Aussi est-on involontairement saisi par la crainte de les voir s'écrouler. A leurs pieds et dans les intervalles, de grands blocs isolés ou des entassements de matériaux de tout format obligent à de nombreux détours. Il est aisé de voir que les travaux ont été conduits sans plan ni méthode, et que l'attaque de la roche avait lieu en quelque sorte au hasard, et sur les points où l'exploitation était le plus facile. Près de l'entrée et ailleurs, les surfaces libres ont été converties en champs d'orangers, trop pompeusement comparés au jardin des Hespérides. En Italie et en Sicile les orangers ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ; toujours d'assez petite taille et trop pressés les uns contre les autres, ils ne gagnent pas même en hauteur ce qu'ils perdent en diamètre ; leurs branches raides et serrées, effeuillées et souvent noircies à l'extrémité, les font ressembler à de grands balais ; rarement m'a-t-il été donné de rencontrer des spécimens comparables, par leur port et leurs dimensions, aux superbes arbres en boule des Pyrénées Orientales. La terre est labourée à leur pied : ce sont des champs et non des vergers, encore moins des jardins ; et si, des hauteurs de Monreale, on jouit d'un merveilleux coup d'œil sur la *Conca d'oro* de Palerme, qui n'est qu'une immense forêt d'orangers, bien différente est l'impression quand on y pénètre : de loin c'est quelque chose et de près il faut en rabattre. C'est surtout dans les Latomies auxquelles ils ont donné leur nom que gémirent, au nombre de plusieurs milliers, les malheureux prisonniers athéniens, exposés sans abris et presque sans vêtements à toutes les intempéries, exténués par des travaux au-dessus de leurs forces et par une nourriture grossière et insuffisante, parqués comme des troupeaux dans une horrible promiscuité et décimés par les épidémies. Les grandes cavités des carrières ne leur offraient pendant la nuit qu'un refuge précaire ; on y voit encore les entailles où étaient fixés, au dire du gardien, les chaînes et les carcans servant à contenir les récalcitrants.

Notre curiosité satisfaite, nous reprenons le chemin de la ville. La route se rapproche du Petit port (ancien Port de marbre), qu'elle domine d'assez haut ; la mer est calme au large, mais des lames énormes viennent se briser à grand bruit contre les récifs de la côte et contre ceux qui protègent les murs de Syracuse. Nous descendons un instant au milieu de la grande place, ou plutôt du terrain vague qui s'étend en avant des remparts, pour voir ce qui reste de l'Agora : cinq ou six belles colonnes monolithes, dont une seule entière. De retour au rond-point, nous suivons la route centrale, qui se dirige à l'ouest dans

Digitized by Google

la plaine de l'Anapo, en longeant le pied du plateau occupé par l'ancienne ville, et couronné en maint endroit par la formidable enceinte de Denis. Notre but est le fort Euryèle. On traverse d'abord les cultures maraîchères, puis des vignes basses et sans échalas, plantées d'oliviers énormes maintenus assez bas, tortus et disgracieux au possible. Une bonne moitié de leurs fruits est déjà noire et gâtée. On vendange partout ; le vin est transporté sur des charrettes ou à dos de mulet dans de petits tonneaux en bois blanc, fort longs et fort aplatis. On laboure avec des bœufs bruns de moyenne taille, aux longues cornes minces, verticales, et ressemblant au bœuf Apis, à la couleur près. Cette apparence égyptienne se remarque déjà à Reggio et dans le sud de la Calabre, où n'existe plus la magnifique race grise aux grandes cornes divariquées de la campagne romaine et du nord de l'Italie. Pas plus bruns, mais plus crêpus qu'ailleurs, les hommes sont vigoureux et de haute stature. Le chemin est long (7 kilomètres), mais nous semble court dans cette belle contrée où la nature est si différente de la nôtre, et où chaque objet évoque un souvenir historique; sans y prendre garde, pour ainsi dire, nous arrivons au terme de notre excursion. Reste à gravir la pente assez raide du plateau, ici fort élevé. Toujours poudreuse plus que de raison, la route se replie en lacets au milieu de maigres champs d'oliviers qu'on laboure. Le roc affleure de toutes parts, mais dès qu'il se présente un lambeau de terre végétale la charrue y trace son sillon, renversée et portée à bras dans les intervalles rocheux. Ainsi, pas un pouce de terrain n'est perdu. Partout il m'a semblé que le paysan sicilien se montre plus dur au travail que le napolitain, ce qui n'est peut-être pas un éloge excessif.

Elevé, comme il a été dit, à la pointe occidentale du triangle syracusain, le fort Euryèle a vue sur tout le site de l'ancienne ville, mais est lui-même dominé à l'ouest par les hauteurs du Belvédère. L'altitude atteint 140 mètres. Au nord et au sud il se relie au mur de Denis, énorme rempart qui enceignait la cité grecque, et qu'on retrouve presque partout, plus ou moins conservé. Il consiste, comme d'ailleurs les murailles du fort, en grandes pierres de taille ajustées sans ciment. Ainsi, les démolisseurs n'ont eu que la peine de les faire dégringoler, en commençant par les plus hautes. Construit, assure-t-on, par Archimède, le fort lui-même représente l'ouvrage militaire le plus complet que nous ait légué l'antiquité. Il était entouré de larges et profonds fossés, en partie comblés par les matériaux des murailles, qui forment, à certaines places, d'énormes entassements. Celui de l'ouest, qui est encore plus large que les autres, se trouve heureusement intact, et permet de juger de l'importance de la forteresse, dont il défendait l'entrée. Au milieu s'élève la grande pile du pont, admirablement conservée, et paraissant toute neuve. Des souterrains spacieux, creusés dans le roc, le bordent de part et d'autre, et s'ouvrent dans le fond par des voûtes

Digitized by Google

assez hautes. Les chevaux et les chars y pouvaient aisément circuler. Un autre souterrain, fort long et toujours fort spacieux, conduit à un fortin situé au bas du quartier des Epipoles, contre l'enceinte de Denis. Du côté de la ville, le fort Euryèle se retrécit et se termine en pointe, couronnant toujours le bord méridional du plateau, qui est le plus élevé. Dans cette direction, le regard peut suivre fort loin le prolongement de la grande muraille. La vue est magnifique: on domine toute la campagne syracusaine, la ville, les ports, le Plemmyrion, la pointe méridionale de la Sicile, à peine saillante au-dessus des eaux et se confondant avec la mer dans la brume du scirocco ; au nord et à l'est s'affaisse le plateau raviné et rocailleux, avec monceaux de pierres dissimulant des ruines informes. Voilé par la même brume, l'Etna demeure invisible. Sur de grandes surfaces, des puits creusés dans le roc indiquent seuls l'emplacement des anciennes rues ; ce qui montre que les habitations particulières étaient fort mesquines, et souvent bâties en matériaux légers. On est surpris de trouver d'aussi rares vestiges de la plus grande ville de l'antiquité ; et si l'histoire et l'archéologie ne fournissaient leur témoignage, on n'imaginerait jamais que ces vastes affleurements de rochers et de pierrailles eussent été jadis couverts de quartiers populeux. Il en est de même à Agrigente, à Pœstum, à Tarante et sans doute un peu partout Au milieu des débris je ramasse quelques morceaux de lave noire. Le guide assure qu'ils proviennent du plateau, et qu'on en trouve le gisement à peu de distance ; il a même sa théorie, et prétend que c'est de la pierre ordinaire ayant subi l'action du feu. Nous remarquons bientôt, en effet, des filons noirs injectés dans le calcaire. J'épuise mon éloquence et mon vocabulaire italien pour démontrer à mon homme que cette pierre aurait donné de la chaux vive, et pour lui expliquer l'origine réelle de la lave ; mais il paraît tenir à son idée, et je doute de l'avoir convaincu.

A cinq heures nous rentrons à Syracuse. F. me quitte pour vaquer à ses affaires, et je commence mon exploration de la ville moderne. Un *cameriere* de l'hôtel me conduit d'abord au Musée, qui occupe une chambre unique, et pas trop grande, au rez-de-chaussée d'une maison quelconque C'est un ramassis confus de toute sorte d'objets de toutes les époques, un vrai bric-à-brac ; mais dans le tas se distingue une admirable Vénus de marbre, une des plus belles qui existent, et qui vaut à elle seule bien des musées. Malheureusement la tête manque. Il faut aussi voir le médailler, qui renferme la plupart des types de la Grande Grèce et de la Sicile, et en particulier les incomparables *pentecontalitra* d'Evénète, bien supérieurs, à mon avis, à ceux de Cimon et d'Euclidas. Ce sont de grandes pièces d'argent marquées de la tête échevelée et couronnée de roseaux de la nymphe Aréthuse qu'on a essayé de reproduire sur les timbres de nos factures de commerce. Jamais peut-être l'art antique ne s'est élevé plus haut ; la tête d'Aréthuse resplendit

Digitized by Google

d'une beauté divine ; un Evénète sans défaut est un monument d'une valeur artistique inappréciable.

De l'autre côté de la rue s'élève la cathédrale, énorme et laide bâtisse moderne enchâssée dans le temple de Minerve, où Verrès exerça ses déprédations. Rival du Parthénon d'Athènes, l'édifice antique occupait la sommité de l'île d'Ortygie ; au fronton brillait le grand bouclier d'or et d'airain salué par les nautoniers qui s'éloignaient du port ; les murs disparaissaient sous les tableaux des peintres les plus renommés ; les portes d'or et d'ivoire étaient des merveilles. De toutes ces splendeurs il ne subsiste plus que les grandes colonnes doriques cannelées du pourtour, qui font saillie en dehors du mur septentrional et en dedans du mur méridional de l'église actuelle, les unes rongées par le temps, les autres souillées par un ignoble badigeon. Un peu plus loin, bordant la place montueuse de la Minerve, se remarquent les bâtiments et l'église assez originale d'une communauté. Dans la même direction, une courte rue aboutit à la haute muraille de l'ouest, qui domine le Grand port, et aux escaliers par lesquels on descend à la fontaine d'Aréthuse. Celle-ci consiste en un bassin en demi-rotonde assez vaste, sur lequel s'ébattent des oies et des canards au milieu de magnifiques touffes de papyrus en fructification, hautes de trois mètres et davantage. Ses eaux limpides alimentent de grandes buanderies dans les sous-sols des maisons du quai. C'est une véritable rivière, fort abondante, qui a certainement son origine sur le continent, et passe sous la mer par des canaux profonds. Plus célébrée par les poètes que par les savants, qui vont chercher bien loin ce qu'ils ont sous la main, elle mérite d'être tirée d'un injuste oubli, et sans doute elle l'emporte, par le volume de ses eaux, sur la fontaine sous-marine d'un îlot de l'Asie-Mineure cité dans les livres de géologie.

De la place de la Minerve, une rue fort étroite et fort animée, mais aussi fort sale, il faut bien le dire, conduit, dans le voisinage du Petit-port, à ce qui reste du temple de Diane : quelques tronçons de colonnes doriques, dont la dimension indique un vaste édifice. A l'entrée de la ville, tout près de là, les bas quartiers foisonnent de marins et de pauvres diables qui se délectent dans le *far niente* le plus absolu. C'est ici seulement qu'on peut se rendre compte de la valeur exacte de l'expression. Le bonheur parfait consiste à ne rien faire. L'homme du peuple s'étale, dans les positions les plus variées, sur les marches des églises, sur les trottoirs, sur la terre nue, partout où il y a un peu d'ombre ; le petit bourgeois stationne devant les boutiques ; le riche se tient dans les casinos, qu'on rencontre partout, même dans les plus modestes localités. Toujours au rez-de-chaussée et largement ouverts sur la rue, ces établissements sont superbes dans les grandes villes, à Palerme et à Catane, par exemple. On n'y consomme rien, mais on y trouve des journaux et quelquefois un billard. C'est là que s'écoulent les trois quarts

Digitized by Google

de l'existence des citadins, qui jouent rarement aux échecs, jamais aux cartes, lisent quelquefois les journaux, mais, pour la plupart, restent assis des journées entières à regarder les passants, à fumer les mauvais cigares italiens, sans bouger, sans parler et peut-être sans penser beaucoup plus. C'est déjà la contemplation de l'Oriental.

Une porte ornée d'armoiries en relief débouche sur le bassin du Grand port, qui pourrait contenir des flottes entières, mais où il n'y a, pour le moment, que cinq ou six bâtiments de commerce, dont un trois-mâts de Rouen. Le quai est fort large et parfaitement dallé ; la charmante promenade d'Aréthuse, longue mais étroite, le sépare de la haute muraille du boulevard périphérique. On y voit des lauriers-roses énormes et de superbes dattiers. Quelques riches équipages promènent, dans cette belle avenue, les heureux de l'existence. Le quai aboutit à un petit jardin public, d'où l'on peut se rendre à la célèbre fontaine par un passage voûté ; puis on remonte, par des escaliers, sur le boulevard, qui est ici bordé de misérables maisons de pêcheurs et de lavandiers.

Vainqueur du scirocco le soleil s'est enfin décidé à percer la brume ; le ciel se dégage, et s'illumine au couchant de teintes ardentes, inconnues aux climats du nord ; l'air est doux et délicieux. Dans ces charmantes contrées c'est déjà un bonheur de se sentir vivre ; on comprend le *farniente*, pour un peu plus, on le pratiquerait. La nuit es tvenue, la lune jette de longues clartés miroitantes sur les eaux de la Méditerranée, dont les vagues s'élancent avec un bruit formidable contre les récifs, qu'elles couronnent d'écume. Mais l'admiration a ses limites ; des préoccupations de nature plus prosaïque invitent d'ailleurs à la retraite, et c'est avec une satisfaction fort légitime qu'après une journée si bien remplie je retrouve à la table de l'hôtel de Rome mon aimable compagnon de voyage et le nectar local, avec lequel on se plaît à renouveler connaissance.

CH. CONTEJEAN,
Professeur à la Faculté des Sciences.

RELIGION ET PHILOSOPHIE CHEZ LES ROMAINS,

Par Ed. ZELLER (1).

(Suite et fin)

Certes un panégyrique si enthousiaste des théories physiques d'Epicure est bien fait pour nous déconcerter, si nous nous rappelons com-

(1) *Religion und Philosophie bei den Römern* (*Vorträge und Abhandlungen*, von *Ed. Zeller*, Zweite Sammlung. Leipzig, 1877.)

Digitized by Google

bien ce philosophe manqua de tout esprit vraiment scientifique, quelle grossière ignorance il déploya dans des problèmes déjà résolus de son temps et avec quelle légèreté il s'en tint souvent aux expédients les plus misérables, pourvu qu'ils eussent l'avantage d'expliquer, ne fut-ce que superficiellement, les phénomènes de la nature, sans l'intervention des Dieux. Mais le fait n'en prouve que plus clairement le succès qui avait accueilli, dans sa généralité, l'idée mère de la physique épicurienne, c'est-à-dire le principe d'une théorie purement mécanique de l'univers. C'est que, si les connaissances et les travaux scientifiques d'Epicure étaient médiocres, si sa physique était à peu près complètement empruntée à Démocrite, il avait en revanche soutenu nettement que tout dans l'univers dérive de causes naturelles, et que par conséquent la mythologie du peuple et la théologie des philosophes doivent être également éliminées.

Cette charge intrépide contre les croyances populaires ne contribua pas peu, sans doute, à gagner des partisans à l'Epicurisme, tant à Rome qu'en Grèce. L'inconvenance des légendes divines et des créations anthropomorphiques était depuis longtemps signalée par les philosophes, et ne présentait plus d'obscurité pour personne. Mais ceux-là mêmes qui étaient incapables de pénétrer d'un coup d'œil profond l'origine et la signification première des mythes, devaient être saisis par le jugement dans lequel Lucrèce (I. 101), sous prétexte de considérations sur le sacrifice d'Iphigénie, exprimait l'opinion de son école touchant la Religion : « Voilà les crimes que la superstition a pu enfanter ! » Les Epicuriens jouèrent donc, à leur époque, un rôle analogue au rôle joué, dans le dernier siècle, par les matérialistes français qui durent leur crédit, moins à leurs travaux scientifiques qu'à leurs attaques mordantes et passionnées contre toutes les vieilles formes de la vie, du culte et de la civilisation. Qu'après cela ils ne crussent pas devoir se soustraire aux cérémonies religieuses traditionnelles, c'était un effet de cette adaptation aux circonstances qui formait une règle de l'école pour la vie pratique. Qu'il leur arrivât même de se vanter, contre les stoïciens, d'avoir seuls des dieux à forme humaine, tels que le peuple les adorait, et d'en admettre même plus que lui, ce n'est certes pas là un conte en l'air. Mais ce fait ne pouvait pas les garantir contre le reproche d'athéisme, car la religion du peuple s'accommodait médiocrement de dieux qui n'ont aucun rapport avec l'humanité, et ne lui témoignent aucun intérêt.

Les stoïciens étaient absolument opposés aux Epicuriens, aussi bien dans leurs rapports avec la Religion que dans l'ensemble de leur doctrine. Quoique la théologie du Portique ne soit guère plus conforme aux croyances populaires que celle d'Épicure, elle s'en éloigne néanmoins par des voies différentes. En effet les Epicuriens sont déistes ; les Stoïciens, panthéistes. Les premiers, tout en étant polythéistes et anthro-

Digitized by Google

pomorphistes, nient toute intervention divine dans l'univers; les seconds, au contraire, établissent les rapports les plus étroits entre le monde et la divinité. Les stoïciens voient partout la main des dieux ; ils ramènent tout à l'action d'une Providence; ils font tout découler de sa puissance infinie, de la sagesse et de la bonté de ses desseins. Mais ils nient, pour cette raison, qu'il y ait plusieurs dieux, qu'ils aient une forme humaine, qu'ils soient en dehors et au-dessus de l'univers. Ils n'admettent qu'un seul être infini d'où tout sort et où tout revient suivant des lois fixes et dans un ordre immuable. Sans doute ils regardent encore les forces de la nature comme des dieux. Mais ces dieux ne sont pas des êtres indépendants ; ce sont les manifestations diverses d'un même principe suprême. Les Stoïciens se savaient parfaitement en opposition avec les croyances du peuple. La plupart de leurs grands philosophes traitaient ouvertement ces croyances de fables absurdes et puériles; et ils avaient surtout en vue toutes ces conceptions anthropomorphiques dont les religions antiques, la religion grecque moins que toute autre, ne pouvaient se passer. Aussi n'accordaient-ils aucune valeur réelle aux rites en eux-mêmes et particulièrement aux cérémonies extérieures du culte. Pour eux, le culte véritable était uniquement dans la connaissance de Dieu, dans la piété, dans la vertu Mais ils n'en étaient pas moins très éloignés de traiter la Religion du peuple comme un amas de pures superstitions ou de lui attribuer cette influence pernicieuse que lui reprochaient les Epicuriens. Partisans d'une doctrine philosophique qui était empreinte d'un profond esprit de piété, ils se piquaient de respecter le même sentiment, là même où ils se manifestaient sous une forme peu scientifique Ils prétendaient reconnaître dans les croyances et dans le culte du peuple le germe de ces mêmes vérités auxquelles les philosophes donnaient un autre tour. Mais on sait que plus d'un philosophe moderne a été entraîné par des principes justes au fond à admettre sans preuve suffisante tous les dogmes de la religion, à faire entrer de force ses propres idées dans la sphère des croyances traditionnelles et à interpréter ces croyances d'une façon ingénieuse, enfin à méconnaître la différence du dogme positif et de la philosophie ; c'est précisément ce qui arriva à la plupart des Stoïciens, notamment aux premiers maîtres de l'Ecole. On justifia le Polythéisme en disant qu'à côté d'une divinité universelle, il fallait honorer comme des dieux toutes les forces et tous les phénomènes qui la communiquaient et la découvraient au monde. Grâce à une interprétation allégorique effrénée, on trouva dans les mythes de la Religion populaire et jusque dans les récits des poètes souvent si scandaleux et si indignes de la divinité, toutes les vérités métaphysiques et morales possibles. Plus une tradition était absurde, prise à la lettre, plus elle prêtait aux dieux de puérilités ou d'infamies, plus aussi on pouvait être sûr qu'un Cléanthe et un Chrysippe y trouveraient les principes les plus profonds et les

Digitized by Google

plus sublimes. Le culte régnant même fut également justifié au point de vue spéculatif par les stoïciens. Ainsi ils défendirent avec opiniâtreté la croyance aux présages et aux prophéties de toute espèce, qui étaient indispensables, il est vrai, à l'existence de la religion et de l'État antique. De leur doctrine sur l'enchaînement naturel des phénomènes, ils tirèrent cette conclusion irréfléchie que non seulement tout ce qui arrive dans une partie de l'univers est préparé jusqu'aux moindres détails dans une autre partie et peut être annoncé à l'avance, mais encore qu'il est possible de reconnaître et d'expliquer les présages des évènements futurs. Il ne se débitait pas de conte si absurde sur les prophéties ou les songes qui ne fût admis dans le recueil qu'il faisaient des récits de ce genre ; il n'y avait pas de superstition si grossière touchant le vol des oiseaux ou l'art des aruspices qu'ils ne défendissent au nom de principes en apparence très scientifiques.

Les stoïciens romains s'accordent généralement avec leurs prédécesseurs grecs pour reconnaître que les conceptions religieuses du peuple et des poètes contiennent, sous des apparences grossières et indignes de la Divinité, les vérités philosophiques que les Cléanthe et les Chrysippe y avaient déjà cherchées. Pour eux aussi, le Dieu unique se confond avec l'univers, ou plutôt avec l'âme de l'univers : les autres dieux n'en sont que les parties, les forces particulières qui le remplissent. Jupiter est, suivant le mot du poète Valerius Soranus (environ 120 avant J.-C.), le père et la mère des dieux. Ceux-ci ne sont que ses membres : c'est sa toute-puissance qui les a engendrés, en se partageant en diverses opérations.

L'interprétation allégorique des Mythes ne fut pas non plus étrangère aux stoïciens romains : témoin Cornutus, qui vécut sous Néron. Son traité sur les dieux est une des sources les plus abondantes pour la connaissance de l'interprétation mythique des stoïciens. Cornutus enregistre docilement toutes les violences, tous les actes arbitraires qu'on leur attribue. Quant à la théorie stoïcienne sur la divination, non seulement Cicéron la fait exposer par son frère Quintus dans le livre qu'il a composé sur ce sujet ; mais elle est donnée aussi par Sénèque, quoique en termes moins précis. Cependant l'attitude des Stoïciens romains vis-à-vis de la religion du peuple témoigne généralement d'une liberté bien plus grande que celle des Cléanthe et des Chrysippe. Les interprétations embarrassées dans lesquelles s'étaient débattus les stoïciens grecs étaient beaucoup trop subtiles et rappelaient trop les arguties de l'école ; elles devaient paraître aux Romains d'autant plus inutiles que dans leur religion, comme nous l'avons dit, les mythes avaient moins d'importance que les cérémonies, et qu'il importait, à leur point de vue, de démontrer moins leur vérité dogmatique que leur opportunité politique.

D'ailleurs le principal fondateur du stoïcisme romain, Panétius, lui

Digitized by Google

avait imprimé dès le début une direction libérale. Ce grand homme, l'esprit le plus indépendant peut-être que l'école stoïcienne ait produit, combattait librement, en théologie comme sur d'autres points, les traditions du Portique. Il attaqua notamment la possibilité de la divination, quoique les stoïciens y fussent attachés au point de soutenir que, s'il y a des dieux, il est inconcevable qu'ils ne se manifestent pas à l'homme en lui dévoilant l'avenir. C'est, on le voit, une conclusion analogue à celle de la théologie chrétienne quand elle prétend que nier la révélation surnaturelle, c'est nier Dieu même.

C'est justement un disciple de Panétius, qui, le premier des Romains, nous a laissé de la religion du peuple une critique sans préjugé et fondée sur des principes stoïciens. Il s'agit du célèbre jurisconsulte Quintus Mucius Scévola, jeune contemporain du vainqueur de Carthage, et gendre de son ami Lelius ; il mourut après une vie pleine de gloire, en 82 avant J.-C., victime de la guerre civile de Marius. Cet homme illustre distinguait, à ce qu'on prétend, trois espèces de théologies : celle des poètes, celle des philosophes, et celle des hommes d'État (*principes civitatis*). Il s'était prononcé avec la plus grande défaveur sur le compte de la première. Tout ce que les poètes racontent des dieux était, disait-il, indigne et puéril. Ils en font des voleurs, des adultères, des querelleurs, qui se marient avec les mortels, qui dévorent leurs enfants, qui se changent en bêtes pour les motifs les plus infâmes. Bref, il n'y a rien de grotesque, rien de dégradant, rien d'inconciliable avec la notion de la Divinité, qu'ils n'aient prêté à leurs Immortels. Quant à la théologie des philosophes, elle est, à la vérité, pure de toutes ces taches. Mais elle est impropre, pense-t-il, à l'usage public. Elle est incapable de faire une religion d'Etat. Car elle renferme non-seulement des choses superflues pour le peuple, parce qu'elles dépassent la portée de son esprit et n'ont rien à faire avec le but pratique de la religion, mais encore des principes qui, s'ils étaient connus du vulgaire, constitueraient pour lui un véritable danger. Par ces principes, Scévola entendait l'opinion d'après laquelle les statues des Dieux dans les temples ne correspondent pas à leur natu re réelle, puisque la Divinité ne comporte ni sexe, ni âge, ni aucune des formes humaines. Le jugement que Scévola portait sur la troisième espèce de théologie, sur la religion publique, ne nous a pas été transmis ; mais il se laisse facilement deviner. En effet, ces mythes dont l'absurdité le choquait si vivement chez les poètes, étaient loin d'être étrangers à l'antique religion du peuple et de l'État romains et, en repoussant l'anthropomorphisme, il avait ébranlé un des plus fermes soutiens de cette religion.

Après cela, il était impossible à Scévola de voir dans la religion officielle autre chose qu'une forme de croyance adaptée à l'intelligence des masses, étrangère par conséquent à la conception du vrai Dieu, et dénaturée par les plus grossières erreurs. La vraie forme de la croyance

Digitized by Google

ne pouvait se trouver dans toute sa pureté que chez les philosophes. Quant à la religion populaire, le point de vue qui a présidé à son élaboration, qui en donne la vraie mesure et qu'il rapporte d'ailleurs expressément aux hommes d'Etat, est celui de l'intérêt public. S'il ne trouvait pas en effet que la théologie des philosophes fût propre à faire une religion d'État, c'est précisément parce qu'elle renfermait des doctrines qui, tout en étant vraies, ne pouvaient cependant être vulgarisées sans danger. Ces idées, Scévola les avait empruntées à son maître Panétius. Du moins, les critiques qu'il dirige contre les mythes des poètes sont-elles les mêmes que nous rencontrerons chez les Stoïciens; mais, dans la bouche de Scévola, elles acquièrent une importance exceptionnelle. En effet, Mucius Scévola n'était pas seulement l'un des premiers citoyens de Rome et l'un de ses plus grands jurisconsultes: il était encore souverain pontife, c'est-à-dire le premier fonctionnaire religieux de l'Etat et le chef suprême du culte. Sa position était analogue à celle d'un archevêque moderne ou d'un ministre protestant. Quelle idée nous ferons-nous après cela de la croyance de l'aristocratie en cette religion dont elle avait été le plus ferme soutien depuis la fondation de l'Etat, lorsqu'un tel homme se prononçait avec un dédain si profond et une indignation si franche sur des choses si étroitement liées à cette religion, lorsqu'il déclarait ouvertement qu'elle était défigurée par de grossières erreurs, quand enfin il ne voyait dans plusieurs de ses éléments essentiels que des concessions faites, dans un but d'utilité, à l'esprit grossier de la multitude.

Mais ce qu'il y a de plus significatif encore, c'est l'accueil fait à ces idées. Si, aujourd'hui, un fonctionnaire comme Scévola se prononçait sur les croyances de son Eglise, comme le pontife Romain le fait sur sa propre religion, quelle explosion, quelles tempêtes, quelles protestations ! Rien de pareil ne se produisit à Rome. On ne voit pas que le Sénat ait sommé l'audacieux pontife de se justifier, que quelques tribuns aient proclamé la religion en danger, ou que des prêtres aient refusé d'obéir à leur chef. On ne voit pas non plus que les autorités compétentes de l'étranger, comme par exemple l'Aréopage d'Athènes ou les prêtres de Cybèle à Pessinonte, aient cru devoir protester contre les hérésies de leur collègue de Rome, ou réchauffer le zèle des gouvernants d'alors, en leur rappelant les devoirs religieux des autorités supérieures. Les idées philosophiques et religieuses de Scévola ne paraissent avoir soulevé aucune attention particulière. En tout cas, elles n'ont pas fait scandale ; car, non seulement Scévola fut maintenu sans conteste dans sa charge et dans ses dignités, mais il resta encore pendant longtemps une de ces autorités incontestées en matière de théologie, dont un de ses successeurs a pu dire dans Cicéron (N. D., III, 2, 5), qu'en fait de religion, il aimait mieux s'en tenir à Scévola qu'à Chrysippe, ou même qu'à tout autre Stoïcien. Lorsque les sicaires

Digitized by Google

de Marius l'eurent égorgé dans le temple de Vesta, cette mort passa pour un crime horrible et non pour une vengeance des dieux. Ce fait peut en grande partie s'expliquer : pour les Romains, en effet, la religion, comme nous l'avons remarqué, était moins une affaire de dogme que l'organisation d'un culte. On y envisageait surtout des rites et des cérémonies dont on attendait des effets positifs, fondés plutôt sur ces pratiques elles-mêmes que sur la croyance personnelle de celui qui faisait les prières ou offrait les sacrifices.

Au surplus, Scévola n'avait pas attaqué le culte traditionnel, ni la constitution extérieure de la religion officielle ; loin de là, il en avait proclamé la nécessité pratique. Néanmoins, l'union de ce culte avec les conceptions religieuses était trop évidente, pour que tout esprit à conviction sincère et profonde n'eût pas admis les unes en adoptant l'autre, et ne dût pas être scandalisé du jugement que Scévola portait sur ces matières. Si donc ce dernier ne compromit pas sa critique, ni sa réputation, ni sa position, c'est une preuve qu'à cette époque la croyance à la vérité de la religion était notablement ébranlée, et que la plupart des Romains n'y voyaient au fond qu'une institution politique commode et nécessaire. En fait, c'était ainsi qu'elle était traitée depuis des siècles par l'aristocratie romaine ; elle servait d'instrument à tous les desseins de l'Etat ou des partis. Telle est, du reste, la tournure que prend naturellement toute croyance comme la croyance romaine, dès que la critique l'a ébranlée. Lorsqu'on ne voit dans la religion qu'un moyen d'obtenir certains avantages de la divinité, on n'hésite plus, en même temps que la piété se relâche, à la considérer et à l'utiliser comme un instrument purement humain, comme une institution politique utile.

Une génération après, Marcus Terentius Varron (115-25 avant J. C.) reproduit les idées de Scévola. Ce célèbre archéologue, le plus grand savant que Rome ait produit, nous a laissé dans ses laborieuses et profondes études la source où la postérité vient puiser d'ordinaire la connaissance de la vieille religion romaine. Bien qu'il se fût occupé surtout de recherches historiques sur l'antiquité, cependant le point de vue philosophique et religieux auquel se plaçait un homme si célèbre et d'une telle valeur ne pouvait manquer d'avoir une influence considérable. Sur les autres points, Varron oscille avec son maître Antiochus entre le Portique et l'Académie ; mais dans les questions religieuses il se rattache complètement aux Stoïciens. Dieu, dit-il, le vrai Dieu, n'est autre que l'univers, ou plutôt l'âme et la raison de l'univers. On peut sans doute appeler dieux les différentes parties de la nature, puisque tout est pénétré par les émanations de la Divinité ; on peut, au même titre, voir dans la raison de chaque individu son génie particulier. Mais tous ces dieux sont profondément distincts des êtres anthropomorphiques de la religion populaire. A ce sujet, Varron ne se contente pas de

Digitized by Google

louer les anciens Romains qui, 170 années durant, avaient adoré la divinité sans images d'aucune sorte, et de faire observer que, si cela eût duré, le culte de son temps serait beaucoup plus pur; il va jusqu'à distinguer avec Scévola la théologie naturelle des philosophes, la théologie mythique des poètes et la théologie politique des États. Les récits des poètes contiennent beaucoup de faits qui non seulement sont incompatibles avec l'essence et la majesté des dieux, mais encore ne se produisent que dans les rangs les plus vils et les plus abjects de l'humanité. On trouve des conceptions plus pures chez les philosophes. Mais plusieurs de leurs principes sont tels qu'on ne peut pas les hasarder devant le peuple. La Religion de l'Etat doit être intermédiaire, plus pure que celle des poètes, plus conforme aux besoins de la foule que celle des philosophes. Au reste, une pareille religion n'était pour Varron qu'une institution purement politique. Il ne dissimulait même pas qu'il était loin de tout approuver dans la religion romaine. Mais enfin, c'était la religion de son pays ; et dès lors il se croyait moralement tenu de mettre ses concitoyens au courant des croyances de leurs pères pour raviver ainsi leur zèle religieux.

Sénèque est encore plus catégorique. Ce philosophe doit être considéré comme le représentant principal du stoïcisme romain dans les premières années de l'ère chrétienne. Sa théologie est si pure, sa conception de la divinité embrasse si visiblement tous les attributs spirituels de la Providence universelle et de la bonté infinie, sa religion ramène si exclusivement tout à la moralité et à la piété qu'on a souvent cru, autrefois comme aujourd'hui, que des doctrines si visiblement conformes au christianisme n'avaient pu éclore que sous l'influence de la religion chrétienne. Que les mythes et les cérémonies de la religion romaine fussent incompatibles avec des doctrines si pures, cela est clair comme le jour; et Sénèque était un esprit trop net et trop franc pour ne pas le reconnaître ouvertement. Il s'est expliqué là dessus en maintes pages de ses écrits. Son *Traité de la Superstition* dont Augustin (C. D., VI, 10) nous a conservé quelques fragments, contient une critique mordante de la Religion, qui condamne impitoyablement le culte officiel aussi bien que les Fables des poètes. Quels Dieux, s'écrie-t-il, que ceux à qui les anciens rois ont élevé des temples ! Cloacina et Liberinus, la Peur et la Pâleur, deux des plus honteuses émotions de l'humanité, et toute cette bande de divinités (*ignobilis deorum turba*) auxquelles la superstition a donné naissance dans le cours des siècles ! Peut-on rien imaginer de plus absurde que ces récits dans lesquels les poètes prêtent à Jupiter tout ce qu'il y a de plus indigne et de plus honteux, tout ce qui, en un mot, devrait, si nous y ajoutions foi, nous soulever d'horreur et d'indignation ? Comment admettre que les Dieux se marient les uns avec les autres, et surtout les frères avec les sœurs ? Et pourquoi donc Jupiter n'a-t-il plus d'enfants aujourd'hui, lui qui en a tant eu autrefois !

Digitized by Google

Serait-ce parce qu'il a bien 60 ans et qu'il veut se conformer à la loi Papia ? Enfin c'était un scandale pour notre philosophe, comme pour bien d'autres avant lui, que le culte des images.

On fait habiter, disait-il, les dieux saints et immortels dans des objets matériels et inanimés. On leur donne des corps d'hommes et de bêtes, bien plus, toutes les formes les plus extravagantes. Ce qu'on fuirait comme un monstre si c'était en vie, on l'appelle Dieu parce que c'est en pierre. On adore les statues, et on méprise le sculpteur qui les a faites. On se moque des niaiseries et des jeux de l'enfance, et on se livre à des enfantillages aussi grands dans les circonstances les plus importantes de la vie. Et comment honore-t-on les Dieux ? Avec des sacrifices, avec des boucheries, comme si la divinité trouvait agréable le sang d'un animal innocent, par des cruautés et des mutilations accomplies sur soi-même au milieu des simagrées les plus ridicules et les cérémonies les plus grotesques. L'individu qui se les permettrait pour son propre compte passerait pour un fou. La folie est générale ; c'est de la piété. Le vrai culte de la divinité a d'autres fondements.

« On n'a pas besoin de lever les mains au ciel ou d'être admis en audience devant la statue d'un Dieu. Dieu est près de nous, il est autour de nous, il est en nous. Ne lui bâtis pas un temple de pierre, mais consacre lui un sanctuaire dans ton propre cœur. Ce n'est pas en brûlant des flambeaux, ce n'est pas avec des visites et des cérémonies, dont il n'a que faire, ce n'est pas avec le sang des animaux qu'on l'honore ; c'est avec des intentions pures et une volonté droite. Veut-on avoir les Dieux pour amis ? il faut croire en eux, il faut se les représenter dignement, il faut les honorer par une conduite morale. Imiter les Dieux, voilà le premier des cultes. » Avec ces idées, Sénèque ne devait pas attacher à la religion du peuple plus d'importance que ne l'avait fait Varron, et en effet, c'est à peine si l'on trouve chez lui quelque témoignage d'un plus vif intérêt pour elle. Il fait remarquer à plusieurs reprises, en ce qui concerne les rites du culte, que le sage doit s'y conformer, parce que telle est la loi et la coutume, non parce qu'il les croit nécessaires en eux-mêmes ou agréables à la divinité. Telle est son attitude envers la religion romaine. Il la laisse tranquille, puisqu'enfin elle existe. Personnellement, non seulement il peut s'en passer, mais encore il ne parvient à s'y résigner qu'à moitié.

Avec Sénèque, la critique stoïcienne des croyances populaires atteint son apogée. Ce que nous savons des stoïciens romains postérieurs témoigne qu'ils étaient plus disposés à soutenir la religion qu'à l'attaquer. Ainsi nous possédons, comme nous l'avons déjà dit, d'un jeune contemporain de Sénèque, nommé Cornutus, un écrit où la théorie mythologique des stoïciens est exposée avec ce défaut de critique et ce pédantisme qui caractérisent la spéculation orthodoxe. Il n'y a pas jusqu'aux deux derniers grands Stoïciens, Epictète et Marc-Aurèle qui ne

Digitized by Google

fassent à la religion du peuple des concessions qui, par rapport à Sénèque, marquent un mouvement rétrograde indéniable, quelle que soit d'ailleurs la pureté de leurs conceptions religieuses et l'élévation de leur ardente et profonde piété.

Epictète est celui des deux qui fait le moins de concessions. Néanmoins il trouvait illégitime d'attaquer l'existence d'une Déméter, d'une Perséphone ou de toute autre Divinité, d'abord parce qu'on éprouvait chaque jour les bienfaits de ces Dieux, symboles des forces nutritives de la nature, ensuite parce qu'en doutant de leur existence, on enlevait à maintes personnes la seule chose qui les garantît de l'injustice et du crime. C'est là cette raison d'intérêt qu'on a, dans les temps modernes, si opiniâtrement opposée à la critique. Mais c'est évidemment une raison propre à entraver tout progrès religieux, moral et intellectuel, parce qu'il n'y a pas d'erreur, pas de superstition, qui ne puisse un jour ou l'autre déterminer quelque âme au bien ou l'éloigner du mal. Néanmoins elle avait été dès le commencement l'un des arguments favoris de l'orthodoxie stoïcienne. Chez Marc-Aurèle, ces idées sont fortifiées par d'autres, à savoir la nécessité d'une religion. S'il est opposé aux jongleries superstitieuses qu'entretenaient de son temps les magiciens, les exorcistes, les conjurateurs et consorts, il trouve consolante la croyance aux prédictions extraordinaires de la Divinité par la voie des songes et des oracles. Répugnant par sa nature pratique aux théories mythologiques ainsi qu'à toutes les subtilités de l'école, il n'en était que plus jaloux de tout ce qui concernait le culte. Aussi, quand un danger sérieux venait à menacer l'empire, il n'en finissait pas avec les cérémonies tant étrangères que nationales, avec les prières et les processions. Entre autres preuves de sa piété, on raconte qu'à l'époque de sa première guerre contre les Marcomans, on précipita, sur les ordres d'un célèbre charlatan du temps, Alexandre d'Abonuteichos, deux lions dans le Danube, pour faire passer la mauvaise fortune dans les rangs des ennemis campés sur la rive opposée. Les barbares montrèrent si peu de respect pour les bêtes sacrées qu'ils les prirent pour une variété de chiens étrangers et les égorgèrent sans façon.

Si, comme il faut le croire, cette cérémonie eut lieu au su de l'Empereur, c'est une preuve que cette défiance dont il se vante de poursuivre la piété charlatanesque avait des fondements bien peu solides. Au surplus, une fois qu'on se laissait entraîner à défendre avec les stoïciens les superstitions relatives à la divination et autres semblables, par des motifs en apparences rationnels, on était véritablement dans l'impossibilité de déterminer sur ce terrain la limite de ce qui pouvait ou ne pouvait se faire.

En même temps que le Stoïcisme et l'Epicurisme, l'école de Platon exerçait la plus grande influence tant sur les idées religieuses des Romains que sur leur culture intellectuelle en général. Les doctrines

Digitized by Google

péripatéticiennes au contraire, tant qu'elles ne s'associèrent pas à l'éclectisme platonicien d'alors, furent sans action appréciable à Rome. L'isolement fut encore plus grand autour d'un contemporain de Cicéron, le pythagoricien Nigidius Figulus qui compliquait son système d'un grand nombre de superstitions. Quant à l'école cynique de l'époque impériale, quoique ses représentants témoignassent, notamment en matière religieuse, de cette indépendance qui caractérisait les anciens cyniques, elle resta toujours à Rome un produit étranger, et parmi ceux de ses adhérents qui nous sont connus, à peine trouve-t-on un ou deux noms latins.

L'école platonicienne, lorsqu'elle prit pied à Rome, avait subi différentes modifications qui influèrent considérablement sur ses rapports avec la religion. Platon n'avait pas voulu, à proprement parler, supplanter par son monothéisme cette religion et cette mythologie qui lui semblaient indispensables à la masse du peuple. Mais il en réclamait énergiquement l'épuration sur le terrain de la morale. Ces tentatives de réforme furent oubliées par ses successeurs immédiats, les chefs de l'ancienne académie. En ramenant le Platonisme en général au Pythagorisme, ils se rattachèrent, comme les Pythagoriciens, aux traditions religieuses par une symbolique pleine d'obscurités. En revanche les sceptiques, vers lesquels, au début du IIIe siècle avant J.-C., l'Académie ne tarda pas à se tourner, demandèrent que l'on déclarât impossible toute espèce de démonstration scientifique concernant l'existence et la nature des Dieux. Carnéade surtout, le plus pénétrant de ces sceptiques, celui dont l'influence remplit une bonne partie du IIe siècle, tira cette conclusion avec beaucoup de vigueur et poursuivit de sa critique impitoyable non seulement les croyances du peuple, mais encore la théologie des philosophes et leurs démonstrations religieuses. Cependant il voulait laisser subsister ces croyances comme des hypothèses vraisemblables et, à ce titre, son intention n'était pas de s'attaquer à la religion existante. A plus forte raison n'était-ce pas l'intention de ceux qui, peu après le début du Ier siècle avant J.-C., revinrent du scepticisme de Carnéade au platonisme ancien qu'ils mélangèrent d'éléments péripatéticiens et surtout stoïciens. Tel fut en premier lieu Antiochus d'Ascalon, l'un des maîtres de Cicéron. L'attitude religieuse de ces philosophes ressemblait entièrement à celle d'un Platon ou d'une stoïcien éclairé.

Le scepticisme de la nouvelle Académie avait été d'abord propagé à Rome par Carnéade et son disciple Clitomaque. Plus tard, Philon de Larisse avait élevé Cicéron et d'autres jeunes Romains dans les mêmes doctrines, non sans les adoucir, il est vrai, et sans les restreindre considérablement. Veut-on savoir maintenant l'attitude qu'un disciple romain de ces philosophes prenait à l'égard de la religion ? On peut l'inférer des théories que Cicéron, en son *De natura Deorum*, met

Digitized by Google

dans la bouche du pontife Cotta. Celui-ci est un partisan du scepticisme de la nouvelle Académie. A ce titre, non seulement il combat la théologie épicurienne, mais encore il est chargé d'exposer tous les arguments qu'un Carnéade avait dirigés contre les stoïciens et, par le fait, contre les croyances religieuses en général. Mais il ressemble fort à plusieurs de nos contemporains qui, sans croyances arrêtées, sont naturellement disposés à les accepter toutes.

C'est ainsi que Cotta déclare chez Cicéron (I, 22; III, 2) que les traditions des ancêtres sur les Dieux et les coutumes de la religion nationale trouveront toujours en lui un zélé défenseur, bien qu'en sa qualité de philosophe il ait à prendre en considération toutes les théories sur l'existence, la nature et la providence des dieux. Et nous aurions tort de lui reprocher, à lui et à ses pareils, une absence de conviction personnelle, car telle est dans l'espèce l'opinion générale des vrais Romains. La religion nationale doit être maintenue en toutes circonstances, quel que soit d'ailleurs le résultat des spéculations théoriques touchant les dieux. Ces spéculations, dans la pensée d'un Romain, ne sauraient mener à aucun but pratique ; mais ce même Romain sait qu'il a raison de vénérer les dieux, suivant les rites traditionnels ; car cette piété se trouve justifiée par la grandeur de son empire qui, suivant la remarque même de Cotta, s'est toujours bien trouvé de les vénérer ainsi.

Telle était d'ailleurs, à l'égard de la religion populaire, la conduite de ceux qui, comme la plupart des Académiciens romains depuis Antiochus, ne s'en tenaient pas dans leur théologie philosophique au scepticisme de Carnéade. Témoin Cicéron, celui des philosophes romains qui contribua plus que tout autre à initier ses concitoyens aux doctrines des Grecs. S'il expose avec éloquence tous les arguments que la nouvelle Académie avait dirigés contre toute théologie naturelle et positive, il n'en reste pas moins convaincu de l'existence de Dieu et de l'action d'une Providence sage et bonne, qui veille sur l'ensemble et sur les détails de l'univers. La croyance en Dieu a été, suivant son expression, implantée par la nature dans le cœur de l'homme ; le monde même qui nous environne ne cesse de nous la prêcher; elle nous est pratiquement indispensable, car la religion est le principe de la foi, du droit, en un mot, de tous les liens qui unissent la société humaine. D'ailleurs, les croyances de Cicéron sont très pures, quoique sa philosophie s'arrête à la forme populaire des entretiens xénophontico-socratiques, au lieu d'aller jusqu'aux conceptions profondément scientifiques. Comme la meilleure manière d'honorer la divinité, il désigne l'hommage religieux d'un cœur pur, exempt de corruption. C'est pour cela qu'il montre, à l'égard des croyances populaires, une assez grande indépendance. Il ne faut pas sans doute, dit-il (*Divin.*, II, 72), toucher à la religion, car, d'une part, le sage maintiendra les institutions reli-

Digitized by Google

gieuses de ses ancêtres, et de l'autre, la beauté et l'harmonie de l'univers nous forcent de reconnaître et d'adorer un Dieu. Mais, si une religion sensée et une piété conforme à la connaissance scientifique de la nature est digne de toute sympathie, il faut en revanche extirper jusqu'à la racine la superstition qui nous enlève toute paix intérieure. Ces prétentions s'accordaient-elles bien les unes avec les autres? Les institutions des ancêtres, dont le sage prenait la défense, ne fourmillaient-elles pas de rites et de croyances où Cicéron lui-même ne pouvait voir que des superstitions? Il ne le recherche pas. Mais la réponse qu'il aurait faite à ces questions n'est pas douteuse. Cicéron lui-même, dans d'autres passages, signale, comme autant de productions de la superstition, la divination, l'art de prédire l'avenir, de consulter les entrailles des victimes et de conjurer les foudres du ciel, etc., toutes choses par lesquelles l'ancienne religion romaine vivait, sans lesquelles elle devait périr. D'ailleurs, il ne pouvait pas, de son point de vue, se prononcer autrement sur les sacrifices ainsi que sur le polythéisme et l'anthropomorphisme de la religion populaire. Personnellement, il s'en tient à ses idées philosophiques ; ce qui l'attache aux croyances du peuple, ce n'est pas un intérêt religieux, c'est un intérêt politique et national.

En résumé, dès le dernier siècle de la République, nous trouvons à Rome un antagonisme profond entre les doctrines philosophiques et la vieille religion nationale. Une classe de philosophes très nombreuse et très influente sur l'opinion publique attaque la religion comme la plus funeste des erreurs et la combat à outrance, soit avec les principes de la science, soit avec les armes de la satire. Une autre cherche, par d'ingénieuses interprétations, à lui donner un sens acceptable, ou du moins à la justifier au nom des besoins de l'Etat et du peuple. Mais, au fond, tous lui sont secrètement hostiles. Plusieurs des croyances, des pratiques et des rites les plus essentiels et les plus nécessaires à son maintien inspirent, même à ses défenseurs philosophiques et politiques, des jugements presque aussi sévères qu'à ses adversaires les plus acharnés. Et ce que les philosophes enseignaient dans leurs écoles touchant ces questions ne tardait pas à devenir la conviction de tous les esprits cultivés ; car, c'est auprès d'eux que les Romains eux-mêmes, depuis l'invasion de l'hellénisme, avaient coutume de faire leur éducation scientifique.

Maintenant cette hostilité ou cette indifférence que l'élite intellectuelle de la nation témoigna pendant des siècles aux croyances de ses pères explique pourquoi ces croyances perdirent tous les jours de leur autorité jusque dans les basses classes de la société, et ne furent plus capables d'opposer une digue durable à l'invasion des éléments étrangers. Ces éléments étaient de deux espèces. D'un côté Rome était submergée par le flot toujours montant des cultes et des croyances

Digitized by Google

polythéistiques, qui affluaient de toutes les parties de l'immense empire et surtout de l'Orient. Dans ce mélange de divinités et de rites hétérogènes, non seulement la religion romaine vit de plus en plus son caractère national s'altérer, mais encore les croyances religieuses, en général, perdirent de leur précision ; les divinités particulières, étrangères ou indigènes, se confondirent les unes avec les autres ; et il en résulta ce chaos de croyances et de superstitions de toute sorte, qui n'offrait de refuge ni au sentiment et aux besoins religieux, ni à la pensée raisonnée.

D'un autre côté, du sein de ce chaos, surgissait tous les jours plus prépondérante la croyance monothéistique, également originaire de l'Orient, sous sa forme de religion populaire. Déjà, sous sa forme judaïque, elle avait fait parmi les Romains des progrès dont on s'alarmait encore vivement au Ier siècle de notre ère ; mais son triomphe alors trop restreint fut complet lorsqu'elle se fut par le christianisme affranchie de toute contrainte et transformée en une religion universelle, lorsqu'enfin elle se fut pénétrée de la moralité la plus pure et de la piété la plus élevée. Cette victoire du Monothéisme sur le Polythéisme, la philosophie l'avait largement préparée; elle en fut même une des conditions historiques les plus puissantes et les plus nécessaires. Quand la lutte éclata entre les deux, la philosophie passa, il est vrai, du côté de l'ancienne religion. Le néoplatenisme qui éclipsa toutes les autres écoles, dès le milieu du IIIe siècle après J.-C., fut spécialement le champion du Polythéisme. Mais l'intérêt que les Romains prenaient à cette philosophie était bien petit et, quoique l'école néoplatenicienne eût été fondée à Rome par l'égyptien Plotin, tous ses disciples de quelque valeur appartenaient, par leur naissance et par leur esprit, soit au monde grec, soit au monde oriental grec La vraie philosophie romaine n'a guère survécu au IIe siècle de notre ère. C'est à peine si, à partir de Marc-Aurèle, on trouve un Romain parmi les membres des différentes écoles philosophiques; en tout cas, on n'en trouve pas un seul dont on ait à citer une œuvre de valeur. Dans les âges chrétiens, Rome reprend de l'importance pour l'histoire de la philosophie ; c'est elle en effet qui transmit aux nations occidentales tout ce qui échappa de la civilisation greco-romaine aux catastrophes produites par l'invasion des barbares.

(*Traduit de l'allemand, par* J.-B. Dubourdieu, *boursier de la Faculté des Lettres de Poitiers.*)

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. Arren.

Poitiers. — Imprimerie de Marcireau & Cie

Digitized by Google

AOUT 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 8.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Les épreuves écrites du Baccalauréat ès lettres ont donné les résultats suivants :

Deuxième Partie

CHARENTE.

17 candidats ; 11 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Albot. — Aunis. — Comte. — Dumousseau. — Durandeau. — Ferron. — Fournier. — Jutard. — Lescure. — Mathé-Dumaine. — Pinaud.

INDRE.

15 candidats ; 11 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Borgé. — Mlle Cayez. — Dauthy. — Gasne. — Girard de Vasson. — Jouet. — Jouslin. — Lurton. — Michel. — Moreau (Alexis). — Stichter.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

57 candidats ; 21 admissibles.

Ont été declarés admissibles :

MM. Allard. — Bénard. — Besson. — Bougis. — Bouron. — Charrier. — Chassériaux. — Craggs. — David (Armand). — Demonsais. — Doublet. — Dumontet. — Emerit. — Emmery. — Fanton. — Grimault. — Luzet. — Morier. — Neveu. — Nicolle. — Sicard.

Digitized by Google

VIENNE.

75 candidats ; 35 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Arbellot. — Autain. — De Becdelièvre. — Bonnet (Maxime). — Boucheron. — Bost-Lamondie. — Brottier. — Broussaud. — Chaussebourg. — Chotard. — Compaing de la Tour-Girard. — Couillault. — Couinaud. — Desnoues. — Faulcon. — Fontheneau. — Fougère. — Gérin. — Guespin (Raoul). — Guilgault. — Guillemot. — Guion. — Guitteau. — Jouslin. — Laffarge. — De la Porte. — Ledoux. — Marchais. — Maria. — Moutet. — Proust. — Sartre. — Soreau. — Tabuteau. — Vigerie.

DEUX-SÈVRES.

20 candidats ; 9 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Dupuis. — Garétier. — Himbourg. — Joussaume. — Jubien. — Le Bailly de la Falaise. — Marché. — Pallardy. — Vien.

HAUTE-VIENNE.

26 candidats ; 19 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Balitrand. — Chadeyron. — Chapoulaud. — Chastenet. — Copperie. — Desbrières. — Diousidon. — Fort — Four. — Gérald. — Laffaret. — Lafond. — Lagrange. — Langle. — Ménioux. — Rochette. — Roz. — Valegeas. — Du Verdier.

VENDÉE.

17 candidats ; 11 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Dorie. — Dupuy. — Durand. — Filaudeau. — Gauvin. — Guibert (Armand). — Guibert (Lucien). — Pavageau. — Rouzeau. — Rimbert. — Thomas (Maurice).

INDRE-ET-LOIRE.

39 candidats ; 12 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Aucante. — Barbot. — Blanchard. — Bourdon. — Chéreau. — Danseux. — Dividis. — Donnat. — Fournier. — De Gayffier. — Pasquier. — Porcher.

Total pour la 2e partie : 266 candidats, 129 admissibles.

Proportion des admissibles : 48 0/0.

Digitized by Google

Première Partie

CHARENTE.

45 candidats ; 29 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Arnaud. — Artheguiet. — Berne. — Bermond. — Boutin (Jacques). — Broussaud. — Brun (André). — Brun (François). — Charron. — Crévelier. — Dufourcet. — Feuilhade de Chauvin. — Foucaud. — Giboin. — Grassin. — Klapka. — Laurion. — Lavillauroy. — Maneix. — Mazières. — Pintaud. — Raballet. — Riban. — Roux (Pierre). — Saint-Armand. — Souchard. — Sureau. — Têtaud. — Vigen.

INDRE.

23 candidats ; 10 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Beaujard. — Fontaine. — Guignard. — Journeault. — Lemmet — Martin (Albert). — Masson. — Rigollet. — Vernier. — Vidal.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

83 candidats ; 36 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Ard. — Boulineau. — Boutiron. — Coutant. — Craggs. — Daigre. — Daroux. — Dumoutet de Lacroze. — Feydit. — Garnier. — Guérin (Daniel). — Julien-Laferrière. — Lecarpentier. — Lépinay. — Lescadieu. — Lesueur-Florent. — Louis (Alexandre). — Mallard. — Martin (Isidore). — Mesnard. — Mielvaque. — Moreau (Élie). — Muller. — Oui. — Perrotin. — Planty. — Poingt. — Prigent. — Piret. — Rampillon. — Romieux. — Roullet. — Rullier. — Siré. — Thibaudeau — Trichet.

VIENNE.

142 candidats ; 67 admissibles.

Ont été déclarés admissibles.

MM. Angelelli. — Allouveau de Montréal. — Andrault. — Avril de Grigueuil. — Binaud. — Biré. — Biteau. — Blandin de Chalain. — Blay. — Bonneaud Marc. — Bonneau du Chesne de Beauregard. — Bonnet. — Boutin (Georges). — Boutin (Fernand). — Chauvel. —

Digitized by Google

Collin de l'Hortet. — Constantin. — Cousin. — Dhomé. — Diot. — Dupont. — Fayolle. — Ferrand. — Festy. — Frottier de la Coste. — Fuzier. — Garraud. — Gigon. — Guéry. — de la Berrurière de Saint-Laon. — La Chappelle. — Lallemand. — de la Rue de Champchevrier. — De Lauzon. — La Gorgue de Rosny. — Lepic. —Lépine. — De la Ville de Baugé. — Marsillac. — de Marsay. — Martin. — Maurice. — Mortier. — Mouruau. — Musset. — Pachon. — Parant. — Pautier. — Pestre. — Piault. — Plauchut. — Raynal. — Retailliau. — Rondeau Etienne. — Rondeau Philippe. — Roy. — Salais. — Salliard — de Saint-Hermine. — Simard. — Souriau. — Steck. — De Thubert. — Valière. — Vedrène. — Villeneuve. — Violet.

DEUX-SÈVRES.

38 candidats ; 19 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Aubin. — Aucoin. — Bailly. — Bonnaud. — Coindet. — Courtois. — Coustels. — Cloutour. — Gaud. — Gaudin. — Giraudias. — Houdbine. — Jeantin. — Lalot. — Largeau. — Maître. — Martin (Achille). — Rivet. — Roy (Edmond).

HAUTE-VIENNE.

40 candidats ; 28 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Auzenat. — Bouquet. — Champcommunal. — Chéneaux — Duchâtelet. — Ducray. — Duchet. — Demartial. — Evrard. — Faucher. — Finet. — Forest. — Guérin-Lézé. — Labesse. — Laporte — Laprade. — Ledot. — De Ligondes. — Montaricourt. — Pigniot. — Prince. — Prud'homme. — Réa. — Sauvage. — Schneider. — Tardivaux. — Vaslet de Fontaubert. — Vignon.

VENDÉE.

23 candidats ; 6 admissibles.

Ont été déclarés admissibles :

MM. Chamuel. — Commailleau. — Delpuch. — Porteau. — Renaud. — Rouillé.

Digitized by Google

INDRE-ET-LOIRE.

93 candidats ; 63 admissibles.

Ont été admissibles :

MM. Auger. — De Basonnière. — Bernier. — De Beurmann. — Biais. — Boulliau. — Brunet de la Charie. — Caillard. — Camus. — Cartier. — Charlot — Chevalier. — Clément. — Cocheris. — Costet. — Crinon. — Daudier. — David. — Delaroche. — De Douhet d'Auzers. — Dubois de Saint-Vincent. — Duburguet. — Faucillon. — Flabert. — Gardelaud. — Garnon. — Gasser. — Girault. — Gillotin. — Grandflaux de la Giraudière. — Grenouilleau. — Guérineau. — Guerlin. — Hée. — Hugot. — Laurent (Louis). — Lehu. — Le Motheux du Plessis. — Lesourd. — Loizeau de Grandmaison. — Lucciardi. — Maisondieu. — De Malestroit de Bruc. — De Marolles. — Milon. — Mousseron de la Chaussée. — Nouaux. — Des Nouhes de Loucherie. — Péarron. — Petibon. — De Petigny de Saint-Romain. — Pitiot. — Rabani. — Rouède. — Rougereau. — Saulay. — Tardiveau. — Thireau. — Thomas (Maurice). — Tissard. — Trougnoux. — Vaury. — Viot.

Total pour la 1re partie : 487 candidats, 238 admissibles.

Proportion des admissibles : 53 0/0.

Total général : 753 candidats, 387 admissibles.

Proportion des admissibles : 51 0/0.

LICENCE ÈS LETTRES (Session de juillet 1884).

Sujets de composition.

COMPOSITION LATINE. — De diversis Horatii carminum generibus ; quid significaverit de se ipse professus (Carm., II, 16, 138) : Mihi spiritum graiæ tenuem Camenæ Parca dedit.

COMPOSITION FRANÇAISE. — A propos du chapitre des *Essais*, intitulé : *Des Livres*, on recherchera sur quels principes et sur quelles préférences Montaigne établit sa critique littéraire.

THÈME GREC. — Tous les plaisirs qui entraînent la plupart des hommes, a-t-on jamais vu Agésilas s'en laisser dominer ? Il pensait qu'il faut se garder de l'ivresse, comme d'une folie, et de l'excès dans le manger, comme d'une maladie. Recevant double portion dans les repas publics, il n'en gardait qu'une et distribuait l'autre. Si l'on double la part du roi, disait-il, ce n'est pas pour qu'il mange double, mais pour qu'il puisse marquer de la considération à qui il veut.

Digitized by Google

Loin d'être esclave du sommeil, c'était le sommeil chez lui qui obéissait aux affaires, et si, dans une compagnie, il n'avait pas le plus mauvais lit, on voyait qu'il en était comme honteux, car il estimait qu'il convient à celui qui commande de surpasser les particuliers, non en mollesse, mais en fermeté.

Aussi se faisait-il honneur d'endurer, plus que personne, le soleil en été, le froid en hiver, et s'il arrivait que l'armée eût à se fatiguer, il était le premier à la peine, convaincu que l'exemple du général est un allègement pour le soldat. En un mot, le travail faisait sa joie, et l'indolence lui était à charge.

(XÉNOPHON, *Agésilas*, V.)

VERS LATINS. — « Ingenium (Ciceronis) et operibus et praemiis operum felix; ipse fortunae diu prosperae et in longo tenore felicitatis magnis interim ictus vulneribus, exilio, ruina partium pro quibus steterat, filiae morte, exitu tam tristi atque acerbo, omnium adversorum nihil ut viro dignum erat tulit praeter mortem... Si quis virtutibus vitia pensavit, vir magnus ac memorabilis fuit, et in cujus laudes exséquendas Cicerone laudatore opus fuerit. » TITE-LIVE, chez Sénèque le Rhét., *Suas.*, VI, 22.

GRAMMAIRE. — De l'emploi des modes en latin et en grec.

MÉTRIQUE. — L'hexamètre d'Horace comparé à celui de Virgile et à celui d'Homère.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

Composition d'histoire de la philosophie.

Des théories de Leibniz et de Spinoza sur la perception du monde extérieur : les exposer et les comparer.

Composition de philosophie.

L'homme ne connaît-il que des phénomènes ?

LICENCE HISTORIQUE.

Composition d'histoire ancienne.

Puissance continentale et maritime de Carthage avant la seconde guerre punique.

Histoire moderne et géographie.

Décrire à grands traits la constitution politique de la monarchie française au commencement de l'année 1789.

Géographie physique du bassin du Danube.

BACCALAURÉAT ÈS-LETTRES (Session de juillet-août 1884).

PREMIÈRE PARTIE

COMPOSITION FRANÇAISE

Lettre des comédiens français à Jean-François Corneille (1760). — Au XVIII[e] siècle, un neveu des deux Corneille, Jean-François Corneille, exerçait dans un

Digitized by Google

village, près d'Evreux, la profession de mouleur en bois, et ne gagnait même pas de quoi vivre. Econduit d'abord par son cousin Fontenelle, qu'il sollicita avec la gaucherie d'un indigent et d'un illettré, il reçut plus tard quelques secours des héritiers de l'égoïste philosophe, mais il retomba bientôt dans la misère, avec sa femme et sa fille. Cependant il avait intéressé à son sort des hommes influents, entre autres l'auteur de l'*Année littéraire*, Fréron, qui lui dicta (3 juin 1760) une lettre aux Sociétaires de la Comédie-Française. Dans cette lettre, Jean-François demandait aux comédiens de jouer à son bénéfice une pièce de Pierre Corneille, celle qu'il leur plairait de choisir. Il indiquait modestement pour cette représentation le mardi, le jeudi ou le vendredi qui étaient les *petits jours*, suppliant toutefois MM. les comédiens de faire mettre sur l'affiche « que c'était au profit d'un neveu du grand Corneille ».

Vous ferez la réponse des comédiens à Jean-François Corneille.

Ils seront fiers, en honorant Corneille, d'être utiles à l'héritier de ce grand nom.

Ils diront quelle pièce ils choisiront pour cette représentation à bénéfice, et ils donneront les raisons de leur choix.

Ils ne désigneront pas un *petit jour*, mais un de leurs jours à grande recette, le lundi.

Enfin, puisque le neveu de Corneille a une fille sur l'avenir de laquelle il se montre inquiet, les comédiens lui conseillent de s'adresser à Voltaire: ils sont convaincus que Mlle Corneille trouvera un second père dans l'auteur de *Brutus*, dans l'héritier des grands tragiques du XVIIe siècle.

VERSION LATINE

Pline à Tacite. — Librum tuum legi et quam diligentissime potui adnotavi quæ commutanda, quæ eximenda arbitrarer. Nam et ego verum dicere adsuevi et tu libenter audire. Neque enim ulli patientius reprehenduntur, quam qui maxime laudari merentur. Nunc a te librum meum cum adnotationibus tuis expecto. O jucundas, o pulchras vices ? Quam me delectat quod, si qua posteris cura nostri, usquequaque narrabitur qua concordia, simplicitate, fide vixerimus ! Erit rarum et insigne, duos homines ætate, dignitate prope modum æquales, nonnullius in litteris nominis (cogor enim de te quoque parcius dicere, quia de me simul dico), alterum alterius studia fovisse. Equidem adolescentulus, cum jam tu fama floreres, te sequi, tibi proximus esse et haberi concupiscebam. Et erant multa clarissima ingenia ; sed tu mihi (ita similitudo naturae ferebat) maxime imitabilis, maxime imitandus videbaris. Quo magis gaudeo quod, si quis de studiis sermo, una nominamur, quod de te loquentibus statim occurro. Nec desunt qui utrique nostrum praeferantur; sed nos, nihil interest mea quo loco, jungimur; nam mihi primus qui a te proximus.

THÈME ANGLAIS — *Proclamation à l'armée française devant Milan.* — Soldats, vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin ; vous avez culbuté, dispersé tout ce qui s'opposait à votre marche Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. Milan est à vous, et le pavillon républicain flotte dans toute la Lombardie. Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité. L'armée qui vous menaçait avec orgueil ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage; le Pô, le Tésin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour; ces boulevards si vantés de l'Italie ont été insuffisants; vous les avez franchis aussi rapidement que l'Apennin. Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie.

Digitized by Google

THÈME ALLEMAND. — La plupart des Arabes portent une tunique nouée autour des reins par une ceinture. Tantôt ils ôtent un bras de la manche de cette tunique, tantôt ils s'enveloppent dans une couverture de laine. Ils marchent pieds nus; ils sont armés d'un poignard, d'une lance et d'un long fusil. Les tribus voyagent en caravane, les chameaux cheminent à la file. Le chameau de tête est attaché par une corde au cou d'un âne qui est le guide de la troupe : celui-ci, comme chef, est exempt de tout fardeau et jouit de divers privilèges; chez les tribus riches, les chameaux sont ornés de franges et de plumes. On ne met point les chevaux à l'ombre, on les laisse exposés à toute l'ardeur du soleil.

DEUXIÈME PARTIE.

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

De l'importance et du rôle de l'association des idées d'après l'école anglaise expérimentale. — Principaux représentants de l'école. — Théories relatives au monde extérieur, au moi, aux principes premiers.

COMPOSITION SCIENTIFIQUE.

MATHÉMATIQUES. — Progressions arithmétiques. Expression du dernier terme d'une progression en fonction du premier terme de la raison et du nombre des termes. Expression de la somme des termes au moyen du premier et du dernier terme et du nombre des termes.

Application : Trouver la somme des termes d'une progression arithmétique dont le 1er terme est 1, la raison 3/4 et le nombre des termes 49.

HISTOIRE NATURELLE. — Description de l'organe de la vue. Marche des rayons dans l'œil. Formation de l'image rétinienne. Accommodation.

CONCOURS POUR L'OBTENTION DES BOURSES DE LICENCE

EPREUVES ÉCRITES.

COMPOSITION LATINE

Sequitur oratorum ingens manus, ut cum decem simul Athenis aetas una tulerit. Quorum longe princeps Demosthenes ac pæne lex orandi fuit :.. ..

(*Quintilien*, livre X, 76).

COMPOSITION FRANÇAISE.

L'étudiant, dans une faculté des lettres, choisit librement l'ordre d'études auquel il veut se consacrer, philosophie, lettres, grammaire, histoire, littératures étrangères; mais, à quelque objet qu'il s'arrête, dans l'intérêt même de ses études particulières, il doit rechercher la culture générale que donne à l'esprit l'ensemble de l'enseignement d'une faculté des lettres.

Prenez pour exemple un ou plusieurs de ces ordres d'études et montrez quel secours il peut recevoir des autres.

Digitized by Google

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA Ire SÉRIE (du 1er octobre au 1er novembre.)

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Habet oratio et historia multa communia, sed plura diversa in his ipsis quae communia videntur.

(PLIN., *Ep.* v, 8, 9.)

VERS LATINS. — *Mort de Petus Thraseus ;* TACITE, *Annal.* XVI, 35 avec le supplément de Brotier, dans l'édition Naudet, Delagrave, p. 526.

COMPOSITION FRANÇAISE. — On étudiera les discours qui se trouvent dans la chanson de Roland et on cherchera s'il y paraît quelques traces d'un art oratoire.

GRAMMAIRE. — De l'emploi des temps en latin et en grec.

MÉTRIQUE. — Les mètres lyriques d'Horace.

THÈME GREC. — Il faut réclamer pour l'histoire une large part dans les éloges accordés aux actions qui contribuent au bonheur général. Incontestablement, elle rend les plus grands services à l'humanité en plaçant les modèles de la vertu en face du vice démasqué. Si la fiction des enfers contribue puissamment à inspirer aux hommes la piété et la justice, quelle influence bienfaisante doivent exercer sur les mœurs et sur la morale les récits véridiques de l'histoire ! La vie d'un homme n'est qu'un moment de l'éternité ; l'homme passe et le temps reste. Ceux qui n'ont rien fait qui soit digne de mémoire meurent avec leur corps et avec tout ce qui se rattachait à leur vie, tandis que les actes de ceux qui sont arrivés à la gloire par la vertu se perpétuent et revivent dans la bouche de l'histoire.

LICENCE PHILOSOPHIQUE. — Objet et limites de la conscience. Observation psychologique.

LICENCE HISTORIQUE. — Rapports de la France avec l'Allemagne sous les derniers rois Carlovingiens à partir de Charles le Chauve.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

THÈME LATIN. — MONTESQUIEU, *Grandeur et Décad.*, ch. XIII : On a mis en question si Auguste... On ne parlait que de liberté.

VERSION LATINE. — *Rhét. à Herennius*, IV, 55 : Demonstratio est... prope ponit ante oculos.

VERSION GRECQUE

Œdipe-Roi, traduction des trente premiers vers et analyse des formes.

THÈME GREC. — Pour entrer dans la connaissance de votre véritable condition, considérez-la dans cette image :

Un homme est jeté par la tempête dans une île inconnue, dont les habitants étaient en peine de trouver leur roi, qui s'était perdu ; et, ayant beaucoup de ressemblance de corps et de visage avec ce roi, il est pris pour lui, et reconnu en cette qualité par tout ce peuple. D'abord il ne savait quel parti prendre ; mais il résolut enfin de se prêter à sa bonne fortune. Il reçut tous les respects qu'on lui voulut rendre, et se laissa traiter de roi.

Digitized by Google

Mais, comme il ne pouvait oublier sa condition naturelle, il songeait, en même temps qu'il recevait ces respects, qu'il n'était pas ce roi que ce peuple cherchait, et que ce royaume ne lui appartenait pas. Ainsi, il avait une double pensée : l'une par laquelle il agissait en roi, l'autre par laquelle il reconnaissait son état véritable, et que ce n'était que le hasard qui l'avait mis en la place où il était. Il cachait cette dernière pensée et il découvrait l'autre.

PASCAL (*Pensées*).

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Notes pour servir à une Biographie de Juvénal [1]

(Suite et fin)

VII.

Il semble que les relations de Juvénal se soient trouvées au-dessous de sa fortune, au-dessous de son talent, du moins à en juger par ses satires qui ne témoignent pas qu'il ait été en rapport d'amitié, qu'il ait entretenu un commerce intellectuel avec les lettrés et les personnages distingués de son temps (2). Quelques-uns de ses ouvrages sont adressés à des hommes absolument inconnus, parfois même tarés (3) ; nulle part la moindre allusion à Tacite, à Pline, à Suétone qui, étant à la tête du mouvement littéraire, par leur situation officielle autant que par leurs écrits, semblaient devoir grouper autour d'eux tous les autres écrivains. Juvénal nomme, il est vrai, un certain nombre d'auteurs du règne de Domitien ou des règnes antérieurs : Quintilien, parmi les rhéteurs (4), Palémon, parmi les grammairiens, Sénèque, parmi les philosophes, Lucain, Serranus, Saleius Bassus, Stace, parmi les poètes, sans compter ceux qui, demeurés inconnus de la postérité (5), n'étaient pour leur époque même qu'un objet de risée ou de mépris. Mais tous ces beaux esprits sont présentés de telle façon au lecteur, qu'on peut supposer ou que le satirique les a personnellement connus tous, même ceux qu'il n'a pu connaître, ou qu'il n'en a fréquenté aucun (6). En

(1) Voir les Bulletins de Mai 1883, de Janvier et de Juillet 1884.

(2) Cf. BOISSIER, *L'opposition sous les Césars*, 333 et suiv.

(3) La III^e^ satire met en scène un certain Umbricius; l'*adjutor caligatus* de la fin semble indiquer que si ce personnage n'est pas fictif, il est sans conséquence; nous n'avons aucun renseignement sur le Postumus de la VI^e^, le Ponticus de la VIII^e^, qui est cependant nommé par Martial (IX, 9), le Corvinus de la XII^e^, le Calvinus de la XIII^e^, le Fucinus de la XIV^e^. Quant au Naevolus de la IX^e^ et à son interlocuteur, ils font le plus ignoble de tous les métiers.

(4) Quintilien est nommé VI, 75; 280. VII; 186; Palémon : VI, 452; VII, 219; Sénèque : V, 109; VIII, 211; X, 16; les poètes dans la sat. VII, 78 et suiv.

(5) Ainsi le Cordus. auteur d'une Théséide, 1, 2; Hamillus, grammairien de mœurs infâmes, nommé aussi par Martial (VII, 62), etc.

(6) VII, 78 et suiv. Lucain, Serranus, Saleius Bassus et Stace sont cités successivement sans que l'auteur distingue les époques, le premier comme s'il était un contemporain des autres. A lire ce passage, on ne se douterait pas de sa triste fin : *Contentus fama jaceat Lucanus in hortis Marmoreis*, etc.

Digitized by Google

admettant qu'il se soit trouvé en relations avec Quintilien et Stace, par exemple, quoique l'un et l'autre soient morts lorsque Juvénal publie ses satires, il est par trop évident que ni Quintilien, ni Stace n'ont parlé de Juvénal. Notre satirique a véritablement joué de malheur ; si l'on excepte le fabuliste Phèdre, on ne trouvera pas un seul poète latin, depuis Lucrèce jusqu'à lui, que ses contemporains aient négligé à ce point. Même ses successeurs immédiats, comme le rhéteur Fronton, qui nous a laissé bien des renseignements intéressants sur les auteurs de l'âge précédent, ne font aucune mention de sa personne ni de ses écrits. Il faut descendre jusqu'à Ammien Marcellin et à saint Jérôme (1), c'est-à-dire jusqu'à la fin du IVe siècle pour entendre parler de lui en quelque manière.

Il est vrai qu'il existe de Martial deux épigrammes du VIIe livre, et une épître de 26 vers du XIIe qui ont été adressées à un certain Juvénal (2) ; et ces œuvres témoignent d'une amitié assez vive entre les deux personnages. S'il y était fait la moindre allusion aux talents poétiques du destinataire, il n'y aurait pas lieu de subtiliser. Juvénal le satirique et Martial étant de la même époque, c'est bien manifestement au premier que se serait adressé le second. A l'exception de Juste Lipse (3) qui avait déjà formulé des doutes et fait des réserves, tous les commentateurs ont accepté de confiance que le satirique fût le correspondant de Martial ; jamais ils n'ont pensé à quelque autre Juvénal. Nous croyons que si Juste Lipse avait eu à sa disposition les ressources considérables de l'épigraphie, telles que nous les possédons aujourd'hui, il aurait accentué ses doutes ; et sans doute les historiens de la littérature latine venus après lui auraient été eux-mêmes moins décisifs. Ces ressources nous ont permis d'établir (ce résultat est entièrement nouveau) que le *cognomen* de Juvénal a appartenu à bien d'autres personnages qu'au satirique. Aussi longtemps que l'on n'aura pas démontré que l'inscription désignant un consul de ce nom, ou toute autre inscription mentionnant un Juvénal, n'appartiennent pas au règne de Domitien, aux règnes de Trajan et d'Hadrien, des doutes sur les relations de Martial et du satirique seront légitimes. Cela pour deux raisons :

1° Martial ne parle pas de Juvénal comme d'un poète ; dans l'épigramme 24 du VIIe livre, qui est du règne de Domitien, il est question d'une brouille que de mauvaises langues ont failli provoquer entre eux ; ce petit morceau respire l'amitié la plus vive, mais ne renferme aucun détail qui nous renseigne sur l'identité de Juvénal. Nous sommes un peu plus avancés avec la 91e du même livre, qui a dû succéder d'assez près à la première. Juvénal y est appelé *facundus*, ce qui indique un avocat ou tout au moins un déclamateur ; nous savons en effet par Juvénal qu'il

(1) Am. Marcel., XXVIII, 4.
(2) Mart., VII, 24 ; 91, XII, 18. Le livre VII est vraisemblablement de l'année 92.
(3) J. Lips., *Epist. Quaest.*, IV, 20.

Digitized by Google

s'est exercé dans sa jeunesse à la déclamation. Les biographes, dont nous n'avons pas, dans ce cas particulier, à révoquer la parole en doute, nous apprennent qu'il a continué ces exercices : *usque ad mediam aetatem*. Mais est-il un seul personnage à Rome, ayant reçu quelque éducation et ambitionnant une situation dans l'État, qui n'ait déclamé de même, qui n'ait plus ou moins plaidé au forum, devant les centumvirs, qui ne justifie enfin, dans une certaine mesure, l'épithète, sans conséquence à une pareille époque, de *facundus*? L'épître du XII^e^ livre est de beaucoup la plus intéressante, parce qu'elle même a une date à peu près certaine. Elle a été adressée à Juvénal du fond de l'Espagne où Martial était retourné, grâce aux libéralités de Pline (1) ; elle est de l'année 101, comme tout ce XII^e^ livre qui succède à trois années de distance à la seconde édition du X^e^, laquelle était de 98 (2) : la démonstration de Mommsen nous semble complète sur ce point. Juvénal est présenté dans ce morceau comme le visiteur assidu des maisons illustres: *potentiorum limina ;* comme un flâneur qui erre sans relâche du bruyant quartier de Suburre au mont Aventin, de là au mont Cœlius, tandis que Martial se repose dans ses loisirs de Bilbilis. Mais pas plus dans cette épître que dans les précédentes épigrammes, nous ne rencontrons d'allusion à des occupations poétiques. Martial n'a donc connu qu'un Juvénal homme du monde et avocat; il a été son ami très chaud et, à des époques assez éloignées, son fidèle correspondant.

2° Si ce Juvénal est notre satirique, il faut constater qu'il a été bien ingrat pour Martial. Nulle part il ne le nomme dans ses vers, où tant d'autres poètes ont trouvé place. Quelques-unes des satires sont adressées à des hommes de rien, inconnus de la postérité, vraisemblablement dignes de l'être, n'ayant de leur temps joué aucun rôle, ni dans les lettres, ni dans la politique. Est-ce que les épîtres de Martial ne méritaient pas une réponse? Il est vrai que, quand les premières furent écrites, Juvénal n'avait pas encore fait acte de poète, et Martial est mort avant la publication de la I^re^ satire, qui a pu être écrite, au plus tôt, en l'année 100, alors que Martial habitait au fond de l'Espagne. On aimerait tout au moins qu'une mention du spirituel bohème eût consacré sa mémoire dans les satires ; nous y voyons figurer Quintilien, Stace, Saleius Bassus, pour ne citer que les plus importants. Martial les valait bien à certains égards; pour Juvénal il devait valoir mieux, puisqu'il aurait été son ami, puisqu'il lui aurait donné une place dans ses vers.

Ainsi, un doute subsiste sur les relations de Martial et de Juvénal le satirique ; et ce que l'un des biographes (3) écrit de ces relations n'est

(1) *Ep.* III, 23.

(2) V. MOMMSEN, *Etude sur Pline le Jeune*, trad. C. Morel. Appendice C, p. 95 et suiv. Il est juste de faire une restriction : c'est que le XII^e^ livre renferme telle pièce qui a été évidemment écrite à une date antérieure, par exemple sous le règne de Nerva ; entre autres, les épigrammes 6 et 12. Cf. ibid., p. 97.

(3) C : *Romam cum veniret et Martialem suum non videret, ita tristitia et angore periit anno ætatis suæ altero et octogesimo.*

Digitized by Google

pas fait pour lever ce doute, au contraire. Il nous apprend que Juvénal, revenu d exil, mourut de chagrin de ne plus retrouver son ami. Or, cet ami étant parti de Rome au début du règne de Trajan, et Juvénal étant mort postérieurement à l'année 127, qui est la dernière date certaine de ses satires, on voit que ce chagrin n'est plus guère de saison ; sans compter qu'il y a des impossibilités en grand nombre (nous les avons relevées ailleurs) à accepter le fait de l'exil avec tout ce qui s'y rattache. Nous surprenons donc encore une fois les biographes à combiner ingénieusement des témoignages, en soi sans relation réelle, quand ils se trouvent dépourvus pour un récit sincère et authentique. Il est fort probable qu'ils ont arrangé toute cette histoire pour l'interprétation historique des trois morceaux de Martial, où un Juvénal est nommé avec l'accent d'une vive amitié Ils ont mis un lien factice entre des faits qui ont pu fort bien n'avoir aucun rapport ensemble ; ils ont tiré des épigrammes de Martial, comme ils l'ont trop souvent tenté sur les satires mêmes de Juvénal, des éléments biographiques qui n'y existent pas, qui peuvent n'y pas exister.

Hâtons-nous cependant d'ajouter que, s'il n'est pas certain que Juvénal le satirique soit le correspondant de Martial, cela est tout au moins probable. Non seulement les deux écrivains sont du même temps, mais on s'aperçoit aisément, en lisant leurs ouvrages, qu'ils ont fréquenté les mêmes milieux. Il y a, entre les satires et les épigrammes, des ressemblances qui indiquent des goûts analogues, une communauté d'opinion sur les hommes et les choses du temps, un échange d'idées et d'impressions devant les mêmes vices et les mêmes travers. Les différences sont surtout dans le ton et dans la manière ; on dirait deux peintres d'aspirations et de tempéraments très divers qui font poser les mêmes modèles. Ce que l'un tourne en badinages fins et sceptiques, en tableaux croustillants et sensuels, l'autre le pousse au noir, l'accommode au tragique, lui donne une expression amère et indignée. Il y a tels portraits isolés, surtout des portraits de femmes, qui semblent tracés le même jour, avec des pinceaux différents (1). Si Juvénal ne les a pas saisis sur le vif en compagnie de Martial, on pourrait dire qu'il en puise les éléments dans les épigrammes de ce dernier. Il y a même, dans ces ressemblances, un problème de nature délicate et dont la solution nous semble impossible : Martial étant mort quand Juvénal publie et vraisemblablement écrit ses satires, est-ce que les douze livres des épigrammes n'auraient pas remplacé quelquefois, pour le satirique, l'observation directe, l'expérience réelle des hommes et des choses ? Ribbeck a remarqué fort justement que le Juvénal des dernières satires semble chercher ses sujets en général, et ses tableaux en détail plutôt

(1) Que l'on compare Juv., VI, 184, et Mart., X, 68 ; Juv., VI, 195, et Mart., VI, 23 ; Juv., VI, 492, et Mart., II, 65 ; ce sont les mêmes idées, souvent les mêmes expressions. Il y a bien d'autres coïncidences, soit de faits, soit de noms propres.

Digitized by Google

dans les livres que dans la nature (1). Il en a été de même parfois pour les premières, comme il est aisé de le prouver par divers exemples. Ce serait en tout cas un phénomène littéraire de tournure piquante, que l'esprit chagrin et emporté du bourgeois d'Aquinum, transformant à sa manière les produits légers, frivoles, mais alertes et fins du bohême de lettres qui a nom Martial. Arrêtons-nous sur la pente de cette idée qui n'est pas une pure hypothèse, malgré ses apparences paradoxales : elle pourrait nous mener trop loin ; bornons-nous à conclure que Juvénal et Martial ont pu se connaître et se fréquenter réellement, mais que, dans l'état actuel de la question, ces relations ne sauraient être rigoureusement démontrées. A ceux qui nous accuseraient d'assembler des nuages au lieu de faire la lumière, de poser des points d'interrogation sans rien résoudre, nous répondrons qu'en matière d'histoire ancienne, la critique a déjà beaucoup fait quand elle soulève des doutes, quand elle montre le vice des affirmations précipitées. Aller au-delà est malheureusement dans bien des cas impossible.

Martial a parlé d'un Juvénal (admettons que c'est de notre satirique), mais Juvénal garde sur Martial un silence absolu. Il en est tout autrement de Quintilien : le célèbre rhéteur tient une grande place et une place honorable dans les satires ; en revanche, il n'est pas question du satirique dans l'*Institution oratoire*. Si l'on songe que ce dernier ouvrage est antérieur à la mort de Domitien, et que la publication des satires, leur composition même, date du règne de Trajan, il n'est pas étonnant que Quintilien, appréciant au Xe livre un grand nombre d'écrivains latins, se soit abstenu de parler d'un poète qui ne se révéla que plus tard. Le fait mériterait à peine d'être relevé, si les anciens éditeurs n'avaient mis souvent, par une confusion de dates à peine excusable, en tête de l'édition de Juvénal, cette phrase du Xe livre, qu'ils appliquent à notre satirique (2) : *Sunt clari hodieque et qui olim nominabuntur*. C'est par ces formules vagues et peu compromettantes que Quintilien s'acquitte vis-à-vis des médiocrités de son temps, et qu'il évite d'en mécontenter aucune. La seule exception qu'il fasse est pour Domitien, θεὸς αὐτὸς, le moins poète de tous, mais celui qu'il était prudent de mettre à une place privilégiée (3). Que l'admiration des modernes leur

(1) *Der echte und der unechte Juvenal*, p. 4 et suiv.

(2) QUINT., *Inst. Orat.*, X, 1, 95. Voir les notes de Frotscher sur ce passage, p. 84. Une formule absolument semblable est au livre III, 1, 21, à propos des auteurs latins qui ont traité de la rhétorique : « *Sunt et hodie clari ejusdem operis auctores... sed parco nominibus viventium ; veniet eorum laudi suum tempus : ad posteros enim virtus durabit, non perveniet invidia.* La postérité n'a pas plus tenu ces promesses de Quintilien pour les rhéteurs que pour les satiriques. On en peut conclure qu'ils ne la justifiaient ni les uns ni les autres.

(3) Ib., 91. Pour des contemporains désignés en bloc avec éloge, Cf. 96 : *longe praecedunt ingenia viventium* (dans la poésie lyrique), et 104, à propos d'un historien qui n'est pas Tacite, comme on l'a prétendu à tort. Cf. notre édition du Xe livre de Quintilien (sous presse), 122 : *Habebunt qui post nos de oratoribus scribent magnam eos qui nunc vigent, materiam vere laudandi*, etc.

Digitized by Google

fasse regretter que les contemporains de Juvénal ne l'aient pas estimé de son vivant comme nous l'admirons aujourd'hui, c'est là un sentiment naturel et fort respectable. Mais il ne saurait prévaloir contre les dates et les faits. De même que la correspondance de Pline, où les questions littéraires sont au premier rang, où les noms de tant de médiocres ont trouvé moyen de passer à la postérité, ne fait aucune mention du satirique (1); de même que Martial ne le connaît pas à titre de poète, s'il l'a connu et pratiqué autrement, ainsi et à plus forte raison, Quintilien ne pouvait vanter ses qualités satiriques. Et nous ne serons pas embarrassés pour trouver le placement du compliment anonyme qui signale, du temps de Domitien, des successeurs de Lucilius, d'Horace et de Perse. Alors, comme sous Trajan, chaque année rapportait son abondante moisson de poètes (2) : il y en avait d'épiques, d'élégiaques, de comiques et de tragiques (3); la plupart écrivaient en latin, il y en avait qui s'exerçaient en grec. Pourquoi la satire seule eût-elle été exclue de cette production effrayante, qui fait le bonheur de Pline, qui met en mouvement la bile de Juvénal ? Nous voyons par Perse (4) et par Pétrone que l'on débitait des satires morales durant les orgies auxquelles ni la morale, ni la tempérance ne présidaient d'ailleurs. Les auteurs du 1er siècle sont remplis d'allusions à des poèmes satiriques, les uns au service de la malignité des partis, les autres destinés à satisfaire des rancunes personnelles (5). Eumolpe, dans le *Satyricon*, est sollicité quelque part de consoler l'infortune conjugale d'un ami de rencontre, par une satire contre la femme infidèle (6). Sous Domitien même couraient dans le public des libelles diffamatoires où des membres de l'aristocratie romaine étaient fort malmenés ; l'empereur les fit supprimer et frappa les auteurs d'une condamnation infamante (7). Ce n'est pas sans doute à des œuvres de ce genre que fait allusion le prudent et grave Quintilien dans le passage cité du xe livre ; mais celles-là nous donnent assez à entendre que Juvénal ne réveilla pas les Muses satiriques, endormies depuis Perse : parmi les genres cultivés sans interruption, il choisit celui qui convenait le mieux à son tempérament; il continua la tradition du genre satirique, mais il ne le restaura pas.

Ainsi Quintilien a pu vanter des satiriques du règne de Domitien,

(1) Sur les conséquences à tirer de ce silence, V. Boissier, ouv. cit., p. 327 et suiv.

(2) Pline, *Ep.* I, 13.

(3) Juv., I, 1 et suiv. Pline, *Ep.* IV, 20; 27. V, 17; VI, 15, 21; VIII, 12, IX, 22 Un auteur romain, s'exerçant dans des poèmes grecs du genre épigrammatique et satirique, est Arrius Antoninus, l'aïeul maternel d'Antonin le Pieux, Ib. IV, 3 et V, 15.

(4) Perse, Sat. I; Petr., *Satyr.* 55, sub fine.

(5) Suet., *Tib.* 28, 59 ; *Cal.* 16; *Ver.* 39 et passim.

(6) *Satyr.* 96. Cf. 113 où Encolpe redoute qu'Eumolpe ne compose une satire pour le venger de Tryphène.

(7) Suet., *Dom.* 8 : *Scripta famosa vulgoque edita, quibus primores viri ac feminae notabantur abolevit, non sine auctorum ignominia.*

Digitized by Google

sans songer pour cela à Juvénal. S'il a connu ce dernier avant de mourir, ce fut comme Martial l'a connu, à titre de déclamateur et d'avocat. Il est en effet fort probable que, venu du Municipe d'Aquinum, Juvénal fréquenta la plus célèbre école de rhétorique de son temps, celle de Quintilien. Cette école a formé toute la génération dont les règnes de Nerva et de Trajan virent l'épanouissement ; les œuvres de Tacite, de Pline, de Suétone se sont plus ou moins imprégnées de son esprit. La marque en est plus évidente encore sur celles de Juvénal. Nous savons par le satirique lui-même qu'il a été soumis à la discipline déclamatoire (1) ; s'il n'avait pas eu soin de nous avertir du fait, nous le devinerions à ses procédés de composition et de style. Comme toute la jeunesse de ce temps, il a débuté dans l'art d'écrire et d'improviser, en faisant délibérer Sylla songeant à abdiquer la dictature, Annibal hésitant après Cannes à conduire ses légions jusqu'à Rome. Lorsque l'esprit d'observation et le talent descriptif baissent chez lui avec l'âge, il revient dans sa vieillesse aux souvenirs d'école ; il cherche la confirmation de ses diatribes morales dans les exemples classiques de Priam, de Xerxès, d'Alexandre, de Marius, de Cicéron, de tous les héros de la fable et de l'histoire qui fournissaient les sujets ordinaires des développements déclamatoires sur les bancs du rhéteur (2). La parenté morale et intellectuelle de Juvénal et de Quintilien éclate dans des détails plus expressifs encore. On sent, en lisant tels passages du satirique, qu'il garde au fond du cœur un souvenir reconnaissant des leçons reçues ; les hommages qu'il rend à Quintilien ont un caractère particulier d'expansion et presque d'enthousiasme. Le cas échéant, Juvénal reprend ces leçons pour son propre compte, les développe à sa manière, les accommode au ton de ses propres ouvrages. Ainsi, dans la XIVe satire qui traite de l'influence du mauvais exemple, il y a là une tirade où il se rencontre pour l'expression d'idées absolument semblables, dans des termes souvent identiques, avec l'auteur du *Dialogue des orateurs* d'une part, de l'autre avec celui de *l'Institution oratoire* (3). La source commune où Tacite et Juvénal ont puisé tous deux, est très probablement le livre Ier de ce dernier ouvrage, tout au moins l'enseignement oral de Quintilien, qui aimait à mêler dans son école les recommandations morales aux préceptes sur l'art d'écrire. La VIIe satire fait de même une allusion manifeste à l'un des plus beaux passages du IIe livre (4). Ce rapprochement n'ayant jamais, que nous sachions, été signalé jusqu'à ce jour, mérite que nous insistions. Juvénal a parlé du métier pénible, ingrat, mal rétribué des rhé-

(1) I. 15. Cf. VII, 151, 161. X, 166.

(2) Cf. RIBBECK, ouv. cit. p. 8 et suiv., avec l'indication détaillée de tous les passages.

(3) XIV, 44 et suiv., et QUINT., I, 2, 8. TAC., *Dial.*, 29.

(4) VII, 207. *Inst. Orat.*, II, 2, 4.

Digitized by Google

teurs ; il a précisément choisi Quintilien pour appuyer la démonstration sur un exemple illustre entre tous : exemple heureux s'il devait se borner à exalter le professeur moral, dévoué, désintéressé par excellence ; exemple mal choisi, nous l'avons montré, en ce que Quintilien tira du professorat une rétribution honorable et très suffisante. La tirade entière se termine par cette prière émue :

> Di, majorum umbris tenuem sine pondere terram
> Spirantesque crocos et in urna perpetuum ver,
> *Qui præceptorem sancti voluere parentis*
> *Esse loco !*

Quels sont ces ancêtres qui, pour avoir assimilé le maître de la jeunesse à un père, méritent le repos de la tombe et le bonheur de l'autre vie ? Il ne faut pas remonter bien haut pour les trouver ; car les anciens Romains, ceux-là même qui ont illustré la première moitié du Ier siècle, n'avaient pas des fonctions du précepteur une idée si élevée ni si pure. Ils le considéraient quelque peu comme un esclave subalterne ; ils n'ont jamais eu pour lui que des paroles dures et dédaigneuses. Le premier qui imprima à l'éducation de la jeunesse, et par son exemple et par ses leçons, sa signification véritable, fut précisément Quintilien ; c'est lui qui le premier écrivit de graves et dignes paroles, auxquelles Juvénal donne ensuite la forme du vers, dont il consacre la beauté presque religieuse par l'hommage que nous venons de lire : *Sumat ante omnia parentis erga discipulos suos animum* (præceptor) *ac succedere se in eorum locum, a quibus sibi liberi tradentur existimet*, etc. C'est en faveur de ce maître que Juvénal déroge pour une fois au ton de la censure amère et indignée ; c'est plein de son souvenir et de celui de son enseignement, où l'élévation morale était inséparable de l'habileté professionnelle, qu'il adresse aux dieux une prière pour les mânes du rhéteur défunt. Nous nous trompons fort, où ce passage de la satire VII, amené par le nom de Quintilien, est un témoignage de reconnaissance formelle du satirique à l'adresse du maître dont il a naguère suivi les leçons.

VIII.

Si Juvénal a raison d'honorer ainsi, et nous voudrions qu'il l'eût fait plus explicitement encore, la mémoire de son ancien maître, de rendre justice à ses qualités morales, il n'en est que plus nécessaire de constater aujourd'hui que la discipline déclamatoire a eu sur l'esprit du satirique une influence regrettable. Nous n'avons nulle intention de reprendre la discussion de ce point de vue dans ses données générales ; le travail a été fait d'une façon complète et spirituelle par M. Nisard,

Digitized by Google

dans ses études sur les *Poètes latins de la décadence* (1) ; avec une grande rigueur scientifique, que gâte l'esprit de système, par M. Ribbeck, dans le curieux ouvrage que nous avons souvent cité (2). Nous voudrions montrer seulement que les procédés déclamatoires de Juvénal sont la véritable cause des obscurités et des lacunes, auxquelles semble fatalement condamnée toute recherche biographique, qui prend pour base l'étude même des satires. Avec Lucilius, autant que des fragments dispersés permettent un semblable travail, avec Horace et Perse, la méthode qui consiste à chercher l'homme dans le texte de ses ouvrages, conduit à des résultats sûrs ; avec Juvénal, les commentateurs anciens suivis par les biographes n'ont guère abouti qu'à entasser ténèbres sur contradictions ; la tâche des modernes s'est bornée, peu s'en faut, à signaler leurs erreurs, sans rien mettre à la place, quand ils ne les ont pas répétées servilement. C'est que le vice radical de la déclamation, à quelque sujet qu'elle s'applique, est de n'avoir, avec l'actualité vraie d'un milieu et d'un temps déterminés, aucun point de contact : *Materia abhorrens a veritate*, dit Tacite (3). Non qu'elle s'éloigne de toute espèce de vérité : les développements déclamatoires ont en effet pour loi de se conformer à une vérité relative, à celle qui est posée par le sujet imaginaire, étranger ou étrange, que le maître donne à traiter. Si Quintilien défend ces pratiques au point de vue scolaire, s'il les favorise dans son école, il n'en remarque pas moins leurs inconvénients au point de vue moral. Il constate qu'elles aboutissent à des thèmes dépourvus de vraisemblance, d'essence toute poétique, lisez : mensongère (4) ; il insiste pour que le maître se rapproche le plus possible de la réalité des causes plaidées au forum, c'est-à-dire de la vérité absolue ; celle-là seule force l'homme à descendre dans son ouvrage, la personnalité réelle à se manifester dans les écrits. Peine inutile ! compromis insuffisant ! A supposer que l'on façonne ainsi des orateurs moins artificiels, on n'en aura pas moins empoisonné dans sa source l'alimentation intellectuelle de la jeunesse. Tout au plus, avec ces causes qui n'auront de la réalité que l'apparence, les apprentis orateurs laisseront-ils entrevoir çà et là la physionomie générale de leur esprit ; rarement ils trouveront l'occasion d'afficher une conviction sincère, de laisser éclater la note personnelle, de mettre à nu leur âme avec des aspirations vivantes, des passions vraies, des sentiments généreux. L'idéal

(1) T. II : *Juvénal ou la Déclamation*, p. 3 à 81 (troisième édition).

(2) Ch. I : *Die fünf Declamationen*, p. 1 à 74.

(3) *Dialog. des Orat.*, 35 : *Quales, per fidem, et quam incredibiliter compositae (controversiae)! Sequitur autem ut materiae abhorrenti a veritate declamatio quoque adhibeatur.* C'est-à-dire que tout y est faux, jusqu'au ton du débit. Cf. QUINT., II, 20, 4 : *Qui in declamationibus, quas esse veritati dissimillimas volunt, aetatem multo studio ac labore consumunt.* Cf. V, 12, 17 et 21 : *Non arma sed tympana eloquentiae.*

(4) II, 10, 3 et suiv : Haec supra fidem et poetica, ut vere dixerim, themata.

Digitized by Google

du genre c'est que l'auteur s'oublie lui-même, qu'il ne soit qu'un auteur. Les écrivains qui font ce métier abjurent leur moi, ils font des tours de force littéraires, ils sont des artistes dans l'acception la moins noble du mot, des imitateurs; quelque chose comme des acteurs qui écriraient eux-mêmes leurs rôles avant de les débiter sur la scène déclamatoire (1).

Toute l'instruction de la jeunesse romaine au Ier siècle étant orientée sur l'idéal de la déclamation, ce qui n'était chez les Grecs et aux temps de Cicéron qu'une variété de la production littéraire (2), devint du coup la loi de toute littérature. Il y a des genres qui n'en souffrent pas outre mesure, qui s'accommodent même assez volontiers, de la fiction, du convenu perpétuels : tels le genre épique ou didactique. Il n'est pas nécessaire que Stace, pour chanter Achille ou Œdipe, soit autre chose qu'un déclamateur habile, c'est-à-dire un imitateur des procédés épiques usités avant lui. Quintilien a noté lui-même les ressemblances de la poésie dramatique selon Euripide et Ménandre avec la tâche propre des déclamateurs de profession (3). Mais dès qu'un écrivain entend transporter dans ses ouvrages la réalité vivante, l'actualité vraie, dès qu'il s'érige en juge et en censeur de son temps, on est en droit de lui demander qu'il prenne parti par lui-même, qu'il donne à l'œuvre d'art l'accent personnel, qu'il intervienne en homme au lieu de se manifester seulement en auteur. S'il traite cette matière brûlante, que lui livrent les caractères et les faits de son entourage, du même air qu'il apporte à exploiter les lointaines leçons de l'histoire, les exemples inoffensifs de la fable, il nous irrite à la fois et nous déroute. Or nous défions le plus sincère des admirateurs de Juvénal-auteur de ne pas chercher querelle à Juvénal-homme, s'il veut bien le juger à ce point de vue.

Le fait seul d'un ouvrage comme celui de Ribbeck, sur le Juvénal vrai et le Juvénal apocryphe, est un indice curieux du défaut que nous signalons chez le satirique. Comment un latiniste de la plus haute valeur, un critique pénétrant et savant entre tous, a-t-il pu, malgré la tradition antique et invariable, contre l'autorité des manuscrits et parfois contre le sens commun, soutenir l'hypothèse de deux Juvénal, qu'une tromperie originelle aurait fondus en un seul? C'est qu'en réalité le Juvénal unique, en tant qu'homme s'est dédoublé par la vertu des procédés déclamatoires. Comme il répugne à un certain instinct de probité littéraire d'admettre que des mêmes matières le même homme ait, à des époques souvent peu éloignées, tiré des développements d'apparence contraire, Ribbeck a été conduit à chercher, dans le livre mis sous un seul nom,

(1) *Scenas scholasticorum*, a dit Tacite, *Dialog.* 35.

(2) V. Sénèque le Rhet., *Controv.* I, praef. 11 et suiv. Cf. Nisard, ouv. cit., p. 18 et suiv.

(3) *Inst. Orat.*, X, I, 67-72.

Digitized by Google

deux ou plusieurs auteurs d'aspirations différentes. Or il est aisé de démontrer, la polémique dont le livre de Ribbeck a été l'objet le prouve, que l'écrivain est toujours le même, avec des alternatives de force et de faiblesse, de génie et de médiocrité qui sont dans la loi de certaines natures. L'homme seul y est variable, multiple, incohérent, sans consistance ; pour tout dire en un mot, qui paraîtra excessif mais que nous croyons vrai, l'homme dans les satires de Juvénal n'existe pas. Il n'est donc pas étonnant que les commentateurs ne l'y aient pas trouvé, en aient trouvé plusieurs ou aient forgé des types de fantaisie.

Les satires de Lucilius et celles d'Horace, le continuateur de son genre, peuvent se décomposer en deux éléments, l'un général qui comprend le développement des idées morales, communes à l'humanité de tous les temps et de tous les pays, l'autre particulier qui s'alimente à la source de l'actualité et porte la marque de l'époque d'où il est issu, de l'homme qui lui a donné naissance. La sincérité spontanée de l'inspiration fait des vers de ces poètes une manifestation naturelle de leur vie ; pour employer une expression fort en honneur aujourd'hui, ils *vivent* leur ouvrage, ils se confondent avec lui. Tout en agitant des problèmes qui sont de tous les temps, ils les traitent sans arrière-pensée avec les préoccupations du leur. S'ils prennent par hasard leur point d'appui dans quelque milieu lointain ou étranger, ils recourent sans effort à des procédés de style qui nous avertissent, qui préviennent toute méprise. Juvénal en use tout autrement ; on dirait à chaque instant qu'il s'ingénie à dérouter le lecteur sur la date vraie de ses œuvres, à frapper des monnaies avec des empreintes trompeuses et des millésimes apocryphes. Pour les satires que Ribbeck a appelées les cinq déclamations et qu'il retranche du Juvénal authentique, cette supercherie saute aux yeux. Supprimez deux ou trois détails purement extérieurs (1) : il n'y a pas de raison pour placer la composition de ces œuvres plutôt sous Trajan que sous Antonin le Pieux ou même sous Marc-Aurèle. C'est qu'on y sent l'élimination voulue, systématique de toute idée, de toute allusion, de toute forme de phrase permettant de deviner que le poète vit à telle époque plutôt qu'à telle autre, à Rome ou dans quelque municipe, voire en lointain pays, en Egypte ou en Calédonie. Et il ne sert de rien de répondre, comme on le fait quelquefois, qu'il y aurait eu péril pour le satirique à se montrer actuel, personnel dans ses satires. L'on ne voit pas que Martial qui, dans ses épigrammes, a été à la fois si vivant et si agressif, ait été gêné beaucoup par le danger de railler les hommes, de caricaturer les choses de son entou-

(1) Ribbeck en est venu à dire que ces détails, destinés à donner une date à certaines œuvres, ont été mis intentionellement à la place où ils sont, pour dissimuler le faussaire. Ainsi XIII, 17 : *Fonteio consule natus* et XV, 27 : *Nuper consule Junco*. V. praefat. *Ad J. Juven. Satir.* XIII, 1.

Digitized by Google

rage. Du reste l'élément actuel d'une satire n'est pas seulement dans la guerre aux vices et aux ridicules existants. Il y entre aussi des allusions indifférentes, souvent même des hommages flatteurs et des comparaisons avantageuses. Le contraste entre Martial et Juvénal frappera les plus prévenus : Martial est tout bonnement lui-même, avec une dose légitime de prudence et de discrétion à l'endroit du monde officiel, de flatterie parfois basse, pas plus basse cependant que celle de Quintilien, pour l'empereur Domitien et pour les puissants du jour (1). On peut l'accuser d'immoralité, d'instincts vulgaires et de tenue débraillée ; on ne lui reprochera jamais d'être dissimulé, hypocrite. Mais voyez la tyrannie des grands mots, l'illusion que les tirades de vertu donnent à la postérité ! Juvénal, qui emploie à se cacher lui-même une bonne partie de son talent et de ses ressources littéraires, *est la vieille âme libre des Républiques mortes ;* on fait de lui un apôtre, un prophète, un martyr. Martial, son ami, qui vraisemblablement comme homme ne valait ni plus ni moins que lui, pour n'avoir mis aucun masque et n'avoir voulu jouer aucun rôle, ne sera jamais qu'un bohème de lettres, de douteuse compagnie et de mauvais ton.

La dissimulation déclamatoire, qu'elle soit délibérée ou instinctive, ne se montre pas seulement dans les cinq déclamations mises en pièces par Ribbeck ; elle apparaît, quoique à un degré moindre, dans les dix satires que cet auteur considère comme seules authentiques. A ce point de vue comme à tous les autres, l'abîme que l'illustre latiniste a cru remarquer entre ces deux catégories d'ouvrages, n'est tout au plus qu'un fossé. Il en est, parmi les satires, la IIIe, la Ve, la VIIIe et la IXe, auxquelles il est à peu près impossible d'assigner une date précise. S'il semble de prime abord qu'elles datent des premiers temps qui suivirent le règne de Domitien, on s'aperçoit, à la réflexion, qu'elles auraient pu être écrites sous ce règne, ou beaucoup plus tard, comme les autres, sous Hadrien ou Antonin. Pour toutes sans exception, on ne réussit à déterminer le temps de la composition que par de véritables prodiges d'érudition historique, et non pas de manière à prévenir toute contradiction, toute divergence (2). Hermann a cru établir que la VIIe date du règne de Trajan, ce qui en soi est assez vague et laisse une large place à l'arbitraire, ce règne ayant duré près de vingt ans (3). D'autres plaident pour les temps d'Hadrien. La satire I, par la mention qui y est faite du procès de Marius Priscus, semble postérieure à l'année 100.

(1) V. l'épître dédicatoire du VIIe livre des Epigrammes ; cf. *ib.* 65, 82 et passim. Des flatteries analogues ou pires chez Quint. X, 1, 91 et IV, praef. 2; chez Stace, *Sylv.* I, 1 et 4; III, 3; IV, 1 et 2 ; chez Silius Italicus, III, 618 et suiv. ; chez Valerius Flaccus, I, 12.

(2) Bart. Borghesi, *Intorno all'età*, etc. Œuvres compl. V. 49-76.

(3) C. F. Hermann, *De Juven. sat. septim temporib.* Goettingen, 1813. Sur les autres combinaisons, v. Weidner, ouv. cité, p. 15 et Friedlaender, *Mœurs Romaines*, III, 413.

Digitized by Google

Mais comme des faits et des noms propres qui nous mênent en plein règne de Domitien, y sont présentés sur la même ligne, avec un caractère également actuel (1), des commentateurs ont cru résoudre la difficulté en supposant cette satire faite de morceaux qui, composés à des dates différentes, auraient été plus tard rajustés ensemble, sans souci de l'unité ni même de la vraisemblance (2). Ce procédé, bien loin de détruire nos reproches, en serait la justification : car il n'est qu'une variété de plus du convenu déclamatoire. Il est toutefois plus vraisemblable que Juvénal, dès son premier ouvrage, se propose de faire de la satire rétrospective, en s'efforçant de la présenter à certains égards comme actuelle. Par l'imagination, il se replace dans le passé auquel il emprunte la plupart de ses traits. Mais parfois le présent s'impose forcément par quelque détail; alors l'auteur dispose le tout sur le même plan, sans dessiner aucune perspective (3). C'est à cause de cela qu'il faut, de la part du lecteur, un certain effort pour se mettre au point, pour comprendre que l'œuvre de Juvénal est de ces temps fortunés que Tacite salue au début de la *Vie d'Agricola,* dans le préambule des *Histoires*, que Pline célèbre dans son *Panégyrique*. Tout y sent la contrainte morale, l'irritation indignée, le sombre découragement d'un homme qui ne se croit pas libre, qui tremble de dire tout ce qu'il pense, et craint de soulager, en proférant ses censures, une âme violemment comprimée. Si Juvénal avait procédé ainsi sous Domitien, ce ton serait naturel et de circonstance. Mais avec le régime plein de mansuétude et de libéralisme inauguré par Nerva, continué par Trajan et Hadrien, rien n'est au fond plus faux, plus injuste, plus ridicule. C'est qu'il faut au préalable faire la part du procédé factice, accepter, en lisant les satires, que nous revivons dans une autre sphère, au milieu des héros grotesques ou sinistres qui dorment le long des voies Flaminienne et Latine (4). Cela est étrange assurément

(1) Marius Priscus figure (v. 30-50) pêle-mêle avec Regulus (33), Baebius Massa, Mettius Carus, Latinus, Thymele, Crispinus, qui, sauf le premier, sont morts lorsque le fameux procès de l'année 100 est plaidé. Si le barbier du vers 24 est le Cinnamus de Martial (VI, 17; VII, 64), comme cela est fort probable, il y a beau temps, à la même époque, que ce personnage est ruiné et retourné à son rasoir. Il est vrai que dans la satire x, 226, dont l'époque reste indéterminée, mais qui est de dix ans au moins postérieure à la première, le barbier continue à être riche, à posséder un nombre incalculable de villas.

(2) Opinion soutenue autrefois par Bauer et Weber, reprise en France, sans arguments à l'appui par Widal, et en Allemagne par Synnerberg, ouv. cit. p. 55 et suiv. La science solide de cet auteur ne peut faire qu'elle ne soit une hypothèse : pour l'honneur de Juvénal on la voudrait justifiée quelquefois.

(3) Toute la satire du *Turbot* (IV) est conçue suivant ce procédé. Il faut arriver aux derniers vers pour s'apercevoir que Domitien est mort ; v. 150 et suiv. Nous avons déjà fait une remarque analogue sur la VII^e^.

(4) Sat. I, 170 : Experiar quid concedatur in illos, quorum Flaminia tegitur cinis atque Latina.

Digitized by Google

et bien propre à dérouter le lecteur moderne. Mais à une époque où tous les genres littéraires s'inspiraient de la déclamation et en appliquaient la méthode, où la poésie surtout ne vivait que d'idées convenues et artificielles, nul n'a dû s'en étonner, encore moins en être dupe.

C'est donc bien inutilement que les anciens commentateurs, suivis par les biographes, ont cherché dans les satires de Juvénal, comme ils l'avaient fait daus celles d'Horace, des données précises et vivantes sur la personne de l'auteur; ils n'y pouvaient même trouver des indications suffisantes sur le temps qui les avait produites. Loin de songer à nous montrer sa vie entière dans un tableau véridique (1), l'auteur s'est borné à développer des thèses, en les accommodant aux conditions d'une vérité relative, suivant la manière de tous les déclamateurs. Si l'inscription votive d'Aquinum qui nous révèle la situation sociale de Juvénal, n'avait pas échappé à la ruine, nous serions condamnés à ignorer toujours ce que le satirique fut dans la vie réelle de son temps. Cette inscription nous procure la surprise de dessiner l'homme tout autrement que ne le laissaient entrevoir ses écrits (2).

(1) Hor. Sat. II, 1, 30 : *Ille velut fidis arcana sodalibus olim credebat libris; neque si male cesserat, usquam Decurrens alio, neque si bene : quo fit ut omnis Votiva pateat veluti descripta tabella Vita senis.* On dirait qu'Horace fait d'avance la critique de la satire de Juvénal, en louant la sincérité de celle de Lucilius.

(2) Depuis que nous avons commencé la publication de ces notes, a paru le tome X, 1re partie, du *Corpus* des Inscriptions Latines (*Inscript. Bruttiorum, Lucaniae, Campaniae*) renfermant le texte épigraphique qui nous a servi de point de départ : p. 530, LXVI, Aquinum, au n° 5382. Cette publication nous permet de rectifier un renseignement erroné. Nous avons dit que la table de marbre, sur laquelle l'inscription a été relevée, se trouve au Musée de Naples. La vérité est que cette table n'existe plus : M. Mommsen rapporte le texte d'après Orlandi, *delle città d'Italia*, p. 165, qui en lit autrement la 1re et la 3e ligne, et d'après Cayro, *Dissertations sur Fregelli et Aquino*, qui lit, à peu de choses près, comme Mommsen. Celui-ci s'est borné à intercaler le numéro de la cohorte (i) dont Juvénal fut tribun, et à rétablir avec Orlandi VIR après II.

En ce qui concerne le document épigraphique qui nous révèle l'existence d'un consulaire du nom de L. Cassius Juvenalis, collègue de Q. Pomponius Musa, les monnaies très nombreuses frappées au nom de ce dernier nous permettent de placer ces deux personnages entre 680 et 704 de Rome (74 à 50 av. J.-C.). V. *Hist. de la Monnaie Romaine*, par Th. Mommsen, trad. Blacas II, p. 516; n° 298; et Cohen, pl. xxxiv, Pomponia, nos 4 à 15. Cette constatation est intéressante en ce qu'elle prouve : 1° Que le *cognomen Juvenalis* n'est pas le nom d'un affranchi. 2° Que ce *cognomen* a dû être, dès le milieu du ier siècle avant notre ère, celui d'un grand nombre de personnages appartenant aux meilleures familles.

J.-A. Hild.

Digitized by Google

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Journal inédit de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, publié d'après des manuscrits autographes par Frédéric Masson. — (1 vol. in 8°, Plon, Nourrit et Cie).

Si le marquis de Torcy n'a pas été un grand ministre, il a su, dans les 20 dernières années du règne de Louis XIV, continuer, avec honneur, les traditions de patriotisme, de travail, de vertu domestique que semblait résumer le nom de Colbert. Chargé du ministère des affaires étrangères dans une période de revers et de dangers extrêmes pour la France, il a, plus d'une fois, senti tout le poids de cette lourde tâche; elle ne l'a pas écrasé.

Fils de Colbert de Croissy et neveu du grand Colbert, M. de Torcy avait fait au collège de la Marche de brillantes études. A peine les avait-il terminées par une thèse de philosophie ,soutenue à 15 ans, que son père l'initiait aux travaux des affaires étrangères. Des voyages dans les différents pays et auprès des diverses cours de l'Europe, en Portugal, en Espagne, en Allemagne, en Danemark, à Rome et en Angleterre, complétèrent son éducation diplomatique.

A son retour, Louis XIV lui fit rendre compte de ce qu'il avait vu et observé. — Torcy, auquel son père n'avait pas épargné les plus sévères recommandations, était prêt à soutenir cet examen. Frappé de la justesse de ses réponses, le roi ne dut pas regretter de lui avoir accordé la survivance de la charge de son père. Colbert de Croissy était tourmenté par de violentes attaques de goutte. M. de Torcy le suppléa de plus en plus; en 1691, il avait la signature.

Rentré dans le Conseil après la mort de Louvois, M. de Pomponne lui donna ses conseils et ses leçons, en attendant de lui donner la main de sa fille.

Torcy recueillit ainsi la grande tradition diplomatique du règne comme un héritage que lui léguèrent à la fois son père et son beau-père.

Bien que jeune encore, âgé de 33 ans à peine, Torcy put être un conseiller, un collaborateur précieux pour Louis XIV, lorsqu'au lendemain de la paix de Ryswick, la succession d'Espagne devint la préoccupation dominante de la politique étrangère de ce prince.

Interprête de cette politique, il rédigea pour nos ambassadeurs à Londres et à Madrid, le comte de Vallard et le marquis d'Harcourt, des instructions et entretint avec eux une correspondance où l'on relève de remarquables qualités de pensée et de style.

Louis XIV, on l'a remarqué (1), ne pouvait pas adresser à M. de

(1) Masson, Introduction, p. xxxiv.

Digitized by Google

Torcy le même reproche qu'à M. de Pomponne. Torcy lui prêtait un langage digne de sa majesté.

C'est qu'il n'était pas seulement un homme d'État expérimenté, instruit, familier avec l'usage de quatre langues étrangères, il y avait chez lui un écrivain. — Saint-Simon ne goûtait pas moins la justesse et l'exactitude de son style que ses lumières et sa capacité (1). Il avait transcrit toute une partie importante des mémoires de Torcy : celle qui se rapporte aux conférences de La Haye et de Gertruydemberg (1709 et 1710).

Le journal inédit, dont le titre figure en tête de ce compte-rendu, nous permet aujourd'hui de compléter et de commenter les renseignements que nous fournissent ces mémoires, surtout pour cette époque si douloureuse de notre histoire diplomatique ; en même temps, il renferme quelques confidences ou plutôt quelques remarques discrètes, mais suffisamment claires sur la situation de Torcy à la cour et sur ses rapports avec Louis XIV.

A la différence des mémoires, ce journal n'était pas destiné à la publicité ; ce n'était qu'un *memento*, un recueil de notes à l'usage de Torcy.

Dire des notes intimes, ce serait trop dire; elles ne nous font qu'assez rarement pénétrer dans l'intimité de la pensée et de la vie de Torcy. — Ce n'est pas l'*homme*, c'est l'homme d'État ou pour parler comme Mirabeau, l'*homme public* que nous y rencontrons !

Ce journal ne comprend qu'une période assez restreinte; il commence le 6 novembre 1709 et se termine ou plutôt s'interrompt le 29 mai 1711.

Comme on peut le voir, les négociations et la conférence de La Haye (de janvier-juin 1709) sont en dehors de ce cadre; mais Torcy y revient sans les raconter d'ailleurs tout au long. Il nous dit plus nettement que dans ses mémoires que ce furent les instances et les conseils du comte de Bergheick qui décidèrent le roi à donner plus d'activité à la négociation languissante engagée avec la Hollande par les bons offices du résident du duc de Holstein-Gottorp, M. Petekun. — Le comte de Bergheick était le ministre de Philippe V dans les Pays-Bas espagnols. Il vint à Versailles, dans le mois de janvier 1709, « bien persuadé par ce » qu'il avait *vu de la campagne précédente* qu'il ne fallait pas discuter » sur les conditions de la paix et qu'on ne pouvait pas la traiter et la » conclure trop promptement (2) ».

Le Conseil du roi se laissa convaincre et alarmer. Sur l'ordre du roi, M. de Torcy écrivit à Van der Dussen, pensionnaire de la ville de Gouda et correspondant du comte de Bergheick. Cette lettre proposait l'abandon de l'Espagne par Philippe V comme base des négociations.

Le soin de les conduire fut remis au président Rouillé ; elles durèrent près de deux mois sans être plus avancées que le premier jour (3).

(1) Saint-Simon, t. VI, p. 30 (édit Chéruel).
(2) Journal inédit, p. 85.
(3) Idem, p. 86

Digitized by Google

Les alliés proportionnaient leurs exigences à la détresse de la France, dont ils n'étaient que trop bien informés.

Cette détresse était effrayante. Les officiers et les soldats n'étaient pas payés ; ils étaient obligés de vendre leurs habits et leurs armes pour se procurer du pain. — Les ennemis publiaient hardiment dans tous leurs papiers que le roi serait dans l'impossibilité de former une armée ou du moins de l'entretenir (1). « A Versailles, chacun, ajoute Torcy, croyait voir l'ennemi s'avancer dans l'été jusqu'aux portes de Paris. On s'entretenait des partis que le roi aurait à prendre et des lieux où il se retirerait pour trouver quelque sûreté (2). »

Désastreuse situation ! La France n'avait ni le moyen de prolonger la guerre, ni celui de conclure la paix. Dans cette cruelle nécessité, M. de Torcy crut devoir se dévouer. Il offrit d'aller lui-même, en Hollande, sonder les intentions des alliés, s'il ne pouvait pas faire plus. Il sentait tout ce qu'une pareille mission avait de pénible. « J'aurais souhaité, avoue-t-il avec une sincérité un peu naïve, que l'idée en eût été rejetée ; mais il fut résolu, le 29 avril, que je partirais le 1er mai. »

En le voyant partir, Villars crut la paix certaine. Il se trompait. On sait les prétentions hautaines, inacceptables des alliés. Ils y persistèrent, malgré tous les efforts de Torcy. Louis XIV refusa d'y souscrire. « Vous » avez bien prévu », écrivit-il, le 3 juin 1709, à M. de Villars qui avait été déjà mis au courant par M. de Torcy, « qu'il me serait impossible » d'accepter des conditions qui donneraient seulement lieu à une suspen- » sion d'armes de deux mois et qui me mettraient dans la nécessité de » me joindre à mes ennemis pour détrôner le roi d'Espagne ou de » recommencer la guerre contre eux, après les avoir mis en possession » des places les plus importantes de ma frontière... J'ai mandé au sieur » Rouillé de déclarer que je ne pouvais accepter les propositions qui » avaient été faites et que je révoquais toutes les offres que le marquis » de Torcy avait eu pouvoir de leur faire de ma part (3). »

Cette virile résolution de Louis XIV fut saluée avec des acclamations de joie par les soldats de Villars (4) ; mais Torcy, mal accueilli par le roi à son retour (5), était plus que découragé. Patriote, il était excusable ; ministre, il eut le tort de ne pas garder assez son sang-froid. A force de croire les affaires du royaume dans un état violent, pour ne pas dire désespéré, il devenait téméraire et conseillait une diversion en Ecosse qui avait bien des chances de se terminer par un insuccès (6).

(1) Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne, t. IX, p. 7. — Mémoires de Villars (Michaud et Poujoulat, t. XXXIII, p. 173-4.
(2) Journal inédit, p. 86.
(3) Mémoires militaires, t. IX, p. 24-5.
(4) Mémoires de Villars, p. 178.
(5) Saint-Simon, t. VI, p. 409.
(6) Journal inédit, p. 118.

Digitized by Google

Louis XIV n'en approuva pas le dessein ; — il ne se départit pas de son bon sens dont la fermeté, dans une pareille crise, était un mâle courage.

Villars l'a représenté accablé par le poids de ses années et de ses malheurs et ne soupirant qu'après la paix (1). Il se montre à nous tout autre dans le journal de Torcy. Sans doute, sa sollicitude pour ses peuples veut sérieusement mettre un terme aux souffrances et aux épreuves de la guerre ; mais sa politique n'est pas celle d'une paix à tout prix. Parfois, il soupçonne, entre quelques-uns de ses ministres et de ses conseillers, comme Desmarets, Beauvilliers et Torcy, une sorte de concert et d'entente pour exagérer la détresse des finances (2).

Le 17 décembre 1709, pendant une séance du Conseil, il parut dans un accablement profond et comme pénétré de douleur. Cette douleur n'était pas causée par la perte de Tournay et de Mons que ses ennemis lui avaient enlevés et par la défaite de Malplaquet qu'ils avaient infligée à son armée de Flandre, dans la dernière campagne (2). Il gémissait sur les instances trop vives que ses ministres lui avaient faites pour le porter à fléchir devant les exigences des alliés ; il éprouvait un véritable remords de leur avoir cédé et se croyait engagé plus qu'il ne l'était réellement par ses concessions du printemps dernier (4). M. de Torcy rassura ses scrupules, mais souhaita, non sans une certaine amertume, qu'il fût aussi facile de soutenir la guerre qu'il l'était de rompre toute négociation (5). Il était fort du témoignage du maréchal de Villars qui, blessé et souffrant de sa blessure, n'avait plus le ton fier et un peu fanfaron de ses lettres écrites de l'armée. « Le maréchal était bien éloigné, » observe M. de Torcy, « de croire que le roi pût faire la paix à de meil» leures conditions que celles que les ennemis avaient demandées ; car » il recevait de la frontière des lettres lamentables (6). »

On comprend que M. de Torcy, en entendant ces paroles alarmantes tomber de la bouche du maréchal, n'espéra plus un retour de la victoire ; en revanche, il s'obstinait à compter sur les intentions pacifiques du grand pensionnaire Heinsius (7) que plus tard, dans ses mémoires, sous l'empire de ses déceptions, il a représenté comme un des fauteurs les plus acharnés de la guerre.

Le désir et le besoin de la paix, que le gouvernement laissait trop paraître, lui attiraient les offres intéressées de toute sorte de médiateurs, depuis le duc de Savoie et le roi de Prusse jusqu'à ce véritable courtier

(1) **Mémoires de Villars**, p. 188.
(2) **Journal inédit**, p. 69.
(3) Id., p. 70.
(4) Id., p. 69.
(5) Id., p. 70.
(6) Id., p. 70.
(7) Id., p. 260.

Digitized by Google

en négociation qui avait nom Blau. Blau n'avait d'autre titre que d'être le mari d'une aventurière qui plaisait au comte d'Obdam, un des plus anciens membres du corps de la noblesse de Hollande (1).

Sans avoir peut-être beaucoup plus de crédit diplomatique que Blau, M. Petekun méritait plus de considération. Torcy ne cessa de correspondre avec lui. Les alliés le considéraient comme un émissaire de la France. Dans le courant de janvier 1710, il communiqua au grand pensionnaire un mémoire de Torcy. L'accueil que reçut ce mémoire sembla une véritable avance de la Hollande (2).

Torcy fut d'avis d'en profiter pour rouvrir immédiatement les conférences. Le roi remit au lendemain le choix des plénipotentiaires. Torcy et M. de Beauvilliers pensèrent qu'il vaudrait mieux s'en occuper le lendemain même ; mais le roi repoussa cet avis avec colère. « Il s'em» porta contre ceux qui avaient gâté les affaires par ces sortes d'em» pressement et par l'envie extrême qu'ils avaient fait voir aux ennemis » de conclure à quelque prix que ce fût. » La scène (le mot n'est presque pas trop fort) se passait dans la chambre de madame de Maintenon. De son lit, elle pressa le roi de ne pas différer. Il résista, se débattit, enfin se rendit, mais pour revenir, le lendemain même, à son premier sentiment (3).

Le roi avait raison ; le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac n'arrivèrent que trop tôt à Gertruydemberg pour y subir les hauteurs des alliés.

Une sorte de pudeur (4) avait jusqu'alors empêché ces alliés de formuler officiellement une condition qui n'avait encore été que hasardée l'année précédente et qui n'était qu'implicitement renfermée dans l'article 37 des préliminaires ou plutôt de l'*ultimatum* rapporté de La Haye par M. de Torcy : je veux dire l'obligation que les triumvirs Eugène, Malborough, Heinsius prétendaient imposer à Louis XIV d'employer ses armes contre son petit-fils pour le chasser d'Espagne. Mais l'enivrement de quelques nouveaux succès avait eu raison de ce reste de pudeur et d'humanité et, dès les premières conférences, les Hollandais qui agissaient au nom des alliés, exigèrent que le roi commençât par contracter l'engagement de s'unir à eux contre Philippe V (5).

Les plénipotentiaires français s'attendaient à cette exigence.

Avant de quitter Versailles, le maréchal d'Huxelles voulait que le roi consentît à faire la guerre au roi d'Espagne, ou que l'on n'entamât point de conférences inutiles (6). Les conférences engagées, Madame de

(1) Journal inédit, p. 260-1.
(2) Id., p. 123.
(3) Id., p. 125-6.
(4) Mémoires de Torcy, p. 642.
(5) Journal inédit, p. 152.
(6) Id., p. 142-3.

Digitized by Google

Maintenon et Villars lui-même pensèrent et déclarèrent à Louis XIV qu'il n'y avait pas d'autre parti à prendre que de se résigner à cette guerre (1). Torcy avait déjà conseillé cette résignation (2). Il y eut même un moment où Louis XIV, qui s'était hautement prononcé contre l'avis de Torcy, parut ébranlé (3).

Mais l'insolence des alliés sauva nos ministres d'une faiblesse au bout de laquelle eussent été le déshonneur et la ruine.

Quand les députés de Hollande eussent signifié à nos plénipotentiaires que le roi devait, avec ses seules forces et dans le délai de deux mois, détrôner son petit-fils, Torcy indigné crut qu'il n'y avait plus que de la bassesse sans profit à laisser à Gertruydemberg MM. d'Huxelles et de Polignac (4).

A leur retour, ceux-ci reçurent, comme un dédommagement à leur pénible mission, un accueil gracieux du roi ; mais Torcy ne fut pas appelé à la première audience que Louis XIV leur donna. Son absence fut fort remarquée, lui-même fut fort blessé de ce manque d'égards qui pouvait ressembler à un commencement de disgrâce (5).

Il sentait vivement les injustices du Roi. Louis XIV lui adressait quelquefois des reproches assez peu fondés. Torcy les relevait avec une fermeté modeste ou se taisait, sachant bien que les maîtres ne croient jamais avoir tort. Il confiait à son journal le ressentiment des mortifications qu'il endurait et qui, s'il faut l'en croire, étaient nombreuses (6). Serviteur dévoué, il ne pouvait pas supporter que le Roi lui marquât de la défiance. « La défiance sans sujet, » écrivait-il, « rend inutile le » zèle de ceux qui ne se proposent d'autre intérêt que celui de bien faire. » Elle ôte les forces et l'on envisage, comme un bonheur, de sortir au » plus tôt des places où le maître peut croire que ses ministres ne le » servent pas fidèlement. Ceux qui ne regardent que l'honneur et le » devoir abhorrent les places où l'on croit qu'ils sont capables de man- » quer à l'un et à l'autre (7). »

La diplomatie avait été une des gloires de ce règne ; pourtant Torcy se plaint du peu de cas que Louis XIV, du moins Louis XIV vieilli, faisait de ceux qui s'y consacraient. De là, la difficulté de trouver des ambassadeurs ou des plénipotentiaires dignes des pouvoirs qu'on leur confiait. « Bien peu de gens, » observe Torcy, « voulaient suivre une route » stérile qui ne produisait que des chagrins, la ruine et souvent le » déshonneur de ceux qui s'y engageaient (8). »

(1) Id., p. 177.
(2) Id , p. 153.
(3) Id., p. 177.
(4) Id., p. 222-3.
(5) Id., p. 233-4.
(6) Journal inédit, p. 135.
(7) Id., p. 67.
(8) Id , p. 129.

Digitized by Google

Ce n'était pas son histoire que Torcy racontait ainsi, par voie d'allusion ; mais il n'est pas impossible qu'il ait songé aux empiètements du ministre de la guerre, Chamillart, sur les affaires qui relevaient de son département. M. de Torcy était, à bon droit, jaloux de ses attributions ministérielles ; et cette jalousie, légitime du reste, perce dans plus d'un passage de son journal (1).

Si Chamillart avait été pour M. de Torcy un rival aussi mal avisé qu'ambitieux, Madame de Maintenon était presque pour lui une ennemie. Saint-Simon assure que Torcy avait tout à craindre d'elle et des jésuites (2). Il avait le tort grave d'être le mari dévoué, fidèle et docile de la nièce du grand Arnaud. Or madame de Torcy était ouvertement janséniste et signait fièrement : *Arnaud de Torcy*. C'était plus qu'il n'en fallait pour rendre Torcy suspect de Jansénisme, bien qu'il n'en fît point profession. « Rien, » note-t-il dans son journal, « n'était plus » facile que de décrier auprès du Roi ceux que l'on voulait perdre. Une » accusation générale de penchant pour le Jansénisme en faisait l'af» faire. Une liaison même éloignée avec quelque frère de l'Oratoire » suffisait. Un homme qui n'avait jamais entendu parler de la grâce, » était réputé l'un des plus ardents sectateurs de Jansénius et comme, » tel, non-seulement hérétique, mais mal intentionné, mais ennemi » personnel du Roi et perturbateur du repos public (3). »

Torcy était protégé contre les soupçons et les insinuations malveillantes, dont il pouvait être l'objet, par sa grande expérience des affaires, par ses services, par les sentiments qu'il inspirait à la cour. Il y était universellement aimé et estimé.

On ne lui faisait pas un reproche des concessions peut-être excessives qu'il avait conseillées ; elles n'étaient que trop justifiées par les désastres de la patrie. Avec une parfaite bonne foi, Torcy changea de politique, garda avec la Hollande une réserve pleine de dignité, lui signifia la résolution qu'avait prise le roi d'interdire entre ses sujets et les Hollandais les relations commerciales qui avaient subsisté jusqu'alors, en dépit de la guerre (4) ; et, lorsque les torys, rappelés au ministère par un coup de tête et presque par un coup d'état de la reine Anne lui firent dire, par le prêtre français Gaultier, qu'ils étaient absolument décidés de finir promptement la guerre Torcy, répondit à ces ouvertures avec beaucoup moins d'empressement que ses mémoires ne le laisseraient supposer. Il opposa de sérieuses objections à l'idée des conférences, dont l'abbé Gaultier était venu lui apporter la proposition (5).

(1) Id., p. 85 et 124.
(2) Saint-Simon, t. VII, p. 45.
(3) Journal inédit, p. 213.
(4) Journal inédit, p. 301 et seq.
(5) Journal inédit, p. 350.

Digitized by Google

Cette réserve et cette froideur étaient habiles. Torcy entamait, avec tact et convenance, une négociation, qui, d'abord obscure et clandestine, aboutit aux traités d'Ultrecht.

Ces traités étaient honorables pour Torcy dont ils étaient en grande partie l'ouvrage ; pour Louis XIV, dont ils maintenaient le petit-fils sur le trône d'Espagne ; pour la France, qui cédait bien quelques pierres de ses forteresses, mais gardait les provinces annexées à son territoire par Louis XIV : la Flandre, la Franche-Comté, l'Alsace et Strasbourg.

Au moment où le journal s'arrête, on est encore loin de ces traités ; mais on peut les prévoir.

La France se reprend énergiquement à la lutte. Elle s'aide-elle-même et le ciel l'aidera.

G. Guibal.

Les Grenouilles d'Aristophane

EDITION ANNOTÉE PAR TH. KOCK (LIBRAIRIE WEIDMANN, BERLIN)

INTRODUCTION

Traduite par A. Tribert, étudiant boursier de la Faculté des Lettres de Poitiers, licencié ès lettres

I.

1. Le grand drame de la guerre du Péloponèse touchait à sa fin. L'issue malheureuse de l'expédition de Sicile (413) avait épuisé les forces d'Athènes, et pourtant, à cette époque même, la vigueur merveilleuse de ce petit Etat n'était pas encore tarie. Bientôt, en effet, après la destruction de sa flotte, la plus grande qu'il ait jamais envoyée combattre au dehors, une flotte nouvelle était déjà prête ; jamais d'ailleurs le courage, la persévérance, la prompte énergie du caractère n'avaient fait défaut aux citoyens. Cependant, des germes de corruption s'étaient développés à l'intérieur et, en peu de temps, ils étouffèrent toute aspiration généreuse.

2. Même à l'époque où la démocratie jouissait de la liberté la plus illimitée, l'aristocratie athénienne avait montré une grande activité. En proie à une oppression injuste et violente, alors que le parti populaire croyait l'avoir écrasée, l'aristocratie resserra ses liens et forma des associations secrètes afin d'exercer clandestinement l'influence que l'État lui refusait dans la vie publique. Aussi longtemps encore que le peuple eut l'entier sentiment de sa puissance, aussi longtemps que Périclès put entraver sa marche rapide dans la voie des rigueurs et de la cruauté à l'égard des riches et des grands, ces associations, nommées

Digitized by Google

Hétéries, ne furent pas dangereuses. Bien qu'exclues de l'administration de l'Etat qui était une et exclusive, elles étaient liées pourtant, comme les autres associations, aux principes constitutifs du gouvernement par le fait d'une autorisation commune ; elles ne tendaient d'ailleurs qu'à opérer une action collective sur les élections et les tribunaux pour ne pas laisser absolument sans défense leurs intérêts particuliers. Quelques signes seulement, comme le meurtre d'Ephialte (vers 460), annonçaient comme un éclair lointain, une mêlée menaçante des éléments. Mais quand, après la mort de Périclès, par la faute de démagogues sans modération, le gouvernement démocratique dégénéra en tyrannie populaire ; quand, au sein des tribunaux et des assemblées, la populace soupçonneuse commença à persécuter et à maltraiter, comme ses ennemis naturels, tous ceux que distinguaient la fortune et la naissance ; alors les Hétéries reçurent une unité toujours plus étroite, une organisation de jour en jour plus dangereuse. D associations politiques elles se transformèrent en réunions de conjurés (συνωμοσίαι), dans lesquelles se manifesta de plus en plus la tendance à renverser la souveraineté du peuple et à aider par la force le parti aristocratique, non plus seulement dans la revendication de ses droits, mais déjà dans la conquête du pouvoir (1).

3. Dans la seconde moitié de la guerre du Péloponèse, l'attention de l'observateur se porte involontairement sur Alcibiade. Cet homme avait été d'abord le propre chef d'une hétérie, et il avait vécu tantôt en accord, tantôt en lutte avec Nicias et Phéax (*les Chev.*, 1377), les meneurs de deux associations plus considérables. De concert avec eux dans la lutte contre Hyperbolus, il avait emporté la condamnation au bannissement de ce misérable démagogue (*Gren.*, 569 ; *Cheval.*, 1304). Mais bientôt il commença à attendre du peuple seul la réalisation de ses espérances ambitieuses ; il se sépara de son parti, en homme égoïste et sans foi, comme il l'était au début de sa carrière ; il fit décréter par l'assemblée l'expédition de Sicile et obtint de la même manière un poste de commandant dans cette expédition. Alors les partisans de l'oligarchie se liguèrent contre lui et cherchèrent par tous les moyens à l'écarter. Leurs machinations sont aujourd'hui pour nous bien plus apparentes qu'elles ne l'étaient alors pour les contemporains : depuis 415, le but qu'ils poursuivent est de porter au pouvoir le parti oligarchique contre Alcibiade et tous les autres chefs du peuple. Peu leur importe d'ailleurs que la patrie risque d'y perdre son indépendance. Ils cherchent dans l'origine à priver le peuple de ses guides les plus entrepre-

(1) Thuc. 8, 54: Πείσανδρος τὰς ξυνωμοσίας ἅιπερ ἐτύγχανον πρότερον ἐν τῇ πόλει οὖσα ἐπί δίκαις καὶ ἀρχαῖς, παρακελευσάμενος ὅπως καταλύσουσι τὸν δῆμον. (Arist. *les Chev.*, 236, 453, 476, 628, 862; — *les Guêp.*, 345, 483, 499, 953, *Lys.* 577 (1008). Dans les comédies postérieures, la chose n'est plus mentionnée ; elle comportait alors une signification trop douloureuse.

Digitized by Google

nants ; plus tard ils vont jusqu'à s'allier avec les ennemis de leur pays, les Lacédémoniens : pacte coupable, véritable crime de haute trahison. Partout cependant ils se servent de la démocratie pour combattre la démocratie elle-même avec une habileté qui excite l'étonnement en même temps que l'horreur. Cet attentat des Hermocopides dont ils sont vraisemblablement les auteurs, ils l'utilisent pour fair soupçonner Alcibiade d'être l'ennemi de la liberté populaire (1). L'accusation, l'ajournement du procès, le rappel du grand homme de la Sicile sont certainement leur ouvrage, quoi qu'ils aient tout fait pour cacher leur action à l'attention publique.

4. Les suites funestes de la fuite d'Alcibiade furent pour eux autant de pas en avant. Le talent de ce général servit les Lacédémoniens : Agis occupa Décélie au centre de l'Attique; l'entreprise de Sicile venait d'échouer; le moment était venu de pêcher en eau trouble. Le peuple lui-même s'abusait sur les vrais intérêts de la démocratie; du moins on était porté à essayer si un changement dans la forme gouvernementale ne rendrait pas le bonheur aux Athéniens. C'est alors que l'action secrète des Hétéries répandit partout une crainte indéfinissable à l'endroit d'une puissance inconnue et invisible : les liens de la confiance se rompirent et l'excitation générale fit naître le désir ardent d'un changement, quel qu'il dût être. Bien modestes pourtant furent à l'origine ces modifications produites par l'influence du parti oligarchique; ce n'étaient encore, pour ainsi parler, que les pas d'un homme qui s'essaie dans une marche encore incertaine. En l'année 413, on installa les Probules, commission composée de membres âgés (problement au nombre de 10), parmi lesquels on comptait Hagnon, père par adoption de Théramène (v. au vers 540). Cette commission avait pour mandat de circonscrire les droits très étendus du conseil démocratique des 500. Ce premier avantage obtenu, on marcha en avant avec plus de courage.

5. Alcibiade, de Sparte où l'on n'avait pas tardé à regarder d'un œil méfiant la supériorité de son génie, s'était jeté dans les bras de Tissapherne, en apparence pour gagner les Perses au parti de Lacédémone ; en réalité, afin de poursuivre plus librement l'exécution de ses propres desseins, car, quelque funeste qu'il fût devenu pour ses concitoyens, il ne les avait pourtant pas oubliés, et il désirait ardemment leur faire comprendre à quel point il était indispensable. Chassé jadis par le peuple, il était naturel que sa première pensée fût de revenir en s'aidant du parti oligarchique, d'autant plus qu'il avait suffisamment éprouvé la puissance de cette faction. De leur côté, les partisans de l'oligarchie pouvaient se réjouir du retour d'Alcibiade, à la condition de recevoir une garantie suffisante, que les talents extraordinaires de cet homme serviraient désormais, comme jadis, à réaliser leurs visées.

(1) Introd. aux Oiseaux, § 16-22, 25-29.

Digitized by Google

6. Alcibiade entra donc facilement en négociations avec les généraux du parti oligarchique qui avaient des commandements sur la flotte athénienne arrêtée alors près de Samos. Seul d'entre ces généraux, Phrynichus (v. 689) reconnut judicieusement qu'une alliance durable de son parti avec Alcibiade n'était pas possible, les autres au contraire résolurent d'accepter les propositions du grand homme; ils spécifièrent seulement qu'Alcibiade devrait rendre le grand roi favorable aux Athéniens et que l'on enverrait une ambassade à Athènes pour disposer le peuple à accepter sans opposition un gouvernement oligarchique. A cet accord avec Alcibiade, Phrynichus opposa des moyens extrêmes : il instruisit les Lacédémoniens des projets de son ennemi et entra en relations secrètes avec les adversaires de sa terre natale. Pisandre cependant fut envoyé à Athènes : c'était bien le député qu'il fallait. Devant le peuple assemblé, il demanda aux démagogues s'ils connaissaient un expédient pour triompher des Lacédémoniens, aussi longtemps que ceux-ci seraient soutenus par l'or des Perses. Cet expédient étant introuvable, il leur expliqua que le roi de Perse passerait du côté des Athéniens s'ils consentaient à accepter un gouvernement aristocratique et à rappeler Alcibiade. Pour calmer l'effet produit par ces paroles, il ajouta qu'on pourrait toujours, dans une situation plus prospère, annuler une décision devenue nécessaire aujourd'hui. Le peuple céda par besoin, avec la secrète espérance que bientôt on rétablirait la démocratie dans tous ses droits. Pisandre reçut tous pouvoirs de traiter avec Tissapherne et Alcibiade. Quant à l'ennemi mortel de ce dernier, ce Phrynichus dont le crime de haute trahison était notoire (il est vrai de dire que Pisandre ne le démasqua pas comme tel), il fut destitué. Toutes les Synomosies se réunirent alors dans la ville pour agir de concert.

7. Alcibiade cependant ne s'entendit pas avec le parti oligarchique. Abstraction faite de cette particularité qu'il était bien moins sûr de Tissapherne qu'il ne voulait le persuader à ce parti, et malgré son égoïsme et son ambition, il l'emportait de beaucoup en véritable patriotisme sur n'importe lequel de ses nouveaux amis. Son désir avait toujours été de se tenir au-dessus des factions ; mais, comme à une position de cette sorte, il fallait pour appui l'amour et l'admiration du peuple, l'union d'Alcibiade avec ces hommes était contre nature ; et une confiance véritable n'aurait pu chez eux prendre racine. C'est pourquoi les négociations se rompirent : Pisandre et ses collègues résolurent de travailler personnellement à l'exécution de leurs plans. Les Synomosies avaient préparé le travail ; les démagogues les plus dangereux furent mis de côté ; on supprima comme institutions démocratiques la solde allouée aux juges et aux membres des assemblées, ainsi que le Théoricon (v. 140) ; on limita à 5,000 le nombre des citoyens ayant droit de suffrage dans l'Etat et qui devaient être prêts à garantir de leurs personnes et de leurs biens la prospérité publique. Pisandre

Digitized by Google

vint pour la seconde fois de Samos. Aidé par l'orateur Antiphon, par Théramène (v. 540 et 970), secondé de nouveau, maintenant qu'on avait rompu avec Alcibiade, par Phrynichus lui-même, il obtint l'adjonction de 400 hommes de son parti. A la place du Conseil démocratique des 500 qui était dissous, les nouveaux élus devaient administrer les affaires publiques de concert avec les 5,000 qu'ils avaient à convoquer à cet effet ; ce coup d'État réussit sans violence : les 400 s'emparèrent du pouvoir sans convoquer les 5,000, et les adversaires de l'oligarchie furent tués, incarcérés ou bannis (1). On entra en négociations avec Agis à Décélie et on envoya des députés à Sparte.

8. Tout cela fut exécuté par le parti sans qu'il eût seulement essayé de gagner à ses desseins l'armée et la flotte toujours à Samos. Hyperbolus (§ 3) vivait en exil à Samos, les partisans de l'Oligarchie le firent tuer. Mais quand ils commencèrent à pousser plus avant dans le sens oligarchique, les démocrates s'opposèrent à leurs menées et s'engagèrent par un serment solennel à combattre les 400 aussi bien que les Péloponésiens. Les généraux, qui jusque-là avaient professé des idées oligarchiques, furent remplacés par d'autres nouvellement élus, parmi lesquels on distingue Thrasybule et Thrasyle. Comme en outre on avait compris depuis longtemps que, seul, Alcibiade ramènerait la prospérité dans Athènes, on l'appela à Samos et il fut fait général. C'est en cette qualité qu'il reçut les envoyés des 400 arrivés à Samos dans l'intervalle : il leur enjoignit d'avertir leurs maîtres qu'ils eussent à rendre sur le champ le pouvoir au Conseil des 500. Quant à l'institution des 5,000 qui n'avaient pas encore été convoqués, il ne voulut pas l'entraver. L'abolition des soldes fut approuvée. Il n'y eut d'exception que pour la solde militaire.

9. Quand la nouvelle de ces changements se répandit dans Athènes, on vit clairement que le parti oligarchique ne pouvait fonder un établissement durable. Au contraire, comme il avait pris naissance dans le seul égoïsme de quelques hommes et n'existait que par lui, des dissensions se produisirent à la première apparition du danger. Théramène et le fils de Scellias, Aristocrates, agissent comme s'ils n'étaient entrés dans le parti oligarchique que pour arrêter ses progrès trop rapides ; d'après les ordres d'Alcibiade, ils pressèrent l'installation des 5,000. Phrynichus, de son côté, avec Pisandre et Antiphon, chercha par une alliance plus étroite avec Lacédémone à se mettre en sûreté lui et ses partisans. Antiphon et Phrynichus allèrent à Sparte pour y conclure un accommodement à tout prix. Les autres firent construire à la hâte un château sur un môle du Pirée nommé Hétionée : leur but sans

(1) Ce sont, comme Fritzsche le démontre, les τρία θηραμένους, raillés par les comiques. (Arist., *Fragm.* 466, Polyzelos I.) — Thuc., 8, 70 : καὶ ἄνδρας τέτινας ἀπέκτειναν οὐ πολλοὺς καὶ ἄλλους ἔδησαν, τοὺς δὲ καὶ μετεστήσαντο (c'est-à-dire les bannirent).

Digitized by Google

aucun doute était de pouvoir ouvrir de ce poste l'entrée du port à la flotte péloponésienne. Cependant les dispositions hostiles du peuple éclatèrent enfin : Phrynichus, à peine de retour de Lacédémone, fut assommé sur la place publique, et Théramène, délégué par son parti pour sauver Hétionée, laissa démolir la forteresse. Pour se disculper entièrement, il désigna bientôt après, comme meneurs dans les derniers troubles politiques, ses deux meilleurs amis, Antiphon et Archeptolemus (*Cheval.*, 327) ; il les accusa de trahison et obtint ainsi leur supplice (1). Déjà quelque temps auparavant, les 5,000 s'étaient installés avec la plus grande modération. Les 400 avaient été dissous, et une démocratie limitée avait pris leur place. Cette fois elle n'avait plus comme autrefois la solde desjuges et des citoyens délégués aux assemblées. C'est là cette constitution que Thucydide considère comme la meilleure à laquelle Athènes ait jamais été soumise de son temps. Cette démocratie ramena l'union et la réconciliation avec Alcibiade. Les partisans les plus zélés de l'oligarchie, entre autres Pisandre, s'en fuirent à Décélie : leur pouvoir n'avait duré que peu de mois.

10. Niké et Plutus avec elle semblèrent revenus : Thrasybule et Thrasyle remportent sur mer la victoire de Sestos que suivent les triomphes encore plus importants d'Alcibiade dans l'Hellespont et dans la Propontide, la prise de Chalcédoine et de Byzance (410-408). Le Pont et ses trésors passèrent encore une fois au service d'Athènes.

Par malheur, ni la modération, ni l'enthousiasme pour Alcibiade ne durèrent longtemps. A la vérité, le retour de ce général (408) fut salué par l'allégresse universelle, et, pour la première fois depuis longtemps, la pompe triomphale prit sous sa direction la voie de terre pour aller à Eleusis. Alcibiade reçut même du peuple la charge de général en chef avec des pouvoirs illimités. L'avenir d'un autre côté offrait des perspectives plus riantes qu'il n'en avait jamais montrées depuis 413 : la flotte spartiate balayée de la mer, les confédérés pour la plupart réduits à l'obéissance, la richesse et le bonheur partout Mais l'abondance éveilla la présomption : les propositions de paix offertes par les Lacédémoniens après la victoire de Cyzique, furent rejetées principalement à l'instigation du démagogue Cléophon (v. 679), et au printemps de l'année 410 (2), la démocratie absolue avec l'Héliasticon et l'Ecclésiasticon était de nouveau rétablie. D'après la loi naturelle de l'action et de la réaction, les menées de l'oligarchie recommencèrent à nouveau.

11. Depuis son retour, Alcibiade semble être un autre homme : égoïste autrefois, sans foi, étourdi, il se montre aujourd'hui patriote scrupuleux et prudent. Le malheur l'avait purifié ; et bien qu'il ne fût pas encore un modèle de vertu, il ne fit pourtant rien par la suite qui

(1) Lys. 12, 67. Cf. Plut., *Vie d'Antiph.* 23-21.
(2) Herbst. *die Schlacht bei den Arginusen* : 5, 79.

Digitized by Google

pût lui mériter avec fondement le reproche de nourrir un sentiment hostile à la patrie (1). Désormais son unique ambition parut être le salut de l'Etat ; et comme il était le plus ferme appui d'une démocratie assez modérée, il devint l'objet des plus violentes attaques de la part de l'oligarchie. En effet, comme souvent les tendances extrêmes se réunissent quand les partis dégénérés n'ont plus que des visées mesquines ; comme déjà dans le procès des Hermocopides on peut reconnaître l'action combinée des aristocrates et des démagogues, de même ces deux partis conclurent alors une nouvelle alliance pour perdre l'homme qui leur était au même degré funeste et dangereux. En vain pour réconcilier les factions, Alcibiade s'adjoignit comme généraux auxiliaires des hommes de tendances opposées ; l'égoïsme est implacable. Aussi longtemps qu'il demeura à Athènes et qu'il domina le peuple par l'harmonie enchanteresse de sa parole, la calomnie ne put rien lui reprocher. C'est pourquoi ses ennemis hâtèrent son départ sous le couvert de l'amitié, et, dans ce but, grossirent à dessein les espérances d'ailleurs considérables que l'on fondait sur lui.

12. Au mois de septembre 407, il prit la mer avec 100 vaisseaux : il était à peine parti qu'on avait déjà rendu le peuple impatient d'apprendre la nouvelle d'une grande victoire. Malheureusement la situation était moins prospère qu'autrefois : les Lacédémoniens étaient pourvus à profusion par le jeune Cyrus de tout ce qui leur était nécessaire, tandis que les Athéniens n'avaient pas d'approvisionnements réguliers ; les ennemis en outre avaient à leur tête un homme d'une adresse peu commune et d'une astuce réfléchie Cet homme était Lysandre. Pendant une courte absence d'Alcibiade et malgré son ordre exprès, Antiochus, qui lui servait de pilote et de lieutenant, attaqua imprudemment l'ennemi près d'Ephèse et fut complètement battu. En vain Alcibiade revint en toute hâte sur sa flotte, en vain cingla-t-il vers Ephèse pour offrir le combat, Lysandre attendait son heure : il resta tranquillement à l'abri dans le port (novembre 407). Aussitôt, les ennemis d'Alcibiade utilisèrent dans Athènes cet échec dont ce général était à peu près irresponsable. On poursuivit sa destitution avec une grande promptitude ; elle fut décrétée dans ce même mois de novembre 407. Sur cette accusation qu'Alcibiade secrètement uni aux Lacédémoniens projetait la dissolution du gouvernement démocratique, le peuple, crédule,

(1) Cette appréciation du caractère d'Alcibiade qui fait le fond du portrait contenu dans la 1re édition, n'a pas été changée dans l'édition présente. Les appréciations plus ou moins différentes données par des chercheurs plus récents n'ont pas ébranlé ma foi en la justesse de la mienne. Le récit que fait Grote du dernier tiers de la guerre du Péloponèse me fait toujours l'effet d'un pamphlet politique en faveur de la démocratie athénienne ; surtout dans la partie de l'ouvrage consacrée au procès des généraux vainqueurs aux Arginuses.

Digitized by Google

approuva pour la seconde fois sa mise en accusation. Lui-même savait par avance ce qui l'attendait : il se rendit dans la Chersonèse de Thrace, où, en prévision de l'évènement, il s'était construit plusieurs forteresses ; mais il ne souilla pas sa vie d'une nouvelle trahison. Tout ce que nous savons de sa destinée postérieure nous le montre continuellement soucieux du bien de ses compatriotes, et attendant avec espoir l'époque où il lui serait permis de la servir encore.

13. A Athènes, pour l'année 406, on choisit 10 nouveaux généraux qui devaient continuer sur mer la guerre avec Lacédémone. Conon avec Erasinide (v. 1196) et 3 autres prit le commandement de la flotte à Samos. Les autres restèrent provisoirement à Athènes. Tout d'abord, Callicratidas, qui avait été nommé pour cette même année amiral des Péloponésiens, ne fut favorisé, comme l'avait été son prédécesseur Lysandre, ni par Cyrus, ni par la fortune ; mais il suppléa à cette défaveur du sort par la prudence et l'activité. En peu de temps, il rassembla une flotte de 140 voiles, près Méthymne, dans l'île de Lesbos, battit Conon dans une rencontre aux environs de Mytilène et enferma ce général dans le port de cette ville (juin 406).

La nouvelle de ces événements enflamma les Athéniens et leur inspira les plus héroïques efforts : citoyens, métèques, esclaves même auxquels on promit la liberté pour prix de leur bravoure (v. 33, 191, 694), tous furent appelés pour défendre la patrie ; bientôt une flotte de 155 vaisseaux, non compris ceux de Conon, occupa la mer (août 406). Elle mit le cap sur cette partie de la côte d'Asie-Mineure qui se trouve à l'est de Lesbos, et se rangea en bataille près des Arginuses, petit groupe d'îles voisin du continent, dans le dessein de débloquer Conon. Callicratidas laissa une partie de ses vaisseaux pour continuer l'investissement de Mitylène et, avec 120 voiles, il navigua contre les Athéniens. Malgré la supériorité des ennemis, et un violent orage qui l'empêcha d'abord de démarrer, il commença l'attaque. Mais ayant heurté la galère de Périclès, il fut lancé par-dessus bord et se noya ; et les Lacédémoniens privés de leur chef furent complètement battus. Sur 120 navires, 43 seulement se sauvèrent (septembre 406). Les Athéniens perdirent 25 vaisseaux : parmi lesquels douze, après le combat, flottèrent désemparés et à la dérive avec leurs équipages. Il y avait deux choses à faire : ou sauver les Athéniens naufragés, ou surprendre l'escadre péloponésienne laissée devant Mitylène et l'anéantir. Dans le conseil, Diomédore opina pour la première alternative ; Erasinide (v. 1196), au contraire pour la seconde. Quant à Thrasyle, il voulait qu'on fît les deux à la fois, les vainqueurs étant assez forts pour cela. On décida que 47 vaisseaux partiraient sous la conduite de Théramène qui avait pris part au combat naval en qualité de triérarque, et de Thrasybule qui, suspendu en même temps qu'Alcibiade des fonctions de stratége, était resté sur la flotte comme chef de navire. Ces vaisseaux devaient recueillir les dé-

Digitized by Google

bris et les naufragés, pendant que les 83 autres cingleraient vers Mitylène. Mais voici qu'un nouvel orage plus violent que celui du matin s'éleva subitement et empêcha l'exécution des ordres donnés ; car il était impossible de tenir la mer par cette épouvantable tempête. Quand elle eut déchargé sa fureur, il était trop tard : tout ce qui surnageait encore jusque-là avait disparu, et quand la flotte tout entière mit à la voile pour Mytilène, Conon vint au-devant d'elle, apprenant à ses compatriotes qu'il était libre, mais que l'escadre lacédémonienne s'était enfuie.

La victoire n'en fut pas moins décisive : les Spartiates envoyèrent à Athènes de nouvelles propositions de paix (1). Mais ils n'offraient, comme après la bataille de Cyzique, que de rendre Décélie ; aussi, sur le conseil de Cléophon, furent-ils encore éconduits.

14. Les généraux vainqueurs aux Arginuses étaient des démocrates ; leur capacité est attestée par leur victoire. Qu'ils restent à leur poste, et c'en est fait de l'oligarchie pour l'avenir ; c'est pourquoi la taupe recommença son travail ténébreux. Le récit de la victoire, arrivé de Mitylène, servit à faire destituer les généraux, à l'exception de Conon qui avait été bloqué dans Lesbos : ils ne furent même pas admis à se justifier. Conon reçut comme collègue Adimante (v. 1513), partisan de l'oligarchie qui devait trahir sa patrie plus tard. Deux des stratèges victorieux, Protomachus et Aristogène s'exilèrent volontairement. Archestrate était mort à Mitylène (*Lys.*, 21, 8) ; les six autres eurent le courage de venir à Athènes. Sur-le-champ Erasinide est attaqué par le démagogue Archédémus (v. 417). Celui-ci accuse ce général d'une faute dont il était seul responsable et le poursuit en même temps pour la direction qu'il a imprimée aux opérations militaires Erasinide est arrêté ; peu de temps après, ses collègues éprouvent le même sort à l'instigation du conseil des 500, pendant que leur cause est déférée à l'assemblée du peuple. Certainement ils devaient avoir négligé de recueillir les naufragés et avaient dû causer ainsi la mort lamentable d'un grand nombre de citoyens. Dans l'assemblée du peuple, Théramène se porta comme accusateur des généraux : c'était lui qui avait reçu d'eux la mission qu'il leur reprochait aujourd'hui d'avoir négligée ; et il le fit, quoique, dans le bulletin de la bataille, les généraux l'eussent excusé en termes exprès, sur l'impossibilité absolue d'exécuter l'ordre donné.

En dépit du peu d'instants qu'ils obtinrent pour parler, les généraux firent si bien éclater la faiblesse de l'accusation que leur acquittement parut dès lors assuré. Malheureusement, sur ce prétexte qu'il faisait déjà trop sombre pour procéder au vote, l'assemblée fut dissoute et la décision ajournée. Ce délai fut habilement utilisé par l'oligarchie. Sur

(1) Herbst. p. 40, r. 56. — Grote (*Hist. gr., trad. de Sadous*, IV, p. 471), considère ces propositions comme identiques à celles qui furent faites après la bataille de Cyzique.

Digitized by Google

ces entrefaites arriva la célébration des Apaturies (v. 798), fête destinée à resserrer les liens de la parenté.

Les nombreux alliés des victimes parurent en habits de deuil. Théramène et ses amis les excitèrent à se venger le plus cruellement possible des généraux qu'ils leur désignaient comme les auteurs de leur infortune. Aussitôt après la fête, l'assemblée du peuple se réunit pour rendre son jugement. Le parti oligarchique avait obtenu du conseil qu'il ferait une proposition préparatoire (προβούλευμα), relative à la procédure que l'on suivrait dans l'affaire. Cette proposition illégale portait que le peuple se prononçerait sur la culpabilité des stratèges, incontinent et sans écouter leur défense ; elle demandait aussi le vote à découvert, quand la loi exigeait le scrutin secret. Pour éxciter la multitude, les moyens les plus grossiers ne furent même pas dédaignés : un homme parut poussé par le parti. Echappé, disait-il, à l'orage sur un panier d'osier, il avait reçu des naufragés la mission de supplier le peuple, et d'obtenir la punition de ces généraux qui les avaient si cruellement abandonnés à la mort. La colère du peuple devint terrible : aux amis des généraux qui réclamaient au moins une procédure régulière, il répondit avec fureur, criant qu'il était insupportable pour le parti de trouver des contradicteurs dans l'accomplissement de ses désirs. Euryptolème, le plus brave défenseur des malheureux généraux, réclama courageusement une seconde fois. Il demanda une audience légale, bien que dans la forme la plus rigoureuse ; enfin il pria l'assemblée de ne pas se prononcer sur tous les accusés d'un seul coup, mais de voter individuellement sur chacun (1), d'autant plus que l'un d'eux, Aristocratès, avait été exposé lui aussi au naufrage sur les débris flottants. Au commencement du vote, des symptômes favorables aux généraux se manifestèrent encore ; mais la procédure fut une seconde fois suspendue et l'impression causée par Euryptolème s'évanouit. Quand l'assemblée revint pour le vote, le προβούλευμα passa : par ce moyen le peuple condamna à mort les huit généraux, en y comprenant ceux qui avaient pris la fuite. Les six condamnés présents furent exécutés.

15. L'illégalité de la procédure est la meilleure garantie de l'innocence des malheureuses victimes. Les partisans de l'oligarchie avaient usé de ruses habilement dissimulées pour pousser le peuple à perdre ses meilleurs champions. Plus tard, dans son procès, Théramène a faussement prétendu devant les 30, et les écrivains de l'époque des Epigones le répètent après lui, qu'il a dû se charger de l'accusation pour sauver sa vie. Mais ses chefs, loin de l'accuser dans le récit de la bataille l'avaient au contraire justifié, et le peuple aurait pensé difficilement sans une excitation adroite, à rendre quelqu'un responsable d'une faute illusoire. Les inimitiés personnelles même ne le poussèrent pas. Aris-

(1) Pour plus de détails, cf. v. Bamberg, Hermès XIII, 509 et suiv.

Digitized by Google

tocratès dont l'innocence est absolument hors de doute (§ 14), était, comme auparavant Antiphon et Archeptolème (§ 9), l'ami de Théramène. Mais Théramène était de ces hommes qui règlent leurs actions sur les visées de leur parti. bien plus que sur les exigences de la moralité, et, qui cependant sacrifient au besoin avec une résolution merveilleuse leur parti à leur ambition personnelle.

16. Le procès des généraux vainqueurs aux Arginuses est le premier anneau d'une chaîne de mesures vexatoires qui devaient préparer la ruine du parti démocratique, la trahison, au profit de Sparte, des intérêts de l'Etat, et le règne de l'oligarchie. On ne peut vraiment le comprendre que dans sa liaison étroite avec les évènements des années suivantes, et voilà pourquoi, parmi les contemporains restés en dehors du mouvement, si peu l'ont convenablement apprécié. A la vérité, après l'exécution des généraux, le parti se tint tranquille, car un triomphe trop prompt l'aurait dénoncé au peuple. En attendant, le but qu'il s'était proposé provisoirement était atteint, et le choix d'hommes du parti oligarchique pour remplacer les stratéges exécutés, lui garantit la réussite de ses visées plus ambitieuses. Aussi Théramène eut-il de quoi se consoler de la défaveur que lui montra le peuple bientôt détrompé, rejetant dans la *Docimasie* son élection au grade de général en chef (1). Les germes semés par l'oligarchie mûrissaient. A Ægos-Potamos, la flotte et l'armée athéniennes furent trahies par les généraux, partisans de l'oligarchie, parmi lesquels était Adimante (§ 14). Vint ensuite l'époque la plus terrible pour Athènes, l'investissement par terre et par mer. La famine devint en peu de temps intolérable. Alors une députation se rendit près d'Agis, puis à Lacédémone : elle n'obtint pas des conditions absolument défavorables puisque Lemnos, Imbros et Scyros devaient rester aux vaincus et qu'on n'exigeait pas un changement de gouvernement. Mais Cléophon (§ 10-13), qui déjà en 410 et après la bataille des Arginuses avait empêché de conclure la paix, fit rejeter ces nouvelles propositions.

En apparence, pour mettre fin aux maux qui désolaient la ville, Théramène offrit d'aller en qualité de plénipotentiaire près de Lysandre et d'obtenir une paix qui ne coûterait ni les murs, ni des otages, ni la flotte. On n'avait pas le choix : il partit et resta trois mois près de Lysandre qui ne pouvait ou ne voulait pas se décider. A Athènes, pendant ce temps, le parti oligarchique utilisa l'accablement et l'inquiétude : Cléophon qui s'était opposé à la paix peut-être avec trop de fougue, fut arrêté sur l'ordre du conseil gagné au parti. Une cour extraordinaire de justice, à laquelle le réviseur des lois, Nicomaque (v. 1506), souvent employé d'ailleurs par l'oligarchie, donna une apparence de légalité, condamna le démagogue qui fut exécuté au plus tôt.

(1) Lys. 13, 10 : εἵλεσθε ἐκεῖνος (Théramène) πρεσβευτὴν αὐτοκράτορα (à Lacédémone) ὃν τῷ προτέρῳ ἔτει στρατηγὸν χειροτονηθέντα ἀπεδοκιμάσατε (naturellement dans des débats judiciaires. SCHŒMANN. Griech. Alt³ I, 421.

Digitized by Google

Théramène revint au bout de trois mois. Il n'apportait pas la paix, mais de belles paroles : Lysandre, disait-il, l'avait renvoyé aux Ephores. Choisi pour cette nouvelle ambassade, il alla à Sparte et en rapporta ces fameuses conditions, bien plus mauvaises que celles offertes naguère par les Lacédémoniens eux-mêmes, et qui mirent fin à l'indépendance d'Athènes. Il fallut bien les accepter. Aussitôt après, le renversement de la démocratie et l'institution des 30 furent proposés, bien qu'il n'eût pas été question de ces réformes, même dans les conditions de la paix. Théramène les appuya et, comme le peuple s'irritait, il expliqua avec un amer dédain qu'il se souciait peu des murmures, dès lors qu'il avait pour lui des Athéniens en grand nombre, et surtout les Lacédémoniens avec Lysandre. Les 30 furent nommés:plus tard, quand ils eurent compromis leur pouvoir par d'innombrables violences, Théramène commença à sourire de nouveau à la démocratie et parut décidé à trahir ses compagnons. Critias n'a été qu'un instrument dans la main d'une juste Némésis, quand, par un procédé certainement très inique, il envoya de sang-froid son noble ami chez Hadès.

17. L'attitude d'Aristophane en face des évènements racontés est facile à définir et se dessine parfaitement. Au milieu des orages d'une époque si profondément tourmentée il a gardé une foi immuable à ses premières convictions politiques. Comme dans les *Acharniens*, *les Chevaliers*, *la Paix* et *Lysistrate*, nous le trouvons dans les *Grenouilles* partisan de la paix (1530-1533); elle lui paraît le seul remède salutaire aux blessures d'Athènes après l'effroyable désastre de Sicile et malgré la victoire des Arginuses. Les pitoyables démogogues d'alors, Cléophon (§ 10, 13, 16), Archédémus (§ 14), Kleïgène (v. 709), et toute cette séquelle de braillards subalternes (1084 et suiv., 1505 et suiv.) qui, après la disparition des grands esprits, étaient parvenus à une importance honteuse pour l'Etat, Aristophane les traite avec un dédaigneux mépris. Au contraire, il montre bien ouvertement sa prédilection pour les braves aristocrates parmi lesquels le gouvernement des 400 s'était recruté par surprise des partisans nombreux (687 et suiv.). Bien plus, il donne clairement à entendre que, seuls, les descendants de ces familles respectables seront en état de sauver Athènes, si toutefois le salut est encore possible (727 et suiv.). Mais il n'appartient pas au parti qui a trahi la cité. Dans *Lysistrate*, il a livré les *Probules* (§ 4) avec retenue cependant à la risée publique. Dèscette époque (*Lys.*, 576, et suiv.). il conseille d'écarter résolument les conspirateurs et les pertubateurs, et de les contenir au besoin par l'exécution de leurs chefs. Dans les *Grenouilles*, il n'hésite pas à désigner l'institution des 400 comme une fausse manœuvre que l'on ne doit pas cependant faire expier trop cruellement à des hommes placés en sous ordres (689, et suiv.). Des girouettes, comme Théramène (541,967), des égoïstes comme Adimante (v. 1513), Nicomaque (1506), Thorycion (v. 363) que l'histoire de cette époque nous

Digitized by Google

montre soit dans les rangs de l'oligarchie, soit comme des instruments achetés par cette faction, il les flétrit avec une impitoyable rigueur ; et il aurait certainement attaqué en termes plus précis l'injustice du peuple à l'égard des généraux des Arginuses, si cette blessure fraîche et saignante encore (1) avait pu, surtout dans une comédie, souffrir des allusions plus directes (v. 1196). Avec passion, en tout cas sans haine 1425), car son œil perçant avait pénétré l'homme, il tournait alors ses regards vers Alcibiade : tout patriote éclairé voyait ainsi dans le rappel du grand homme le salut de l'Etat (vers 1422-1432). Malheureusement le peuple étourdi se donna « *au jeune lion* » d'abord avec trop d'abandon, plus tard avec trop de défiance.

(1) Cf. le beau passage de Lysistr. 590 : σίγα μη μνησικακήσῃς.

A. TRIBERT.

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers.— Imprimerie de MARCIBEAU & Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

NOVEMBRE 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 9.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

CHRONIQUE

Nous joignons au présent numéro du *Bulletin* le programme des cours et conférences de la Faculté des Lettres de Poitiers pour l'année scolaire 1884-1885. Nos lecteurs remarqueront, en y jetant les yeux, que l'enseignement de la Faculté s'est fortifié et enrichi par la création de plusieurs conférences nouvelles.

Quelques-unes de ces conférences seront communes aux étudiants de la Faculté des Lettres et à ceux de la Faculté de Droit. C'est une innovation dont nous attendons les meilleurs résultats. Il nous a toujours paru très désirable d'amener les élèves de chaque Faculté à fréquenter les cours des Facultés voisines. Dans les centres universitaires, les étudiants vivent trop souvent étrangers les uns aux autres, et indifférents à ce qui s'enseigne dans les cours auxquels ils ne sont pas tenus d'assister. Un élève des Lettres n'entre pas une seule fois par an dans les salles de la Faculté des Sciences, et réciproquement. Les élèves de la Faculté de Droit devraient, d'après le règlement, suivre deux cours de la Faculté des Lettres ; ils se font, en effet, inscrire comme devant les suivre, mais ils n'y paraissent pas. Ils savent parfaitement que cet article du règlement est tombé en désuétude et que personne ne songera à le faire observer. En fait, les étudiants des trois Facultés sont partagés en trois groupes distincts, complètement séparés l'un de l'autre et dont la séparation s'accentue de plus en plus.

C'est là une situation fâcheuse pour l'enseignement supérieur, et qui rend à peu près inutile la réunion des trois Facultés dans une même ville. Les candidats à la licence ès lettres ont à étudier les institutions romaines ; ne les comprendraient-ils pas mieux, s'ils avaient quelques notions de Droit romain? Les candidats à la licence philosophique

Digitized by Google

suivraient les cours de physique et d'histoire naturelle, et seraient alors dispensés du diplôme de bachelier ès sciences qu'on exige des candidats à l'agrégation de philosophie. On pourrait aussi, avant de discuter la formation des Universités régionales, commencer par établir une certaine union entre les programmes et les étudiants.

C'est dans cette pensée que deux professeurs de la Faculté des Lettres, MM. Hild et Flammermont, ont résolu de consacrer une de leurs conférences à des sujets appropriés à l'enseignement de la Faculté de Droit. Une fois par semaine, M. Hild traitera des antiquités judiciaires en Grèce et à Rome, et M. Flammermont fera l'étude critique des Institutions de la France dans les temps modernes. De son côté, l'éminent doyen de la Faculté de Droit, M. Thézard, a bien voulu se charger de faire aux élèves de la Faculté des Lettres des conférences spéciales de Droit romain. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le programme de ces conférences.

Une autre conférence de M. Flammermont aura pour objet la *Paléographie* et les sciences auxiliaires de l'histoire.

Notre savant collègue a conçu l'idée de cette conférence après avoir vu fonctionner celle que dirige à la Faculté des lettres de Paris, M. Giry, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes. Le programme n'est pas bien compliqué. Le professeur fait lire aux élèves des spécimens des diverses écritures usitées dans les manuscrits, les diplômes et les Chartes du moyen-âge. Il explique les termes techniques qui se rencontrent dans ces documents, donne à l'occasion les notions les plus essentielles de diplomatique et de chronologie, fournit des renseignements sur les grandes bibliothèques et sur les archives, enfin fait l'histoire des principales collections de textes et des principaux instruments de travail, dont il est indispensable aux étudiants de connaître la composition et le maniement.

Toutes ces notions sont essentiellement élémentaires. Il ne s'agit pas de faire de nos élèves des paléographes de premier ordre. Le but est de donner aux futurs candidats à l'agrégation des moyens de préparer leurs thèses sérieusement en leur fournissant les indications nécessaires pour l'usage des grands recueils et des documents manuscrits. Plus tard, dans les villes où ils enseigneront, ils pourront se servir des notions acquises à la Faculté pour aller aux archives, faire des recherches et composer des études d'histoire locale. Ils fourniront ainsi aux historiens des mémoires utiles à la science. C'est ce qui fait la force de l'Allemagne dans les études historiques.

M. Ernault, qui a collaboré pendant plusieurs années à la *Revue celtique*, fera chaque semaine une conférence publique sur la *langue celtique*. Cet enseignement n'aura pas seulement un intérêt de curiosité pour ceux qui s'occupent des origines de notre langue nationale, il ouvrira aussi des aperçus nouveaux à nos étudiants en leur montrant les

Digitized by Google

nombreux points de contact et les liens de parenté qui existent entre le celtique et les langues classiques.

Signalons encore une conférence de géographie ancienne qui sera faite par M. Chevalier, professeur agrégé d'histoire au lycée de Poitiers. Cette conférence aura pour objet la géographie des auteurs grecs et latins portés aux programmes de licence et d'agrégation de grammaire.

Telles sont les conférences nouvelles de la prochaine année scolaire. Nous augurons bien de leur avenir, en voyant le franc et légitime succès qu'a obtenu la conférence d'*Antiquités grecques et romaines*, inaugurée l'année dernière par M. Hild. Un nombreux auditoire, composé non d'amateurs et de passants, mais de personnes très compétentes, l'a suivie assidûment jusqu'à la dernière leçon. Cette assiduité s'explique sans doute par la science et le talent du professeur, mais elle prouve aussi que cet enseignement répondait à un des besoins de l'esprit local. Nos étudiants ont trouvé aussi plaisir et profit à suivre cette curieuse étude de l'antiquité classique envisagée par son côté pittoresque, moral, d'après les monuments littéraires et archéologiques. Nous en avons la preuve dans les mémoires sur le *Théâtre à Rome* qu'ils ont envoyés pour notre concours littéraire et que M. Hild appréciera dans un rapport qui sera lu à la séance de rentrée des Facultés.

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 2e SÉRIE (du 1er novembre au 1er décembre).

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Qua arte Aristophanes Aeschyli atque Euripidis judicium comœdiæ proposito in *Ranis* accommodarit explanandum.

COMPOSITION FRANÇAISE. — Définir les caractères particuliers de la prose française dans La Bruyère ; rechercher en quoi la forme idéale de la prose au XVIIe siècle s'y trouve altérée, comment la langue de La Bruyère achemine à celle de Voltaire et de Montesquieu.

VERS LATINS. — La légende de la *Pierre-Levée* (monument celtique situé près de Poitiers), d'après RABELAIS, *Pantagr.*, lib. II, ch. 5.

THÈME GREC. — *La vie humaine.*

D'abord, il est une moitié du temps dont l'homme ne jouit pas : c'est le temps où il dort. Ensuite, les premiers jours de l'enfance sont très pénibles. L'enfant a faim, la nourrice l'endort ; il a soif, elle le baigne ; il a sommeil,

Digitized by Google

elle fait du bruit avec un hochet. A-t-il échappé à sa nourrice, il tombe entre les mains du gouverneur, du maître de gymnastique, du maître de grammaire, du maître de musique, du maître de peinture. Il grandit : arrivent le maître d'arithmétique, de géométrie, d'équitation. Tous ces gens le fouettent, l'éveillent au point du jour, ne lui laissent point de relâche. Parvenu à l'adolescence, il tremble devant le cosmète, le maître de gymnastique et le maître d'armes qui tous le fouettent, l'épient, le tourmentent Sorti de l'adolescence, âgé de vingt ans, il tremble encore devant le gymnasiarque et le stratège qui le surveillent. Devenu homme dans la force de l'âge, il est général, ambassadeur, chorège, agonothète ; il regrette la vie qu'il menait dans son enfance. Quand le temps de la force est passé et que la vieillesse arrive, il retombe comme en nourrice et regrette la jeunesse.

Je ne vois donc pas où est le bonheur dans la vie, s'il faut le mesurer au grand nombre des plaisirs.

(*Traduit du grec.*)

COMPOSITION DE GRAMMAIRE. — Etablir le caractère verbal de l'infinitif, Expliquer pourquoi, en grec et en latin, le sujet d'un verbe à l'infinitif est toujours mis à l'accusatif,

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE. — Exposer rapidement les principales solutions qu'a reçues depuis Descartes le problème de l'origine des idées rationnelles. Rationalistes, empiriques, évolutionnistes.

PHILOSOPHIE. — Exposer et apprécier les principales définitions de l'âme, qui ont été données par les philosophes anciens et modernes.

LICENCE HISTORIQUE.

1. Etablissement des communes en France ;
2. Charles 1er, 1625-1649.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

VERSION LATINE. — RHÉT. A HERENNIUS, III, 15, 26 : *Motus est corporis gestus... conturbato vultu uti oportebit.*

THÈME LATIN. — *Bossuet*, Orais. fun. du prince de Condé : « Vit-on jamais en deux hommes... et forcer les destinées. »

THÈME GREC.

Tibère avait de la naissance, un esprit cultivé, mais un caractère tout à fait à lui. N'avouant rien de ce qu'il désirait, ne voulant à peu près rien de ce qu'il disait vouloir, son langage était en contradiction perpétuelle avec ses vues, et, tout ce qu'il avait à cœur d'obtenir, il le repoussait ; tout ce qui lui était désagréable, il le proposait. Il s'emportait lorsqu'il était le moins en colère ; il paraissait doux lorsqu'il était le plus mécontent. On le voyait plaindre ceux qu'il punissait avec rigueur, s'irriter contre ceux auxquels il pardonnait. Quelquefois, il accueillait son plus grand ennemi comme son ami intime, et il traitait son meilleur ami comme le plus étranger des hommes. En un mot, il pensait qu'un prince ne doit pas laisser voir ce qu'il a dans l'âme ; car, selon lui, cela entraînait de graves et nombreux inconvénients, tandis que le système contraire avait des avantages beaucoup plus grands encore et beaucoup

Digitized by Google

plus nombreux. Et si c'eût été son seul trait caractéristique, il eût donné prise à qui aurait voulu le mettre à l'épreuve : on aurait pris le contre-pied de toutes ses paroles, et, de ce qu'il ne voulait pas une chose, on aurait conclu qu'il la souhaitait avec ardeur ; de ce qu'il demandait telle autre chose, qu'il ne s'en souciait nullement. Mais il se fâchait dès qu'il se voyait compris, et il tua beaucoup de malheureux pour le seul crime de l'avoir deviné. Aussi était-il dangereux de ne le comprendre pas (car on se compromettait souvent en appuyant ce qu'il disait et non ce qu'il voulait), et plus dangereux encore de le comprendre : alors il vous soupçonnait d'avoir surpris le secret de sa conduite, et, par suite, de la détester.

COMPOSITION DE GRAMMAIRE. — Même sujet que pour la licence.

VERSION GRECQUE. — Thucydide, II, 3. Joindre l'explication des formes et de syntaxe.

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE.

Mêmes sujets que pour la licence philosophique.

Préparation de la thèse sur la polémique d'Arcésilas et de Carnéade contre les stoïciens.

AGRÉGATION D'HISTOIRE.

1. Conquête de la Gaule par César.
2. La grande Charte et les statuts d'Oxford.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Thème allemand.

Louis XIV se trouva seul, jeune, paisible, absolu, puissant, à la tête d'une nation belliqueuse, maître du cœur de ses sujets et du plus florissant royaume du monde; avide de gloire et environné de vieux chefs dont les exploits passés semblaient lui reprocher le repos où il les laissait encore.

Qu'il est difficile, quand on peut tout. de se défier qu'on peut aussi trop entreprendre ! Le succès justifie bientôt nos entreprises. La Hollande, ce boulevard que nous avions élevé nous-mêmes contre l'Europe, tombe sous nos coups ; ses villes n'ont plus de murs à l'épreuve de la bravoure française; et Louis est sur le point de renverser en une campagne l'ouvrage lent et pénible de la valeur et de la politique d'un siècle. La terre toute seule ne semblait pas même suffire à nos triomphes.

Version allemande.

Bei den Deutschen ist, wenn gleich unter sonst weit abweichenden, ja widersprechenden Verhaeltnissen dennoch, gleich wie bei den Griechen, das Drama aus dem religioesen Cultus hervorgegangen. In der Passionszeit wurde die Geschichte des Leidens und des Todes Christi nach der Erzaehlung der Evangelien vorgelesen, und zwar schon sehr früh von verschiedenen Personen, an welche die Reden der Apostel, des Herodes, des Pilatus, der Hohenpriester, des jüdischen Volkes u. s. w. vertheilt wurden, waehrend der Priester die Reden Christi vortrug : eine Einrichtung, welche von dem 12. Jahrhundert an bis an das 17. in katholischen und evangelischen Kirchen stattfand. Bald kam, und zwar gleichfalls im 12. Jahrhundert, ein Costüm der vortrogenden Personen hinzu, und ohne Zweifel mit dem Costüm auch die Handlung. Die

Digitized by Google

Sprache war in den Hauptstücken die lateinische, der Ort der Action, wie sich von selbst verstand, die Kirche.

Thème anglais.

Lorsque le pouvoir chargé d'instituer le juge au nom de la société appelle un citoyen à cette fonction éminente, il lui dit : « Organe de la loi, soyez impassible comme elle. Toutes les passions frémiront autour de vous : qu'elles ne troublent jamais votre âme ! Si mes propres erreurs, si les influences qui m'assiégent, et dont il est si malaisé de se garantir entièrement, m'arrachent des commandements injustes, désobéissez à ces commandements, résistez à mes séductions, résistez à mes menaces. Quand vous monterez au tribunal, qu'au fond de votre cœur il ne reste ni une crainte ni une espérance. Soyez impassible comme la loi. » Le citoyen répond : « Je ne suis qu'un homme, et ce que vous me demandez est au-dessus de l'humanité. Secourez ma faiblesse, affranchissez-moi de la crainte et de l'espérance, promettez que je ne descendrai pas du tribunal, à moins que je ne sois convaincu d'avoir trahi les devoirs que vous m'imposez ».

Version anglaise.

Effects of the feudal system.

The peace and good order of society were not promoted by this system. Though private wars did not originate in the feudal customs, it is impossible to doubt that they were perpetuated by so convenient an institution, which indeed owed its universal establishment to no other cause. And as predominant habits of warfare are totally irreconcilable with those of industry, not merely by the immediate works of destruction which renders its efforts unavailing, but through that contempt of peaceful occupations which they produce, the feudal system must have been intrinsically adverse to the accumulation of wealth, and the improvement of those arts wich mitigate the toils or abridge the labours of mankind. But as school of moral discipline, the feudal institutions were perhaps most to be valued.

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Un Latiniste français en Allemagne

A PROPOS DE LA RÉFORME DU DOCTORAT ÈS LETTRES

Le décret sur la licence ès lettres du 25 décembre 1880 porte que, pour les trois ordres à l'épreuve orale, le candidat doit prouver qu'il comprend couramment un ouvrage facile de critique littéraire, historique ou philosophique, écrit en allemand ou en anglais. Le législateur a voulu mettre le futur professeur en état de consulter les travaux faits en Angleterre ou en Allemagne sur les écrivains grecs, latins ou français qu'il peut avoir à étudier. Pour répondre à son intention, des

Digitized by Google

conférences de langues vivantes ont été organisées dans les facultés. Ce nouvel enseignement doit être digne des établissements où il se donne. Il ne le serait pas s'il avait pour objet seulement une étude de mots ou de phrases ; aux notions de philologie et de grammaire doivent s'ajouter des questions de littérature, d'histoire littéraire comparée. Il ne peut manquer alors de surgir des aperçus curieux ; présentés avec art, ils feront une impression forte sur des esprits déjà cultivés. Les résultats suivront. Nos étudiants, devenus des professeurs licenciés et agrégés, ne voudront pas se reposer. Ils songeront au doctorat, ils chercheront des sujets de thèses. Qui sait si dans les cahiers rapportés de la faculté, parmi les germes d'où sortiront des livres, il n'y en aura pas quelques-uns pris dans les littératures étrangères ? Qui sait si de jeunes hellénistes ou latinistes français n'iront pas chercher en Angleterre ou en Allemagne un supplément de critique et de science qui enrichira la littérature de leur pays ?

On parle beaucoup d'une réforme à faire dans le doctorat ès lettres. Quelques mesures prises par l'administration dans ces derniers temps en paraissent les préliminaires : c'est l'adjonction au jury d'au moins trois docteurs chargés de l'enseignement auquel chacune des thèses se rapporte (décret du 20 juillet 1882) ; c'est l'obligation pour le candidat, si la thèse présentée à une faculté l'a déjà été antérieurement à une autre, de faire mention de cette circonstance, sous peine de nullité de l'épreuve (décret du 30 juillet 1883). Ces moyens, purement de détails, ne peuvent être qu'approuvés : ils préviennent des appréciations insuffisantes, des surprises ; toutefois ils ne touchent pas, à proprement parler, à la réforme elle-même, qui paraît demander bien autre chose.

M. Lavisse, dans une note lue à la section des lettres du groupe parisien et reproduite par la *Revue internationale de l'Enseignement* du 15 mars 1883, a, le premier, je crois, proposé la réforme du doctorat ès lettres comme un important sujet de discussion. A son avis, les juges ne trouvent qu'imparfaitement dans l'épreuve actuelle ce qu'ils doivent y chercher : l'aptitude du candidat au haut enseignement. Il n'est pas de ma compétence d'examiner les questions que pose M. Lavisse ; mais sa note en a provoqué une à laquelle il ne songeait pas, et qui tient au nouvel enseignement dont je viens de parler. En ma qualité de professeur de littérature étrangère, je puis me permettre peut-être d'en dire un mot. L'envie m'en vient à la lecture d'un article de mon collègue d'Aix, M. Joret, bien connu par sa thèse sur Herder, ses travaux sur le patois normand, son traité du *C* dans les langues romanes, etc.

M. Joret n'admet point qu'un professeur de littérature grecque, latine ou française, se permette de parler littérature allemande ou anglaise. Un jour, il apprend qu'un latiniste vient de soutenir en Sorbonne une thèse sur une œuvre allemande, le *Simplicissimus* de Grimmelshausen ;

Digitized by Google

aussitôt, le sang lui monte au front, il prend sa plume et écrit un article de feu ! « C'est un beau sujet, dit-il, que M. Antoine s'est proposé de traiter, et cependant il m'est impossible de le féliciter du choix qu'il a fait ; grammairien avant tout et latiniste, c'est, je crois, par une méconnaissance complète du but qu'on doit se proposer en soutenant une thèse, — laquelle ne peut servir, il me semble, qu'à *s'habiliter* pour l'ordre d'enseignement auquel on se destine, — qu'il a pris pour sujet de la sienne un sujet de littérature allemande ; or, en quoi une thèse de littérature ou d'histoire moderne peut-elle prouver qu'on est apte à enseigner les langues anciennes (1) ? » Je ne partage pas le sentiment de M. Joret. Où était-il écrit, quand M. Antoine préparait ses thèses, qu'il n'enseignerait jamais que les langues anciennes ? N'est-il pas aujourd'hui déjà le collaborateur de M. Morel-Fatio à l'Ecole des Lettres d'Alger pour la littérature allemande ? Ne peut-il pas, d'un jour à l'autre, être appelé à une chaire de littérature étrangère dans une de nos Facultés ? M. Joret n'y pense pas ; pour mieux accentuer sa conviction, il ajoute en note que « c'est là évidemment la première réforme à demander pour le doctorat ès lettres. »

Des professeurs occupent des chaires de littérature étrangère, — et avec honneur, — sans s'y être *habilités* par des thèses spéciales : c'est M. Castets, à Montpellier, M. Denis, à Grenoble, M. d'Hugues, à Dijon, M. de Tréverret, à Bordeaux, M. Grucker, à Nancy, MM. Gebhart et Mézières, à Paris. D'autres ont fait des thèses de littérature étrangère et ne se sont point donnés à l'enseignement qui semblait avoir un moment leurs préférences ; par exemple, MM. Geffroy et Crouslé, l'un professeur d'histoire ancienne, l'autre d'éloquence française à la Faculté des lettres de Paris. Il en est qui, après s'être préparés par des thèses à la littérature étrangère, l'ont enseignée, et puis l'ont quittée ; dans ce cas est M. Stapfer, de Bordeaux. Des changements de ce genre ne sont-ils pas journaliers dans les autres branches de l'enseignement, et ne voit-on pas tel professeur d'histoire passer à la littérature grecque, tel professeur de littérature française à la philosophie, etc. ? Voilà des faits ; il faudra bien en tenir compte dans la réforme du doctorat, et continuer de permettre à chacun d'entrer dans l'enseignement supérieur par la porte qu'il lui plaît, pourvu qu'il se l'ouvre par le travail et la science. Parmi les aptitudes générales que suppose l'éducation littéraire d'un docteur, les nécessités, les circonstances, les goûts en développeront toujours assez une en particulier, pour qu'elle puisse créer une spécialité à celui qui en est doué.

A son premier argument en faveur de la réforme qu'il demande, M. Joret en ajoute un autre qui ne paraît pas plus concluant. Il pense qu'une thèse de *littérature étrangère* doit nécessairement renfermer

(1) *Revue critique* du 23 juillet 1883.

Digitized by Google

quelque découverte, donner du nouveau, apprendre aux Français quelque chose que les érudits du pays d'où elle est tirée ignoraient encore. « Ce n'est pas, dit-il, que l'étude du *Simplicissimus* présente la moindre difficulté ; depuis quarante ans bientôt, toutes les questions qui s'y rattachent ont été élucidées et les travaux de Kurz et de Tittmann, en particulier, qui résument et complètent ceux de leurs devanciers, n'ont rien laissé à *découvrir*, surtout à un étranger »

Je voudrais savoir ce que les thèses, mémoires, traités, essais et dissertations inaugurales qui se font en Angleterre ou en Allemagne sur notre littérature contiennent de nouveau. Quand un homme familiarisé avec nos écrivains et les critiques qui les ont étudiés, lit une de ces brochures, il y trouve rarement autre chose que ce qu'il savait déjà ; et cependant elles sont annoncées avec éloge dans les revues. Leur mérite est dans le résumé et l'exposition des travaux français qui ont paru sur la question. Si chez nous une thèse attire l'attention sur un sujet important de littérature étrangère, généralement ignoré ou peu connu en France ; si elle expose ce sujet avec méthode et clarté ; si elle présente en abrégé l'ensemble des travaux étrangers qui s'y rapportent ; si enfin elle atteste chez son auteur une connaissance suffisante de la langue pour lire les textes sans traduction ; alors elle doit, ce me semble, être suffisante pour le grade de docteur. C'est ce qu'ont pensé les juges de M. Antoine quand ils l'ont déclaré *dignus intrare*. Je vais dire brièvement ce que nous apprend son livre. Puisse son exemple servir à d'autres aspirants au doctorat ès lettres ! L'Angleterre et l'Allemagne nous connaissent dans notre fort et dans notre faible ; nous n'aurons jamais trop de savants pour nous les faire connaître aussi.

Une courte introduction établit jusqu'à quel point le XVII^e^ siècle en Allemagne mérite d'être appelé un désert littéraire, un *triste* siècle, selon l'expression de Vilmar. M Antoine pense avec raison que ces épithètes sont exagérées. « Il n'y a pas, dit-il, à proprement parler, de siècle stérile. Sous le sommeil apparent du XVII^e^ siècle fermentent des éléments de régénération, qu'il faut aller découvrir, sous peine de ne comprendre qu'à demi le magnifique réveil du XVIII^e^. D'ailleurs, au milieu de la confusion générale, dans ce fouillis d'œuvres ennuyeuses et froides, nous rencontrons quelques écrivains profonds, réellement puissants et originaux, qui opposent l'inspiration native à l'inspiration servile, la simplicité et le naturel à l'universel pédantisme ; des prosateurs et des poètes chez qui nous retrouverons les fortes qualités du XVI^e^ siècle. Tels sont Andreas Gryphius, Frédéric de Logau, Paul Gerhardt, Lauremberg, Grimmelshausen, Moscherosch, Schupp, et quelques autres. »

Parmi ces noms, M A. a pris le plus original, *Grimmelshausen ;* et parmi les œuvres de Grimmelshausen, la plus marquante, le *Simplicis-*

Digitized by Google

simus. Le choix était excellent; il fallait aussitôt entrer en matière. Pourquoi M. A. ne l'a-t-il pas compris? Pourquoi a-t-il commencé à écrire seize longues pages sur les caractères généraux de la littérature allemande au temps qui l'occupe?

Les trente-cinq pages qui suivent traitent du roman en Allemagne au XVII[e] siècle; elles sont un acheminement vers le sujet, qui n'est abordé franchement qu'à la page 59; on voudrait y arriver plus vite. Comme Grimmelshausen a raconté un peu sa propre histoire dans le *Simplicissimus*, M. A. aurait peut-être bien fait de dire dès le commencement ce qu'il savait de lui; sa biographie connue, l'analyse du roman aurait été plus intelligible et plus attrayante. On lit avec plus d'intérêt *David Copperfield*, comme aussi les romans de Tacheray, quand on sait qu'on a devant soi des autobiographies. Ce n'est qu'à la fin de la thèse que vient le chapitre consacré à la vie de Grimmelshausen (1).

Cet écrivain a pris plaisir à cacher son nom sous des anagrammes ou des pseudonymes; c'est ainsi qu'il a publié le *Simplicissimus* sous le nom de *German Schleifheim von Sulsfort*. Il naquit vers le commencement de la guerre de Trente ans, dans l'ancienne ville impériale de Gelnhausen (aujourd'hui province prussienne de Hesse-Nassau). Jeune encore (1635), il fut pris par des Hessois et enrôlé comme soldat. Pendant de longues années, il parcourut l'Allemagne avec les bandes sauvages qui la dévastaient. Il voyagea aussi en Suisse et en France, et eut occasion de voir de près les hommes. Arrivé au repos après une vie agitée, il répara par l'étude la culture défectueuse de sa jeunesse, et acquit cette masse de connaissances qui est le fond de ses écrits. Vers 1667 il fut nommé par l'évêque de Strasbourg maire (*Prætor*) de Renchen, dans la Forêt-Noire; il y vécut, entouré d'amis, dans la jouissance des honneurs attachés à sa charge et à son talent, jusqu'au 17 août 1676. Le même jour de l'année 1879, Renchen lui a élevé un monument dû au ciseau de Breunig.

La fraîcheur, la vérité, la vie du *Simplicissimus* sont dues à l'introduction dans ce roman de mainte aventure personnelle à l'auteur. Le héros passe ses premières années dans le Spessart, district compris entre le Main, au sud, et le Rhoenegebirge, au nord. Il y est élevé par un pauvre paysan, qu'il croit son père; en réalité il est le fils d'un grand seigneur, dont la femme, fugitive après la bataille de Hoechst, lui a donné la vie en perdant la sienne. Il grandit en gardant les troupeaux, sans autre talent que de bien jouer de la musette, et ignorant au point qu'à l'âge de dix ans il ne sait pas compter plus loin que cinq. Le nom

(1) Mon but n'est pas de faire une critique de la thèse de M. Antoine. Plusieurs revues allemandes en ont montré le fort et le faible. En France elle a été le mieux jugée dans l'article de M. Joret mentionné ci-dessus. Je crois devoir me borner à l'indication d'un défaut de plan, pour revenir aussitôt à l'approbation de l'idée d'un latiniste de faire une thèse de littérature étrangère.

Digitized by Google

de *Simplex* ou *Simplicissimus*, qui lui fut donné, il est vrai, plus tard seulement, s'accorde avec son état intellectuel. Un jour une troupe de cuirassiers (courassirer) se jette sur le village de son père nourricier, le pille, assassine les habitants et se livre à toute sorte de cruautés. Simplex parvient à s'échapper ; il s'enfuit dans une forêt. Surpris par la nuit, il se cache dans un arbre creux pour y prendre du repos. Au moment de céder au sommeil, il entend la voix d'un homme qui prie. C'est une langue qu'il ne connaît point, personne ne lui a jamais rien dit de Dieu. Mais celui qu'il entend parler pourrait peut-être apaiser sa faim ; il quitte son gîte et va du côté d'où vient la voix. « Là, j'aperçus, dit-il, un homme de haute taille, aux cheveux noirs et blancs qui lui descendaient en désordre sur les épaules ; sa barbe était d'un aspect sauvage, de la forme d'un fromage de Suisse (Schweitzerkaes). Son visage était maigre d'un jaune pâle, mais assez doux ; sa longue robe n'était pas faite de moins de mille morceaux d'étoffes de toute sorte, cousus les uns sur les autres ; autour du cou et du corps s'enlaçait une chaîne de fer, pareille à celle de saint Guillaume ; son aspect était si affreux et si terrible, que je me mis à trembler comme un chien mouillé (wie ein nasser hund). Mais ce qui augmenta ma peur fut qu'il pressait sur son cœur un crucifix long d'environ six pieds ; et comme je ne le connaissais point, je m'imaginai qu'il ne pourrait être que ce loup dont mon père m'avait parlé. Dans mon effroi, je saisis ma musette, le seul trésor qui me restait ; je me mis à souffler de toutes mes forces pour chasser le loup. » La bonne étoile du pauvre enfant venait de le conduire chez un pieux ermite, qui n'était autre que son père ; mais aucun des deux ne le savait. Cet homme, après la mort de sa femme, sœur du gouverneur suédois du Hanau, avait renoncé au monde et s'était fait ermite. Il éleva l'enfant dans des sentiments de piété, lui apprit à lire, et chercha à développer son intelligence. « Sa vie et ses paroles, raconte Simplex, étaient pour moi un sermon continuel, qui ne fut pas sans produire du fruit avec la grâce de Dieu ; mon esprit n'était précisément ni sot ni obtus. » Au bout de deux ans, l'ermite mourut et Simplex retomba de nouveau dans la solitude et le dénûment.

Six mois après, il est arraché de ce lieu que ses livres lui ont rendu cher, par une troupe de soldats pillards ; conduit chez le gouverneur de Hanau, il devient son page. Par une lettre qu'il porte sur lui et qui tombe entre les mains du gouverneur, celui ci apprend que l'ermite était son beau-frère ; mais il ignore que le jeune garçon est son neveu. Simplex vit dans un milieu corrompu, dont il raconte les désordres avec une naïveté malicieuse. Il joue à son maître et aux hôtes de la maison des tours, à la fois plaisants et ridicules, si bien qu'il est choisi comme bouffon, et trouve l'occasion de mieux observer les vices des hommes et de dire à tout le monde des vérités sans crainte d'être châtié. Dans une promenade, il est enlevé par des Croates, et jeté au

Digitized by Google

milieu des horreurs de la guerre de Trente ans, qu'il décrit avec une saisissante vérité. Malgré le cri de sa conscience, il se laisse entraîner dans la vie d'aventures, et se familiarise avec les vices d'une soldatesque mercenaire. Dans ses courses il apprend à connaître deux personnes dont il subit l'influence : Olivier, un fieffé coquin, et Herzbruder, cœur honnête dont il gagne l'amitié. Il se fait soldat à son tour est bientôt remarqué par son adresse à inventer des ruses de guerre, et, grâce à son audace, finit par se rendre fameux sous le nom de *chasseur* (jaeger). Ballotté à travers mille accidents, serviteur ici, prisonnier là, il se marie un beau jour, malgré lui, avec la fille d'un colonel. Pour se débarrasser d'un lien qu'il déteste, il quitte l'Allemagne et s'en va à Paris ; il s'y fait connaître sous le nom de *Beau Alman*, et obtient du succès auprès des dames. Au retour dans son pays, il est atteint en route de la petite vérole, et abandonné de tout le monde. Pour se tirer d'affaire, il se fait charlatan, et escroque de l'argent aux paysans. Il arrive en Allemagne la bourse pleine et se refait soldat. Le hasard lui fait rencontrer Olivier, qui depuis est devenu brigand ; il s'enrôle avec lui, pille, tue et incendie, non sans éprouver des remords, ni aussi sans empêcher son compagnon de commettre des crimes par trop monstrueux. Celui-ci est tué dans une escarmouche avec des soldats, et Simplex retrouve son vieux camarade Herzbruder, réduit à la mendicité ; il prend soin de lui jusqu'à sa mort. Seul au monde, il aspire au repos et se retire dans une terre qu'il s'est achetée. Là il se remarie, n'est pas heureux, et bientôt redevient veuf. Il rejoint son père nourricier, et apprend de lui quels étaient ses parents. La vie des champs n'a pas d'attrait pour lui, il donne à son vieux et premier bienfaiteur sa ferme, et se remet à courir le monde, allant cette fois jusqu'en Russie et en Asie. Après la conclusion de la paix de Westphalie, il revient, se livre à l'étude, réfléchit aux désordres de sa vie, et pour expier ses fautes, renonce au monde et se fait ermite. « Que Dieu, dit-il, nous accorde à tous sa grâce, pour que nous obtenions de lui la seule chose nécessaire, à savoir une heureuse fin. »

Ainsi se termine le roman. Le sixième livre fut ajouté plus tard par Grimmelshausen ; l'intérêt n'en est que dans l'île solitaire où il place son héros, ce qui fait de l'œuvre une *robinsonade* L'auteur fait passer Simplex par le plus de conditions possibles, afin de pouvoir donner une image complète du monde qu'il veut peindre. Il a même recours au merveilleux, soit en faisant mettre Simplex à cheval sur un bouc par des sorcières pour lui faire traverser les airs, soit en le transportant au fond du *Mummelsee*. L'épisode de ce lac est curieux et piquant. Une légende dit que, lorsqu'on y jette une pierre, il se forme aussitôt un orage dû sans doute à la colère des nains qui l'habitent *(les Wassermaenlein)*. Simplicius veut s'assurer du fait : il jette une pierre, la tempête s'élève ; les Wassermaenlein viennent, le saisissent et l'entraînent

Digitized by Google

dans les gouffres insondables. Leur roi l'interroge sur l'état de la société, sur la vie des hommes mortels, pour voir s'il ne reconnaîtra pas les signes précurseurs de la fin du monde. Simplicius fait de la société une description ironique, en prenant tout à contre-pied ; c'est une satire allégorique qui s'accorde avec le ton général du récit. L'intérêt principal du commencement à la fin est pour nous Français dans les tableaux de mœurs, surtout dans les scènes de guerre : le pillage, la rapine, les querelles tumultueuses et sanglantes, les duels, les embuscades des partisans, les exécutions réciproques, les paysans maltraités par les soldats et leur rendant la pareille quand ils le peuvent, les sièges de villes, l'espionnage, la superstition, la croyance aux sorciers et à la magie, les trésors cachés dans les souterrains et découverts, les riches marchands faits prisonniers et obligés de se racheter à prix d'or, tout cela est peint dans le *Simplicissimus* au vif, mieux et avec plus de vérité que dans aucune œuvre d'histoire ou de poésie. Pour les Allemands, l'œuvre a d'autres attraits encore. Elle est nationale à plusieurs titres. D'abord elle continue dans une certaine mesure la tradition populaire en se rattachant à la série des contes satiriques des XV^e^ et XVI^e^ siècles. Ensuite elle laisse percer sous le masque de l'ironie des pensées qui en font aujourd'hui une actualité. Simplex a le sens des choses sérieuses ; son regard est pénétrant; son cœur s'afflige du spectacle d'un peuple qui s'entre-déchire dans l'intérêt de potentats étrangers, quand il devrait s'unir et lutter comme un seul homme contre l'ennemi du dehors. Ses idées sur le salut de la patrie, il les met dans la bouche d'un individu qu'il a fait prisonnier et qui se croit Jupiter en personne ; il en a fait son bouffon. Çà et là, de détails confus se détache la conviction que le peuple allemand a dans son sein le germe des plus nobles forces, et qu'il suffirait de réunir ses membres épars pour qu'il devînt la première nation de la terre.

Je ne suis point M. A. dans l'analyse des autres écrits de Grimmelshausen ; elle n'est pas déplacée dans sa thèse, puisqu'elle achève de nous faire connaître le représentant le plus original du génie allemand au XVII^e^ siècle. M. A. a été bien inspiré quand il a songé à doter notre littérature d'une étude que sa connaissance approfondie de la langue allemande lui permettait d'entreprendre ; au point de vue de ses propres intérêts, il n'a pas perdu son temps, même en supposant qu'à l'avenir il se consacre complètement à la langue de Rome. Tout se tient dans le domaine de la littérature, et une critique bien faite d'une œuvre allemande n'est pas une preuve d'incapacité pour le même travail sur une œuvre latine. Bien au contraire, la variété dans les études est un élément de succès. Et ici je me rangerais volontiers du côté de l'Anglais Galton, devenu célèbre par ses patientes recherches sur les hommes de science. Après avoir combattu l'opinion commune qui spécialise chaque homme de talent dans la sphère qu'il a choisie, et qui veut

Digitized by Google

qu'être éminent dans une branche particulière c'est proclamer qu'on est incapable de se distinguer dans toute autre direction, M. Galton raille fort spirituellement les gens qui prétendent enfermer un esprit d'élite dans les bornes assignées à son activité habituelle ; il les compare aux personnes qui, en voyant un jeune homme tomber amoureux d'une blonde, voudraient en inférer qu'il serait incapable de s'éprendre d'une brune. Il faut à nos boursiers une éducation libérale variée et large. Que sans négliger les programmes classiques de l'austère enseignement de nos Facultés, ils visent à l'indépendance et à l'originalité ; qu'ils cherchent leurs propres voies ; peu importe qu'ils soient un peu moins aptes au travail d'assimilation que paraissent exiger les examens et les concours ; leur esprit ne doit pas se façonner dans un moule. S'ils savent l'anglais ou l'allemand, et qu'un sujet de littérature étrangère leur soucie, qu'ils le prennent pour thèse ; qu'ils fassent comme a fait M. Antoine. Si après cela ils ont comme lui du goût pour la syntaxe latine, comme lui ils y retourneront, plus frais, et d'autant plus avides qu'ils en auront été quelque temps sevrés.

J. PARMENTIER.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LA PHYSIQUE MODERNE

Études historiques et philosophiques par Ernest NAVILLE, Correspondant de l'Institut, Paris, Félix Alcan, 1883.

Les cinq études que M. Naville a réunies dans ce volume ont pour titres : les caractères de la physique moderne ; les origines de la physique moderne ; la philosophie des fondateurs de la physique moderne ; la physique et la morale ; les conséquences philosophiques de la physique moderne. Les trois premières études, sans exclure les considérations théoriques, ont surtout un caractère historique ; la quatrième est entièrement dogmatique ; l'histoire reparaît dans la cinquième, mais elle n'y tient qu'une place secondaire. Nous nous attacherons principalement aux vues historiques de l'auteur ; nous nous bornerons à de très courtes observations sur ses doctrines.

Par le nom de physique, M. Naville entend toutes les sciences qui ont pour objet les lois de la matière inorganique, c'est-à-dire la mécanique, y compris la mécanique céleste, la chimie, la minéralogie, la physique proprement dite et la partie de la géologie qui peut se passer de la

Digitized by Google

considération des êtres vivants. Toutes ces sciences se sont transformées dans les temps modernes par la substitution des explications purement mécaniques aux explications dynamiques fondées sur la pluralité des forces, c'est-à-dire sur ces propriétés imaginaires des corps qui se sont si complètement discréditées au XVII^e^ siècle sous les noms de qualités occultes et de formes substantielles. Elles reposent, depuis Descartes, sur cinq principes : la nature mécanique des phénomènes, l'unité de la matière, la transformation des mouvements, la conservation de l'énergie, l'explication mathématique des phénomènes. Ces cinq principes impliquent eux-mêmes une hypothèse fondamentale, que tout tend à confirmer dans l'étude du monde inorganique : c'est l'inertie de la matière. Avant Descartes et autour de lui, Bacon, Képler, Galilée, avaient reconnu quelques-uns des principes de la physique moderne ; mais, le premier, il en a trouvé la formule complète et il l'a exprimée avec une précision que n'a pas dépassée la science contemporaine. Ses erreurs ne sont que l'effet d'une application excessive de la méthode *a priori ;* elles n'infirment en rien ses principes. Leibnitz n'a eu à rectifier que sur deux points, non les principes mêmes de la physique cartésienne, mais l'interprétation qu'ils avaient reçue dans le système de Descartes. Il a corrigé la définition de la matière en ajoutant la résistance à l'étendue, et il a reconnu la véritable loi de la conservation de l'énergie en substituant à la constance d'une égale quantité de mouvement celle d'une égale quantité de force vive. Newton a renversé le système des tourbillons, mais sans toucher à aucun des principes de Descartes. Ses disciples seuls ont prétendu en infirmer quelques-uns et, par là, ils ont fait dominer pendant tout le XVIII^e^ siècle, sous le nom de physique newtonienne, une physique assurément plus exacte dans ses détails, mais moins féconde en grandes découvertes La physique n'a repris sa marche en avant dans notre siècle, avec Fresnel, Ampère, Robert Mayer, Faraday, Helmholtz qu'en revenant à tous les principes de Descartes.

Toutefois, si la physique de nos jours est cartésienne dans ses principes propres, elle tend à s'écarter de la tradition cartésienne, en s'interdisant toute considération d'ordre métaphysique. La science moderne a eu pour condition un triple affranchissement : elle s'est dégagée de la théologie, de l'autorité d'Aristote et de la méthode *a priori*. Ce dernier affranchissement, suivant le positivisme contemporain, en appelle un quatrième : l'affranchissement de la métaphysique. M. Naville n'admet cette conséquence ni en fait ni en droit. Il lui oppose l'histoire entière de la physique moderne. Elle ne s'est fondée et elle ne s'est développée que sous l'influence de certains principes directeurs qui, sans faire corps avec elle, ont éclairé tous ses progrès. Ces principes sont le principe de causalité, le principe de constance, le principe de simplicité et le principe d'harmonie. Ils ont leur racine dans un principe plus général : la conviction que les phénomènes sont réglés selon les lois de

Digitized by Google

l'intelligence et cette conviction elle-même, dans la pensée de tous les fondateurs et des plus illustres représentants de la physique moderne, repose sur la foi philosophique dans la puissance, la liberté et la sagesse d'une cause première et unique du monde. L'ancienne physique procédait du polythéisme. Quand elle cessa de diviniser les forces naturelles, elle en maintint la pluralité. Le monothéisme chrétien a ouvert la voie à la physique moderne ; mais la science chrétienne a été entravée pendant tout le moyen-âge par sa double servitude à l'égard de la théologie et de la philosophie d'Aristote. Les maîtres de la Renaissance et des temps modernes l'ont affranchie ; mais ils sont restés fidèles au Dieu créateur et ils ont rattaché à leur foi religieuse ou philosophique les principes directeurs de leurs recherches. A l'appui de cette affirmation, M. Naville évoque les noms les plus illustres de la science et de la philosophie scientifique jusqu'à nos jours : Kopernik, Képler, Bacon, Descartes, Galilée, Newton, Leibnitz, Ampère, Liebig, Fresnel, Faraday, Mayer. Laplace seul semble faire exception ; mais, comme il n'a fait que développer les principes posés par Newton, il a été éclairé à son insu par la même lumière à laquelle Newton avait demandé volontairement et consciemment la direction de tous ses travaux.

Telle est la thèse de M. Naville. Dans le cercle où il s'est renfermé, nous la croyons historiquement et théoriquement inattaquable. La matière inerte qu'il a seule voulu considérer appelle nécessairement autre chose qu'elle-même et nulle doctrine n'a pu avoir sur l'étude de ses lois une influence plus heureuse que celle d'une cause unique, intelligente et libre.

L'inertie de la matière n'implique pas seulement un premier moteur ; elle ne se conçoit bien que dans l'hypothèse d'une distinction absolue entre les phénomènes qui lui sont propres et qui se réduisent au pur mouvement et les phénomènes psychiques par lesquels elle se manifeste aux sens. Les principes de la physique moderne n'ont donc pu qu'être éclairés par les principes spiritualistes et c'est encore un point sur lequel M. Naville invoque avec raison la tradition constante qui rattache à Descartes toute la série de ses plus illustres successeurs.

Le double dualisme de la matière et de l'esprit, du monde et de Dieu, aurait assez aisément cause gagnée près des savants comme près des philosophes, s'il n'y avait d'un côté que des faits de mouvement et de l'autre que des faits de conscience irréductibles au pur mécanisme. Il resterait encore cependant une difficulté capitale : la contradiction au moins apparente entre la liberté morale et le déterminisme absolu de ce monde matériel où s'exerce nécessairement, d'une façon directe ou indirecte, toute action libre. M. Naville a loyalement reconnu cette difficulté et il a cherché à la résoudre par une distinction ingénieuse entre les mouvements considérés en eux-mêmes, qui seuls seraient soumis aux lois inflexibles de la mécanique, et leur direction qui pour-

Digitized by Google

nait être modifiée par des forces libres. Je doute que cette distinction satisfasse pleinement soit les savants soit les métaphysiciens. Je suppose cependant que le problème soit définitivement résolu. Il resterait à justifier la thèse de M. Naville dans un ordre de sciences qu'il a laissé volontairement en dehors de ses études : les sciences biologiques. La vie et les phénomènes qui lui sont propres, dans toute la série des êtres organisés, ne peuvent se ramener, dans l'état actuel de la science, ni aux principes purement mécaniques de la physique moderne, ni aux lois propres des phénomènes psychiques. Ils attendent encore un Descartes, un Newton ou un Laplace, qui en donne l'explication suprême. Nul ne peut prévoir ce que sera cette explication ; mais la science contemporaine, dans ses efforts pour la découvrir, est loin de se laisser diriger par ces principes théistes et spiritualistes dont tous les fondateurs de la physique moderne se sont plu à proclamer l'heureuse influence sur leurs études propres. Les plus illustres naturalistes professent, au contraire, l'athéisme scientifique tel que M. Naville lui-même l'a défini, c'est-à-dire la prétention d'écarter l'idée de Dieu, et en général toute idée métaphysique, sinon de l âme humaine, du moins de la pure science.

L'avenir seul justifiera ou condamnera définitivement cette prétention ; mais il est un point sur lequel il importe dès à présent de prévenir toute équivoque. L'avenir du spiritualisme n'est lié en aucune façon à son influence sur les sciences de la matière. Cette influence, pour la physique moderne, comme l'a très bien montré M. Naville, n'a consisté que dans une direction. L'utilité, la nécessité même d'une telle direction ne suffirait pas pour établir la vérité du spiritualisme ; la fausseté du spiritualisme ne résulterait pas davantage de la prédominance d'une direction contraire dans la science future. La vérité métaphysique doit se prouver par des arguments intrinsèques, non par des rapports extérieurs avec des vérités d'un autre ordre. C'est avec cette réserve, conforme d'ailleurs à toutes les déclarations de M. Naville, qu'il faut accepter la thèse très intéressante et, dans les limites où il l'a renfermée, très solide, au développement de laquelle il a apporté avec une science consommée l'union si rare de nos jours des plus hautes qualités de l'esprit scientifique et de l'esprit philosophique.

Émile BEAUSSIRE.

Essai sur la Psychologie d'Aristote, contenant l'histoire de sa vie et de ses écrits ; ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, par M. *A.-Ed. Chaignet*, Recteur de l'Académie de Poitiers, Correspondant de l'Institut. — Un vol. in-8°. Paris, librairie Hachette.

On ne saurait contester à M. Chaignet le mérite d'avoir contribué pour une large part à faire connaître en France l'histoire de la philoso-

Digitized by Google

phie grecque. Dès 1863, il choisissait la *Psychologie de Platon* pour sujet d'une de ses thèses de doctorat, qui fut couronnée par l'Académie française. Dans les années qui ont suivi, la plupart des ouvrages que nous devons à sa féconde et infatigable activité appartiennent au même ordre d'études. Il nous suffira de citer la *Vie de Socrate* (1), la *Vie et les écrits de Platon* (2), *Pythagore et la Philosophie pythagoricienne* (3); un livre sur la *Tragédie grecque* (4) qui a pour objet le développement et l'application des principes de la poétique d'Aristote; enfin l'ouvrage dont nous allons rendre compte et qui a valu pour la seconde fois à son auteur le prix Victor Cousin.

Nous n'avions jusqu'à présent sur la psychologie d'Aristote d'autre travail d'ensemble qu'une introduction de M. Barthélemy-St-Hilaire, et une analyse critique de M. Waddington-Kastus, qui datent l'une de 1846, et l'autre de 1848. M. Chaignet est donc le premier, en France du moins, qui ait traité cet important sujet avec l'étendue et les développements qu'il comporte (4). Il n'a rien omis de ce qui pouvait dégager de ses obscurités et mettre en pleine lumière la doctrine du philosophe grec. La clarté et la fidélité de l'exposition constamment appuyée sur les textes, l'abondance des renseignements puisés aux sources, la discussion et la critique des opinions émises, témoignent de la profonde connaissance que M. C. a de son auteur et des travaux antérieurs publiés sur la question. Nous ne pouvions trouver, pour étudier la psychologie d'Aristote, un guide plus sûr et plus disposé à mettre à la portée de tous sa vaste et solide érudition.

L'ouvrage commence par une introduction biographique et bibliographique contenant la vie d'Aristote, l'histoire et la classification de ses écrits, et la liste des ouvrages qui se rapportent plus spécialement à la science de l'âme La biographie du philosophe grec est la plus complète que nous ayons et qu'on puisse désirer. M. C. a recueilli avec un soin minutieux, coordonné et discuté tous les renseignements fournis par l'antiquité. Récits et légendes, faits constatés et conjectures,

(1) Un vol. in-16 (Paris, Didier, 1868). *Mention très honorable de l'Académie des sciences morales.*

(2) Un vol. in-16 (Paris, Didier, 1871). *Couronné par l'Académie des sciences morales.*

(3) Deux vol. in-8° (Paris, Didier, 1873). *Couronné par l'Académie des sciences morales.*

(4) Un vol in-16 (Paris, Didier, 1877).

(5) Comme études partielles, on peut citer : la these française de M. Denis sur la le Rationalisme d'Aristote, le principe vital ou l'âme végétative d'après Aristote et d'après les modernes, par M. Ch. Lévêque, 1864; le principe de la vie suivant Aristote, par M. H. Philibert, 1865 ; quæ fuerit Aristotelis de sensibus doctrina, par M. Gratacap, 1866; de vita secundum Aristotelem, par M. Royer, 1879.

Digitized by Google

apologies et calomnies sont rassemblés et entrent dans la trame du récit. L'ensemble est du plus vif intérêt. On trouvera peut-être que certains détails, peu importants d'ailleurs, ont été accueillis avec une excessive indulgence; mais l'auteur a prévenu cette critique en indiquant toujours les sources où il a puisé ses informations.

Le but de M. C. en écrivant cette intéressante biographie n'a pas été seulement de satisfaire la curiosité qu'éveillent toujours la vie et le caractère des grands hommes : il a voulu surtout replacer Aristote dans la société où il a vécu et au milieu des influences qu'a subies son génie. Dès l'âge de 19 ou 20 ans, le jeune Stagyrite suivit les leçons de Platon; il fut contemporain d'Isocrate et d'artistes tels que Protogène et Praxitèle; il put entendre Démosthène et fut témoin, quand les rois de Macédoine menacèrent la liberté de la Grèce, de la lutte suprême qu'engagea le grand orateur « convaincu qu'on pouvait résister encore, qu'on devait » du moins ne pas périr sans défense et sans honneur (1) »; en un mot, Aristote a passé la meilleure partie de sa vie « dans cette brillante » Athènes où il pouvait mettre toutes ses théories sur l'art à l'épreuve » des chefs-d'œuvre de tous les arts (2) ». Pourrait-on comprendre ses Traités sans ce commentaire perpétuel que nous fournit l'histoire ?

Sur la question si controversée des rapports de Platon et d'Aristote, M. C. se montre très circonspect et cherche évidemment à tenir la balance égale entre le maître et le disciple. Il constate que selon toute probabilité des froissements devaient se produire « entre deux hommes » qui n'auraient pas été tous deux des génies originaux, s'ils n'avaient » pas été différents. Aristote — qui pourrait l'en blâmer, — chercha » peut-être sa voie propre du vivant même de Platon (3) ». Mais la préférence de l'auteur pour Aristote n'est-t-elle pas trop marquée, ou du moins l'expression ne dépasse-t-elle pas sa pensée quand il ajoute: « Je conçois, car c'est une faiblesse dont les plus grands esprits ne » sont pas affranchis, que Platon put en éprouver quelque mécontentement, peut-être quelque secrète et indigne jalousie ». Bon nombre d'écrivains attribuent au contraire au disciple ces sentiments de basse *jalousie* et prétendent qu'il s'est montré en général ingrat et injuste envers son maître. Ils prouvent par des faits, c'est-à-dire par des textes, qu'en dépit des protestations solennelles de la *Morale à Nicomaque*, la critique d'Aristote est empreinte de malveillance et de mauvaise foi, quand il discute non-seulement la théorie des idées, mais n'importe quel point de la philosophie de Platon. Ce sont là des questions de préférence personnelle sur lesquelles on se mettra difficilement d'accord et qui n'ont d'ailleurs qu'une importance secondaire.

(1) P. 23.
(2) P. 52.
(3) P. 7.

Digitized by Google

L'histoire des écrits d'Aristote n'est pas moins intéressante, moins féconde en péripéties que celle de sa vie. Elle s'ouvre par la singulière aventure que racontent Strabon et Plutarque. D'après ces auteurs, Théophraste aurait légué en mourant ses ouvrages et ceux d'Aristote à Nélée qui à son tour les laissa à des héritiers ignorants et indifférents. Ceux-ci placèrent dans une cave le précieux dépôt qui n'en sortit, fort détérioré, que près de deux cents ans plus tard pour être vendu à Apellicon de Téos, grand amateur de livres, dont la riche bibliothèque fut apportée à Rome par Sylla après la prise d'Athènes. Les livres d'Aristote auraient donc disparu de la circulation et seraient restés inconnus de tous, même de ses disciples, pendant deux siècles environ. C'est même cette perte des œuvres du maître qui explique, suivant Strabon, la rapide et complète décadence de l'école péripatéticienne. Mais voici qui est plus grave encore : comme les manuscrits avaient été fort endommagés dans la cave où ils étaient enfouis, il fallut les restaurer, combler les lacunes qui s'étaient produites, remplacer les passages qui avaient été mangés par les vers, et ce travail fut confié à des mains inhabiles. Il en résulte que nous n'avons pas le texte d'Aristote ni même de ses disciples immédiats, et tel passage qui exerce aujourd'hui la sagacité et la patience des commentateurs peut être l'œuvre de quelque copiste ignorant.

Il faut savoir gré à M. C. d'avoir fait bonne justice de cette légende si souvent répétée. Pour en établir l'invraisemblance et la fausseté, il réunit et oppose au récit de Strabon un ensemble imposant de témoignages qui le contredisent. Ces témoignages constatent que différents auteurs ont eu en main tel ou tel ouvrage d'Aristote, dans le temps où on prétend que ces ouvrages avaient complètement disparu. Cette discussion, fort habilement conduite et qui est un véritable modèle de critique historique, donne sans doute à l'autsur le droit de conclure « qu'à aucune époque, les ouvrages d'Aristote, de toute nature et de « tout genre, ne sont restés inconnus du public (1) ». Mais il n'en reste pas moins vrai que les écrits d'Aristote nous sont parvenus en désordre, incomplets et mutilés. Comment rendre compte de ce fait ? Si l'explication proposée par Strabon est rejetée, quelle autre mettre à sa place ? Il est regrettable que l'auteur garde là-dessus le silence, et qu'il ne nous ait pas donné, avec l'autorité qui lui appartient, les renseignements que peut fournir sur ce point la science contemporaine. Nous espérons qu'il abordera cette question dans l'ouvrage dont il anonnce la prochaine publication, sur la *Vie et les Ecrits d'Aristote.*

De tous les écrits du philosophe grec, dont le nombre est évalué par les uns à mille et par d'autres à quatre cents, il ne nous est parvenu que 46 ouvrages conservés soit en entier soit en partie ; nous avons

(1) P. 83.

Digitized by Google

en outre 629 fragments, qui appartiennent à 62 ouvrages plus ou moins authentiques.

A quelle date et dans quel ordre Aristote a-t-il écrit ses livres ? Que faut-il penser des anciennes classifications qui en ont été données et qui sont fondées, tant sur l'ordre chronologique que sur la matière des ouvrages et la nature de l'enseignement ? La réponse à ces questions est très difficile. Nous ne savons rien d'abord de l'époque à laquelle il faudrait rapporter chaque ouvrage ; les renseignements fournis par Aristote lui-même sont contradictoires et plus propres à dérouter qu'à guider ceux qui voudraient établir un ordre quelconque de composition. Aussi M. C. ne l'essaie-t-il pas, et sans même mentionner les conjectures plus ou moins ingénieuses de Rose, Zeller, Wallace et autres historiens ou critiques, il s'occupe seulement des classifications logiques qui avaient cours déjà dans l'antiquité et qu'on faisait remonter jusqu'à Aristote lui-même. Il résulte des savants et subtils débats engagés sur ce point : 1° Que la distinction des λόγοι ἐξωτερικοί et ἐσωτερικοί doit s'entendre uniquement des *leçons* du maître, de son enseignement, et que jamais Aristote ne l'a appliquée à ses écrits ; 2° que toutes les tentatives qui ont été faites après lui pour diviser ses ouvrages en exotériques et ésotériques ou acroamatiques sont mal fondées, contradictoires, en nn mot ont complètement échoué ; 3° qu'il « serait sage de renoncer à une classification systématique des œuvres » d'Aristote, et surtout à lui en prêter la pensée et à en chercher » dans son texte le principe et les indices : toutes les divisions imagi- » nées et imaginables seront fausses (1) ».

Nous arrivons à l'objet même de l'ouvrage. Mais il est rare qu'Aristote aborde l'étude d'une science sans avoir bien déterminé à l'avance son point de départ, le chemin qu'il va suivre, et le but qu'il se propose d'attendre. C'est ainsi qu'avant de commencer l'exposition de ses doctrines psychologiques, il se demande d'abord quel est l'objet propre de la *science de l'âme*, sur quels principes elle s'appuie, quelle méthode elle exige, puis quels sont les travaux des philosophes antérieurs sur ce sujet et quel profit on peut en tirer. La réponse d'Aristote à ces questions préliminaires est présentée avec une grande richesse de dévelopements par M. C. dans une centaine de pages que nous allons résumer rapidement en nous tenant aussi près que possible de texte de l'auteur. C'est une seconde introduction, une introduction philosophique, très propre à déblayer et à éclairer la route que nous avons à parcourir.

La psychologie n'étudie pas seulement l'âme de l'homme, mais aussi celle des animaux, celle des plantes et on pourrait même ajouter,

(1) P. 134.

Digitized by Google

celle des êtres inorganiques. En effet, partout où il y a unité, il y a une âme ou une partie de l'âme, ou quelque chose d'analogue qui donne à toute matière sa forme, à toute chose son unité. De plus, le monde aspire vers Dieu d'un désir aveugle, mais puissant ; or comment concevoir un désir sans pensée, sans âme ? Ce n'est pas la matière informe et sans qualité qui soupire ainsi après la perfection, c'est la matière déjà pénétrée par les forces qui sont l'essence de toute chose. Ces forces ne sont que des âmes ou quelque chose d'analogue. On peut dire que tout est plein de l'âme.

La science de l'âme embrasse donc la nature tout entière : elle la dépasse même ; car, au-dessus de la nature, l'âme est encore le principe de la vie supérieure et divine de la pensée. Nous remontons ainsi jusqu'à l'être où l'intelligence et l'intelligible ne font qu'un, jusqu'à Dieu.

Telle est l'idée grandiose, exagérée que se fait Aristote de la science de l'âme. Mais lors même qu'elle limite son étude à cette espèce d'âme « dont les opérations sont liées aux mouvements d'un organisme cor» porel », le domaine de la psychologie est encore immense, et les problèmes qu'il renferme sont de la plus haute importance. L'âme est-elle divisible ou indivisible ? Faut-il attribuer à l'âme tout entière les actes et les pouvoirs qui rélèvent d'elle, tels que la connaissance, la perception sensible, l'opinion ou la représentation, le désir, la volonté, les appétits en général, la locomotion, la faculté de s'accroître, la nécessité de dépérir ; ou, au contraire, chacune de ces fonctions correspond-elle à une partie différente ? Y a-t-il dans un être vivant plusieurs âmes ou une seule divisée en parties ? etc...

On a prétendu que beaucoup de ces questions ne sont pas du ressort de la psychologie, et qu'Aristote, en les y introduisant, a confondu les limites de sciences différentes, qui ont tout intérêt à garder chacune leur objet propre. En voulant agrandir le cercle de son étude, il n'a fait, d'après M. Barthélemy-Saint-Hilaire (1) que le dénaturer et l'obscurcir. M. C. s'élève avec raison contre cette théorie qui prétend réduire la psychologie à la science des facultés de l'âme. « Dans cette conception » étroite, dit-il, on exclut systématiquement toutes les questions sur la » nature, l'origine, la fin de l'âme, en sorte que, malgré son nom si » expressif, la psychologie renonce à être la science de l'âme et n'essaie » pas même d'en donner une définition. Je ne puis que louer Aristote » de n'avoir pas eu ces scrupules, et d'avoir, dans un traité de *L'Ame*, » essayé d'embrasser tous les problèmes relatifs à ce sujet : il ne les a » pas tous résolus, mais il les a presque tous posés, ce qui est déjà quel» que chose (2). »

Pour traiter ce sujet si vaste, Aristote se demande bien quelle mé-

(1) Préface de la traduction du *Traité de l'Ame*, p. 36.
(2) P. 588.

Digitized by Google

thode il convient de suivre, mais il ne répond pas à la question qu'il se pose lui-même. A défaut d'une théorie, nous avons du moins son exemple, et nous pouvons examiner la méthode qu'il a pratiquée dans ses écrits psychologiques Cette méthode s'appuie sur l'observation entendue dans son sens le plus large. Sans doute Aristote ne renonce jamais au syllogisme et à la déduction qu'il considère comme les conditions de toute science ; mais ici, comme dans la *Morale à Nicomaque*, il commence par recueillir des faits, ἀρχὴ γὰρ τὸ ὅτι (1); il consulte les opinions généralement admises, enregistre les doctrines antérieures, multiplie les expériences sur les autres ; il observe l'usage habituel de la langue, étudie les mots et en cherche le sens primitif et dérivé.

L'observation intérieure a sa place dans cette méthode ; Aristote, qui l'a pratiquée lui-même avec une si admirable sagacité, n'en méconnaît nullement l'importance, mais il ne lui attribue pas un rôle prépondérant ; il la regarde comme une opération très délicate, très difficile et croit que nous observons les autres mieux que nous-mêmes. Un autre caractère distinctif de la méthode d'Aristote, c'est la recommandation constante qu'il fait aux autres et le soin qu'il prend lui-même de mener de front l'étude de l'âme et du corps, et de ne pas séparer dans la théorie ce qui, dans la réalité. est si étroitement uni.

Cette méthode, dont nous venons d'esquisser les traits les plus saillants, a été diversement appréciée. M. C., qui l'approuve énergiquement, formule cependant une réserve : il ne peut voir sans regret l'observation de conscience laissée dans l'ombre et frappée d'une sorte de suspicion. Reprenant la question pour son compte, il présente dans un résumé très substantiel les objections dirigées contre cette source première de toute science psychologique, et montre clairement qu'elles ne sont pas justifiées (2). Mais après avoir prouvé que l'observation psychologique est un procédé légitime et essentiellement scientifique, M. C. reconnaît que, comme instrument de connaissance, elle est insuf-

(1) Eth. Nic., I, 4.

(2) Dans le cours de cette démonstration, M. C. prétend que l'individu qui s'observe a la faculté de supprimer mentalement et de nier la limitation de l'individualité. Ce qui est observé en lui-même, dit-il, non-seulement par l'observateur philosophe, mais par celui qui se place au point de vue du sens commun, ce n'est pas l'accident particulier, personnel, individuel, c'est le général, l'universel, l'essence identique et permanente, c'est l'homme, en un mot, et non pas tel homme (p. 578 et 579). N'y a-t-il pas là quelque exagération ? En admettant que « l'individualité est remplie de l'absolu et enferme l'universel », doit-on attribuer à l'observation psychologique le pouvoir de séparer ces deux éléments et d'éliminer l'individuel ? L'homme qui s'observe peut-il à son gré « se dépouiller de sa personnalité positive, de son moi mesquin, petit, vulgaire ? » Nous ne le pensons pas ; cette élimination, ce dépouillement nous paraissent être en pratique choses bien difficiles, sinon impossibles. Et lors même qu'elles pourraient s'accomplir, l'observation phsychologique, laissée à ses propres ressources, ne suffirait pas à cette tâche.

Digitized by Google

fisante ; et il félicite Aristote d'avoir appliqué à la psychologie l'analyse des faits physiologiques.

C'est pourtant ce qui a valu à l'auteur du *Traité de l'Ame* les plus sévères critiques. M. Barthélemy-Saint-Hilaire lui reproche vivement d'avoir introduit la physiologie dans la psychologie. Cependant Aristote n'est pas responsable de ce méfait ; c'est la nature elle-même qui est coupable d'avoir enchaîné l'un à l'autre le physique et le moral et de les retenir dans une telle condition de dépendance et de subordination réciproques. On peut sans doute, par l'abstraction, séparer l'âme du corps qu'elle anime, et l'examiner dans l'état imaginaire d'isolement où on l'aura placée ; rien de plus légitime que cette fiction. Mais il doit être permis aussi de l'étudier telle qu'elle est ; et puisqu'ici-bas elle nous apparaît toujours engagée dans les liens du corps, c'est dans les liens du corps que nous devons la considérer, si nous voulons que la science soit l'image de la réalité. Aristote ne conseille pas autre chose.

Quelles sont les théories des anciens sur ce sujet ? C'est là une question qu'Aristote manque rarement de se poser avant d'aborder l'étude d'une science quelconque. Nous trouvons, dit-il, à résumer les travaux de ceux qui ont écrit avant nous, le double avantage de recueillir la part de vérité qui se trouve dans leurs écrits et d'éviter les erreurs où ils sont tombés. Il passe donc en revue les théories psychologiques de ses prédécesseurs, mais il y trouve moins à prendre qu'à critiquer et ses critiques ne brillent pas toujours par l'exactitude et l'impartialité. On sent qu'il éprouve un secret plaisir à renverser les systèmes antérieurs pour établir le sien à leur place. Bacon le compare à ces tyrans de l'Orient qui, pour régner avec plus de sécurité, étranglent en montant sur le trône tous les membres de leur famille qui pourraient leur disputer l'empire. Sans prendre au sérieux cette boutade, il faut avouer qu'Aristote n'est pas toujours exempt de légèreté, d'injustice et même de déloyauté dans les jugements qu'il a portés sur ses devanciers, et qu'il lui est arrivé de dénaturer leurs doctrines afin de les réfuter plus facilement. Ses plus sincères admirateurs l'ont reconnu, dit M. G. qui lui-même passe condamnation sur ce point (1). Nous ajouterons que c'est dans la critique qu'il fait de Platon que la mauvaise foi d'Aristote éclate de la façon la plus choquante (2)

Nous n'essaierons pas d'analyser les renseignements d'ailleurs très abrégés que donne Aristote sur les théories psychologiques des philosophes antérieurs. Nous renvoyons pour cette partie historique au livre

(1) P. 189.

(2) Voir l'appréciation de cette critique par Teichmüller, Studien zur Geschichte der Begriffe, I, p. 252. Cf. le paragraphe du même ouvrage intitulé : Wie Aristoteles den Plato beurtheilt, p. 226.

Digitized by Google

de M. C. (1) qui, suivant sa coutume, l'a fidèlement exposée et commentée avec beaucoup de soin et d'érudition. C'est là aussi (2) qu'il faut étudier les Principes métaphysiques qui, chez Aristote, dominent toute étude scientifique. La théorie des quatre causes, celle de l'acte et de la puissance, sont bien connues, et on ne comprendrait pas une seule page du philosophe grec, si on ne les avait sans cesse présentes à la mémoire. Mais rarement elles avaient été exposées avec autant de netteté, d'élégance et de précision. Personne, depuis M. Ravaisson, n'avait traduit dans cette belle langue philosophique, ferme et expressive, la pensée de l'auteur de la *Métaphysique* et du *Traité de l'Ame*.

Il faut maintenant entrer dans le vif du sujet et exposer la doctrine d'Aristote sur la *Nature* et les *Facultés de l'Ame*. M. C. consacre à cette question cinq paragraphes qui ont pour objet : la définition de l'âme, sa substance et son origine ; ses parties, ses facultés et ses fonctions ; ses rapports avec le corps ; son unité et ses divisions.

La définition de l'âme est d'abord soigneusement étudiée et décomposée en ses éléments. L'âme, d'après Aristote, est l'entéléchie première d'un corps naturel organisé. Il suffit pour bien comprendre le mot *entélèchie* de se rappeler la doctrine de la *puissance* et de *l'acte*. Dans ce monde soumis au mouvement et à la loi d'un perpétuel devenir, il ne s'accomplit pas un changement qui ne puisse être examiné dans trois moments différents, *avant*, *pendant* et *après*, auxquels correspondent la *puissance*, le *passage de la puissance à l'acte*, et enfin *l'acte*. *Avant*, la puissance seule existe, et ce terme désigne soit une simple possibilité de changement, soit une virtualité, une disposition, une tendance. Un bloc de marbre est une statue en puissance ; il peut être transformé en statue par la main du sculpteur ; c'est une simple possibilité : un gland jeté en terre est un chêne en puissance ; mais il contient le chêne en germe ; à la possibilité s'ajoute une tendance latente vers un changement déterminé. Vient ensuite la transition de la puissance à l'acte, puis l'acte même, achevé, accompli ; le but atteint; en un mot l'entéléchie. La statue se dresse sur son piédestal ; le chêne s'élève dans toute sa force et sa majesté.

Aristote ajoute que l'âme est une entéléchie *première;* et en effet, il y a une distinction à faire, qui trouve ici son application. Prenons pour exemple un changement quelconque avec ses trois phases successives. Tel homme n'était d'abord qu'un géomètre en puissance ; il a étudié, et possède maintenant la science de la géométrie. Il est évident qu'il ne fait pas toujours de la géométrie et n'use pas à chaque instant de sa

(8) Chap. II et III, p. 187-265.
(9) Ch. IV, p. 265-282.

Digitized by Google

science. Elle est toujours à sa disposition, mais elle reste souvent à l'état de qualité dormante ; elle s'appelle alors, dans la phraséologie d'Aristote, une entéléchie première. C'est précisément le nom qui est donné à l'âme ; elle est l'activité vivante en général, la source première d'activité et de vitalité.

Enfin c'est d'un corps naturel organisé qu'elle est l'entéléchie. Par lui-même, ce corps organisé par la nature n'est qu'une puissance, une virtualité ; il tend à la vie, mais c'est l'âme qui le fait passer à l'acte et lui donne une existence réelle ; elle est son achèvement, sa perfection, sa cause et sa fin.

Quelle est maintenant la substance de l'âme ; d'où vient-elle, quels sont ses rapports avec le corps ; peut-on dire qu'elle a des parties et combien en a-t-elle ? Sur toutes ces questions, la pensée d'Aristote est souvent incertaine, inconstante et même contradictoire. M. C. cite plusieurs assertions opposées qu'il lui semble impossible de concilier entre elles. Sous ces fluctuations de doctrine que les critiques ont bien souvent constatées sans pouvoir jamais en donner une explication plausible, plusieurs points cependant restent fixes et solidement établis. D'abord l'âme et le corps sont deux forces complémentaires l'une de l'autre, deux substances fondues en seul être : le corps peut être assimilé à la puissance, à la matière ; l'âme est l'acte et la forme. De plus l'âme est une substance, et Aristote n'a jamais songé, comme on l'a prétendu, à la réduire au rôle de qualité ou de propriété du corps. Enfin, elle est indivisible, et les différentes facultés qu'on lui attribue ne sauraient porter atteinte à son unité ; cette distinction de ses pouvoirs n'a rien de commun avec une division.

Ces puissances de l'âme se ramènent à trois principales qui sont, en commençant par les degrés inférieurs, d'abord la puissance végétative, la seule que possèdent les plantes, et dont les actes principaux sont la nutrition et la génération. Outre cette puissance végétative, les animaux possèdent la puissance sensitive qui est leur signe caractéristique. L'homme possède ces deux puissances inférieures, mais il a de plus la puissance de penser, la raison. Ces trois puissances ou âmes sont disposées de telle sorte que le terme qui suit dans la série contient en puissance celui qui le précède. Il y a entre elles un emboîtement, un engrenage, un *ineinander*, qui rétablit cette unité de l'âme qu'on pourrait croire compromise (1).

Ce sont ces trois âmes qu'il nous reste à étudier.

V. ARREN.

(1) P. 394.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

Les Grenouilles d'Aristophane

INTRODUCTION PAR TH. KOCK (BERLIN, WEIDMANN, 1881)

Traduite de l'allemand par A. TRIBERT, licencié ès lettres, étudiant boursier de la Faculté

(Suite et fin).

II.

18. *Les Grenouilles* ont été représentées peu de mois après la bataille des Arginuses et avant celle d'Ægos-Potamos, l'année de l'archonte Callias aux Lénées (janvier 405 av. J.-C.). Le succès en fut si brillant que cette pièce l'emporta sur les *Muses* de Phrynichus et sur le *Cléophon* de Platon, et qu'elle fut même jouée une seconde fois dans cette même année sans changements (1). Le poète obtint, en outre, un rameau de l'olivier sacré, distinction que l'on accorda à très peu de citoyens, par exemple à Thrasybule après l'expulsion des 30, et qui équivalait à la concession d'une couronne d'or. L'époque à laquelle appartient cette comédie n'est pas encore celle du désespoir, durant laquelle les jeux de la Muse comique furent réduits au silence. Au contraire, il y a peu de temps que les Athéniens ont livré cette bataille navale, la plus grande qu'ils aient gagnée dans la guerre de Péloponèse ; mais, d'autre part, avaient eu lieu déjà la condamnation et le supplice des malheureux généraux ; des remords naissants avaient calmé la joie causée par la victoire. D'ailleurs, la présence à la tête de l'armée et de la flotte de partisans déterminés de l'oligarchie n'était pas faite pour ranimer le courage (§ 14, 16). D'un autre côté, les finances de l'Etat étaient en désordre ; et ce dieu de la richesse dont Aristophane, dans son premier Plutus, fêtait le retour à Athènes, voici qu'au bout de deux ans le peuple lui-même l'avait chassé une seconde fois : les grands préparatifs de guerre, le rétablissement de la solde allouée aux juges et aux membres des Assemblées avaient épuisé le trésor.

Le sombre accablement de cette époque était encore augmenté par les coups terribles portés à la poésie. Euripide était mort peu de temps

(1) Du moins l'essai de J. Stanger (Uber Umarbeitung einiger Arist. Comoedien Leipz. 1870) n'a pas réussi à prouver qu'il y ait eu des changements. L'amour de la nouveauté chez les Athéniens reçoit de ce désir de revoir encore une fois un drame qui avait plu, une restriction toute naturelle. Quant à cette hypothèse que le poète aurait gâté son ouvrage à dessein et dans le seul but de donner une διασκευή d'une bonne pièce, sous ce prétexte *que les exigences esthétiques avaient été satisfaites par la production originale*, elle n'a pas à être réfutée. Que le fragment 516 d'Aristophane appartienne à une édition antérieure des Grenouilles, c'est une conjecture de Welcker qui n'a pas été prouvée.

Digitized by Google

avant la représentation des *Grenouilles* en Macédoine, et Sophocle l'avait suivi de près ; Agathon, le premier par le rang après ces deux tragiques, avait quitté Athènes, en sorte que la Muse du drame sérieux, privée de ses prétendants les plus nobles, était devenue à peu près entièrement la triste proie d'amoureux incapables qui la pressaient de tous côtés. Quand revenait l'époque des Lenées et des Dionysiaques, beaucoup pouvaient penser avec amertume que l'art avait dit adieu désormais à une terre que, jadis, il chérissait par-dessus tout. Et l'âme méditative, faisant appel à ses tristes souvenirs, évoquait l'image du vieux maître Eschyle animait de contours plus vivants encore les traits bien connus de l'immortel Sophocle et d'Euripide ; plus d'un devait se dire en soupirant profondément : ce temps-là ne reviendra jamais plus.

19. Euripide, en effet, n'était pas moins en vogue que Sophocle à cette époque. Beaucoup même le préféraient à ce dernier. L'impression qu'il fit sur ses contemporains s'apprécie par ce fait qu'après la défaite de Sicile, beaucoup d'Athéniens prisonniers ayant récité de ses vers obtinrent de leurs maîtres un sort plus doux, quelques-uns la liberté (1). Quant au charme que ce poète exerçait encore bien plus tard, il est plaisamment dépeint par Lucien dans son livre : *De la manière d'écrire l'histoire* ; il est en tout cas hors de doute qu'il fut le poète favori de la période Macédonenne tout entière. Si chez nous Gœthe et Schiller étaient morts au même moment, l'impression causée par ce malheur aurait été à peine plus accablante que celle produite par la mort presque simultanée de ces deux héros de la scène tragique à Athènes.

Aristophane est trop noble pour harceler un lion mort ; il répugne même à sa généreuse nature d'attaquer sérieusement la mémoire du dogue Cléon (*La Paix*, 648, sqq.) Lamachus, l'ennemi de la paix, qu'il raille si durement dans les *Acharniens* et dans la *Paix*, il le mentionne avec le plus grand respect après sa mort héroïque en Sicile (vers 1039). Quant à Euripide, il es le seul qu'il n'ait pas laissé tranquille, même dans le tombeau.

La raison est facile à trouver. Les hommes qu'Aristophane poursuit avec sévérité et énergie ne sont pas ses ennemis personnels. Ses coups sont dirigés seulement contre les principes dangereux pour l'Etat que ces hommes défendent (2). Avec le péril s'éteint sa haine, et quand l'efficacité d'action de ses ennemis est liée à leur vie même, avec leur

(1) Plut. Nic. 29. Cf. aussi le passage cité au vers 67.

(2) Il se rencontre de nouveau beaucoup de critiques qui voient seulement le bouffon dans Aristophane et refusent absolument d'admettre la gravité et la vérité morale de sa polémique contre les contemporains illustres. Comment une telle opinion peut-elle se concilier avec les œuvres du poète, surtout avec beaucoup de ses parabases, même avec celle des Grenouilles ? Il est difficile de le dire.

Digitized by Google

mort tombe aussi sa colère. Mais l'influence d'Euripide n'est pas bornée à sa courte vie, et voilà pourquoi Aristophane le persécute jusque dans la mort.

20. Mais quelle cause a entraîné le poète dans une lutte aussi implacable contre cet homme? — Chez les Grecs l'art est intimement lié à la vie à l'Etat, à la moralité publique. Aristophane n'exprime pas seulement ses convictions personnelles, mais aussi celles du peuple tout entier quand il met dans la bouche de son adversaire lui-même (1009, sq.) ce principe que la poésie doit tendre à améliorer les hommes, à les ennoblir (1019), à leur donner l'éducation et l'instruction (1055). C'est ainsi que, même au point de vue historique, l'art et l'Etat sont toujours demeurés à Athènes dans une action réciproque très vivante. Au temps de la lutte titanesque contre un ennemi supérieur en forces, c'est Eschyle qui entraîne avec lui par ses poésies ce peuple qu'il avait secondé à Marathon contre les Perses. Plus tard, après la victoire, quand tout à l'intérieur va pouvoir s'épanouir dans le repos et l'harmonie, quand sous l'œil de Périclès toutes les forces se développent librement et sans obstacles, alors Athènes s enivre des jouissances que lui procurent les créations du tranquille génie de Sophocle. Enfin, quand les contradictions funestes se font jour à l'intérieur et se combattent en se détruisant; quand dans la religion, la politique, les mœurs et les coutumes, prévaut l'influence décomposante de la sophistique, alors apparaissent les drames d Euripide: subtils, pleins de dialectique, ils ramollissent la vieille foi naïve et les principes des ancêtres par une critique mordante, quoique souvent superficielle, et gouvernent l esprit du peuple.

Aussi Socrate et Euripide sont-ils absolument pour les mêmes raisons des ennemis d'Aristophane: dans l'un et l'autre il combat la critique subjective, le doute. Mais la philosophie, là même où elle s'efforce de pénétrer au sein du peuple tout entier, et de devenir populaire, n'est accessible qu'à peu d'hommes; et les *Nuées* d'Aristophane prouvent admirablement que Socrate n'a pas été généralement compris. La poésie au contraire possède une sphère d'activité qui dépasse énormément en étendue celle de l'instruction scientifique. C'est pour cela qu'Aristophane n'a attaqué sérieusement Socrate qu'une seule fois; au contraire, il combat Euripide sur une plus vaste échelle dans trois des onze pièces qui nous ont été conservées, et, parmi celles qui sont perdues, plusieurs semblent avoir été dirigées surtout contre lui, peut-être même contre quelques-uns de ses drames en particulier.

21. Ce ne fut pas simplement cet attrait plus vif de la poésie qui rendait Euripide plus dangereux que Socrate. Le développement rigoureux et scientifique d'une idée même fausse est pour l'esprit une discipline salutaire; car la contrainte qui le pousse à un examen minutieux et à une coopération fatiguante guérit en grande partie le mal que peuvent engendrer la fausse méthode ou les conséquences de l'examen. Mais le

Digitized by Google

mal est bien plus grand, quand le poète livre les résultats d'une spéculation insuffisante, sans les appuyer sur des raisons, à ce peuple qui ne demande qu'à jouir et ne veut pas penser. C'est ce qu'Euripide a fait bien des fois. Il n'a pas emprunté que les vérités sérieuses trouvées par Socrate. Il a utilisé aussi les subtibilités de dialectique des sophistes, les distinctions ingénieuses en apparence, le scepticisme, la révolte de la pensée subjective contre l'autorité en matière de gouvernement, de religion et de mœurs, et ce principe enfin que l'homme est la mesure de toutes choses (vers 1475). Germes de relâchement qui minaient l'édifice de la chose publique et qu'Euripide a transportés de la philosophie de son temps dans la tragédie. Il mit sur la scène de Dionysos les enseignements de Prodicus et d'Anaxagore (vers 100); souvent il les faisait proclamer par de chétifs personnages, femmes et esclaves qui philosophaient, et assez fréquemment il les faisait attaquer et défendre tour à tour, comme au cours d'un procès, dans de longues controverses. Il établissait ainsi la foule juge de questions que seuls des penseurs sérieux eussent été autorisés à résoudre.

22. La mythologie grecque ne pouvait plus suffire alors aux esprits clairvoyants; Aristophane lui-même la traite assez fréquemment avec une innocente gaieté. Ses contradictions en effet étaient trop évidentes et trop profondes. Mais si l'on n'avait rien de meilleur à mettre à sa place, il était nécessaire, surtout vis-à-vis de la multitude, d'imiter l'exemple de Socrate, et de traiter avec ménagement et précaution des croyances qui donnaient encore le mieux au peuple la tranquillité et le repos. Il ne fallait pas surtout remplacer par les vaines images d'une fantaisie subjective (vers 892) des idées auxquelles le cœur rongé par le doute demandait consolation et espérance. L'*Ether* et l'*Intelligence* même d'Anaxagore n'étaient pas meilleurs que Zeus et Athéné. Certainement, au milieu de ce chaos il n'est personne, parmi les contemporains, qui se soit gardé de toute inconséquence; mais Eschyle et Sophocle parmi les poètes avaient mis à profit des idées plus profondes en morale et commencé dans la mythologie et la religion du peuple un édifice qui ne demandait qu'à être continué pour donner des résultats plus satisfaisants.

Bien plus funeste encore fut l'influence exercée par Euripide sur le relâchement de la bonne discipline antique et des mœurs. Bien qu'on puisse facilement le défendre lui-même contre le reproche d'immoralité, il faut avouer que ses tragédies ont prodigieusement provoqué la corruption. En effet il soumet fréquemment les rapports du mariage, de la piété, de la discipline à la maison et dans la famille, à une critique dangereuse qui devait offrir à la multitude plutôt une excuse pour ses appétits mauvais qu'un stimulant vers le bien. La subtilité, la ruse, l'adresse et l'intrigue, et par-dessus tout les artifices d'une éloquence hypocrite bien que séduisante dans sa forme extérieure, l'emportent si

Digitized by Google

souvent chez lui que l'on se rangera à l'avis d'Aristophane alors qu'il attaque un tel procédé avec toute sa résolution. C'est que cette déification du bon plaisir de chacun et de l'égoïsme devait enfin anéantir le patriotisme auquel Athènes était redevable de sa grandeur.

23. Bien plus, Euripide a mis en péril l'intégrité même de la poésie. Poète (1) à force d'étude plutôt que par don naturel (vers 943), il n'a pas évité toujours avec bonheur les écueils qui menacent le poète érudit. Il a rabaissé le goût, il l'a corrompu, et il a dégradé l'art jusqu'à en faire le serviteur de la vie commune, tantôt en couvrant de la pompe sérieuse et du solennel éclat de la tragédie les choses les plus triviales et les plus insignifiantes, tantôt en habillant de loques et de guenilles (vers 841) les héros et les rois, et en déshonorant leur langage par des bavardages et des platitudes (vers 942, 954, 959). Fidèle aux théories ochlocratiques, il a fait des égaux sur la scène tragique du prince et de l'esclave (vers 950, sq.). Les chœurs, qui chez Eschyle et Sophocle sont remplis des pensées les plus élevées, offrent assez souvent chez lui, sous un étrange clinquant oratoire, jusqu'à des cancans de blanchisseuses (par ex., *Hel.*, 179, sqq.). La rythmique mesurée, nerveuse et profondément saisissante des poètes antérieurs est contrainte de céder devant les procédés boiteux, vagues, sans force ni règle, des musiciens modernes qui préparent la ruine complète de la musique (vers 1301, sq., cf. les *Nuées*, 333, 970, sqq.).

24. Certes Euripide n'est pas le seul alors auquel on doive reprocher ces défauts, et l'on peut dire qu'Aristophane, en parlant de lui, les a exagérés. En effet l'évolution tout entière du siècle poussait si violemment vers ces transformations que l'on n'en peut rendre responsable un homme en particulier. Mais cette transformation dans laquelle les penseurs voyaient de sérieux dangers, Euripide la provoque et l'accélère dans la mesure de ses forces ; et voilà pourquoi le poète comique l'a choisi pour représenter ces aspirations dont il voulait stigmatiser les fautes et les faiblesses. Cet emploi de bouc émissaire est fatalement réservé à l'homme supérieur dans son genre, quel qu'il soit. Aussi Aristophane fait expier à Euripide non seulement ses propres fautes et ses propres faiblesses, mais encore les péchés des autres. Un tel procédé pousse forcément l'écrivain à s'écarter de l'exacte vérité, mais il ne constitue pas la calomnie proprement dite ; si déjà à propos des *Nuées* (Introd., § 13), nous avons dû contester qu'Aristophane s'en soit rendu coupable, à plus forte raison le ferons-nous ici en

(1) Longin. (traité du Sublime, 15, 3, dit bien : ἔστι μὲν οὖν φιλοπονώτατος ὁ Εὐριπίδης, δύο ταυτὶ πάθη, μανίας καὶ ἔρωτας, ἐκτραγωδῆσαι, κἀν τούτοις ἐπιτυχέστατος· ἥκιστά γέ τοι μεγαλοφυὴς ὢν ὅμως τὴν αὐτὸς αὑτοῦ φύσιν γενέσθαι τραγικὴν προσηνάγκασε. 15, 5 : τοῦ δ'Αἰσχύλου φαντασίαις ἐπιτολμῶντος ἡρωικωτάταις, ἐνίοτε μέντοι ἀκατεργάστους τὰς ἐννοίας καί ἀμαλάκτους φέροντος, ὅμως ἑαυτὸν ὁ Εὐριπίδης κἀκείνοις ὑπὸ φιλοτιμίας τοῖς κινδύνοις προσβιβάζει.

Digitized by Google

analysant l'appréciation du caractère d'Euripide par le comique, d'autant plus que le portrait de ce poète est bien plus près de la vérité que celui de Socrate. En effet, pour le fond, Aristote, dans la *Poétique*, est du même avis qu'Aristophane. De même le portrait d'Agathon, dans les *Thesmophoriazusæ*, est certainement exagéré, et cependant comment n'y pas reconnaître aussitôt le même Agathon, si magistralement peint par Platon dans le *Banquet* ?

25. Dès lors qu'Aristophane avait entrepris de s'opposer à la prédilection excessive des Athéniens pour un tel poète, il ne pouvait se contenter de mettre à nu les défauts et les faiblesses de son adversaire ; il lui fallait en outre montrer à ses concitoyens, dans une incarnation vivante, ce qu'il y avait alors de meilleur qu'Euripide. Dans ce but il chercha un poète dont toutes les pièces fussent l'opposé des siennes. S'il avait voulu seulement placer en face de lui un écrivain d'une perfection idéale, peut-être aurait-il jeté les yeux d'abord sur Sophocle, qu'il nomme partout, en tant que poète, avec la plus grande vénération (vers 82). Mais Sophocle représente l'apogée, l'idéal de l'art tragique ; et, comme d'ailleurs, par sa nature, l'idéal s'assimile pacifiquement les contraires dans la mesure de leurs droits et met d'accord leurs principes contradictoires, il ne peut être utilisé lui-même comme principe opposé.

Outre cela Sophocle fut toujours étranger (1) aux excès des passions politiques ; dans le sentiment, plutôt que dans la conscience pleine et entière de sa grandeur, il fut trop modéré et trop ami de la paix pour qu'on pût, sans invraisemblance, le représenter en lutte avec un autre poète au sujet de la royauté tragique. Aristophane a sagement évité la faute commise par Phrynichus dans les *Muses* (§ 18), quand il met aux prises Sophocle et Euripide (2). Chez lui, Sophocle est à l'arrière-plan, content des prérogatives que personne ne peut lui disputer : seulement, si Eschyle auquel il accorde de grand cœur le trône vient à être vaincu, il entrera dans la lice non pas pour lui-même, mais afin de rendre à son maître vénéré la suprématie enlevée à Euripide.

26. Eschyle, au contraire, pour lequel Aristophane professait également une haute estime, mais non une vénération absolue, Eschyle qu'il prit même parfois comme but de critiques inoffensives, était l'adversaire tout trouvé d'Euripide. Il est, pour ainsi dire, le *discours juste* de l'art en face d'Euripide, *ce discours injuste*. « Pieux et paisible, plein d'énergie, majestueux et âpre, véhément, terrible et fier, trop fier pour lutter sans répugnance contre un adversaire que la multitude seule lui oppose, trop fier pour accepter des arbitres agréés de tous,

(1) Ion chez Ath. 13, 604, D : τὰ μέντοι πολιτικὰ οὔτε σοφὸς οὔτε ῥεκτήριος ἦν, ἀλλ'ὡς ἄν τις εἷς τῶν χρηστῶν Ἀθηναίων.

(2) Meineke. Hist. crit. com. Græc., p. 157.

Digitized by Google

tel est Eschyle (807, sqq.). En art il est très simple, élevé, grandiose, ami d'une morale sévère. Ses héros, ses grands homme, sont créés de telle manière qu'ils nous jettent dans l'angoisse et l'étonnement : cœurs durs mais sains, étrangers à l'amour, et pourtant remplis d'affection, êtres étranges, qui passent calmes et indifférents à travers les sauvages représentations de la mort et qui cependant sont susceptibles de sentiments d'une profondeur infinie. Leurs paroles elles-mêmes sont grandes, essentiellement puissantes, magnifiques ; leurs armes et leur entourage nous apparaissent au même degré environnés d'un éclat surhumain. Le monde d'Eschyle est à celui d'Euripide ce qu'une contrée montagneuse est à une plaine. En effet l'esprit cultivé nous permet de jeter les yeux partout autour de nous ; il renferme d'immenses trésors, mais il est incapable de nous élever et de détacher à nos yeux les formes et la vue d'ensemble des choses. Au contraire les caractères simples, vigoureux et braves nous apparaissent comme des monts élevés. Partout Eschyle est méthodique jusqu'au sévère, solennel jusqu'au religieux dans toutes les parties de la représentation et surtout dans la musique qui accompagnait de ses mélodies sacrées les longues cantates du poète. Si Aristophane blâme quelque chose dans Eschyle, comme, par exemple, la trop grande étendue des chœurs, si la verve et la hardiesse du tragique surtout dans la langue, sont caractérisées vivement et avec une certaine liberté, Eschyle n'en reste pas moins vénérable pour lui, et il l'honore comme le créateur et le roi de la tragédie, comme un homme que les prières de tous devraient rappeler d'entre les morts (1) ».

III.

27. Bien qu'Euripide nous paraisse pour de bonnes raisons, dans les *Grenouilles*, le veritable représentant de la poésie dégénérée de son époque, il serait injuste cependant de le rendre seul responsable, car le peuple lui-même doit revendiquer une bonne part de cet abâtardissement. La démonstration de cette vérité n'aurait pu s'affirmer d'une manière importune, sans compromettre le succès de la pièce ; c'est pourquoi le poète a usé d'un procédé spécial. Le dieu Dionysos (c'est la partie fictive de la comédie) a pris part à la bataille des Arginuses ; à la lecture de l'*Andromède* d'Euripide, il a été saisi d'un regret si ardent à l'égard du poète défunt, qu'il conçoit la résolution de descendre dans l'Hadès, à l'imitation de son frère consanguin, Hercule, pour ravir Euripide et le ramener dans le monde supérieur. Mais quel

(1) Welcker, *des Aristophanes Frœsche*. Giessen 1812, p. 256, sqq.

Digitized by Google

est ce dieu, ce Dionysos? D'abord il est tout différent de l'Iacchos célébré par la Parodos (1). L'action d'Iacchos appartient en grande partie au monde infernal, tandis que Dionysos, pour se rendre en ces lieux, doit demander son chemin; là où l'Iacchos chthonien a son domaine, Dionysos s'agite timide et peureux; il est bien connu des Mystes qui implorent Iacchos et accomplissent sous sa protection et sa conduite leurs fêtes nocturnes, mais lui ne les connaît pas. Le Dionysos thébain, fils de Jupiter et de Sémélé, est vénéré surtout dans des lieux d'une fécondité luxuriante, à Athènes, ἐν Λίμναις (vers 216). C'est le dieu qui, en protégeant les plantes fécondes et par-dessus tout en donnant le vin aux hommes, a porté à un degré supérieur la civilisation et la culture de l'humanité; c'est encore lui qui spiritualise la joie terrestre, qui maintes fois inspire aux hommes le désir d'une gaieté folle et innocente dont il est lui-même l'auteur. Il est donc le plus souvent une divinité du monde supérieur; la poésie tragique et la poésie comique se rangent sous sa protection, ses fêtes principales sont à Athènes les Dionysies urbaines et champêtres, ainsi que les Lénées. Iacchos, au contraire, auquel on donne la qualité de fils de Persephoné ou de Déméter et de Zens ou du Dionysos thébain, Iacchos est déjà rangé, par le fait de son origine du côté maternel, parmi les divinités chthoniennes. Son culte est mystique et orgiastique; par l'espérance d'une vie future, il est intimement lié à celui des déesses éleusiniennes. La journée la plus solennelle des grandes Eleusinies, celle où la statue du dieu, un flambeau à la main et le front ceint de myrte, était portée d'Athènes à Eleusis tout le long de la voie sacrée (vers 316), a reçu son nom d'Iacchos. C'est encore à lui qu'était consacrée la fête extatique qui commençait au crépuscule et durait toute la nuit. Cette fête rappelle de très près le culte triennal de Zagreus-Dionysos, divinité qu'il faut distinguer d'Iacchos aussi bien que du Dionysos thébain, bien qu'elle eût été souvent confondue avec eux.

28. Il est facile d'expliquer pourquoi le dieu a entrepris d'aller chercher dans les Enfers le poète tragique le plus noble. Ses fêtes en effet étaient délaissées à cause de la mort d'Euripide et de Sophocle et son théâtre était dépouillé de ses plus splendides ornements. Certes, nombreux alors étaient les hommes qui auraient désiré pouvoir ressusciter les morts: le poète pouvait donc parfaitement accorder la réalisation de ce désir au dieu qui, d'après la légende, avait conduit sa mère de l'Hadès dans l'Olympe, et qui jadis avait traversé en victorieux l'Asie jusqu'au delà de l'Indus. Hercule d'ailleurs avait été à la hauteur d'une semblable entreprise, et Thésée et Pirithoüs avaient été bien près de réussir dans la même tentative.

Il est bien certain pourtant que cette tâche semble peu conforme à la

(1) Cf. pour la suite, Preller, Myth. I, 614. — Fritzsche. *De carmine mystico.*

Digitized by Google

description que nous donne le poète de la personne de Dionysos. Celui-ci, dans les *Grenouilles*, n'est pas le dieu puissant qui anéantit ses ennemis, brise ses chaînes, et grandit le cœur et l'intelligence de ses fidèles jusqu'au point le plus élevé que puisse atteindre l'humaine nature; c'est au contraire un gros personnage hâbleur, lâche et ventru, rempli en outre des pires défauts de l'humanité. Si parfois on lui donne familièrement le nom d'homme (vers 1472), c'est presque lui faire trop d'honneur. Il est obscène (479), lascif, (544. sqq.) se plaît au mal (606, sqq.); par ces aimables qualités de notre nature et par d autres encore, il rivalise si heureusement avec son esclave Xanthias, pu'il est difficile de décider auquel des deux revient la palme. Pour l'intelligence et le jugement, il en a bien moins qu'on ne s'y attendrait de la part du souverain protecteur de la poésie dramatique. C'est un bouffon vulgaire, pas beaucoup supérieur à Xanthias, aussi les deux poètes rivaux sont-ils souvent contraints de lui adresser de sérieux reproches sur son manque d'intelligence et de goût ; lui-même à un certain moment ne peut s'empêcher d'avouer qu'il est un pauvre niais (918).

29. Pareille caricature se rencontre encore en d'autres endroits d'Aristophane. Hermès dans la *Paix*, Hercule et Poséidon dans les *Oiseaux* nous apparaissent dans une situation aussi ridicule que celle de Dionysos ici. Il y est question de la mort de Jupiter et des droits qui reviennent à Hercule en tant que bâtard dans la succession du dieu ; et tout cela y est traité d'une manière en apparence fort scabreuse. Le doute cependant n'est pas possible ; nous en avons pour preuve le genre même de cette peinture. Abstraction faite de légères railleries portant sur quelques traits isolés de la légende, dans lesquels d'ailleurs personne alors ne voyait autre chose que de la fiction, le poète n'a point voulu tourner en dérision les dieux et les choses divines ; sous le nom des dieux il a eu pour but de se moquer des faiblesses humaines. De même le drame satyrique et la comédie avaient depuis longtemps représenté Hercule comme le prototype du bouffon, sans que pour cela la pensée fut venue aux poètes de faire mépriser le puissant champion de la civilisation humaine.

30. Mais à quoi donc s'adressent les railleries prodiguées par Aristophane à la personne de Dionysos ? Nous avons parlé des vices du dieu, nous n'avons pas le droit d'omettre ses qualités. Hâbleur et pusillanime, et cependant presque téméraire dans ses entreprises ; se consultant avant d'agir, en dépit de son étourderie; plein de mollesse et avide de jouissances et pourtant tout prêt à supporter les fatigues et les peines quand il s'agit d'atteindre un but déterminé ou seulement de satisfaire un caprice; n'ayant pas autant qu'il se l'imagine la véritable culture esthétique, mais au contraire simple d'esprit, esclave de la première idée qui s'impose à lui avec hardiesse, et malgré cela possédant à un haut degré la justesse du goût, Dionysos est l'image frappante du peuple

Digitized by Google

ou plutôt du public (1) d'Athènes. C'est bien ce public qui, incarné dans la personne du dieu, descend dans les Enfers à la recherche d'Euripide, et bientôt, prompt à se ranger à des convictions meilleures, oublie son poète et ramène Eschyle. D'ailleurs ce Dionysos, dans la nature duquel le Mythe voyait déjà les principes opposés de la force et de la faiblesse, est tantôt dieu, tantôt homme, selon les besoins de la comédie ou selon la fantaisie et la gaieté pétulante du poète. De plus, pour que la manifestation de cette dualité de nature soit facilement visible, le dieu est représenté vêtu d'habits de femme, avec la massue et la peau de lion de son frère consanguin, Hercule.

31. Quelques commentateurs anciens et modernes d'Aristophane ont essayé de trouver dans la personne de Dionysos une allusion plus spéciale et plus directe. En effet Callias, fils d Hipponicus, paraît avoir assisté au combat des Arginuses, vêtu d'une peau de lion (vers 428) et Dionysos affirme avoir pris part à la même bataille (49) ; plus loin Xanthias, sous le costume de Dionysos-Hercule, ressemblera exactement au *pendard de Mélite* (vers 501), et Callias appartenait au dème de *Mélite* où il possédait une habitation somptueuse (2). Voilà pourquoi il est facile de supposer que le poète a raillé, sous le masque de Dionysos, ce Callias, le patron et le protecteur des sophistes, le dissipateur gourmand et lascif qui, en peu de temps avait gaspillé dans la compagnie des filles et des flatteurs l'immense fortune de son père, l'homme le plus riche de l'Hellade ; fat vaniteux qui plus tard encore, tombé dans la dernière misère, se considérait volontiers comme le plus important à Athènes (3). Cette supposition cependant répugne non-seulement à ce que nous venons de dire de la signification de Dionysos, mais encore au but tout entier de la comédie ; car il importait fort peu de savoir ce qu'un Callias pensait des qualités d'Eschyle et d'Euripide. Malgré tout, on ne peut nier que plusieurs endroits de la pièce le désignent spécialement : c'est que la signification nécessairement plus générale du rôle de Dionysos n'interdisait pas au poète de railler à l'occasion une personnalité individuelle qui n'en était pas moins caractéristique pour le public athénien.

IV.

32. L'action de la comédie se divise très facilement et sans contrainte en deux parties. La première dépeint la descente de Dionysos aux Enfers ;

(1) Ainsi, dans les Ταξίαρχοι, Eupolis, sous la figure de Dionysos, instruit dans le service militaire par Phormion (*Cheval.*, 562), semble avoir raillé la mollesse de ses concitoyens. Meineke, *Hist. crit.*, p. 144, Kock. *Com. Attic. fr.*, p. 325, suiv.

(2) Wachsmuth. *Stadt Athen.* I, 682.

(3) Platon. *Prot.* 314, sqq., et Heindorf 311, A ; et *Theétète*, 164, E. Eupolis, Κόλακες, *Oiseaux*, 283, sqq. Xén. *Hell.*, p. 3, 3 sqq.

Digitized by Google

dans la deuxième, se développe la lutte d'Eschyle et d'Euripide (1). Le poète se propose de montrer que les créations grandioses du premier sont bien plus propres que celles d'Euripide à ressusciter l'art dramatique. Dans ce but, force était aux deux rivaux d'engager la lutte, mais de manière que même un admirateur partial d'Euripide fût contraint d'accorder la victoire au rival de ce dernier. Ce rôle d'admirateur et d'arbitre ne devait appartenir qu'au public athénien avec sa préférence bien marquée pour Euripide ; mais comme ce public ne pouvait être transporté en masse sur le théâtre ni davantage descendre en foule aux enfers, une personnification du Démos lui-même, au moins dans le goût des *Chevaliers*, était ici moins opportune, puisque la comédie devait être surtout littéraire. Aussi n'y avait-il pas mieux à trouver pour représenter le public que le *dieu-public*, Dyonysos. Faire descendre précisément ce dieu dans les Enfers était une idée beaucoup trop précieuse et féconde pour que le poète se contentât de l'effleurer. Une dissertation philosophique tiendra compte de la délimitation rigoureuse entre les diverses parties d'un ouvrage, car elle se place au point de vue de l'utilité scientifique. Pour la comédie qui veut avant toutes choses augmenter « l'*allégresse des Dionysies* », elle avait d'autant moins besoin de s'inquiéter de la justesse des rapports existant entre les moyens et la fin, que la seconde partie, la lutte des deux poètes ne pouvait être, par sa nature, aussi riche que la première en situations comiques.

33. Dionysos paraît dans le prologue (1-323) accompagné de sont esclave, Xanthias, dans un costume singulier. C'est d'abord l'esclave qui attire nos regards : qu'il ait eu absolument les habits et la tournure de Silène, cela n'est pas vraisemblable, car si le poète avait voulu rappeler ce maître et fidèle compagnon du dieu, il l'aurait désigné par son nom (2). Mais Dionysos étant le *dieu-public*, il était plus juste de lui donner comme suivant un des esclaves ordinaires de l'Attique. Vêtu comme ceux-ci, de l'ἐξωμίς, Xanthias est assis sur un âne et porte sur ses épaules, suspendu à un bâton, les bagages qui seront utiles à

(1) Des relations immédiates entre le monde supérieur et les Enfers avaient été déjà imaginées par Phérécrate dans les Κραπαατλοί, peut-être aussi par Phrynichus dans les Μοῦσαι. qui semblent avoir eu avec les Grenouilles une certaine ressemblance. Au nombre des inventions les plus belles de cette espèce, est celle d'Eupolis qui dans les Δῆμοι fait revenir de l'Hadès les fameux hommes d'Etat des temps anciens : Solon, Miltiade, Aristide et Périclès. Ils viennent donner leurs conseils aux Athéniens au moment où l'État a perdu son guide par la mort de Périclès. Aristophane lui-même a encore employé dans le *Gerytades* et peut-être dans la comédie Δράματα ἢ Νιόβος une invention semblable à celle qu'il a utilisée dans les Grenouilles.

(2) L'antiquité ne se figurait pas Xanthias à l'image de Silène. C'est ce que prouve la représentation du Vase mentionnée dans la deuxième remarque de la page suivante. Xanthias y paraît avec une forte chevelure; Silène au contraire est toujours chauve. Cf. aussi Wieseler. *Theatergebaude*, p. 110, sqq.

Digitized by Google

Dionysos dans son voyage aux Enfers. Aristophane a eu la plaisante idée de nous représenter l'esclave chevauchant (mode de locomotion qu'il ne doit pas trouver trop incommode), pendant que son maître va à pied ; malgré sa monture, Xanthias porte le paquet sur une de ses épaules, et cet équipage donne lieu à une série de plaisanteries qui préservent de l'ennui ce noble couple. Tout en raillant, ils arrivent dans les environs du district de Mélite en Attique, où Hercule, du moins, le dieu de ce nom, initié aux mystères, possédait un temple : c'est là qu'il habite comme un homme dans sa maison. Tout près de là, voici le Céramique (129), et par la porte de Mélite, πύλαι Μελιτιδες, le chemin qui conduisait à un lieu de sépultures important (1). A ce moment, notre attention se fixe davantage sur Dionysos et sur l'aspect qu'il présente. Par-dessus un habit safran, costume ordinaire des femmes et des hommes efféminés, il porte la peau de lion d'Hercule. Les cothurnes rouges qui le chaussent (vers 47) et sa forte panse (200) forment un étrange contraste avec la massue du dieu. Un vase peint qui représente la scène (2) nous montre, ajoutés à la massue, l'arc, la puissante chevelure et la forte barbe de l'auteur des douze travaux. Dionysos heurte la porte plus violemment qu'il n'est nécessaire, afin de ressembler à Hercule. Indigné d'entendre ce bruit, le véritable Hercule sort du temple ; mais sa fureur se change en éclats de rire, quand il voit l'accoutrement de son demi-frère et comprend ses projets. Dionysos a pris part à la bataille navale où il a accompli d'incroyables exploits. C'est alors, sur son vaisseau, en lisant l'*Andromède* d'Euripide qu'il a résolu de ramener de l'Hadès le poète trépassé, d'autant plus qu'à l'exception peut-être d'Iophon, les tragiques athéniens encore vivants sont absolument mauvais. Hercule lui décrit le chemin qui mène au royaume des morts, avec ses épouvantes et ses périls, mais Dionysos ne se laisse point déconcerter et entreprend avec Xanthias qui, maintenant, marchera à pieds, ce voyage difficile. Aller à pieds avec un paquet sur l'épaule paraît trop dur à l'esclave : un mort sera embauché comme portefaix. Justement en voici un qu'on transporte, mais comme il demande un trop gros salaire, Xanthias se décide noblement à porter lui-même son fardeau. La scène se transporte subitement dans les Enfers. Caron paraît avec sa nacelle étroite, il ne prend à son bord que Dionysos, car Xanthias n'a pas combattu aux Arginuses. L'esclave contournera à pieds le lac achérusien (137). Son maître ne se trouve pas mieux dans la nacelle, car, malgré sa qualité de passager, il lui faut mettre la main à la rame et de plus il perd complètement la tête au milieu du plus agréable concert de grenouilles que l'on puisse

(1) Cf. v. 170 et v. Leutsch., *Philol. Supplementh.*, I, 130 sqq. Bursian, *Geogr. von Griechenland*, I, 276.

(2) Gerhard. *Deukm. et Forschungen*, 1849. Tab. III, 1, Wieseler, ouv. cit. Table Supplém., A, 25.

Digitized by Google

imaginer (1). Il réduit enfin au silence leur *brekekekoax*, car il a bientôt appris leurs coassements, et il leur prouve, en criant comme elles, qu'elles n'en ont pas le monopole. L'insertion de cet épisode comique a eu pour causes les détails suivants : c'était ἐν Λίμναις dans le *Marais*, qu'avait lieu la célébration des Lénées ; de plus, Dionysos, dans son voyage aux Enfers, avait à franchir un marais dans lequel, au dire des croyances populaires, les grenouilles qui devaient avoir assez incommodé dans le *Marais* sur terre, allaient continuer leurs concerts après la mort.

Aussitôt débarqué, Dionysos retrouve à grand peine Xanthias dans les ténèbres et continue sa marche avec lui. Son désir de courir une petite aventure n'est que trop promptement satisfait, à sa grande terreur ; car Empusa paraît et le remplit d'une épouvante extraordinaire. Mais bientôt arrivent jusqu'à eux le son lointain des hymnes et l'odeur des torches ; c'est la preuve qu'ils sont dans le voisinage des Mystes qui jouissent aux Enfers d'une vie heureuse. Le palais de Pluton se montre à une distance assez rapprochée ; le chœur des Mystes, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles, cortège divers et bariolé, entre dans l'orchestre (2).

34. Dans la *Parodos* (324-336 ; 340-353), il appelle Iacchos et le convie à la pompe solennelle. Le dieu va paraître, le front ceint de la couronne de myrte au feuillage abondant, ornement des initiés ; il ouvrira la danse pompeuse en brandissant la torche enflammée, lumineuse étoile de la fête nocturne. Tous, jeunes et vieux, se mêlent au cortège.

De même que la *Parodos* est déjà l'image de cette pompe que les Mystes athéniens avaient coutume de mener à Eleusis (vers 316) le 20 du mois de Boedromion, quand l'ennemi ne parcourait pas la contrée, ainsi les Anapestes qui font suite à la *Parodos* (354-371) sont une imitation moitié sérieuse, moitié plaisante de la proclamation (πρόρρησις) faite, cela est certain, dès le 15 Boedromion par l'hiérophante, le prêtre le plus important dans les Eleusinies. Aux termes de cette proclamation, que l'on répétait peut-être au moment où le cortège d'Iacchos se mettait en marche, les barbares, les sacrilèges, les criminels de toutes sortes étaient exclus de la participation aux mystères : de la même manière, le poète interdit les cérémonies saintes de son art à tous les impurs, détracteurs de la comédie, critiques perfides et jaloux. Pour la même raison les chœurs qui viennent ensuite (372-413 ; 416-430 ; 448-459) sont des imitations évidentes de certains

(1) Les Grenouilles n'étaient visibles ni sur la scène, ni dans l'orchestre, de plus elles ne sont qu'un accessoire dans le drame tout entier, et pourtant elles lui ont donné leur nom. Les comiques aimaient à déguiser plutôt qu'à résumer dans le titre le donnée de leurs pièces, et à exciter la curiosité par des titres absolument extraordinaires.

2) Sur l'ordre du chœur, cf. Arnoldt, *die Chorpartien des Arist.*, p. 148 sqq.

Digitized by Google

rites ordinaires aux fêtes éleusiniennes (1). Le chœur invité au παννυχισμός s'excite aux rires et aux jeux et invite à son tour d'abord Perséphoné (vers 377), puis Déméter et enfin Iacchos, dans la personne duquel il convie le dieu des jeux et des rires, celui qui doit faire oublier les ennuis de la longue route d'Eleusis ; mais dans le Choricon (416-439), Archedemus, le fils de Clisthène (vers 422), et Callias sont livrés aux railleries les plus amères dans le ton des γεφυρισμοί (vers 346). Enfin Dionysos et Xanthias, qui ont pu réprimer leur épouvante et ne se montrent pas peu désireux maintenant de se mêler à l'allégresse universelle, sont informés qu'ils ont atteint la porte de la maison de Pluton ; c'est alors que les femmes mêlées au chœur s'éloignent pour célébrer la fête nocturne de la déesse. Quant au véritable chœur, composé d'hommes initiés (de là au vers 597 : ὦνδρες), il reste pour assister au combat des deux poètes.

35. Avec le premier épeisodion (460-674) commencent les aventures sérieuses de Dionysos. Les coups violents qu'il a frappés par fanfaronnade à la porte de Pluton (436) font sortir un des serviteurs du dieu. A peine Dionysos s'est-il présenté sous son nom d'emprunt (Hercule) que le serviteur, au souvenir de l'enlèvement de Cerbère, éclate en un flot d'imprécations et s'empresse d'aller préparer au « voleur de chien » des tortures vraiment infernales. Dionysos, dans sa terreur, est pris d'un accès de diarrhée, et comme Xanthias prétend ne pas ressentir la plus petite crainte, il lui passe le costume tout entier d'Hercule, à charge de continuer à son tour le rôle du dieu. L'échange vient à peine de se terminer quand une servante de Perséphoné apparaît, porteuse d'une très flatteuse invitation à dîner, dont s'accommode fort l'appétit du prétendu Hercule. Xanthias ne désirerait rien tant que d'accepter (vers 508) ; mais Dionysos n'a entendu jouer le rôle d'esclave que dans les moments où il y avait des périls et des luttes en perspective. Les choses étant maintenant radicalement changées, il redemande l'habillement d'Hercule et se dispose à aller saluer la maîtresse de la maison. Le chœur, pendant ce temps, le félicite chaleureusement pour la prudence avec laquelle il sait plier sa conduite aux circonstances. Malheureusement ses terreurs ne sont pas finies, car voici venir deux dames de la halle, dont jadis le véritable Hercule a trouvé bon d'emporter les marchandises sans payer. Après avoir refait d'après leurs souvenirs le menu des aliments absorbés gratis par le rustre, elles s'empressent d'aller trouver Cléon et Hyperbolus, qu'elles pousseront à intenter à leur voleur un procès criminel. Dionysos est expert en matière de flatterie : il persuade à Xanthias de reprendre une seconde fois le masque dangereux d'Hercule ; désormais, l'esclave peut en être certain, il le conservera réellement et toujours. Dans un choricon (590-597) le chœur exhorte le

(1) Cf. Schœmann. *Griech. Altert.* II 363-384.

Digitized by Google

prudent esclave au courage et à la persévérance. Justement il a besoin de cela, car le serviteur de Pluton reparaît aussitôt, accompagné de quelques sbires infernaux ; il vient enchaîner le voleur de chien qui est maintenant Xanthias. Mais celui-ci, fort de son innocence, demeure tranquille et sans craintes ; quand, en effet, aurait-il enlevé Cerbère? Par bonheur la procédure athénienne est en vigueur chez les morts ; aussi, pour établir son innocence, offre-t-il très libéralement à son adversaire d'appliquer la question à son esclave Dionysos (vers 615). Dionysos, qui ne goûte pas une semblable expérience, donne à entendre qu'il est dieu. Xanthias est d'avis que cela n'importe pas : si son esclave est un dieu, il ne sentira point la douleur. Comme en outre Xanthias de son côté prétend être d'essence divine, la vérité ne peut être découverte qu'en appliquant impartialement des coups aux deux personnages. Tous deux, sous le poids du bâton, ressentent les plus vives douleurs, mais ils les répriment avec une telle fermeté que le serviteur ne peut décider dans l'affaire. Il s'avise enfin, malheureusement un peu tard, d'un moyen bien plus simple pour découvrir la vérité : il conduit ses deux prisonniers devant Pluton et Perséphoné qui doivent connaître tous les membres de la famille divine, soit personnellement soit par l'annuaire officiel de l'empire céleste.

36. Là se termine la première partie de la comédie ; le poète profite de la pause pour insérer dans sa pièce une parabase (675-637.) Comme déjà les rôles du chœur accessoire (les grenouilles) n'ont pas été sans importance, cette parabase ne se compose que d'une ode (675-685), d'un epirrhème (686-705), d'une antode (706-716), et d'un antépirrhème (717-737). Dans l'ode, Aristophane se moque du démagogue Cléophon qui n'est même pas Athénien par sa naissance ; dans l'antode, c'est à Cléigène qu'il s'attaque, Cléigène, le roi du savon et des lessives. Quant aux epirrhèmes, ils s'occupent de la situation de l'État d'une manière si noble et si propice à la réconciliation des partis que c'est là vraiment ce qui a dû séduire le peuple et le pousser à ordonner la reprise de la pièce (§ 18).

37. Le deuxième épeisodion (738-813) constitue une transition assez brusque à la seconde partie du drame ; chose qui se rencontre fréquemment d'ailleurs chez Aristophane (1). Xanthias qui revient en scène avec le serviteur de Pluton est furieux que Dionysos ait été reconnu pour un dieu. Soudain des profondeurs de l'empire de Pluton se fait entendre un bruit confus, provenant, comme l'explique le serviteur, d'une dispute entre Eschyle et Euripide. Tout comme le monde supérieur, le monde infernal a ses honneurs et ses récompenses : l'artiste

(1) C'est une méprise que de conclure de certaines données inexactes du deuxième et du troisième arguments, qui du reste sont sans valeur, à une marche différente du dénouement dans quelque composition précédente du drame.

Digitized by Google

supérieur dans son genre est nourri dans le Prytanée souterrain et s'assied à une place d'honneur près du trône de Pluton ; mais s'il survient un artiste plus illustre, celui-ci remplace le premier. C'est ainsi que jusqu'alors Eschyle était resté paisible possesseur de la place d'honneur des tragiques. Mais Euripide, aussitôt descendu dans les domaines de Pluton, fit une conférence à laquelle assista un public nombreux de voleurs, d'assassins, d'escarpes et de détrousseurs de grands chemins. Semblables aux Abdéritains de Lucien, cette foule fut saisie d'un tel délire esthétique, en entendant les subtilités dialectiques du rhéteur, qu'Euripide en profita pour oser mettre la main sur le trône du vieux maître Eschyle. Pluton lui-même qui n'avait jamais encore vu de révolution (760) se produire dans l'empire des morts, et qui, oubliant son ancienne sévérité, avait en outre perdu la tête, Pluton se contenta d'ordonner une lutte entre les poètes. On n'était indécis encore que sur le juge à élire pour ce tribunal esthétique. Mais Dionysos arrivait à propos ; et on se décida vite : c'était bien là le meilleur juge à constituer en matière de poésies dionysiaques.

Un choricon peu étendu (814-829) donne un portrait excellent des deux adversaires.

38. Le troisième épeisodion (830-904) [1] nous les montre en personne. Euripide dans son orgueil ne veut pas céder le trône de la tragédie, il est prêt à soutenir toutes sortes de combats. Eschyle ne se décide à accepter la provocation qu'en faveur de la bonne cause. Le juge du combat offre un sacrifice aux Muses, pendant que le chœur implore la protection de ces déesses (875-882). Les deux combattants se mettent à leur tour en prières : Eschyle invoque Déméter, la fondatrice des mystères sacrés ; quant à Euripide, il prie quelques divinités nouvelles créées par lui, et qui ont une grande ressemblance avec celles de Socrate dans les *Nuées*.

39. Le chœur suivant (895-904 ; 992-1003) exprime la conviction que les deux poètes se montreront dignes de leur renommée ; la dispute commence dans le quatrième épeisodion (905-991). Représenter cette querelle dans une comédie n'était pas chose facile ; en effet, il fallait mettre en relief, avec clarté et précision, les qualités et les défauts des deux poètes. Les rapports qu'ils avaient entre eux et avec le but idéal de la poésie devaient être exprimés d'une façon toute spéciale ; car s'il était nécessaire de conserver l'enjouement et la folle gaieté de la Muse comique, il fallait éviter par contre d'approfondir le sujet suivant des principes arrêtés, de l'épuiser systématiquement ; en un mot il fallait se garder d'une grave discussion scientifique. Le poète a bien pris soin de ne pas traiter le sujet d'une manière superficielle ; il n'est pas tombé davantage dans l'érudition esthétique ; au contraire, il a heureuse-

(1) Introd. aux Chevr., § 33, Rem.

Digitized by Google

ment dirigé sa barque entre ces deux écueils. Quand il s'agit du but suprême de la poésie, de son principe moral, Aristophane fait parler les deux combattants, et surtout Eschyle, avec tout le sérieux de l'enthousiasme ; seulement Dionysos, par ses questions et ses remarques absurdes, nous rappelle que nous assistons à une comédie. Mais là où il n'est question que de particularités secondaires concernant le caractère des deux poètes. Aristophane rétablit dans tous ses droits le comique incisif ; et ce qui ne contribue pas peu à ce résultat, c'est qu'Eschyle même ne saurait échapper à l'élément plaisant. Les moyens comiques de la querelle : armes, équerre, règle, etc..., sont mis habilement par le poète sur le compte d'Euripide (801-802), parce que ce poète aurait désiré expressément qu'on éprouvât l'art de chacun en pesant tous ses mots.

40. Euripide commence l'attaque dans les tétramètres iambiques (Introd. aux *Nuées*, 21). De Sophocle il ne dit absolument rien, car la valeur de ce poète n'avait pas besoin d'être démontrée à un public athénien, mais il cherche à établir et à mettre hors de doute les améliorations qu'il prétend avoir introduites dans l'art. S'il faut l'en croire, Echyle, imitant ses devanciers, s'est occupé à l'excès de l'élément lyrique dans la tragédie, c'est-à-dire des chœurs ; quant à l'élément dramatique, le dialogue, il l'a négligé d'une façon choquante. Ainsi ses héros restaient assis souvent pendant des heures, muets et immobiles ; si par hasard ils ouvraient la bouche, c'était pour lancer d'une voix sinistre, à la manière de fantômes, une douzaine de mots gros comme des buffles, éclatants comme des sons de trompette, au milieu des spectateurs qui n'y entendaient rien. C'est pourquoi il a dû, lui Euripide, traiter la tragédie par l'homéopathie : purger cette enflure par des laxatifs modérés, éclaircir ce pathos par des potages maigres. De cette manière, le style, devenu plus digestible, était mis à la portée des créatures humaines et réelles, des femmes et des esclaves, aussi bien qu'à la portée des héros. De cette manière encore, la tragédie d'Euripide avait obtenu l'avantage de plaire par un certain parfum de liberté, d'égalité et de démocratie (952), tandis que les poésies d'Eschyle blessaient par leur rudesse aristocratique. Désormais il n'était plus nécessaire de remplir les drames de sujets d'un grandiose immodéré ; on pouvait trouver du plaisir à voir représenter le confortable et la tranquillité de la vie domestique, bourgeoise ; il était possible dès lors d'unir l'agréable à l'utile, l'art à l'enseignement familier.

41. Depuis longtemps Eschyle a vu avec colère cette conception de jour en jour plus abjecte de la poésie faire des progrès considérables. Le chœur est obligé de l'avertir (992-1003) pour l'empêcher d'éclater trop violemment. Le cinquième épeisodion (1004-1098) contient sa réponse dans de magnifiques trétramètres anapestiques. Il commence aussitôt en parlant du but le plus élevé que l'art ait à atteindre. Même Euripide est contraint d'avouer que les efforts de l'art doivent tendre au perfectionne-

Digitized by Google

ment moral ; et pourtant ce n'est pas là l'idéal qu'a poursuivi Euripide, Eschyle en donne la preuve. Pour lui, il a toujours cherché à réveiller par ses tragédies les mâles idées et le patriotisme, et ce n'a pas été en vain ; Euripide, au contraire, a choisi pour thème l'amour criminel, il a en outre fermé l'esprit du peuple à toute pensée grande et généreuse pour le diriger vers les choses mesquines et abjectes. De même que maintes fois ses héros s'avilissent pour arriver à la réalisation de buts personnels et même très secondaires, de même que souvent on les voit se cacher sous des haillons et dans la saleté, de même, à son école les citoyens ont désappris à ne penser que pour l'Etat et à se sacrifier pour lui. Ils essaient même par la ruse et par la tromperie de se soustraire aux prestations qu'il leur impose. Les jeunes gens sont efféminés, les palestres sont désertes, la discipline dans la cité et dans l'armée s'est relâchée, les femmes sont tombées dans la dépravation ; la force corporelle du peuple est si bien amoindrie, que les fêtes mêmes des dieux n'ont plus leur éclat d'autrefois.

42. Après que la différence d'Eschyle et d'Euripide a été ainsi décrite dans ses points principaux, le chœur, dans un choricon (1099-1108-1109-1118) invite les combattants à aborder de plus près et séparément les diverses parties de la tragédie. C'est ainsi que le sixième épeisodion (1119-1250), qui nous frappe aussitôt par le changement de ton (§ 39, 40, 41), est consacré aux prologues des deux poètes. Euripide reproche à son adversaire l'obscurité dans l'exposition et l'élocution, ainsi que d'intolérables tautologies. Eschyle de son côté lui prouve que toute sa subtilité dialectique manque étrangement de la rigueur d'une saine logique, que les débuts de ses prologues se font remarquer par une trivialité insupportable (vers 1200), un mélange ridicule de pathos et de vulgarité. Euripide veut détruire l'impression que cette démonstration d'un haut comique a faite sur Dionysos, il entreprend de montrer ce que les chœurs d'Eschyle ont de condamnable ; le chœur manifeste l'étonnement légitime que lui cause cette prétention (1251-1260).

Le septième épeisodion (1261-1369) contient la critique des chœurs. Euripide reproche à ceux d'Eschyle l'obscurité de l'expression, un usage étrange du refrain et une musique démodée. Dans ceux d'Euripide, Eschyle blâme le manque de cohésion des diverses parties, le désaccord du fond et de la forme, de faux ornements, le caprice et la trivialité de l'invention, la mollesse et l'absence de lois qui caractérisent les mètres. Un morceau particulièrement réussi est cette imitation d'une Monodie d'Euripide qu'Eschyle donne comme un appendice au jugement des chœurs.

43. Le jugement proprement esthétique se termine ici ; c'est alors qu'Eschyle, d'une manière souverainement comique, passe de la défensive à l'offensive pour achever la défaite de son rival. Dans le huitième Epeisodion (1378-1499) qui est amené lui-même par un choricon (1370-

Digitized by Google

1377), il conduit Euripide à la balance que celui-ci a fait apporter en personne et montre, en pesant les vers à leur juste poids, que la poésie de son adversaire est au fond légère comme la plume. Pendant toute la durée de ce procès esthétique, la prédilection de Dionysos pour Euripide a été fortement ébranlée ; et la rectitude de goût qui l'a rangé parfois malgré lui du côté d'Eschyle, se trouve enfin justifiée. Pour cette raison il éprouve une hésitation singulière : il est venu chercher Euripide, mais Eschyle a pour lui le goût, la conviction et l'issue de la lutte. Au moment où tout se précipite vers la conclusion, il se rappelle qu'il a souhaité ramener un poète excellent des Enfers, non pas seulement pour la poésie, mais aussi pour l'Etat ; aussi demande-t-il aux deux rivaux de donner leur appréciation sur la situation politique d'Athènes. Eschyle ayant encore obtenu le prix, il se décide en sa faveur. Le chœur (1481-1499) approuve ce choix, et dans l'exodos (1500-1533) Dionysos ramène le poète sur la terre pour le salut d'Athènes.

MARC-AURÈLE ANTONIN

Par Ed. Zeller (1),

Traduit de l'allemand par H. Martin, ancien élève de la Faculté, professeur d'allemand au collège de La Rochefoucauld.

On sait que les siècles de la domination impériale à Rome sont l'époque où s'est accomplie une des plus importantes et des plus profondes révolutions dans la vie intellectuelle de l'humanité : l'avénement du christianisme, sa propagation victorieuse chez les principaux des anciens peuples cultivés, la chute de leurs religions polythéistiques et de la forme de civilisation qui s'y rattachait. Dans ce grand mouvement historique, la philosophie grecque a pris une part prépondérante : d'un côté, c'est elle qui, dès son apparition, fit à la croyance aux anciens dieux les plus profondes, les plus mortelles blessures, qui plus que tout autre manifestation de l'esprit contribua à produire dans la culture hellénique ce changement de manière de voir et de penser, grâce auquel ont été rendus possibles le développement et la naissance même du christianisme. D'un autre côté, les plus grands des philosophes grecs mirent tous leurs efforts à compenser la perte de ces croyances qu'ils avaient détruites par une plus juste notion de la divinité et de son action dans le monde, par une morale dont les principes fussent plus purs et les ressorts plus puissants ; pour la même cause ils tentèrent de modifier la religion populaire de telle sorte, qu'on pût, en lui conservant sa valeur traditionnelle, en faire comme le support de la vérité

(1) *Vorträge und Abhandlungen ; Erste Sammlung.* Leipsig, 1875.

Digitized by Google

morale et religieuse pour le grand nombre de ceux à qui manquait la culture scientifique. C'est précisément dans les siècles qui précédèrent et suivirent la naissance du christianisme que cet intérêt moral et religieux devient plus dominant dans la philosophie gréco-romaine. Tandis que le goût et la faculté des recherches scientifiques personnelles se perdent de plus en plus, grandit en proportion le besoin d'être éclairé sur les questions dont dépend avant tout le bonheur de l'humanité. Alors la philosophie, en se confinant aux devoirs pratiques, se modèle graduellement sur la culture générale, et, pour lui tenir lieu de cette religion positive qu'elle a perdue depuis longtemps, lui donne une sorte de religion naturelle universelle.

Parmi les écoles philosophiques dont les efforts ont tendu vers ce but pendant les derniers siècles de l'histoire ancienne, aucune n'a produit d'effets plus profonds, n'a eu une influence historique plus durable, que l'école stoïcienne. Fondée à Athènes par Zénon de Chypre vers le commencement du IIIe siècle avant J.-C., cette école a conservé pendant cinqcents ans une situation éminente. Dans tous les lieux où était parvenue la civilisation hellénique, elle avait attiré à elle la plupart des hommes de bien, et quand la philosophie grecque fut transplantée à Rome, c'est au stoïcisme que se donnèrent tous ceux qui avaient à cœur le retour de l'austérité d'autrefois et de l'ancien état de choses, qui, au milieu des horreurs des guerres civiles et sous l'oppression de la nouvelle tyrannie, avaient gardé quelques restes des vieilles mœurs romaines et des sentiments républicains. Le stoïcisme avait justement avec le caractère romain de l'affinité sur bien des points; par la sévérité de sa morale, par ses vues graves et religieuses sur l univers; par cet esprit de virile indépendance qui l'animait, par la tendance pratique qu'il donna aux principes philosophiques, il devait se recommander aux Romains à un bien plus haut degré que la philosophie platonicienne avec son idéalisme spéculatif, et que celle d'Aristote avec ses dehors tout scientifiques et cet appareil de recherches qu'on ne pouvait à Rome ni comprendre ni goûter. La philosophie romaine est le stoïcisme, non pas exclusivement, mais d'une manière prépondérante, et si d'ailleurs cette doctrine doit aux Grecs toutes ses conceptions scientifiques, ce n'est que dans le monde romain qu'elle trouva, pour son action pratique et civilisatrice, le terrain le plus propice et le plus vaste théâtre.

Le dernier nom important de la série des philosophes stoïciens est celui de Marc-Aurèle Antonin. Mais ce n'est pas la seule circonstance qui nous le rende intéressant; le dernier des stoïciens est un si digne représentant de son école, que nous ne trouverons pas de figure plus noble pour en montrer le caractère. Avec les traits primordiaux du stoïcisme, nous reconnaîtrons aussi, dans sa conduite et dans ses opinions, les changements que la doctrine avait depuis cinq siècles gra-

Digitized by Google

duellement subis. Nous ne voyons d'ordinaire dans les philosophes de ce temps-là que des savants qui, de leur école, cherchent à agir sur la vie humaine par leurs discours et leurs préceptes ; mais avec Marc-Aurèle, la philosophie est mise à l'épreuve ; avec lui elle monte sur le trône du monde romain, et essaye ses forces à la solution d'un problème tel qu'il ne s'en est jamais présenté de plus difficile dans l'histoire. Au cours de cette tentative, elle se trouve enfin mise en contact avec une puissance morale nouvelle, qui a un point de départ tout opposé, marche dans une direction tout autre, mais travaille à la même tâche, au relevement d'un monde qui tombe en ruines : c'est le christianisme ; et l'attitude que la philosophie prend en face de lui montrera non seulement leurs différences et leurs affinités, mais aussi les relations de l'église chrétienne avec l'Etat romain. J'essaye ici, autant que l'espace me le permet, d'esquisser sous ces divers points de vue le caractère de Marc-Aurèle, et d'indiquer sa place dans l'histoire.

Marcus-Annius Verus, ainsi se nommait d'abord notre stoïcien, naquit l'an 121 après J.-C. à Rome, où son arrière-grand-père était venu d'Espagne. Les familles auxquelles il était allié du côté paternel et maternel étaient arrivées aux plus hautes magistratures par la faveur de plusieurs empereurs et par le mérite personnel. Le jeune Marcus pouvait donc se livrer aux plus belles espérances, et bien qu'il eût depuis longtemps déjà perdu son père, ses deux aïeuls et sa mère ne négligeaient rien de ce qui pouvait le préparer à une situation éminente. Encore enfant, il était grave, possédé d'un désir extraordinaire de s'instruire et d'un tel amour de la vérité, que l'empereur Adrien, au lieu de l'appeler *Verus*, avait coutume d'employer le superlatif *Verissimus*. Il se voua à l'étude avec une ardeur trop grande pour sa faible constitution. Même étant sur le trône, il payait à ses maîtres un rare tribut de respect, et leur donnait les preuves les plus éclatantes de sa reconnaissance. Le goût de la philosophie s'éveilla en lui de bonne heure ; il n'avait pas douze ans qu'il portait déjà des habits de philosophe, le costume introduit surtout par les cyniques et les stoïciens. Il faisait en même temps connaître quel genre de philosophie lui plaisait le plus en s'imposant, pour se déshabituer de tout besoin, des privations dont il ne restreignit l'excès que sur la prière de sa mère. Il eut pour maîtres des hommes de diverses écoles, mais principalement des stoïciens, et il se plaît encore dans sa vieillesse à indiquer ce qu'il doit à chacun d'eux pour le développement de son intelligence et surtout de son caractère. Son idéal était le stoïcisme, et parmi les philosophes stoïciens, aucun ne produisit sur lui d'impression plus profonde qu'Épictète, qui avait vécu à Rome sous Néron et ses successeurs, d'abord esclave, puis affranchi, plus tard en Epire, après la proscription des philosophes par Domitien, et qui était mort sous le règne de Trajan, à un âge avancé. Si Marc-Aurèle put, dans la suite, mettre en pratique

Digitized by Google

sur le trône cette philosophie de l'esclave phrygien, c'est à l'empereur Adrien qu'il le dut. Ce prince sans enfants avait adopté et désigné pour son successeur Lucius Céjonius Commodus son favori. Mais il semble qu'il ait dès lors pensé à donner plus tard une part du pouvoir à Annius Verus, qui avait de bonne heure gagné son affection. C'est au moins ce que fait supposer cette circonstance, qu'il fiança l'adolescent de quinze ans avec la fille de Commode. Mais avant que ce mariage fut conclu, la mort emporta Commode, qu'avaient affaibli sa mollesse et ses excès. Adrien prit alors des mesures pour assurer à Marcus sa succession au trône ; à la place de Lucius Céjonius, il adopta le vertueux Titus Aurelius Antoninus qui, dans la suite, obtint et mérita comme empereur le surnom de pieux ; mais il décida en même temps que celui-ci adopterait son neveu Marcus Annius Verus, et avec lui le jeune fils de Commode. En conséquence de cette adoption, Marcus changea les noms de famille qu'il avait portés jusqu'alors pour ceux de son père adoptif, de sorte qu'il s'appela depuis Marcus-Aurelius Antoninus, tandis que son nom d'Annius Verus passa dans la suite au jeune Lucius Cejonius Commodus son frère d'adoption, qu'il semble également avoir adopté à son avénement. Peu de mois après avoir pris ces dispositions, Adrien mourut (juillet 138 après J.-C.), et Antonin le Pieux monta sur le trône.

H. MARTIN.

(*A suivre*).

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & C^ie

Digitized by Google

DÉCEMBRE 1884. DEUXIÈME ANNÉE. — N° 10.

BULLETIN MENSUEL

DE LA

FACULTÉ DES LETTRES

DE POITIERS

AVIS

Les personnes dont l'abonnement expire le 1er janvier prochain, et qui n'ont pas l'intention de le renouveler, sont priées de vouloir bien nous en informer le plus tôt possible.

On continuera à servir les anciens abonnements jusqu'à avis contraire. Les quittances seront présentées à domicile dans le courant de février 1885.

La table des matières de la 2e année sera jointe à un des prochains numéros du Bulletin.

CHRONIQUE

Dans la séance solennelle de rentrée des Facultés, qui a eu lieu le 27 novembre, M. le Recteur de l'Académie de Poitiers a retracé la carrière et fait l'éloge de M. Albert Dumont. Le *Bulletin* s'associe aux sentiments de sympathie et de regret qu'a éloquemment exprimés M. Chaignet. La mort de M. Dumont est une perte cruelle pour l'Enseignement supérieur, et en particulier pour la Faculté des lettres de Poitiers, qui avait reçu de lui de nombreux témoignages d'une bienveillance spéciale.

M. Hild a lu dans la même séance un rapport que nous publions plus loin sur le concours ouvert entre les étudiants de la Faculté des lettres. Sur cinq mémoires qui avaient été envoyés, deux ont paru dignes de

Digitized by Google

récompense. Les lauréats sont MM. Vessereau, boursier d'agrégation, et Eymard, étudiant libre de la Faculté, licencié ès lettres.

***

La Faculté a tenu en novembre sa 2e session ordinaire de licence. Cinq candidats se sont présentés ; deux ont été jugés dignes du grade : ce sont MM. Bonnet, candidat étranger à l'Académie, et Eymard.

La session du baccalauréat de novembre-décembre a donné les résultats suivants :

1re *partie.* — Candidats examinés : 301 ; admis à l'examen oral : 119 ; admis définitivement : 85 ; proportion des admis : 28 0/0 ; des ajournés : 72 0/0.

2e *partie.* — Candidats examinés : 138 ; admis à l'examen oral : 85 ; admis définitivement : 71 ; proportion des admis : 51 0/0 ; des ajournés : 49 0/0.

***

M. Hild vient de terminer son édition annotée du Xe livre de Quintilien, qui paraîtra dans le courant du mois de décembre chez Klincksieck, rue de Lille, 11, Paris. Le *Bulletin*, qui a donné déjà plusieurs fragments de cette édition classique, en publiera l'introduction dans son prochain numéro.

***

L'abondance des matières nous oblige à différer, jusqu'au prochain numéro, le compte-rendu de l'édition des *Adelphes* publiée par notre collaborateur et ancien collègue, M. Plessis, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen. Le volume vient de paraître chez Klincksieck ; nous le recommandons dès à présent à l'attention spéciale des candidats à l'agrégation de grammaire.

Autres ouvrages recommandés et dont le *Bulletin* rendra compte ultérieurement :

Les Institutions de l'Ancienne Rome, 1 vol., par MM. Robiou et Delaunay, chez Didier, 35, quai des Grands-Augustins.

Histoire de la littérature grecque, 1 vol., par M. Nageotte (2e édition), chez Garnier, 6, rue des Saints-Pères.

Lucrèce : *De la nature des choses, Ve livre*, texte annoté par MM. Benoist et Lantoine, précédé d'une analyse littéraire par M. Patin, chez Hachette, 79, boulevard Saint-Germain (dans la collection des éditions savantes).

Digitized by Google

PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

SUJETS DE COMPOSITION DE LA 3e SÉRIE (du 1er décembre au 1er janvier.)

Epreuves communes et licence ès lettres.

COMPOSITION LATINE. — Quaeretur quae fuerit apud Romanos *saturae* vocabuli origo, quae variae significationes ; utrum jure Quintilianus gloriatus sit : *Satura tota nostra est.*

COMPOSITION FRANÇAISE. — Expliquer cette pensée de Pascal : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau; la disposition des matières est nouvelle. » (Edit. Havet, art. VII, § 9.)

COMPOSITION DE GRAMMAIRE. — Quelles sont les principales licences grammaticales consacrées par l'usage des poètes latins classiques ?

QUESTION DE MÉTRIQUE. — Particularités de versification amenées dans Virgile par l'emploi de mots grecs.

VERS LATINS. — Horatius Vario, per quem sibi aditus in Maecenatis domum et amicitiam patuerat, gratias agit.

THÈME GREC. — L'âme d'un homme bien né me paraît ressembler à un but qui offre peu de résistance : bien des archers en cette vie y dirigent leurs traits, ayant leurs carquois pleins de discours variés et de toute espèce ; mais tous ne visent pas aussi juste : les uns, tendant fortement la corde, lancent le trait avec trop de vigueur; ils touchent le but, mais le trait n'y reste pas, il le traverse avec vitesse, il fuit, et laisse une blessure ouverte dans l'âme. D'autres, au contraire, tirent d'une main faible et mal assurée ; leurs traits n'atteignent pas le but, mais ils tombent sans force au milieu du chemin; ou, si, par hasard, ils arrivent, ils effleurent à peine la surface et ne font point une blessure profonde, parce qu'ils n'ont pas été lancés avec vigueur.

Mais un bon archer commence par considérer attentivement le but, s'il est trop mou ou trop dur pour les traits; car il y a des buts impénétrables; puis, après cet examen, il frotte sa flèche, non pas de poison, comme les Scythes, ni de suc de pavot, comme les Crétois, mais de je ne sais quelle liqueur douce et pénétrante, après quoi il la décoche.

(*Trad. du grec.*)

LICENCE HISTORIQUE.

Formation de la cité romaine : les tribus, les gentes, le patriciat et la clientèle sous les rois.

LICENCE PHILOSOPHIQUE.

I. Théorie de la substance chez Leibniz; comparaison avec la même théorie chez Gassendi, Descartes et Spinoza.

II. La Mémoire.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE.

VERSION LATINE. — *Sénèque le Rhét.*, Controv., Lib. II, prooem : « *Cum repeterem quos ... elaboratae orationi aderat.* »

Digitized by Google

THÈME LATIN. — *Fénelon*, Dialogues des morts ; Ulysse et Grillus : « *C'est par sagesse que je méprise les hommes... être bête que méchant fou.*

VERS LATINS. — Même sujet que pour la licence.

VERSION GRECQUE. — Sophocle, *Electre*, vers 86-120 (Tournier).

THÈME GREC. — Préface du discours de la Bruyère à l'Académie : *Je viens d'entendre, a dit Théobalde. . et de faire des transitions.*

AGRÉGATION DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Mêmes sujets que pour la licence.

CERTIFICAT D'APTITUDE.

Version allemande.

Im Jahre 341 wurde der Arianer Wulfila oder Ulfilas, wie ihn die Griechen nennen, auf der Synode von Antiochia zum Bischofe der Gothen geweiht, das heisst der Westgothen im Norden der unteren Donau. Er war ungefaehr dreissig Jahre alt. Er beherrschte drei Sprachen ; er predigte griechisch, lateinisch, gothisch ; und diese Sprachgewalt stellte er in den Dienst des würdigsten Zweckes. Es ist uns glaublich bezeugt, dass er die ganze Bibel übersetzte. Nur die Bücher der Koenige soll er weggelassen haben, um die kriegerischen Instincte seiner Landsleute nicht zu naehren. Er vollbrachte das Werk bei einem Volke, welchem bis dahin die ersten Anfaenge einer Litteratur gefehlt hatten ; er gab einem Volke die Bibel in die Hand, welches bis dahin nicht einmal wusste, was Lesen sei ; er schuf eine Sprache, die auf Pergament zu malen war, für ein Volk, welches bis dahin nur auf Holz und Stein einzelne Zeichen oder eine Folge weniger Worte geritzt hatte.

Thème allemand.

Allons, venez ça tous, que je vous distribue mes ordres, et règle à chacun son emploi. Approchez, dame Claude ; commençons par vous. Bon, vous voilà les armes à la main. Je vous commets au soin de nettoyer partout ; et surtout prenez garde de frotter les meubles trop fort, de peur de les user. Outre cela, je vous constitue pendant le souper au gouvernement des bouteilles ; et, s'il s'en écarte quelqu'une, et qu'il se casse quelque chose, je m'en prendrai à vous, et le rabattrai sur vos gages... Vous, Brindavoine, et vous, La Merluche, je vous établis dans la charge de rincer les verres et de donner à boire, mais seulement lorsqu'on aura soif, et non pas selon la coutume de certains impertinents de laquais, qui viennent provoquer les gens, et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas.

Version anglaise.

Kerry.

The south-western part of Kerry is now well known as the most beautiful tract in the British isles. The mountains, the glens, the capes stretching far into the Atlantic, the crags on which the eagles build, the rivulets brawling down rocky passes, the lakes overhung by groves in which the wild deer find covert, attract every summer crowds of wanderers sated with the business and the pleasures of great cities. The beauties of the country are indeed too often hidden in the mist and rain which the west wind brings up from a boundless ocean. But, on the rare days when the sun shines ont in all his glory, the landscape has a freshness and a warmth of colouring seldom found

Digitized by Google

in our latitude. The myrtle loves the soil. The arbutus thrives better than even on the suuny shore of Calabria. The turf is of livelier hue than elsew here.

Thème anglais.

Socrate.

Fils d'un sculpteur d'Athènes, Socrate exerça d'abord cette profession, et on cite de lui un groupe des trois Grâces ; mais il s'adonna bientôt à l'étude de la philosophie, et se distingua par la pureté de sa morale, la force de sa raison et la beauté de son esprit. Un de ses titres les plus glorieux est d'avoir eu pour disciples Alcibiade, Platon et Xénophon. Sa philosophie n'était ni sombre ni sauvage ; il aimait la gaieté, il pensait que l'homme ne pouvait être heureux que par la justice, la bienfaisance et une vie pure. Son bonheur excita contre lui des envieux qui devinrent ses accusateurs. Anitus et Mélitus prétendirent qu'il professait l'athéisme parce qu'il se moquait de la pluralité des dieux. L'aréopage, devant lequel il se defendit avec fierté, le condamna à boire la ciguë, et il périt à l'âge de 70 ans, 400 ans avant l'ère chrétienne.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS OUVERT ENTRE LES ÉTUDIANTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES (1883-1884)

Lu à la Séance solennelle de la Rentrée des Facultés le 27 novembre 1884

—

MONSIEUR LE RECTEUR,

MESSIEURS,

L'heureuse initiative de M. le doyen de la Faculté des lettres, secondée avec empressement par l'administration supérieure, nous ayant permis d'instituer, entre les étudiants, un concours annuel sur des sujets empruntés à nos divers ordres d'enseignement, j'ai la satisfaction de vous faire connaître les premiers résultats obtenus et de proclamer les noms des vainqueurs. Ce concours, dans la pensée de ceux qui l'ont organisé, n'est que la conséquence d'un ensemble de mesures qui, transformant le caractère de notre enseignement, l'ont approprié à un auditoire spécial, lui ont assigné un but précis et nettement défini. Jadis les leçons descendant de nos chaires, s'adressaient surtout aux amateurs lettrés qui formaient la meilleure, la plus belle partie de notre auditoire. Leur présence, pour le plus grand nombre d'entre nous, était une invitation à sacrifier aux grâces, à puiser de préférence, dans le trésor des littératures, ce qui piquait la curiosité mondaine, provoquait les émotions agréables et mettait dans la monotonie de l'exis-

Digitized by Google

tence provinciale une heure de distraction intelligente. Aujourd'hui, nos salles de cours n'ont plus guère que des échos sévères, peu susceptibles de charmer l'oreille des profanes ; auprès de nos chaires se groupe un public assidu d'étudiants à qui l'État fait des loisirs modestes, mais appréciables, qu'il nous confie avec la mission d'en former des maîtres capables pour la jeunesse française. Véritable tyran du public et du professeur à la fois, l'étudiant ne réclame pas tant ce qui est agréable et intéressant à entendre que ce qui le mettra en état de franchir sans encombre les rudes étapes de la licence et de l'agrégation, de faire face avec honneur aux obligations prochaines du professorat. Grâce à lui, l'éloquence académique qui trouvait dans ces salles son plus brillant refuge, s'en est exilée, peu s'en faut, pour laisser la place à la science technique, terne et rébarbative. La conférence familière, à bâtons rompus, pleine de redites, sans grand souci de l'élégance, avant tout préoccupée d'aller aux esprits récalcitrants, a détrôné la leçon élégante de forme, aimable par son objet, berçant dans un doux murmure des intelligences qui pouvaient se passer de creuser pour savoir, qui ne demandaient qu'à entendre pour se divertir. Que les amateurs d'un genre qui a produit tant de chefs-d'œuvre de délicatesse, de grâce, de finesse élégante et d'éloquence tempérée, regrettent cet état de choses, cela est trop flatteur à l'endroit de notre passé pour que nous songions à protester. Nous-mêmes aux heures de labeur ingrat, consacrées à corriger les essais modestes de nos futurs professeurs, à étudier sur leurs visages les incertitudes, les résistances d'une pensée qui tarde à pénétrer la nôtre, il nous arrive de partager ces regrets. Mais, lorsque nous nous avisons ensuite de suivre au-delà de cette enceinte ceux que nous avons tenté ainsi d'initier aux saines méthodes scientifiques, à qui nous avons ouvert les sources du savoir et appris à y puiser, lorsque nous nous les représentons dans les classes de nos lycées et de nos plus modestes collèges, communiquant le résultat de nos travaux, imprimant la marque de notre esprit aux jeunes générations, espoir de l'avenir, il nous semble que notre rôle, au lieu d être diminué, a singulièrement grandi ; que, par l'organisation de l'enseignement utile et scientifique dans les facultés des lettres, on a mis dans nos mains le sort même des études classiques en France.

Pénétré de ces pensées généreuses, l'administrateur habile, le professeur éminent qui préside aux destinées de notre faculté, n'a rien négligé pour que dans l'application elles portassent tous leurs fruits. Grâce à lui, on a organisé, dans l'intérieur de ces bâtiments déjà trop étroits, une salle d'études où, durant l'intervalle des cours et sans perte de temps, nos étudiants assurent les résultats de l'enseignement qu'ils viennent de recevoir et préparent l'enseignement qui les attend ; on a adouci, dans le sens le plus libéral possible, le règlement de la bibliothèque universitaire, en laissant sortir, sous certaines garanties, les

Digitized by Google

ouvrages dont les travailleurs peuvent avoir besoin ; on a créé un bulletin mensuel qui porte sur tous les points d'un vaste ressort académique les conseils et les leçons des professeurs ; on a admis les travaux des étudiants à paraître dans ce bulletin à côté de ceux de leurs maîtres, sous la seule condition qu'ils soient utiles à ceux qui les liront comme à ceux qui les ont produits ; enfin, comme couronnement de ces institutions diverses, comme sanction supérieure de leurs résultats, on a organisé le concours dont nous avons à juger, à récompenser aujourd'hui les premiers fruits.

Ce concours n'est pas une imitation servile de ceux qui nous valent chaque année, à cette séance solennelle, les remarquables rapports de nos collègues du droit, concours qui appellent l'attention sur plus d'un nom appelé à briller un jour dans les fastes du barreau, de la magistrature, du professorat. Nos sujets donnés plusieurs mois à l'avance, peuvent être traités à loisir avec toutes les ressources de nos bibliothèques, sur les indications et les conseils journaliers des maîtres, de façon à prendre les développements d'une thèse, d'un mémoire véritable. Nous avons voulu que, dès le début de sa carrière, le futur professeur se familiarisât avec cette pensée, que la science attend de lui autre chose que des devoirs d'écolier, des compositions expédiées en quelques heures. Il importait que, tout en se préparant à la licence et à l'agrégation, il pressentît le sujet de plus sérieuses épreuves ; en un mot, que sa jeune ambition lui fît entrevoir, pour un avenir rapproché, le travail auquel il devra le titre de docteur et un rang distingué parmi ses anciens maîtres de l'enseignement supérieur. C'est avec ces préoccupations que nous avons choisi la matière à traiter cette année, que nous en avons tracé le programme aux concurrents et commenté de vive voix les conditions. Nous leur avons demandé *d'exposer et de discuter, en s'appuyant sur les textes et les témoignages originaux, les causes sociales, politiques et littéraires qui ont empêché à Rome le développement d'un théâtre national.*

Ce sujet est de ceux que des esprits superficiels pouvaient considérer comme un lieu commun littéraire, plus ou moins épuisé dans maint ouvrage de vulgarisation, excluant *a priori* les vues originales, les développements personnels. A la réflexion, au contraire, on s'aperçoit aisément que les idées toutes faites qui traînent partout sur cette question comme sur tant d'autres, sont hors de proportion avec le problème posé. Tout au moins, les causes à rechercher sont de formes si multiples, si délicates à saisir, si difficiles à coordonner et à condenser dans l'unité d'un plan bien fait, que, tout en utilisant les travaux antérieurs, un esprit consciencieux trouvait matière abondante à affirmer sa personnalité, à attester, avec une science solide, le talent qui met cette science en œuvre et sait la faire valoir. Il ne suffisait pas, pour avoir traité la question générale, d'énumérer successivement, en les appréciant, les

Digitized by Google

éléments hostiles que l'art dramatique a rencontrés à Rome d'âge en âge, qui ont empêché son essor et l'ont fait dépérir. Chacun de ces éléments pris en particulier ne saurait rendre compte de l'action totale, tous pris ensemble, ils ne sont pas tant le produit d'une vague fatalité que la conséquence de quelque raison supérieure. C'est ce principe délétère, résumant et expliquant les causes secondes qui ont présidé à l'avortement successif de toutes les tentatives dramatiques, dans un milieu qui n'a pas été défavorable toujours, avec des hommes, représentants de l'art ou de la politique, qui avaient parfois la force et la volonté de réagir; c'est ce principe, dis-je, que les concurrents avaient à dégager des faits, à mettre dans son véritable jour. Les considérations générales sur une langue hésitante encore et poétiquement insuffisante, sur la pauvreté de l'imagination romaine, étouffée par les préoccupations de l'ordre positif, sur les restrictions à la liberté de censurer les hommes et les choses, au droit même d'embellir les légendes nationales par l'œuvre artistique, toutes ces raisons, excellentes en soi et d'ailleurs connues, devaient acheminer peu à peu vers la définition d'un fait de plus haute importance. Je veux parler de l'organisation démocratique des spectacles qui, dans une ville immense, les a fait gratuits, forcément accessibles à tous, en les plaçant sous la sauvegarde jalouse du principe d'égalité. Le plaisir spécial, de nature délicate et raffinée, que nous apporte le théâtre littéraire, ne saurait être par essence, par définition, que le plaisir d'une aristocratie intelligente. Si, dans une cité qui compte des Athéniens en assez grand nombre pour composer un auditoire propre à inspirer le génie et à allumer l'enthousiasme, vous ne trouvez pas le moyen de consigner les Béotiens à la porte; si, pour un Athénien, dix Béotiens pénètrent dans le théâtre, avec leurs goûts inférieurs et leurs instincts vulgaires, c'est en vain que l'inspiration du poète luttera et contre les espaces immenses et contre les murmures populaires. Les beaux vers qui ne peuvent aller au cœur que par l'oreille, s'évanouiront dans les airs avant d'avoir touché au but; ils s'adresseront du moins à une majorité d'intelligences où ils ne trouveront point d'écho. C'est ainsi qu'après des débuts pleins de promesses, et tels qu'aucun genre littéraire, à l'exception de l'éloquence, ne semblait avoir jeté dans la vie réelle des Romains de plus profondes racines, la comédie et la tragédie, réclamant vainement des mœurs et des institutions traditionnelles l'auditoire choisi qui les aurait goûtées, soutenues et élevées à la perfection, furent en peu de temps réduites au silence sur les théâtres publics, languirent dans l'atmosphère étouffante des représentations particulières, et rendirent leur dernier souffle dans les salles de déclamation.

Si les concurrents n'ont pas su, avec une précision et une clairvoyance suffisantes, donner à leur sujet l'ordre dans l'unité de cette considération dominante, ils nous ont du moins envoyé deux œuvres considérables par leur étendue, estimables par la science qui s'y

Digitized by Google

déploie, répondant, à des titres divers, aux exigences du programme qui leur était imposé. L'un, le moins complet et le moins sûr de lui-même, a procédé par affirmations synthétiques, par aperçus généraux. Sentant le besoin d'un point d'appui d'ordre universel, il l'a cherché d'abord dans le goût des Romains pour les spectacles violents où cruels du cirque et de l'amphithéâtre ; puis, trouvant l'explication qu'il en tirait insuffisante, et avec raison, puisqu'au temps de César et d'Auguste elle fait trop bon marché d'une nombreuse élite intelligente, auditoire tout indiqué pour des représentations vraiment artistiques, il s'est jeté sur d'autres faits également secondaires. Au lieu de suivre le théâtre latin d'âge en âge, depuis ses humbles origines jusqu'à son étiolement définitif, au temps même où la perfection est réalisée dans d'autres genres littéraires, il a confondu les influences spéciales à chaque période, à chaque régime politique. Il n'a pas tenu compte de la grande loi de l'évolution qui préside au développement des institutions humaines comme à l'épanouissement du monde ; il n'a pas su donner à son œuvre la cohésion lumineuse, résultant de la reproduction des faits saisis dans leurs rapports et dans leur action réciproque. J'ai hâte d'ajouter que le mémoire qui pèche ainsi par le plan, se recommande plus d'une fois par des connaissances exactes et variées : çà et là, la personnalité de l'auteur s'affirme dans des développements bien écrits, qui ne sont plus d'un écolier mais d'un homme. Ce mémoire qui a mérité le deuxième prix est de M. Eymard, étudiant libre de la Faculté, licencié ès lettres.

Le travail classé le premier (que le précédent concurrent ne m'en veuille pas d'ajouter : *longo sed proximus intervallo*) possède la plupart des qualités d'ordre et de méthode si précieuses, si rares chez ceux qui débutent dans les sciences philologiques et historiques. Chaque détail y vient à son heure et y remplit sa place, sans que l'imagination de l'auteur lui fasse jamais sacrifier l'intérêt du sujet au désir de briller ou de simplifier sa tâche. Chaque affirmation, conformément aux recommandations du programme, est justifiée par quelque texte contemporain placé en regard. Ce sont presque toujours des documents anciens, je puis dire le document capital, qui apportent le fait et révèlent sa raison d'être. Méthode timide, dira-t-on, et qui ne laisse à l'auteur qu'une liberté restreinte, des occasions trop rares de faire preuve de style et d'aptitudes littéraires. Méthode loyale en tout cas et qui ne fournit pas seulement (le mémoire couronné en est la preuve), une accumulation plus ou moins méthodique de témoignages, sans unité et sans couleur personnelle, mais un tableau à la fois vivant et vrai, tracé dans ce style sobre de l'érudit qui jamais ne s'échauffe, mais qui jamais non plus ne détonne. Ce travail bien proportionné constitue un chapitre aussi complet, aussi exact que possible d'une bonne histoire littéraire. L'auteur qui nous est arrivé, il y a deux ans, tout jeune, à peine ébauché par une

Digitized by Google

médiocre instruction secondaire, est le modèle des travailleurs réguliers et consciencieux. Après avoir enlevé de haute lutte sa licence, il a atteint, peu s'en faut, le niveau de l'agrégation au dernier concours; entre temps, il a traduit le Manuel d'Histoire de la littérature latine, de Bender, aujourd'hui en cours de publication ; puis la longue et savante introduction au Tite-Live de Weissenborn, qui attend sa place au *Bulletin;* et il s'est reposé de tous ces travaux en traitant, avec les qualités que nous avons dites, le sujet mis au concours. Aussi, est-ce avec une satisfaction très vive que la Faculté, qui voit dans ce travailleur son œuvre, sûre qu'il continuera à lui faire honneur, décerne le premier prix à M. Vessereau, boursier d'agrégation.

Après avoir rendu aux concurrents heureux les justes hommages qui leur sont dûs, le rapport doit un mot d'encouragement, d'exhortation, je ne dirai pas de reproche, à ceux qui sont restés loin du but, à ceux qui, par crainte ou par défiance (nous ne croyons pas à l'indifférence de leur part), ont cru devoir s'abstenir. Si les mémoires envoyés ont été moins nombreux que nous l'avions espéré et qu'on nous l'avait promis, c'est que la peur de l'inconnu pour les uns, certaine incertitude sur la nature et la valeur des récompenses, et, par-dessus tout, la préoccupation des examens à préparer pour les autres, ont paralysé quelques bonnes volontés, plus empressées en d'autres circonstances. Nous souhaitons qu'après l'épreuve d'aujourd'hui il y ait des regrets; nous sommes même assurés qu'il y en aura et que ces regrets seront un stimulant pour l'avenir. Quoi qu'il en soit, bien coupables et bien peu soucieux de leur véritable intérêt seraient ceux qui, placés ici à la source de travaux féconds qui assurent l'avenir et embellissent la vie, négligeraient les occasions offertes, s'endormiraient dans l'indifférence ou se contenteraient des efforts ordinaires. Nos étudiants peuvent nous en croire sur parole quand nous leur affirmons qu'ils sont de la génération privilégiée. Les libéralités du budget leur font des loisirs, le dévouement des maîtres, sacrifiant mainte fois pour eux leurs travaux personnels et la satisfaction des goûts les plus chers, leur apprend à remplir ces loisirs utilement. Nous ne leur demandons que de savoir apprécier tant d'avantages et d'en profiter : bientôt ils acquitteront, auprès des générations qui s'élèvent et dont ils seront les maîtres à leur tour, la dette contractée ici auprès de nous envers la patrie et envers la science.

J.-A. Hild.

Digitized by Google

COURS, CONFÉRENCES, ÉTUDES DIVERSES

Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil

AVEC LA COUR DE BERLIN

(Décembre 1791 — Juillet 1792)

L'an dernier, au cours d'une mission dans les principaux dépôts d'archives diplomatiques de l'Europe, je fis l'inventaire sommaire de la collection des dépêches des ministres et agents de Brandebourg et de Prusse à la cour de France. A cette occasion, j'eus la bonne fortune de mettre la main sur un petit fascicule, intitulé : « *Secretissima sur les affaires de France, 1792.* » Comme bien on pense, ce titre éveilla mon attention. Je dépouillai avec soin ce cahier qui commençait par la fameuse lettre écrite le 3 décembre 1791 par Louis XVI au roi de Prusse. Il était à croire que ce fascicule n'avait pas échappé aux recherches de Sybel et de Ranke; mais je reconnus que ces illustres maîtres s'en étaient peu servis ; se plaçant presque exclusivement au point de vue allemand et prussien, ils avaient presque laissé de côté l'histoire de ces négociations, qui sortaient un peu de leur sujet et qui contrariaient en quelque sorte leurs théories hostiles à la France et à la Révolution (1).

Aujourd'hui, je publie les principales pièces de ce dossier en entier ou en extraits et, en ce faisant, je crois être utile à l'histoire des origines de la première coalition des puissances allemandes contre la Révolution. S'il me fallait justifier cette opinion, je citerais cette réponse faite publiquement, au mois d'août dernier, à Poitiers, par un candidat au baccalauréat que j'interrogeais sur les causes de la campagne de 1792 : « Ce sont, m'a-t-il dit, les crimes des Français qui ont forcé les Prussiens et les Autrichiens à entrer en France au mois d'août 1792 pour y rétablir l'ordre. » On voit que l'esprit du père Loriquet inspire encore l'enseignement de l'histoire dans certains établissements d'enseignement secondaire.

Pour donner plus d'autorité à ce modeste travail, je me bornerai à relier entre eux ces documents et je ne mettrai que les notes absolument nécessaires pour l'intelligence du texte. J'espère que cette simple suite

(1) Sybel, *Geschichte der Revolutionszeit*, 4te Auflage, Francfurt A. M. 1882, 8°, 1er volume, page 331 et suivantes, et Ranke, *Ursprung und Beginn der Revolutions Kriege*, 1791 et 1792, 2te Auflage, Leipzig, 1879, 8°, p. 107 et s.

Digitized by Google

de pièces authentiques permettra au lecteur de se faire une opinion sur le rôle de Louis XVI et de Marie-Antoinette dans l'organisation de l'invasion de la France par les ennemis héréditaires de notre pays.

I.

Peu après le retour de Varennes, quand elle se fut remise de ce rude échec, Marie-Antoinette ne vit plus d'autre moyen de salut que dans la réunion d'un congrès armé, dont depuis longtemps déjà elle avait l'idée. Elle pensait que, si elles étaient appuyées par de puissantes armées prêtes à envahir la France, les décisions ou mieux les sommations d'un congrès des représentants des principales puissances de l'Europe auraient une grande influence sur le sort de la monarchie. En cela la reine se trompait. Elle jugeait mal les Français quand elle répétait sans cesse que la réunion des armées prussiennes et autrichiennes près de la frontière ferait trembler les révolutionnaires et leur ferait aussitôt implorer la médiation de Louis XVI entre la Révolution et l'Europe.

Un homme, qui connaissait bien les idées de Marie-Antoinette, dont il était l'homme de confiance, le suédois Fersen, se rendit à Vienne et à Prague au mois d'août et de septembre 1791 pour exciter l'Empereur à agir et à proposer aux principales puissances de l'Europe la réunion du congrès que désirait sa sœur. Officiellement, le comte de Fersen parlait au nom du roi de Suède dont il était l'envoyé extraordinaire; mais il était surtout écouté en sa qualité de confident de Marie-Antoinette. Malgré tout, Fersen ne réussit pas à faire sortir l'empereur de son système de temporisation.

En quittant la Bohême, le comte de Fersen vint retrouver à Bruxelles le comte de Mercy et le baron de Breteuil, qui, comme lui, mais à des titres différents, étaient tout dévoués à Marie-Antoinette.

Le comte de Mercy-Argenteau, d'origine lorraine, après avoir quelque temps habité la France comme attaché à l'ambassade de Kaunitz, y était revenu en 1766 comme ambassadeur de l'empereur et de l'impératrice-reine, Marie-Thérèse. Ami intime du duc de Choiseul, Mercy avait beaucoup contribué au mariage de Marie-Antoinette avec le dauphin, petit-fils de Louis XV. Quand cette archiduchesse vint en France, au mois de mai 1770, sa mère la confia aux bons soins et à la sage direction de son ambassadeur près la cour de France, en qui elle avait la plus grande confiance. Depuis cette époque jusqu'à son départ de France, Mercy-Argenteau ne cessa d'assister de ses conseils Marie-Antoinette et de recevoir ses confidences, que, d'ailleurs, il s'empressait de communiquer à Marie-Thérèse et à Kaunitz. Pendant toute cette période, il fut en quelque sorte le Mentor de la reine. Au mois d'octobre 1790, Mercy quitta la France pour ne plus y revenir. Il allait

Digitized by Google

représenter l'empereur au congrès de la Haye où devaient se régler les affaires de Belgique. Deux mois plus tard, ce congrès était terminé ; cependant Mercy resta à Bruxelles pour diriger le gouvernement des Pays-Bas autrichiens. De là il entretint une active correspondance avec Marie-Antoinette sur qui il exerça jusqu'à la fin la plus grande influence.

Le baron de Breteuil était une créature de Choiseul et de Marie-Antoinette. De fort mince origine, il avait débuté dans la vie en épousant pour une forte dot une fille mère. Ce mariage, qui lui avait valu d'amères plaisanteries, ne l'avait pas empêché de faire son chemin dans la diplomatie. Cet homme, fort peu scrupuleux, s'était ostensiblement attaché à Choiseul ; mais en même temps il était un des meilleurs correspondants du *Secret du Roi*. Peu avant sa chute, Choiseul fit désigner le baron de Breteuil pour l'ambassade de Vienne ; mais d'Aiguillon fit changer cette destination ; celui qui devait être plus tard le fameux cardinal de Rohan fut envoyé à Vienne et Breteuil dut se contenter de Naples. Là il s'attacha à la reine Caroline, fille de Marie-Thérèse ; et, quand Louis XV fut mort, Marie-Antoinette, pour plaire à sa mère et à sa sœur, fit nommer Breteuil ambassadeur à Vienne. Il y resta plusieurs années, à l'entière satisfaction de Marie-Thérèse et des ministres autrichiens dont il fut l'humble serviteur. En récompense des services rendus à l'Autriche, Marie-Antoinette, en 1783, fit appeler au conseil Breteuil, qui fut chargé de l'administration de Paris et de la plupart des provinces, ce que nous appellerions aujourd'hui le ministère de l'intérieur. C'est dans ce ministère qu'il eut l'occasion de se venger de Rohan en le faisant arrêter et en poussant les choses au pire, lors de l'affaire du collier. Breteuil resta en place jusqu'à la fin de juillet 1788 ; alors, quand il vit que Brienne était trop compromis, il chercha un prétexte pour donner sa démission afin de dégager sa responsabilité.

Breteuil n'en resta pas moins le protégé de Marie-Antoinette, qui se souvint de lui quand elle crut avoir besoin d'un homme capable de tout tenter pour arrêter la marche de la Révolution. Le 11 juillet 1789, lorsque Necker fut chassé, ce fut Breteuil qui fut mis à la tête du conseil ; ce fut lui qui, de concert avec le maréchal de Broglie, prépara l'occupation militaire de Paris par les régiments étrangers. La prise de la Bastille répondit à ces provocations. Breteuil jugea tout de suite la situation. Il proposa à la reine de se retirer avec le roi et ses enfants à Metz, sous la protection des régiments étrangers, alors concentrés à Versailles et autour de Paris. Cette proposition fut discutée dans un grand conseil tenu à Versailles le 16 juillet au matin ; Monsieur, frère du roi, la fit rejeter ; Louis XVI resta ; Necker revint aux affaires et Breteuil se retira en Suisse.

Marie-Antoinette n'oublia pas ce ministre énergique et elle fit appel à ses services quand elle commença des négociations avec les puissan-

Digitized by Google

ces étrangères pour obtenir leur concours contre la Révolution. Le 26 novembre 1790, Louis XVI écrivit de sa main au baron de Breteuil une lettre ainsi conçue : « Monsieur le baron de Breteuil, connaissant tout votre zèle et votre fidélité, et voulant vous donner une nouvelle preuve de ma confiance, je vous ai choisi pour vous confier les intérêts de ma couronne. Les circonstances ne me permettant pas de vous donner mes instructions sur tel ou tel objet, d'avoir avec vous une correspondance suivie, je vous envoie la présente pour vous servir de plein pouvoir et d'autorisation vis-à-vis des différentes puissances avec lesquelles vous pourriez avoir à traiter pour moi. Vous connaissez mes intentions et je laisse à votre prudence à en faire l'usage que vous croiriez nécessaire pour le bien de mon service. J'approuve tout ce que vous ferez pour arriver au but que je me propose, qui est le rétablissement de mon autorité légitime et le bonheur de mes peuples. »

Cependant Breteuil, contrairement à ses habitudes, ne tira pas immédiatement parti de cette lettre ; il ne la communiqua même pas à Mercy avant le 12 janvier 1791. Déjà le roi et la reine étaient décidés à la fuite, et Breteuil semble avoir surtout été chargé de leur en préparer les moyens. A partir du mois de mars 1791, Breteuil entretient une active correspondance avec Fersen qui, pour cette affaire, était comme le secrétaire intime de Marie-Antoinette. En même temps, Breteuil envoie à Florence un ancien ambassadeur à Venise, M. de Bombelles, présenter, le 3 mai, un mémoire à l'Empereur : il écrit lui-même à Kaunitz, au roi de Suède, au comte de Provence.

Toutefois la mission de Breteuil ne prit un caractère sérieux qu'après l'arrestation de Louis XVI et de la famille royale à Varennes. Il avait quitté Soleure pour venir attendre le Roi sur les frontières du Luxembourg et il se préparait à prendre immédiatement la direction des affaires. Quand le coup eût été manqué, au lieu de retourner en Suisse, Breteuil alla s'établir à Bruxelles, près de Mercy et de Fersen. Il y trouva aussi Monsieur et le comte d'Artois, qui peu de temps après reçurent eux aussi des pleins pouvoirs qui semblaient annuler les siens.

Cette circonstance força Breteuil à rester à l'écart pendant un certain temps ; mais il était trop ambitieux pour ne pas chercher à reprendre ce qu'il venait de perdre. Il sut profiter de l'aversion que Marie-Antoinette et tous ceux qui lui étaient dévoués, comme Fersen et Mercy, ressentaient pour le comte de Provence et pour Calonne, dont les princes frères du Roi avaient fait une sorte de premier ministre *in partibus*. Bientôt Breteuil reprit la direction des relations secrètes de Louis XVI avec les puissances étrangères. Dès le 10 octobre, dans une lettre à Marie-Antoinette, Fersen parle des négociations de Breteuil avec l'Espagne et la Russie. Entre autres choses, cette lettre prouve que Breteuil agissait d'accord avec Mercy et Fersen, qui, chacun de leur côté, entretenaient avec Marie-Antoinette une correspondance active dont on

Digitized by Google

connaît une grande partie, tandis que, pour cette période, les lettres de Breteuil à la Reine sont encore inconnues et le seront peut-être toujours.

Toutes les lettres de Marie-Antoinette à Fersen pendant les mois d'octobre et de novembre 1791 roulent sur la nécessité du congrès et sur les moyens de le faire réussir. De son côté, Fersen tenait la Reine au courant de la situation des affaires et lui indiquait ce qu'elle devait faire. Le 26 novembre 1791 Fersen envoyait à Marie-Antoinette un long et important mémoire, très certainement concerté avec Breteuil. Il lui proposait un nouveau plan de conduite; et, dans le cas où elle l'adopterait, il l'engageait à en instruire les cours bien intentionnées dont elle se déciderait à réclamer les secours, telles que l'Espagne, la Russie et la Suède « Peut-être même une lettre au roi de Prusse serait-elle utile ». Il lui traçait le canevas de ces diverses lettres. Enfin il proposait de charger le baron de Breteuil de suivre toute cette correspondance, et il en faisait un vif éloge. Il demandait qu'on donnât au baron les moyens d'action qui lui faisaient défaut, qu'on lui envoyât de l'argent pour prendre des secrétaires et envoyer des agents en Russie et en Prusse. Pour décider Marie-Antoinette à suivre ses conseils, Fersen lui montrait les frères du Roi et les émigrés décidés à agir (1). Ce mémoire est comme le programme de la campagne diplomatique que maintenant nous allons suivre à Berlin.

Marie-Antoinette obéit; elle écrivit elle-même à l'impératrice de Russie; mais ce fut Louis XVI qui écrivit au roi de Prusse la lettre suivante :

Louis XVI au Roi de Prusse (2).

« Paris, le 3 décembre 1791.

» Monsieur mon Frère, j'ai appris par M. du Moutier l'intérest que Vostre Majesté avoit témoigné non-seulement pour ma personne, mais encore pour le bien de mon Royaume. Les dispositions de V. M. à m'en donner des témoignages dans tous les cas où cet intérest pourroit estre utile pour le bien de mon Peuple, a excité vivement ma sensibilité. Je le réclame avec confiance dans ce moment cy où malgré l'acceptation que j'ai faitte de la nouvelle Constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire entièrement les restes de la Monarchie. Je viens de m'adresser à l'Empereur, à l'Impératrice de Russie, aux Rois d'Espagne et de Suède et je leur présente l'idée d'un Congrès des princi-

(1) Le comte de Fersen et la cour de France, par Klinckwostrom, Paris, Didot, 1878, 8°, tome I, p. 233 et s.

(2) Cette lettre est complètement autographe; l'orthographe et la ponctuation sont respectées. Cette lettre est écrite sur une feuille de papier in-4°, sans entête ni vedette; elle remplit une page pleine. La suscription, également autographe, porte : A Monsieur mon frère le roi de Prusse.

Digitized by Google

pales puissances de l'Europe, appuié d'une force armée, comme la meilleure manière pour arrester ici les factieux, donner les moyens de rétablir une ordre de choses plus désirable et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe. J'espère que V. M. approuvera mes idées et qu'elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle. Elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection, c'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mes projets et V. M. peut lui faire passer ce qu'Elle voudra. Je saisis cette occasion de remercier V. M. des bontés qu'elle a eu pour le sieur Heymann et je goutte une véritable satisfaction à donner à V. M. des assurances d'estime et d'affection avec lesquelles je suis Monsieur mon Frère.

» De Votre Majesté le bon Frère

» Louis (1). »

Cette lettre fut longtemps en route et elle n'arriva pas à Bruxelles avant la fin de décembre. Breteuil la garda quelques jours, et ce fut seulement le 4 janvier qu'il l'envoya à sa destination avec des lettres de lui adressées au roi de Prusse et au ministre Schulembourg.

Breteuil chargea de cette mission le chevalier de Belzunce, capitaine de dragons, qui arriva à Berlin le 12 janvier et se présenta le jour même, sous des allures mystérieuses, à l'hôtel du comte de Schulembourg.

Schulembourg envoya le lendemain à Frédéric-Guillaume, qui était à Postdam, la lettre de Louis XVI du 3 décembre, la lettre de Breteuil au roi de Prusse et une copie de celle que Breteuil lui avait écrite à lui-même. Voici des extraits de ces deux dernières lettres :

Le baron de Breteuil au Roi de Prusse.

« Bruxelles, 4 janvier 1792.

» Votre Majesté voit par la lettre du Roi (celle du 3 déc. 1791) le prix que S. M. met à l'assemblée d'un congrès armé de la force qui le ferait respecter ; je ne puis m'empêcher d'ajouter à V. M. que si Elle veut bien

(1) Cette lettre, publiée dès le commencement de ce siècle par d'Allonville, est bien connue ; elle se trouve à deux endroits différents dans le Recueil de M. Feuillet de Conches. Mais, comme *les Mémoires d'un Homme d'État* et le *Recueil Feuillet de Conches* contiennent beaucoup de pièces justement suspectes, les défenseurs de Louis XVI et de Marie-Antoinette en ont profité pour contester l'authenticité de cet appel à l'étranger. Dernièrement encore, dans une discussion politique à l'occasion de la Chapelle-Expiatoire, on s'est servi de cet argument, bien que les citations de Ranke et de Sybel n'eussent dû laisser aucun doute sur l'authenticité de cette lettre célèbre.

Digitized by Google

partager cette opinion et que cette demande doive s'effectuer, il est essentiel, Sire, aux intérêts du Roi que la résolution des puissances ne tarde pas à être connue authentiquement. Je crois pouvoir assurer V. M. que l'influence des séditieux cessera dès que la force paraîtra vouloir les contenir et rendre aux bons Français les moyens de faire entendre leurs voix. Le Roi vous aura donc, Sire, une grande obligation de tout ce que V. M. pourra faire pour que rien n'arrête l'assemblée de ce congrès armé.

» Quoique le Roi demande lui-même à V. M. le secret de ses démarches auprès d'Elle, mon zèle me commande encore, Sire, de vous parler de l'importance de ce secret pour la sûreté du Roi et vous supplie de vouloir bien détourner tous les regards de ses relations particulières avec V. M.

» Vous me ferez, Sire, une grande grâce, si vous voulez bien autoriser votre ministre à m'apprendre tout ce que l'amitié de V. M. pour le Roi La portera à faire, à concerter avec les puissances. Elle sent combien le Roi a besoin de consolations fréquentes au milieu de tous les genres de peines et d'inquiétudes qui l'environnent. »

Le baron de Breteuil au comte de Schulembourg.

« Bruxelles, 4 janvier 1792.

» Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu personnellement de V. Ex., je lui envoie ce courrier dans la confiance qu'Elle voudra bien remettre au roi de Prusse le paquet ci-joint. Il renferme une lettre particulière du R i de France pour Sa Majesté Prussienne, que je suis chargé de lui faire parvenir. Je dois vous dire, Monsieur, qu'en m'acquittant de ce devoir, je me suis donné l'honneur d'écrire à Sa Majesté Prussienne une lettre dont je joins ici copie.

» Malgré la bonté qu'a le Roi de me faire connaître à Sa Majesté Prussienne comme honoré de sa confiance, vous voyez, monsieur, que pour achever de me légitimer près d'Elle, je lui parle dans la lettre que j'ai pris la liberté de lui écrire des pleins pouvoirs que le Roi m'a donnés pour traiter de ses affaires avec les puissances de l'Europe. J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer copie, ci-jointe, de ce plein pouvoir, et de vous prier de vouloir le mettre sous les yeux de S. M.

. . . . . .

. . . . . .

» Je me propose d'envoyer incessamment un Français à Berlin, qui se présentera à la Cour sous le voile du voyageur, et pour lequel je demanderai bonté et confiance à V. Ex., aussi secrète que l'exigent la position du Roi et les recherches des séditieux ; ils annoncent trop leurs mesures partout pour qu'on puisse douter qu'ils n'en aient de très multipliées dans les états prussiens. Je ne puis à cette occasion m'empêcher de

Digitized by Google

parler à V. Ex. de la mission de M. de Ségur. Le Roi est bien sûr qu'elle ne diminuera point l'amitié et l'intérêt, dont Sa Majesté Prussienne lui a fait donner l'assurance par M. de Moutiers. Le roi met une entière confiance dans ces sentiments particuliers de Sa Majesté Prussienne comme dans les grands principes qui les lui inspirent. Le Roi y trouve la certitude que le maintien de sa puissance ne saurait être indifférent à la couronne prussienne et S. M. trouve également dans ses principes et dans son cœur tout ce qui pourra manifester sa reconnaissance pour les services qu'Elle se plaît à attendre de Sa Majesté Prussienne. »

On voit que Louis XVI et Breteuil étaient les premiers à reconnaître combien criminelles étaient leurs démarches près de la Prusse Demander le secret avec tant d'instance c'est s'avouer coupable.

Le 13 janvier, en renvoyant à Schulembourg la lettre de Louis XVI et celle que Breteuil y avait jointe pour lui, le roi de Prusse écrivait : « Pour de mon côté je garantis le secret, dont je sens toutes les conséquences ; mais je ne puis répondre de ce qui en sera aux autres cours. L'arrangement de ce congrès sera lent et difficile ; mais, s'il est bien combiné, il est possible qu'il ait l'effet désiré. »

Le même jour, Frédéric-Guillaume envoyait encore à Schulembourg la note suivante :

« 13 janvier 1792.

» Je vous renvoie ci-joint la lettre et les deux copies que le baron de Breteuil vous a fait parvenir ; la manière dont celui-ci fait mention de la mission de M. de Ségur, et quoique fort en passant, est assez remarquable, quand on lit avec attention les trois lignes qui précèdent celle où il parle de Ségur.

» Quant au congrès armé j'aurais désiré que M. de Breteuil se fut expliqué plus en détail sur le temps et en quel endroit il désire qu'il s'assemble. Si ce congrès a lieu, il me faudra faire un nouvel armement qui sera toujours fort coûteux, même si le corps assemblé restait dans mes états de Westphalie ; l'éloignement et les territoires étrangers à passer redoubleraient la dépense ; ainsi il me paraît juste que l'on put convenir d'une indemnisation des frais que l'armement occasionnerait. J'accorde volontiers l'envoi d'un Français ici comme M. de Breteuil le désire ; j'espère qu'il fera choix d'un personnage solide et de confiance.

» Il ne peut qu'être utile au bien de la chose que vous conférie z avec le prince de Reuss (1), de la manière dont vous le proposez, sous le sceau du plus grand secret et sans faire mention de la lettre du Roi ; et vous pourrez également dresser la réponse à celui-ci et il ne sera

(1) Ambassadeur de l'Empereur à Berlin.

Digitized by Google

pas mal d'en dresser une également au baron de Breteuil, que vous enverrez à ma signature.

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Le lendemain Schulembourg présenta au Roi la réponse suivante qui fut approuvée et immédiatement envoyée à Breteuil, pour la faire passer à Louis XVI.

Le Roi de Prusse à Louis XVI.

« Berlin, le 14 janvier 1792.

» Monsieur mon frère, je viens de recevoir la lettre que V. M. m'a écrite le 3 décembre. Je reconnais avec une vive sensibilité la confiance qu'Elle m'y témoigne et je La prie d'être bien persuadée que M. de Moutiers n'a fait que lui exprimer mes véritables sentiments en lui parlant de l'intérêt sincère que je prends à sa situation et à celle de la Reine son auguste épouse et du désir qui m'anime de pouvoir leur être utile pour amener un état de choses plus conforme à leurs vœux. Par une suite de ces dispositions je suis très porté à entrer dans les vues de V. M. par rapport à l'établissement d'un congrès armé. Je vais en conséquence faire sonder incessamment à cet égard S. M. l'Empereur, avec lequel j'ai suivi jusqu'à présent un concert confidentiel sur les affaires de France et auquel V. M. me marque avoir fait la même proposition. Malgré les lenteurs et les difficultés que l'arrangement d'un tel congrès armé éprouvera nécessairement, j'aime à croire que ses effets et l'impression qui en résultera répondront à l'attente de V. M.; mais avec toute la bonne volonté dont je me sens animé pour ses intérêts je ne saurais en même temps me refuser à la considération des dépenses très considérables, auxquelles cette mesure ne peut que donner lieu ; et père de mon peuple je dirai avec franchise à un roi qui a donné de si fortes preuves des mêmes sentiments, qu'une juste indemnisation de ces frais me paraît indispensable pour concilier les services que je souhaite de rendre à V. M. avec mes soins pour le bonheur de l'état que je gouverne.

» Je me ferai au reste un plaisir de faire communiquer par mon ministère avec le baron de Breteuil, que V. M. honore de sa confiance et qui la mérite, sur tout ce qui sera relatif à cet important objet, mais je serai charmé en même temps de pouvoir recevoir des nouvelles directes de V. M. aussi souvent qu'Elle jugera pouvoir m'en donner avec sûreté. Et quant au secret qu'Elle me demande et dont je sens profondément la grande nécessité, je lui réponds qu'il sera religieusement et strictement observé par moi-même et par ceux auxquels la chose devra être confiée de ma part; mais Elle sentira sans peine que je ne puis de même répondre du secret aux autres cours qui doivent y concourir... etc. »

Digitized by Google

Une lettre du roi de Prusse à Breteuil et une autre lettre de Schulembourg à Breteuil, de la même date, entrent encore, dans plus de détails, sur la question d'indemnité et demandent plus d'explications sur le congrès. La réponse très complète de Breteuil les fait suffisamment connaître ; la voici :

Le baron de Breteuil au comte de Schulembourg.

« Bruxelles, le 1er février 1792.

» MONSIEUR,

» J'ai reçu avec la plus vive sensibilité la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14 du mois dernier et je n'ai point d'expressions pour rendre à V. Ex. à quel point je suis flatté de celle dont il a plu au roi de Prusse de m'honorer. J'ose vous prier de mettre aux pieds de S. M. tous les sentiments de mon respect et de ma reconnaissance.

» J'ai fait passer au Roi la lettre de Sa Majesté Prussienne et je ne doute pas qu'elle ne lui soit bien arrivée ; mais je n'en ai pas encore la nouvelle. Le Roi sera bien empressé de marquer au roi de Prusse tout ce qu'il doit, tout ce que lui inspire l'amitié franche de la lettre de S. M. ; mais la difficulté des occasions sûres pourra faire retarder ses vifs et tendres remerciements. Je vous demande, Monsieur, d'en prévenir le Roi, votre maître, et d'y ajouter la peine que le Roi ressentira d'être tardif à rendre à S. M. combien il est touché de ses généreuses résolutions et de l'empressement qu'Elle a mis à vouloir s'entendre avec l'Empereur pour le congrès armé que le Roi désire et pour lequel la Reine avait écrit à l'Empereur.

» J'espère que cette double démarche aura décidé l'Empereur à entrer dans cette mesure, que le Roi croit devoir être fort imposante pour les rebelles de son royaume et pouvoir mettre à la fois plus d'ensemble ainsi que de promptitude dans les moyens dont les puissances occupées des malheurs de la France voudraient convenir ; car on est effrayé, en considérant les distances géographiques de ces puissances, du temps qu'il faut pour établir un concert entre elles et résoudre les difficultés qui en sont inséparables. On ne saurait disconvenir qu'un congrès bien organisé présenterait l'avantage inappréciable de remédier à ces inconvénients. Il faudrait sans doute pour l'assurer que tous les représentants dans le congrès eussent l'ordre de ne pas sortir de la question véritable et de renfermer leurs soins dans la surveillance respective des mesures convenues pour le rétablissement de la monarchie française. Il faudrait aux représentants des puissances dans le congrès des pleins pouvoirs suffisants pour qu'ils pussent aller au devant des entraves de l'intrigue et s'opposer victorieusement aux vues capables

Digitized by Google

de cumuler les embarras. Enfin, Monsieur, il semble qu'on peut dire que pour mettre une fin aussi solide que digne des puissances qui veulent prendre intérêt aux désastres compliqués de la France, il est nécessaire de vouloir en simplifier les moyens comme l'objet. Tous les cabinets actuels de l'Europe laisseront à la postérité une grande idée de leur génie, de leur sagesse et de leurs grands principes si, en se bornant à considérer les maux de la France comme une affreuse épidémie politique, ils prouvent à l'univers qu'ils n'ont songé qu'à en détruire la source sans permettre aux mouvements de l'ambition ou au souvenir des jalousies d'altérer leur généreux intérêt. Si je n'étais pas autant partie que je le suis dans cette idée, je ne la resserrerais pas à cette réflexion générale ; mais je suis sûr que je l'étends assez en la confiant à un ministre comme V. Ex. et en étant sûr qu'il la mettra sous les yeux de Sa Majesté Prussienne.

» Le roi de Prusse a bien voulu m'autoriser, Monsieur, à vous dire ma pensée sur le lieu où le congrès pourrait s'assembler. Quand j'ai causé avec M. le comte de Mercy, dès les mois d'août et de septembre, sur l'idée de ce congrès armé, dont la Reine avait déjà écrit à l'Empereur et dont l'ambassadeur paraissait alors penser que sa cour ne serait pas éloignée, nous avons pensé M. de Mercy et moi que le congrès pourrait être assemblé à Aix-la-Chapelle ou à Cologne, et nous avons cru qu'il serait mieux à Cologne, parce que le prétexte des eaux d'Aix-la-Chapelle pourrait facilement y réunir beaucoup d'intrigants étrangers au congrès, mais cependant incommodes. Je croyais donc par cette raison la ville de Cologne plus convenable ; c'est d'ailleurs un séjour plus sain qu'Aix-la-Chapelle et tout à la fois encore plus triste ; j'insiste sur l'avantage de ce dernier point parce que j'ai remarqué que la grande activité que j'ai vu mettre pour finir le congrès de Teschen tenait beaucoup à l'ennui du lieu ; de sorte que j'en ai conclu qu'un congrès serait toujours le mieux placé dans un lieu où il y aurait le moins de distractions de société.

» Je n'ai pas besoin d'attendre, Monsieur, la réponse du Roi pour pouvoir prier V. E. d'assurer le roi de Prusse que le Roi, mon maître, sentira toute la justesse des grands principes qui portent Sa Majesté Prussienne à vouloir s'assurer le remboursement des frais de tout genre que peuvent lui occasionner les mesures vigoureuses qu'Elle se propose de prendre en faveur du Roi et de sa couronne. Rien n'est plus fait pour ajouter à la reconnaissance du Roi et à sa haute opinion pour le caractère de Sa Majesté Prussienne que la manière franche dont Elle s'explique sur le désir qu'Elle a de ne point surcharger son peuple pour des dépenses qui lui sont étrangères. Rien n'est plus respectable que cette maxime et le Roi en partage trop le sentiment pour ne pas l'applaudir comme elle mérite de l'être. Je prie donc V. E de vouloir bien dire à S. M. le roi de Prusse que le Roi serait au désespoir si les marques d'amitié que

Digitized by Google

Sa Majesté Prussienne veut bien lui donner pouvaient devenir à charge à ses finances. Je puis, Monsieur, vous porter parole au nom du Roi que S. M. regardera comme le devoir le plus sacré de satisfaire avec ponctualité aux engagements qu'Elle prend et prendra avec le roi de Prusse de lui rembourser toutes les dépenses relatives au secours que Sa Majesté Prussienne pourra lui donner pour regagner sa prérogative et rétablir l'ordre dans son royaume; mais la loyauté du Roi et sa scrupuleuse délicatesse veulent qu'en vous articulant cet engagement fidèle de sa reconnaissance comme de sa justice je prévienne V. E. du besoin qu'aura le Roi que le roi de Prusse pousse son amitié jusqu'à lui accorder le temps convenable pour pouvoir s'acquitter exactement.

» Vous sentirez comme moi, Monsieur, ce que les désordres du royaume apporteront de gêne dans l'étendue de ses moyens et combien, pour faire face à tout ce qui suivra cette malheureuse circonstance, il faudra qu'avec l'économie la plus sévère le Roi sollicite de facilités de la part de ses amis. Je n'hésite donc pas à vous parler d'avance de cette nécessité, pour que l'amitié du roi de Prusse veuille bien la prendre en considération, quand il lui plaira de vous charger de me faire connaître la forme des engagements qui lui seront agréables, pour constater successivement sa créance sur le Roi et en recevoir le remboursement, etc. »

Cette lettre fut présentée au comte de Schulembourg par le vicomte de Caraman, colonel de dragons, qui était en outre porteur d'une lettre autographe du baron de Breteuil l'accréditant comme agent secret du roi de France près la cour de Berlin. Schulembourg fit à cette lettre la réponse, dont suit un extrait:

Le comte de Schulembourg au baron de Breteuil.

« Berlin, 13 février 1792.

» V. Exc. n'ignore plus à l'heure qu'il est quelles sont les propositions que S. M. l'Empereur a faites au Roi pour fixer les bases de l'intervention des puissances qui seront invitées à concourir au rétablissement de l'ordre dans votre malheureuse patrie. J'en ai fait part à M. de Caraman et je ne doute pas que M. le comte de Mercy n'en soit également instruit par sa cour. Le Roi a dû applaudir à la sagesse des principes qui ont motivé ce plan et S. M., ne pouvant, d'après ses engagements envers ce monarque et sa résolution constante d'agir à cet égard dans le plus parfait concert avec lui, ne pouvant, dis-je, que se tenir exactement sur la même ligne avec S. M. I., vous jugerez aisément, Monsieur, que ce ne sera que d'après le résultat de ce concert que pourront être composées les démarches destinées à remplir le but

Digitized by Google

proposé. Les idées de S. M. I. ne sont pas contraires à celles de l'établissement d'un congrès armé en général. Il est vrai que pour le présent une pareille mesure, en tant qu'elle supposerait un rassemblement de ministres en lieu tiers pour traiter au nom des puissances intervenantes, paraît encore prématurée et entraînerait même des embarras inextricables, en ce qu'elle serait contraire au but essentiel de mettre S. M. T. C. hors de jeu, afin de ne pas compromettre sa sûreté personnelle et qu'il n'existerait aucune autorité légitime et reconnue avec laquelle on pût traiter. Mais le plan de la cour impériale n'en tend pas moins par le fait à la tenue d'une sorte de congrès à Vienne même, au moyen de pleins pouvoirs dont les puissances intervenantes y muniraient leurs ministres respectifs, chargés de régler tout ce qui serait relatif à leur interposition active et sérieuse dans les affaires de France et par une suite de cette première interposition les choses pourraient être conduites avec succès à l'établissement d'un congrès plus formel, soit à Cologne, soit ailleurs, du moment où la nation française réclamant en quelque sorte la médiation de S. M. Tr. C., La solliciterait de s'interposer entre elle et les cours intervenantes et de négocier avec elles, ce qui amenerait alors la proposition que ce monarque ferait pour un congrès et par là même l'ouverture d'une négociation dans les formes. »

C'était un échec bien caractérisé et les négociations en restèrent là jusqu'à la fin de mars ; à ce moment, nous les verrons reprendre une nouvelle activité et la mort de l'empereur Léopold changera complètement la face des affaires.

J. FLAMMERMONT.

(A suivre.)

ÉTYMOLOGIE DU NOM DE POITIERS

Dans le mot *Poitiers,* l's est la marque du pluriel, et l'*r* n'a rien d'étymologique (1) ; on trouve au XII[e] siècle la forme *Peytieus* (2). L'origine de ce mot est l'ancien nom de peuple *Pictavi ;* cf. *Poitou,* qui représente le même ethnique au singulier.

Il est impossible de séparer *Pictavi* de *Pictŏnes,* peuple du Poitou. Les deux suffixes qui font au nominatif pluriel -*āvi* et *ŏnes* appartiennent à la langue celtique ; on les trouve, par exemple, dans *Vellavum terri-*

(1) Quicherat, *De la formation française des noms de lieu.*

(2) Rédet, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne,* Paris 1881, au mot *Poitiers.*

Digitized by Google

torium, le Velay, et *Rédones*, Rennes. Mais, d'un autre côté, *Pictavi* et *Pictones* rappellent fortement le nom des Pictes, *Picti*, de la Grande-Bretagne, d'autant plus que *Pictones* se rencontre aussi comme synonyme de *Picti*. Or *Picti* a l'air d'une désignation latine signifiant « ceux qui se tatouent » ; cf. *pictosque Gelones*, Virgile. Cette explication est donnée par Isidore de Séville, *Orig.*, XIX, 23 : *Nec abest genti Pictorum nomen a corpore, quod minutissimis opifex acus punctis et expressus nativi graminis succus illudit, ut has ad sui specimen cicatrices ferat, pictis artubus maculosa nobilitas.* Claudien y fait allusion : *Nec falso nomine Pictos. (De* III *cons. Honor.*, 54) ; M. Rhys, le savant celtologue gallois, l'a adoptée. Dans un récent article d'encyclopédie intitulé *Keltische Sprachen*, M. Windisch laisse indécise la question de savoir si *Pictavi, Pictones* sont des dérivés hybrides du mot latin *pictus*. L'éminent professeur allemand remarque que le nom des *Picti* ne se trouve que dans des documents latins, et que la langue néoceltique du pays de Galles ne fournit pas d'explication pour ce mot ; mais il reconnaît que l'ancien irlandais *cicht* « celui qui taille ou qui grave » est bien la forme qu'on attendrait dans cet idiome pour correspondre à un mot gaulois **pictos*, altération régulière d'un plus ancien **quictos*. Et, en effet, les Irlandais gardent encore aujourd'hui la gutturale *k*, qu'ils écrivent *c*, là où les Celtes du continent et ceux de la Grande-Bretagne ont remplacé de très bonne heure par un *p* le son primitif *qu*. Ainsi le correspondant du latin *quattuor* = **quetuores* est en irlandais moderne *ceathar*, tandis que les Gaulois disaient déjà *petor-*, d'où le latin *petorritum*, char à quatre roues, selon Aulu-Gelle, XV, 30 (citant Varron), et Quintilien, I, 5 ; cf. la forme homérique πίσυρες. Le correspondant du lat. *quadru-* pour **quetru-* dans *quadrupes* était en gaulois *petru-*, dans *Petrucorii*, cf. *Tri-corii ;* plus tard *petro-*, dans *Petromantalum* ; en gallois *pedry-*, en ancien breton *pare-*, dans *parefarch* (1), aujourd'hui *palevarz*, quartier, = **pedrybarth*. Ptolémée nous apprend que les *Parisii* de Grande-Bretagne avaient une ville nommée Πετουαρία ; ce nom signifie « la quatrième », et est identique au gallois *pedwaredd*, bret. *pevare ;* cf. chez le même auteur Τρίτιον, surnom de plusieurs villes d'Espagne, = « troisième », en gallois *trydydd*, bret. *trede*, = **tritiy* (*on*) ; le masculin *tritios*se trouve comme nom d'homme sous la forme *Tretios* sur une poterie découverte à Poitiers (2).

A *Pictavi* et *Pictones* on peut ajouter le génitif *Pictilli*, nom de potier (*Corpus inscr. lat.*, vol. VII, Grande-Bretagne, n° 1336, 831), nominatif *Pictilos*, *Pixtilos* sur des monnaies gauloises (*Revue celtique*, I, 297) et *Pixtacus* sur une stèle funéraire du musée de Langres, *Rev. celt.* III, 304.

(1) Cf. Dom Le Pelletier, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, 1752, au mot *palevars*.

(2) Cette marque TRETIOS. F(*ecit*) a été publiée dans les *Archives historiques du Poitou*, t. I, Poitiers 1872, p. 373.

Digitized by Google

Les suffixes celtiques *-illos* et *-ācos* sont connus ; cf. *Celtillus, Divitiacus*. Le changement de *c* en *x* devant *t* ne fait pas, non plus, difficulté (1) : ainsi le nom que César écrivait *Lucterius*, et dont le génitif *Lucterii* se trouve sur une fameuse inscription de Cahors, se lit *Luxterios* sur une monnaie (*Rev. celt.* IV, 319) ; c'est le moyen irlandais *luchtaire*, même sens et même racine que le latin *luctator*. Voilà donc quatre dérivés gaulois qui supposent un primitif **pictos*.

Je crois que ce **pictos* a été gaulois aussi ; on trouve le nom d'homme *Pictus* dans la Gaule cisalpine (*Corp. inscr. lat.*, vol. V, n° 5279). Nous avons vu qu'il peut provenir de **quictos* dont le son initial a été conservé par l'irlandais *cicht*, « celui qui taille ou qui grave ». La branche bretonne des langues néoceltiques a dû, d'après les exemples cités plus haut, avoir un *p* au commencement de ce mot, et comme le v. irl. *richt* « forme » répond au gall. *rhith*, on attendrait en regard de *cicht* un mot gall. **pith*. Ce mot, qui n'existe pas en gallois, se trouve en breton armoricain sous la forme parfaitement régulière *piz* ; cf. *briz*, tacheté, = gall. *brith*, v. irl. *brecht, mrecht*.

Le bret. *piz* signifie « attentif, soigneux, tenace, avare ». La transition entre ces sens et celui de l'irl. *cicht* se trouverait-elle dans l'idée de *gratter*, d'où « fouiller, sonder, scruter, recueillir » ? Le dictionnaire irlandais d'O'Reilly traduit *ciochtain* (lisez *ciochtaim*, = **quictâmi*) par *I collect, (I) rake, (I) scrape*. M. de la Villemarqué (*Poèmes bretons du moyen âge*, Nantes, 1879, p. 249) tire le bret. *piz* du lat. *pensus*, « examiné, pesé ». Mais, dans ce cas, le moyen breton serait **pis*, et non *piz*, cf. *mis*, mois, en breton moyen comme en breton moderne, du correspondant celtique du lat. *mensis*. Le mot *piz* est fréquent en moyen breton ; il rime toujours en *iz*, et je n'ai jamais trouvé d'autre variante que *pyz* ; je crois qu'on peut regarder comme une faute la transcription *pis*, dans une seule citation ancienne du *Dictionnaire* de D. Le Pelletier, col 705. Si l'*s* était primitive, elle serait restée dans le dialecte breton de Vannes, où l'on dit, par exemple, *mis*, mois ; or la forme vannetaise du léonnais *piz* est *pih*, *péh* (*Dictionnaire vannet.*, dit « de l'Armery », 1744, aux mots *fixe, fixement*) ; *pih, peh* (*Dict. français-bret.* du P. Grégoire de Rostrenen, s. v. *chiche, fixement*) ; *pec'h* (*Dict. bret.-fr.* de Troude, où ce mot est traduit « attentivement »). Celui des *z* bretons qui se prononçait autrefois comme le *th* gallois (et le *th* anglais dur) devient en vannetais *h* ; ainsi *brih, breh*, tacheté, = léon. *briz*, gall. *brith*, gaulois **brictos* ou **brectos* (cf plus haut, Τρίτιον et *Tretios*) ? En Tréguier, on prononce souvent *zellet spis*, « regarder attentivement », = léon. *sellout piz* ; la prosthèse de *s* et la prononciation dure de la finale ancienne *z* sont des faits fréquents dans ce dialecte.

(2) Cf d'Arbois de Jubainville, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, Paris 1881, p. 38*-40*.

Digitized by Google

De toute cette discussion je conclus que l'origine du nom de Poitiers est bien celtique ; c'est un mot gaulois *pictos*, conservé encore aujourd'hui dans le breton *piz*, et qui, comme lui, pouvait avoir le sens de « soigneux, diligent » (1).

Émile ERNAULT.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Essai sur la psychologie d'Aristote, contenant l'histoire de sa vie et de ses écrits; ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, par A.-Ed. CHAIGNET, recteur de l'Académie de Poitiers, correspondant de l'Institut (1 vol. in-8°, Paris, Hachette).

2e ARTICLE (2).

Il faut se souvenir que les trois âmes dont nous avons parlé en terminant notre dernier article et qu'il nous reste à étudier, ne sont que des fonctions ou facultés d'une même âme considérée sous différentes formes et à différents degrés. Le degré le plus humble et qui sert de fondement aux deux autres, c'est l'âme végétative, à laquelle les critiques et commentateurs d'Aristote n'accordent en général qu'une attention assez superficielle. M. C. l'a étudiée au contraire avec beaucoup de soin, en citant et en coordonnant avec art les textes de l'auteur. Ce sont les expressions mêmes d'Aristote qui forment pour ainsi dire la trame de son exposition. Voici, en quelques lignes, la substance de ce chapitre important.

L'âme végétative nous est commune avec les animaux et avec les plantes ; elle a deux fonctions principales : la nutrition, qui conserve et accroît l'individu, la génération qui perpétue l'espèce. Les phénomènes de nutrition, de croissance, de génération, enveloppent nécessairement l'existence de cette première forme de l'âme, ἡ πρώτη ψυχή. C'est elle qui anime les organes et règle leur action, qui impose une loi, une mesure,

(1) Pictet a rapproché *Picti*, *Pictavi* et *Pictones* de l'allemand *fechten*, combattre, qui représente une plus ancienne forme **pict-*. Mais un *p* initial primitif disparaît toujours dans les langues celtiques, aussi bien en irlandais qu'en breton et en gaulois : v. irl. *lethan*, large, v. gall. *litan*, gaul. *litanos* (Tite-Live, XXIII, 24) = πλάτανος, le platane, littéralement *patula* (*arbor*). Par conséquent, le correspondant de *fechten* serait en gaulois **Ict-* et non *Pict-*. Signalons enfin, pour mémoire, l'étymologie de *Picti*, *Pictones*, *Pictavi*, par un mot *becteach*, *pictich*, « voleurs, pillards », qui appartient à cette langue *fantaisiste* dont les celtomanes ont la recette.

(2) Voir le *Bulletin* du 1er novembre.

Digitized by Google

une direction déterminée au tourbillon qui entraîne les molécules de la matière. Mais elle a besoin d'un intermédiaire, d'un instrument pour accomplir et gouverner ainsi les fonctions vitales. Cet agent, toujours à ses ordres, c'est la chaleur dont elle se sert pour cuire les aliments, les transformer en sang, assimiler le sang aux différents organes, etc. Le siège de cette chaleur chez les animaux est le cœur, véritable foyer de la vie ; sa source première est le soleil qu'on peut regarder aussi comme le principe de la vie des plantes, des animaux et de l'homme, car « ce n'est pas l'homme tout seul qui engendre l'homme, c'est aussi le soleil » (1).

Toutefois, il ne faut pas se méprendre sur le rôle véritable de cet intermédiaire ; la chaleur est la condition de la vie, elle n'en est pas la cause. On a prétendu que l'âme n'exerce qu'une action générale et indirecte sur ces faits physiologiques, tels que la digestion, la nutrition, la circulation du sang, dont nous n'avons pas conscience ; qu'elle imprime simplement au centre une impulsion qui de là se propage dans tout l'organisme ; que les rouages de la machine une fois mis en mouvement accomplissent spontanément, en vertu de leur structure et avec le concours de la chaleur, leur œuvre particulière, sans que l'âme ait à intervenir. Telle n'est point la pensée d'Aristote, et les textes cités par M. C. ne peuvent laisser subsister aucun doute à cet égard. Pour lui, l'âme est bien la cause réelle, directe des phénomènes dont est faite la vie du corps ; si les organes ont des propriétés vitales, c'est à elle et à sa présence qu'ils les doivent ; quant à la chaleur, l'âme s'en sert comme d un instrument « et comme la main se sert de la flûte ».

Après avoir exposé la doctrine d'Aristote, M. C. consacre quelques pages très savantes et très nourries à l'examen de cette question de la cause des faits physiologiques, « l'une des plus obscures de la pychologie. » Il expose d'abord les théories opposées du vitalisme et de l'animisme, résume les arguments sur lesquels ils s'appuient l'un et l'autre et les objections qu'on peut leur faire, les discute et montre que des deux côtés on se heurte à des difficultés insurmontables. Cependant, il penche vers le vitalisme et c'est à lui, tout compte fait, qu'il demanderait de préférence la solution de ce problème insoluble. On peut ne pas approuver le choix de M. C., mais il faut bien reconnaître qu'il est ingénieusement motivé. Nous recommandons au lecteur cette intéressante discussion d'un des points les plus controversés de la philosophie moderne (2).

Outre la vie végétative qui lui est commune avec la plante, l'animal possède la vie sensible, qui constitue son caractère propre et sa

(1) P. 319-344.
(2) P. 593-598.

Digitized by Google

marque distinctive. Il n'a pas pour cela deux âmes ; mais l'âme sensitive comprend l'âme végétative, de même que le carré enveloppe le triangle, et que « le supérieur, par une loi de la nature, enveloppe l'inférieur ».

La sensation est une impression faite sur notre organisme par un objet sensible, et qui est accompagnée d'une sorte d'altération dans l'être sentant ; c'est un mouvement reçu du dehors. On peut distinguer dans la sensation un *moteur*, qui est l'objet extérieur donnant le premier branle du changement opéré, un *mobile* qui est le sujet sentant dans lequel ce changement se réalise, et enfin le *changement lui-même*, c'est-à-dire le rapport qui s'établit entre l'objet senti et le sujet sentant.

En quoi consiste ce rapport ? De même que la cire amollie prend la forme du cachet d'or qu'on imprime en elle et n'en prend pas la matière, de même l'âme reçoit et prend l'empreinte de la forme des objets matériels sans leur matière ; elle s'assimile cette forme et s'identifie avec elle (1).

La faculté de sentir est naturelle à l'homme, mais elle reste inactive et *en puissance* jusqu'à ce qu'un objet sensible vienne agir sur elle ; elle passe alors à l'acte et reçoit la forme de l'objet. La sensation est donc l'œuvre commune de l'objet senti et du sujet sentant.

Toutefois elle exige, pour se produire, certaines conditions. Il faut d'abord que les propriétés de l'objet sensible ne dépassent pas certaines limites : quand elles deviennent excessives et cessent d'être en rapport avec nos sens, elles ne sont plus sensibles. Ainsi nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid ; une trop vive lumière nous aveugle. En second lieu, certains sens, la vue, l'ouïe, l'odorat, ont besoin, pour remplir leur office, d'un intermédiaire qui s'interpose entre eux et leur objet, et cet intermédiaire est l'air ou l'eau ; les deux autres sens, le goût et le toucher, opèrent sans intervention et par contact immédiat (2).

L'homme a cinq sens et n'en peut avoir davantage ; chacun d'eux a son objet propre ; l'œil ne perçoit que les choses visibles et l'âme ne les perçoit que par la vue ; l'oreille n'entend que les sons, et l'âme ne les entend que par l'ouïe (3). Cependant, outre ces sensibles propres, il y a des sensibles communs, c'est-à-dire des propriétés des objets sensibles que nous percevons par plusieurs sens, tels que le mouvement, la figure, le nombre et l'unité. — Nous touchons ici à la théorie du sens commun, l'une des plus importantes de la psychologie d'Aristote. M. C. l'expose avec une parfaite clarté dans un paragraphe spécial, que nous ne pouvons qu'analyser très rapidement (4).

(1) P. 352-353.
(2) P. 358.
(3) P. 354.
(4) P. 374, et seqq.— Cf. p. 364.

Digitized by Google

Si nos sens perçoivent les objets les uns des autres, si nous rapportons à un seul et même objet plusieurs sensations d'un genre différent, c'est parce que tous les sens particuliers se ramènent et aboutissent à une unité sensitive générale qui les comprend tous, et qu'on appelle *sens commun*.

Le rôle du sens commun est multiple et de la plus haute importance. D'abord il nous permet de comparer entre elles nos sensations. En effet, pour que cette comparaison soit possible, pour que les rapports de ressemblance et de différence soient saisis, il faut que ce soit un seul et même sujet qui perçoive à la fois les sensations différentes. Il n'est pas possible de juger par des facultés séparées d'objets séparés ; il faut qu'ils soient rapprochés quelque part pour que leur différence ou leur ressemblance soit vue et affirmée. En un mot, il faut que le jugement soit porté par un être un et indivisible et dans un temps un et indivisible (1). On voit que l'âme sensitive ne se borne pas à percevoir les formes ; elle a de plus une puissance innée de discernement, de séparation, d'abstraction qui annonce et prépare l'entendement (2).

Nous comprendrons mieux l'importance attribuée par Aristote au *sens commun*, en examinant sa seconde fonction qui est de nous faire connaître nos propres sensations. Celui qui voit a le sentiment qu'il voit, celui qui entend a le sentiment qu'il entend; nous avons conscience de tous ces phénomènes qui nous mettent en rapport avec le monde extérieur. Mais d'où nous vient cette connaissance ? Ce ne sont pas les sens qui se perçoivent eux-mêmes dans leur acte propre, ce n'est pas la vue qui peut saisir la sensation même de la vue ; car la sensation n'est ni couleur, ni colorée ; elle n'est pas visible. Il faut donc recourir à un autre sens, à un sens général qui nous donne la sensation de nos sensations particulières.

L'organe, le siège de ce sens commun est le cœur. Le cerveau n'est ni l'organe, ni la cause de nos sensations, et n'a aucune relation directe avec les organes des sens ; c'est une erreur des Platoniciens d'en avoir fait le siège de l'âme sensitive.

A cette âme sensitive, Aristote rapporte non seulement le plaisir et la douleur, le désir et les passions qui sont les dépendances naturelles de la sensation, mais encore l'imagination, la mémoire, la réminiscence et l'association des idées, qui ont toutes pour élément constitutif la persistance de l'impression sensible. L'analyse que fait Aristote de ces facultés est un modèle de sagacité et de pénétration ; l'étude de la réminiscence et de l'association des idées est surtout remarquable. Ajoutons que sur tous ces points sa doctrine est accessible à tous et dégagée des obscurités qui la rendent si souvent inintelligible. Elle nous paraît

(1) P. 365.
(2) P. 375.

Digitized by Google

surtout facile à saisir dans l'ouvrage dont nous rendons compte, et auquel nous renvoyons le lecteur (1).

Nous arrivons à l'âme pensante, forme supérieure qui domine et contient en puissance les deux précédentes ; elle appartient en propre à l'homme, et sa fonction est de raisonner, de délibérer, de connaître, en un mot de penser. Il semble que les facultés dont nous avons parlé en dernier lieu auraient dû déjà être attribuées à l'intelligence et que la sensation ait empiété sur la raison. Il n'en est rien cependant ; et Aristote le prouve en énumérant les ressemblances et les différences qui rapprochent et réparent ces deux pouvoirs de l'âme. Cette table de comparaison est dressée par M. C., dans son chapitre sur la raison théorétique (2).

Voyons d'abord les principales analogies de la sensation et de la raison. Elles ont des rapports d'origine, car la raison suppose comme condition chronologique l'activité antécédente de l'âme sensitive ; pour pouvoir penser, il faut d'abord que l'être sente, et la connaissance, depuis son degré le plus humble jusqu'à la forme la plus haute, est toujours accompagnée et comme conditionnée par une image. Or, qu'est-ce qu'une image, sinon une forme sensible qui demeure dans l'âme après que l'objet a disparu ? — La nature de la sensation et de la raison est aussi la même à certains égards ; puisque l'une et l'autre sont des actes par lesquels nous connaissons et jugeons. — Leurs objets ont également quelque ressemblance ; car, si la sensation ne saisit que le particulier et le contingent, on sait que le nécessaire et l'universel sont en puissance dans le sensible et l'individuel. — Enfin l'une et l'autre ont les mêmes effets, causent les actions de l'homme et déterminent ses désirs ; on ne peut en effet concevoir le désir sans une certaine représentation de l'objet qui l'excite (3), sans une image, et par suite sans une sensation.

Mais les différences qui distinguent l âme sensitive de l'âme raisonnable sont également bien tranchées et ne permettent pas de les confondre. Constatons d'abord l'empire royal et même despotique que l'une de ces deux âmes exerce sur l'autre : la raison commande au désir et à la sensation ; par conséquent elle s'en distingue. De plus, les idées générales, qui jouent un rôle si important dans notre vie intellectuelle, sont l'œuvre de la raison et non des sens, dont l'objet ne peut être que telle propriété particulière d'un corps déterminé. C'est encore à la raison qu il appartient de connaître l'essence des choses, qui échappe à la sensation. Il en résulte qu'elle seule peut définir ; car la définition, qui

(1) Chap. VII, p. 431-466.
(2) P. 467.
(3) P. 476-479.

Digitized by Google

porte sur l'universel et fait connaître l'essence des choses, ne saurait être du ressort de la sensation; celle-ci n'atteint que l'individuel et l'individuel ne se définit pas. Enfin, tandis que la sensation, toujours à la merci des faits particuliers qui sont infinis en nombre et changent sans cesse, ne nous donne le pourquoi de rien, la raison, au contraire, saisit par un acte immédiat, une vue directe, une sorte de contact, les premiers principes de la connaissance et les causes premières des choses.

Nous ne voulons pas aborder la théorie de la raison, une des plus admirables de la philosophie d'Aristote, et à laquelle M. C. consacre les chapitres les plus importants de son livre ; le 3e livre du *Traité de l'Ame* figure, cette année, parmi les auteurs de l'agrégation de philosophie et nous nous promettons de revenir sur cette question. Nous arrêtons donc ici notre analyse de l'*Essai sur la Psychologie d'Aristote*. Le résumé informe que nous avons fait de quelques parties de cet ouvrage ne peut donner une idée exacte de la richesse de développements, de la sagacité, de la profondeur de pensée et de l'élégance de style qui en sont les qualités dominantes. Il faut lire l'ouvrage lui-même ; aux candidats à la licence et à l'agrégation de philosophie, nous dirons : il faut l'étudier. C'est pour eux que nous avons écrit cet article : notre but unique a été de leur donner un premier aperçu, de leur faciliter l'intelligence de cette œuvre magistrale, qui met sous nos yeux un tableau à peu près complet de la philosophie grecque prise à l'époque de son entier épanouissement. A la première lecture, on est quelque peu déconcerté par la méthode de l'auteur. Comme M. C. emprunte les éléments de son exposition non seulement au *Traité de l'Ame*, mais encore aux autres ouvrages d'Aristote, et qu'il met à profit tous les passages du philosophe relatifs à chaque question, il en résulte que les mêmes théories reparaissent plusieurs fois sous des formes différentes, et cette multiple expression des mêmes pensées embarrasse parfois l'esprit et ralentit sa marche. Mais l'enseignement s'accommode fort bien de ce procédé qui consiste à reprendre une idée déjà exprimée, pour qu'elle entre plus avant dans l'esprit et se grave profondément dans la mémoire ; et il est peu de sujets auxquels ce procédé convienne mieux qu'à la Psychologie d'Aristote.

V. ARREN.

Euripide, traduction nouvelle par LECONTE DE LISLE, vol. I, A. Lemeire, éditeur.

—

On distingue en général deux sortes de traductions : la traduction exacte et la traduction dite élégante. A vrai dire, il n'y en a qu'une

Digitized by Google

seule, la première ; quant à la seconde, elle ne peut être qu'une paraphrase ou une imitation de couleur moderne. On s'accorde à reconnaître que la première est utile aux travailleurs pour comprendre plus sûrement et pour lire plus vite l'auteur qu'ils étudient ; mais on donne le plus souvent la préférence à la seconde, s'il s'agit de faire connaître l'œuvre antique à des personnes ignorantes de la langue dans laquelle elle est écrite. Il est permis de ne point partager cette manière de voir, et même d'en prendre le contre-pied. Si le second genre de traduction peut rendre quelques services, c'est justement à ceux qui lisent dans le texte, en le leur expliquant, au lieu de le traduire tout simplement, dans les passages où l'auteur est obscur ; une paraphrase devient, à ce point de vue, plus utile qu'une traduction. Au contraire, pour la classe des lettrés, des amateurs qui, sans être en état de lire dans l'original les auteurs grecs ou romains, ont la curiosité de les connaître à travers une traduction, il est nécessaire que celle-ci vise avant tout à une scrupuleuse fidélité. La méthode qui consiste à rendre le sens, mais à se conformer avec soin au génie de la langue moderne dans l'expression, aboutit à un résultat diamétralement contraire au but d'une traduction faite pour le public. Ce qu'on doit offrir à celui-ci, ce n'est pas seulement le sens, c'est encore, je dirai presque c'est surtout la couleur antique du modèle ; ce n'est pas seulement ce que dit Homère dans un passage déterminé, c'est avant tout l'impression générale qui résulte de la lecture d'Homère, ce en quoi il est de notre temps comme de tous les temps, mais aussi ce en quoi il est d'un autre siècle et d'un autre pays ; on n'y arrivera que si l'on se propose pour règle de traduire aussi exactement que possible, en respectant sans doute la correction de la langue moderne, mais en substituant autant que possible à son génie le génie de la langue ancienne.

Des savants, des étudiants qui ont sous les yeux, à côté de la traduction, le texte lui-même, n'ont nul besoin qu'on essaie de leur en transmettre l'impression, puisqu'ils peuvent la recevoir directement ; en revanche, ils ne sont pas fâchés parfois qu'on leur éclaircisse le sens : une paraphrase qui le rend continuellement clair peut donc, je le répète, leur être fort utile. Elle n'apprendra absolument rien à un amateur ; elle lui donnera une idée fausse de l'auteur ancien qu'il veut connaître, voilà tout. Si l'auteur est obscur, le traducteur ne doit pas être clair : il n'est pas chargé de faire mieux, mais de faire pareil, et si l'on me donne une traduction constamment claire de Thucydide ou de Tacite, j'y prendrai une notion inexacte du talent et des procédés de Tacite ou de Thucydide.

M. Leconte de Lisle est en France un des rares traducteurs qui s'inspirent de cette théorie. Avec un sentiment profond de l'antique et une incomparable splendeur de style, il a donné à ses contemporains et il laissera à la postérité des traductions des classiques grecs qui commu-

Digitized by Google

niquent autant que possible l'impression des originaux. Elles sont les œuvres d'un maître, dans le vrai sens du mot : non seulement elles témoignent d'un talent supérieur, mais de plus elles apportent un système nouveau, elles sont un modèle pour les traductions postérieures ; en un mot, elles peuvent faire souche, former école. Après les poèmes homériques, après Hésiode, Théocrite, les hymnes orphiques, M. Leconte de Lisle, avec une courageuse activité, n'a pas craint d'aborder les tragiques : Eschyle et Sophocle ont paru, il y a quelques années, et voici le premier volume d'Euripide, contenant Hécube, Oreste, les Phéniciennes, Médée, Hippolyte porte-couronne, Alceste, Andromaque, les Suppliantes et Iphigénie à Aulis. Le livre est édité et même imprimé par Alphonse Lemerre, qui a voulu, non pas encore sur ses vieux jours, mais déjà sur ses jours de gloire, se faire imprimeur tout comme les Aldes et les Elzevier. De beau papier et de jolis caractères n'ont jamais gâté les belles phrases et les belles pensées.

Nous autres, universitaires, gens du métier, nous aimerions à trouver en tête de ces traductions une préface nous apprenant de quel texte le traducteur a fait choix ou s'il a prétendu constituer lui-même le sien ; au bas des pages, quelques notes justifiant, dans les passages les plus discutés, le sens qu'il a adopté ou qu'il propose pour la première fois ; quelques explications pour les allusions obscures ou les noms peu connus. Mais il faut, quand on juge un livre, se rendre compte tout d'abord du but que l'auteur s'est proposé, et, pour peu que ce but soit acceptable, l'accepter. En outre, sauf de rares exceptions, on ne saurait demander à un seul auteur d'épuiser tout le sujet : chacun en prend une part ; un éditeur donne d'un classique une édition critique, un autre une édition grammaticale ; un autre se placera au point de vue littéraire ; un autre, ne prétendant qu'au rôle de compilateur, donnera sur toute chose les résultats acquis ; un autre, encore, dans un travail personnel, mais restreint, s'en tiendra à un ordre unique d'idées qu'il aura découvert. Admettre le but de l'auteur et ne pas lui demander d'avoir à lui seul tout embrassé, ce sont là deux principes d'une critique équitable, trop souvent méconnus. Les traductions de M. Leconte de Lisle sont destinées aux personnes qui ne peuvent lire le texte grec ; cela ne veut pas dire qu'elles ne puissent à l'occasion rendre service à d'autres ; d'ailleurs, combien sont rares, malheureusement, ceux qui peuvent faire du texte d'Homère une lecture continue ! Il ne faut donc pas reprocher au traducteur de n'y avoir pas mis ce qui intéresse les philologues ; d'autres livres, faits pour ces derniers, suppléent à ces lacunes. Ce qui importait, étant donné l'esprit de la collection Lemerre, c'était l'exactitude du sens, l'appropriation de la langue à celle du modèle, la beauté du style.

Je blâmerai si peu M. Leconte de Lisle de prétendre à une trop minutieuse exactitude que je lui ferais plutôt le reproche contraire, si

Digitized by Google

dans une œuvre aussi étendue il ne devenait injuste de s'arrêter trop au détail. Cependant, pourquoi dans *Médée*, 334, traduire : « C'est moi qui suis tourmentée d'inquiétudes, et je n'en manque pas », quand il eût été si facile de conserver la figure qui se trouve dans le texte : « C'est moi qui suis en peine et qui ai besoin de respirer » πονοῦμεν ἡμεῖς κἀμπνοῶν κεχρήμεθα ? — Un peu plus loin, dans la même pièce, 365, M. L. de L. traduit : « Mais les choses ne seront pas toujours telles », alors qu'il y a simplement : « Mais les choses ne se passeront pas ainsi » ἀλλ' οὔτι ταύτῃ ταῦτα ; pourquoi introduire le mot « toujours » qui change le sens ? Dans *Iphigénie à Aulis*, 156, ἴθι · λευκαίνει, etc., il ne s'agit pas de la lampe dont il est parlé au v. 34, comme M. Weil l'a démontré par de nombreux rapprochements (voy. la note de ce vers dans son édition) ; dans la même pièce, 1534 : « Ne tarde donc pas, mais parle le plus vite possible » serait plus exact, pour ἀλλὰ φράζ' ὅσον τάχος que la forme bizarre : « Ne tarde donc pas ! dis très promptement ». Au v. 30 d'*Hippolyte porte-couronne*, M. L. de L. aurait évité une confusion en se référant à la note de Weil. Au commencement d'Alceste, 77 sqq., la distribution des paroles entre les demi-chœurs n'est pas du tout satisfaisante ; le traducteur eût mieux fait d'adopter celle de Nauck.

Ce sont là de petites choses ; il serait facile d'en signaler d'autres, et aussi d'en trouver autant chez les traducteurs rivaux. Un mot encore sur l'aspect que M. Leconte de Lisle donne aux noms propres ; je ne dis point « qu'il laisse » ; car, dans certains cas, rien ne ressemble moins à ce que devaient être ces noms. Sans doute, mettre, comme on le faisait jadis, Vénus au lieu d'Aphrodite ou de Cypris, Mars au lieu d'Arès, Neptune pour Poséidon, c'était commettre une détestable confusion entre des divinités d'essence différente et, en quelque sorte, déposséder la Grèce de son Olympe. Il y a longtemps que la science a rompu avec ces erreurs. Dans la littérature, M. Leconte de Lisle a donné le signal de cette heureuse réforme, et il l'a pratiquée avec une mesure parfaite et un goût vraiment français dans les premières éditions de ses *Poèmes antiques*. Depuis, il a poussé plus loin : il s'est repenti d'avoir dit la « mer égéenne », et il nous a donné « la mer aigaienne » ; il ne veut plus de la Crète, il lui faut la Krêta ; il écrit couramment le Phryge Hektor (aspirez l'*h*), le Paidagôgue, les Phoinissiennes, Andromakhe ; j'en passe, et des meilleurs. Je ne crois pas que cela soit très littéraire, mais à coup sûr, ce n'est pas du tout scientifique. Le grec avait des flexions casuelles et un accent tonique dont la place variait suivant les mots ; le français n'a plus de cas, et l'accent tonique porte invariablement sur la dernière syllabe sonore. L'aspect qu'il convient de donner à un nom grec transporté en français n'est pas celui d'un des cas de ce nom, mais plutôt de son *thème*, de son *cas nu*, comme disent les linguistes, parfois du vocatif. Pourquoi, d'ailleurs, si l'on choisit une

Digitized by Google

flexion, prendre celle du nominatif ? Ce choix est arbitraire ; il repose sur une erreur de la vieille grammaire, qui considérait le nominatif comme le cas duquel dérivaient tous les autres. A force de vouloir être logique jusqu'au bout, M. Leconte de Lisle arrive à des résultats insoutenables ; cela devait être, la logique absolue n'étant conforme ni au bon goût, ni à la nature ; ainsi, pour le mot δαίμων, M. Leconte de Lisle, ne voulant pas traduire tout simplement « démon », mais bien « daimôn », est amené à écrire au pluriel « daimônes » ; devons-nous lire, avec une flexion française, « démônes » ou, grécisant à outrance, « daillemônes » ? mystère ! A quoi bon insister ? ce que j'en dis s'adresse surtout aux imitateurs ; récemment, un jeune poète ne commençait-il pas un volume par ce vers : *Anaduomenê Keipris dort sur la grève ?* M. Leconte de Lisle n'est pas seulement un poète de génie : c'est aussi un homme fort instruit et, de plus, un esprit des plus fins, des plus agiles à saisir en toute chose ce qui peut faire sourire ; ce n'est pas à lui qu'il est besoin de faire sentir une exagération, ni la faute la plus légère contre le goût. Au surplus, dans une œuvre comme la sienne, des qualités magistrales donnent largement droit à quelques fantaisies.

Tous ceux qui aiment l'antiquité, qui désirent le progrès des études classiques en France, qui a un degré quelconque s'y intéressent, doivent se réjouir de voir qu'un de nos plus grands poètes met sa patience et son talent au service de la cause qui leur est chère ; qu'il contribue si puissamment à faire connaître, à faire aimer la Grèce, qu'il nous rend l'âme antique, grâce à son intelligence divinatrice et à la magie de son style.

F. PLESSIS.

Caen, novembre, 1884.

De l'influence du Concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques, essai d'introduction à l'Histoire littéraire du siècle de Louis XIV, par Charles Dejob, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au collège Stanislas, *Paris, Thorin*, 1884, in-8° de 414 pages.

En composant son excellente biographie de Marc-Antoine Muret (1), M. Dejob avait été frappé de l'activité déployée par la papauté, en Italie, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, pour lutter de science et de vertu avec la réforme protestante, et pour introduire comme une contre-réformation dans le domaine intellectuel. L'idée lui est venue alors d'étudier l'influence du Concile de Trente sur la littérature et les

(1) *Marc-Antoine Muret. Un professeur français en Italie dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle*, par Charles Dejob, *Paris, Thorin*, 1881, in-8°.

Digitized by Google

beaux-arts, dans la péninsule et à l'étranger. C'est là l'objet du travail intéressant et, sur certains points, complet, que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs.

I.

Après avoir montré, avec Ranke, la papauté réformant ses mœurs dans le feu même de la lutte contre les disciples de Luther, après avoir rappelé l'austérité personnelle et le rigorisme moral de Paul IV, de Pie IV, de Pie V, de Grégoire XIII, de Sixte-Quint, M. D. nous montre l'Église conviée à reprendre, dans un autre esprit, les recherches théologiques du moyen-âge. La nouvelle école se distinguera par trois points : 1° Désormais l'autorité ecclésiastique distribue à chacun sa tâche ; 2° la collaboration, inconnue au moyen âge, est pratiquée, parce que les recherches historiques et philologiques ont remplacé les synthèses philosophiques ; 3° la méthode d'exposition et d'argumentation est modifiée.

Ce vaste mouvement théologique est dirigé, surveillé par le cardinal Sirleto, bibliothécaire du Vatican, dont M. D. retrace la figure oubliée, grâce aux lettres et aux documents qu'il lui a été donné de compulser dans cette même bibliothèque où Sirleto « a goûté les seules joies qu'il n'ait pas dues à la prière et à la charité (1) ». Dans la phalange laborieuse que préside Sirleto, on remarque, outre les célèbres Baronio et Bellarmino, des hommes de toutes les conditions et de toutes les provinces, le jésuite mantouan Possevino, le servite Bagatti de Brescia, le bénédictin campanien, Benedetto da Uva, les chanoines Latino, Latini et Fulvio Orsini, l'antiquaire Sigone, le professeur Pier Vettori. Les papes paient les frais des publications savantes et récompensent les érudits par des pensions et des dignités. Ils enrichissent la bibliothèque du Vatican. Ils fondent, peuplent et entretiennent des collèges d'où sortiront des controversistes, des apôtres. Ils font reconstruire l Université de Bologne et installent la Sapience de Rome « dans un édifice que la nouvelle Sorbonne éclipsera peut-être, mais que, jusque-là, un universitaire français ne saurait visiter sans tristesse (2) ». De tous côtés, on entreprend des éditions des Pères.

Ce mouvement est assez beau, vu de loin et dans l'ensemble. Mais, si on entre dans le détail, quelle petitesse, quelle intolérance, quelle niaiserie ! Oui, l'Église donne des marques d'estime et d'affection aux écrivains orthodoxes, mais elle ne leur assure aucune liberté. Ce ne sont que tracasseries, dénonciations, bévues des censeurs Aux hérésiarques,

(1) P. 6.
(2) P. 14.

Digitized by Google

comme Nardo Farese, la torture. Marcello, neveu de Sirleto, ne veut point d'enquête douce ; la maxime est que, « dans ces affaires, on doit user de plus de rigueur que d'équité, parce qu'elles intéressent l'honneur de Dieu et de la sainte Église catholique romaine » ; et il écrit le 3 novembre 1570 : « *In hac re summa pietas esset, fuisse crudelem* (1) ». M. D. est forcé de conclure, à regret, que les bonnes intentions des papes ont été servies par de médiocres agents et que ces conditions tyranniques et tracassières n'étaient guère de nature à produire, même en théologie, un vrai progrès scientifique.

Ces éditions des Pères, on ne les donne même pas exactes. Les commissions du Vatican prennent avec les textes les libertés les plus étonnantes ; elles sont ignorantes, pusillanimes, énervées par la crainte de commettre une hérésie sans le savoir. Elles n'en ont pas moins, d'après M. D., relevé le prestige de Rome, ramené la controverse sur un terrain plus favorable au catholicisme, réveillé le zèle des diverses nations catholiques. En somme, c'est leur œuvre que continuèrent les Bollandistes et surtout notre congrégation de Saint-Maur, mais combien cette œuvre a été surpassée par ces Belges et ces Français qui travaillaient librement, à l'abri des dénonciations et des tracasseries !

Si l'influence du Concile de Trente restaura l'étude des sciences ecclésiastiques, elle s'exerça aussi sur la littérature, et, en premier lieu, sur l'éloquence de la chaire qui était tombée dans une décadence dont triomphaient les réformés. Or, de 1562 à 1600, parurent en Italie (et aussi en Espagne) d'innombrables rhétoriques sacrées, dont M. D. cite les plus notables (2). Tous ces traités s'accordent dans les mêmes préceptes généraux : demander l'inspiration à la prière ; avoir une doctrine et une vie pures ; connaître à fond l'Évangile et les Pères ; chercher non sa gloire, mais celle de Dieu ; bannir les ornements du style ; s'interdire toute rivalité d éloquence ; respecter son auditoire ; tels sont les préceptes que répètent sur tous les tons les nouveaux théoriciens de l'éloquence sacrée, préceptes qui empruntaient de l'originalité au caractère grotesque ou plat des sermonnaires d'avant le Concile de Trente. Ce n'est pas la faute de ces auteurs de rhétoriques si la chaire, dans le XVI^e^ siècle italien, ne brilla pas d'un vif éclat, si Panigarola, le meilleur sermonnaire italien de cette époque, « au lieu d'être le précurseur d'un Bossuet, n'est que le précurseur d'un Segneri (3) ». Mais ce n'est pas assez de dire que l'Italie, comme l'Espagne, n'eut pas la vocation oratoire. La vérité, c'est que l'éloquence religieuse, comme l'éloquence politique, ne vit que par la liberté. Or, « où sont l'Inquisition et l'Index, dit Settembrini, l'homme ne parle que pour exprimer

(1) P. 47.
(2) P. 112-115.
(3) P. 137.

Digitized by Google

ses besoins naturels de boire et de manger et pour chanter les litanies, non pour raisonner ni discuter. La doctrine se trouvant établie et fixée jusque dans ses moindres détails, l'orateur catholique ne peut faire que deux choses : enseigner ponctuellement cette doctrine et louer les saints qui l'ont suivie (1) ». L'autorité a si bien remplacé le raisonnement dans l'Italie catholique qu'au XVIIe siècle le prédicateur Segneri se croit tenu d'alléguer une autorité pour prouver que nous mourrons tous.

La contre-réformation donna donc à la chaire la bienséance, mais non l'éloquence. Cette même bienséance, on s'occupa de l'introduire dans la littérature profane, en corrigeant les livres immoraux et sceptiques qui se trouvaient alors entre toutes les mains.

D'abord les écrits politiques de Machiavel figurent, dès 1559, dans les Index. « Point d'auteur dont Rome prohibe plus rigoureusement le commerce ; le baron de Fucarüs, ambassadeur impérial à Venise, demande inutilement une exception en sa faveur ; et un certain César de Pise, qui a gardé par devers lui des ouvrages de Machiavel et de Bodin, subit la torture (2). »

Quant aux ouvrages obscènes, il fut décidé, dans la dix-huitième session du Concile de Trente, qu'ils seraient prohibés au même titre que les ouvrages hérétiques. Et l'on s'occupa d'expurger les Nouvellistes, si chers à l'Italie, Boccace comme Bandello. Mais, chose curieuse! les pieux censeurs expurgèrent ces contes joyeux moins au point de vue de la pudeur qu'à celui de l'orthodoxie. Ils effacèrent les plaisanteries salées contre les moines, les attaques aux mœurs de l'Église. Quant aux joyeusetés, même les plus vives, ils sourirent et passèrent condamnation. Bandello, le plus graveleux des conteurs, n'était-il pas évêque d'Agen ? On renonça même, d'après des tentatives curieusement racontées par M. D., à expurger Boccace. Les prêtres qu'on avait chargés de ces mutilations n'osèrent toucher au grand, à l'unique prosateur de leur pays. Ils reculèrent devant ce sacrilège et Boccace finit par être toléré officiellement. Ses imitateurs n'eurent pas la même fortune.

En France, au contraire, dans le XVIe et dans le XVIIe siècle, on n'a pour ainsi dire point publié d'éditions expurgées ; ce sont les auteurs qui ont fini par épurer eux-mêmes leurs ouvrages.

L'Église essaya aussi de combattre le théâtre. Saint Charles Borromée, à Milan, mena une campagne contre ce goût national, mais sans succès. Ses ruses, assez laides d'ailleurs, échouèrent devant l'insouciance joyeuse des Italiens. On obtint un peu plus de décence, surtout on tracassa de pauvres auteurs et de pauvres artistes, — puis on laissa faire. En France, d'ailleurs, il en fut de même. Ce n'est qu'en Espagne que l'Inquisition réussit à « sanctifier » le théâtre.

(1) P. 139.
(2) P. 159.

Digitized by Google

M. D. énumère ensuite les mesures prises et les préceptes proposés pour la réforme des beaux-arts. A la suite de polémiques provoquées par certains débats sur le caractère qui convient à la musique d'Eglise, on tâcha de bannir du temple la musique profane et de simplifier le chant grégorien. C'est aussi l'époque de l'introduction des oratorios. Ces réformes eurent leur contre-coup, à des degrés divers, en Espagne et en France.

Les arts du dessin furent, comme la musique, l'objet de la vigilance du Concile de Trente, qui, dans sa vingt-cinquième et dernière session, défendit l'introduction, dans les Églises, de peintures hétérodoxes dans leur esprit ou licencieuses dans leurs sujets. De nombreux traités sur la peinture vinrent commenter cette décision et l'étendre même aux tableaux profanes. Si les mœurs des artistes en devinrent plus pures, en revanche de nombreux attentats furent alors commis contre l'art. C'est le moment où Daniel de Volterre *culotta* les nudités de la Sixtine (d'où son surnom de *culottier*). En 1596, le pape songe même à détruire l'œuvre de Michel-Ange. En réalité, c'est le goût de l'art qui s'en va, quoi qu'en dise M. Dejob!

II.

Nous avons analysé en détail toute la première partie de ce livre : c'est la plus neuve et la plus complète. L'auteur l'a composée avec les documents inédits qu'il a trouvés à la bibliothèque vaticane, et il a écrit ainsi un chapitre original et intéressant de l'histoire littéraire de l'Italie.

Le reste du livre offre moins de vues nouvelles et c'est une théorie au moins contestable que de voir, dans la pureté de notre littérature du XVII^e^ siècle, un effet de la contre-réformation entreprise par le Concile de Trente. Je ne saisis pas la chaîne par où Corneille et Racine se rattachent à cette tentative faite par l'Église pour réformer l'art italien dans toutes ses formes, tentative qui, en définitive, de l'aveu même de M. D., n'a réussi qu'à moitié.

III.

Est-il vrai qu'à la suite du Concile de Trente la foi catholique ait repris assez d'ardeur et de force pour inspirer l'art? Voilà le problème historique qui est au fond de ce livre, et que l'auteur, il faut le dire, aborde franchement. Eh bien, deux hommes de grande valeur ont voulu glorifier, par l'art, ce *renouveau* religieux : c'est l'auteur de la *Jérusalem délivrée* et celui de la *Communion de saint Jérôme*. M. D. admire le génie de Tasse et du Dominiquin et il semble croire que le plus pur de leur inspiration est puisé aux sources néo-catholiques ouvertes par le

Digitized by Google

Concile de Trente. Que ce poète et ce peintre aient exprimé des idées religieuses, et avec bonheur, ce n'est pas chose niable. Mais qu'ils aient surtout excellé là où ils ont glorifié le dogme et exprimé la foi, c'est ce que, pour ma part, je ne vois point. Sans doute les yeux des saints et des saintes du Dominiquin brillent quelquefois d'une sorte de feu sacré : mais c'est là un feu qu'allumera n'importe quelle ardeur mystique, n'importe quelle fièvre intime. Il y a parfois du mouvement dans le tableau de l'illustre rival du Carrache : mais que de fois aussi n'est-il pas académique, glacial, avec je ne sais quoi de commun et de grossier ! Ses deux plus célèbres tableaux sont des plagiats, l'un d'Augustin Carrache, l'autre de Titien (1). Dans les autres, les réminiscences et les imitations gâtent les bonnes intentions de ce peintre inégal et timide. C'est un maigre triomphe, il faut l'avouer, qu'il a procuré à la foi « contre-réformée ». M. D. a beau dire (p. 240) qu'il y a « incompatibilité entre la perfection artistique et le sensualisme », je donnerais toute l'œuvre des peintres de la « contre-réformation » pour une seule toile absolument païenne, sensuelle et « immodeste », pour la *Vénus couchée* de la Tribune.

Dans ses octaves gracieuses, Tasse a-t-il mieux exprimé l'âme de ce catholicisme renouvelé ? Il serait trop facile de montrer la froideur des passages où le poète fait accomplir à ses héros les actes de dévotion sur lesquels réformés et papistes étaient justement en désaccord. Ce zèle n'a rien de poétique. Mais Tasse est-il plus heureux, quand il veut chanter une piété plus haute, par exemple l'allégresse d'un martyr? M. D. affirme qu'un admirateur de *Polyeucte* ne peut rester froid à ces paroles de Suénon :

« .... Oh quale omai vicina abbiamo
Corona o di martirio o di vittoria!
L'una spero io ben più ; ma non men bramo
L'altra, ov'è maggior merto e pari gloria.
Questo campo, o fratelli, ov'or noi siamo,
Fia tempio sacro ad immortal memoria,
In cui l'età futura additi e mostri
Le nostre sepolture, o i trofei nostri (2).

Pour moi, j'admire *Polyeucte* et je reste froid devant ces vers prosaïques, devant ce style terne et languissant (3), à peine digne de Tasse, qui, certes, est remarquable comme narrateur élégant, comme peintre sincère et ému de l'humanité, mais non comme poète de la foi. Est-il

(1) Cf. *Histoire de la peinture en Italie*, par J. Coindet, Paris, 1861, p. 412-414.
(2) Chant VIII, octave 15.
(3) Veut-on sentir toute la faiblesse de ces vers ? Qu'on les rapproche d'un passage où Dante, Pétrarque et même Manzoni expriment des idées pieuses : on y verra d'autres images, une autre vigueur de pensée et de style.

Digitized by Google

besoin d'ajouter que ce représentant officiel de la poésie orthodoxe tombe dans quelques-uns des défauts que nous reprochions au Dominiquin ? Lui aussi il est académique, il manque souvent de chaleur : son coloris est un peu commun, sinon grossier. Boileau n'avait pas tout à fait tort quand il parlait du *clinquant du Tasse*. La *Jérusalem* est à tout prendre le moins original des grands poèmes classiques de l'Italie. Et que M. D. ne nous accuse pas de juger le Dominiquin et Tasse d'après des préventions philosophiques : nous savons admirer, à la *Madonna dell' Arena*, les fresques de Giotto et nous goûtons, dans l'œuvre de Dante, même le *Paradis*. Voilà un art sincère et jeune ! Voilà une inspiration naturelle et pure ! A la fin du XVI^e^ siècle tout est voulu, artificiel, guindé, parce que les décrets d'une assemblée, fût-elle le Concile de Trente, ne peuvent créer un art nouveau.

Non, l'art ne doit rien à l'Église, au XVI^e^ et au XVII^e^ siècles. Le pur sentiment néo-catholique n'a pu inspirer, à lui seul, un beau tableau, un beau poème.

Entraîné par son sujet, M. D se réjouit quelque part de la *défaite de l'immodestie* (1), provoquée par l'influence de Rome. On peut accorder, en effet, que la « contre-réformation » a épuré, en France comme en Italie, le style trop joyeux des conteurs et a supprimé des tableaux les nudités. « Qui calculera, s'écrie là-dessus notre auteur, le mal qu'un livre comme le *Décameron* a fait à l'Italie (2) ? Mais l'Italie est-elle plus morale, depuis qu'elle lit moins Boccace ? Et d'ailleurs l'homme de goût qui habilla en style cicéronien les vieux fabliaux de la France est-il au fond si profondément immoral que le veut M. D. ? Quelqu'un a-t-il jamais été poussé au vice par la lecture du bon Boccace ? C'est comme si l'on disait que notre Rabelais a accru en France le nombre des attentats à la pudeur ! Ou que les *Contes* de la Fontaine ont provoqué à l'adultère des femmes d'élite qui en faisaient leurs délices ! La fréquentation de la bibliothèque vaticane aurait-elle rendu M. D. intraitable sur le chapitre de l'*immodestie* ? Qu'il nous pardonne cette amicale plaisanterie, mais, en vérité, il nous semble parfois oublier la distinction classique entre l'obscénité des mots et l'obscénité des choses. Fort excusable est la première, qui consiste, entre deux synonymes, à choisir celui que le purisme a rendu inconvenant. En français surtout, la même chose est souvent convenable ou inconvenante, selon qu'on l'exprime par celui-ci ou par celui-là de ses noms. Et souvent le nom déshonoré a été longtemps en honneur ; souvent il est le plus juste, le plus propre. Quel crime y a-t-il à le restaurer, comme vient de l'essayer un jeune et grand poète ? Cette crudité d'expression est, le plus souvent, toute l'immoralité de Boccace, de Rabelais, de la Fontaine. Il n'en est

(1) P. 298.
(2) P. 154.

Digitized by Google

pas de même de la lascivité contagieuse de l'Arétin ou de nos écrivains polissons du XVIII[e] siècle. Celle-ci qui nous porte à abuser de la vie, il la faut flétrir, avec M. D., et, si Rome l'a combattue, en féliciter Rome. Mais Rome supprima plutôt l'obscénité des mots que l'immoralité des choses. Surtout, en invitant les écrivains à ne peindre, par pudeur, qu'une partie de l'âme humaine, la partie sanctifiable ou sanctifiée, elle réduisit le domaine de l'art, elle émascula le génie pour en tirer des sons gracieux, mais artificiels, et, en prescrivant l'étude du nu, en poésie, comme en peinture, elle habitua les peintres et les poètes à payer le public de costumes vides et de mots soufflés.

En tout cas, cette victoire remportée sur l'*immodestie* est une victoire purement négative, et nous avons le droit de dire, en présence de l'infériorité de Tasse et du Dominiquin sur leurs devanciers, que du Concile de Trente n'est sorti aucun souffle créateur en matière d'art.

On voit, par ces remarques, combien le livre de M. Dejob provoque à penser, et, par l'étude de faits peu connus, renouvelle, sur un point important, la critique littéraire. Si, à notre avis, l'influence directe de l'Église sur le domaine de l'esprit a été, le plus souvent, stérilisante, il n'en est pas moins vrai qu'avant M. D. on n'avait pas remarqué la place que le Concile de Trente occupe dans l'histoire de la littérature et de l'art. Si le fond de la pensée ne fut pas renouvelé à la fin du XVI[e] siècle, d'autres habitudes, d'autres costumes furent créés, et, si c'est (comme nous le croyons) une décadence qui commence (1), quel critique pourra désormais l'étudier sans recourir au livre savant, bien ordonné, solidement écrit que nous venons d'analyser?

F.-A. AULARD.

VARIÉTÉ

—

Une ascension au Monte-Rotundo.

I.

Corte est une petite ville de l'intérieur de la Corse pittoresquement située au confluent de deux torrents : la Restonica, qu'alimentent les

(1) Nous répétons qu'à notre avis le XVII[e] siècle français doit peu à la « contre-réformation ». Même trois génies, La Rochefoucauld, Molière et La Fontaine semblent avoir vécu, dans leur être intime, en dehors du christianisme. Quant aux autres, les chrétiens de cœur ou de profession, M. D. reconnaît lui-même qu'ils ont surtout obéi à leur conscience, et qu'ils ont été indépendants de l'autorité qu'avait fortifiée le Concile de Trente.

Digitized by Google

neiges du *Monte-Rotundo* et le Tavignano qui sort, à 1743 mètres d'altitude, du lac de Nino, dans la haute et montagneuse région du *Niolo*. Ce dernier torrent va devenir un fleuve, serpenter à travers la plaine du versant oriental de l'île et finir dans la mer au sud de l'étang de Diane et près de l'ancienne colonie romaine d'Aleria ; mais, en amont de Corte, il ne paraît l'emporter sur la Restonica ni par la beauté ni par l'abondance de ses eaux Il ne traverse pas la ville, mais l'entoure plutôt ; il coule entre une montagne assez abrupte et un rocher auquel s'adossent les maisons de Corte. Ce rocher, qui semble avoir été détaché de cette montagne, est surmonté d'une citadelle ou d'un château qui ne pourrait pas opposer de résistance bien sérieuse aux puissances de l'artillerie moderne. La vieille ville ne se tient pas moins comme serrée et accroupie aux pieds de ses murs et de ses créneaux. La ville moderne s'allonge, dans la plaine, le long d'un cours planté d'arbres, qui n'est que la route d'Ajaccio à Bastia.

Aujourd'hui simple chef-lieu d'arrondissement, Corte tient une grande place dans l'histoire nationale de la Corse.

Les plus anciens souvenirs qui se rattachent à son nom remontent aux temps de l'invasion ou plutôt de l'occupation arabe Des rois maures y faisaient leur résidence. Au commencement du XV^e^ siècle, le château fut construit par les soins de Vincentello d'Istria (1), ce patriote qui, pour arracher la Corse à la domination génoise, tenta de la livrer au roi Alphonse d'Aragon et périt décapité à Gènes.

Ce fut surtout avec le XVIII^e^ siècle que le rôle de Corte grandit. Elle fut alors véritablement la capitale de la Corse comme elle en était le cœur.

C'est à Corte qu'une assemblée nationale confirma, en 1737, l'élection, comme roi de Corse, de l'aventurier westphalien qui avait nom Théodore de Neuhof (2), étrange souverain qui, après avoir porté, dans son île, un couronne de chêne et de laurier, créé des ducs, des comtes, des marquis, institué un ordre de chevalerie, battu monnaie et fait tomber des têtes, alla expier cette audacieuse fortune dans la prison, pour dettes, à Londres. Roi d'aventure, il valait pourtant mieux peut-être que plus d'un roi de naissance. Il essaya de rendre la Corse prospère en l'affranchissant du joug que les Génois faisaient peser sur elle et vit s'associer à son œuvre des hommes comme Gaffori et Hyacinthe Paoli, dont les noms brillent dans les annales patriotiques de la Corse, dans celles de Corte.

Jurisconsulte et soldat, Gaffori était un héros. En 1746, il assiégeait le château de Corte ; tout à coup il aperçut son fils attaché aux murs de ce château : c'était par ordre du commandant génois. Gaffori lui-

(1) Gregorovius, *Corsica*, t. II, p. 95.
(2) Gregorovius, t. II, p. 304.

Digitized by Google

même commanda le feu. Son fils ne reçut aucune blessure, mais le château tomba en son pouvoir (1). Sa femme n'avait pas moins d'héroïsme : les Génois voulaient l'emmener comme otage. Elle se barricada dans sa maison de Corte et, pendant plusieurs jours, s'y défendit, le fusil à la main, avec quelques amis A bout de forces, ceux-ci finirent par lui conseiller de se rendre. Pour toute réponse, elle apporta un baril de poudre dans la cave et menaça de faire sauter la maison si l'on cessait de se défendre Les coups de feu recommencèrent et la défense continua victorieusement jusqu'à l'arrivée de Gaffori (2).

Si, personnellement, il fit moins pour sa patrie que Gaffori, Hyacinthe Paoli mérita peut-être mieux encore sa reconnaissance en élevant pour elle ses deux fils, Clément et Pasquale Paoli. On a appelé le premier, le Maccabée, le second, le Washington de la Corse. Tandis que son frère était surtout animé d'instincts ascétiques et guerriers, Pasquale Paoli fut un homme d'action et un penseur du XVIII^e^ siècle. Il voulut donner à son pays l'indépendance, la liberté et l'ordre, éclairer ses compatriotes, cultiver leur esprit, adoucir leurs mœurs et bannir de leur cœur ce démon des *vendettas* qui, au XVII^e^ siècle, n'avait pas provoqué moins de 28,000 meurtres dans l'espace de 30 ans et n'était pas encore exorcisé, il s'en fallait de beaucoup (3).

Corte, où Pasquale Paoli accomplit la plus grande partie de son œuvre de législateur et qu'il avait dotée d'une université, a conservé bien vivant le souvenir de ce grand patriote.

Ce n'était pourtant pas l'attrait de cette illustre mémoire qui m'avait amené à Corte dans l'été dernier, j'y avais été conduit par les obligations de mon service professionnel.

Je faisais partie de la Commission que la Faculté des lettres d'Aix et celle des sciences de Marseille envoient tous les ans en Corse, pour tenir deux sessions d'examens du baccalauréat, la première à Ajaccio, la seconde à Bastia.

Ces deux villes qui sont, l'une, le chef-lieu administratif, l'autre, le chef-lieu judiciaire de la Corse, seront bientôt reliées par un chemin de fer dont les travaux d'art, nombreux et difficiles, sont, en grande partie, terminés.

En dépit de l'agrément qu'offrira la rapidité du trajet par la voie ferrée, on ne laissera pas que de regretter la route de terre et les sites pittoresques qu'elle fait passer sous vos yeux.

Nous la suivîmes, mes collègues et moi, le dimanche 29 juin 1884. En remontant la vallée de la Gravone, nous traversâmes d'abord Bocognano, où Bonaparte, tout jeune encore, chef ardent du parti démocra-

(1) Gregorovius, t. I^er^, p. 92.
(2) Idem, t. II, p. 96.
(3) Gregorovius, t. I^er^, p. 66.

Digitized by Google

tique et révolutionnaire, n'échappa qu'à grand peine à la fureur du peuple soulevé par ses ennemis politiques. On s'élève ensuite, par des pentes habilement ménagées, au col de Vizavone, pour redescendre sur Vivario, à travers une admirable forêt qui mérite encore les éloges donnés à ses ombrages par le vieil historien de la Corse, *Filippini*. Deux hautes cimes, recouvertes de neige, le Monte-d'Oro et le Monte-Rotundo accompagnent tour à tour le regard du voyageur et ajoutent leur majesté à la beauté du paysage.

Vivario a un aspect riant et civilisé, comme le pays qui l'entoure. Les habitants que nous croisons nous saluent. L'expression bienveillante de leur visage contraste avec la physionomie rude et presque menaçante des rares passants que nous avons rencontrés sur l'autre versant de la montagne. Les fusils portés en bandouillère semblent ici avoir cédé la place aux pacifiques parapluies. Serait-ce le commentaire d'un fait que je lis dans l'ouvrage du docteur Grégorovius sur la Corse? Si j'en crois le témoignage de cet écrivain allemand, depuis le XVIIe siècle, il ne serait pas tombé à Vivario de victime de la vendetta (1).

L'impression que nous emportons de Vivario est d'autant plus favorable que nous ne séjournons dans ce village, chef-lieu de canton, si je ne me trompe, que le temps nécessaire pour faire rafraîchir nos chevaux. Les pauvres bêtes commencent à se lasser; la mécanique de notre break refuse de plus en plus son service. Le chemin est très accidenté et nous mettons plus de quatre grandes heures pour parcourir, tantôt à pied, tantôt en voiture, la distance qui nous sépare de Corte. Heureusement, nos yeux se reposent ici sur de belles prairies, là sur de majestueuses châtaigneraies.

A l'un des détours de la Corse, nous apercevons Corte. Moins d'une demi-heure après, notre *vetturino* s'arrête à la porte de l'hôtel de France.

C'est un hôtel fort hospitalier où la Commission des deux facultés a l'habitude de faire halte et de s'accorder un peu de repos.

Il faut renouveler ses forces avant d'entreprendre le rude labeur des examens sous la chaleur lourde et accablante qui vous attend à Bastia.

Mais le meilleur repos pour l'esprit est la fatigue du corps, surtout quand cette fatigue a pour but une de ces fêtes de l'imagination qu'on est heureux de s'être données une fois dans sa vie.

A leur départ de Marseille, plusieurs membres de la Commission se sont communiqué leur mutuel désir de monter sur le Monte-Rotundo, le sommet, sinon le plus élevé, du moins le plus central des montagnes de la Corse. Voici le moment de réaliser ce désir. C'est de Corte que partent les touristes, peu nombreux, qui tentent cette ascension.

(1) Gregorovius, t. II, p. 125.

Digitized by Google

II.

Un de mes collègues et compagnons de route, M. C., de la Faculté des sciences de Grenoble, est président du Club Alpin ; il se charge d'organiser l'excursion qu'il dirigera avec sa haute expérience de touriste.

Il importe, avant tout, de nous procurer un guide. Grégorovius a raconté les ennuis et presque les inquiétudes que lui causa le sien. Il était ignorant, de mauvaise foi, violent et vindicatif ; c'était un homme dangereux et un guide peu sûr (1). Le nôtre, ou du moins celui qui va devenir le nôtre, J. Ordione, nous inspire, dès d'abord, une confiance qu'il justifiera pleinement.

Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, nous nous mettons en route. Le départ de notre petite caravane, où lettres et sciences sont également représentées, attire d'autant plus l'attention qu'une jeune dame, femme d'un de nos collègues, Madame M. D.-L., se joint courageusement à nous. En tout, nous sommes sept. J. Ordione emmène avec lui son frère, dont le secours nous sera précieux ; 3 mulets nous suivent. Sur le premier, on a chargé nos bagages et nos provisions de bouche ; le second sert de monture à Madame M. D.-L. Le troisième portera celui d'entre nous qui se sentira trop fatigué.

En quittant Corte, nous nous engageons dans la vallée de la Restonica, orientée du sud-ouest au nord-est. Le torrent que nous allons remonter jusqu'à sa source roule et brise contre les rochers des eaux renommées dans toute la Corse pour leur légèreté, leur saveur et leur limpidité. Grégorovius assure que les soldats de Paoli y plongeaient leurs fusils pour les dérouiller (2).

La vallée est assez étroite, la route, d'abord très passable ; elle a été, sans doute, construite par l'administration forestière. Pendant une dizaine de kilomètres, on pourrait la suivre en voiture. A droite et à gauche, on aperçoit des masses de rochers d'un aspect parfois grandiose. On en extrait du marbre pour les édifices des villes de la Corse.

Si notre marche est facile, nous souffrons, en revanche de la chaleur. Bientôt, la forêt, une antique et superbe forêt, va nous protéger contre les rayons du soleil, mais la route deviendra un âpre chemin de montagne, passant et repassant la Restonica, ici sur un pont de pierre à moitié démoli qui rappelle celui de Mahomet, là sur un pont plus rustique encore, fait de troncs et de branches d'arbres. Il cède sous les pas d'un de nos mulets qui se dégage, du reste, assez lestement.

Nous sommes en pleine montagne : plus de chemin, mais un sentier

(1) Grégorovius, p. 115 et 121-3.
(2) Grégorovius, t. II, p. 11.

Digitized by Google

très raide, souvent interrompu par de gigantesques troncs d'arbres qui gisent inutilement sur le sol. On serait tenté de crier au meurtre ! Les Corses ignorent, sans doute, la touchante superstition de ces bûcherons de l'Allemagne qui se mettaient à genoux devant un arbre avant d'y porter la cognée. La forêt sous laquelle nous cheminons nous cause, au moins, un sentiment de respectueuse admiration.

Elle nous paraît profondément solitaire et silencieuse. On comprend qu'elle ait servi d'asile soit à des bandits, soit à des proscrits politiques ou du moins à des patriotes qui se croyaient sous le coup de la proscription. En 1769, une centaine de familles marquantes s'y réfugièrent, après la défaite essuyée à Ponte-Nuovo par les soldats de Paoli, et tandis que les Français marchaient sur Corte, Charles Bonaparte, le père du futur empereur, et sa femme, Lœtitia Ramollino, se trouvaient parmi ces fugitifs, que le vainqueur, le comte de Vaux, se garda bien d'inquiéter ; il leur envoya dire qu'ils pouvaient tranquillement retourner chez eux : la lutte était finie, l'île soumise, et Pasquale Paoli sur le point de s'embarquer (1).

Cependant, l'ascension est de plus en plus fatigante ; nous allons être bientôt à 1480 mètres d'altitude. La forêt nous quitte ; nous entrons dans une mer de rochers où l'on reconnaît la moraine d'un ancien glacier.

Au milieu de ces blocs de granit, on distingue mal d'abord un groupe de cabanes et quelques enclos avec des murs de pierres sèches. Ce sont les bergeries du Timozzo et le terme de notre première étape.

Ces cabanes sont le gîte de quelques bergers qui gardent leurs troupeaux de moutons, de brebis et de chèvres sur le *Monte-Rotundo*, pendant les mois de mai, juin, juillet et août. Leur existence est triste : « *vita povera*, vita miserabile ! », dit l'un d'eux au docteur Grégorovius (2). Leur accueil fut hospitalier ; leurs chiens eux-mêmes n'avaient pas les instincts sauvages du chien de montagne. Discrets et caressants, ils semblaient témoigner un véritable plaisir à nous voir et à nous recevoir. Ils mangeaient, sans empressement vorace, les morceaux de pain et de viande que nous leur donnions.

Les bergers mirent à notre disposition pour la nuit leur meilleure cabane ; elle était des plus primitives. Figurez-vous quatre murs de pierres noircies par la fumée, sans fenêtre, sans autre ouverture qu'une porte par laquelle il fallait passer en se courbant, et pour cheminée un trou pratiqué dans ce qui avait la prétention d'être la toiture. Je crus entrer dans le *tugurium* antique d'un ancien pâtre de Rome ou de la Sabine.

Un repas de viande froide, arrosé de ce bon vin que les environs de Corte récoltaient jadis avant l'invasion du phylloxéra, et un dessert de

(1) Grégorovius, t. II, p. 144.
(2) Grégorovius, t. II, p. 107.

Digitized by Google

lait succulent avec du *broccio* tout fraîchement préparé à notre intention, réparèrent nos forces.

Le soir venait. Les scènes de la haute vie pastorale dont il allait nous rendre témoins m'ont laissé une impression que je n'oublierai pas, tant elles étaient empreintes d'un charme original et pittoresque que rehaussait la poésie sévère de la montagne.

Sur l'appel des bergers, les chèvres descendaient capricieusement de toutes les cimes, sautant de rocher en rocher, tandis que les moutons noirs regagnaient lentement leurs parcs en longues colonnes serrées.

Peu à peu, le mouvement cessa et la montagne nous apparut dans toute sa majesté recueillie. A plusieurs reprises, des brumes s'élevant de la vallée semblèrent la couvrir d'un voile pour se dissiper bientôt après et renouveler la beauté du paysage tour à tour dérobé et rendu à nos regards. La nuit enfin venue donna au ciel toute sa sérénité.

A cette hauteur et dans cette solitude. on sent pénétrer dans son âme un sentiment qui la fortifie sans l'épanouir. C'est une mélancolie virile !

J'aurais dû me contenter de rêver et ne pas chercher à dormir. Étendu au fond de notre cabane fumeuse, la tête appuyée sur une selle de mulet, qui était médiocre comme selle et exécrable comme traversin, je ne réussis pas à fermer l'œil. Sur les mugissements continus de la *Restonica* qui résonnaient à nos oreilles comme un roulement de tonnerre ou tout au moins comme le bruit d'un train en marche, se détachaient, à des intervalles beaucoup trop répétés, les aboiements sonores des chiens que mettait, sans doute, en émoi l'approche de quelque ennemi. Peut-être flairaient-ils dans le voisinage quelqu'un de ces renards corses qui sont extraordinairement forts et qui, à défaut des loups, inconnus dans l'île, ne craignent pas d'attaquer les agneaux (1).

La nuit me parut fort longue ; pourtant, elle cessa de bonne heure.

Nous devions commencer notre ascension à 3 heures du matin.

Un peu avant le moment fixé pour le départ, notre guide vient réveiller ceux d'entre nous qui ont eu le bonheur de trouver le sommeil. La double et vivifiante fraîcheur du matin et de la montagne a bientôt dissipé, pour ceux qui ont été moins heureux, les fatigues de l'insomnie. Nous voilà tous dispos et pleins de courage.

Après une ascension, pénible mais sans danger, nous parvenons au sommet du *Trigione*, le dernier avant-mont du *Monte-Rotundo* (2) Il n'y a plus d'autre végétation que quelques broussailles L'herbe même est jaune et brûlée aux endroits où la neige, récemment fondue, l'a laissée reparaître. Nous nous arrêtons sur les bords d'un petit lac dont les eaux ont une teinte sombre et une fraîcheur délicieuse. Sous nos yeux

(1) Gregorovius, t. II, p. 29.
(2) Greg., t. II, p. 115.

Digitized by Google

se dresse un amphithéâtre de granit que domine une sorte de tour crénelée.

Il faut escalader les gradins de cet amphithéâtre et atteindre le sommet de cette tour naturelle qui est le *Monte-Rotundo*.

On le salue, à distance, avec je ne sais quel recueillement. La majesté et le silence de ces hautes cimes vous saisissent profondément.

Mais nous ne pouvons pas nous attarder dans notre contemplation. En marche ! Il importe de profiter des heures de la matinée où, suivant l'expression consacrée, « *la neige porte bien* ».

Nous en traversons d'assez grandes étendues pour gagner des îlots de rochers que nous escaladions. Au fur et à mesure que nous nous élevons, l'escalade est plus laborieuse. Il faut se hisser sur d'énormes blocs en s'aidant de saillies où le pied ne se pose souvent qu'avec peine. Heureusement, le granit est très résistant : on n'a pas à craindre qu'il se dérobe sous vos efforts.

En quittant les rochers, on s'engage sur des pentes revêtues de neige, qui sont de plus en plus rapides. Nous ne nous avançons qu'avec précaution. J. Ordione, armé de son *piolet*, creuse des pas, où chacun de nous, tour-à-tour, met son pied, en assurant sa marche avec son bâton ferré Nous cheminons le long de véritables abîmes. Il ne faut pas chercher à les mesurer du regard, si l'on craint le vertige.

Les difficultés augmentent et pourraient bien être mêlées de quelques dangers. M. C., qui est familier avec les hauts sommets de nos Alpes du Dauphiné, avoue que cette ascension n'est pas banale, « Courage », nous crient nos guides en Italien. Je leur réponds, en répétant, au fond du cœur, le cri sublime de Longfellow : *Excelsior !*

J. Ordione se multiplie. Il a du sang-froid et de l'énergie. Sa tâche devient plus pénible, tandis que nous approchons du but. Ce n'est plus la neige qu'il faut remuer ; c'est la glace qu'il faut entailler, pour nous frayer ces pas sans lesquels l'ascension serait absolument impossible.

Enfin, nous voici au pied de la tour de granit et du gigantesque escalier tournant de rochers qui conduit au sommet. Escalier ! la métaphore est peut-être plus hardie que fidèle, car les marches sont des blocs qui exigeraient les enjambées d'un géant. Comme ces enjambées ne sont pas à notre disposition, nous grimpons et nous arrivons enfin au sommet du Monte-Rotundo.

III.

Du haut de cet observatoire, placé à 2 625 mètres d'altitude, nous embrassons du regard un immense horizon. Toute la Corse est là devant nous ou à nos pieds, avec les deux mers qui baignent ses côtes, avec les îles semées entre ses rivages et ceux de la Toscane : Capraja,

Digitized by Google

Pianosa, l'île d'Elbe ; par-delà la mer, sur laquelle notre œil peut suivre la blanche traînée de bateaux à vapeur en marche, nous distinguons dans un lointain un peu vague, il est vrai, le littoral de l'Italie, sans doute dans les environs du Monte-Argentaro.

Pour donner à ce spectacle une grandeur plus saisissante, la nature a réuni ce qu'elle a de plus majestueux : la mer et la montagne. Nous apercevons, dans leur ensemble et nous pourrions presque suivre, dans leur détail, toutes les montagnes de la Corse, dont le relief est si vigoureux et que l'on dirait sculptées avec le ciseau d'un Michel-Ange ! Un peu vers le nord-ouest, voici la plus haute cime du Niolo et de la Corse, la Cinto ! Vers le sud, voilà le massif de l'*Incudine* qui ne nous masque pas entièrement le détroit de Bonifacio. Quelques-uns d'entre nous croient voir les côtes de la Sardaigne, tandis qu'à l'autre extrémité de l'horizon nos guides nous montrent le cap *corse* en raccourci ! A l'est s'étendent les plaines à travers lesquelles se déroulent, comme des rubans bleus, le Fiumorbo, le Tavignano, le Golo. Des étangs bordent ces plaines du côté de la mer ; le plus considérable est celui de Diane. Ils sont malfaisants. Leurs exhalaisons qui provoquent de pernicieux accès de fièvre, rendent à peu près déserte, surtout dans les mois d'été, une contrée qui paraît d'une admirable fertilité et pourrait, pense le docteur Grégoroviu*, nourrir la population de deux villes de 50,000 âmes (1).

Ce ne sont pas seulement le littoral, les fleuves, les plaines, les vallées, les montagnes de la Corse ; c'est aussi le passé de cette île, avec les phases diverses de son histoire que, du sommet du Monte-Rotundo, l'on peut parcourir en quelques instants et à vol d'oiseau.

La grande plaine orientale reporte notre esprit vers la domination romaine qui, avec Sylla et Marius, fonde, dans cette région, aujourd'hui frappée d'une sorte de malédiction et de mort, les colonies d'Aleria et de Mariana. Les montagnes qui se dressent devant nous au nord et au nord-ouest ont entouré le berceau de la grande fédération ou *commune* démocratique que, dans les premières années du XI^e^ siècle, un patriote, Sambricuccio d'Alando, organisa pour tête à la féodalité corse. — C'est dans les massifs du sud et du sud-est que les vieilles familles nobles des d'Ornano et des d'Istria avaient leurs manoirs et que se trouvait le fief tour-à-tour possédé par Giudice et Reinuccio della Rocca, le grand justicier de Pise et le redoutable adversaire de Gênes. Ajaccio que nous voyons presque immédiatement au-dessous de nous, comme une simple ligne blanche, nous rappelle, avec la banque de Saint-Georges qui l'a fondé, cette domination génoise contre laquelle, du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle, depuis Giudice della Rocca jusqu'à Paoli, la Corse n'a cessé de lutter !

Cette lutte domine toute l'histoire de l'île, si féconde en péripéties dramatiques dont le récit a tenté tour-à-tour la plume de Mirabeau et

(1) Gregorovius, t. II, p. 214.

Digitized by Google

celle de Napoléon. Pourtant, malgré tout l'intérêt de ces péripéties, même en présence d'Ajaccio et de l'île d'Elbe, qui mettent sous nos yeux comme les deux termes extrêmes de la carrière du César moderne, l'histoire, sur le *Monte-Rotundo*, occupe moins ma pensée que la nature ne captive mon imagination. J'écarterais même volontiers l'histoire de mon esprit, lorsque tout d'un coup notre excellent guide me rappelle que je suis professeur ou plutôt examinateur (examinatore) ; car c'est là surtout le titre que l'on nous donne en Corse. Ordione a un de ses neveux qui va, dans deux jours, subir, à Bastia, les épreuves du premier scindé ; il me le recommande. Cette recommandation m'est adressée dans des circonstances trop originales, pour que je ne l'accueille pas avec toute la bienveillance que me permet mon équité de juge.

Notre visite au Monte-Rotundo ne doit pas trop se prolonger. Nous déposons nos cartes dans l'intérieur d'une petite colonne faite de pierres sèches et nous nous mettons en marche pour regagner les bergeries du Timozzo.

Une ascension peut exciter l'intérêt ; une descente en offre beaucoup moins : la nôtre, au début, exige des précautions qu'il serait périlleux de négliger ; mais bientôt nous ne sommes plus obligés de marcher à pas comptés ; nous nous lançons à toutes jambes sur la neige.

Il est midi à peu près lorsque nous rejoignons le lac ; nous disons un adieu, sans doute éternel, aux roches et aux neiges du Monte-Rotundo ! A la tombée de la nuit, nous rentrons à Corte, le corps fatigué, mais l'âme reposée et enrichie de souvenirs dont elle évoquera, plus d'une fois, la vivifiante poésie !

G. GUIBAL.

MARC-AURÈLE ANTONIN

Par ED. ZELLER (1),

Traduit de l'allemand par H. MARTIN, ancien élève de la Faculté, professeur d'allemand au collége de La Rochefoucauld.

(Suite)

Marc-Aurèle, l'héritier déclaré de l'empire du monde, entretient avec son père adoptif des relations peut-être sans exemple. On sait qu'Antonin le Pieux fut un des meilleurs princes qu'ait eus l'empire, et son règne un des plus prospères dont il ait joui. Son successeur lui-même nous dépeint dans ses *Pensées* les qualités éminentes qui le distinguaient, sa douceur alliée à une justice sévère et à une fermeté qui devenait iné-

(1) *Vorträge und Abhandlungen ; Erste Sammlung*. Leipsig, 1875.

Digitized by Google

branlable, une fois ses déterminations dûment pesées ; sa sollicitude infatigable pour les mesures générales et les plus petits détails de l'administration de son immense empire, sa vertu sans prétention, son bon sens et sa sérénité tranquille, sa piété naturelle, exempte de superstition, la conscience qu'il apportait dans les affaires, ses efforts pour relever la morale publique, sa franchise à reconnaître sans jalousie le mérite d'autrui, la solidité de son amitié, le libéralisme et l'affabilité qu'il mettait dans ses relations de prince avec ses sujets, la grandeur d'âme avec laquelle il supportait un blâme immérité, le jugement sain et la droitesse qu'il apportait en toutes choses et qui lui faisaient trouver partout le juste milieu. Ce témoignage rendu par Marc-Aurèle à son prédécesseur, longtemps après la mort de celui-ci, prouve aussi le respect qu'il lui avait voué dans sa jeunesse. Il se conformait, dit son biographe Capitolin, aux désirs de son père (adoptif) dans ses actions, ses paroles et ses pensées ; pendant le règne d'Antonin le Pieux, il ne lui arriva que deux fois de ne pas passer la nuit près de lui, et sa conduite en tout était telle que, chaque jour, il s'en faisait aimer davantage. Antonin, de son côté, eut toujours pour son fils adoptif une affection et une confiance que bien peu d'héritiers présomptifs ont su inspirer à leurs véritables pères. Il l'initia tout d'abord à l'administration, il le combla jeune encore de distinctions et de preuves de bienveillance, et, pour se l'attacher plus étroitement, il rompit les fiançailles de Marc-Aurèle avec la fille de Commode pour le marier avec sa propre fille Faustina. En tout cela, il est vrai, il ne manqua pas non plus de gens qui, par toutes sortes de délations, tentèrent de semer la défiance entre l'empereur et son héritier ; mais, quand il serait prouvé que le prince ait senti, à l'aspect du jeune César, se glisser en son âme un sentiment de jalousie, sa foi en Marc-Aurèle resta toujours entière, comme le respect filial de celui-ci pour l'homme à qui il devait tant. Ainsi ces deux cœurs vertueux donnaient au monde le rare spectacle d'un souverain absolu vivant avec son successeur dans une union que rien ne troubla, et d'un héritier présomptif pour qui le pouvoir n'avait point tant de charmes qu'il soupirât après le jour où il le prendrait en mains. Il faut croire plutôt que cette perspective le rendait anxieux ; la philosophie eut toujours ses préférences, et si les dangereuses prérogatives de la couronne ne purent jamais faire abandonner au jeune Marc-Aurèle ses principes moraux, les affaires de l'Etat, les fonctions publiques qu'il dut exercer ne purent non plus le détourner de ses études favorites. Le noble surnom de philosophe qui fait sa gloire lui était plus cher que celui de César ; et, s'il avait pu suivre ses goûts, il aurait certainement préféré les loisirs du savant au prestige du monarque.

Marc-Aurèle vécut vingt-trois ans à la cour de son père adoptif, et on doit supposer qu'il ne fut pas étranger aux mesures par lesquelles l'illustre empereur s'efforça avec succès de protéger les frontières de

Digitized by Google

l'empire, de conserver la paix, de mettre de l'ordre dans les finances, de donner au peuple le bien-être, de corriger les lois et les mœurs, de réprimer la délation et d'autres habitudes du despotisme, de donner au Sénat plus de considération et d'importance, de fonder des établissements d'instruction et de bienfaisance, d'alléger la misère publique, de procurer enfin au monde romain si éprouvé une ère de délassement et de repos comme il n'en a jamais eu depuis. Antonin le Pieux mourut en 161; le fardeau du gouvernement reposa dès lors tout entier sur les épaules de Marc-Aurèle, et personne certes ne doutait qu'Antonin pût avoir un meilleur et plus digne successeur. Marc-Aurèle était alors âgé de quarante ans. Il avait, bonne fortune rare pour un prince, fait sous son prédécesseur une étude approfondie de l'art de gouverner; il apportait sur le trône, avec la haute culture de son intelligence, un caractère noble et pur, des principes excellents, une parfaite délicatesse de conscience, une fidélité absolue à son devoir. Aussi tous ses actes nous le montrent s'efforçant de suivre, dans le gouvernement de l'empire, les vues d'Antonin le Pieux. Secondé par d'habiles jurisconsultes, il réforma la législation et l'administration de la justice, veilla aux approvisionnements, créa des routes, des moyens de communication, restreignit les dépenses des jeux publics, tempéra la cruauté des combats de gladiateurs. Les danseurs de corde eux-mêmes durent, en prévision d'accidents, étendre sur le sol des coussins au-dessous de leurs cordes. Il continua les efforts d'Antonin pour l'amélioration des mœurs et les progrès de la science, agrandit les asiles d'orphelins et les établissements de bienfaisance qu'il avait fondés. Les abus des règnes précédents avaient presque tous disparu. L'empereur était le refuge des malheureux et des opprimés, et, tandis qu'il se vouait tout entier au bien de l'État, il était, dans sa vie privée, d'une modestie et d'une simplicité républicaines. Magnanime et généreux jusqu'à l'excès envers ses ennemis, il opposait aux insultes, aux entreprises de trahison, une clémence extraordinaire. Il ne lui arriva jamais de soustraire personne à ses juges naturels; il commua toujours la peine des condamnés à mort pour crimes politiques, si coupables qu'ils fussent. Par les égards qu'il témoigna au Sénat, et les hommes de valeur qu'il y fit entrer, il chercha aussi à rehausser le prestige du seul grand corps politique que Rome possédât encore; il augmenta son indépendance, élargit le domaine de son activité. Il s'efforça de réprimer les exactions des magistrats de provinces, de faire une équitable répartition des charges publiques, et vint au secours de contrées décimées par la famine. Il dit, à l'honneur de son frère Severus (*Pensées*, I, 14), tenir de lui la notion de l'égalité civile et l'idée d'une monarchie qui sache respecter la liberté des sujets : cela le dépeint lui-même. Marc-Aurèle est vraiment un républicain sur le trône; il se considère comme le premier magistrat de l'Etat, et n'ambitionne pas d'autre privilège que celui

Digitized by Google

de veiller et de travailler au salut de tous. Si la bonne volonté et le dévouement de quelques hommes, si les vertus des empereurs eussent pu soustraire l'empire romain à ses destinées, c'est Antonin le Pieux et Marc-Aurèle qui l'auraient sauvé.

Mais, dans les circonstances où il se trouvait, dans la profonde, l'irrémédiable décadence morale, politique et sociale, il ne fallait pas y songer. Bien plus, le modeste bonheur qu'Antonin le Pieux avait pu goûter fut refusé à son successeur. Le premier, pendant un règne de vingt-trois ans, n'eut à combattre à l'extérieur aucun danger pressant, à l'intérieur aucune sédition menaçante; quelques guerres de frontières ne demandant pas un grand déploiement de forces, dans les provinces quelques soulèvements faciles à réprimer, ne mirent pas en péril sérieux la paix dont Rome jouit sous son règne. Avec Marc-Aurèle il en fut autrement. Du commencement à la fin de son principat et presque sans interruption, des embarras militaires, des révoltes menaçantes, de lourdes calamités le forcèrent de veiller sans relâche, de résister à ses penchants, de s'arracher à ses études philosophiques, à ses œuvres de paix. Il était à peine sur le trône que la guerre s'alluma chez les Parthes; elle dura trois ou quatre ans, exigea de lourds sacrifices, et il fallut, pour décider la victoire, la vaillance d'Avidius Cassius, le même qui dans la suite réprima un soulèvement sérieux des peuples pasteurs du delta du Nil. Quelques années après, à la frontière septentrionale de l'empire, sur le haut cours du Rhin et le long du Danube, éclatait une lutte violente contre différentes peuplades germaniques, la guerre avec les Marcomans, pendant qu'en Italie sévissait la famine et qu'une épidémie faisait périr à Rome des milliers d'habitants. Il fallut deux campagnes et la présence de l'empereur sur le théâtre de la guerre (170) pour éloigner, par les armes ou les négociations, les Barbares de l'empire et délivrer les innombrables prisonniers qu'ils avaient entraînés avec eux. Mais dès l'année suivante ils recommencèrent leurs incursions; afin de se procurer, sans trop accabler le peuple, les moyens d'une nouvelle guerre, Marc-Aurèle fit, soixante jours durant, vendre à l'encan les trésors du palais impérial; mais ce ne fut qu'après quatre ou cinq expéditions qui le retinrent encore longtemps loin de Rome que l'empereur arracha enfin aux ennemis une paix qui n'était au fond qu'un armistice. Ce danger n'était pas encore complètement écarté qu'il en surgit un nouveau en Orient (175 ap. J.-C.). Le chef des légions qui occupaient cette partie de l'empire, Avidius Cassius, nommé plus haut, le meilleur et le plus habile général que Rome possédât alors, avait levé l'étendard de la révolte et pris le titre d'empereur. Il fut assassiné par ses propres soldats, ce qui dispensa Marc-Aurèle d'un combat qui aurait pu devenir périlleux pour lui et pour l'empire, et lui permit de se montrer magnanime envers les complices de Cassius, et de suivre à leur égard son penchant naturel pour la clémence et le pardon. Aucun d'eux ne fut

Digitized by Google

exécuté ; les biens des condamnés revinrent en tout ou en partie à leurs enfants, et la ville d'Antioche, qui avait pris une part active à la révolte, ne subit d'autre châtiment que de se voir privée pour un temps du droit de donner des jeux publics. Mais l'empereur n'avait plus que quelques années pour imposer, par sa présence, l'ordre aux provinces de l'Orient et pour reprendre, à l'intérieur du vaste empire, le travail interrompu par ses expéditions. En 178, nouvelle guerre avec les Germains. Malgré sa santé chancelante, l'empereur regagna son ancien quartier général du Danube. Après bien des efforts, il pouvait espérer la complète soumission des ennemis, quand il fut atteint, à Vindobona, aujourd'hui Vienne, d'une maladie à laquelle il succomba le 17 mars 180, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Comparé à celui de son prédécesseur, le principat de Marc-Aurèle fut plein de difficultés et de luttes ; mais Antonin le Pieux eut encore sur lui, sous un autre rapport, un immense avantage : Antonin le Pieux avait à ses côtés un Marc-Aurèle, et quand il se retira de la scène, il put lui livrer le sceptre en toute tranquillité. Marc-Aurèle, pendant les onze premières années de son règne, eut à partager le pouvoir avec son frère adoptif, qui fut ensuite son gendre, Lucius Verus, homme efféminé et dissolu, qui, d'ailleurs, laissait volontiers à l'empereur tout le soin des affaires, et dont la conduite indigne ne cessait de compromettre l'honneur de la maison impériale et de contrarier les efforts du prince pour régénérer les mœurs. Qu'il lui confiât des fonctions dans les provinces ou qu'il le gardât sous ses yeux, le scandale que causait Lucius et le tort qu'il faisait à l'autorité impériale étaient toujours aussi graves, et Marc-Aurèle lui-même laissa entendre qu'il regardait comme un bonheur l'événement qui le délivra, en 170, d'un gendre pareil. D'ailleurs l'empereur était éprouvé au sein de sa propre famille : sa femme Faustina, également indigne de son père et de son époux, menait une vie de débauches qu'elle dédaignait presque de cacher, et Commode, leur fils, ressemblait à sa mère d'autant plus, et à son père d'autant moins qu'il passait dans le peuple pour le fils d'un gladiateur ou d'un matelot : on ne pouvait pas croire qu'un homme d'instincts si bas, qu'un libertin sans pudeur, qu'un despote, dont la cruauté s'était laissé pressentir dès son jeune âge, eût pour père un Marc-Aurèle. Être forcé d'abandonner à un tel fils le gouvernement de l'empire, voilà le seul chagrin qui ait empoisonné les derniers jours de l'empereur.

Pourtant l'impartialité nous commande de reconnaître que Marc-Aurèle, avec ses grandes qualités, n'était pas tout à fait à la hauteur de la tâche qui lui était imposée et des difficultés contre lesquelles il eut à lutter. Il fut un excellent monarque, mais il s'intéressa toujours bien moins aux affaires de l'empire qu'à la philosophie, et à son propre perfectionnement moral. Quand il apprit, dit Capitolin, qu'Adrien le destinait au trône, son premier sentiment ne fut pas la joie, mais la

Digitized by Google

frayeur. Même après la mort d'Antonin, quand il fut certain que la couronne lui était dévolue, ce n'est qu'en hésitant qu'il l'accepta. Et puis la vie de la cour satisfaisait si peu ses goûts, qu'il s'y dérobait le plus souvent possible et se retirait dans la solitude. La philosophie, dit-il quelque part (*Pensées*, VI, 12), était sa mère, et la cour sa marâtre ; pour pouvoir vivre avec celle-ci, il lui fallait revenir souvent auprès de celle-là.

H. MARTIN.

(*A suivre*).

Le Rédacteur en Chef-Gérant : V. ARREN.

Poitiers. — Typ. de MARCIREAU & Cie

Digitized by Google

TABLE

DES

AUTEURS ET DES MATIÈRES

DE LA DEUXIÈME ANNÉE (1884)

Arren (V). — Le problème de la matière, p. 31. — Socrate, fondateur de la science morale par Em. Boutroux, p. 166. — La dissertation philosophique au baccalauréat, p. 183 et 231. — Essai sur la psychologie d'Aristote, par A.-Ed. Chaignet, p. 373 et 430.

Aulard (F.-A). — L'enseignement du français dans les lycées et le nouveau programme d'études, p. 113. — Robert Garnier, les Tragédies, ed. Foerster, p. 108. — La Tragédie française au XVI^e^ siècle par Em. Faguet, p. 170. — Notes sur la Comédie larmoyante, p. 277. — De l'influence du Concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques par Ch. Dejob, p. 430.

Bardinet. — Condition civile des Juifs du Comtat-Venaissin, p. 63

Beaussire (Em.). — La physique moderne, études historiques et philosophiques par Ern. Naville, p. 370.

Bénard. — Des degrés de comparaison, p. 3. — Etienne Pasquier grammairien, p. 101. — Des traces du locatif en latin, p. 225.

Chaignet (A.-Ed.). — Eléments d'étymologie grecque par G. Curtius, p. 53. — Grammaire grecque classique de G. Curtius, traduite par Clairin; syntaxe de la grammaire grecque de J. Madvig, traduite par l'abbé Hamant, p. 288.

Digitized by Google

Contejean (Ch.). — Naples et le Vésuve; notes de voyage, p. 74. — Une ascension de l'Etna, p. 200.

Dubourdieu (J.) — Traduction d'un fragment de E. Zeller sur la Religion et la Philosophie des Romains, p. 208, 258, 299.

Ernault (E.). — Etymologie du nom de Poitiers, p. 427.

Espinas (A.). — La dissertation philosophique au baccalauréat, p. 230.

Flammermont (J.). — Négociations secrètes de Louis XVI et du baron de Breteuil avec la cour de Berlin, p. 415.

Guibal (G.). — Journal inédit de J.-B. Colbert, marquis de Torcy, p. 336. — Une ascension au Monte-Rotundo, p. 446.

Hanriot (Ch.). — Caractères du génie grec, p. 8. — Observations sur les versions grecques: *Iliade*, XXII, 1-24, p. 83; *Œdipe à Colone*, 668-92, p. 180 et 224; Euripide, *Hécube*, 239-66, p. 223-25. — Notions sur l'histoire de l'art en Grèce, p. 154 et 241.

Hild (J.-A). — Notes pour servir à une biographie de Juvénal (2e article), p. 14. — Observations sur un sujet de dissertation latine; Sénèque le rhéteur et Tite-Live, p. 126. — Principes de philologie comparée, par Sayce; trad. E. Jovy, p. 163. — Quintilien, de l'Institution oratoire; commentaire (X, 95-92), p. 204. — César et les Juifs, p. 234. — Quintilien, commentaire (X, 75-80), p. 253. — Notes pour servir à une biographie de Juvénal (3e article), p. 267. — Idem (4e et dernier article), p. 322. — Rapport sur le concours ouvert entre les étudiants de la Faculté des Lettres, p. 409.

Martin (H.). — Traduction d'un fragment de Zeller sur Marc-Aurèle, p. 401 et 455.

Parmentier (J.). — Hans Sachs entre Boccace et Molière, p. 91. — Le Henno de Reuchlin et la farce de Maistre Pierre Pathelin, p. 134 et 186. — Un latiniste français en Allemagne, p. 364.

Plessis (Frédéric). — Commentaire explicatif et critique des *Adelphes* (v. 1-40), p. 42. — Ecriture et prononciation du latin savant et du latin populaire, et appendice sur le chant dit *des Frères Arvales*, par G Edon, p. 119. — Commentaire des *Adelphes* (v. 40-70), p. 122. — Lexique latin français de E. Benoist et J. Favre, p. 197. - Euripide, traduction de Lecomte de Lisle, p. 435.

Tribert (A.). — Traduction d'un fragment de Th. Kock sur les Grenouilles d'Aristophane, p. 343.

Digitized by Google

Chronique, p. 1, 49, 81, 125, 177, 217, 205, 313, 357, 405.

Concours ouvert entre les étudiants de la Faculté, p. 2.

Concours pour l'obtention des bourses de licence, p. 219.

Préparation par correspondance, sujets de compositions, p. 4, 50, 87, 130, 181, 227, 321, 359, 407.

Résultats des épreuves écrites du Baccalauréat ès lettres, p. 313.

Sujets de compositions donnés à l'examen du baccalauréat, à l'examen de licence, au concours pour les bourses de licence et l'auxiliariat, p. 178, 179, 180, 317, 318, 319, 320.

Poitiers. — Imprimerie de MARCIREAU et Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DO NOT CIRCULATE

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07369 2462